



HAL
open science

**Les relations intergroupes interethniques,
intercommunautaires dans un pays pluriel: le cas des
"Créoles" à l'Ile Maurice**

Sylvie Maurer Maurer George-Molland

► **To cite this version:**

Sylvie Maurer Maurer George-Molland. Les relations intergroupes interethniques, intercommunautaires dans un pays pluriel: le cas des "Créoles" à l'Ile Maurice. Sociologie. Université de Grenoble, 2014. Français. NNT: 2014GRENL009 . tel-01154484

HAL Id: tel-01154484

<https://theses.hal.science/tel-01154484v1>

Submitted on 22 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : Langues, Littératures et Sciences Humaines/ Études Anglophones

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Sylvie MAURER GEORGE-MOLLAND

préparée au sein du Laboratoire CEMRA 6 EA 3016 dans l'École Doctorale Langues, Littératures et Sciences Humaines – ED 0050

Les relations intergroupes, interethniques, intercommunautaires dans un pays pluriculturel : le cas des « Créoles » à l'Île Maurice

Thèse soutenue publiquement le, devant le jury composé de :

M. Robert GRIFFITHS (PRESIDENT DU JURY) Professeur émérite à l'Université de Savoie

Mme Susanne BERTHIER-FOGLAR (CO-DIRECTRICE)
Professeur à l'Université de Stendhal – Grenoble 3

M. Georges Daniel VERONIQUE (CO-DIRECTEUR)
Professeur à l'Université D'Aix-en-Provence

Mme Chantal ZABUS (RAPPORTEUR 1)
Professeur à l'Université Paris 13-Sorbonne Paris Cité

M. Eric DACHEUX (RAPPORTEUR 2)
Professeur à l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II

Mme Victoria BRIAULT-MANUS (MEMBRE)
Mcf HDR à l'Université Stendhal, Grenoble 3

M. Serge DUFOULON (MEMBRE)
Professeur à l'Université Pierre Mendès-France, Grenoble

Mme Martine PIQUET (MEMBRE)
Professeur à l'Université Paris-Dauphine

*Université Joseph Fourier / Université Pierre Mendès
France / Université Stendhal / Université de Savoie /
Grenoble INP*



Remerciements

Je dédie cette thèse à ma maman, Thérèse, et à mon papa, René, partis trop tôt.

Ce travail n'aurait pas vu son terme sans le concours de plusieurs personnes, en France et à l'Île Maurice, qui m'ont accompagnée, soutenue et aidée d'une manière ou d'une autre, mais elles ont toutes été aussi importantes pendant ces quatre années de recherches. Ces quelques phrases sont l'expression de mon plus vif remerciement et de ma plus profonde reconnaissance envers elles.

Je remercie très chaleureusement mes directeurs, les Professeurs Susanne Berthier-Foglar et Georges Daniel Véronique, pour leurs précieux conseils à chaque fois que je les ai sollicités, pour leur confiance, pour leur soutien et pour m'avoir encouragée vers des objectifs toujours plus hauts.

Je remercie chaque membre de ma famille pour leur patience. Bernard, mon époux, mes trois enfants, Maréva, Anaïs et Philippe, qui m'ont soutenue dans cette entreprise pas toujours facile, grâce à des gestes et des paroles d'affection.

Merci de tout cœur à Venera Thévenot pour sa patience dans la lecture et relecture de cette thèse, pour ses critiques dignes d'une vraie amie, pour ses judicieux conseils, pour son soutien dans les moments difficiles et pour ses encouragements.

Je remercie mon amie Catherine Charrier pour son soutien à différents points de vue et pour ses encouragements.

Je remercie également Roger Meo, qui m'a conseillée sur la lecture d'œuvres susceptibles d'apporter un plus à mon analyse.

À Maurice, mes remerciements vont à Marcel Chapeleau, qui m'a hébergée lors de certains de mes séjours, qui accédait à mes demandes en me faisant parvenir les livres nécessaires à l'avancée de ma réflexion, qui a été d'une aide précieuse et m'a donné de bons conseils.

Je tiens à remercier mon amie Claudia Dialava, qui m'a également hébergée lors de certains de mes séjours et pour son aide précieuse dans mes recherches.

Je remercie la famille Mungapen pour son chaleureux accueil. Tous ses membres m'ont aidée dans mes recherches sur le terrain.

Je remercie chaleureusement Rahebeen Essackjee pour son accueil, son aide et ses précieux conseils.

Je remercie également les personnes qui m'ont accueillie à l'Institut Cardinal Jean Margéot (ICJM).

Je remercie le Père Alain Romaine pour ses conseils en bibliographie.

Je remercie Jean-Claude Berthome pour sa gentillesse et pour avoir partagé des photos avec moi, que j'ai pu utiliser dans ce travail. Il m'a également aidé dans certains de mes déplacements dans l'île.

Je remercie le personnel du Foyer FIAT, plus particulièrement Jocelyne, la directrice, et Nathalie Seebrunah, pour leur accueil.

À toutes les personnes qui m'ont accompagnée pendant toutes ces années et que je ne peux malheureusement citer ici une par une, j'adresse l'expression de ma plus profonde gratitude.

Mes remerciements vont enfin à toutes les personnes qui ont accepté de me consacrer du temps pour les différentes interviews et dont je me suis engagée à ne pas mentionner le nom, pour cause de confidentialité.

L'influence des personnes rencontrées lors de mes voyages, des interviews et des discussions que nous avons eues en France et à Maurice, toutes communautés confondues, se retrouve dans ces pages, mais j'assume seule la responsabilité des erreurs et des faiblesses qu'elles contiennent.

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
PREMIERE PARTIE.....	40
CHAPITRE 1	41
INTÉRÊT DES CHOIX : MÉTHODOLOGIE ET SUJET	41
1.1. INTRODUCTION : APPROCHES DU SUJET	41
1.2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	45
1.2.1. <i>Les méthodes qualitative et quantitative : explication de notre choix....</i>	49
1.2.2. <i>Le regard que nous posons sur notre propre pays en tant que chercheur</i>	51
1.3. CADRE DE LA RECHERCHE SUR LE TERRAIN	53
1.3.1. <i>Les balises.....</i>	54
1.3.2. <i>L'enquête</i>	54
1.3.3. <i>Les préparatifs</i>	64
1.3.4. <i>Nos critères de sélection des interviewés, selon l'entretien choisi</i>	66
1.3.5. <i>L'observation participante, non-directive.....</i>	70
1.4. STRATÉGIE DE RECHERCHES DOCUMENTAIRES	72
1.5. LES ANALYSES ET LES MÉTHODES CHOISIES	75
1.5.1. <i>Entretiens non-directifs</i>	76
1.5.2. <i>Analyses et interprétations : les entretiens et autres données.....</i>	79
1.6. POSITIONNEMENT DU TRAVAIL	83
1.7. INTÉRÊT ET HYPOTHÈSE DE TRAVAIL	85
1.7.1. <i>Intérêt de l'ensemble du travail</i>	85
1.7.2. <i>Hypothèse de travail</i>	88
1.8. CONCLUSION DU CHAPITRE	89
CHAPITRE 2	90
ÎLE MAURICE : HISTOIRE D'UN PEUPEMENT	90
2.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE.....	90
2.1.1. <i>Problématique du chapitre</i>	91
2.1.2. <i>Plan du chapitre</i>	93
2.2. LA CRÉATION GÉOLOGIQUE DE MAURICE	94
2.2.1. <i>Les cultures dans l'Océan Indien</i>	95
2.3. LA PÉRIODE HOLLANDAISE : UNE TENTATIVE DE PEUPEMENT	97
2.3.1. <i>L'héritage hollandais</i>	99
2.3.2. <i>L'esclavage à l'époque hollandaise</i>	101
2.4. LA COLONISATION FRANÇAISE : CONSOLIDATION D'UNE SOCIÉTÉ PLURIETHNIQUE	105
2.4.1. <i>Échec d'une colonisation</i>	106
2.4.2. <i>Le sauveur de l'Isle de France</i>	111
2.4.3. <i>Nouvelle population : l'esclavage en Isle de France</i>	113
2.4.4. <i>Les Anglais : un problème pour les Français</i>	118
2.5. MAURITIUS : COLONIE BRITANNIQUE.....	119
2.5.1. <i>Île Maurice : vers la qualification de « Little India »</i>	121
2.5.2. <i>L'affirmation des Indiens à Maurice ?</i>	124

2.5.3.	<i>20^e siècle : l'immigration à Maurice continue</i>	127
2.5.4.	<i>La Deuxième Guerre mondiale et l'Île Maurice</i>	131
2.6.	SECONDE GUERRE MONDIALE : UNE VAGUE « D'IMMIGRATION » FORCÉE	133
2.6.1.	<i>Dernière vague d'immigration « forcée » : les Chagossiens</i>	135
2.6.2.	<i>Les revendications des Chagossiens aujourd'hui</i>	141
2.7.	POSTINDÉPENDANCE, POSTCOLONIAL : PEUR JUSTIFIÉE DE L'INVASION INDIENNE ?	143
2.8.	L'USAGE DE L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	145
2.8.1.	<i>Dans le manuel scolaire</i>	145
2.8.2.	<i>Dans la société mauricienne</i>	147
2.9.	CONCLUSION DU CHAPITRE	149
CHAPITRE 3		151
LES NOTIONS : « RACE », ETHNICITÉ, NATION, RELIGION, MULTICULTURALITÉ, INTERCULTURALITÉ ET TRANSCULTURALITÉ		151
3.1.	INTRODUCTION	151
3.1.1.	<i>Problématique du chapitre</i>	152
3.1.2.	<i>Plan du chapitre</i>	154
3.2.	RACE : TOUTE UNE HISTOIRE	154
3.2.1.	<i>« La race humaine n'existe pas »</i>	161
3.2.2.	<i>Race et racisme : leur importance à Maurice</i>	163
3.2.2.1.	<i>La notion de race à Maurice</i>	163
3.2.2.2.	<i>Racisme</i>	175
3.3.	ETHNIE, ETHNICITÉ ET GROUPE ETHNIQUE : TOUTE UNE HISTOIRE	179
3.3.1.	<i>Ethnocentrisme</i>	185
3.3.2.	<i>Les concepts d'« ethnie », d'« ethnicité » et de « groupe ethnique » à Maurice</i>	186
3.4.	PRÉSENTATION DES « ETHNIES » EN PRÉSENCE À L'ÎLE MAURICE	187
3.4.1.	<i>Les Hindous</i>	189
3.4.1.1.	<i>Les Tamouls, les Telegus et les autres</i>	193
3.4.1.2.	<i>Les Musulmans</i>	194
3.4.1.3.	<i>Réflexions sur ce qui a été dit</i>	195
3.4.2.	<i>Les Créoles</i>	196
3.4.3.	<i>Les Chinois</i>	198
3.4.4.	<i>Les Blancs</i>	199
3.5.	COMPRENDRE CE QU'EST UNE NATION	200
3.5.1.	<i>Dans son sens général</i>	200
3.5.2.	<i>Un détour par la définition de l'État-nation</i>	205
3.5.3.	<i>Les notions de « nation » et d'« État-nation » à Maurice</i>	206
3.5.4.	<i>L'usité du mot « nation » dans la société mauricienne</i>	208
3.6.	LE POIDS DE LA RELIGION À MAURICE	210
3.6.1.	<i>Petite histoire de religions à Maurice</i>	212
3.6.2.	<i>Les changements dans l'horizon religieux de l'île</i>	214
3.6.3.	<i>Des groupes intégristes à Maurice</i>	218
3.6.4.	<i>Appartenance religieuse versus appartenance communautaire</i>	218
3.7.	MULTICULTURALISME EN SITUATION MAURICIENNE	220

3.8.	INTERCULTURALITÉ OU TRANSCULTURALITÉ : PASSERELLE ENTRE LES CULTURES	225
3.9.	CONCLUSION DU CHAPITRE	226
DEUXIEME PARTIE.....		229
CHAPITRE 4		230
COULEURS AU PARADIS : UNE « ÎLE ARC-EN-CIEL ».....		230
4.1.	INTRODUCTION	230
4.1.1.	<i>Problématique du chapitre</i>	<i>234</i>
4.1.2.	<i>Plan du chapitre</i>	<i>238</i>
4.2.	LES MAURICIENS : UN PEUPLE ARC-EN-CIEL	239
4.2.1.	<i>Couleurs : dans le drapeau mauricien</i>	<i>239</i>
4.2.2.	<i>L'importance de la couleur de peau à Maurice</i>	<i>241</i>
4.2.2.1.	Collecte des données	241
4.2.2.2.	Analyses et interprétations des données	242
4.3.	COULEUR NOIRE : NOMS DES LIEUX EN ÉTUDE	247
4.3.1.	<i>Lieu noir : Le Morne Brabant.....</i>	<i>249</i>
4.3.2.	<i>Couleur de lieu et couleur de peau : Ville Noire</i>	<i>254</i>
4.4.	NOIRE, COULEUR DE LIEU ET DE PEAU : MARQUE D'UNE LIMITE	257
4.4.1.	<i>La situation de Ville Noire</i>	<i>257</i>
4.4.2.	<i>Couleur noire : limite d'une acceptation</i>	<i>268</i>
4.5.	NÉGRITUDE À MAURICE	274
4.5.1.	<i>Les Rastas et la négritude</i>	<i>276</i>
4.5.2.	<i>La négritude : le paradoxe mauricien.....</i>	<i>278</i>
4.6.	CONCLUSION DU CHAPITRE	280
CHAPITRE 5		281
À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE :		
RELATIONS INTERETHNIQUES		281
5.1.	INTRODUCTION	281
5.1.1.	<i>La mondialisation : définitions.....</i>	<i>284</i>
5.1.2.	<i>Problématique du chapitre</i>	<i>289</i>
5.1.3.	<i>Plan de travail</i>	<i>290</i>
5.2.	À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION : L'ÉCONOMIE MAURICIENNE	290
5.2.1.	<i>Économie : un aperçu depuis 1968.....</i>	<i>291</i>
5.2.2.	<i>La mondialisation : développement économique mauricien.....</i>	<i>295</i>
5.3.	LES RELATIONS ENTRE GROUPES À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION	295
5.3.1.	<i>Mondialisation de la culture : le riz.....</i>	<i>296</i>
5.3.1.1.	Le riz et la mondialisation : unité des communautés	297
5.3.1.2.	Le riz à la fête	302
5.3.1.3.	Histoire du riz en général et à Maurice : de la nature vers la culture	307
5.3.1.4.	Le riz et la mondialisation : conséquences	312
5.3.2.	<i>Une histoire coloniale : le rhum.....</i>	<i>315</i>
5.3.2.1.	Le rhum à l'Isle de France et Mauritius : inclusion et exclusion	317
5.4.	RELATIONS INTERETHNIQUES ET CULTURES FACE À LA MONDIALISATION	321

5.4.1. <i>Les religions</i>	321
5.4.2. <i>La musique</i>	323
5.4.3. <i>La littérature</i>	326
5.4.4. <i>Tenues vestimentaires</i>	329
5.5. UNE NOUVELLE MONDIALISATION VENUE DU SUD.....	331
5.5.1. <i>Les impacts sur Maurice</i>	331
5.5.2. <i>Les exclus</i>	333
5.6. CONCLUSION DU CHAPITRE	335
TROISIEME PARTIE	336
CHAPITRE 6	337
L'ALTÉRITÉ À MAURICE : PERCEPTIONS, REGARD, RELATIONS INTERETHNIQUES, DIFFÉRENCES	337
6.1. INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE DU CHAPITRE	337
6.1.1. <i>Plan du chapitre</i>	338
6.2. ALTÉRITÉ, REGARD ET PERCEPTION : THÉORIES.....	339
6.3. RELATIONS INTERETHNIQUES : THÉORIES.....	343
6.3.1. <i>Relations interethniques à Maurice</i>	345
6.4. REGARDS ET PERCEPTIONS DANS LES RELATIONS ENTRE LES GROUPES	345
6.4.1. <i>Les Hindous et les autres</i>	345
6.4.2. <i>Les Tamouls et les autres</i>	349
6.4.3. <i>Les Chinois et les autres</i>	351
6.4.4. <i>Les Musulmans et les autres</i>	355
6.4.5. <i>Les Blancs et les autres</i>	356
6.4.6. <i>Les Créoles et les autres</i>	359
6.4.7. <i>Réflexions sur ce qui a été exposé</i>	363
6.5. LES NOUVEAUX ARRIVANTS : REGARD ET PERCEPTION DES MAURICIENS.....	363
6.5.1. <i>Les Chagossiens</i>	364
6.5.2. <i>Les Rodriguais</i>	366
6.5.3. <i>Les travailleurs Asiatiques</i>	369
6.6. QUAND PORTER UN NOM CHANGE LA VIE DES CRÉOLES : PERCEPTIONS.....	370
6.6.1. <i>Cas numéro 1 : Créole avec un nom musulman</i>	371
6.6.2. <i>Cas numéro 2 : Créole de nom « créole », baptisée, pratiquant l'hindouisme</i>	373
6.6.3. <i>Cas numéro 3 : Créole avec un nom « européen »</i>	375
6.6.4. <i>Cas numéro 4 : Créole portant un « nom de la honte »</i>	376
6.6.5. <i>Analyses de ce qui a été rapporté</i>	378
6.7. REGARD SUR LES COUPLES MIXTES : RELATION INTERETHNIQUE AMÉLIORÉE ? ..	378
6.7.1. <i>Cas numéro 1 : couple Créole et Hindou</i>	380
6.7.2. <i>Cas numéro 2 : couple Créole et Tamoul</i>	383
6.7.3. <i>Cas numéro 3 : couple créole et musulman</i>	384
6.7.4. <i>Cas numéro 4 : couple Créole et Chinois</i>	386
6.7.5. <i>Cas numéro 5 : Hindoue et Européen</i>	387
6.7.6. <i>Regards et perceptions : les couples mixtes et leurs enfants</i>	388
6.7.7. <i>Analyses des études menées sur les couples mixtes</i>	389

6.8.	LES VISITEURS : REGARDS SUR LES MAURICIENS	391
6.9.	CONCLUSION DU CHAPITRE	395
CHAPITRE 7	397
DISCUSSION : BUTS, RÉSULTATS, OBJECTIVITÉS ET LIMITES	397
7.1.	INTRODUCTION	397
7.1.1.	<i>Plan des sujets de discussion de ce chapitre.....</i>	398
7.2.	RÉCAPITULATIF DES FAITS EXPOSÉS ET CRITIQUES.....	398
7.3.	CRITIQUES ET EXPLICATIONS CONCERNANT NOS MÉTHODES	406
7.4.	INTERPRÉTATIONS ET COMPARAISONS AVEC CE QUI EST DÉJÀ CONNU	411
7.5.	LES AUTRES EXPLICATIONS POSSIBLES	414
7.5.1.	<i>Réflexions sur nos résultats.....</i>	417
7.6.	RELATIONS INTERETHNIQUES À MAURICE : LES POINTS DE VUE	422
7.6.1.	<i>Les tentatives visant à établir une relation harmonieuse entre les groupes</i> 423	
7.7.	DES ÉVÉNEMENTS QUE NOUS NE SOMMES PAS PARVENUE À « FIXER »	426
7.7.1.	<i>« Bagarre raciale » de 1968.....</i>	426
7.7.1.1.	Des points de vue opposés d'historiens mauriciens	427
7.7.1.2.	Selon les Musulmans.....	430
7.7.1.3.	Selon les Créoles.....	433
7.7.2.	<i>Émeutes de 1999 : les faits.....</i>	437
7.7.2.1.	1999 vu par des personnes directement concernées et par les autres 442	
7.7.2.2.	Refus de la violence policière ou guerre interethnique déguisée ?..	443
7.8.	DIVISION : À TRAVERS LES LIEUX HISTORIQUES ?	444
7.9.	CONCLUSION DU CHAPITRE	447
CONCLUSION GÉNÉRALE	449
BIBLIOGRAPHIE	467
SOURCES PRIMAIRES	467
SOURCES SECONDAIRES	470
ANNEXE 1	499
ENTRETIEN A	500
ENTRETIEN B	517
ENTRETIEN C	523
ENTRETIEN D	530
ENTRETIEN E	541
ENTRETIEN F	555
ENTRETIEN G	570
ENTRETIEN H	578
ENTRETIEN I	592
ENTRETIEN J	608
ENTRETIEN K	619
ENTRETIEN L	638
ENTRETIEN M	642

ENTRETIEN N	644
ENTRETIEN O	648
ENTRETIEN P	664
ENTRETIEN Q	680
ENTRETIEN R	696
ENTRETIEN S	707
ENTRETIEN T	719
ENTRETIEN U	736
ANNEXE 2.....	746
A.....	747
HYMNE NATIONAL MAURICIEN	747
B : NOMBRE DE TOURISTES À MAURICE EN 2008.....	748
C : NOMBRE DE TOURISTES À MAURICE EN 2010.....	749
D : LETTRE/ ARTICLE DE DARLMAH NAËCK	750
E : QUESTIONNAIRE SONDAGE	755
LISTE DE TABLEAUX	759
LISTE D'IMAGES.....	760
INDEX DE NOMS COMMUNS	763
INDEX DES NOMS PROPRES.....	765
SOMMAIRE.....	766

Introduction générale

Visitant l'île Maurice au 19^e siècle, Mark Twain écrivait dans «*Following the Equator*» que c'était le seul endroit au monde où les habitants ne demandaient pas au visiteur, «Comment trouvez-vous notre pays ?» Ce trait distinctif a persisté dans le temps : «c'est le citoyen qui parle de Maurice, sans demander son avis au visiteur. L'un dira que Dieu créa cette île avant le paradis, lequel n'en serait qu'une copie, tandis qu'un autre verra de l'exagération dans ces affirmations et accusera les deux principaux villages, Port-Louis et Curepipe, d'être bien loin de la perfection paradisiaque, personne ne vivant à Port-Louis sans y être obligé, et ajoutera que Curepipe est le plus humide et le plus pluvieux des lieux sur terre» (Twain, 1925 : 293). Entre ces deux images opposées, seule est utilisée aujourd'hui celle qui présente Maurice comme un lieu paradisiaque, dont une divinité se serait inspirée pour créer le paradis.

Nous sommes «Créole»¹ et nous sommes née à Maurice, sujet de notre travail. Historiquement, le terme «créole» a d'abord été utilisé à Maurice pour désigner les Européens nés dans les îles (cf. le sonnet de Baudelaire à une dame créole), puis l'on trouve l'expression «esclave créole», apparue pour distinguer l'esclave local de l'esclave «bossale», qui venait de débarquer d'Afrique. L'expression «*General population*» subsume ces deux origines et les descendants européens, le Blanc. Le «*indentured labour*», arrivé après l'esclavage, a toujours été identifié par son lieu d'origine (Madras, Calcutta, Bombay, Hakka, Cantonais, etc.).

¹ Nous allons utiliser la majuscule dans les noms qualifiant les membres de chaque groupe, comme s'ils étaient des nationalités, car les Mauriciens se présentent d'abord par le nom de leur communauté d'appartenance, quand ils sont à Maurice, avant de se qualifier de Mauricien.

Nous avons choisi l'utilisation du «nous» de majesté telle que l'évoque Grevisse, dans *Le Bon Usage*, 13^e éd. (1993), § 429, a, 1^o, p. 659 et § 631, a, 2^o (notamment la remarque), p. 961/962, de la 14^e édition (2008), § 438, 1, a :

Quand les pronoms personnels «nous» et «vous» sont employés pour un seul être (§ 655), l'adjectif, attribut ou épithète, le participe passé qui s'accorde normalement avec ces pronoms, se mettent au singulier (et au genre correspondant au sexe de la personne).

Les Créoles de Maurice sont aujourd'hui ceux qui n'ont pas une descendance unique et qui n'appartiennent à aucune autre ethnie en présence sur l'île. Beaucoup de Créoles mauriciens ont un ancêtre africain, certains ne l'ont pas, mais sont métissés quand même, tandis que d'autres, étant clairs de peau, réfutent leur ascendance africaine, s'ils en ont une.

Notre étude a pour sujet principal les Créoles, que nous définissons ici de façon générale et succincte avant de les définir dans le chapitre 4 plus en détail et en relation avec les particularités des Créoles de Maurice. La définition de ces derniers est en rapport direct avec la couleur de la peau, que nous traitons dans ledit chapitre. Voyons d'abord la genèse du terme «créole». Il a vu le jour durant la période colonialiste, quand il était utilisé pour qualifier les nombreuses personnes déracinées et déplacées pour servir d'esclaves dans les plantations et ainsi participer à la croissance économique de certaines colonies, telles que la Louisiane, la Jamaïque, Trinidad, les îles de la Réunion et Maurice (Eriksen, 1999 : 2), donc, à la fois dans les Caraïbes et dans l'Océan Indien. Le terme *créole* trouve son origine dans celui de *criollo* qui qualifiait en espagnol tout européen né dans le Nouveau Monde, par opposition à *peninsulares*. Aujourd'hui, il existe un terme similaire à La Réunion, où tous ceux qui sont nés sur l'île, quelle que soit leur couleur de peau, sont appelés *Créoles*, usage historique ancien existant également dans les Antilles françaises, par opposition aux *Zoreils*², désignant les personnes nées en France métropolitaine (Ibid). À Trinidad, le terme *créole* est parfois utilisé pour désigner l'ensemble des Trinidiens, à l'exception de ceux d'origine asiatique (Ibid). Au Surinam, un Créole est une personne d'origine africaine, alors que dans les pays voisins, comme la

² Nous avons demandé la raison de cette qualification à une famille réunionnaise qui habite en France et elle nous a répondu que c'est parce que les Réunionnais trouvent que les Métropolitains sont durs d'oreille. Ils demandent souvent que les choses leur soient répétées en tendant l'oreille.

Guyane française, un Créole est une personne qui a adopté un mode de vie à l'europpéenne (Ibid).

Selon l'usage en ethnographie, celui qui parle doit se définir par rapport à son sujet pour cerner, et limiter au mieux, les inévitables *a priori*³ (Dufoulon, 1998 ; Rapport & al., 2000 ; Boswell, 2006 ; Géraud & al., 2007). Il convient donc de définir la place du chercheur, que Serge Dufoulon qualifie «d'ethnologue métis», puisqu'il va observer et explorer «un paysage, des pratiques et des gens» qu'il connaît peut-être. Le sociologue Serge Dufoulon, citant Schwartz (1993 : 13), compare la position du chercheur travaillant sur les membres de sa communauté d'appartenance comme «un individu singulier qui se fait l'ethnologue de son propre milieu, celui auquel il appartient encore largement même s'il est engagé dans la tentative incertaine et difficile d'en sortir» (Dufoulon, 1998 : 9). Schwartz utilise les termes «d'ethnologue indigène» pour qualifier cette position (Ibid).

Nos ancêtres sont originaires d'Asie, d'Europe et d'Afrique, continent que nous mentionnons, même si notre famille refuse cette dernière affiliation. Il s'agit d'un refus commun à de nombreux Créoles mauriciens, l'Afrique étant implicitement rattachée au douloureux passé de l'esclavage. D'après l'arbre généalogique que nous avons construit avec l'aide des membres de notre famille, nous avons une grand-mère maternelle bretonne, arrivée à Maurice à la fin du 19^e siècle, elle-même fille d'un Breton et d'une Irlandaise. Notre grand-père maternel, né à Maurice, est d'origine indienne, son père étant un Indien libre, arrivé à Maurice dans la deuxième moitié du 19^e siècle, donc sûrement un «indentured labourer» (travailleur engagé), mais nous n'en avons aucune confirmation. Nous portons un nom d'origine

³ À ce sujet, voir la page 49 et l'importance du double regard externe/interne.

germanique⁴ parce que notre arrière-arrière-grand-père paternel, supposé⁵ d'origine alsacienne, est probablement arrivé sur l'île au début du 19^e siècle ; il a eu des enfants avec son employée indienne. À la mort de cette dernière, il s'est marié avec une femme de son milieu, d'origine européenne et née à Maurice, d'où une partie de la famille blanche de peau et l'autre partie noire ou métissée. Selon nos parents, la partie africaine vient du fait que la sœur de notre grand-père maternel a épousé un descendant d'esclave. Mais il existerait une «branche» africaine du côté de notre père aussi, bien que nous n'en ayons pas trouvé les origines, dans l'impossibilité de mener de plus amples recherches, faute de documents historiques. Nous sommes, quant à nous, la descendante de la Bretonne et de l'Indien né à Maurice, pour la partie maternelle ; du petit-fils de l'Alsacien et de l'Indienne d'une part et d'une fille née à Maurice, du côté paternel. Cette dernière est notre grand-mère, mais nous n'avons trouvé aucune information quant à ses origines. Beaucoup d'esclaves étaient en effet dépouillés de leur identité, leurs noms n'apparaissent donc pas dans les archives. La descendance africaine du côté de notre mère est par ailleurs complètement dénigrée : par un mauvais jeu de mots, l'on pourrait dire que c'est la face obscure de l'histoire de notre famille. La sœur de notre grand-mère paternelle ayant épousé un Chinois, nous avons aussi une «branche» de cousins chinois. Par ce rapide tour d'horizon dans la vie de nos ancêtres, il apparaît clairement que nous appartenons à la communauté créole, ce qui aurait pu nous poser un problème d'objectivité, tout au long des recherches que nous avons menées dans le cadre de ce travail. C'est donc tout naturellement que nous avons été en contact, dès notre

⁴ Ce qui porte souvent à confusion, par exemple lors des colloques où nous sommes attendue en tant qu'Allemande et en France, où régulièrement on nous prend pour une Alsacienne ou Lorraine, quand nous donnons notre nom au téléphone.

⁵ Nous nous basons sur ce que nous ont rapporté les membres de notre famille.

plus tendre enfance, avec plusieurs langues dont le kreol morisien⁶, un dialecte indien parlé par notre grand-père, le français et l'anglais pratiqués par nos grands-parents et arrière-grands-parents. Dans la société mauricienne, nous étions en contact avec des dialectes chinois, probablement le hakka ou le cantonais, à travers les parents de collègues de classe ou les boutiquiers chez qui nous allions faire nos courses ; du bhojpuri par les collègues de notre père. Toutes ces langues sont également présentes dans les médias mauriciens et pratiquées dans les différentes communautés.

Il nous faut mentionner la portée du terme « communauté » dans la société mauricienne. Quand on parle de communautés à Maurice, elle se rapporte avant tout à la notion de culture⁷, mais cela dépend du contexte dans lequel le terme est utilisé. La notion de « communauté » fait principalement référence à la religion, mais elle est également associée à la culture ancestrale, puisqu'à la question « qu'elle est votre communauté ? », le Mauricien répond souvent qu'il est Musulman, Créole (Chrétien/Catholique) ou Hindou, selon sa religion d'appartenance.

La chercheuse suisse Sandra Carmignani⁸, auteure d'une thèse sur la mémoire des esclaves à Maurice, a présenté la façon dont lui en était venue l'idée, en se limitant à dire qu'elle n'était pas mauricienne, sans pour autant ressentir le besoin de justifier ses origines. Créole enquêtant sur sa propre communauté et ayant vécu au Malawi, où ses parents travaillaient pour une industrie sucrière, Rosabelle Boswell a dû, en revanche, expliquer qu'elle ne faisait pas de la politique, mais faisait

⁶ Nous faisons la différence entre les trois termes suivants dont l'orthographe diffère : « kreol morisien », « Créole » et « Mauricien ». « Kreol morisien » correspond à la langue créole parlée à Maurice. « Créole » renvoie à un des groupes de personnes vivant à Maurice. Enfin, « Mauricien » fait référence aux habitants de Maurice et qualifie ce qui vient de cette île.

⁷ Notion que nous traitons en détail dans le chapitre 6.

⁸ Sa recherche s'intitule *Mémoires déchaînées autour du Morne. Esclavage, créolité et patrimoine à l'île Maurice*, publié à l'UNIL (Université de Lausanne, Suisse), en 2011.

uniquement des recherches anthropologiques (Boswell, 2006 : 1). De la même façon, nous tenons à préciser que nos recherches ne sont nullement politiques, mais purement anthropologiques. Malgré nos efforts pour rester objective en tous points, nous sommes cependant consciente d'un risque possible de subjectivité involontaire.

Carmignani dit avoir découvert cette île lors d'un voyage. Pour notre part, nous y sommes née, nous y avons vécu pendant vingt ans, avant de partir nous installer en France. Nous n'avions alors aucune intention d'étudier notre pays natal, encore moins dans le cadre d'un mémoire de Master à l'Université de Savoie d'abord et dans celui d'une thèse de doctorat à l'Université de Grenoble ensuite. Nous sommes diplômée d'un Master *Langues et Cultures européennes* avec la mention «Civilisation». La Civilisation est un domaine de recherche qui se trouve au carrefour de plusieurs méthodologies des sciences sociales et qui s'appuie sur celles-ci. C'est le domaine dans lequel veut s'inscrire cette thèse. Ce dernier se trouve au carrefour de plusieurs méthodologies des sciences sociales, qu'il faut faire «cohabiter». La Civilisation peut tout aussi bien prétendre à une méthodologie basée sur la Sociologie, mais également sur l'Anthropologie physique, sociale ou culturelle, ainsi que sur la Géographie physique et humaine. «Les études de civilisation, basées sur un substrat interdisciplinaire, notion très en vogue dans les années 1970, sont une branche de l'anglicisme qui est née après mai 1968.» La Civilisation est un dérivé de l'étude de langue, qui n'a pas d'ancrage disciplinaire ferme, elle s'appuie sur diverses méthodologies, dialoguant ainsi avec les disciplines telles que la linguistique, la littérature, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, parfois même avec l'ethnologie et la psychiatrie. Ainsi, cette discipline, selon la britanniste Élisabeth Gaudin, «est épistémologiquement impossible à définir». Ce qui fait toute la difficulté, mais également la liberté de choix de méthode. La présente thèse utilise celles ayant

trait à l'étude des populations et en particulier des minorités, étude de documents, d'événements, analyses politiques, statistiques et travail sur le terrain. À l'Université de Savoie, les Masters de Langue (LCE) sont regroupés au sein de ce Master et il y a une mutualisation intégrale des cours. Notre sujet portait sur l'étude de la population, de la société d'un pays du *Commonwealth*, dont l'anglais est une des langues officielles acceptées comme telles. Nous avons été encouragée dans ce sens par notre directeur de mémoire, le Professeur Robert Griffiths. Au départ, nous avions deux sujets, l'un portant sur l'implication de la Grande-Bretagne dans la guerre en Iraq et l'autre sur l'identité nationale à Maurice. Selon le Professeur Griffiths, le premier sujet était déjà beaucoup traité, alors que le second était assez original et méritait sûrement d'être creusé. Pour le titre et la méthodologie de recherche, nous avons été aidée par le Professeur Micheal Kohlhauer. Après avoir travaillé sur la nationalité mauricienne, aidée et conseillée dans nos recherches bibliographiques par notre directeur de mémoire et notre actuelle directrice de thèse, la Professeure Susanne Berthier-Foglar, nous nous sommes aperçue que nous avions entrouvert une porte vers un monde qui nous était jusqu'alors totalement inconnu et qu'il fallait ouvrir complètement cette porte pour y accéder, aidée également par notre codirecteur de thèse, le Professeur Georges Véronique, linguiste, spécialiste du kreol morisien. En effet, nous avons toujours vu Maurice de l'intérieur, avec ses us et coutumes, ses interdits et ses non-dits, mais lors de notre voyage de recherche en 2008, alors que nous vivions en France depuis plusieurs années, nous avons compris que nous ne portions plus le même regard sur notre île, que notre vision avait évolué, tout comme nous, qui n'y étions pas retournée depuis plus de dix ans. Même le regard que les Mauriciens portaient sur nous avait évolué, d'ailleurs. Quand nous vivions à Maurice, nous étions une «petite Créole de rien du

tout»⁹, ethnonyme pouvant être assez péjoratif suivant l'intonation de la personne qui le prononçait, puisque nous appartenions au groupe¹⁰ comprenant des descendants d'esclaves. En menant des recherches sur l'identité nationale, nous avons constaté que pour nos compatriotes nous étions toujours Créole mais une Créole qui avait réussi parce qu'elle était partie «*lot pei*»¹¹ (dans un autre pays). Pour les besoins de notre mémoire, nous avons visité des villages dans les parties nord et sud de l'île, ainsi que certaines banlieues de Port-Louis, là où les touristes ne s'aventurent quasiment jamais. En regardant cette île avec des yeux à la fois de Mauricienne et d'Européenne, nous avons redécouvert certaines parties de Tranguébar¹², les Pailles et Roche-Bois¹³, la pauvreté, voire la misère, dans laquelle vivaient et vivent encore certains Créoles, ceux de «notre race»¹⁴. Nous nous sommes souvenue que quand nous étions enfant, puis adolescente, nous étions déjà consciente de cette misère qui nous révoltait et que nous voulions combattre, sans pour autant être capable de mettre un nom sur cette volonté, sans vraiment comprendre la raison de cette révolte et surtout sans savoir comment faire. Tout comme nos camarades, nous n'étions pas riche. Nous vivions dans une cité du CHA¹⁵, mais nous savions qu'il y avait des gens bien plus pauvres encore. Aussi, avons-nous trouvé un moyen d'agir par l'intermédiaire du Conseil des Jeunes, qui avait été créé pour la venue du Pape Jean Paul II dans l'île, à l'approche d'un Noël par un petit groupe de Catholiques. Nous participions aux distributions de repas chauds aux sans-abris de certains quartiers de

⁹ Nous avons entendu l'utilisation de ce terme pendant nos séjours.

¹⁰ Il n'est pas question ici de groupe social, car il regroupe un ensemble d'individus ayant une situation et des activités communes et une conscience d'appartenir au même groupe. En opposition, le groupe d'appartenance est le groupe d'origine de l'individu, qui peut choisir d'y rester ou de le quitter.

¹¹ «*Lot peï*» se prononce comme «lotte péï», le «e» se prononce «é» en kreol morisien.

¹² Que l'on prononce, «*Tringbar*» en kreol morisien.

¹³ Les banlieues de Port-Louis, la capitale.

¹⁴ Race a une signification différente de celle des Américains et nous expliquerons sa signification plus en avant dans le chapitre 3, consacré à ce concept.

¹⁵ Central Housing Authority, organisme gouvernemental qui construit des maisons et des blocs de maisons, à l'origine pour les sinistrés des cyclones et ensuite pour les pauvres.

Port-Louis, que nous invitions dans une salle à côté de la Cure de l'église de l'Immaculée Conception et auxquels nous offrions un vêtement propre en guise de cadeau le soir de Noël. Le Père Henri Souchon¹⁶ encourageait cette initiative naissante. Certes, ce n'était pas le Resto du Cœur, mais nous avons l'impression d'être utiles et avons continué pendant un certain temps, mais ensuite plusieurs d'entre nous sont partis à l'étranger. Les scouts de Port-Louis, qui en étaient membres, ont continué à s'en occuper, mais cela n'a pas duré. Nous avons été heureuse de pouvoir faire quelque chose d'utile pour remédier, pendant un court moment, à la misère qui nous entourait. Notre récompense était le sourire, parfois les larmes de joie et les remerciements, de tous ces mendiants que nous pouvions trouver dans les rues de Port-Louis. Nous avions un toit et nous mangions à notre faim, contrairement à ces personnes qui passaient la plupart de leurs nuits seules sur les trottoirs. Nous souvenant de notre sentiment de révolte de cette époque-là, malgré la distance qui semblait s'être installée entre «zot» (eux) et nous, en 2008 nous ne pouvions rester insensible au sort des laissés-pour-compte.

Entretiens, nous avons aussi appris l'histoire des Chagossiens que, comme beaucoup de Mauriciens, nous ne connaissions que de manière très succincte, sans toutes ses ramifications. À leur sujet aussi des souvenirs remontaient à la surface, car dans la cité où nous avons grandi, vivait une dame que tout le monde désignait en disant, «*sa ene zilwaz sa. Pa frekent li*» (c'est une iloise, ne la fréquente pas)¹⁷. Enfants, nos camarades et nous, nous sommes longtemps demandés pourquoi il ne fallait pas la fréquenter et si c'était parce qu'elle avait la peau claire, les cheveux roux

¹⁶ Figure incontournable de l'église catholique à Maurice. Il a été prêtre pendant 60 ans, avant de prendre sa retraite en 2010. Décédé le 15 septembre 2013 à l'âge de 90 ans, il était de ceux qui critiquaient ouvertement le gouvernement dans ses sermons et avait ouvert son église, l'Immaculée Conception à Port-Louis, aux autres communautés de l'île pour certaines de leurs fêtes religieuses et il s'habillait dans les couleurs représentatives de chaque communauté, pour célébrer les messes en leur honneur.

¹⁷ Le terme «iloise» qualifie à Maurice les personnes issues des Chagos, plus particulièrement de Diego Garcia.

et crépus. De son côté, elle interdisait aussi à ses enfants de venir jouer avec nous. En réponse à nos questions, nos parents et nos voisins nous répondaient simplement qu'elle n'était pas comme nous. Cela nous suffisait, nous passions donc à autre chose, plus de notre âge. Mais en 2008, ce type de situation ne pouvait que nous interpeller, tout comme celle de beaucoup de Créoles se refusant comme tels. En 2008 il nous revenait la question du pourquoi, enfant, il nous était interdit de fréquenter une personne, sous prétexte qu'elle était *mazambic*¹⁸. Concernant nos ami(e)s musulman(e)s ou hindou(e)s¹⁹, c'était tout aussi problématique, puisqu'ils (elles) étaient des «*laskars*» ou des «*malbars*» (termes péjoratifs indiquant Musulmans et Hindous respectivement), donc «*pa nou ras*» (pas de notre race)²⁰. Certaines autres familles créoles de la cité n'interdisaient pas à leurs enfants de jouer avec ceux des autres communautés, mais ensuite, quand les mères discutaient entre elles, des choses se disaient toujours sur les «Autres». Lors des visites pour nos recherches, nous avons retrouvé cette atmosphère étouffante, qui oblige à surveiller chaque mot prononcé, les non-dits et sous-entendu qu'on doit constamment décrypter à travers un regard échangé, un mot prononcé. Une Mauricienne de 96 ans résumait ainsi cette particularité de la société mauricienne, «*tou manze bon pou manze pa tou coze bon pou coze*» (tous les plats sont bons à consommer, mais tous les mots ne sont pas bons à dire)²¹.

En 2008 nous étions allée à Maurice en ayant en tête le monde de notre enfance et nous avons découvert que certaines choses n'avaient pas changé,

¹⁸ Ce terme signifie «avoir les cheveux crépus», à Maurice.

¹⁹ Même si la communauté hindoue est issue de l'Inde, les descendants indiens de foi hindoue sont appelés «Indien» en kreol et «hindou» en français, ceux de foi musulmane sont appelés «lascar» en kreol ou «musulman» en français et ainsi de suite. Cela ne concerne pas les Créoles, qui sont en majorité Catholiques, mais qui ne sont pas appelés comme tels. Nous expliquerons cette appellation dans les chapitres 3 et 4.

²⁰ Ceci tend à changer, même si les «anciens» et surtout les politiciens continuent à vouloir garder le clivage entourant les groupes ethniques.

²¹ Tous les Mauriciens connaissent cet adage.

contrairement à d'autres, et nous avons ressenti le besoin d'étudier de plus près ce peuple qui était le nôtre, ce peuple que nous croyions connaître, mais que nous (re) découvriions, cette société qui nous paraissait parfois si étrangère, mais toujours aussi accueillante, d'où le paradoxe. Nous pensions être la seule à avoir ces impressions, mais, lors de nos visites, nous rencontrions d'autres Mauriciens émigrés qui nous faisaient part des mêmes sentiments, mais dans l'incapacité de les partager avec leur famille, pour ne pas être qualifiés de «fiers».

C'est donc avec un état d'esprit que nous espérons objectif que nous avons entrepris ce travail, nous imposant un regard étranger, puisque les Mauriciens nous considèrent parfois comme telle, du fait de notre nationalité française et de notre accent modifié. En 2012, dans un foyer catholique où nous résidions, plusieurs personnes pensaient que nous étions une Malgache, une Mexicaine ou une Sud-Africaine ayant émigré depuis longtemps en France. Lorsque nous leur demandions «Et si nous étions Mauricienne tout simplement ?», ils nous répondaient, d'un air étonné, «Ah bon ! On n'aurait pas cru». Ce à quoi nous répondions, «Mauricienne, née à Maurice, qui a pris la nationalité française, c'est tout». Par notre capacité de ressentir très nettement les subtilités dans certains gestes et dans les regards échangés, nous nous sommes aperçue que quand ils ne savaient pas que nous étions mauricienne, les gens répondaient à nos questions et se confiaient plus facilement, attitude qui changeait quand nous nous présentions comme telle.

Cette connaissance des regards échangés, des non-dits et des sous-entendus a facilité notre travail sur le terrain. Forte de ce que nous connaissions de Maurice, tout en prenant soin de ne pas polluer nos renseignements avec nos connaissances

personnelles, nous avons pu étudier plus facilement les régressions, évolutions ou stagnations dans les relations interethniques et entre communautés.

En allant ponctuellement à Maurice, nous nous sommes sentie plus mauricienne que quand nous y vivions. Aujourd'hui nous ne souhaitons plus y vivre, pour des raisons personnelles, mais surtout parce que la France nous a beaucoup apporté dans notre développement personnel et qu'elle peut encore beaucoup nous apporter sur d'autres plans, ce dont nous lui sommes reconnaissante. Nous ne souhaitons plus revivre définitivement à Maurice, même si aux yeux des Français nous restons une Mauricienne, bien que nous ayons adopté leur nationalité et que nous ayons des ancêtres français ; mais ne sommes-nous pas tous enfants du monde, génétiquement multiples ?

Nous avons intitulé notre sujet «Les relations intergroupes, interethniques, intercommunautaires dans un pays pluriculturel : le cas des "Créoles" à l'Île Maurice». Nous avons utilisé le terme «relations», au pluriel dans notre titre puisqu'il existe différentes sortes de relation, parce que nous étudions les différents liens qui peuvent exister entre les groupes, d'où l'utilisation du préfixe «inter», signifiant «entre» les groupes, entre les ethnies et entre les communautés. Nous avons privilégié les trois appellations par la conviction qu'avant de qualifier les différents groupes vivant à Maurice, il convenait d'étudier chaque terme, afin de déterminer le plus adéquat à utiliser à l'intérieur du pays, sans prendre en compte les îles alentour, même celles faisant partie de Maurice. Quand on parle d'un pays, on emploie le singulier, mais, dans l'intitulé de notre thèse, nous qualifions Maurice de «pays pluriculturel», expression qui sous-entend les origines et cultures diverses de sa population. Enfin, le mot «Créoles», placé entre guillemets pour ses différentes

définitions suivant le pays qui l'utilise, fait ici l'objet d'une étude générale et en situation mauricienne, où il a sa propre définition.

Le cadre théorique de notre étude des relations entre les groupes de Mauriciens sera fondé sur des concepts clés tels que la nation, la religion, la multiculturalité, l'interculturalité et la transculturalité, la race et son pendant négatif, c'est-à-dire le racisme, ou encore l'ethnie et son pendant négatif, c'est-à-dire l'ethnocentrisme. Ces concepts, qui seront définis et traités plus en détail dans le chapitre 3, sont tous étroitement liés à l'appréhension de la relation qu'entretiennent les groupes ethniques entre eux, mais également entre les Créoles de différents sous-groupes. Le concept «race» a, en effet, une connotation particulière dans la société mauricienne où il est utilisé non seulement pour qualifier des groupes, mais aussi dans la vie de tous les jours, comme nous l'étudierons dans le chapitre consacré à cet effet. Alors que le concept d'ethnie est principalement utilisé par les chercheurs, très peu, presque inutilisé dans la société mauricienne. Le concept de «nation» est, par contre, très utilisé dans la vie de tous les jours des Mauriciens, définissant les Créoles de descendance africaine. La religion quant à elle est incontournable dans l'étude de relation intergroupe, interethnique et intercommunautaire. Elle joue un rôle primordial dans la vie de chaque Mauricien. Nous avons constitué notre cadre théorique autour des concepts de «multiculturalité», d'«interculturalité» et de «transculturalité» même si l'on peut argumenter que ces concepts sont obsolètes dans le cas de Maurice puisqu'il n'y a pas de loi multiculturelle et pas de peuple autochtone. Notons toutefois le caractère pluriel de la société, nécessitant d'étudier les relations entre les groupes en se basant également sur ces concepts, qui ont été ensuite étudiés et testés sur le terrain, dans le cadre d'enquêtes, de sondages et d'interviews. Certains de ces

derniers, nous ayant principalement aidé dans la construction de nos réflexions, sont retranscrits dans les annexes 1 et 2. L'étude de la constitution du groupe «créole», de son évolution et de son devenir dans la société postcoloniale mauricienne constitue le thème central pour comprendre les relations entre les groupes. Il convient d'étudier comment l'entreprise coloniale a engendré le groupe créole principalement à cause de l'esclavagisme, comment ce groupe coexiste avec le groupe des engagés, autre effet colonial. Il convient de comprendre comment tout cela perdure en situation postcoloniale, fournissant un miroir intéressant du sort des subalternes (cf. Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*).

Maurice est un petit pays, infiniment complexe sur le plan des rapports intercommunautaires. Cette île a été une colonie française pendant deux siècles environ et est devenue par la suite une colonie britannique avant l'accession à son indépendance et son affiliation au Commonwealth of Nations, communément appelé le Commonwealth, dirigé par le souverain du Royaume-Uni. Association d'anciennes colonies ou protectorats de l'Empire britannique depuis 1947, Maurice a rejoint les autres ex-colonies en 1968, année de son indépendance, la liant ainsi aux 53 autres pays par leurs intérêts communs tout en restant autonome.²² Ce désir de l'ancien Empire de regrouper ses ex-colonies serait une manière de ne pas perdre une certaine forme de pouvoir et de retrouver sa dignité selon John Darwin²³ (Darwin, 13 juil. 2011). Les populations de ces pays se composent de diverses ethnies, cultures

²² Définition du Dictionnaire du Commerce International, URL : <http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/commonwealth.html>

²³ John Darwin est Maître de conférences en histoire du Commonwealth à l'Université de Beit au Nuffield College, Université d'Oxford.

et religions. Selon le site du Parlement du Canada, ces populations combinées représentent «environ le tiers de la population mondiale»²⁴.

Il est impossible de faire le tour exhaustif et définitivement arrêté de la question de relation entre groupes d'humains, car les gens changent et les mentalités aussi. L'étude d'un peuple, si petit soit-il, nécessite le travail de toute une vie. Nous nous interrogeons sur les relations des Créoles à Maurice avec les autres communautés, ainsi que sur les relations internes entretenues par les sous-groupes de Créoles. Sont-elles faciles, compliquées, simples ou tendues ? Lorsque nous observons qu'elles sont difficiles, nous nous interrogeons sur les origines de ces difficultés. Mais il convient de ne pas négliger la question du «malaise créole», soulevée par le Père Roger Cerveaux, de comprendre en quoi cette notion peut freiner les relations entre les Créoles et les autres groupes ethniques ou communautaires. Cette étude, nous l'espérons, répondra aux questions que nous nous posons sur la raison pour laquelle les Créoles semblent faire l'objet de discriminations de la part des autres groupes, mais également de certains groupes de Créoles par d'autres. L'incapacité à surmonter le communautarisme et ses effets néfastes est une constante des anciennes colonies. Les affrontements ethniques, larvés à Maurice, sont plus violents ailleurs. Nous cherchons donc à montrer que les Créoles subissent plus que les autres groupes des discriminations, principalement ceux d'entre eux qui ont des ancêtres esclaves, même si pour certains groupes ce fait reste tabou. Ces discriminations, que nous avons observées lors de nos enquêtes de terrain et qui sont validées par le rapport *Truth & Justice Commission*, limitent les relations et les interactions entre les Créoles descendants d'esclaves

²⁴ Source : Parlement du Canada Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du commerce international. URL : <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/aefa/dpk/home-f.htm>

avec les autres groupes de Créoles qui, soit rejettent leur africanité, soit n'ont pas d'ancêtres africains. Elles limitent aussi les relations avec les autres communautés, le tout étant manifestement tendu. Il existe une certaine discorde, même parmi les Créoles, qui ne conduit pas nécessairement à une quelconque «bagarre», mais ceux d'entre eux qui n'ont pas d'ancêtres africains ou qui rejettent leur africanité ne soutiennent pas ou méprisent ceux qui revendiquent leur appartenance à l'Afrique en acceptant leurs ascendances d'esclaves.

Pour ce qui est de la construction de notre thèse, nous avons développé et classé nos réflexions en trois grands axes. Le premier regroupe les méthodes indispensables à nos recherches, la façon dont Maurice a évolué, comment sa population est devenue plurielle et enfin les concepts nécessaires à la définition des groupes en présence. Le deuxième nous amène à nous poser des questions concernant les couleurs dans un pays «arc-en-ciel» et l'impact de la mondialisation sur un pays multiethniques. Le dernier regroupe diverses notions entourant le regard et la perception, l'évaluation de nos résultats et la discussion sur nos limites.

Malgré notre connaissance de l'île, cette thèse ne prétend pas répondre à toutes les questions la concernant. Nous tenterons de répondre principalement aux questions que nous nous posons touchant les relations des autres groupes, les autres ethnies avec les Créoles, ces derniers étant au centre de notre étude. Nous analyserons également les relations entre les différents sous-groupes de Créoles, afin de comprendre pour quelle raison il y a division dans leur communauté, pourquoi ils semblent être les rejetés du «miracle» économique mauricien. Pourquoi certains sous-groupes de Créoles semblent-ils avoir du mal à établir de bonnes relations avec les autres groupes ? Sont-ils responsables de cette situation ou en sont-ils les

victimes ? Cela nous amènera à nous questionner sur d'éventuelles discriminations raciales à l'encontre de cette sous-communauté et, en cas de réponse positive, à essayer d'en comprendre les raisons. Mais la question centrale reste : pourquoi ce groupe semble-t-il subir plus que les autres des discriminations ? Leurs ancêtres esclaves auraient-ils légué aux Créoles une nouvelle forme de chaînes, faisant d'eux des esclaves modernes d'un autre genre ? Leur aurait-on donné la liberté de faire ce qu'ils veulent tout en leur ôtant les moyens d'y parvenir ? Ont-ils une part de responsabilité dans leur situation, puisque beaucoup de Mauriciens le pensent ? Voilà des questions auxquelles nous tenterons de répondre tout au long de notre travail, ce qui en entraînera nécessairement d'autres, suivant les thèmes abordés.

Cette série de questionnements est un prolongement de la problématique commencée avec notre mémoire de Master, qui concernait l'identité nationale. Il s'agit de resserrer notre analyse autour de la question de l'ethnicité ou plutôt des ethnicités en présence et de leurs interactivités, dans un pays multiethnique tel que l'Île Maurice. Dans la présente réflexion, nous allons d'abord nous intéresser à la définition de chaque groupe, pour savoir dans quelle mesure ils sont des communautés et quelle est leur position dans la société mauricienne. Nous les étudierons sur le terrain, à la recherche d'éventuelles disparités. Il conviendra de synthétiser l'évolution du concept de l'ethnicité, pour savoir s'il est applicable à la situation mauricienne et comment. L'étude de l'ethnicité à Maurice demande une attention particulière, car pour la grande majorité des Mauriciens il est avant tout question de race et de religion, plutôt que d'ethnie. Nous étudierons donc en parallèle ces deux concepts, race et ethnie, ainsi qu'ethnicité et groupe ethnique, en mettant en évidence leur évolution à travers le temps dans la vie des Mauriciens.

Il est indéniable que vue depuis d'autres pays, ceux d'Europe par exemple, Maurice représente une réalité culturelle attrayante, un modèle à suivre de coexistence des ethnies. Il est vrai que les groupes en présence ont jusqu'ici réussi à vivre plus ou moins en harmonie, tels d'habiles marins de divers horizons embarqués sur un navire voguant sur les océans au gré des intempéries : véritable symbole, dans la rue principale de Grand Baie, une église fait face à une mosquée. Mais jusqu'à quel point cette harmonie est-elle réelle ? D'un point de vue historique, l'Île Maurice a souvent dû faire face à des agitations sociales entre ses groupes, révélateurs d'une tension latente dans la société. Cette tension est d'ailleurs assez palpable quand on y vit au quotidien, mais est-elle due à la promiscuité dans laquelle vivent les groupes, à la peur de l'autre, ou à d'autres raisons qu'il conviendrait de définir ? C'est probablement un «challenge» de chaque jour que de faire cohabiter les multiples différences historiques, culturelles et économiques, mais aussi à travers l'Altérité. Nous concentrant sur son histoire, nous pouvons considérer cette petite île comme un laboratoire, un phare, un creuset d'expériences des cultures de différents pays du monde, mais il est vrai qu'elle peut donner l'image d'une poudrière, d'un volcan endormi, prêt à exploser à la moindre étincelle.

Dans un pays, qui a été tour à tour une colonie hollandaise, française et britannique, les questions entourant le post-colonialisme ne peuvent être contournées, surtout dans le rapport entre tous les groupes en présence que nous étudions. Notre questionnement se porte donc sur la façon dont les esclaves, qu'ils soient bossales, créoles etc., s'agrègent pour exister comme groupe social, groupe vecteur d'une nouvelle langue et de nouvelles pratiques culturelles, comme le montrent, tout au long de leur travail, Lepage et Tabouret-Keller dans «*Acts of identity. Creole-based approaches to languages and ethnicity*». Quel est le sort des

descendants d'esclaves dans une société postcoloniale où les rapports de domination coloniaux, régimes coloniaux français et anglais versus esclaves dans leur diversité, ont été remplacés par de nouveaux rapports nationaux, les bourgeoisies nationales hindoue, musulmane et chinoise en plus des descendants des colons blancs versus les descendants des esclaves qui font largement partie de la communauté créoles d'aujourd'hui ? Comment les rapports de domination de l'esclavagisme, régis par le *Code Noir*²⁵, ont-ils été remplacés par de nouvelles formes de domination ?

Afin de répondre aux questions concernant l'interaction entre les groupes, qui font la fierté des Mauriciens aujourd'hui partout sur la planète, nous devons d'abord comprendre comment ils se sont formés. Pour ce faire, l'accent doit être mis sur le rôle qu'ont joué, et que jouent encore aujourd'hui, les colonisations, savoir que les ancêtres des Mauriciens d'aujourd'hui ne sont pas arrivés sur l'île de la même façon et avec le même rêve, le même souhait de trouver ou de créer un monde meilleur. La venue de ces hommes et de ces femmes a été parfois libre, très souvent contrainte, selon qu'ils sont arrivés en colons ou en esclaves. Aussi, pouvons-nous émettre l'hypothèse qu'il n'est pas si simple, qu'il est même très difficile, de vivre dans un pays à la culture plurielle. Dans le cas contraire, comment expliquer le fait que tant de Mauriciens veulent quitter «ce paradis sur terre»²⁶ ? Sur une si petite surface, les opportunités de carrière sont certes limitées, mais il y a aussi d'autres raisons qui

²⁵ *Le Code noir* est un ensemble de textes de loi, décidé et initié par Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) : le «grand» Colbert en 1681. À la mort de ce dernier en 1683, ce fut son fils, le Marquis de Seignelay, qui édita *Le Code noir* en mars 1685 sous Louis XIV, visant à réglementer l'esclavage aux Antilles. Ces textes de loi furent signés par Seignelay, le Tellier et le Roi. Il fut modifié en décembre 1723 par Louis XV pour s'étendre aux autres colonies françaises dont l'île Bourbon (actuelle île de la Réunion) et l'Isle de France (actuelle Île Maurice). Il parut cette fois sous le titre de *Lettres patentes en forme d'édit concernant les esclaves nègres des Isles de France et de Bourbon* (Source : Chathuant, Dominique. *L'esclavage et ses abolitions*, <http://abolitions.free.fr/spip.php?article38>).

²⁶ Telle est qualifiée Maurice par les Européens à qui nous disons notre origine et qui sont surpris que nous ayons pu quitter ce bout de «paradis».

poussent de nombreux Mauriciens à s'expatrier. Nous constatons par ailleurs qu'ici il n'existe pas de loi multiculturelle, sur le modèle du Canada, par exemple, une loi qui définirait la place de chaque culture dans la société. Pour certains, ce genre de loi est aujourd'hui dépassé, car elle contribue plus à la division qu'à l'harmonie dans les pays qui l'appliquent. En effet, selon Neil Bissoondath²⁷, le multiculturalisme canadien emprisonne les nouveaux arrivants dans leur culture d'origine, une vision des choses qui pourrait sans doute être appliquée à Maurice. Il y a plus de 10 ans, ce romancier originaire de Trinidad a été l'un des premiers à recommander au Canada de fournir aux nouveaux arrivants la liste des règles qui régissent la société, étant basées sur des valeurs communes auxquelles les Néo-Canadiens seraient invités à adhérer. Des balises, en quelque sorte, qui permettraient aux immigrants de trouver leur place dans la société (Perreault, 2007). Cette loi serait toutefois difficilement applicable à Maurice, où force est de se demander s'il existe des valeurs communes à toutes les ethnies, si chaque Mauricien ne garde ses propres valeurs ancestrales importées de divers horizons qui cloisonnent chaque groupe, freinant l'harmonie dans laquelle ce peuple pourrait vivre. C'est ce que nous nous proposons d'étudier, entre autres, dans cette thèse. Il est à signaler que des actions sont menées par des Européens vivants à Maurice, avec l'appui de certains Mauriciens, pour que des valeurs universelles validées par l'ONU soient appliquées dans l'île. Mais ces valeurs sont véhiculées essentiellement par l'Église catholique, qui est vue comme une forme de néo-colonialisme, du fait qu'elle reste la religion imposée par les anciens colons. Même si les valeurs prônées commencent à faire leur chemin,

²⁷ Neil Bissoondath, né à Trinidad, s'est installé au Canada à l'âge de dix-huit ans. Il s'est fait connaître du grand public par un essai sur le multiculturalisme «Le Marché aux illusions». Écrivain d'expression anglaise, il s'affirme par de nombreux romans, dont «Tous ces mondes en elle», «Un baume pour le cœur» et «La Clameur des ténèbres». Il a reçu à deux reprises, en 2002 et 2005, le prix Hugh-MacLennan. Il enseigne la création littéraire à l'Université Laval (Québec). (Source : <http://www.evenc.fr/celebre/biographie/neil-bissoondath-39292.php> le 21 nov. 2011)

elles ont encore du mal à se généraliser, parce qu'elles viennent, justement, des Français. De plus, bien que travaillant en étroite collaboration avec des Mauriciens de tous les groupes, leur état de catholiques entraîne une assimilation avec les Créoles.

Nous allons donc considérer le cas mauricien comme un cas à part, non comparable au Canada ou à l'Australie, pays dans lesquels le multiculturalisme législatif a pu être appliqué. L'une des raisons pour lesquelles Maurice ne peut être comparée à ces géants, est justement sa taille, mais aussi le fait qu'ici il n'y a jamais eu de peuple autochtone. Les Mauriciens d'aujourd'hui sont tous issus d'ancêtres immigrés, sans aucune exception ethnique, ce qui place Maurice dans un contexte particulier. Sa population n'est pas composée majoritairement de descendants africains, contrairement à d'anciennes colonies telles que La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique ou Haïti. Précisons que nous ne comparons aucunement Maurice avec ces pays, ayant chacun des caractéristiques historiques et fonctionnelles propres. Le nôtre n'est pas un travail de comparaison, mais principalement une réflexion fondée sur l'analyse des rapports interethniques, intercommunautaires et intergroupes à Maurice. Concernant l'absence de population autochtone, il convient de souligner tout de même une certaine ressemblance avec l'Île de La Réunion, sa sœur jumelle, connue sous le nom d'Île Bourbon à l'époque coloniale, quand l'Île Maurice était une colonie française portant le nom d'Isle de France. Mais la ressemblance s'arrête là, puisque Maurice a évolué différemment, devenant une république autonome, alors que La Réunion garde le statut de «département français d'outre-mer».

Les Mauriciens se sentent-ils tous égaux ? Y a-t-il une justice sociale commune, malgré les particularités propres à chaque groupe ethnique et à chaque communauté ? Il se pourrait qu'il y ait de grandes différences entre ces communautés, sortes de classes sociales telles qu'on les constate dans beaucoup de pays, mais que l'on peut trouver peut-être aussi à l'intérieur d'un même groupe. Dans un pays où subsistent des ethnies, subsistent également des divisions. Il y a donc des groupes minoritaires et des groupes majoritaires en nombre, mais aussi en pouvoir, comme dans beaucoup de pays aujourd'hui, du fait d'une grande facilité de déplacement. En d'autres termes, dans ce contexte pluriel, il peut exister une inégalité des chances, selon l'ethnie d'appartenance. Contrairement à certains grands pays, comme les États-Unis ou la France, où il est question d'«*Affirmative Action*» ou de «discrimination positive», un tel système est loin d'exister à Maurice.

Après une première définition des mots «ethnicité», «groupe ethnique» et «ethnie», il convient d'approfondir ces notions pour une compréhension philosophique. Nous nous intéresserons à la situation du mot «race» en général et à son application dans la société mauricienne. Nous nous interrogerons sur l'éventualité de construire une société juste, bien qu'imparfaite, la perfection n'étant pas une caractéristique de l'être humain. Cette réflexion nous amènera à supposer un manque de justice dans la société mauricienne. Il conviendra donc de vérifier sa présence ou son absence, à travers des événements marquants, des témoignages et des observations personnelles. S'il y a une injustice, il faudra se demander si elle est liée aux passées des différents groupes, mais avant tout de déterminer quel groupe subit l'injustice, voire la discrimination, en cherchant à savoir à qui cela pourrait profiter.

L'adhérence à la culture des ancêtres suppose une culture ancestrale propre à chaque groupe. Mais alors, pourquoi fait-on état de « malaise créole » ? Est-ce que, comme l'a écrit dans un article polémique le journaliste, Darlmah Naëck, les Créoles poseraient problème ? Dans ce cas, à qui les posent-ils et pour quelles raisons ? Pour le découvrir, nous devons connaître d'abord la relation que les Créoles entretiennent avec les autres communautés et inversement. Les Créoles faisant partie de la « *General Population* » (Population générale) dans la constitution mauricienne, il convient de comprendre la raison de cette appellation. Serait-ce parce qu'ils forment eux-mêmes un groupe partitionné ? Dans ce cas, avant d'étudier la relation entre ce groupe et les autres, nous essaierons de comprendre les relations entre ses « sous-groupes ». Il est toutefois à souligner que le groupe des Créoles n'est pas le seul à être partitionné, car chez les Hindous et les Musulmans il est aussi question d'un partitionnement, connu sous la dénomination de caste. Il y a par ailleurs divers sous-groupes formés par rapport au secteur géographique d'où ils sont issus. Il apparaît ainsi une hiérarchie, très respectée chez les Hindous, qui crée un lien, contrairement à certaines autres communautés. Les divers sous-groupes créoles ont en revanche bien du mal à trouver une forme d'unité. Serait-ce dû au fait qu'ils forment un groupe "«fourre-tout»" où l'on met les individus « inclassables », ceux qui n'appartiennent ni à la communauté hindoue, ni à la communauté musulmane, ni à la communauté chinoise, ni à la communauté blanche et seraient donc le résultat d'un mélange de toutes ces communautés, de descendances africaines, libres ou esclaves ? Afin de pouvoir étudier les relations des Créoles avec les autres groupes, nous étudierons aussi leur place dans la société mauricienne, car si leur situation les place apparemment au même niveau que les autres, en réalité les relations sont différentes, comparées à ceux qui occupent une place supérieure

ou inférieure. À la lumière de ce que nous avons constaté par nos observations, il apparaît en effet que beaucoup de Créoles sont ou se sentent mis en infériorité par rapport aux Hindous, ces derniers détenant le pouvoir politique sur l'île. Selon les ONG, les poches de pauvreté regroupent à Maurice principalement les membres de la communauté créole et le fait qu'elle représente 27% de la population ne peut tout expliquer. Logiquement, on s'attendrait à ce que l'autre grand groupe, les Indo-Mauriciens, représentant 68% de la population, soit touché proportionnellement par la pauvreté, mais il n'en est rien, toujours selon les ONG. Il semblerait par ailleurs que les Créoles les plus touchés par la pauvreté soient ceux de descendance africaine, particulièrement ceux qui sont descendants d'esclaves : est-ce un simple hasard ? Des personnes interrogées dans la communauté créole déplorent le fait que Maurice se rapproche de plus en plus de l'Inde et des faits historiques viennent également soutenir une tendance visant à faire de Maurice un « *Little India* »²⁸ (Petite Inde). Sachant qu'un groupe très important en nombre et en pouvoir est issu de ce même pays, nous pouvons nous demander s'il n'a pas la volonté d'imposer sa culture au reste de la population. Ceci peut amener à ouvrir la brèche d'une division irrémédiable entre les ethnies, les groupes, les communautés en présence. Il subsiste peut-être l'espoir de meilleures relations entre les différentes communautés de l'île par une vraie justice sociale, ce qui sous-entendrait des compromis. Mais on ne peut avoir aucune certitude sur la volonté des détenteurs du pouvoir politique, les Hindous, et des détenteurs du pouvoir économique, les Blancs, de laisser les descendants d'esclaves se hisser jusqu'à leur niveau. Les ancêtres des Blancs principalement sont arrivés à Maurice libres et ont été pendant longtemps les maîtres incontestés. Faire des compromis pour jeter un pont vers les autres groupes afin

²⁸ Titre du travail de Patrick Eisenlohr.

d'établir de bonnes relations avec eux, cela suppose la nécessité de mettre de côté certaines valeurs liées à son ethnie ou son groupe d'appartenance, celles qui rattachent chaque groupe au pays de ses ancêtres. Pour qu'une bonne relation des autres groupes avec les Créoles se réalise un jour, ce compromis semble inévitable, ces derniers n'ayant pas, comme les autres, une terre ancestrale bien déterminée à laquelle se rattacher. Certains sous-groupes de Créoles éprouvent d'ailleurs de la gêne à l'idée d'un rattachement à la terre d'Afrique ou d'une pluriancestralité. Ceux qui ont simultanément des origines africaines et européennes rejetteront plus facilement la partie africaine, pour se rattacher à l'autre, plus prestigieuse dans leur vision des choses. Les Rastas, en revanche, revendiquent leur appartenance à la terre d'Afrique, principalement d'Éthiopie. V. S. Naipaul rapporte ce fait concernant les Rastas dans *The Middle passage* :

« Les névroses affectent les communautés aussi bien que les individus et dans ces taudis les sectes connues sous le nom de Ras Tafariens ou « Rastas » ont développé leur propre psychologie de la survie. Elles répondent au rejet par le rejet. Ils ne se coupent les cheveux ni ne se lavent ; et à cette négligence du corps, cette expression d'un profond mépris de soi, ils trouvent une sanction biblique. Beaucoup d'entre eux refusent de travailler, faisant de nécessité loi ; et beaucoup se consolent avec la marijuana, que fume Dieu lui-même. Ils refusent de voter pour quelque parti que ce soit, car la Jamaïque n'est pas leur pays, et ils ne reconnaissent pas le gouvernement jamaïquain. Leur pays est l'Éthiopie, et ils adorent le Ras Tafari, l'empereur Hailé Sélassié.²⁹ Ils ne désirent plus faire partie de ce monde qui n'a pas de place pour eux – Babylone, le monde du Blanc, du Brun et même du Jaune, gouverné par le pape, qui est en réalité le chef du Ku-Klux-Klan – et ils ne désirent qu'être rapatriés en Afrique et en Éthiopie. [...] Le mouvement Ras Tafari n'est pas organisé. Il est divisé en diverses sectes et n'a pas de hiérarchie fixe, de doctrine ou de rituel. Le mouvement a son origine dans la campagne pour le retour à l'Afrique de Marcus Garvey³⁰ (à qui plusieurs centaines d'orateurs qui ont abordé le sujet de l'harmonie raciale doivent la métaphore des touches blanches et noires du piano) » (Naipaul, 1994 : 253 – 254).

²⁹ Il est fait mention de ce personnage par notre interviewé en Annexe 1, Entretien F.

³⁰ Marcus Mosiah Garvey (17 août 1887, Saint Ann's Bay, Jamaïque-10 juin 1940, Londres) est un leader noir du XX^e siècle, considéré comme un prophète par les adeptes du mouvement rastafari, d'où son surnom *Moses* ou *The Black Moses*, Moïse ou Le Moïse noir. Précurseur du panafricanisme, il se fait le chantre de l'union des Noirs du monde entier, à travers son journal *The Negro World*, et le promoteur du retour des descendants des esclaves noirs vers l'Afrique. Ceci a donné lieu au mouvement moderne «*Back to Africa*» (Encrenoir, 2010).

Pour le président des Rasta de Maurice, qui dirige l'Association socioculturelle rastafari (ASCR), le rastafarisme³¹ est une culture et une philosophie pour tous les descendants des esclaves qui ont été déracinés par le système esclavagiste. À travers leurs idées et leur musique, le seggae³², qui s'est principalement développé parmi les Afrokreol de Port-Louis, les Rastas ont avant tout le but de prôner la paix et l'harmonie.³³ Ce sous-groupe subit la violence et le mépris, qui se manifestent par les violences policières. Ces agissements créent une forme de clivage au sein même du groupe créole, mais également dans leurs rapports avec les autres communautés, par qui les Créoles sont montrés du doigt pour leur manque d'unité, leur incapacité à avoir une bonne relation intergroupe. En discutant avec des Mauriciens qui ont pu visiter la terre de leurs ancêtres, on peut parfois se demander s'ils ne finissent pas par éprouver l'illusion d'être plus en adéquation avec leur pays d'origine qu'avec les autres groupes en présence sur l'île.

Mais la tension dans les rapports interethniques n'existe pas seulement entre les Créoles et les autres groupes, elle existe aussi entre les Blancs et les Hindous. Selon un de nos interviewés³⁴, les premiers détiennent les rênes de l'économie, alors que les seconds détiennent celles du pouvoir, ce qui revient à dire que les Blancs, qui étaient les maîtres incontestés, doivent aujourd'hui partager leur pouvoir avec le groupe qui jadis travaillait sous leur commandement.

³¹ Le mouvement rastafari mauricien veut faire prendre conscience aux descendants d'esclaves de leur africanité, selon les dires de Daniel Assame, un membre de l'ASCR. D'après lui, trop de descendants d'esclaves préfèrent évoquer un quelconque ancêtre européen plutôt que d'affirmer avec fierté l'ascendance africaine. Pour Serge Maury, responsable du Centre Culturel Nelson Mandela à Maurice, les Rastas se réclament à la fois de l'Éthiopie et du combat des Marrons. Aucun ne précise si le Rasta à Maurice mène le même «combat» que ceux de la Jamaïque.

³² Mélange du séga mauricien et du reggae de la Jamaïque, pays de référence pour les Rastas dans le monde entier, mais principalement pour ceux de Maurice.

³³ Témoignage en Annexe 1, Entretien F.

³⁴ Annexe 1, Entretien T.

Pour ce qui est de nos méthodes de travail et nos modes de recherches sur le terrain, notre chapitre 1 a pour but de les baliser. Nous y expliquons les étapes qui nous ont conduites à préférer une méthode à une autre et nous exposons nos modes de traitement des données recueillies.

Nos recherches bibliographiques ont entraîné des lectures qui nous ont permis d'appréhender le peuplement de l'Île Maurice, dont il est question dans le chapitre 2, sachant que nous avons procédé par ordre chronologique, sur la base des arrivées successives des hommes libres, des esclaves et des travailleurs engagés. Par l'histoire de ce peuplement, nous avons étudié le pré-colonialisme, période où il n'y a eu que des voyageurs de passage, puis la période coloniale, avec l'arrivée des colons hollandais, français et britanniques, accompagnés de leurs esclaves ou travailleurs engagés, puis le post-colonialisme³⁵, se situant après l'indépendance et donnant lieu à la dernière vague d'un millier d'immigrés forcés, les Chagossiens.

Le chapitre 3 traite des notions de « race », d'« ethnicité » et de « religion », prolongées par l'étude de concepts tels que la « multiculturalité », l'« interculturalité »

³⁵ «... courant intellectuel critique apparu à la fin du 20e siècle dans plusieurs disciplines. Il s'attache à décrire les effets persistants de la colonisation que connaissent les anciens pays colonisés, principalement autour des questions d'identité et de production de la connaissance. Le terme de post-colonialisme est créé au moment de la décolonisation. Au départ, il désigne une période historique, le moment qui suit la décolonisation d'un pays auparavant colonisé. Par la suite, il est utilisé pour désigner le courant critique qui traite des effets matériels, mais surtout symboliques et discursifs de la colonisation, au sein d'un nombre important de disciplines (en littérature comparée, histoire, anthropologie, études du développement, etc.).

Ce courant dérive du post-modernisme, d'où l'accent mis sur les discours et les relations de pouvoir dont ils sont porteurs. Le post-colonialisme questionne en particulier les effets de la colonisation sur l'identité culturelle des peuples décolonisés, ainsi que le thème du néocolonialisme, à savoir le prolongement d'une domination des anciens pays colons sur les colonisés, à travers leur influence culturelle, sociale ou économique. Parmi les auteurs les plus connus ayant contribué à développer les études postcoloniales se trouvent Edward Said, Frantz Fanon, Gayatri Chakravorty Spivak et Homi Bhabha. Les points essentiels traités par les post-colonialistes sont les suivants selon McEwan (2008, p.124-125) :

L'accent est mis sur la remise en question des discours dominants occidentaux dans diverses disciplines académiques. Les postcolonialistes s'efforcent de "reconstruire" l'Histoire et la production du savoir, en y incluant la voix des opprimés, des marginalisés et des dominés. »

(Source de l'Université de Lausanne, l'UNIL. URL : http://www3.unil.ch/wpmu/bases/2013/08/post-colonialisme/#.U5XMPfl_uNg).

et la « transculturalité ». Nous étudions les théories qui les entourent et leurs applications dans le contexte mauricien. Nous discutons également de la qualification de « groupe ethnique », après avoir étudié le concept d'« ethnie ». Les différents groupes en présence dans l'île sont présentés en prenant soin de vérifier jusqu'à quel point les descendants des ancêtres mentionnés dans le chapitre précédent ont « mauricianisé » ou créolisé³⁶ leur culture, l'exemple le plus frappant étant celui des castes hindoues.

Notre chapitre 4 analyse le thème de la couleur à Maurice, aussi bien par sa présence dans les noms de lieux qu'en tant que couleur de peau. Concernant les toponymies, nous avons cherché à vérifier si des couleurs liées à un nom de lieu pouvaient peser sur un certain groupe de la population. Pour ce qui est de la couleur de peau, nous constatons que Maurice ne fait pas exception, car, comme dans beaucoup d'ex-colonies, la peau foncée y est dénigrée, au profit de la peau plus claire, avec quelques différences propres à chaque ex-colonie. Nous étudions les divers traitements dont les personnes font l'objet selon qu'elles ont la peau claire ou foncée, tout en soulignant que cela dépend aussi de la communauté d'appartenance, dont le rôle est primordial. Dans ce chapitre, nous présentons plus en détail les sous-groupes de la communauté créole, ainsi que les pendants péjoratifs et les préjugés qui les entourent. Il est également question des problèmes d'inclusion et d'exclusion, au sein des différents groupes.

Nous prolongeons notre étude en nous intéressant à la mondialisation, que nous traitons dans le chapitre 5. Cet élément nous a semblé incontournable, voire essentiel, du fait de son rôle dans la création même de Maurice. À travers un rapide historique, nous découvrons que non seulement ce phénomène n'a rien de nouveau,

³⁶ Au sens de la créolisation chez les anthropologues.

mais qu'il offre aussi des avantages et des inconvénients. Ce chapitre analyse ce que la mondialisation a apporté et continue d'apporter à Maurice et ce qu'elle implique aujourd'hui dans sa société plurielle. À travers certains thèmes tels que l'alimentation et les tenues vestimentaires, nous étudions l'impact de la mondialisation sur le quotidien du peuple mauricien, la façon dont elle façonne la société et les relations entre les communautés.

L'altérité est de grande importance dans ce travail, puisqu'il est question de groupes dans leurs différences et leurs interactions, ce que nous traitons dans le chapitre 6 en soulignant la façon dont chaque communauté se perçoit elle-même et la perception qu'en ont les autres. Nous prenons appui sur des études d'expériences vécues et des réflexions que nous avons recueillies dans l'île, suite à nos entretiens avec des Mauriciens de toutes les communautés. Nous analysons, par exemple, la manière dont sont perçus les mariages mixtes par les membres des deux communautés respectives et par les autres, ainsi que l'inclusion ou l'exclusion de ces couples. Il est également question de la perception de la population mauricienne par les touristes, ces derniers confirmant sa gentillesse légendaire, mais pas seulement, car les nouveaux touristes ont souvent des avis bien précis sur les peuples qu'ils visitent, avis qui sont étudiés scientifiquement à travers le *Tourist gaze* (ou « le regard des touristes »).

Notre dernier chapitre récapitule les faits exposés. Nous y entreprenons la critique de notre travail et des méthodes utilisées. Nous jugeons de notre objectivité dans nos interprétations, tout en exposant les quelques autres biais possibles, afin de voir si nous arrivons à un résultat identique. Par un tour d'horizon final, nous évoquons des éléments significatifs que nous avons observés, sans réussir à les

expliquer. L'un des événements se passe à deux mois de l'accession de l'île à l'indépendance et l'autre s'inscrit incontestablement dans la période postcoloniale.

PREMIERE PARTIE

Chapitre 1

Intérêt des choix : méthodologie et sujet

*La valeur d'une recherche repose sur la pertinence
et la profondeur de l'interprétation que
le chercheur a fait de ses données,
beaucoup plus que leur qualité.
L'essentiel est dans l'analyse.*

Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*. 1996.

1.1. Introduction : approches du sujet

En raison de la complexité d'un sujet traitant des interactions, des relations entre différentes « communautés » ou « ethnies »³⁷ dans un pays multiethnique, multiculturel, pluriel et en situation postcoloniale, nous avons privilégié plusieurs angles d'approches, les concepts mêmes d'ethnie, d'ethnicité et de race n'étant pas réellement « fixés » et leurs définitions étant multiples, voire contradictoires. Aussi, avons-nous appliqué tout d'abord une approche analytique. Celle-ci procède par décomposition du sujet, ce qui nous a amenée à prendre en considération le problème de l'ethnicité lié à la religion, principalement la religion catholique, touchant particulièrement les Créoles³⁸ (Guidère³⁹, 2008). La notion de race a été analysée dans ses généralités, puis nous l'avons appliquée à la situation de la société mauricienne. Cette approche nous a permis d'étudier les différents groupes et leurs rapports avec les Créoles. Nous avons tenu compte de l'inclusion et de l'exclusion, les Créoles appartenant à un groupe forcément exclu des autres. Nous avons également considéré l'exclusion dans la communauté d'appartenance.

³⁷ Nous étudions ces termes en détail et dans le contexte mauricien dans le chapitre suivant.

³⁸ Nous avons donné la définition générale du Créole dans notre introduction, mais nous donnons la définition de Créole dans le contexte mauricien dans le chapitre 4.

³⁹ Le Professeur Mathieu Guidère est, certes, spécialiste du monde arabe, mais nous précisons que nous nous appuyons uniquement sur les méthodes qu'il définit et que nous utilisons dans notre travail. Les Créoles de Maurice étant Catholiques, les théories du Professeur Guidère ne seront sûrement pas toutes adaptées à leur étude, d'où la sélection de seulement certaines de ses méthodes.

L'approche synthétique (Guidère, 2008), nous a ensuite offert le moyen de recueillir des informations permettant de répondre à des questions telles que : « Hormis les *plats* que l'on sert aux touristes, peut-on dire que la société mauricienne est aujourd'hui une société soudée ? Reflète-t-elle l'image de « *enn sel le pep enn sel nasyon ?* » (un seul peuple une seule nation)⁴⁰. Il s'agissait de traiter les rapports et les relations inter et intra ethniques ou communautaires, selon ce qui ressortirait de l'étude sur l'ethnie, d'un point de vue holistique. Le but était de donner une vue d'ensemble du sujet, avant de le traiter en tenant compte de chacun de ses composants, ce qui était représenté par les diverses communautés en présence. Les rapports interethniques, intercommunautaires et leur interdépendance pour pouvoir vivre en tant que peuple, ont été mis en avant et expliqués par le fait que toutes les pièces du puzzle, que représentent les différents groupes, sont indéniablement liées entre elles, forcées de vivre les unes à côté des autres.

L'approche dialectique⁴¹ (Guidère, 2008) nous a permis, quant à elle, de prendre en considération les opinions pour et contre les théories développées, pour l'analyse des concepts pris en considération, afin d'examiner ce sujet d'interactivité en profondeur. Aussi, cette approche nous a-t-elle donné l'opportunité de confronter les différents points de vue théoriques et de cerner le problème dans sa globalité, en nous efforçant de rester objective. Nous nous devons de rester aussi impartiale que possible dans notre analyse. Nous nous gardons ainsi de prendre position et présentons les opinions en l'état.

⁴⁰ Ce que le parti MMM (Mouvement Militant Mauricien) prônait dans ses slogans et que l'on retrouve dans l'hymne national mauricien, traduit dans les trois langues les plus utilisées à Maurice, en Annexe 2, A.

⁴¹ Cette méthode a pour nom «dialectique», car elle fait intervenir la discussion, le raisonnement, le questionnement et l'interprétation, qui sont la base de toute notre étude.

L'approche empirique (Guidère, 2008) consistait enfin à baser nos recherches sur l'expérimentation et l'observation. À ces fins, nous avons effectué quatre séjours à Maurice, entre 2008 et 2012. Le premier, effectué dans le cadre de notre mémoire de Master, nous a permis de poser des jalons, en recueillant des informations qui devaient nous être utiles plus tard. Entre 2011 et 2012, nous y sommes retournée pour étudier plus précisément la population avec un regard⁴² de Mauricienne, membre à part entière de la communauté créole, mais également avec celui d'une expatriée redécouvrant son pays. Pendant ces séjours, nous avons habité chez des familles mauriciennes et dans des foyers d'accueil catholiques.

Nous avons gardé comme ligne de conduite le fait que, loin d'être contradictoires, ces approches étaient interdépendantes. Elles nous permettaient d'analyser les différentes questions de la problématique autour des relations entre groupes, de recueillir les faits et les opinions, pour donner une vision aussi large et précise que possible.

Nous nous sommes immergée à nouveau dans la vie mauricienne, en vivant tantôt avec des familles inconnues, tantôt chez des amis ou dans notre propre famille, cette dernière possibilité étant toutefois limitée au maximum, pour nous éviter d'être en contact avec des choses trop familières, susceptibles de déformer notre regard. Cette plongée dans la vie de Maurice nous a permis de vivre des expériences différentes, suivant les familles et les foyers d'accueil. Nous avons vécu principalement à Port-Louis, la capitale, à Rose-Hill, au centre de l'île, à Cap Malheureux, ville touristique située au nord. Mais nous nous sommes déplacée dans toute l'île, pour visiter des personnes, qui nous invitaient, ou voir des lieux, pour nos entretiens et nos observations participantes ou passives. Aux familles qui nous

⁴² Nous nous interrogeons sur ce sujet un peu plus loin.

hébergeaient, nous nous présentions comme doctorante, mauricienne, vivant et étudiant en France, tout en restant vague sur notre travail, afin de ne pas influencer leur comportement. Les personnes se sentaient ainsi libres de nous raconter des anecdotes sur Maurice ou sur elles-mêmes, ne changeaient pas leurs habitudes et ne collaient pas à un profil type. Nous avons retenu la leçon apprise sur le terrain en 2008, quand les gens étaient assez gênés en nous entendant utiliser le mot « enquête », par exemple, ou quand nous révélions certains détails concernant nos travaux. Cette fois, nous disions seulement que nous étions à Maurice dans le cadre de notre travail universitaire.

Dans les foyers, nous nous présentions de la même manière, en disant que nous venions de France et ne précisant notre état de Mauricienne aux personnels responsables de l'accueil des visiteurs. Ce n'était pas toujours un choix délibéré, mais cela a été bénéfique pour notre travail. En effet, nous étions prise tantôt pour une Réunionnaise, tantôt pour une Malgache vivant en France, tantôt pour une Mexicaine et personne n'a jamais émis l'idée que nous étions Mauricienne. Cette réaction nous a amenée à nous demander la ou les raison(s), nous apercevant que nos compatriotes nous parlaient plus aisément qu'en 2008. En 2011 et en 2012, nous n'avons pas cherché à tout prix à dire que nous étions Mauricienne et Créole et avons ainsi pu recueillir plus facilement les informations dont nous avons besoin pour notre travail.

Cette plongée dans notre propre milieu d'origine nous a permis d'apporter certaines réponses à des questions essentielles que nous abordons et auxquelles nous tentons d'apporter des réponses au cours de notre recherche de terrain :

- Quelle sorte de relations entretiennent les différents groupes en présence à Maurice ?
- Quelles relations entretient chaque sous-groupe de chaque communauté, principalement celle des Créoles ?

Lors de nos différentes visites, nous avons testé l'hypothèse selon laquelle le passé historique des groupes vivant dans l'île pourrait être un frein à des relations moins tendues, principalement celui des Créoles, puisque tous ne semblent pas l'avoir entièrement intégré. Cette hypothèse a été testée avec un regard extérieur, de manière à garder une certaine distance, en nous efforçant d'éviter toute subjectivité.

1.2. Cadre méthodologique

Notre travail s'appuie principalement sur une méthodologie d'anthropologie sociale et culturelle.

L'anthropologie est la science de l'Homme dans les manifestations de ses activités (Anthony, 1927 : 233). Le terme « anthropologie » a été inventé en 1838 par Serres et repris ensuite par son élève, Armand de Quatrefages de Bréau, Professeur d'anatomie naturelle de l'Homme (Hamonet, 2000). Vingt et un ans plus tard, le 19 mai 1859, Paul Broca⁴³ a créé la Société d'Anthropologie, la première école pratique de la filière au monde, interdite par Napoléon III (Ibid).

Aujourd'hui, l'anthropologie se définit comme la science des diversités culturelles et sociales et, de manière générale, comme la science de l'Homme en société. Elle aborde, à la fois, la diversité géographique et historique des sociétés humaines et tente en même temps d'atteindre des généralisations sur l'ensemble

⁴³ (1834-1880), créateur de la chirurgie moderne du cerveau et fondateur de l'anthropologie (Source : Encyclopaedia Universalis). Il travaille dans le cadre de l'anthropologie physique alors que notre travail s'inscrit dans une anthropologie sociale et culturelle.

des comportements de l'homme dans la société. En d'autres termes, elle vise à retrouver la généralité sous le particulier, se demandant pourquoi nous sommes tels que nous sommes (Mondher, 1992 : 21). Le projet de l'anthropologie est d'articuler les rapports du local et du global, de penser l'autre dans ses aspects les plus divers (Ibid).

La contribution de l'anthropologie à l'étude des ethnies à Maurice est importante et l'est aussi dans notre recherche, grâce à de nombreuses méthodes de recherche sur le terrain, notamment celle de l'observation, qui peut être *participant* (participante), *reactive* (réactive) ou *unobtrusive/ nonreactive* (non-réactive), et de l'entretien⁴⁴. L'observation s'emploie également en sociologie. La principale différence entre les chercheurs pratiquant la sociologie ethnographique et ceux pratiquant l'anthropologie ethnographique est que les premiers semblent valider leurs observations à travers différentes formes de documentation, alors que les seconds ont tendance à utiliser l'observation participante comme la réalité ultime (Angrosino, 2005 : 733). L'observation participante est fondée sur « la création de rapports considérables entre le chercheur et la communauté d'accueil, nécessitant une immersion à long terme dans la vie quotidienne de cette communauté » (Ibid : 732). L'observation réactive, quant à elle, est associée à un environnement contrôlé et est basée sur l'hypothèse que les personnes étudiées sont « conscientes d'être observées et sont susceptibles d'interagir avec le chercheur seulement en réponse à des éléments liés aux concepts de la recherche » (Ibid). La dernière forme d'observation, non-réactive, est un travail « mené avec des gens qui ne sont pas conscients d'être des sujets d'étude » (Ibid). Nous avons utilisé cette dernière façon d'observer, mais nous avons aussi posé des questions à nos sujets d'étude, afin de

⁴⁴ Que nous traiterons plus tard, car pour l'instant nous nous intéressons à l'observation.

confirmer ou d'infirmer ce que nous notions sur leurs agissements. Nous leur avons demandé de nous éclairer sur certains éléments, ce qui a eu pour conséquence d'annuler la non-réactivité, car ces personnes savaient désormais qu'elles étaient observées. Suivant les situations, nous avons fait appel, à tour de rôle, aux trois méthodes d'observations. Notons que ces formes d'observation impliquent trois procédures, suivant l'augmentation des niveaux de spécificité :

- « L'observation descriptive, où l'observateur va relever, noter et décrire tout ce qu'il voit, dans le moindre détail, ce qui suppose une attitude éliminant toute idée préconçue et ne prenant rien pour acquis. C'est une procédure qui demande une énorme quantité de données, dont certaines peuvent se révéler non pertinentes » (Angrosino, 2005 : 732).

Nous avons quelquefois utilisé cette procédure dans certaines situations où chaque détail avait son importance, principalement dans les observations non-réactives du début. Nous avons cependant pris l'habitude de toujours tout noter, même ce qui pouvait paraître insignifiant sur l'instant.

- « L'observation ciblée, où le chercheur n'observe que ce qui est pertinent à sa recherche et laisse de côté tout ce qui ne semble pas convenir, souvent en se concentrant sur des éléments bien définis de l'activité du groupe, tels que les rituels religieux et les élections politiques » (Ibid).

Il est clair que nous n'avons pas entièrement adopté cette procédure, puisque nous compilons toutes les situations, partant du principe que nous pouvions laisser de côté des éléments jugés de moindre ou sans importance, au premier abord, mais qui pourraient s'avérer importants plus tard. Nous ne nous sommes pas contentée d'étudier, d'observer et de rechercher un aspect unique dans la relation des Créoles

avec les autres communautés et inversement. Toutes les situations se présentant à nous ont été prises en compte.

- « L'observation sélective, dernière procédure, où l'accent est mis sur une forme spécifique d'une catégorie plus générale, comme les rituels d'initiation ou les élections municipales » (Angrosino, 2005 : 732).

Nous avons utilisé cette forme de procédure, principalement dans l'observation du comportement d'un marchand de galettes pendant plusieurs jours et dans l'étude des réactions de la population à la présence de certains sous-groupes de Créoles dans les commerces.

Michael V. Angrosino⁴⁵ préconise d'élaborer des procédures normalisées qui peuvent « maximiser l'efficacité de l'observation, minimiser la subjectivité du chercheur et lui permettre de vérifier ses procédures, afin de voir si les données sont valides, fiables, et qu'une fois insérées dans son rapport, seront considérées comme des informations objectives et pertinentes par ses pairs » (Angrosino, 2005 : 733). La vraie objectivité est considérée comme le résultat d'un accord passé entre l'observateur et les sujets ou les individus observés, sur ce qui se passe vraiment dans une situation donnée (Ibid). Cet accord est obtenu par le déclenchement de réactions, *self-correcting investigative process* (processus auto-correcteur de l'enquête) en ethnographie, qui inclut généralement les procédures adéquates et appropriées d'échantillonnage, les techniques systématiques pour la collecte et l'analyse des données, leur validation par ceux dont les comportements sont à l'étude et à travers la documentation (Ibid). Cela a pour but d'éviter les éventuelles subjectivités de l'observateur.

⁴⁵ Professeur au Département d'Anthropologie en Floride.

Nous n'avons pas déterminé si nos observations procéderaient d'un point de vue mauricien ou étranger, nous avons tenté de rester neutre, car il n'y a pas d'observations purement objectives. Il n'y a que des observations situées dans les contextes sociaux. Cela se joue entre l'observateur et l'observée (Denzin & al., 2005 : 21). Les sujets ou les individus que nous observons sont rarement capables de donner une explication complète de leurs actions ou des intentions qui s'y rattachent, d'où la nécessité de trouver ensuite une explication qui cadre avec le contexte. Tout ce qu'ils peuvent nous offrir parfois en explications ce sont des récits entourant leur action (Denzin & al., 2005 : 21). D'où la nécessité de l'interprétation, parce qu'il n'y a pas une seule méthode d'observation qui peut saisir toutes les subtiles variations dans les expériences de la vie humaine (Ibid). En conséquence, les chercheurs qui appliquent la méthode qualitative font appel à une grande variété de méthodes interprétatives qui sont interconnectées, dans le but de toujours chercher les meilleures façons de faire comprendre, de faire ressortir les expériences menées dans les différents environnements qu'ils ont étudiés (Ibid).

Notre étude de l'Homme mauricien dans la société de l'île a été menée sur la base de l'anthropologie culturelle, « centrée sur la valorisation de la personne humaine, tout en intégrant les divers aspects de la vie » (Hamonet, 2000).

1.2.1. Les méthodes qualitative et quantitative : explication de notre choix

Lors de nos recherches de terrain, nous avons opté pour une méthodologie mixte, qualitative et quantitative, privilégiant souvent la première. La seconde nous a parfois servi à valider des données recueillies par la première pour ce qui était de l'interprétation. Selon Spindler et Spindler (1992), « l'instrumentation et la quantification sont simplement les procédures employées pour étendre et renforcer certains types de données d'interprétations et d'hypothèses sur des échantillons

d'essai. Les deux doivent être gardées à leur place. Il faut éviter de les utiliser de manière trop prématurée ou trop vaste, tel un mécanisme de sécurité » (Denzin & al., 2005 : 11). Nous avons ainsi privilégié la qualité, le terme *qualitative* mettant l'accent sur les « qualités des entités, sur les processus et les significations qui ne sont pas examinés expérimentalement ou mesurés (quand cela est possible) en termes de quantité, d'intensité et de fréquence » (Denzin & al., 2005 : 10). La méthode qualitative permet d'accentuer la nature socialement construite de la réalité, ainsi que la relation intime entre le chercheur et son sujet d'étude et les contraintes situationnelles qui façonnent la recherche (Ibid). Cette méthode permet de répondre à certaines questions et d'interpréter aussi bien les différentes réponses que les expériences sociales, alors que la méthode quantitative met l'accent sur la mesure et l'analyse de cause à effet des variables (Ibid). Sur certains points, les deux méthodes diffèrent dans l'appréhension d'un même questionnement. Mais « elles se rejoignent toujours quant à la politique de recherche, qui a le pouvoir de légiférer sur les meilleures solutions concernant les problèmes sociaux » (Denzin & al., 2005 : 11). La recherche qualitative suppose l'utilisation de « la prose ethnographique, de récits historiques, de comptes-rendus à la première personne, de photographies, d'histoires vécues, de biographies et d'autobiographies, entre autres » (Ibid : 12). La recherche quantitative se base, elle, sur « les calculs mathématiques, les statistiques, à partir de tables et de graphismes ». Notre étude portant sur l'être humain, il est difficile de le considérer uniquement en termes de chiffres.

Mais la question qui nous semblait essentielle, avant d'analyser la perception et le regard des Mauriciens sur leur pays, était de savoir de quelle manière nous envisagions de poser notre propre regard sur notre pays. Serait-il tout à fait objectif ?

1.2.2. Le regard que nous posons sur notre propre pays en tant que chercheur

Du fait de notre implication particulière dans la vie des Mauriciens, nous nous devons de faire un choix sur la façon d'aborder le travail sur notre pays, sur le regard (*gaze*) que nous poserions sur l'Île Maurice. Allions-nous dire « Maurice », comme le font les Mauriciens, ou bien « Île Maurice » comme le font les étrangers, dont les touristes ? Du fait que nous vivons maintenant en France et que nous sommes Mauricienne, nous avons décidé de faire usage des deux types d'appellations, transcrivant ainsi un peu de ces deux nationalités que nous avons adoptées à certains moments de notre vie. La question épineuse demeurerait toutefois : allions-nous regarder, donc étudier, l'île comme une native ou comme une étrangère ? Le choix de « Maurice » implique forcément un point de vue de native, point de vue interne (*insider view*), contrairement à l'utilisation de « l'Île Maurice », qui pourrait sous-entendre le point de vue externe (*outsider view*). S'agissant du regard, de la recherche sur les Créoles, groupe jugé opprimé selon le rapport *Truth and Justice Commission*, Linda Tuhiwai Smith⁴⁶ écrit que toute recherche sur un peuple opprimé est oppressive, car imposée de l'extérieur. Notre recherche est faite à la fois de l'intérieur (puisque nous faisons partie du groupe créole) et de l'extérieur (puisque nous habitons en France). Quant à Georges Sioui⁴⁷, il dit clairement que la recherche sur un peuple opprimé ne doit se faire qu'en interne. Cette dernière vision pose cependant le problème de la subjectivité. Étant trop impliquée, nous risquons d'être

⁴⁶ Auteure postcoloniale, Linda Tuhiwai Te Rina Smith, CNZM (Compagnon), est également professeure spécialiste de l'éducation des autochtones à l'Université de Waikato à Hamilton, Nouvelle-Zélande. Elle est l'auteure de *Decolonizing Methodologies : Research and Indigenous Peoples* (Zed Books, 1999 et 2012), qui fait une analyse critique du rôle joué dans le processus de colonisation des cultures autochtones de la recherche scientifique occidentale. Ce travail est considéré comme une contribution importante aux méthodes de recherche dans la justice sociale. En 2013, Smith a été nommée «Compagnon» et s'est vu attribué l'Ordre du Mérite de la Nouvelle-Zélande, pour les services rendus aux Maoris et à l'éducation.

⁴⁷ Professeur agrégé, coordonnateur du programme Études autochtones, Faculté des arts de l'Université d'Ottawa, Canada.

aveuglée face à certains aspects négatifs de nos sujets d'études. Le regard que nous posions sur Maurice était très important, comme l'a montré John Urry⁴⁸ dans son travail sur *The Tourist Gaze*, surtout après avoir vécu pendant des années à l'étranger. Allions-nous poser un regard mauricien ou avions-nous changé au point de pouvoir poser un regard d'étranger ? Le nôtre ne pouvait être celui d'un simple observateur, car nous étions là pour rechercher quelque chose de précis, ce n'était pas un regard de touriste, qui vient chercher l'exotisme, mais un regard qui devait saisir toutes les nuances, les variations qui peuvent se produire, afin de les expliquer, comme l'écrivait Michel Foucault dans *Naissance de la clinique* (Paris, PUF) en 1963 (Urry, 2002 : 1). « Sur tout ce que nous rencontrons sur notre chemin, dans notre vie de tous les jours, nous portons un regard qui n'est jamais neutre, car il est socialement organisé et systématisé » (Ibid). Il est toujours filtré à travers des barrières telles que « la langue, le genre, la classe sociale, la race et l'origine ethnique » (Denzin, 2005 : 21). Nous nous sommes donc appliquée à avoir un regard scientifique, évitant le plus possible que n'interfère notre état de Mauricienne ou d'Européenne, consciente que notre travail demandait toute l'objectivité possible, mais qu'humainement nous étions sujette à des erreurs et à la subjectivité. Nous avons fait usage de témoignages pour appuyer nos observations et vice versa. Tout au long de nos enquêtes, nous avons ainsi tenu à éviter de prendre parti ou de nous impliquer plus que nécessaire. Nous avons gardé une position critique quant à la façon de regarder la société mauricienne. Nous nous sommes constamment demandé si c'était le raisonnement de la Mauricienne ou de la chercheuse, subjective ou objective, consciente de devoir rechercher des informations, afin de « répondre objectivement à une problématique » (Markham, 2005 : 810). Nous avons

⁴⁸ Sociologue britannique, Professeur à l'Université de Lancaster. Il est connu pour ses travaux sur la sociologie du tourisme et la mobilité.

tenu à ne pas nous laisser distraire par les choses trop familières, qui nous rappelaient notre vie dans ce pays (Markham, 2005 : 810). D'où notre choix concernant des questions ouvertes auprès de nos enquêtés, donc un choix d'entretien non-directif, permettant ce genre de questions, car « les questions ouvertes offrent dans un entretien l'opportunité d'atteindre l'âme de l'autre, dans notre cas, de l'interviewé » (Atkinson & Silverman *in* Chase, 2005 : 661). De plus, les personnes pouvaient être sur leurs gardes, mais au fur et à mesure de la discussion, leur « carapace » se fissurait et elles se révélaient tout naturellement, ce qu'un questionnaire avec des questions rigides aurait atteint difficilement. Nous évitions ainsi de guider la réponse de nos interviewés par notre connaissance du pays d'origine.

1.3. Cadre de la recherche sur le terrain

Nous avons déterminé le cadre sur le terrain, faisant d'abord une estimation de la durée de notre travail en fonction du temps qui nous était imparti. Il fallait choisir et décider si nous allions travailler sur la République de l'Île Maurice, incluant toutes les îles, ou nous attacher à un travail de fond dans la partie la plus conséquente, c'est-à-dire l'Île Maurice uniquement. Une fois notre choix effectué, il convenait de choisir la bibliographie⁴⁹, les méthodes les plus probantes de recueillir des informations, de collecter des données.

Plusieurs possibilités s'offraient à nous, allant de l'entretien à l'observation participante, les deux « sous différentes formes et s'accordant parfaitement » (Fontana & al., 2005 : 705), en passant par l'immersion dans la société. Nous avons ainsi privilégié l'entretien et l'observation participante, en étant immergée dans la

⁴⁹ Nous traitons les démarches bibliographiques plus loin.

société mauricienne, en changeant de lieu d'habitation et donc en étant en relation avec différentes parties de l'île, en côtoyant différents groupes sociaux.

Pour ce faire, nous avons commencé par baliser le terrain avant de nous rendre à Maurice.

1.3.1. Les balises

Nous avons d'abord établi le cadre géographique de notre enquête (l'Île Maurice uniquement) laissant de côté les autres îles (Rodrigues, Agalega, Saint Brandon et les Chagos) sauf dans les cas d'immigration, qui génèrent des interactions entre les habitants de ces îles et les groupes à l'étude sur l'île principale. L'immigration des habitants de ces dépendances vers Maurice engendre des interactions avec les Mauriciens qu'il convenait de prendre en compte. En effet, ces îles existent avec leurs différences et leurs particularités propres. Alors que « Maurice a une population très cosmopolite, elles ont gardé une population relativement homogène », surtout pour ce qui est de l'Île Rodrigues, la plus grande de ces dépendances (Nagapen, 1996 : 157 – 160).

En tenant compte des facteurs temporeux et financiers, nous avons décidé d'étudier les relations interethniques à Maurice et de mener nos enquêtes sur le terrain en nous fondant sur des interviews, des discussions libres et des observations.

1.3.2. L'enquête

Nous avons essayé d'approcher les personnes en fonction de leur appartenance communautaire ou ethnique, de leur catégorie socioprofessionnelle, de leur niveau d'études et de leur âge, aspects que nous avons voulu très variés afin d'avoir un large éventail d'opinions. Nous avons également choisi de privilégier la

qualité des enquêtes plutôt que la quantité, car en étudiant des groupes d'humains, il est difficile de s'accommoder d'une grille d'analyse et aller à la rencontre d'un nombre conséquent de personnes en omettant d'approfondir les informations recueillies ; cela aurait été incompatible avec les entretiens non-directifs que nous avons choisis.

À ces personnes préalablement sélectionnées, nous nous sommes présentées formellement. Nous les avons rencontrées, selon leur choix, sur leur lieu de travail, à leur domicile ou dans un lieu qui nous a été présenté comme « neutre »⁵⁰, l'Institut Cardinal Jean Margéot (ICJM) à Rose-Hill. Certaines des personnes interrogées étaient réticentes à nous donner des informations sur les autres communautés ou sur leur propre communauté d'appartenance, nous leur avons donc assuré que les informations recueillies seraient utilisées uniquement dans le cadre universitaire et nous leur avons garanti un anonymat total⁵¹. Afin de les mettre à l'aise et leur permettre de nous faire librement part de leurs opinions, nous avons utilisé tantôt l'entretien non-directif et tantôt l'entretien semi-directif, nous permettant de recentrer la conversation par une question précise, en cas de nécessité. Ce choix vient du fait que l'entretien non directif « pallie les contraintes liées aux enquêtes par questionnaire où les questions sont souvent fermées, représentant le pôle extrême de la directivité » (Michelat, 1975 : 230). De plus, l'enquêté ne peut répondre qu'aux questions posées, en reprenant les termes de l'enquêteur qui détient « le monopole de l'exploration ». Michelat voit cela comme

⁵⁰ «Neutre» parce que ce lieu n'est ni chez eux ni sur leur lieu de travail, mais nous mettons ce terme entre guillemets parce que l'ICJM est loin de l'être entièrement, s'agissant d'un institut catholique, donc très marqué, ce qui a pu influencer certains propos et les prises de parole. Aussi, nous avons évité de faire tous nos entretiens dans ce lieu, privilégiant plutôt des lieux publics ou le domicile des interviewés.

⁵¹ Certains de ces entretiens sont transcrits en annexe et nous donnons un alphabet à chaque retranscription pour éviter de nommer les interviewés et protéger leur anonymat, accédant ainsi à leur demande, afin de leur éviter d'éventuels problèmes avec leur entourage et dans leur travail.

une sorte « d'inquisition », à cause de cette rigidité (Michelat, 1975 : 230). La valeur des questionnaires n'est cependant pas remise en question, mais peut sembler « peu ou non adéquate pour atteindre certains objectifs » (Michelat, 1975 : 230). Le nôtre était de comprendre les relations entre les différentes communautés, ce qui pouvait rendre insuffisantes des données non approfondies les relations entre groupes d'humains étant trop complexes pour être uniquement quantifiées.

L'appellation « entretien non-directif », que nous avons privilégiée, a été donnée par Carl Rogers, « dans le but de favoriser le déplacement du questionnement tourné vers le savoir, de rechercher les éléments de contexte social, mais aussi langagier, nécessaires à la compréhension des opinions données » (Duchesne, 2000 : 10). Le ressenti humain, puisque c'est de cela qu'il s'agit quand nous abordons les relations intergroupes, est difficilement compréhensible si nous cherchons uniquement à le quantifier. Ce n'est toutefois pas une conception unifiée, du fait qu'il « vise au premier chef à rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations, de symboles propres à une culture ou une sous-culture » (Duchesne, 2000 : 10). Cette méthode est différente du sondage, que nous avons également utilisé, car nous recherchions toujours la signification sous-jacente de ce qui était dit, nous efforçant de confirmer ou d'infirmer les paroles des interviewés. Contrairement aux autres formes d'entretien, dans celui-ci le plus important est « rarement explicite ou il l'est de façon furtive, par des sous-entendus, à travers un regard ou une expression du visage », par exemple (Duchesne, 2000 : 28). Dans l'entretien non-directif tout a un sens ; il faut porter une grande attention à ce qui se passe avec et autour de l'interviewé (le jeu des mains, le positionnement des regards, les sourires, les rires, les soupirs, etc.) et en comprendre la raison. Le sens de ces attitudes n'est jamais donné clairement, c'est au chercheur de pousser

son interviewé, par des questions adaptées, pour que soient explicités tous les sens des mots prononcés et de ceux non prononcés. Comme le dit si bien Kaufmann, que nous citons au début de ce chapitre, tout le travail de recherche repose dans la profondeur de l'interprétation et l'analyse.

Aussi cette méthode de travail sur le terrain, nous permettait-elle d'obtenir des informations allant parfois au-delà de ce que nous attendions. La forme d'entretien semi-directif était parfois utilisée en parallèle de la première, pour nous permettre de recentrer sur le thème que nous voulions traiter, sans pour autant être directive, donc sans suivre à la lettre les questions préparées. Nous laissions ainsi un maximum de liberté à nos interviewés, ce qui nous a parfois permis de recueillir des témoignages très personnels.

Pour l'entretien semi-directif, nous nous sommes munie d'un guide d'entretien, comme le conseille Sophie Duchesne⁵² dans sa méthodologie (Duchesne, 2000 : 10). Mais nous avons tenté de ne pas être trop rigide et nous avons utilisé cette forme d'entretien, ainsi que l'entretien directif, uniquement dans deux cas, car avec l'entretien non-directif, nos interviewés s'expriment plus librement sur des questions ouvertes, explorant ainsi un champ assez large. Les personnes se sentaient plus libres d'aborder des sujets que nous n'avions pas prévus, mais qui nous permettaient d'avoir des informations inestimables, d'explorer plus en avant certains points que nous n'avons pas jugés utiles avant ledit entretien, et parfois de rencontrer d'autres personnes, recommandées par les interviewés, pour approfondir des points bien précis.

⁵² Directrice de recherches au CNRS, et membre à titre principal de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP) à l'Université de Nanterre. Ses travaux portent principalement sur les identités politiques, nationales et européennes notamment, en France et en Angleterre, la politisation et les méthodes qualitatives d'enquêtes.

L'entretien non-directif n'est par ailleurs pas complètement libre, puisqu'il y a les questions d'approfondissement et de recentrage. De plus, le fait que nous ayons préalablement choisi nos interviewés selon certains critères et que nous posions des questions, montre que ces derniers n'étaient pas entièrement libres de parler de tout et de rien, puisque nous recherchions des informations bien précises (Fontana & al., 2005 : 706).

Tous nos interviewés n'étaient cependant pas présélectionnés. Il arrivait fréquemment que nous improvisions un entretien avec une personne rencontrée au hasard, parce qu'en échangeant sur des banalités, nous nous apercevions que ce dont nous parlions représentait une source valable d'informations pouvant servir notre recherche. C'est une forme d'entretien dit « de conversation », assez proche de l'entretien non-directif, qui a pour but de rechercher des données verbales bien spécifiques (Roulston *in* Given, 2008 : 127). Cette méthode a été utilisée depuis longtemps et est très prisée par les anthropologues, les sociologues, les ethnologues et les chercheurs qualitatifs. La méthode qualitative fait très souvent appel à l'interview sous forme de conversation (*conversational interview*), même si les chercheurs quantitatifs l'utilisent également, c'est le moyen le plus courant de récolte de données, que ce soit pour obtenir des informations riches et profondes concernant un fait de société ou simplement pour quantifier des données (Fontana & al. *In* Denzin & al., 2005 : 698). L'entretien sous forme de conversation a donné lieu à des qualificatifs tels que « conversation guidée » (*guided conversation*), « conversation avec un but » (*conversation with a purpose*), « conversation professionnelle » (*professional conversation*) et « conversation dirigée » (*directed conversation*) (Roulston *in* Given, 2008 : 128).

Selon Malinowski⁵³, la différence entre l'entretien directif et l'entretien non-directif vient du fait que le premier a pour but « d'obtenir des données précises d'une nature codifiée afin d'expliquer le comportement dans des catégories préétablies » (Fontana & al., 2005 : 706). Selon Michelat, il repose sur l'hypothèse que l'information recueillie par questionnaire, qui est plus facilement accessible, est plus « superficielle, stéréotypée et rationalisée » (Michelat, 1975 : 231). Ceci contrairement au second, qui tente de « comprendre le comportement complexe des membres de la société, sans imposer une catégorisation qui à priori limiterait le champ d'investigation » (Fontana & al., 2005 : 706). Mais Michelat voit le deuxième type d'entretien comme portant sur ce qui est « ressenti » plus que sur ce qui est « connu » (Michelat, 1975 : 234). Et justement, nous avons constaté que dans la population mauricienne beaucoup d'événements ont lieu principalement à cause de choses ressenties. Il est vrai que la question des relations entre individus ou entre groupes d'individus est plus souvent fondée sur le sentiment que sur ce qui est connu.

Pour nos entretiens non-directifs, nous avons pris soin de nous référer aux directives données par Sophie Duchesne, suivant ce que dit Guy Michelat⁵⁴, à savoir, poser une seule question directe sous forme de « consigne » d'entretien. La question générale que nous avons utilisée commençait très souvent comme suit :

- Vous voulez bien qu'on parle de ce que (sujet de l'entretien) représente pour vous ? ou

- Que pensez-vous de (sujet de l'entretien) ?

⁵³ Bronisław Kasper Malinowski est un anthropologue, ethnologue et sociologue anglais d'origine polonaise.

⁵⁴ Directeur de recherche émérite CNRS au CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po. Ses recherches portent sur les relations entre attitudes et comportements politiques et religieux, l'univers des croyances, les représentations de la laïcité, le racisme et l'antisémitisme.

- Si je vous dis (sujet de l'entretien), qu'est-ce que cela vous évoque ?

Même si ce type de recueil de données est libre, nous prenions soin d'avoir une grille de sujets que nous souhaitions évoquer. Ensuite, notre travail tout au long de l'entretien se résumait à encourager l'interviewé à enrichir et à approfondir sa réponse, avant de passer à un autre sujet. En d'autres termes, nous posions nos questions en fonction de la réponse donnée, encourageant la personne à aller toujours plus loin, à développer son opinion, parfois en s'appuyant sur des exemples concrets, que nous vérifiions par la suite. Nous avons donc utilisé différents modes de reformulation, à travers l'écho, c'est-à-dire par la répétition de ce qu'a dit la personne ou en émettant une hypothèse suivant ce qu'a dit l'interviewé. Les reformulations nous ont été particulièrement utiles pour éclaircir des réponses qui nous semblaient ambiguës, quand nous avions besoin de plus de précisions ou quand il fallait que les interviewés confirment ou infirment ce que nous avions compris. Les questions de relance ont été souvent utiles dans nos entretiens, même si cela pouvait paraître parfois déplacé, pour encourager la personne à nous répondre sur des sujets épineux qu'elle semblait vouloir esquiver. Il convenait également d'utiliser le recentrage, quand la personne était tellement prise par un sujet qu'elle glissait sur un point et qu'elle perdait de vue le thème central de notre entretien. Enfin, quand celui-ci était exploré à fond, nous faisons une sorte de synthèse de ce qui nous avait été dit, avant de passer à un autre sujet. Nous faisons aussi un point conclusif à la fin de notre entretien, au cas où des choses auraient été mal comprises, pour que la personne puisse nous éclairer.

Même si nos entretiens avaient un aspect formel, puisque les personnes interviewées savaient que nous prenions des notes et les enregistrons, que rien de

ce qu'elles disaient ne nous échappait, nous nous efforcions de les mettre à l'aise. Nous étions souvent invitée à prendre un thé ou à partager un repas, si l'entretien devait se dérouler chez les interviewés ou dans un lieu neutre. Dans un cas seulement l'entretien s'est déroulé sur le lieu de travail de notre interlocuteur, cette personne nous a expliqué son choix, en précisant qu'elle n'avait « rien à cacher ». Cette fois-ci, nous n'avons pas accepté la boisson qu'on nous proposait conformément au conseil de Sophie Duchesnes de refuser le thé qu'on nous offre, afin d'éviter trop de familiarité, tout en sachant que dans la société mauricienne ce refus peut s'avérer négatif pour l'instauration d'un climat de confiance et jeter un froid au cours de l'entretien. Étant Mauricienne, nous avons soigneusement évité de créer ce genre d'atmosphère, nous acceptions donc généralement l'offre d'une boisson, d'autant que le moindre refus pouvait être assimilé à une crainte par rapport à des pratiques de sorcellerie, très courantes dans l'île, ou à une méfiance quelconque, mais également à un sentiment de fierté de la part d'une expatriée. Parfois, nous étions même invitée à partager le repas de la famille, proposition qui nous était très souvent faite lors de la prise de rendez-vous. C'était alors un moment convivial, qui nous permettait de découvrir d'autres facettes de la famille mauricienne. L'entretien se déroulait cependant avant le repas, ce qui supposait que nous arrivions très en avance, environ deux heures si nous interviewions un couple ou un parent et un enfant. Nous prenions soin de demander un endroit où nous pouvions être en tête à tête avec la personne interrogée et nous interrogeons les couples et les parents-enfants séparément, sauf dans deux cas. Nous commençons presque toujours nos entretiens par des généralités, en plus des questions-consignes, stratégie visant à mettre la personne à l'aise⁵⁵. La plupart du temps c'était très efficace. Une fois

⁵⁵ Notre but était de recueillir le plus d'informations possible, mais également d'amener la personne à

seulement la personne est restée sur ses gardes. Nous avons alors opté pour un entretien semi-directif en nous servant de notre grille, que nous préparions toujours à l'avance, afin de parer à de telles situations. Nous lui avons posé des questions précises, pour recueillir des réponses précises, tout en prenant le plus grand soin de ne pas enfermer l'interviewé dans les questions et faciliter au maximum son expression. Notre guide nous a servi de trame et a évité de bloquer l'entretien, mais nous avons également posé des questions hors grille, quand il fallait éclaircir ou approfondir un élément donné.

La mise à l'aise du début d'entretien nous a également servi à déterminer le niveau de langue à utiliser et surtout à choisir la langue (française ou créole). En évitant de prolonger la conversation informelle, nous posions une question, signifiant ainsi que l'entretien formel commençait, ce qui nous amenait à donner les consignes et à allumer notre dictaphone, après approbation de l'interviewé. Nous n'avons jamais essuyé de refus quant à l'enregistrement de nos entretiens. Certaines personnes étaient surprises, mais ne refusaient jamais quand nous leur assurons que ce serait strictement utilisé par nous et uniquement dans le cadre de notre travail universitaire.

Toutes les entrevues ne commençaient pas systématiquement par une question, nous nous servions parfois d'une affirmation, afin de mener l'interviewé sur le terrain où nous voulions travailler, en commençant une phrase que la personne s'empressait de terminer. Ce n'était pas toujours le cas, toutefois, et quand la personne ne semblait pas disposée à jouer le jeu, nous transformions notre affirmation en question. À partir du moment où l'échange était enclenché, nous évitions le plus possible d'intervenir.

Nous sommes restée en alerte constante, de manière à recueillir des informations qui venaient parfois sans que nous les provoquions, c'est-à-dire hors entretien, en face à face. Nous parlions parfois simplement avec des personnes et nous découvriions qu'elles avaient des choses importantes et intéressantes à dire pour notre étude. Dans de tels cas, elles acceptaient parfois d'être enregistrées, mais pas toujours. Dans ces cas-là, dès notre conversation terminée, nous nous enregistrions nous-mêmes, afin de garder certaines informations qui nous avaient été données par des personnes dont nous ne connaissions même pas le nom, mais qui acceptaient de nous indiquer leur ethnie d'appartenance, leur lieu d'habitation et leur activité professionnelle. Dans ces conditions, une famille seulement a accepté d'être enregistrée, les autres étaient relativement méfiantes, ce que nous avons compris et respecté. Nous avons aussi recueilli des données venant des touristes dans différents lieux touristiques à Maurice, que nous avons préalablement choisi avant de les visiter. Nous avons parfois rencontré ces touristes au cours de nos promenades dans les marchés ou dans les magasins.

Nous avons enfin utilisé la méthode d'entretien directif, en préparant un questionnaire que nous avons envoyé via internet à dix personnes de différentes « communautés », Hindous, Tamouls, Créoles, Chinois, Musulmans⁵⁶ et certains des sous-groupes desdites communautés. Nous leur avons demandé de les distribuer dans leurs communautés respectives et de ne pas remplir les formulaires eux-mêmes, car nous les connaissions. Les répondants étaient au nombre de 100, mais deux questionnaires comportaient ce que nous avons considéré comme des « moqueries », puisqu'il y avait des réponses grossières à une question ouverte. Le

⁵⁶ Nous expliquons ces dénominations plus loin.

questionnaire⁵⁷ étant anonyme, nous ne savions pas si la communauté mentionnée par les deux répondants concernés était fiable. Nous nous sommes donc retrouvée avec 98 répondants au final. Ils étaient assurés d'un anonymat complet, n'étant pas tenus de donner leurs noms. Ils devaient seulement indiquer leur communauté d'appartenance, leur lieu d'habitation et leur travail. Leurs réponses, rendues sous pli, ont complété nos enquêtes.

1.3.3. Les préparatifs

En 2008, nous avons soigneusement choisi des lieux spécifiques et des personnes à visiter. Suite à ce voyage, nous avons gardé le contact avec cinq familles mauriciennes : un couple mixte avec enfants, une famille de Madras baptisée⁵⁸, une famille créole, une famille musulmane et une famille de la communauté blanche. Nous avons convenu qu'elles nous enverraient des informations sur ce qu'elles vivaient à Maurice. Lors de nos autres séjours de 2011 et 2012, nous avons continué à nouer des contacts avec d'autres personnes, dont certaines à travers le réseau social de Facebook. Ces contacts nous ont beaucoup aidés dans notre travail, car en plus de la presse écrite et des radios que nous écoutions sur internet, nous avons accès à des regards et des perceptions directs sur ce qui se passait chaque jour à Maurice. Nous étions également en contact avec des Mauriciens d'autres parties du monde, du Canada et de l'Australie entre autres, grâce aux réseaux sociaux et à des blogs de discussions les impliquant, car il s'agit de personnes qui commentent l'actualité mauricienne. Nous avons également des contacts avec d'autres Mauriciens vivant en France. Cela nous a permis de recouper leurs perceptions avec celles des Mauriciens à Maurice.

⁵⁷ L'exemplaire est en Annexe 2, E.

⁵⁸ Nous expliquons ce terme dans le chapitre 4.

Nous avons préparé notre séjour de 2011 en sélectionnant d'abord les personnes à interroger. Il fallait qu'elles soient dans les normes de la représentativité et de la diversité de l'échantillon de la population mauricienne, ce qui est différent de l'enquête par sondage. Généralement, il est conseillé d'avoir un corpus d'une quarantaine de personnes maximum, mais cela dépend théoriquement du degré d'hétérogénéité de la population et de la diversité des critères à présenter. Dans la pratique, toutefois, comme le précise Sophie Duchesne, cela dépend « du temps et de l'argent dont dispose le chercheur pour faire la recherche » (Duchesne, 2000 : 11). Dans notre cas, nous disposions de 3 ans pour faire nos recherches documentaires et sur le terrain. Mises à part les aides de notre laboratoire d'affiliation de l'Université de Savoie, qui finançait en partie nos déplacements et une bourse pour un de nos voyages, nous assumions le coût en travaillant.

Nous y sommes retournée deux fois en 2012. Le premier séjour, de deux mois, après avoir préparé le questionnaire pour le sondage mentionné plus haut ; et le deuxième, pendant une semaine, dans le cadre d'un colloque. Contrairement à nos deux précédents séjours de 2008 et 2011, nous n'avons pas pris de rendez-vous précis pour des entretiens, mais avons planifié les différents lieux où nous souhaitions habiter, afin de recueillir des informations et de pratiquer l'observation participante des différentes communautés dans leur vie de tous les jours et surtout dans leurs interactions. Nous avons donc décidé d'habiter dans un foyer catholique situé dans une banlieue de Port-Louis, dans la maison d'une personne de la communauté blanche à Rose-Hill, dans une famille créole d'une banlieue pauvre de Port-Louis et avons enfin effectué différents courts séjours dans notre propre famille, qui vit dans le nord de l'île. Lors de ce troisième déplacement, nous avons pu mener des expériences pour voir les réactions de différentes personnes, appartenant à

différentes communautés, dans une même situation donnée. Nous nous sommes concentrée principalement sur des lieux très fréquentés, à la fois par les Mauriciens et les touristes, afin d'être en contact avec le maximum de personnes.

Tout au long de ces quatre voyages, nous avons photographié des lieux qui nous semblaient importants pour le présent travail, des paysages, des panneaux publicitaires et, avec leur accord, des gens dans leur vie quotidienne, car une photo permet souvent de capturer la réalité de la vie, encore plus que des mots. Nous avons précisé aux personnes concernées que leurs photos étaient susceptibles d'être utilisées dans un travail universitaire, leur assurant toutefois l'anonymat si elles le souhaitaient, mais toutes les personnes ont accepté que leurs photos soient utilisées sans floutage.

1.3.4. Nos critères de sélection des interviewés, selon l'entretien choisi

Dans la méthode d'entretien non-directif, nous nous efforcions simplement de réunir des personnes qui représentaient toutes les caractéristiques pouvant engendrer des différences à l'égard des représentations étudiées, « sans prendre en compte leur nombre, qui pouvait être relatif dans la population d'origine, ce nombre n'étant pas nécessairement lié à la proportion de l'ethnie dans la société » (Duchesne, 2000 : 11). Nous nous sommes ainsi conformée en cela à ce qu'affirment Jean-Marie Donégani⁵⁹, Guy Michelat et Michel Simon⁶⁰, qui préfèrent le « principe de diversification » à celui de représentativité. La méthode non-directive en entretien suppose, en effet, de « choisir des personnes en fonction de leur appartenance la

⁵⁹ Professeur des Universités et enseignant-chercheur associé au CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po. Il enseigne la science politique dans le second cycle de Sciences Po Paris et la théorie politique dans le troisième cycle. Directeur d'études à l'École doctorale, il est responsable de la filière « Pensée politique » du master « Histoire et théorie du politique ». Chargé, puis directeur de recherche au CNRS de 1982 à 2004.

⁶⁰Sociologue, professeur honoraire à l'Université de Lille 1.

plus forte possible aux groupes culturels dans lesquels, par hypothèse, on s'attend à observer des différences importantes dans la part du système de représentation rattaché au thème de l'exploration » (Duchesne, 2000 : 11). Aussi pour nos entretiens, avons-nous sélectionné une à deux personnes appartenant à chaque communauté, ou à leur sous-communauté quand c'était possible : Hindous, sous-groupe Tamouls et Marathi, Musulmans, Chinois, Blancs, Créoles, sous-groupes Rasta et Chagossien, mais nous avons évité le plus possible de le spécifier dans les transcriptions en annexe, à la demande des personnes concernées.

Le premier critère qui nous a semblé important dans la préparation de nos entretiens non-directifs était l'âge des personnes, allant souvent de 20 à 60 ans, mais nous avons également interviewé des personnes de plus de 90 ans pour leur mémoire historique de l'île. Le genre aussi avait son importance. Autant que possible, nous avons sélectionné nos interviewés selon leur position sociale, qui comprend le niveau d'éducation (lettré ou non) et l'activité professionnelle (manuelle, intellectuelle ou autres), l'appartenance religieuse, l'appartenance ethnique et enfin l'origine géographique.

Nous avons tenu compte du fait que pour les personnes dites de « classes intellectuelles supérieures », l'entretien non-directif pouvait ne pas convenir, aussi avons-nous parfois opté pour l'entretien directif/semi-directif, préparant un guide d'entretien avec diverses questions, comme le conseille Sophie Duchesne (Duchesne, 2000 : 13). Nous avons eu à faire face à certaines difficultés, qui semblent habituelles dans le travail de terrain, puisque Duchesne relate presque les mêmes faits dans son article. Il s'agissait d'agressions verbales et du refus de répondre à nos questions. Tout comme Sophie Duchesne, nous avons aussi été

confrontée à des « personnes hautaines » (Duchesne, 2000 : 13). Nous avons appris plus tard qu'elles subissaient différentes sortes de pressions et que probablement du fait de leur « origine modeste, elles ressentaient peut-être le besoin 'd'en imposer' » à une doctorante, « à une aspirante intellectuelle », recommandée par un collègue (Ibid). Nous tenons toutefois à préciser que ces cas ont été très isolés, en ce qui nous concerne.

Après avoir déterminé les critères d'appartenance socioprofessionnelle, nous avons choisi les critères théoriques visant à constituer notre échantillon. Cette étape consistait à trouver des individus bien précis, correspondant à nos critères.

Nous avons demandé l'aide de nos relations à Maurice, en contactant par courriel une dizaine de personnes, amis et connaissances. Nous leur avons demandé de nous ouvrir leur carnet d'adresses, après leur avoir transmis nos critères, afin qu'elles nous recommandent les personnes qui y répondaient le mieux. Nous avons ensuite contacté ces dernières par courriel, leur expliquant brièvement que nous souhaitions les rencontrer pour un entretien dans le cadre de notre thèse de doctorat. Il fallait en dire le moins possible, pour ne pas leur laisser le temps de préparer leurs réponses. Lorsqu'il nous a été impossible de contacter les personnes recommandées, nous avons préparé une lettre d'introduction à transmettre aux futurs interviewés par nos amis et connaissances : nous nous présentions très brièvement, comme doctorante souhaitant nous entretenir avec des Mauriciens dans le cadre de nos travaux de recherche, sans donner plus de détails. Nous avons également évité de préciser à nos amis et connaissances le sujet sur lequel nous travaillons, nous contentant de leur dire qu'il s'agissait de l'Île Maurice et des Mauriciens. Avant l'entretien, nous restions vague même sur place, évitant ainsi de conditionner la

personne dans ses réponses et dans ses réflexions, selon les conseils donnés par Sophie Duchesne. Nous avons également évité de demander l'aide de notre famille vivant dans l'île.

Nous avons respecté les règles éthiques et techniques qu'elle indique : éviter le plus possible d'interroger les personnes que nous connaissons directement ou que nous serons susceptible de fréquenter par la suite, afin de garantir la confidentialité totale des propos tenus, pour que ce que la personne a dit « ne lui cause pas de préjudice à l'avenir dans son existence ». Aux personnes interviewées, nous avons précisé qu'elles pouvaient refuser l'entretien, même si elles nous avaient été recommandées, mais nous n'avons jamais essuyé de refus de leur part.

Les interviewés nous ont parfois recommandés à leurs connaissances pour plus d'informations, quand il leur arrivait de ne pouvoir approfondir un point de notre entretien. Nous avons donc été amenée à fixer d'autres rendez-vous non programmés. Cela a provoqué une sorte d'effet boule-de-neige qui nous a permis de réaliser plus d'une quarantaine d'entretiens formels et informels. Parmi ceux-ci, nous avons sélectionné les 21 qui nous ont les plus aidés dans notre réflexion et nous les avons inclus en annexe. Nous avons également observé des personnes dans des lieux sélectionnés avant notre départ, pratiquant le mode d'observation participante et non-directive.

Pour compléter nos entretiens, nous avons recueilli des informations sous forme de « micro-trottoir », une enquête d'opinion très prisée par les radios et les télévisions, permettant de recueillir des opinions. Le journaliste déambule dans les rues, un microphone à la main et interroge des gens pris au hasard sur un sujet donné. Les questions posées par le journaliste sont généralement du type « êtes-

vous pour ou contre » ou « que pensez-vous de...sont-ils/elles// est-il/elle... ». Les réponses attendues sont généralement courtes, du type sondage, « oui » ou « non ». L'essentiel pour le journaliste est d'aller très vite, de recueillir le maximum d'informations. Nous avons fait ce « micro-trottoir », remplaçant le microphone par notre dictaphone ou une grille, mais nous avons évité de prendre des gens au hasard. Nous avons toujours une population liée à un lieu précis et à une question précise, que nous ciblions au préalable. Nous nous sommes promenée dans des lieux hautement touristiques, tels Grand Baie ou Cap Malheureux, quand il s'agissait de recueillir les opinions des touristes et dans d'autres lieux où se côtoie une grande partie de la population, Port-Louis ou Rose-Hill, quand il s'agissait de recueillir les opinions d'un groupe particulier de la population. Nous nous y préparions en nous renseignant auprès des Mauriciens pour connaître les lieux où nous étions susceptible de rencontrer notre groupe-cible. Nous préparions ensuite une ou plusieurs questions sur un sujet bien défini. Le nombre de questions ne dépassait jamais 3 dans ce genre de situation. Les opinions étaient anonymes, mais nous demandions aux personnes leur lieu d'habitation et leur communauté d'appartenance. Tout en sachant que chaque Mauricien sait reconnaître le groupe d'appartenance d'une personne à son apparence physique, nous avons cependant évité de nous référer à cette connaissance, préférant l'objectivité de la question directe. Cette méthode visait à confirmer ou à infirmer des points précis recueillis en entretien, ce qui nous permettait de reconnaître un point de vue particulier ou général.

1.3.5. L'observation participante, non-directive

Dans nos recherches de terrain, l'entretien et les discussions avec des personnes étaient des mines d'or, certes, mais pouvaient parfois être incomplets,

d'où notre choix de l'observation en complément, que nous n'avons pas souhaité passive, mais active et non-directive.

L'observation non-directive permet de « rentrer dans le champ d'études » avec quelques idées générales concernant la recherche à effectuer, mais nous aide à ne pas nous focaliser sur un ou quelques points. Cette méthode nous amène à « observer tout ce qui se passe autour de nous » (McKechnie, 2008 : 907). L'observation est ainsi holistique, c'est-à-dire « menée dans sa globalité, non-directive et non concentrée sur un seul sujet ou un seul thème », donc elle nous ouvre un champ large, où tout est pris en compte. En conséquence, nous avons pu observer une pléiade de représentations de thèmes variés, « sans aucune contrainte liée à une liste préalablement établie ». Les choses et les situations ont été observées dans leur contexte, peu de situations ont été provoquées (Ibid : 908). Nous avons toutefois tenu compte du fait que les choses et situations observées pouvaient être amenées à se modifier (Ibid). Aussi, collectionnions-nous les données selon le lieu et l'histoire, en nous appuyant sur des témoignages et des documents, ainsi que sur le contexte des personnes observées, c'est-à-dire leur âge, leur genre, leur appartenance ethnique, communautaire et sociale (McKechnie, 2008 : 908).

L'observation non-directive offre le grand avantage de données détaillées et complètes, car tous nos sens sont utilisés : ce qui peut paraître banal de prime abord revêt parfois une importance majeure, lors de l'analyse.

L'observation non-directive, qui s'applique parfaitement au début de notre travail sur le terrain, peut, dans certains cas, « amener à l'observation directive », par exemple pour confirmer ou infirmer une situation donnée (Ibid). La non-directivité de l'observation agit ainsi comme une sorte de déblayage permettant de se focaliser

ensuite sur des thèmes plus précis qu'il convient, « selon le degré d'importance, d'approfondir, voire de tester en provoquant des situations analogues ». Nous avons procédé ainsi, car nous avons constaté que c'était un moyen très approprié pour observer les interactions entre individus de communautés ethniques différentes (McKechnie, 2008 : 907). Nous nous sommes aperçue, en effet, que sur le terrain, la méthodologie déterminée au début devient ensuite fluctuante, qu'il convient donc de l'adapter à la situation du moment. En définitive, cette méthode de travail, couplée à celle de l'entretien non directif, nous a donné accès à une étude assez complète, puisque nous avons eu la possibilité d'approfondir les informations recueillies.

1.4. Stratégie de recherches documentaires

Pour ce qui est de la stratégie de la recherche documentaire, nous avons travaillé avec les bases de données bibliographiques des bibliothèques de l'Université de Savoie et de l'Université de Grenoble, de la Bibliothèque Nationale de France (BNF), de la Bibliothèque Nationale de Maurice, ainsi que des bases de données sur internet, dont *WorldCat.org : The World's Largest Library Catalog*, *Library of Congress* et *CIA World FactBook*, entre autre. Nous nous sommes aussi procuré des livres dans diverses librairies de Maurice et lu des articles récents dans des journaux mauriciens qui nous ont été envoyés ou qui sont publiés sur internet, tels que *l'Express de Maurice*, *Le Mauricien*, *le Défi*, *Indian Ocean Times*, ainsi que divers journaux français dont *Le Point*, *L'Humanité*, *Le Figaro*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Monde*, *CNRS Le journal*. Nous avons également consulté des journaux britanniques, *The Guardian*, *BBC News*, pour nous informer, entre autres, sur la situation des Chagossiens, de l'affaire de l'Irlandaise Michaela McArreavey, tuée dans sa chambre à l'hôtel *Legends*, le 10 janvier 2011 et pour avoir des nouvelles sur le Commonwealth. Nous avons aussi travaillé avec le *Journal des*

anthropologues et des journaux d'archives de Maurice, notamment *La gazette des îles*. Nous nous sommes enfin intéressée à certains blogs, notamment celui de chercheurs, dont Catherine Boudet⁶¹, que nous avons rencontrée lors de l'un de nos séjours.

Notre stratégie de recherche a procédé à travers des mots-clés, notamment ethnies majoritaire et minoritaire, race, inclusion, exclusion, Mauricien, mauricianité, relations interethniques, créole, créolisation, créolité, négritude, esclavage, couleur, mondialisation, globalisation, colonialisme et post colonialisme. Notre période de recherche s'est étalée sur cinq ans, car elle a commencé avec le mémoire de Master, qui portait sur l'identité nationale. Nous avons ensuite resserré notre sujet pour nous concentrer sur l'étude des relations entre les groupes, mettant au centre celles des Créoles avec les autres. Il nous a fallu déterminer dans quelle limite les Créoles pouvaient être qualifiés de groupe ethnique. Nous nous sommes principalement basée sur les travaux du professeur norvégien d'anthropologie, Thomas Hylland Eriksen, écrivain et penseur, spécialiste de l'étude des ethnies à Maurice. Nous avons obtenu un grand nombre de références et avons fait une sélection, après lecture et prise de notes, pour choisir les éléments que nous citerions directement. Le traitement des références par Endnote a rendu notre travail plus efficace. Enfin, nous avons sélectionné et étudié cinq thèses récentes ayant traité la situation des Créoles à Maurice. Ces thèses sont les suivantes :

- Boswell, Rosabelle. *Le Malaise créole: ethnic identity in Mauritius*. New Directions in Anthropology. Berghahn Books. Vol. 26. New York. 2006.
- Carmignani, Sandra. *Mémoires déchaînées autour du Morne. Esclavage,*

⁶¹ Politologue, poète et journaliste réunionnaise exerçant à Maurice.

créolité et patrimoine à l'Île Maurice. Université de Lausanne, Suisse, 2011.

- Palmyre, Danielle. *Culture créole et foi chrétienne*. Lumen Vitae. Marye Pike. Île Maurice 2007.
- Romaine, Alain. *Religion populaire et pastorale créole à l'Île Maurice*. Chrétiens en liberté Karthala, août 2003.
- Veder, Jean-Claude. *Dire Dieu jusqu'à le célébrer ensemble*. Marye Pike. Île Maurice 2004.

Rosabelle Boswell est une Créole qui vit à l'étranger. Le Père Jean-Claude Véder et le Père Alain Romaine sont deux prêtres créoles. Danielle Palmyre est une Créole, docteure en théologie, travaillant à l'Institut Cardinal Jean Margéot. Sandra Carmignani est une Suissesse, Assistante diplômée en anthropologie culturelle et sociale à l'Institut de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Lausanne. Trois autres travaux d'Alain Romaine nous ont été très utiles et nous avons étudié également le rapport de la *Truth & Justice Commission* (Commission Justice et Vérité).

Pour ce qui est de l'écriture de la langue kreol morisien, nous nous sommes fondée sur la « *grafi larmoni* », qui vise à donner une graphie unique à la langue parlée par tous les Mauriciens. Le kreol s'écrivait en phonétique française jusqu'en 2004, quand un rapport sur cette graphie a été publié ce qui a mis d'accord les linguistes⁶² ayant œuvré pour unifier cette langue et a donné lieu à son premier dictionnaire.

⁶² Parmi les linguistes, qui ont travaillé sur le projet d'une langue unifiée du kreol morisien autour du Professeur Vinesh Hookoomsingh, le Président de l'Akademi Kreol Morisien, se trouvent les Professeurs Daniel Véronique de l'Université de Provence, il est également notre directeur pour cette thèse, Didier de Robillard de l'Université de Tours, Lambert-Félix Prudent de l'Université de La Réunion, Satish Mahadeo, Daniella Police-Michel, tous deux de l'Université de Maurice, etc.

Après nous être consacrée à nos recherches documentaires et sur le terrain, nous sommes passée à l'analyse de nos recueils d'entretiens non-directifs, de nos observations, ainsi que de toutes les autres formes de documentations que nous avons en notre possession (photos, prise de notes).

1.5. Les analyses et les méthodes choisies

Avant de nous lancer dans l'analyse, nous avons effectué un travail de transcription, suivant les précieux conseils du *Guide de l'enquête de terrain* de Stéphane Beaud et Florence Weber. Nous avons ainsi établi une liste, puis un classement des entretiens et des autres données récoltées, par ordre d'importance, en fonction de notre sujet. Nous avons transcrit les entretiens les plus marquants, les plus « intéressants », ceux qui comportaient des sujets semblables, afin de faciliter notre tâche de comparaison ou de compilation lors de l'analyse (Beaud & al., 2003 : 238). Ce travail avait déjà commencé sur le terrain, où nous classions chaque soir les entretiens de la journée, que nous séparions de nos observations. Nous prenions soin de noter les similitudes entre nos observations et nos entretiens, en créant des fichiers permettant de classer les différentes interviews et en prenant soin de noter les noms des personnes interviewées, leur profession, le lieu de l'entretien, le lieu d'habitation, l'âge, le genre et d'autres informations recueillies. Nous réécoutions les enregistrements pour en vérifier la qualité, en nous demandant si plus tard nous décrypterions tout ce qui avait été dit et si nous retranscrivions l'entretien en entier ou partiellement, selon l'importance que nous y accordions (Ibid : 240). Ceux qui nous paraissaient vraiment importants, car ils comportaient une très grande richesse d'informations, ont souvent été transcrits le soir même, ce qui nous a permis de les « retrouver » fraîchement en mémoire et de retranscrire certains sentiments que nous avons perçus lors de l'entretien. Ceci nous facilitait une retranscription aussi

fidèle que possible du contexte dans lequel ils s'étaient déroulés (Beaud & al., 2003 : 255), contexte qui permettait, lors de l'analyse, de mieux comprendre certains mots prononcés. Enfin, nous avons fait un compte-rendu de chaque interview et de chaque journée que nous avons passée sur place pour notre laboratoire à l'Université de Savoie, pour nos directeurs de thèse, mais aussi afin de ne pas nous perdre dans les dédales des interviews. Nous avons ainsi relevé des anecdotes sur les personnes que nous avons interviewées ou que nous avons rencontrées de manière fortuite. Suivant les conseils de Beaud et Weber, nous avons évité « l'enfermement dans un plan rigide à l'intérieur duquel nous aurions cherché à caser nos données » (Beaud & al., 2003 : 277). Au lieu de cela, nous nous sommes laissée guider par l'entretien et l'observation non-directifs, grâce auxquels nous avons pris des « risques d'interprétation » (Ibid) et ainsi avons pu nous lancer « dans des raisonnements (qu'il faut impérativement expliciter pour pouvoir les contrôler, les infirmer ou les poursuivre) » destinés à la rédaction de notre travail (Ibid). En définitive, nous nous sommes efforcée de ne pas prendre nos observations et nos entretiens comme « des exemples illustrant des théories, mais plutôt comme une manière de faire avancer nos hypothèses », qui seraient ensuite testées, approfondies ou simplement abandonnées (Ibid).

1.5.1. Entretiens non-directifs

Les entretiens non-directifs peuvent être assez difficiles à analyser, contrairement aux entretiens directifs où les schémas sont déjà posés. D'après Berelson⁶³, « l'analyse de contenu saisit par des catégories l'évolution du contenu

⁶³ Sociologue américain, Bernard Berelson s'est essentiellement consacré à l'étude des comportements, notamment du comportement électoral. Le nom de Bernard Berelson demeure attaché au succès des behavioral sciences («sciences du comportement») en raison de son travail auprès de la fondation Ford, rejointe en 1951. L'année suivante, celle-ci crée, à l'initiative du chercheur, le Center for Advanced Study in

exprimée en terme quantitatif » (Raymond, 1968 : 167). Henri Raymond⁶⁴ affirme que ce genre d'analyse de contenu par les sondages « offre des possibilités non de décryptage du message, mais plutôt de description du producteur » (Raymond, 1968 : 169). Dans *Modern Public Opinion* de William Albig il est dit toutefois que « l'utilisation la plus intéressante de l'étude des contenus, c'est de pouvoir noter les changements et les tendances du contenu. Le système peut être peu adéquat et non normalisé ; cependant, si ce système est utilisé avec constance sur une période de temps suffisante, il produira des faits interprétables » (Ibid). Il y a donc des contraintes de temps dans l'analyse de contenu classique, qui se retrouve par ailleurs limitée dès qu'elle veut affiner quelque peu ses catégories. « Dès que les unités de découpage doivent être précisées, dès qu'elles ne peuvent plus s'appliquer à des nombres suffisamment grands, dès que l'analyse de contenu veut cesser de saisir des occurrences pour précisément décrire le contenu auquel elle s'applique » (Raymond, 1968 : 169), là apparaissent les difficultés. La raison de cette limite est que « les unités de l'analyse de contenu ne se situant ni du côté du producteur du message ni du côté de son récepteur présentent surtout de l'intérêt lorsqu'elles permettent de fabriquer un découpage portant sur des nombres d'unités suffisants, statistiquement, pour dégager de grandes tendances du contenu » (Ibid).

Aussi pour analyser nos entretiens non-directifs, avons-nous d'abord défini un « système de catégories », en faisant attention à ce que toutes les unités de signification trouvent leur place sans ambiguïté dans celles que nous avons prédéfinies (Michelat, 1975 : 238). Nous avons ainsi obtenu une quantification des

the Behavioral Sciences de Stanford (Californie) (Source : <http://www.universalis.fr>).

⁶⁴ Henri Raymond est né en 1921 et est professeur honoraire à l'Université Paris X-Nanterre. Penseur représentatif de la sociologie urbaine française, sociologue, il a notamment enseigné en Sorbonne, à Paris et Nanterre, à l'École d'Architecture de Paris Belleville (Source : Couverture du livre de Jean-Pierre Frey, *Henri Raymond : Paroles d'un sociologue — Vers une histoire architecturale de la société.*)

thèmes, malgré leurs valeurs indicatives. Cette méthode de classification dans l'analyse des entretiens non-directifs comporte des avantages significatifs, comme celui de procéder suivant des règles précises, la finalité pouvant être grande puisque « deux analyses conduites indépendamment doivent parvenir au même résultat » (Michelat, 1975 : 238). Les critiques concernant cette méthode portent sur le fait que la quantification de chaque catégorie ou de chaque thème repose sur des entretiens qui peuvent ne pas être considérés comme représentatifs. De plus, cette méthode part du principe que toutes les choses qui sont dites, tous les détails relevés lors des entretiens, ont « au moins une signification, en contexte et en relation les unes avec les autres » (Ibid : 239). Il est toutefois important de considérer « les entretiens non-directifs comme une production de symptômes » (Michelat, 1975 : 239), qu'il faudrait ensuite interpréter et organiser. Il convient également de prendre en compte ces éléments qui peuvent paraître des « détails » au moment de l'analyse. Démontrant l'importance de ces « détails », Guy Michelat cite Freud et Lévi-Strauss. Pour Freud, dans *L'interprétation des rêves*, en 1911, « elle (la méthode d'interprétation) est comme celle-ci (la méthode de déchiffrement), une analyse 'en détail' et non 'en masse', elle considère le rêve dès le début comme un composé, un 'conglomérat' de faits psychiques » (Michelat, 1975 : 239 – 240). Dans *Entretien avec Raymond Bellour*, paru dans Le Monde de 1971, Lévi-Strauss dit que « si quelque chose ressort de toute l'entreprise c'est la présence du détail : il n'y a rien dans le mythe que l'on puisse ignorer, rien qu'on puisse dire ou bizarre ou absurde pour préserver quelques grandes vérités éternelles, il n'y a rien qui ne doive entrer en ligne de compte, par conséquent qui n'ait un sens » (Ibid). C'est sur ces modèles d'analyse que nous nous sommes fondée pour examiner nos entretiens non-directifs, en prenant en compte chaque détail dans la parole, dans l'intonation, dans la gestuelle

et le regard (fuyant ou soutenant le nôtre), que nous retrouvions à travers l'enregistrement ou que nous avons notés.

Le mode d'analyse qualitative a pour but de rendre compte, à partir de divers cheminements d'un raisonnement sous-jacent, de l'ensemble de l'entretien ou des entretiens, par un schéma simple et unique (Michelat, 1975 : 240). Guy Michelat souligne qu'au terme de cette analyse, nous trouvons « des parties des modèles culturels correspondant à la société globale et aux différents sous-groupes » (Ibid). Le résultat ou modèle final qui découle de ce mode d'analyse « rendra compte de l'ensemble des cheminements, ce raisonnement qui sera propre à une culture donnée avec des embranchements différents, des sous-modèles propres à certaines sous-cultures ; il fait apparaître en tout cas la partie du système culturel rattaché au thème de l'exploration » (Michelat, 1975 : 240).

Pour arriver à ce modèle, il convient de s'imprégner des entretiens. Dans notre cas, nous les avons écoutés maintes et maintes fois, jusqu'à 'entendre' les intonations des interviewés dans notre tête. Après la transcription de certains extraits, nous les avons lus et relus jusqu'à connaître par cœur des pans entiers de conversations. C'est un passage nécessaire ayant pour but, selon Michelat, de relier les différents éléments entre eux (Michelat, 1975 : 241).

1.5.2. Analyses et interprétations : les entretiens et autres données

Après avoir compilé les données, retranscrit les enregistrements, les avoir lus et relus, nous avons recherché les méthodes d'analyses. Nos données qualitatives sont sous forme de mots, de phrases, de photos, de vidéos, de gestes, d'intonations, d'impressions, mais également d'interview, de notes d'observation sur le terrain, de récits, de comptes-rendus, de divers articles de presse, d'écrits de blog et

d'échanges par courriels ou téléphone. Certaines données sont retranscrites et incluses dans les annexes, d'autres sont directement insérées dans notre étude. Des notes d'observation sur le terrain ont été, en effet, directement utilisées dans notre rédaction, évitant ainsi les grilles d'analyses qui réduisent la profusion sémantique, car « la plus petite information est une explication de la société poussée à l'extrême » (Andreani & al., 2013 : 4). Il existe plusieurs méthodes d'analyses qualitatives et d'interprétation de ces données. Nous avons cherché à rendre compte de la manière la plus objective possible de ce que nous avaient dit les différentes personnes rencontrées.

Pour ce qui est de l'analyse des données, nous nous sommes également basée sur les conseils donnés dans l'ouvrage d'Andreani et Conchon (Andreani & al., 2013 : 9), en essayant de comprendre ce que les interviewés, les répondants à nos enquêtes et les personnes avec qui nous avons parlé, « font, disent ou veulent dire » (Ibid). Nous nous sommes mise dans leur peau, pour mieux comprendre leurs idées. Lors de la transcription, nous avons gardé tels quels tous les mots que les personnes ont prononcés, en évitant de les transformer dans nos propres phrases. Nous avons pris de la distance, ne laissant pas nos idées et nos émotions personnelles interférer dans notre analyse. Nous avons étudié attentivement chaque donnée, de manière à relever d'éventuelles contradictions et bien les comprendre (Andreani & al., 2013 : 9). Enfin, nous avons considéré toutes les informations reçues en prenant du recul, critiquant celles qui nous posaient problème, nous efforçant d'en trouver et expliquer la raison (Ibid).

Nous avons apporté une attention particulière aux lapsus, aux silences, aux regards, aux « mots indigènes », aux malentendus, aux non-dits, au ton (Beaud &

al., 2003 : 264, 267, 276), mais aussi à certains petits rires chargés de sens. Lorsque nous étions face à nos interlocuteurs, nous prenions soin de relever les éventuelles gênes dans le regard, que nous notions, en plus de l'enregistrement. Tout ceci a été pris en compte dans son contexte et nous pouvons apporter plus d'une interprétation à des phrases prononcées, selon leur intonation, selon le moment auquel elles viennent, selon les termes utilisés ou les silences, voire les lapsus, qui peuvent être souvent très révélateurs, disant plus que les phrases conscientes. Les gestes, qui accompagnent une phrase ou un mot en particulier, revêtent eux aussi une importance non négligeable (Michelat, 1975 : 241 – 242). L'explication de ces attitudes se décline dans ce que les psychanalystes appellent la « condensation », la « surdétermination » et la « surinterprétation », ces concepts étant interconnectés et liés entre eux (Ibid : 242). La condensation est une représentation unique, qui « concentre à elle seule plusieurs chaînes associatives à l'intersection desquelles elle se trouve » (Ibid). Ce concept est lié à la surdétermination, qui fait que « le symptôme porte la trace de l'interaction des diverses significations entre lesquelles il réalise un compromis » (Ibid). Cela conduit parfois à une surinterprétation, dans le but de mieux comprendre le phénomène. Ce dernier concept est décrit comme une « interprétation qui se dégage secondairement, alors qu'une première interprétation cohérente et apparemment complète a pu être fournie » (Michelat, 1975 : 242).

Dans l'analyse interprétative des entretiens non-directifs, il convient de prendre en considération le fait que chaque interviewé a un discours singulier, qui comporte des « caractéristiques données, des histoires de vie particulières, à travers leur appartenance à des groupes dont les caractéristiques sociales sont définies » (Michelat, 1975 : 243). Aussi, fallait-il absolument conserver « tous les éléments qui permettent de reconstituer la logique propre à l'entretien » de chaque individu (Ibid).

Il ne faut en aucun cas « morceler chaque élément de son système de relations », qui rend possibles les interprétations (Michelat, 1975 : 243). Aussi, comme le conseille Michelat, nous avons pris en compte l'intégrité et la totalité de chaque entretien « en incluant tous les éléments disponibles » (Ibid). Subséquemment, ce qui nous semblait insignifiant au début revêtait une importance plus grande à force de relecture, d'analyse et d'interprétation. Calquant l'explication donnée par Michelat, nous découvrons, par exemple, que le stéréotype entourant le Créole, selon lequel il serait paresseux et vantard, a une signification symbolique liée à l'idée que le Créole ne fait pas les mêmes efforts que les autres groupes pour sa propre réussite. Ce stéréotype mérite, cependant une étude beaucoup plus approfondie, tout comme pour les autres stéréotypes liés aux autres communautés. Nous avons une grille d'analyse qui semblait se dégager d'elle-même au fur et à mesure, constituée par « l'état du schéma à un moment donné de l'analyse » (Michelat, 1975 : 244). Le schéma ainsi obtenu était cependant malléable et modifiable, l'analyse était théoriquement sans fin. L'interprétation des données peut se poursuivre presque à l'infini, avec la découverte de « nouvelles surinterprétations » et peut même venir contredire l'interprétation initiale. Michelat compare l'analyse des entretiens non-directifs avec celle des mythes décrits par Lévi-Strauss dans *Le cru et le cuit* : « l'analyse mythique apparaît donc comme une tâche de Pénélope. Chaque progrès donne un nouvel espoir, suspendu à la solution d'une nouvelle difficulté, le dossier n'est jamais clos » (Ibid : 245). De plus, « il n'existe pas de terme véritable à l'analyse [...], pas d'unité secrète qu'on puisse saisir au bout du travail de décomposition. Les thèmes se dédoublent à l'infini. Quand on croit les avoir démêlés les uns des autres et les tenir séparés, c'est seulement pour constater qu'ils se ressoudent, en réponse aux sollicitations d'affinités imprévues » (Michelat, 1975 :

245). Malgré cette possibilité d'interprétation à l'infini, il arrive un moment où nous constatons que l'analyse est suffisamment stable, pour que nous puissions y prendre appui. Ceci, même si l'on peut continuer avec d'autres entretiens, incluant des consignes différentes ou le fait que d'autres chercheurs viennent apporter des éléments supplémentaires à l'analyse.

Pour l'interprétation de nos données, nous nous sommes encore imprégnée des points de vue des personnes interrogées. Nous avons recherché des pistes de réflexion, en nous aidant de notre expérience passée dans la société mauricienne et de nos connaissances de ladite société (Andreani & al., 2013 : 4). Nous avons toutefois pris du recul sachant que le monde évolue, l'Île Maurice comprise, et partant du fait que ce n'est pas parce que nous avons vécu dans ce pays que nous maîtrisons toutes les connaissances liées aux interactions dans sa population. En conséquence, nos argumentations sont systématiquement soutenues par les données recueillies (Ibid). Comme le préconisent Jean-Claude Andreani et Françoise Conchon, nous ne nous sommes « pas laissé enfermer par les limites méthodologiques » et nous avons évité de « faire preuve d'imagination et de sens créatif pour donner un nouveau sens aux idées » (Ibid). Nous avons tenté d'analyser et d'interpréter les données de manière objective et dans un esprit scientifique.

1.6. Positionnement du travail

Notre travail traite, en général et dans la particularité mauricienne, de concepts tels que la race et l'ethnie sous leurs différentes formes, à savoir groupe ethnique et ethnicité. Après les définitions de ces concepts et une analyse approfondie, nous serons en mesure de déterminer si tous les groupes⁶⁵ peuvent

⁶⁵ Nous sommes consciente qu'il existe différents types de groupes : groupe social, groupe primaire ou secondaire, groupe d'appartenance, de référence, groupe d'intérêt. Il s'agit ici de groupe ethnique.

être qualifiés ou non de groupes ethniques ou s'il convient de les qualifier différemment. Nous verrons ainsi s'il y a des qualificatifs spécifiquement mauriciens pour nommer les groupes en présence dans l'île. Précisons que les « communautés » qui vivent à Maurice viennent de différentes parties du monde et qu'elles sont nommées officiellement et officieusement par les Mauriciens selon leur propre groupe d'appartenance ou un autre groupe. Officiellement, les groupes sont nommés d'une certaine façon, selon la *CIA, The World FactBook*⁶⁶ et différemment dans la société mauricienne. Nous donnons ci-dessous un aperçu de ces appellations que nous développons dans les chapitres 3 et 4 :

Officiellement à l'étranger	Officiellement à Maurice et par les membres du groupe		Par les non-membres ⁶⁷	Origines Ancestrales
Indo-Mauricien	<i>Kreol</i>	<i>Français</i> ⁶⁸	Malbar (coolie) Lascar)) Madras (kalin))	Inde
	Indien Mizilma Madras/Tamil Telegu) ⁶⁹ Marathi)	Hindou Musulman Tamoul Telegu Marathi		
Sino-Mauricien	Sinoi	Chinois	Sinoi (makao)	Chine
Franco-Mauricien	Blan	Blanc	Blanc	France
Créole	Kreol/Katolik	Créole/Catholique	Créole ⁷⁰	Divers

Tableau 1 : Les différents groupes et leur appellation officielle et officieuse.

⁶⁶ Site recommandé par l'ENA (École Nationale des Administrations) pour les travaux de recherche. L'ENA décrit le CIA World FactBook comme l'« annuaire présentant des données chiffrées et factuelles sur les États et leurs relations » (Source : <http://www.ena.fr/index.php?/fr/recherche/Ressources-documentaires/annuaire-sites-internet/organisations-relations-internationales>).

⁶⁷ Chaque groupe à Maurice nomme les autres par rapport à la façon dont leurs ancêtres sont arrivés dans l'île. Ainsi ces termes sont très souvent, voire toujours, connotés négativement.

⁶⁸ Termes utilisés à Maurice, par exemple dans les recensements.

⁶⁹ Le *u* se prononce *ou*. En interrogeant les Mauriciens, nous avons constaté que beaucoup regroupent ces deux catégories de Mauriciens sous l'unique dénomination de Madras. Ce sont les personnes de ces groupes, qui tiennent à faire la différence, en précisant leur groupe d'appartenance, quand on leur dit qu'ils sont Madras.

⁷⁰ Il existe beaucoup d'autres termes pour qualifier ce groupe. Nous développerons ces appellations et donnerons les explications dans les chapitres 4.

Ces appellations résument toutes les pièges ou contradictions dans lesquels il serait facile de tomber sans étude approfondie. Ainsi, l'appellatif « musulman » est, par exemple, avant tout une étiquette locale officielle, recevable dans les recensements et employée tous les jours, avec son pendant péjoratif *lascar*, utilisé à la fois par les membres de la communauté, pour singer les autres communautés ou par défi, et par les non-membres. La dénomination « hindoue » est également un terme officiel appliqué à la communauté par les non-membres, son pendant péjoratif étant *malbar coolie*. Les membres ne se nomment pas ainsi, sauf dans des situations particulières. Ils s'identifient comme « indiens ». Le classement local des castes sera également traité dans le chapitre 3, car il ne correspond pas aux « classements savants », tel qu'ils sont appliqués dans le pays d'origine, l'Inde. Enfin, les Créoles sont officiellement dénommés comme tels, mais ils sont souvent qualifiés de *catholiques* par les membres et les non-membres : les pendants péjoratifs sont *gro fei* (grosse feuille) ou *mazambic*, que nous détaillons dans le chapitre 4.

1.7. Intérêt et hypothèse de travail

Les interactions entre les différents groupes représentent le centre de notre étude. Chaque thème que nous allons étudier engendrera une réflexion et une problématique propre à chaque chapitre, mais avec la question centrale concernant les relations interethniques. Nous nous proposons ainsi d'effectuer une sorte de déblayage, afin de dégager l'intérêt de ce travail, définir l'objet de notre recherche et présenter certaines questions générales qui sont les nôtres.

1.7.1. Intérêt de l'ensemble du travail

Devenue une république en 1992, Maurice est constituée de gens originaires des trois vieux continents, l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Vue de l'extérieur, des pays

d'Europe par exemple, c'est une réalité culturelle attirante, un modèle à suivre pour la coexistence des ethnies. D'un point de vue historique, cependant, Maurice a dû faire face à des troubles sociaux, presque à des guerres civiles. C'est probablement un 'challenge' de chaque jour pour les Mauriciens, de vivre les uns près des autres en faisant coexister leurs différences, leurs particularités ethniques et communautaires. Aussi, pouvons-nous considérer cette si petite île comme un creuset d'expériences des cultures de différents pays du monde, mais à certains moments, nous pouvons également la voir comme une poudrière prête à exploser à la moindre étincelle.

Pour pouvoir répondre à ces questions, il sied de parler d'abord de l'histoire de Maurice, ce qui permettra de comprendre comment ces différentes ethnies ou communautés, qui font la fierté des Mauriciens aujourd'hui partout sur la planète, sont un jour arrivées là.

Il convient de nous demander ce qui, à l'origine, a rendu cette île perdue de l'Océan Indien aussi attirante d'un point de vue stratégique, puisque plusieurs puissances coloniales la convoitaient et l'ont possédée à tour de rôle. L'histoire pré-indépendance de l'île est en effet marquée par trois grandes périodes de colonisations, dont l'économie était basée sur « Sa Majesté le sucre » (Nagapen, 1996 : 165), ce qui incluait l'esclavage. Certains des premiers venus sur l'île n'avaient pas eu le pouvoir de décider, ils n'avaient pas le choix. Aussi, pouvons-nous nous demander quel rôle continue de jouer ces anciennes colonisations dans la vie des Mauriciens d'aujourd'hui.

Les différentes colonisations ont eu pour conséquence d'avoir créé aujourd'hui une société multiethnique, où chaque groupe est, sans exception, issu d'ancêtres

immigrés, ce qui place Maurice dans un contexte unique, où aucun groupe ne peut prétendre à une forme de suprématie sur les autres. Nous constatons cependant qu'il existe malgré tout une suprématie des Hindous, ne serait-ce qu'en raison de leur nombre, puisqu'ils représentent plus de la moitié de la population de l'île. Face à eux, il y a les descendants des esclaves, les métis, les catholiques, qui sont tous regroupés sous l'appellation créole, représentant le deuxième plus grand groupe par le nombre. Toutefois, certains sous-groupes de ce dernier sont loin d'avoir accès au pouvoir et semblent être écrasés par la pauvreté, ce qui a donné lieu à ce phénomène qu'on appelle « malaise créole ». Les Créoles semblent être écrasés par le groupe hindou, d'où une tension quasi permanente entre eux. Il convient cependant de ne pas négliger les voix des autres communautés, qui pensent que les Créoles ont aussi une part de responsabilité dans cet état de fait. Il faut voir si les situations et les personnes avec lesquelles nous avons discuté confirment ou infirment cette hypothèse. Mais notre question centrale reste : pourquoi les Créoles sont majoritaires face à la pauvreté et ne profitent que très peu de la réussite économique de l'île ? Serait-ce un problème interne au groupe et/ou externe ? Existe-t-il une forme de discrimination contre certains de ses membres ? Dans ce cas, quel(s) autre(s) groupe(s) est/ sont susceptible(s) d'être responsable(s) d'une telle situation ? Existe-t-il réellement un ou des responsable(s) du « malaise créole » ? Pourquoi ce malaise ? D'où vient-il ?

À la différence des États-Unis d'Amérique, terres cosmopolites, où les espaces sont étendus, l'île Maurice est un petit territoire, grand comme le tiers de la Savoie. Ce qui se passe sur un point d'une pirogue, l'île Maurice, peut la faire chavirer et disparaître, tandis qu'un paquebot, tel que les USA par exemple, continuera vers sa destination, malgré toutes les pérégrinations que son peuple aura

pu connaître, et connaîtra encore. Deux événements marquants ont fait surgir la lave tapie en dessous des apparences : les émeutes « raciales » de 1968 et plus récemment en 1999⁷¹. Notre réflexion nous conduit à penser qu'un même « malaise » peut également toucher d'autres groupes, du fait de leur interdépendance, créant ainsi non plus le « malaise créole », mais plutôt le « malaise mauricien ».

1.7.2. Hypothèse de travail

Sur la base de ces premières réflexions, notre hypothèse de travail est donc que l'arrivée des ancêtres de chaque communauté continue de façonner la vie des Mauriciens aujourd'hui ; l'histoire de chacune d'entre elles pèse lourdement sur leurs interactions actuelles. Tout en respectant la culture des ancêtres, de plus en plus de Mauriciens, les jeunes en particulier, souhaitent aujourd'hui faire une réalité de cette « unité dans la diversité », bien que les relations soient toujours tendues, principalement à cause du poids de la famille, des traditions, du passé historique de chaque communauté. L'unité présente dans les autres groupes, malgré certaines dissensions passagères parmi leurs sous-groupes, est absente chez les sous-groupes de créole. Notre hypothèse est que la différence présente dans les conditions d'arrivées de leurs ancêtres et le mélange de leurs origines sont encore aujourd'hui responsables de ces relations assez conflictuelles. Le malaise créole peut ainsi être perçu comme un malaise mauricien, comme le dit l'adage très connu à Maurice : « *dan enn pake pwason si enn pouri dimounn dir tou pouri* » (dans un tas de poissons, s'il y en a un qui est abîmé, les gens diront qu'ils le sont tous). Ce qui fait de ce malaise une gangrène qui contamine les relations dans la communauté, ainsi qu'avec les autres communautés.

⁷¹ Nous étudierons ces événements plus en détail dans le chapitre 7.

1.8. Conclusion du chapitre

Dans ce premier chapitre, nous avons exposé les méthodes qui nous ont été utiles pour mener à bien notre travail. Nous avons utilisé les méthodes qualitatives en priorité, à travers des entretiens et des observations, mais, afin de confirmer ou d'infirmer certains éléments recueillis en entretien, nous avons également utilisé la méthode quantitative. Nous avons expliqué les raisons pour lesquelles les deux méthodes étaient nécessaires. La méthode d'entretien que nous avons privilégiée est celle de l'entretien non-directif, mais nous avons parfois fait appel à l'entretien directif et semi-directif. Nous avons aussi utilisé différentes méthodes d'observations, qui nous ont permis de compléter nos enquêtes sur le terrain. Nous avons exposé les méthodes d'interprétations de nos données. Enfin, nous avons mis en avant le positionnement de notre étude et présenté brièvement les différents groupes en présence dans l'île, avant de traiter l'intérêt de notre travail et notre hypothèse. Cette présentation des groupes vivant à Maurice nous conduit à l'étude de l'arrivée de chacun d'eux sur le sol mauricien, afin de mieux comprendre leur situation actuelle.

Chapitre 2

Île Maurice : histoire d'un peuplement

*L'Histoire est une galerie de tableaux
où il y a peu d'originaux et beaucoup de copies.*
Alexis de Tocqueville (1805-1859)

*Ce qu'on nomme l'Histoire n'est
qu'un roman inlassablement réécrit.*
Jacques Attali (1943 -)

2.1. Introduction du chapitre

Partout dans le monde et surtout dans les ex-colonies, l'histoire est généralement écrite en tenant compte du point de vue des vainqueurs et en laissant de côté celui des vaincus, point de vue que Nathan Wachtel tente de rétablir pour les Amérindiens dans son livre intitulé, *La vision des vaincus*⁷². En France, Jean-François Kahn⁷³ révèle que mille ans d'histoire, datant de -500 à +600, serait « tombés dans l'oubli », que de cette période « le grand public n'a retenu que le siège d'Alésia et le baptême de Clovis » (Labbé & al., 2013 : 48). Plus tard, en 841, « la lutte entre les trois petits-fils de Charlemagne, qui a fait éclater l'Empire et donné naissance à la France, l'Autriche et l'Allemagne », est restée un épisode méconnu « parce que l'Église a jugé qu'une bataille aussi meurtrière entre trois frères chrétiens devait être effacée des mémoires » (Ibid).

À l'Île Maurice, l'histoire n'a été principalement écrite que par les colons, leurs descendants et les descendants de ceux qui sont arrivés libres. On peut donc se demander comment les esclaves et leurs descendants ont appréhendé leur propre histoire. Les esclaves l'ont probablement transmise par la parole, en la mélangeant

⁷² Nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre.

⁷³ Journaliste et écrivain français, historien de formation. Il a créé le magazine hebdomadaire, *L'Évènement du jeudi*, et ensuite *Marianne*, magazine d'information hebdomadaire.

avec les légendes. Un exemple significatif de ce type de transmission orale est représenté par l'histoire racontée autour du Morne Brabant⁷⁴.

2.1.1. Problématique du chapitre

Maurice a été tour à tour une colonie hollandaise, française et britannique ; aujourd'hui, c'est une société plurielle, que l'on peut qualifier de multiethnique⁷⁵. Son histoire est en fait celle d'un peuplement, Maurice n'ayant aucune population autochtone. Pour la comprendre, il convient de prendre en considération simultanément le point de vue des colons et celui des descendants actuels de tous ceux qui ont été amenés de force sur l'île, où ils n'avaient pas leur mot à dire. La vision des historiens est sans nul doute étroitement liée à leur groupe⁷⁶ d'appartenance dans la société mauricienne d'aujourd'hui. Comment voient-ils l'arrivée des ancêtres des autres groupes ?

L'étude du peuplement de Maurice est principalement fondée, dans ce chapitre, sur les travaux d'historiens mauriciens. Une sélection a été faite pour garantir la présence d'historiens appartenant, le plus possible, à chaque communauté mauricienne, mais nous avons aussi étudié les travaux d'historiens non-mauriciens et appartenant aux ex-colonies qui ont permis la construction de la société mauricienne postcoloniale. L'arrivée de chaque communauté à Maurice est vue selon le mode d'arrivée de son ancêtre, lequel pouvait être homme libre, colon

⁷⁴ On traitera la légende entourant ce lieu aux chapitres 3 et 4.

⁷⁵ On discutera plus en avant du lexique concernant l'ethnicité et la «race» dans le chapitre 3 afin de déterminer les termes les plus appropriés pour qualifier les différents groupes vivant à Maurice : ethnies, communautés, «races». Ayant discuté avec des anthropologues réunionnais, qui étudient la population mauricienne, lors du CIEC (Comité International des Études Créoles) tenu en novembre 2012 à Maurice, certains nous ont affirmé que le terme «ethnie» n'est pas applicable aux groupes présents dans l'île. Pour d'autres, certains sous-groupes peuvent être qualifiés de groupes ethniques ; qu'il faut procéder au cas par cas. Ceci montre la difficulté de qualifier les différents groupes vivant à Maurice.

⁷⁶ Nous n'utilisons pas le terme «ethnie» pour le moment, car pour l'appliquer à Maurice il convient d'abord de définir ce terme et ensuite de voir s'il serait applicable à la société mauricienne.

ou esclave. Notre choix pour cette étude s'est porté sur les travaux d'Amédée Nagapen⁷⁷, de Vijayalakshmi Teelock⁷⁸, de Megan Vaughan⁷⁹, de Moontaz Emrith⁸⁰, d'Anand Mulloo⁸¹, de Jean Claude de l'Estrac⁸², de Marina Carter⁸³ et James Foong Kwong⁸⁴.

Dans *La vision des vaincus*, Nathan Wachtel écrit qu'en toute étude historique le choix des documents implique une perspective particulière sur le sujet traité et

⁷⁷ Mgr Amédée Nagapen, né le 23 octobre 1930 et décédé le 16 juin 2012, était un ecclésiastique catholique (prélat de Sa Sainteté) et historien mauricien. Historien du diocèse de Port-Louis et de l'Église catholique à Maurice et aux Mascareignes, il fut ordonné prêtre en 1955 après avoir effectué ses études en sciences sociales à l'Université Saint-Francis-Xavier d'Antigonish au Canada. Il est nommé, ainsi que le P. Adrien Wiehe, vicaire général de Mgr Maurice Piat en 1993. Élu membre associé de l'Académie des sciences d'outre-mer le 09 décembre 1991, Mgr Amédée Nagapen était par ailleurs vice-postulateur de la cause de Mère Marie-Magdeleine de la Croix. Il est un Créole-madras, ou dirait-on, plus communément à Maurice, il est Madras baptisé. Il est chrétien, d'où son prénom francophone, mais son ancêtre venait probablement de la région de Madras en Inde, d'où son patronyme (Académie des Sciences d'Outre-Mer, <http://www.academieoutremer.fr/academiciens/fiche.php?ald=122>)

⁷⁸ Vijayalakshmi Teelock est une historienne mauricienne. Selon son patronyme et son prénom, elle fait sûrement partie de la communauté hindoue de Maurice. Elle est Maître de conférences et ancienne chef du département d'histoire et de science politique à Maurice (Teelock, 2009 : couverture).

⁷⁹ Le Professeur Megan Vaughan n'est pas Mauricienne. Elle a étudié l'histoire africaine à l'École des études orientales et africaines, de l'Université de Londres, et a enseigné pendant quelques années à l'Université du Malawi et à l'Université d'Oxford avant de prendre son poste à Cambridge (University of Cambridge, <http://www.hist.cam.ac.uk/directory/mav26@cam.ac.uk>).

⁸⁰ Moomtaz Emrith est né en 1936 dans le village de Goodlands au nord de Maurice. Il fait partie de la communauté musulmane. Il a travaillé pour le Essex County Board of Education et a obtenu son B.A. au Canada où il avait émigré en 1973 (Moomtaz, 1994 : couverture).

⁸¹ Anand Mulloo est Hindou, de par son patronyme. Il est né à Beau-Bassin en 1936. Son père était un tailleur et un activiste politique. Il a étudié à Londres et à Édimbourg, avant d'occuper un poste d'enseignant à l'Île Maurice. Il a travaillé comme enseignant, écrivain, historien, journaliste et politicien (The Modern Novel home page, <http://www.themodernnovel.com/mauritian/mulloo/author.htm>).

⁸² Jean-Claude de l'Estrac est un ancien ministre mauricien des Affaires étrangères, et ancien directeur général du groupe de presse La Sentinelle. Il assume actuellement les fonctions de secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), l'organisation qui regroupe Maurice, La Réunion, Madagascar, les Comores et les Seychelles (de l'Estrac, 2007 : couverture). Malgré «de» dans son patronyme, il est difficile de dire s'il est Créole, plus probable du fait de sa physionomie, que Blanc.

⁸³ Marina Carter a obtenu son doctorat en histoire à l'Université de St Antoine, Oxford, en 1987. Elle a beaucoup écrit sur la diaspora indienne et a un intérêt particulier pour les îles de l'ouest de l'océan Indien, notamment l'Île Maurice. Elle a publié : *Voices from Indenture: Experiences of Indian Migrants in the British Empire* (Leicester UP 1996); *Servants, Sirdars and Settlers: Indians in Mauritius* (OUP 1995); et *Lakshmi's Legacy: testimonies of Indian women in 19th century Mauritius* (Éditions océan Indien, 1994). Madame Carter travaille actuellement sur un projet de 2 ans, financée par AHRC et intitulé «Mutiny at the Margins» de la School of History and Classics, à l'Université d'Édimbourg. Ses travaux traitent principalement des travailleurs immigrés, de l'Océan Indien, des îles des Mascareignes, de Maurice et de la diaspora sud-asiatique (Centre for South Asian Studies de l'Université d'Édimbourg, http://www.csas.ed.ac.uk/staff_profiles/marina_carter).

⁸⁴ James Foong Kwong a obtenu un DEA en Histoire à l'Université de la Réunion. Ses centres d'intérêt sont l'histoire de Maurice et l'étude des diasporas, plus particulièrement de la diaspora chinoise à Maurice. Il fait partie de la communauté chinoise de Maurice.

détermine l'orientation de la recherche (Wachtel, 2004 : 26) malgré un réel désir d'objectivité. Aussi, chaque historien mauricien travaille-t-il en mettant en avant son groupe, sa communauté, son ethnie d'appartenance, même si au départ il a la sincère volonté d'écrire l'histoire réelle de Maurice, en prenant en considération tous les Mauriciens, quel que soit leur groupe d'appartenance et en se tenant en retrait. Le même phénomène s'observe aussi chez les historiens étrangers, qui sont souvent eux-mêmes des ressortissants des ex-pays ou empires coloniaux.

C'est pour cette raison que notre étude du peuplement de Maurice sera fondée sur plusieurs sources secondaires, essentiellement des livres d'histoire de l'île. Ces sources permettent de mettre en lumière la vision des différents historiens sur le peuplement de Maurice, aussi bien sur l'arrivée de leur groupe ou de leur ethnie d'appartenance, que sur celle des autres communautés. Cela nous donnera l'occasion d'observer la manière dont l'histoire est transmise à la future génération, sachant que l'historiographie a longtemps été vue sous l'angle « idéologique, justificateur de l'expansion de l'Occident dans le monde et de son hégémonie » (Wachtel, 2004 : 21). Nous pourrions ainsi nous demander si à Maurice l'histoire est vue à travers l'idéologie d'une communauté ou d'une autre. La partie conclusive de ce chapitre, concernant la dernière vague d'arrivée de population sur la terre mauricienne, sera aussi fondée sur des sources primaires, obtenues par nos recherches sur le terrain.

2.1.2. Plan du chapitre

Notre étude sera chronologique. Après avoir rappelé sa création géologique, nous nous pencherons sur les premiers « découvreurs »⁸⁵ de Maurice. Nous

⁸⁵ Ce terme est placé entre guillemets pour montrer que nous n'avons aucune idée de qui fut la première

étudierons ensuite les vagues successives de colons, à partir des Hollandais, les peuples qu'ils ont introduits et ce qui reste aujourd'hui de leur passage dans l'île. Nous passerons successivement à l'arrivée des Français, à leurs apports dans l'île, puis à celle des derniers colons, les Anglais, à l'objectif qu'ils visaient en venant à Maurice et à l'importance que revêtait l'île à leurs yeux. La dernière vague d'immigration forcée sera étudiée à travers la déportation des Chagossiens : nous en analyserons la face cachée et ses conséquences dans les relations entre les groupes dans la société mauricienne d'aujourd'hui. Nous clôturerons cette étude du peuplement de Maurice par l'analyse de l'enseignement de l'histoire à l'école, ce qui est transmis aux jeunes Mauriciens, ainsi qu'à son utilisation par les différentes communautés mauriciennes.

2.2. La création géologique de Maurice

Île d'origine volcanique, Maurice est une des destinations les plus prisées par les touristes, grâce à son aspect géologique paisible, contrairement à sa jumelle, La Réunion, qui voit souvent se réveiller le volcan de La Fournaise. Selon une enquête menée à Maurice par l'Université de La Réunion, il semblerait que la plupart des Mauriciens aient oublié que leur île a été créée grâce à un volcan, il y a 8 millions d'années (Montagnan & Pons, 2009), oubli que nous avons pu confirmer par nos propres études de terrain. Comme pour La Réunion et Rodrigues, son édification est due à l'émergence d'un volcan sous-marin (Ibid). La première phase volcanique de Maurice durera un million d'années et constituera la matière rocheuse de l'île. Environ 3,5 millions d'années plus tard commencera une seconde phase de création qui durera 1,5 million d'années (Ibid). Deux millions d'années de sommeil viendront ensuite compléter l'ultime phase volcanique, assez courte, qui façonnera l'île telle

personne à avoir découvert Maurice, comme nous allons le découvrir dans ce chapitre.

qu'on la connaît aujourd'hui. Par la date de sa création géologique, Maurice fait figure de grande sœur de La Réunion, dont la création remonte à 3 millions d'années (Montagnan & Pons, 2009).

2.2.1. Les cultures dans l'Océan Indien

Bien qu'étant le plus petit du monde, l'Océan Indien est aujourd'hui celui qui abrite probablement la plus grande variété de populations et de cultures que n'importe quel autre océan (Teelock, 2009 :1), parmi lesquelles se trouve la population mauricienne. Mais quand l'Île Maurice a-t-elle été découverte et par qui ? Les historiens ne sont toujours pas d'accord sur une réponse précise à cette question. Patrick Joseph Barnwell et August Toussaint⁸⁶ soutiennent que les Phéniciens ont été les premiers à poser pieds sur les côtes mauriciennes, il y a de cela quelques 2500 ans (Teelock : 21 – 23). Ils fondent leur thèse sur des tablettes de cire que les Hollandais auraient découvertes et dont il ne subsiste plus aucune trace. Hazareesingh, toujours traitant des premiers visiteurs à l'Île Maurice, affirme, de son côté, que les premiers visiteurs étaient les marins Dravidiens, tandis que pour d'autres historiens c'étaient les Malais, puisque Maurice se trouve sur la route qui va de Malaisie à Madagascar (Ibid). S'ajoute à ces variétés d'hypothèses le point de vue des spécialistes de l'histoire des Chinois à Maurice, selon lesquels les premières personnes à visiter cet archétype d'île déserte pourraient bien avoir été des marins malais ou chinois qui sillonnaient l'Océan Indien, bien avant l'arrivée des Européens (Carter & Foong Kwong, 2009 : 4). Sur la « carte du monde » de Chu'an Chin, datant de 1402, sont répertoriées plusieurs îles à l'est de l'Afrique, ce qui suggère que les

⁸⁶ Auguste Toussaint a été archiviste des archives nationales de l'Île Maurice. Il s'est attaché à écrire l'histoire des Mascareignes et de la vie maritime de l'Océan Indien. Le fonds consiste en documents de travail (notes, relevés d'archives...) sur les navires et la navigation, le commerce dans l'Océan Indien, la course et les corsaires, les Mascareignes. On trouve également quelques inventaires d'archives de l'Île Maurice (BORA Archives privées, 2012).

Chinois connaissaient l'existence des Mascareignes (Ibid). Entre 1405 et 1433, une série d'expéditions navales ont conduit les Chinois en Afrique orientale, une présence qui a été confirmée par des fouilles archéologiques. Des sources chinoises mentionnent la découverte, dans le sud de l'Île Maurice, d'une roche comportant d'anciennes inscriptions chinoises, mais cela n'a pas été confirmé par les historiens locaux (Carter & Foong Kwong, 2009 : 4). Ces derniers se fondent sur les théories débattues dans Helly, D., *Des Immigrants Chinois dans les Mascareignes*, Annuaire des Pays de l'océan Indien, Vol. 3, 1976, pp. 105–124.

Les historiens spécialistes de Maurice s'accordent cependant à dire que l'île était déserte, avant que les Hollandais ne viennent s'y installer brièvement de 1598 à 1710. Il y a donc eu une période précoloniale, au cours de laquelle Maurice n'était pas un enjeu entre les différentes grandes puissances de l'époque. Pourtant Maurice était aussi connue des marins Arabes, car sur la carte portugaise d'Albert Cantino datée de 1502, elle était signalée sous le nom de *Dina Arabi* ou *arobi* – *Diva harab*, île abandonnée ou dévastée – alors que La Réunion était nommée *Dina margabim* – *Diva maghrebim*, île de l'ouest (Nagapen, 1996 : 8). Il convient toutefois de signaler que pour Jean Claude de l'Estrac, dont la source est le travail de l'historien Auguste Toussaint, c'est Rodrigues qui était nommée *Dina Arabi* ou *Arobi*, île abandonnée. Ceci montre que tous les historiens ne s'accordent pas sur les noms donnés à Maurice à une époque où il n'y avait que des documents de voyageurs, dont certains sont restés anonymes (de l'Estrac, 2007 : 20).

Dans un premier temps, les Arabes étaient les seuls à connaître Maurice, mais les Européens, plus particulièrement les Portugais, voulaient leur enlever ce monopole. Avec le déclin de l'Empire turc et la montée du christianisme, les intérêts

des Portugais portaient sur le commerce et la propagation de la religion chrétienne. Ainsi, sont-ils allés dans l'Océan Indien pour s'y installer. Plusieurs expéditions ont été envoyées à Madagascar, au Mozambique, au Congo et en Angola (Nagapen, 1996 : 8). Mais la réaction hostile des populations locales, les maladies et la température élevée de ces terres ont eu raison de ces expéditions (Nagapen, 1996 : 8). Le marin portugais Domingos Fernandez a probablement été le premier Européen à visiter l'île en 1516. Mais, selon Amédée Nagapen, il se peut que Maurice ait été 'découverte' dès 1500 par Diogo Diaz, car l'île apparaît sur la carte portugaise sous le nom d'*Ilha do Cirne* (Ibid). Maurice étant déserte, la nature s'y est largement développée et l'île regorgeait de bois pouvant servir à la construction navale. Ainsi, pouvons-nous aisément comprendre que les voyageurs de l'époque auraient pu être intéressés par ce bois. Mais les Portugais ne s'en souciaient pas du tout, préférant, pour se rendre à leurs comptoirs aux Indes, emprunter le canal du Mozambique. À Maurice, ils ont découvert, en revanche, une faune très riche, notamment des reptiles non venimeux, des tortues géantes, toujours présentes à ce jour, un seul mammifère nommé chauve-souris roussette et le célèbre oiseau Dodo⁸⁷, premier animal connu à avoir disparu à cause de l'homme, puisqu'il a été décimé plus tard par la colonisation hollandaise (Nagapen, 1996 : 8).

2.3. La période hollandaise : une tentative de peuplement

Par la situation géopolitique de l'Océan Indien, les Mascareignes étaient l'objet de convoitise de beaucoup de grandes puissances de l'époque, puisqu'elles se trouvaient sur la Route des Indes. Ainsi, les Hollandais étaient intéressés par ces

⁸⁷ Le Dodo, de son nom scientifique, *Raphus cucullatus*, autrefois *Didus ineptus*, était un grand oiseau endémique de l'île Maurice. Il était apparenté aux pigeons, en beaucoup plus gros. Il fut découvert par les Portugais en 1516 et décimé par les Hollandais. Il est décrit comme lent, gros et ne fuyant pas devant l'homme ; ses ailes étaient atrophiées (Nagapen, 1996 : 8).

îles, dans le but de limiter la suprématie des Anglais et des Français, en leur faisant barrage en direction de l'Inde, pays regorgeant de richesses telles que les épices et la soie. L'intérêt des Hollandais était donc principalement stratégique (Nagapen, 1996 : 8).

À ce stade de l'étude sur le peuplement de Maurice, et avant d'aborder plus en avant ce qui entoure le colonialisme, il convient de comprendre d'abord ce phénomène. Le mieux placé pour le définir nous semble Aimé Césaire, selon lequel, pour comprendre la colonisation en son principe, il est avant tout nécessaire

« de convenir de ce qu'elle n'est point ; ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de *Dieu* ni extension du *Droit* ; d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher, aux conséquences, que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique, d'une forme de civilisation qui, à un moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne s'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes » (Césaire, 1955 et 2004 : 9).

Les intérêts économiques des Hollandais étaient évidents, car ils voulaient aussi exploiter de façon intensive le bois d'ébène présent sur l'île, contrairement aux visiteurs portugais qui, avant eux, l'avaient ignoré. C'était donc dans le but d'installer cette exploitation et de mettre en place leur stratégie de barrage que les Hollandais sont arrivés sur l'île, sous la houlette de C. S. Gooyer, à la tête de 25 hommes. En 1638, la colonie hollandaise se composait de forçats et d'esclaves de Madagascar, du Bengale, de la côte du Malabar et de l'Asie du Sud-Est (Nagapen, 1996 : 8). Selon les historiens Carter et Foong Kwong, des esclaves chinois auraient pu aussi faire partie de ceux venus d'Asie⁸⁸, car ils vivaient principalement à Batavia, où

⁸⁸ Pourtant on n'en entend jamais parler à Maurice. Les Mauriciens ne font quasiment jamais référence au fait que certains Chinois puissent être descendants d'esclaves. Les Chinois, ainsi que les autres communautés à Maurice, soutiennent que les ancêtres chinois sont tous venus à Maurice comme commerçants. D'où le fait qu'ils soient, les descendants, encore aujourd'hui, parmi les plus gros commerçants de l'île ou travaillant dans le commerce, comme l'a témoigné deux de nos interviewés Chinois.

étaient basés les Hollandais (Carter & Foong Kwong, 2009 : 21). Ces historiens s'appuient sur les archives : Leibbrandt, H.C.V. *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope*, 17 vols, W.A. Richards Cape Town, 1896–1906, démontrant que des esclaves chinois avaient été débarqués à Maurice au printemps 1654, en provenance de *Haas* (Carter & Foong Kwong, 2009 : 21). Il convient de préciser toutefois que beaucoup de Chinois vivant à Batavia étaient de riches marchands, eux-mêmes des esclavagistes, mais toute personne qui s'endettait envers la Compagnie des Indes ou qui commettait des infractions, notamment en tant que résistant contre la colonisation hollandaise, pouvait être bannie et envoyée dans de plus petites colonies hollandaises, comme au Cap de Bonne Espérance (Ibid). Il n'existe toutefois aucun document d'archives prouvant l'existence sur l'île de descendants des Chinois de cette période. Dans les travaux historiques concernant l'arrivée des Chinois à Maurice, ne sont en effet pratiquement jamais mentionnés des Chinois venus librement ou esclaves sur l'île pendant la période hollandaise.

2.3.1. L'héritage hollandais

Les contributions des Hollandais au développement de Maurice ont été considérables. Le 20 septembre 1598, ce sont eux qui ont donné son nom à l'île : *Mauritius*, en l'honneur du *Stathouder*⁸⁹ des Provinces-Unies, Maurits Van Nassau, prince d'Orange. Dès 1639, sous l'administration d'Adriaan van der Stel, ils ont introduit des cerfs, du bétail – bœufs, chèvres, cochons ; des volatiles – poules, oies, canards, pigeons – en provenance de Java (Nagapen, 1996 : 9). C'est aussi à

⁸⁹ Définition donnée dans le livre de Nagapen, page 194 : «A l'origine, gouverneur de province dans les Pays-Bas espagnol. Chef d'une ou de plusieurs provinces après la déclaration d'indépendance. Cette fonction fut illustrée par la Maison d'Orange qui, à partir de 1573, exerça le stathoudérat général, déclaré plus tard héréditaire dans sa famille. Maurice d'Orange-Nassau, fils de Guillaume Le Taciturne, fut stathouder de 1584 à 1625. Aux 17^e et 18^e siècles, la Hollande, où les Pays-Bas, au nord-ouest de l'Europe, recouvraient dix-sept *provinces unies*. La capitale, Amsterdam, était le centre du grand négoce européen.»

l'époque hollandaise que remonte la trace du tout premier Mauricien. En effet, quelque temps après l'arrivée d'Adriaan Van der Stel sur l'île, à bord du *Cappel*, le 14 novembre, sa femme a donné naissance à leur fils, Simon, le premier né enregistré à Maurice. Les Hollandais sont aussi à l'origine de la première industrie de l'île, une tannerie (de l'Estrac, 2007 : 41), de l'introduction de cocotiers, bananiers et orangers. Mais leur plantation la plus importante a été la canne à sucre : utilisée dans un premier temps pour extraire l'arack⁹⁰, elle devait ensuite devenir l'épine dorsale de l'économie mauricienne⁹¹, le principal produit dont allaient successivement profiter les Français et les Anglais (Nagapen, 1996 : 9), ce produit qui était déjà connu par les Perses : ils décrivaient la canne à sucre comme une canne qui donnait du miel sans abeilles (Froehly, 2011). Bien qu'étant les maîtres de l'île et, par extension, de la Route des Indes, les Hollandais se sont lassés des échecs dans la culture des plantes autre que la canne à sucre et ont quitté Maurice une première fois en juillet 1638 (Nagapen, 1996 : 9). Ils ont cependant tenté une seconde colonisation de l'île en 1664, mais cette fois avec des hommes libres, les *vrijburgers*, auxquels ils ont ajouté les bannis ou forçats exilés, ainsi que les esclaves venus de Madagascar, du Bengale, de la côte du Malabar et de l'Asie du Sud-Est (Ibid : 9 – 10). Aux alentours de 1602, l'on comptait donc à Maurice quatre groupes d'individus : le personnel de la V.O.C.⁹², les colons *vrijburgers*, les bannis ou autres forçats exilés et les esclaves (Ibid). Mais les tentatives de culture de la part des Hollandais ont été encore une fois

⁹⁰ L'arack à Maurice est une boisson alcoolisée tirée du jus de canne à sucre (ou dans d'autres pays, du riz fermenté). Cette boisson est souvent un alcool très fort de mauvaise qualité, largement moins raffiné que le rhum, dont la distillation est plus longue. Liqueur originaire du Sud-Est asiatique, l'autre nom connu de l'arack est *guildive*. On peut dire que c'est l'ancêtre du rhum moderne, car il devient rhum après une deuxième distillation. Le rhum, qui était principalement consommé par les esclaves et les marins, est aujourd'hui une liqueur prisée, base de nombreux cocktails exotiques. (Source : Nagapen, 1996 : 189 et Teelock, 2009 : 221.)

⁹¹ Il n'y a qu'à regarder l'île d'en haut, depuis un avion par exemple. Toutes les nappes de verdure représentent pour la plupart des champs de canne à sucre.

⁹²V.O.C. signifie, en hollandais, *Vereenigde Oostindische Compagnie* et connu dans la langue française comme la *Compagnie néerlandaise des Indes orientales*.

découragées par les violents ouragans qui balayaient régulièrement l'île, réduisant à néant toutes leurs plantations. Le manque de main-d'œuvre se faisait par ailleurs cruellement sentir, car les colons veillaient à ce que le nombre d'esclaves n'excède pas celui des maîtres, c'est-à-dire la centaine (Nagapen, 1996 : 9). Cette situation de manque de main-d'œuvre s'est trouvée accentuée par le phénomène du marronnage⁹³.

Les Hollandais ont fini par quitter l'île définitivement en 1710. Il semble qu'en partant ils ont laissé derrière eux quelques esclaves marrons, ainsi que des marins déserteurs, ce qui allait donner à l'île la dénomination de *République des marrons* (UNESCO, 2008).

2.3.2. L'esclavage à l'époque hollandaise

On a beaucoup parlé des esclaves au temps des Français, mais qu'en est-il sous l'occupation hollandaise, sachant qu'il existe des rapports qui mentionnent différentes révoltes d'esclaves ? Comme le souligne dans son livre Jean Claude de l'Estrac, d'après ces rapports un maître esclavagiste vaut largement un autre. Un esclave est lourdement puni pour avoir volé du lait et du beurre. On se croirait dans *Les misérables* de Victor Hugo, sauf qu'ici c'était la vraie vie et que l'esclave⁹⁴ n'était pas condamné au bagne comme Jean Valjean, mais à être fouetté jusqu'au sang et

⁹³ Le mot *Marron* vient de l'espagnol *cimarrón* et signifie «s'échapper, fuir» ; il désignait d'abord les animaux domestiques qui devenaient sauvages. En français, le mot s'étendit d'abord aux Blancs engagés qui fuyaient leurs mauvaises conditions de travail. Il a fini par désigner également les «esclaves fugitifs». [...]La fuite ou marronnage fut un puissant mode de résistance que les esclaves noirs adoptèrent très tôt non seulement dans toutes les Antilles et dans les Guyanes (incluant le Surinam), mais aussi dans l'océan Indien (La Réunion, île Maurice et île Rodrigues), ainsi que dans toutes les colonies esclavagistes. En réalité, les planteurs et les négriers ont constamment eu à faire face à ce problème de Noirs marrons, peu importe les colonies, qu'elles soient françaises, britanniques, portugaises, hollandaises, etc. (Définition donnée par l'Université de Laval, Québec, Canada : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/marrons.htm>). Dans le langage populaire à Maurice aujourd'hui on entend ce terme pour dire en Kreol mauricien «linn marron», qui veut dire, «il/elle s'est sauvé(e)» ou encore «li marron lekol», en d'autres termes kreol «lin kap lekol» (il s'est sauvé de l'école/il a fait l'école buissonnière). Nous avons également les «taxis marrons», qui sont des taxis non déclarés, dont les propriétaires travaillent «au noir».

⁹⁴ À cette époque l'esclavage était interdit en France.

qu'ensuite ses plaies soient pansées avec du vinaigre et du poivre (de l'Estrac, 2007 : 51). Tout comme Jean Valjean ourdissant les plans d'une vengeance implacable, nous pouvons aisément comprendre la haine que les esclaves pouvaient vouer aux personnes qui leur infligeaient de tels sévices. Aussi la première solidarité intercommunautaire, interethnique, de Maurice a-t-elle vu le jour à travers ces esclaves fouettés pour s'être rebellés contre leurs bourreaux. Aaron de Madagascar, Antoni de Malabar, Anna et Espérance du Bengale et Paul de Ceylan⁹⁵, des esclaves aux origines différentes, ont décidé de se rebeller face à ces traitements inhumains en mettant le feu à des bâtisses de Hollandais. Pour montrer leur mécontentement,⁹⁶ ils ont bravé l'autorité de leurs maîtres, mais les Hollandais ont tenu à faire des exemples, en rendant leur punition particulièrement atroce, afin de tuer dans l'œuf toute autre rébellion potentielle. Jean Claude de l'Estrac décrit dans les moindres détails la sanction à l'égard de ces êtres humains, sanction qu'il nous semble nécessaire de reprendre ci-dessous, pour tenter de comprendre ce que pouvaient ressentir non seulement les victimes directes, mais aussi leurs descendants, ces groupes de Créoles, dont certains par la suite portent encore *les noms de la honte*⁹⁷.

Les esclaves à punir étaient donc :

« transportés au lieu où ils avaient mis le feu à la Loge, et là attachés par l'exécuteur à une croix, les esclaves mâles, pour avec une paire de tenailles rougies au feu, la chair leur être arrachée du corps, en six endroits différents, là où elle est la plus épaisse. Après quoi, être laissés vivants, jusqu'au coucher du soleil, pour recevoir alors le coup de grâce. L'esclave femelle, pour être étranglée et écorchée avec des feuilles de palmette. Tous les corps, afin de servir d'exemple aux autres, à être exposés en plein air sous le ciel bleu et suspendus à un gibet » (de l'Estrac, 2007 : 51 – 52).

⁹⁵ Le prénom leur était donné par les maîtres et après «de», il s'agit de leur origine.

⁹⁶ Les différentes provenances des esclaves montrent qu'ils ne viennent pas seulement d'Afrique, mais également d'Asie. Ceci attestait donc qu'il y avait bien des Indiens esclaves dans l'île et ce bien avant l'arrivée des travailleurs engagés, les «indentured labourers».

⁹⁷ Ces noms de la honte, titre du livre d'Alain Romaine seront traités tout au long de plusieurs chapitres, mais principalement dans le chapitre 3.

Soulignons les détails des tortures infligées aux esclaves dans les travaux de de l'Estrac contrairement à ceux des autres historiens sélectionnés, ainsi que celui de Nagapen. Ce dernier met principalement l'accent sur les actes de l'Église Catholique dans l'île.

Pourtant, d'autres esclaves ont continué à se soulever contre cette barbarie, ne souhaitant qu'être traités comme des êtres humains. Ainsi, Pieter de Bali, Louis du Bengale et Jan le Cafre de Goa ont été écartelés vivants sur la roue. De leur côté, Jak de Madagascar, Ventura du Mozambique, Abas de Padang et Domingo de Patti ont été pendus à la potence ; alors que Simon de Ceylan, Antoni d'Ondewarde, Celeber des Célèbes et Paul de Timor ont été attachés nus à un poteau et marqués au fer rouge, enchaînés et condamnés aux travaux forcés à perpétuité (de l'Estrac, 2007 : 51 – 52). Et de l'Estrac termine son chapitre avec la réflexion suivante : « C'est ainsi qu'ont vécu et péri sur le sol mauricien les premiers hommes de notre sang » (Ibid). Le terme « notre » peut ici être compris de deux façons différentes, suivant qu'il se réfère aux Mauriciens en général ou au groupe des Créoles, ceux descendants directs des esclaves, indépendamment de leurs origines.

Nous pouvons donc retenir de cette première colonisation le fait que les esclaves rebelles étaient torturés à mort. Du côté de la faune et de la flore, nous retiendrons que le passage des Hollandais dans l'île a fait que le dodo, oiseau mythique qu'ils ont dévoré jusqu'au dernier spécimen, ait rejoint la légende, ce qui a donné naissance à l'expression anglaise : *As dead as the Dodo*.⁹⁸ Que reste-t-il d'autre aujourd'hui à Maurice de cette brève colonisation, mis à part la canne à sucre et le nom de l'île, et peut-être des descendants d'esclaves remontant à cette

⁹⁸ Aussi mort qu'un Dodo (Nagapen, 1996 : 11) pour dire que quelque chose a complètement disparu et qu'elle ne réapparaîtra jamais.

Français avaient gardé les noms donnés par les Hollandais, sauf pour l'appellation de l'île.

Après le départ définitif des Hollandais en 1710, pendant cinq ans les esclaves fugitifs se sont organisés une existence dans les forêts, créant un embryon de vie sociale et économique, avec huttes individuelles, délimitations territoriales, jardins et potagers (de l'Estrac, 2007 : 50). Ces esclaves étant d'origines diverses, l'on assistait déjà à la naissance d'une île multiethnique.

Pourtant, l'évocation actuelle de cette période d'esclavage ne fait jamais état qu'une société multiethnique ait vu le jour avec ces esclaves, à l'origine même de la colonisation de Maurice par les Hollandais.

Maurice n'a pas eu de colons pendant cinq ans, la place ayant été laissée libre à d'autres conquérants qui la convoitaient, notamment les Français qui étaient déjà les maîtres de l'*Île Bourbon*.

2.4. La colonisation française : consolidation d'une société pluriethnique

L'*Île Bourbon*, aujourd'hui connue sous le nom d'île de La Réunion, était déjà une colonie française au début du 18^e siècle. L'abandon de l'île *sœur*¹⁰⁰ par les Hollandais laissait le champ libre à la France pour récupérer ce bout de terre. Mais la porte était aussi ouverte à toute nation ennemie de la France, dont l'Angleterre et la Belgique (Nagapen, 1996 : 13). Ainsi, Louis XIV subissait-il des pressions pour que l'île abandonnée soit annexée à la colonie française, afin que les Français deviennent les maîtres de l'Océan Indien. C'est une fois encore sa situation

¹⁰⁰ C'est comme cela que les deux îles se surnomment aujourd'hui, les *îles sœurs*.

stratégique sur la Route des Indes qui a attiré une nouvelle occupation de la *Stella Clavisque Maris Indici*¹⁰¹ (citation sur la photo ci-dessous).

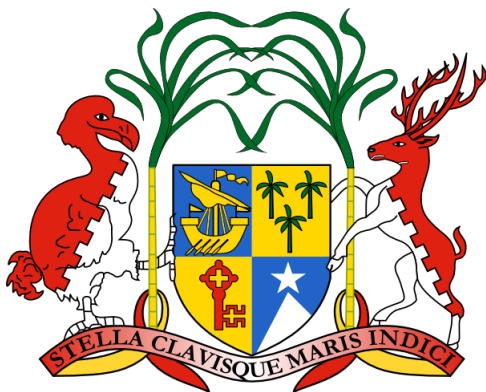


Image 2 : L'armoire de l'île Maurice, relatant les grandes périodes de son histoire avec le dodo, le cerf, la canne à sucre, l'étoile, les palmiers et la clé (Source : <http://expat-francais.services-ile-maurice.com/culture/le-blason-de-lile-maurice-763>). Également sur le portail du Château du Réduit. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Subséquemment, en 1715, le commandant du vaisseau français, *Chasseur*, Guillaume Dufresne d'Arzel, a pris possession de l'île en la nommant *Isle de France* (Nagapen, 1996 : 14). Comme ce n'était pas le développement économique qui avait poussé les Français à l'annexer à l'île voisine, ils ne l'ont pas développée tout de suite, et ce jusqu'à la venue du *Courrier de Bourbon* qui, la veille de la Noël 1721, a débarqué des colons français provenant de l'île Bourbon, avec quelques esclaves (Ibid). Mais ces personnes ont rapidement quitté l'île de France, en avril de l'année suivante, après avoir commencé des plantations de cocotiers, de bananiers, de citronniers, d'ananas et de cannes à sucre (Ibid).

2.4.1. Échec d'une colonisation

Les quatorze premières années de la présence française sur l'île ont été marquées par l'échec de leur installation, dû principalement au manque de femmes, donc à l'absence de familles¹⁰², ce qui accentuait le découragement des cultivateurs.

¹⁰¹ On peut lire cette qualification sur les Armoiries de Maurice à ce jour, *L'étoile et la clé de l'Océan Indien*.

¹⁰² Cette situation était loin d'être l'apanage de Maurice, bien d'autres colonies connaissaient le même

L'on pourrait croire que cette île portait malheur, puisque les Hollandais avaient ressenti le même sentiment. Mais sur l'île il n'y avait pas que la population blanche, il y avait aussi les esclaves qui, de leur côté, contribuaient en revanche à accroître le nombre d'habitants (Nagapen, 1996 : 17). Ces esclaves étaient principalement issus des deux autres colonies françaises situées aux alentours, c'est-à-dire de l'Île Bourbon et de Madagascar. Pour organiser un vrai développement, il fallait une grande quantité de main-d'œuvre servile, obtenue par tous les moyens possible, y compris « une campagne agressive et violente de razzias, en vue d'alimenter l'île en travailleurs noirs » (Ibid). Suite à cette campagne, les esclaves ont commencé à arriver aussi du Mozambique, de Guinée, du Sénégal et même de l'Inde (Ibid). Pendant la période française, il y a eu simultanément l'arrivée des Chinois, même s'ils ne représentent aujourd'hui qu'un petit pourcentage de la population. Les colons français avaient, en effet, établi un lien commercial avec le port de Canton en Chine. Comme le soulignent les historiens Carter et Foong Kwong, ceci explique le fait qu'une poignée de Chinois ont immigré à l'*Isle de France*. Eux non plus n'étaient pas épargnés par l'esclavage pendant la période coloniale française, car ils étaient introduits dans l'île en tant qu'esclaves, parmi ceux venus d'Asie. D'autres Chinois sont aussi arrivés dans l'*Isle de France* pour travailler comme jardiniers, suite au développement de la culture d'épices lancée par Pierre Poivre¹⁰³. Il y a également

problème de manque de femmes, notamment l'Australie.

¹⁰³ Né le 23 août 1719 à Lyon et mort à Lyon également le 06 janvier 1786. Il fit la connaissance de Mahé de Labourdonnais en 1746. Il arrive à Maurice (Isle de France) pour la première fois le 02 décembre 1753 après un séjour aux Indes avec des muscadiers et des girofliers qu'il introduisit au jardin de Mont-Plaisir, futur jardin des Pamplemousses. En 1756, il retourna à Lyon où il est célèbre et membre de plusieurs académies des sciences. Le Duc de Pralin, ministre de la Marine, le propose comme Intendant des îles de France et de Bourbon. Il se rendit en voyage de noces et prit ses fonctions de Commissaire Ordonnateur et Intendant Général le 14 juillet 1767 à Port-Louis, Isle de France. En 6 ans, il fit des Mascareignes une colonie enviable et organisée. Il est à l'origine du véritable développement de ces îles. Il favorisa la culture des arbres fruitiers comme le fruit à pain, litchi, manguier, badamier, mangoustan, cacaoyer, longanier qu'il introduisit ou réintroduisit dans l'île. Il est à l'origine du développement et du peuplement des Seychelles, auteur des premières lois de protection de la nature, un des fondateurs de l'écologie (Source : Académie de La Réunion,

des preuves de la présence sur l'île de femmes chinoises. Dans son testament, le Capitaine de vaisseau Louis Vigoureux, en date du 22 décembre 1745, décrivait deux esclaves « appartenant à la nation chinoise », à son service pendant de nombreuses années et qu'il souhaitait remercier pour leur fidélité (Carter & Foong Kwong, 2009 : 22). Des récits de voyageurs, tels que ceux de l'Abbé Alexandre Pingre, font état de familles chinoises de Benkulen. Soixante d'entre elles refusant de travailler, après avoir habité l'île pendant sept ou huit mois, ont été menacées d'être privées de leurs rations de nourriture si elles persistaient dans leur refus. Puis il a été décidé qu'on leur donnerait un contrat de six ans et qu'ensuite elles seraient libres de quitter l'île (Ibid : 23). Il n'y a pas de récits de violences faites aux Chinois, car ils étaient utiles au développement de l'île et ils faisaient partie, dans ce sens, du plan de Pierre Poivre (Carter & Foong Kwong, 2009 : 22). Certains récits de voyageurs concernant la population servile font état de la présence de « Chinois de Batavia » de petite stature, avec de longs cheveux (Ibid : 25). Ces voyageurs racontent également que les Chinois n'acceptaient pas leur condition d'esclaves, qu'ils étaient « tristes et passionnément féroces » (Ibid). Ainsi s'est poursuivi le peuplement de Maurice, par la consolidation d'une population multiethnique, déjà commencée sous les Hollandais. Les Français étaient cependant bien mieux ancrés dans *l'Isle de France*, contrairement aux Hollandais, et contrôlaient tout l'Océan Indien. Les corsaires français s'étaient mis de la partie, surtout Robert Surcouf, surnommé le *Roi des Corsaires*. D'autres corsaires, et non des moindres, Lemême et Le Nouvel, sévissaient dans l'Océan Indien (Teelock, 2009 : 20 – 21). Parfois, ils étaient même commandités par les autorités françaises. Surcouf, par exemple, avait suggéré à Napoléon de ne pas se battre directement contre les Britanniques, car,

ayant capturé 47 navires anglais à lui tout seul, il pensait qu'une série d'attaques des vaisseaux britanniques auraient raison du commerce de la couronne (Teelock, 2009 : 20 – 21). Entre 1793 et 1802, les corsaires ont attaqué pas moins de 111 navires britanniques revenant des Indes, ils ont causé à la couronne britannique la perte de £2 500 000 (Teelock, 2009 : 20 – 21), ce qui représente une somme colossale pour l'époque. Au début, les Britanniques ont riposté mollement, puis ils l'ont fait d'une manière de plus en plus féroce. Pendant ce temps, les colons s'employaient à façonner l'*Isle de France* à l'image de l'*Île Bourbon*, image que nous retrouvons encore un peu aujourd'hui. Lors de sa visite, un voyageur du nom de Le Gentil de la Barbinais décrit la population de manière bienveillante, bien que raciste :

« Il y a aujourd'hui dans l'île Mascari (Bourbon) 900 libres et 1100 esclaves. Mais les personnes libres, il n'y a que six dont le sang soit sans mélange parce qu'elles ont eu soin de ne pas s'allier à des familles de mulâtres et de mestices. Cependant les femmes mulâtres, par les alliances qu'elles contractent avec les Français qui quittent leurs vaisseaux pour s'établir dans cette isle, ont des enfants moins basanés. Le sang se purifie et leurs teints deviennent blancs peu à peu. Je vis un jour dans l'église paroissiale de Saint-Paul une famille entière qui me donna de l'adoration : tous les visages de ceux qui la composaient étaient de couleurs différentes et je puis dire que ma vue allait du blanc au noir et du noir au blanc. La trisaïeule, âgée de cent huit ans, était noire, telles que le sont les Indiennes de Madagascar, la fille était mulâtre, la petite-fille mestice, la fille de celle-ci était quarteronne et la dernière enfin était blonde et aussi blanche qu'une Anglaise » (de l'Estrac, 2007 : 55 – 56).

Ce mélange de couleurs ne devait sûrement pas convenir aux colons esclavagistes, car, comme l'écrit de l'Estrac, « le fondement de la colonisation en île de France est d'inspiration raciste » (Ibid : 98). Soulignons qu'ici nous avons privilégié les travaux de de l'Estrac, car ces descriptions très détaillées concernant la couleur de peau y sont particulièrement présentes. Dans *L'Isle de France sous Decaen, 1803-10*, Henri Prentout¹⁰⁴ souligne que l'Île Bourbon avait déjà souillé la race avec les mariages de Français avec des Malgaches, qu'il convenait de tout faire

¹⁰⁴ Historien, professeur d'histoire de Normandie à l'Université de Caen, né le 15 septembre 1867 à Le Havre – mort en 1933. Il a été vice-président (1914-1915), président (1916) de la Société des antiquaires de Normandie.

pour sauvegarder la « pureté de la race française » et « préserver la distance des couleurs » (Ibid). Dans la société mauricienne moderne, nous entendons encore facilement les personnes âgées faire des commentaires surprenants quand elles voient les jeunes mauriciennes en compagnie de leurs correspondants européens : « *Guet sa enn cou, avant zot ti tret nou neg, ester sa neg la mem ki zot bizin pou fam* » (Regarde-moi ça un peu, il fut un temps où ils nous traitaient de nègres et maintenant ils ont besoin de ces négresses-là pour femme). Ce qui montre l'importance de la couleur de peau, héritage colonial, encore présent dans l'île.¹⁰⁵

Le 7 décembre 1722, sous la domination française, l'*Isle de France* a accueilli un premier groupe d'esclaves en provenance de Madagascar à bord du vaisseau le *Rubis* (de l'Estrac, 2007 : 63). Épris de liberté, arrachés de force à leur pays natal, ces esclaves étaient des prisonniers de guerre rachetés par des pirates pour être revendus aux colons. À leur arrivée, plusieurs d'entre eux se sont révoltés, répétant ce qui s'était passé sous la domination hollandaise, et sont allés rejoindre les marrons déjà réfugiés dans les montagnes (de l'Estrac, 2007 : 63). Cependant, malgré le renfort des colons envoyés sur l'île et les esclaves soumis en provenance de Madagascar et plus encore de l'*Île Bourbon*, le développement de l'île stagnait, car elle manquait cruellement d'habitants en général et de travailleurs serviles en particulier, pour pouvoir espérer cultiver les terres et avoir des récoltes. Les premiers « engagés », des Malgaches, sont alors arrivés sur l'île pour augmenter la population. Ces « engagés » étaient des ouvriers, des soldats, des femmes et des filles de joie que les hommes prenaient pour épouses (Ibid : 68). Mais les esclaves, qui se révoltaient, les maladies, les cyclones, la disette et les incessantes querelles entre les habitants, ont découragé beaucoup de colons français dans les premiers

¹⁰⁵ La couleur de peau est le sujet du chapitre 4.

temps de leur prise de possession de l'île et de leur tentative de développement économique (Ibid : 73). Dans une lettre écrite à la Compagnie des Indes, avant son départ en 1735, Nicolas de Maupin résume ainsi la situation :

« Dieu avait répandu toutes ses malédictions sur ce malheureux coin de terre ; ce n'est que désobéissance, brutalité, nul honneur, nulle religion, nulle charité ; la moitié des hommes y sont de vrais loups qui cherchent à se déchirer, à se détruire (...) Ce pays n'est pas propre à la Compagnie ni pour habitations ni pour aucune idée d'entrepôt. La France possède cette île (...) qu'elle la garde sans rien y faire, avec une quarantaine de soldats pour conserver droit de possession et servir seulement de relâche passagère pour de l'eau et du bois. Je vous proteste que ma prophétie s'accomplira... » (Ibid).

2.4.2. Le sauveur de l'Isle de France

Que dirait-il s'il voyait l'ex-*Isle de France* aujourd'hui ? Fort heureusement, sa prophétie ne s'est pas réalisée, bien au contraire. Dans ce contexte trouble et désespérant pour les nouveaux colons, a fait son apparition sur l'île Mahé De Labourdonnais¹⁰⁶, nouveau gouverneur français, envoyé par la *Compagnie des Indes*, qui sera considéré par beaucoup de Mauriciens comme le « Père Fondateur »¹⁰⁷ (Vaughan, 2005 : 33) de leur pays. Il est encore vu par les descendants des colons français comme un véritable sauveur. Amédée Nagapen le surnomme, « génial maître d'œuvre » (Nagapen, 1996 : 19). Dans le manuel scolaire de Form II, qui a été remanié et réimprimé en 2013, Mahé de Labourdonnais est présenté comme le grand homme français, le fondateur de Port-Louis, celui qui a développé le transport dans le nord de l'île, incluant l'actuelle capitale et Pamplemousses, celui qui a contribué à l'essor de l'agriculture.

¹⁰⁶ Mahé de Labourdonnais, né à St Malo en 1699, fut l'un des nombreux Malouins à se faire un nom dans la marine française quand il effectua son premier voyage à l'âge de 10 ans et entra aux services de la Compagnie des Indes à l'âge de 20 ans. Il participa à la prise de Mahé et resta en Inde pendant plusieurs années avant d'être nommé gouverneur de l'Isle de France et de l'île Bourbon, en 1734. Il eut à faire face au problème de l'Isle de France, notamment de la « mauvaise qualité des esclaves » qui sont livrés aux colons (Vaughan, 2005 : 37).

¹⁰⁷ « Founding Father » pour les Américains. Aujourd'hui encore une statue de Mahé de Labourdonnais trône dans la grande rue de Port-Louis, qui mène du Palais du Gouvernement au port, faisant face au port justement. Ceci est un hommage rendu à celui qui a développé Maurice.

Le développement de Port-Louis a commencé sous la houlette de ce gouverneur. Pamplémousses, ville située au nord de l'île¹⁰⁸, a pris l'allure d'un vrai bourg, environné d'habitations au sol fertile (Ibid : 21). Pour aider le « génial maître d'œuvre » à réaliser son projet, des Indiens ont été envoyés comme main d'œuvre. Certains parmi eux étaient de foi musulmane : ils constitueront plus tard un groupe communautaire à part entière, comme l'atteste Moomtaz Emrith, citant l'historien Muslim Jaumeer qui a retrouvé les noms de ces premiers Indiens sur des actes notariés : ils avaient pour noms Baboucamp, Assary ou Assoury, Sabire, Fajaoux, Manbot, Maubotou, Azime, Dina, Bazardy, Darbarie, Mirza et Sadou (Emrith, 1994 : 11). Pendant la colonisation française, deux cimetières ont par ailleurs vu le jour à Pamplémousses, qu'on peut voir encore aujourd'hui : celui des colons et de leurs descendants d'un côté et celui des esclaves issus d'Afrique et d'Asie, et de leurs descendants de l'autre.



¹⁰⁸ Voir carte de l'Isle de France.

Image 3 : Cimetière des esclaves à Pamplemousses en opposition avec...(2011, Photo prise par Sylvie Maurer)



Image 4 : ...le cimetière des blancs. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)

Contrairement aux travailleurs engagés, les esclaves étaient dépouillés de leurs noms et renommés selon l'humeur des maîtres, suivant ce que ces derniers pensaient d'eux. Ils avaient ce pouvoir grâce au '*Code noir*'.

2.4.3. Nouvelle population : l'esclavage en Isle de France

Pendant la colonisation française, le développement économique de l'île fut considérable et l'introduction d'esclaves noirs allait de pair, puisqu'ils étaient, selon les dires des Blancs, les plus aptes à travailler sous le soleil tropical. Comme le souligne l'historien Laval Jocelyn Chan Low, « l'esclavage à Maurice n'était pas un phénomène figé... il a évolué avec la structure économique du pays » (Nagapen, 1996 : 23). Il y avait d'énormes pertes en vies humaines, bien sûr, car le développement des colonies s'effectuait au prix du sang versé par les esclaves, mais cela importait peu aux colons puisque, selon *Le Code noir*, les esclaves n'étaient pas

considérés comme des humains, mais comme des objets utilitaires, des « biens meubles » :

Article 44 : « Déclarons les esclaves être meubles, et comme tels entrer en la communauté, n'avoir point de suite par hypothèse, et se partager également entre les cohéritiers sans préciput ni droit d'aînesse ; n'être sujets au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager, aux droits féodaux et seigneuriaux, aux formalités des décrets, ni aux retranchements des quatre quints¹⁰⁹, en cas de disposition à cause de mort ou testamentaire » (Anonyme, 2006 : 30).

Les vaisseaux des négriers allaient donc inlassablement de l'Afrique à l'*Isle de France* et inversement, sans qu'à Maurice cela ne soulève le moindre état d'âme chez le gouverneur, le développement de l'île étant le but à atteindre. Cet essor de l'esclavage, comme le dit Nagapen, renforce la création d'une île créole commencée sous la domination hollandaise. Selon lui, le début de l'occupation française a été ardu, car l'*Isle de France* était une terre difficile à dompter. Jusqu'à l'arrivée de Mahé de Labourdonnais, qui voulait l'utiliser pour étendre l'influence française dans l'Océan Indien et particulièrement en Inde (Teelock, 2009 : 18 – 19), c'était une terre inculte. Selon l'historienne Vijayalakshmi Teelock, Labourdonnais voulait ainsi utiliser Maurice pour pouvoir facilement s'attaquer aux richesses indiennes (Ibid). Alors que Labourdonnais transformait l'*Île Bourbon* en île agricole, l'*Isle de France* devenait le point névralgique de l'Océan Indien. La rade de Port-Louis pouvait désormais accueillir tous les navires marchands, avec leurs marchandises de luxe provenant de l'Orient, ainsi que des navires militaires (de l'Estrac, 2007 : 89 – 91). Au sujet de Port-Louis, sous la gouvernance de Labourdonnais, Henri Prentout a écrit dans son livre *L'Isle de France sous Decaen, 1803-10*, sorti en 1901, que c'était :

¹⁰⁹ Explication : Le testateur est obligé de conserver en chaque ligne paternelle et maternelle les quatre quints (quatre cinquièmes) des propres, il ne lui suffit pas de laisser les quatre quints des propres, de quelque ligne qu'ils puissent être. [...] Le retranchement de ces quatre quints ne se fait, qu'eu égard aux propres que le testateur possède au jour de son décès, et non de ceux qu'il a eus pendant sa vie, et qui ont été par lui aliénés ou donnés depuis par son testament (Source : D'Agar, C. H. Jurisconsulte. *Le nouveau Ferrière, ou Dictionnaire de Droit et de Pratique civil, commercial, criminel et judiciaire*. Paris, 1805 : 192)

« le véritable centre de l'Océan Indien ; elle entretenait des relations avec toutes les terres qu'il baigne, depuis le Cap jusqu'à l'Inde, en rayonnant sur Mozambique, Zanzibar, Moka, Mascate et la Perse ; depuis l'Inde jusqu'à l'Australie, en rayonnant sur l'Inde-Chine, Java et les Moluques. Au-delà même de l'Océan Indien, l'île de France envoyait ses navires jusqu'aux Philippines, ou comme on disait alors quelquefois, les Manilles, et elle voyait toucher au Port-Louis des navires venant de la Chine, du seul port de croisement des routes de commerce ouvert aux Européens, Canton. Elle était le point de croisement des routes de commerce » (de l'Estrac, 2007 : 90 – 91).

Avec son rayonnement et son commerce considérable, Maurice était le parfait exemple de ce qu'on appelle aujourd'hui la mondialisation commerciale. En effet, la colonie faisait venir « sa vaisselle de Chine, son linge et ses habits de l'Inde, ses esclaves de Madagascar, une partie de ses vivres du cap de Bonne-Espérance, son argent de Cadix et les membres de son administration de France » (de l'Estrac, 2007 : 105). Ceci continue aujourd'hui encore pour tout ce qui concerne le commerce, à cela près que ce ne sont plus les Français qui administrent Maurice, mais les Mauriciens eux-mêmes. Labourdonnais a ainsi atteint son objectif de transformation pour l'*Isle de France*. De ce fait, beaucoup de descendants de colons français disent encore de nos jours que tout a commencé avec Mahé ; or, si tout a commencé avec lui pour les Blancs, il en va de même pour les Noirs, mais sous une forme plus dramatique. Il fallait développer l'île rapidement et à n'importe quel prix, même au prix de vies humaines. Contrairement aux Hollandais, qui veillaient à ce que les esclaves ne dépassent pas les maîtres en nombre, les Français les ont introduits massivement dans l'île pour travailler dans les champs de canne ainsi que pour bâtir les maisons individuelles et les lieux publics, tels le château du Réduit ou l'hôtel du gouvernement de Port-Louis.



Image 5 : Maison de style colonial située à Mahébourg. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)



Image 6 : Le château du Réduit, qui fut le lieu d'habitation des gouverneurs français et est aujourd'hui celui du Président de la République mauricienne. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Il convient toutefois de signaler que si pour les négriers il était si facile de se procurer des esclaves, c'est avant tout parce que les Malgaches eux-mêmes les fournissaient, en capturant leurs compatriotes afin de les vendre. Nous pourrions établir un parallèle entre ce phénomène et celui de la collaboration dans certains pays, dont la France, à l'époque du régime de Vichy, pendant la Deuxième Guerre mondiale, quand des habitants dénonçaient, voire capturaient eux-mêmes, des juifs

et des résistants, qu'ils livraient aux mains des Allemands en échange de certaines richesses, pour obtenir des vivres ou tout simplement pour assurer leur tranquillité. Dans le cas de *l'Isle de France*, ce n'étaient pas seulement les prisonniers de guerres intertribales que l'on vendait aux négriers, comme l'écrit de l'Estrac. Et les esclaves malgaches supportaient mal leur condition, d'autant plus difficilement qu'ils avaient été trahis par leurs propres compatriotes. Aspirant plus que tout à la liberté, ils ont été nombreux à se rebeller, se sont libérés de leurs chaînes et sont ainsi devenus des Malgaches marrons. *Le Code Noir* prévoyait ce genre de délit : fuir l'esclavage était passible de sévères punitions pour les fugitifs, comme nous le lisons dans l'article 38 :

« L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur l'épaule, et s'il récidive un autre mois à compter pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé et sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule, et la troisième fois il sera puni de mort » (Anonyme, 2006 : 27 – 28).

Aussi, avec l'établissement du code noir, tout était fait pour que les colons aient de la main-d'œuvre aussi servile que docile. Pourtant, des esclaves malgaches préféraient leur liberté, à n'importe quel prix. Les colons se sont aussi tournés vers le Mozambique pour s'approvisionner en esclaves, ce qui a contribué à modifier une fois de plus l'image de la population mauricienne, la rendant encore plus cosmopolite. Et certains esclaves mozambicains ont fini par rejoindre, eux aussi, le petit nombre de Marrons laissés par les Hollandais à leur départ et qui vivaient cachés dans les forêts de Rivière Noire et dans les hauteurs du Morne Brabant¹¹⁰. Afin de combattre ce phénomène, les colons tentaient tant bien que mal de réduire la capacité des esclaves à communiquer entre eux. C'est ainsi que ces derniers ont commencé à emprunter des mots à la langue des maîtres et se sont

¹¹⁰ Situé dans la moitié sud de l'île, comme on peut voir sur la carte de l'Isle de France.

progressivement créé une nouvelle langue leur permettant de communiquer quand même. Cela a jeté les premiers jalons pour une identité nouvelle, la langue contribue grandement à la construction de l'identité d'un peuple. C'est dans ces conditions qu'a pris naissance le kreol morisien¹¹¹, langue aujourd'hui partagée par la majorité de la population, voire par tous les Mauriciens, comme premier moyen de communication verbale, s'ajoutant au non-verbal, à la gestuelle ou *body language*. Le concept de mélange de langues a bien été identifié en sociolinguistique. Il s'agit d'un « compromis dans la communication orale entre des personnes qui parlent différentes langues, McWhorter les appelle les 'pidgins' et les 'créoles' » (Birx, 2010 : 263).

2.4.4. Les Anglais : un problème pour les Français

Mais, il n'y avait pas que les esclaves qui posaient problème aux Français ; les Anglais leur causaient de gros soucis, car ils avaient des vues sur cette *Isle de France* qui les empêchait d'être les maîtres incontestés de l'Océan Indien, possédant déjà les géants Inde et Australie. Le petit poucet de l'Océan Indien jouait le trouble-fête, puisque les navires anglais étaient souvent attaqués par les corsaires français basés sur les deux îles sœurs, chaque fois qu'ils rentraient d'Inde en direction de l'Angleterre. Après maintes batailles, les Anglais se sont progressivement emparés de Rodrigues, de La Réunion et en 1810 ils ont enfin pu mettre la main sur Maurice, ces conquêtes leur permettant de contrôler plus de 73 millions de mètres carrés de mer et de devenir par là même les maîtres incontestés des mers à cette époque (Teelock, 2009 : 18 – 19).

¹¹¹ Nous faisons juste allusion à la genèse du kreol morisien, sans pour autant l'étudier de façon approfondie.

2.5. *Mauritius* : colonie britannique

Alors que *l'Isle de France* avait connu son apogée pendant la période française, quand elle représentait, pour l'Empire français, un vrai pivot dans l'Océan Indien, tel n'a pas été le cas pour l'Empire britannique. *Mauritius* était simplement un moyen de contrôler cette route des Indes tant convoitée. On peut même dire que la situation stratégique de l'île a été l'enjeu conduisant à plusieurs batailles entre les deux forces coloniales en présence. Les Britanniques n'avaient pas l'intention de céder, l'île Maurice avait pour eux une importance considérable : d'abord, il fallait arrêter le piratage des Français, car, comme le soulignait Lord Pitt, « tant que les Français tiendront *l'Isle de France*, les Anglais ne seront pas les maîtres de l'Inde » (Teelock, 2009 : 165). Les Français voulaient, eux aussi, mettre la main sur l'Empire indien et Maurice leur en ouvrait la voie, ce qui faisait de l'île la clé et l'étoile de l'Océan Indien. Peu d'Anglais se sont toutefois établis à Maurice, où il n'y a que très peu de familles d'ascendance anglaise. Comme le souligne la professeure Kathleen Burk, dans sa conférence au Gresham College sur la naissance et la chute de l'Empire britannique¹¹², elle se construit soit par le contrôle de terres soit par celui des océans (Burk, 21 juin 2006). Un empire se bâtit aussi de manière formelle à travers un contrôle politique et militaire ou informel, par la prédominance économique (Ibid). Contrairement aux autres colonies, notamment l'Irlande, les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud entre autres, où les Britanniques se sont installés, Maurice n'intéressait pas ces derniers comme lieu où

¹¹² La professeure Kathleen Burk décrit l'Empire britannique comme suit : « pendant des siècles, l'Angleterre et ses monarques ne s'étaient jamais retrouvés sous la domination d'autres puissances, pas même sous celle du Pape — Henry VIII, par exemple, a tenu à l'appellation d'empire après sa rupture avec Rome. En d'autres termes, « l'empire » vise, pour ainsi dire, à l'isolement plutôt qu'à la domination sur d'autres terres. Les termes « Bretagne » ou « Grande-Bretagne » sont nés de l'union des couronnes en 1603, lorsque les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, ainsi que la principauté de Galles, se sont unifiés. Ce furent les rois Jean VI et I qui l'ont baptisé ainsi, se fondant sur l'ancien nom, « Britannia », et des expressions telles que « l'empire de la Grande-Bretagne ». Toutefois, le terme ne signifie pas nécessairement « empire territorial » (Burk, 21 juin 2006).

s'établir (Burk, 21 juin 2006). Cette habitude à s'établir dans leurs colonies était propre à l'Empire de la Couronne. Aucune autre population des Empires européens ne s'est autant expatriée pour peupler ses colonies comme l'ont fait les Britanniques (Ibid). Selon Teelock, l'île était plutôt un poids pour les Britanniques, d'où les nombreuses concessions faites aux Français afin qu'ils gardent leurs privilèges lors de la signature de leur capitulation en 1810 (Ibid : 165). Les Britanniques ont accepté, par exemple, que les colons descendants de Français gardent, entre autres, leur religion et surtout leurs esclaves, alors que l'abolition de la traite des noirs avait été signée en 1807 en Grande-Bretagne ; il a fallu attendre le 1^{er} février 1835 pour que cette abolition soit signée pour la colonie britannique, *Mauritius*. Cela peut paraître anodin, mais en dit long sur l'indifférence des Britanniques quant à Maurice. Hormis son côté stratégique, ils ont simplement redonné à l'île son nom hollandais. Un autre exemple montrant que Maurice n'était qu'un enjeu stratégique pour la Grande-Bretagne est le fait que lors de la signature du traité de paix avec Bonaparte, les Britanniques ont préféré garder Maurice, rendant l'île voisine, La Réunion, aux anciens propriétaires, les Français. Soulignant l'importance de Maurice tant sur le plan stratégique que commercial, le gouverneur de *Mauritius* de l'époque, Sir Robert Farquhar¹¹³ a déclaré :

« Les yeux du monde sont dirigés vers ces petits points de la création, non pas du fait de toutes leurs valeurs intrinsèques, mais de leur capacité à se transformer en un moteur politique d'une importance incalculable. Que représentent la Guadeloupe, la Martinique ou même Saint-Domingue d'un point de vue politique comparé à ce petit rocher ? Tel un navire de guerre, il est, pour ainsi dire, amarré au cœur de nos plus précieuses possessions. Bonaparte saura apprécier sa valeur, et si jamais nous devons être amenés à faire la paix avec lui, on sacrifiera toute la possession du monde, plutôt que de nous séparer de cette Île Maurice » (Teelock, 2009: 173).¹¹⁴

¹¹³ Premier gouverneur anglais de *Mauritius* (1810 à 1823) et gouverneur de l'île Bourbon (1810 à 1811).

¹¹⁴ Traduit de l'anglais, du texte original : The eyes of the world are directed towards these little spots in the Creation, not from any intrinsic values in themselves, but from their being convertible into an engine of incalculable political importance. What are Guadeloupe, Martinique or even Domingo when compared in a

Les Hollandais, ensuite les Français, puis les Britanniques, se sont approprié tour à tour l'Île Maurice et ont contribué à la création d'une île à l'aspect arc-en-ciel qui perdure encore aujourd'hui, en introduisant des esclaves venus de divers horizons (Langellier, 2005). Nous pouvons ajouter les Belges (Teelock, 2009 : 18) à la liste des conquérants, car eux aussi avaient des vues sur Maurice, même s'ils n'ont pas guerroyé dans le but de devenir les maîtres de ce « rocher », pour reprendre l'expression de Sir Farquhar. C'est ainsi que les Britanniques ont dominé sans partage l'Océan Indien.

2.5.1. Île Maurice : vers la qualification de « Little India »

Bien que les Britanniques soient devenus les maîtres de l'île, la majorité de la population, déjà à cette époque, était composée d'Asiatiques, introduits tour à tour par chaque pays colonisateur. La population mauricienne était très complexe sous la colonisation française, car il y avait des Blancs, propriétaires d'esclaves et colons, des Blancs de l'administration coloniale, des soldats, des Blancs « pauvres », des Libres de couleur dont des Indiens, des affranchis, des métis divers. La société coloniale d'avant 1835 était déjà clivée, comme toutes les sociétés créoles. Elle est devenue encore plus complexe sous la domination britannique. En effet, en plus des Blancs, il y avait les esclaves « créoles » (nés dans la colonie), les esclaves « *fek debarke* » (fraîchement débarqués) et appelés les « bossales », les esclaves occupés aux travaux des champs (appelés nègres de pioche), ceux qui travaillaient dans la cour (appelés nègres de cour) ou dans la maison du maître (appelés nègres de maison) et les nègres à talents, qui avaient un métier en main. D'un côté, il y avait les noirs, divisés entre eux, et de l'autre les libres de couleur dont les affranchis, les

political point of view, with this little rock? Like a man of war, it is moored, as it were in the heart of our richest possessions. Bonaparte will know the value of it, and if ever we should be driven to make peace with him will sacrifice every single possession in the world in preference to the Mauritius.

« colorés ». Dès lors, les liens entre les personnes issues de l'esclavage et les personnes libres de couleur sont devenus forcément difficiles et cette difficulté semble se poursuivre chez leurs descendances. En effet, les liens de mariage et de parenté mixtes étaient et sont toujours quasiment absents. Il n'y avait que très peu de relations professionnelles qui semblent perdurer selon divers témoignages. La sociabilité est multiple dans les entreprises comme dans les différentes fêtes. Les lieux de résidence, par exemple, sont différents selon les groupes. À Port-Louis, les Créoles qui habitent à Roche-Bois sont très différents de ceux qui habitent à St François et le Ward IV, d'autres parties de la capitale. Cette différence existe également d'une ville à une autre, mais pour les Créoles c'est très flagrant, surtout à Port-Louis. Les réseaux 'créoles' de cette époque et également d'aujourd'hui sont certainement complexes. Nous l'avons observé sur Facebook, les Créoles typés africains n'ont pas beaucoup d'amis mauriciens de peau claire et inversement pour les Créoles à peau plus claire.¹¹⁵ À cette population de l'époque coloniale, qui n'était précisément ni une communauté ni un groupe ethnique composé de 66 613 esclaves¹¹⁶ affranchis en 1835 et d'environ 15 000 à 20 000 esclaves déjà affranchis et Marrons allaient rapidement s'ajouter des groupes ethniques (Nagapen, 1996 : 69).

La fin de l'esclavage a en effet ouvert la porte à ce qui est communément appelé le *coolie trade*, l'émigration volontaire sous contrat. Entre 1835 et 1910, ont été ainsi introduits environ 450 000 Indiens, soit environ dix fois plus que la population présente dans l'île à cette époque. Ces Indiens sont issus de différentes

¹¹⁵ Nous développons notre étude des clivages liés à la couleur de peau dans le chapitre 4.

¹¹⁶ Ils étaient répartis comme suit : 26 830 esclaves agricoles travaillant dans les champs de canne, 7 594 autres travailleurs agricoles et 22 275 esclaves domestiques, qui travaillaient comme serviteurs dans la maison des maîtres, 7 612 enfants âgés de moins de 16 ans et 2 302 personnes âgées et/ou handicapées (Nagapen, 1996 : 69).

parties de l'Inde, notamment de la région de Bihar, où les habitants, communément appelés *hill coolies*, étaient extrêmement pauvres (de l'Estrac, 2007 : 108). D'autres coolies sont issus du plateau de Chota Nagpur du sud du Bihar, des plaines du Bengale, de Madras dans le Maharastra et l'Uttar Pradesh (Ibid). Tous ces Indiens, certes issus de différentes régions, mais d'un seul et même pays, étaient poussés à l'émigration par la pauvreté, la surpopulation, les préjugés et les mauvais traitements subis par les classes inférieures (de l'Estrac, 2007 : 108). Des immigrants indiens sont arrivés également de Pondichéry, de Tranguébar¹¹⁷, de Calcutta et de Bombay. Petit à petit, les Asiatiques se sont fait une place au soleil mauricien en acquérant des terres, après avoir rempli leur contrat de travailleurs engagés et quand l'opportunité leur a été donnée de devenir propriétaires terriens qu'ils ont commencé à représenter une force économique pour ce petit bout de terre en plein développement.

Les Indiens ont pu agir différemment des esclaves puisque leur identité n'a pas été volée et qu'ils n'ont pas été forcés de venir à Maurice les chaînes aux pieds. Les ex-esclaves n'ont, par ailleurs, pas eu comme eux la chance et la possibilité de devenir propriétaires terriens. Non seulement n'ont-ils eu aucune compensation, mais ils ont aussi refusé de travailler sur les lieux – les propriétés sucrières – où eux-mêmes et leurs ancêtres avaient subi des siècles de sévices. À l'abolition de l'esclavage, c'est une période d'apprentissage qui a été proposée aux ex-esclaves. Comme les esclavagistes appréhendaient cette abolition, car il en allait de la survie économique de l'île, certains propriétaires considéraient l'apprentissage des esclaves comme un compromis entre le principe de liberté qui leur était due et les réalités politico-économiques de l'île Maurice (Romaine, 2007 : 58). Pour d'autres

¹¹⁷ Une banlieue de Port-Louis, la capitale de Maurice, porte ce nom.

propriétaires blancs, la période d'apprentissage était en revanche un temps de « dédommagement et de compensation » personnels : ils ont donc continué à exploiter les Noirs comme à l'époque de l'esclavage, mais on ne sait pas s'ils pratiquaient encore les sévices liés à l'esclavage (Romaine, 2007 : 58).

2.5.2. L'affirmation des Indiens à Maurice ?

En 1910, un peu moins d'un siècle après leur arrivée en masse sur l'île, les descendants des immigrants indiens possédaient « 47 888 arpents, soit 45,9% des terres cultivables de tout le pays. Suite aux divers projets de morcellements » (de l'Estrac, 2007 : 209), un tiers des terres sous culture de canne leur appartenaient, dont 80% à des paysans propriétaires. En 1921, soit 11 ans plus tard, les Indiens avaient doublé la taille du foncier qu'ils possédaient, soit 82 100 arpents de terre (Ibid : 226). Ils ont vite compris l'opportunité que représentait la possession de terres et ont acheté tout ce qu'ils pouvaient. De plus, les immigrants indiens continuaient d'affluer à Maurice. Les revendications et l'activisme des années 1910 et suivantes vont forger cette communauté, renforcée aussi par le maintien de ses traditions religieuses et culturelles, même s'il continuait à exister des clivages de caste, d'origine régionale, de langues et de traditions culturelles, des clivages encore présents de nos jours, ils restaient une communauté soudée.

Les immigrants chinois, qui comptaient 3 515 personnes dans l'île en 1901, constituaient eux aussi une force économique, même s'ils étaient une minorité, s'installant dans les villes et les villages de Maurice en tant que petits boutiquiers, d'autant plus que leurs petites boutiques rendaient particulièrement service aux habitants (de l'Estrac, 2007 : 212). Ils sont vite devenus indispensables à toutes les autres communautés de l'île. Tout comme les Indiens, les Chinois émigraient à

Maurice pour fuir la pauvreté, la famine, la répression politique, à la suite de la répression de la rébellion de Taipang, ainsi que des exactions des membres des « triades » (de l'Estrac, 2007 : 213). Contrairement aux Indiens, le fait qu'ils ne puissent acquérir des terres et des biens immobiliers, puisqu'ils étaient considérés comme des étrangers, les empêchait de faire partie de la classe des petits ou grands planteurs (Ibid). Cependant, les Chinois n'étaient pas seulement des boutiquiers, car les Anglais, plus particulièrement sous le gouverneur Farquhar, avaient introduit des laboureurs chinois pour aider les travailleurs engagés indiens, ainsi que des artisans et agronomes (Carter & Foong Kwong, 2009 : 28). Même si la Chine est vue par Robert Farquhar comme un pays surpeuplé, les Chinois n'arrivaient pas en si grand nombre et au lieu de voir Maurice comme une petite Asie, « Little Asia », on aurait plutôt tendance à la voir telle que Patrick Eisenlohr l'a qualifiée dans son livre¹¹⁸ (Ibid : 29), c'est-à-dire « Little India ».

L'image de Maurice île arc-en-ciel commence à se dessiner, avec tout ce que cela implique d'inclusion et d'exclusion pour les divers groupes en présence, surtout avec l'arrivée massive des Indiens, qui n'a pas manqué de bouleverser les communautés déjà existantes sur l'île. Comme le fait remarquer de l'Estrac, citant Huguette Ly-Tio Fane Pineo dans *Chinese Diaspora in western Indian Ocean, Mauritius*, «les Chinois sont pacifiques, s'isolent des autres «races» avec lesquelles ils n'entretiennent que des relations commerciales » (de l'Estrac, 2007 : 213).

Cet isolement par rapport aux autres groupes se vérifie encore aujourd'hui et l'anecdote suivante le montre bien. Pendant nos différents séjours en 2008, 2011 et 2012, nous avons participé à huit randonnées dans différentes parties de l'île avec des groupes de randonneurs, toutes communautés confondues, où tout le monde

¹¹⁸ *Little India: diaspora, time and ethnolinguistic belonging in Hindu Mauritius.*

marchait à son rythme, sans vraiment choisir avec qui. Toutefois, quand est arrivé le moment de s'arrêter pour le repas de midi, la séparation était flagrante, les groupes de Sino-Mauriciens s'isolaient des autres groupes. Ils n'étaient pas les seuls, car des petits groupes se formaient çà et là suivant l'appartenance ethnique, ce qui montre qu'il y a une certaine volonté, dans la vie courante mauricienne, de vivre ensemble sans pour autant se mélanger.



Image 7 : Groupe de Sino-Mauriciens s'étant regroupé entre eux lors d'une randonnée. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Toutefois, pendant la période coloniale, beaucoup de Chinois épousaient les femmes de la colonie, comme l'écrit Farquhar, car seuls les hommes chinois étaient autorisés à émigrer (Carter & Foong Kwong, 2009 : 29). Il leur fallait donc des femmes pour pouvoir construire des familles. Avec ces mariages mixtes s'est installé un métissage bien particulier, qui donnera les Créoles-Chinois. Il existe cependant quelques mariages mixtes entre les Chinois et surtout les Créoles, peut-être par compatibilité religieuse, les Chinois étant majoritairement Catholiques.

2.5.3. 20^e siècle : l'immigration à Maurice continue

Depuis le début du 20^e siècle et jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, il n'y a plus eu d'immigration forcée vers cette île, ou du moins nous n'en avons aucune donnée statistique. Maurice va cependant connaître un tournant dans son histoire lors de son accession à l'indépendance, sachant qu'elle est restée une colonie britannique jusqu'en 1968.

Le désir d'indépendance soufflait déjà dès le 19^e siècle sur les colonies britanniques d'Afrique et d'Asie (Teelock, 2009 : 379). À Maurice, ce désir a peut-être été insufflé par la visite, du 30 octobre au 19 novembre 1901, de l'avocat Mohandas K. Gandhi, plus connu comme le *Mahatma* Gandhi, arrivant de Durban et se rendant à Bombay (Nagapen, 1996 : 100). Il est dit que lors de sa visite, il a encouragé les Indiens à s'intéresser à la vie politique de l'île, à donner priorité à l'éducation. C'est avec l'arrivée de Manilal Maganlal Doctor, autre avocat indien, qu'en 1907 les choses ont vraiment commencé à changer à Maurice (Ibid). Il s'agit, en effet, du premier Indien à faire partie du barreau mauricien. Aussi, voyons-nous des figures fortes chez les Indiens à qui ces derniers pouvaient se raccrocher afin d'asseoir leur pouvoir naissant, contrairement aux Créoles descendants d'esclaves. Orientant son intérêt vers le sort des immigrants et de leurs descendants, Manilal Doctor a commencé à lutter pour la suppression de l'*engagisme*, les Indiens continuant à arriver à Maurice sous le statut de travailleurs engagés avec les Britanniques (Nagapen, 1996 : 100). Voyant les virulents clivages ethniques qu'il y avait sur l'île, cet avocat s'est associé à l'*Action Libérale*, parti politique fondé en 1907 dans le but de stimuler un certain réveil politique et de réclamer le droit de vote pour la classe moyenne, afin de faire face au parti des planteurs, les *oligarques* (Ibid). Il a ainsi

obtenu l'appui de la bourgeoisie de couleur¹¹⁹ et celui des travailleurs créoles (Ibid). Ce courant « démocrate » comprenait, entre autres, des descendants de colons français tels que le Dr Eugène Laurent, Anatole de Boucherville, Edouard Nairac, René Mérandon, Jacques Levieux, le Dr Octave Guibert (Nagapen, 1996 : 100).

Après la Première Guerre mondiale, un vent rétrocessionniste semblait souffler sur cette colonie britannique de l'Océan Indien. Poussés par « Anatole de Boucherville et de jeunes professionnels créoles, tels Edgar Laurent, Maurice Curé, Arthur Rohan, Reynolds Rohan, Raoul Rivet », les Mauriciens ont commencé à revendiquer le rattachement de l'Île Maurice à la France, ce qu'ils justifiaient par la descendance des colons français dans l'île, aussi infime soit-elle et par la sauvegarde « de la pérennité de la culture française dans l'île » (Ibid : 111 – 112). Les Créoles, peut-être principalement descendants d'Européens et d'esclaves, du moins descendants d'Africains, libres ou pas, ont écarté leur côté africain pour se (re)mettre sous la coupe des descendants des maîtres esclavagistes. Pourrons-nous considérer, comme le fait remarquer Frantz Fanon dans son livre intitulé, '*Peau noire, masque blanc*', que les opprimés pensent toujours le pire d'eux-mêmes et donc que les esclaves d'abord et leurs descendants ensuite acceptent la peau blanche comme étant supérieure ? De leur côté, les Anglais avaient voulu Maurice et ne laisseraient pas leur trophée à la France, leur ennemi colonial. La réponse ferme et définitive a été rapportée par le gouverneur Hesketh Bell (1916 – 1924) dans une déclaration : « Maurice est et restera britannique. » (Nagapen, 1996 : 112).

¹¹⁹ La définition *homme de couleur* paraît s'appliquer de plus en plus au métis situé plus près du blanc que du noir. De plus, indépendamment des nuances de l'épiderme, l'homme de couleur possède un certain statut social. (Telle est la définition de gens de couleur que l'on peut trouver dans Nagapen, 1996 : 190). Cependant, Megan Vaughan souligne que la notion d'«homme libre de couleur» apparaît déjà à l'époque de la colonisation française (Vaughan, 2005 : 189). Aujourd'hui, les gens dits «de couleur» sont principalement ceux qui ont le teint assez clair pour se rapprocher du blanc.

Le but de ces descendants de colons était de faire en sorte qu'une commission royale d'enquête soit mise sur pied afin de montrer que l'économie de Maurice était mal gérée par les Britanniques. Nous pouvons voir là un moyen pour les descendants des Français d'essayer d'évincer les Britanniques et de reprendre la suprématie sur Maurice. Quoi qu'il en soit, la présence de Manilal Doctor au sein de ce groupe, s'ajoutant à l'appel du *Mahatma*, a petit à petit amené la communauté indo-mauricienne à une prise de conscience politique (Nagapen, 1996 : 112). Aussi pouvons-nous dire que Manilal Doctor a su rassembler les « Mauriciens », non seulement les Indiens, mais aussi les non-Indiens et par là même commencer la marche vers l'indépendance vis-à-vis de la couronne britannique. Il a su ménager des intérêts contradictoires, son but étant de toujours œuvrer pour le bien des Indiens en priorité, tout en utilisant les autres habitants de Maurice. Il faut bien reconnaître qu'il y a réussi parfaitement, puisqu'il a pu mettre fin à l'*engagisme* indien, ce qui a atténué sensiblement les souffrances des travailleurs agricoles (Nagapen, 1996 : 101). Manilal Doctor a sans aucun doute redonné dignité, confiance et amour-propre aux Indiens de cette colonie britannique. Mais il est tout aussi vrai qu'il n'a pas pu unir tous les Indiens de Maurice, puisque dans le journal *The Hindusthani*, daté du 15 mars, qu'il a créé en 1909 afin de servir la cause de ses compatriotes à Maurice, il lance un appel à tous les « Indo-Mauriciens – Hindous, Musulmans, Parsees et Chrétiens – à enterrer leurs différends et jalousies, à s'unir pour œuvrer au nom d'un idéal commun et en vue de l'intérêt général » (Nagapen, 1996 : 101). Le titre du journal interpellait toutefois clairement et principalement les Hindous ; il avait peu de chances d'être lu par les autres groupes. Toujours pour aider les immigrants indiens et défendre leurs droits dans la colonie, Manilal Doctor a créé la *Young Men's Hindu Association* et a jeté les fondements du mouvement *Arya*

Samaj, en cette année 1910 (Nagapen, 1996 : 101). Ce mouvement est toujours présent aujourd'hui et offre des enseignements, surtout religieux, aux jeunes Hindous dans de nombreuses écoles de Maurice.

Tout cela offre un éclairage significatif sur la situation qui perdure encore à l'Île Maurice, montrant que la division entre les différents groupes ethniques trouve son origine dans le passé historique de l'île : la population peine toujours à former une seule entité dénommée *Mauriciens*. Le fait de vouloir redonner sa dignité aux Indiens n'a rien de répréhensible en soi, bien au contraire, mais cela n'aide nullement à détruire les clivages qui se sont installés dans la société mauricienne et qui ont trouvé leur apogée lors du recensement de 1962, quand un groupe de Musulmans a réagi fortement à la décision du gouvernement de l'époque de les regrouper avec les Hindous sous la même dénomination d'Indo-Mauriciens (Emrith, 1994 : 119). Ce refus de la part des Musulmans était sans fondement, car ils venaient tous de l'Inde et partageaient la même identité ethnique, sauf que leur foi religieuse était différente. Mais nous constatons une volonté chez certains Musulmans d'affirmer une différence avec les Hindous. C'est le même genre de clivage qui a conduit un homme politique hindou, à dire lors d'un meeting politique public vers la fin du 20e siècle, « *sak zako protez so montagne* » (chaque singe protège sa montagne), phrase à comprendre comme 'chaque politicien protège son ethnie d'appartenance'. Ceci révèle le fait indéniable que chaque politicien œuvre pour son propre groupe ethnique et très peu, ou pas du tout, pour le bien de la population mauricienne dans son ensemble.

Il convient cependant d'observer que les clivages en question sont utilisés principalement par les politiciens, qui les accentuent même et les exploitent, dans le but de gagner les élections (Emrith, 1994 : 119), comme en témoignent presque tous

nos interviewés. À en croire les journaux, à l'approche des dernières élections municipales, les 2 et 9 décembre 2012, cette tendance était toujours d'actualité. Dans le blog du journal *L'Express de Maurice*, le journaliste Nazim Esoof¹²⁰ écrivait à ce sujet, en 2010, qu'à l'approche de chaque élection les Mauriciens se posent la question de savoir « à qui appartient l'Île Maurice ». Il ajoute qu'on entend ainsi souvent des expressions du genre «*pei la pou lascar*» (le pays appartient aux Musulmans), ou «*pei touzour pou res pou malbar*» (le pays sera toujours aux mains des Malbar), ou encore «*pei la pe vinn pou kreol*» (le pays devient créole)... (Esoof, 2010). Nous entendons ces réflexions tout au long de l'année, mais c'est à l'approche des élections que les esprits s'échauffent et que les bourdonnements deviennent des murmures quasiment audibles, ce qui contribue à faire vaciller le frêle équilibre que les Mauriciens construisent des mois et des années durant pour que le vivre ensemble devienne une réalité.

2.5.4. La Deuxième Guerre mondiale et l'Île Maurice

La fin de la Deuxième Guerre mondiale a marqué le démantèlement de l'Empire britannique, dû principalement au fait que la charge économique des colonies devenait trop onéreuse pour les Anglais, qui avaient certainement pour priorité de reconstruire chez eux, après avoir fait face à deux guerres (Teelock, 2009: 379). Sachant que, faisant suite à la création de la Commission Royale d'enquête, ont été formellement reconnus les droits civiques des Indiens dans la colonie (Nagapen, 1996 : 101), il est intéressant de préciser que beaucoup de Mauriciens ne voulaient pas être indépendants. De même, les Britanniques ne souhaitaient pas

¹²⁰ Journaliste du Défi Média, il était Musulman et analysait la société mauricienne avec un regard très objectif, pointant du doigt ce qui fonctionnait mal dans le pays. En novembre 2013, son corps a été retrouvé sans vie dans un hôtel en Chine où il était en vacances. Il avait 47 ans. Ses analyses faisaient toujours réagir les lecteurs.

réellement accorder son indépendance à Maurice, ainsi qu'aux autres petites îles lui appartenant. Or, par sa petite taille, par la situation stratégique de ses îles et par la complexité de sa population, Maurice représentait à la fois un avantage pour l'Empire et un danger dans le cadre de la Guerre Froide. En 1955, les Britanniques avaient peur des Soviétiques comme des Indiens et le Gouverneur de l'époque, Sir Robert Scott, était d'avis qu'il ne fallait pas accorder son indépendance à Maurice (Teelock, 2009 : 380). Sir Seewoosagur Ramgoolam, qui sera par la suite reconnu comme le père de l'indépendance, partageait pourtant cet avis en 1955, selon l'historien J. Chan Low, ce qui ne l'empêchera pas d'œuvrer plus tard pour que l'île indépendante soit intégrée à la Grande-Bretagne, par le biais du Commonwealth, selon le modèle de l'île de Malte¹²¹ (Teelock, 2009 : 380). Mais les historiens ne sont pas d'accord sur son véritable rôle puisque, contrairement à J. Chan Low, Teelock et Emrith soutiennent que Ramgoolam s'est battu pendant trois décennies pour rendre Maurice indépendante (Emrith, 1994 : 312).

C'est dans ce contexte complexe que Maurice accédera malgré tout à son indépendance, dont elle paiera le prix fort, avec les événements de Diego Garcia.

Avant de traiter plus spécifiquement ce thème et d'analyser les conséquences qui en sont découlées, il convient d'effectuer un détour par une partie de l'histoire de l'île, que beaucoup de Mauriciens ignorent, ou semblent vouloir ignorer.

¹²¹ Maurice a souvent menacé de quitter le Commonwealth, mais n'a jamais franchi le pas, car l'île aurait eu beaucoup à perdre. Elle avait même posé sa candidature pour accueillir le sommet du Commonwealth en 2015 avant de se retirer vu la polémique suite au dernier sommet qui s'est tenu au Sri Lanka et auquel n'a pas participé le Premier Ministre mauricien en raison du non-respect du droit de l'homme envers les Tamoules de ce pays (Source : Le Défi Media, URL : <http://www.defimedia.info/live-news/item/42210-maurice-n-accueillera-pas-le-sommet-du-commonwealth-en-2015.html>).

2.6. Seconde Guerre mondiale : une vague « d'immigration » forcée

La Grande Guerre n'a pas apporté de nouveaux immigrants dans l'île, mais il est à noter que les Mauriciens se sont enrôlés dans divers corps d'armée : les Blancs, qui étaient citoyens français, dans l'armée française, les « manuels de la communauté créole, y compris les Rodriguais, dans le *Mauritius Labour Battalion*, corps expéditionnaire de Mésopotamie » (Nagapen, 1996 : 111).

Au cours de la période qui nous intéresse, nous assistons cependant à des vagues d'immigration forcée.

Beaucoup de Mauriciens rencontrés en 2008 en effectuant des recherches pour notre mémoire de Master, dont certains sont malheureusement décédés pendant la rédaction de cette thèse, se souvenaient de la Seconde Guerre mondiale. Ils nous ont confié qu'ils avaient connu des rationnements : selon eux, des navires qui approvisionnaient l'île étaient torpillés et les habitants étaient consignés chez eux dès la tombée de la nuit, à cause du couvre-feu instauré par les Anglais. Nous avons pu constater que ceux qui ont vécu cette période de l'histoire de Maurice en ont gardé la marque dans leur mémoire et dans leur chair. L. S., par exemple, nous a dit avoir perdu son cousin dans cette guerre et qu'on n'a jamais pu retrouver sa dépouille. T. M. nous a parlé de deux de ses cousins, partis sur le front, dont l'un est revenu « sourd comme un pot » et l'autre « la moitié d'un bras en moins ». Nous aurions pu croire Maurice épargnée par le grand carnage de cette guerre, mais la raison pour laquelle on l'a appelée « mondiale » est sans aucun doute qu'il n'y avait aucun endroit où s'abriter. Le Japon entrant en guerre aux côtés de l'Allemagne, faisant suite à la chute de Singapour en 1942, Maurice, colonie britannique, était en effet devenue une fois de plus, un lieu militaire stratégique (Nagapen, 1996 : 124).

Les Anglais craignaient de la voir envahie par les Nippons, des Mauriciens ont donc été envoyés sur le front, pendant que l'île était soumise au régime martial, que le rationnement était instauré, que le marché noir se développait de manière exponentielle et qu'un « régiment des *King's African Rifles* (K.A.R) – composé surtout de Kenyans, d'Ougandais et d'autres Africains – venait aussi stationner à Maurice, s'ajoutant aux militaires britanniques de divers régiments » (Nagapen, 1996 : 124).

Le 9 décembre 1940, une vague d'immigrés forcés, plusieurs centaines de réfugiés juifs (1500 exactement), hommes, femmes et enfants, ont été amenés, nous devrions dire 'déportés' à Maurice, suite à l'échec « dans leur tentative d'immigration illégale en Palestine » (Ibid : 125). Le but de la Grande-Bretagne n'était clairement pas de les protéger, puisqu'ils ont été détenus pendant cinq années dans des conditions presque similaires aux camps de concentration, la chambre à gaz en moins. Le 25 août 1945, 1320 Juifs, outre 60 enfants nés à Maurice, ont quitté le pays pour regagner la Palestine. Ceux qui étaient décédés pendant leur détention (126 en tout), avaient été enterrés dans « une enclave du cimetière de Saint-Martin » (Nagapen, 1996 : 125).



Image 8 : Cimetière juif à Sable Noir, bien qu'il n'y ait plus de communauté juive vivant à Maurice. (2012, Photos prises par Jean-Claude Berthomet, utilisées ici avec son accord)

Sous la forme d'un roman, '*Le dernier frère*', Natacha Appanah, journaliste et romancière mauricienne, fait revivre cette période sinistre de l'histoire de l'île. Il convient toutefois de préciser qu'aujourd'hui il n'y a pas de Juifs vivant à Maurice, donc leur passage a bien été limité au temps et aux circonstances de la guerre. Pendant cette même période, Maurice a aussi servi de lieu de « refuge », ou plutôt de prison de luxe, loin des conditions dans lesquelles étaient parqués les réfugiés juifs, pour d'autres prisonniers de marque comme « Reza Khan Pahlevi, *Shah* de Perse¹²² » soupçonné de « tendances pro-germaniques », ainsi que Milan Stoyadinovich, Premier Ministre de Yougoslavie, soupçonné par les Britanniques « d'être l'allié des Allemands » (Nagapen, 1996 : 125). Ces personnes ne sont pas restées définitivement à Maurice, elles y ont simplement séjourné, mais cela confirme que l'île a toujours joué un rôle sur l'échiquier politique mondial et montre son appartenance à la couronne britannique, plus tard au Commonwealth.

2.6.1. Dernière vague d'immigration « forcée » : les Chagossiens

Même si notre étude porte uniquement sur la population mauricienne, il est important de préciser que Maurice comprend aussi de petites îles : Rodrigues et les Îles Agaléga, notamment. En revanche, ce qu'on ne peut plus voir sur le *CIA World FactBook* c'est que l'Archipel des Chagos est, lui aussi, un territoire mauricien. Et pour cause. Depuis l'indépendance de Maurice ce dernier est devenu un BIOT (*British Indian Ocean Territory*). Comment cela s'est-il produit ?

Ainsi que nous l'avons vu, Maurice a toujours suscité de l'intérêt pour les stratégies politiques. Après la Seconde Guerre mondiale, on a assisté au déclin de la France et du Royaume-Uni en tant que puissances coloniales et à la perte de leur

¹²² L'historien Amédée Nagapen utilise le terme «Shah de Perse», que nous citons comme tel, au lieu de «Shah d'Iran».

concession du canal de Suez (Ollivry, 2008 : 30). Alors que la France se débattait avec les décolonisations difficiles notamment en ce qui concerne l'Algérie, la Grande-Bretagne semblait se démarquer avec une « absence de controverses passionnées » sur le sujet (Michel, 1992 : 403). On sait toutefois que cette affirmation est erronée, comme le souligne Marc Michel lui-même plus loin dans son étude. En effet, entre 1952 et 1956, il y a eu le soulèvement des Mau-Mau au Kenya, mené par Jomo Kenyatta, militant au sein de l'Association centrale Kikuyu, avant que le Kenya ne devienne indépendant en 1963 dans le cadre du Commonwealth.¹²³ Par ailleurs, on peut dire que la décolonisation indienne s'est faite sur une base relativement pacifique. Cette affirmation est cependant discutable vu que la désobéissance civile encouragée par le Mahatma Gandhi se transformait très souvent en violentes manifestations durement réprimées par la Couronne. Cette dernière a ainsi dû abandonner l'Empire des Indes en 1947 sans résoudre les problèmes liés aux deux groupes en présence : la majorité hindoue versus la minorité musulmane d'une part en Inde et la majorité musulmane versus la minorité hindoue d'autre part au Pakistan. Cette situation postcoloniale a causé des tensions, qui perdurent entre ces groupes dans les deux pays (Evans, 27 mars 2012). Tension interreligieuse et interethnique que nous retrouvons dans beaucoup de pays postcoloniaux dont fait partie Maurice. La fin de l'Empire ne s'est, en conséquence, pas déroulée sur un long fleuve tranquille, contrairement aux trois théories exposées par John Darwin dans *The end of the British Empire, The historical debate*, que Marc Michel résume en ces termes :

« la théorie « métropolitaine » qui voudrait que la Grande-Bretagne abandonna le terrain parce qu'elle ne voyait plus la raison de combattre ; la théorie extérieure, qui attribue à « la force majeure » de la situation internationale la responsabilité du recul

¹²³ Source : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Kenya/127291>

britannique ; la théorie « périphérique » qui voit dans la mobilisation nationaliste des colonisés la donnée décisive de la décolonisation » (Ibid).

John Darwin reconnaît en effet qu'elles ne sont pas pleinement convaincantes.

La différence flagrante avec la France est que la Grande-Bretagne resterait une grande puissance grâce au Commonwealth, organisation regroupant les anciennes colonies, dont fait toujours partie l'Île Maurice postcoloniale et post-indépendante, et aurait un rapport plus ou moins pacifique avec ses anciennes colonies.

Avant l'ouverture du Canal de Suez, l'Océan Indien était la route maritime vers l'Orient. Avec la Guerre Froide, il est à nouveau devenu un lieu stratégique, Maurice comprise, tandis qu'en arrière-plan se jouait l'indépendance de l'île, avec tout ce que cela impliquerait en termes de négociations et de tractations secrètes. Les deux superpuissances, l'Est et l'Ouest, l'URSS et ses alliés d'une part, les USA et ses alliés d'autre part, se livraient des batailles par procuration. Simultanément, dans l'Océan Indien il y avait le « péril rouge », la Chine communiste et dans cette partie du monde les Américains étaient absents. Aussi fallait-il que l'Occident intervienne ici, afin d'empêcher toute éventuelle avancée des puissances de l'Est. Nous pouvons supposer par ailleurs que les ex-empires coloniaux ne voulaient pas lâcher si facilement leurs anciennes colonies, donc une partie de leur pouvoir. « Dès le début de l'année 1964, soit quelques mois après l'assassinat du président américain John Fitzgerald Kennedy à Dallas en novembre 1963 » (Ollivry, 2008 : 33), la construction d'une base militaire dans l'Océan Indien a été décidée par les Britanniques et les Américains. Les deux gouvernements ont discuté sérieusement de l'occupation et de l'utilisation de certaines îles. Maurice était sûrement trop grande et déjà trop peuplée ; il restait donc ses petites îles, dont l'Archipel des Chagos qui en faisait

partie. Et les Britanniques, sans que les Chagossiens s'en doutent, se sont affairés pour chasser les insulaires de leurs îles (de l'Estrac, 2011 : 35).

Il va sans dire qu'il y a eu beaucoup de négociations pour l'indépendance de Maurice. Parmi elles se jouait le sort d'une minorité vivant sur une des îles de l'Archipel des Chagos. Olivier Bancoult précise que ces négociations étaient tenues secrètes, que le peuple n'était pas dans la confiance, même dans les livres consacrés à l'histoire de Maurice, cet épisode ne figurait pas, donc il n'était pas connu des Mauriciens jusqu'à récemment.¹²⁴ Dans ces négociations opposant David, l'Île Maurice, et Goliath, puissances impériales américano-britanniques qui ont imposé à Maurice « un prix à payer : l'excision de son territoire de l'archipel des Chagos, y compris l'île Diego Garcia » (Nagapen, 1996 : 177). La manière dont cet épisode de l'histoire de Maurice est traité suscite forcément l'intérêt.

Moomtaz Emrith montre d'une part le désaccord du Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) dirigé par Jules Koenig, mais dont le charismatique meneur, selon Nagapen, était Gaëtan Duval, et d'autre part l'accord consenti par Ramgoolam de céder Diego Garcia aux Britanniques en échange de l'indépendance de Maurice (Emrith, 1994 : 309). Tous les Mauriciens n'étaient donc pas pour l'indépendance. Teelock relate les nombreuses émeutes qui ont divisé le pays entre les pro-indépendantistes et les anti-indépendantistes, le tout poussé par des politiciens qui manipulaient les situations et qui les manipulent encore aujourd'hui (Teelock, 2009 : 401 – 402). Il est toutefois à préciser que

« dans son Rapport du 12 juin 1983, le *Select Committee* de l'Assemblée Législative n'a pas manqué de souligner combien la Grande-Bretagne recourut à rien moins qu'au chantage lorsqu'en 1965 elle accula Sir Seewoosagur Ramgoolam dos au mur, le réduisant à opter : soit pour la cession immédiate de l'archipel des Chagos pour le

¹²⁴ Annexe 1, Entretien B.

prix de £3 millions, assortie de l'obtention de l'indépendance ; soit pour l'obtention de l'indépendance pour l'Île Maurice à une date ultérieure. S.S.R. se trouva sans parade face à la puissance coloniale. Il ne put que céder. Cette même année, la Grande-Bretagne déporta à Port-Louis la population de l'archipel » (Nagapen, 1996 : 178).

Rien n'avait été dit préalablement sur ce qui arriverait à ces personnes dont l'avenir se jouait sur l'échiquier politique du monde. Nous apprenons dans les travaux de Nagapen qu'en 1966 la Grande-Bretagne a cédé Diego Garcia et le reste de l'archipel des Chagos aux Américains pour la construction d'une base militaire et pour une période allant jusqu'à « 2016, avec en option une prolongation de vingt années supplémentaires » (Nagapen, 1996 : 178).

Selon la *CIA World FactBook*, le *British Indian Ocean Territory* (BIOT) a été créé en 1965 en tant que territoire d'outre-mer du Royaume-Uni, anciennement administré comme une partie de la colonie britannique de l'Île Maurice. Un certain nombre d'îles du territoire ont ensuite été transférées aux Seychelles, devenues indépendantes en 1976. Ainsi le BIOT ne comprenait plus que six principaux groupes d'îles dont l'Archipel des Chagos. La plus grande de ces îles, Diego Garcia, située au sud de l'archipel, mesurant près de 21 kilomètres du nord au sud avec une surface de 230 kilomètres carrés, est une base militaire navale américano-britannique (de l'Estrac, 2011 : 35). Diego Garcia, en forme de V, est elle-même entourée d'îles telles que « les Trois Frères, l'île de l'Aigle, l'île aux Vaches et l'île Danger » à l'ouest ; les îles Peros Banhos et Salomon à l'est ; les îles Egmont au sud-ouest (Ibid). Selon le *CIA World FactBook*, toutes ces îles sont inhabitées, ce qui est vrai aujourd'hui, mais ne l'était pas avant l'indépendance de Maurice. Lors d'un recensement effectué en 1976, 557 familles (2395 Ilois dont 1170 adultes) ont été transférées de force principalement à l'Île Maurice, mais également aux Seychelles (Nagapen, 1996 : 178). Aucune mention n'est faite sur la façon dont les insulaires ont été déplacés, ou plutôt devrions-nous dire déportés. Les négociations menées entre

1971 et 1982 ont abouti à la mise en place par le gouvernement britannique d'un fonds en fiducie, à titre de compensation pour les insulaires déplacés connus sous le nom de Chagossiens. Le sociologue Michael M. Cernea précise que les déplacements dans les pays en développement, comme c'était le cas des Chagos, ont affecté surtout des personnes qui étaient déjà au-dessous du seuil de pauvreté, comme l'étaient et le sont encore certaines familles chagossiennes (Cernea, 1998 : 13). Cernea poursuit son analyse en soulignant que dans le processus de déplacement les populations concernées n'en étaient pas averties et ne connaissaient donc pas les conséquences qui y étaient liées, notamment le risque d'appauvrissement (Cernea, 1998 :14). Tel a été le cas pour les Chagossiens ; tous ceux que nous avons rencontrés à Maurice et qui ont eu à affronter cette période noire de leur histoire confirment ce que l'on retrouve dans l'analyse de David Vine. Les Chagossiens étaient réunis sur la plage pendant que les Américains prenaient leurs animaux de compagnies, chiens et chats, les enfermaient dans des sortes de bunkers pour les gazer et ensuite brûler leurs cadavres devant leurs maîtres terrorisés et ne comprenant pas ce qui leur arrivait (Vine, 2009 : 1 – 2). Certaines personnes nous ont dit que leurs maisons avaient été brûlées devant elles, qu'ensuite on les avait poussées, en pleine nuit, dans un bateau qui les avait débarquées soit sur le quai de Port-Louis, à Maurice, soit aux Seychelles, où elles se retrouvaient désemparées, sur une terre inconnue (Ibid).

À partir de 1998, les insulaires ont intenté une série de procès contre le gouvernement britannique, visant à obtenir des réparations supplémentaires et le droit de retourner sur leur territoire d'origine. En 2006 et 2007, la *British Court* a invalidé les politiques d'immigrations contenues dans la Constitution du BIOT de 2004, qui avaient conduit à l'exclusion des insulaires de l'archipel, mais la cour de

justice britannique a confirmé le statut spécial militaire de Diego Garcia. En 2005, il était question pour l'Île Maurice de saisir la Cour internationale de Justice de La Haye, afin de trancher en faveur de la restitution des Chagos à Maurice, arguant que

« le démembrement de tout territoire colonial avant l'indépendance est contraire aux résolutions des Nations Unies, même si le rattachement initial de l'archipel des Chagos à l'Île Maurice s'est opéré par simple convenance administrative et non au vu de véritables liens historiques, ethniques ou culturels, bien que 40 % des esclaves autrefois introduits par les Français fussent originaires de Maurice » (Grégoire, 2005 : 157).

Toutefois, Maurice ne peut profiter de la justice de cette cour de justice, puisque la Convention qui unit les États membres du Commonwealth, dont elle fait partie, stipule que tout différend doit se régler au sein de l'organisation, excluant ainsi un quelconque recours à La Haye (Ibid : 159). Maurice ne pouvait donc que se tourner vers ses anciens maîtres, les Britanniques. En 2008, la Chambre des Lords, en tant que tribunal de dernière instance au Royaume-Uni, a statué en faveur du gouvernement britannique, en annulant ainsi les décisions des tribunaux inférieurs et n'ouvrant aucun droit au retour pour les Chagossiens.

2.6.2. Les revendications des Chagossiens aujourd'hui

Dans le cadre de nos recherches, nous avons rencontré des personnes qui ont bien voulu nous parler des Chagossiens. Par exemple, un de nos interviewés qui souligne que les Chagossiens voulaient soudoyer le gouvernement. Avec l'argent qu'ils recevraient, ils se souleraient ou se paieraient de belles motos, au lieu de s'acheter une maison. Il considérait que les Chagossiens vivaient dans un état de pauvreté permanente, malgré les millions versés pour eux par les Britanniques.¹²⁵ Quant à leur désir de repartir vivre dans leurs îles, plusieurs personnes interrogées pensaient que c'était du bluff, car selon elles, ils ne pourraient plus retourner chez

¹²⁵ Extrait de l'interview en Annexe 1, Entretien E.

eux pour vivre comme ils le faisaient dans les années 60, c'est-à-dire comme ouvriers agricoles ou huiliers. Nous avons aussi interrogé Olivier Bancoult¹²⁶ au sujet d'un retour de son peuple sur l'île natale, en mettant en avant les réflexions de ces personnes. Il nous a répondu qu'il y avait là-bas toutes les infrastructures pour développer son île. D'autres Mauriciens interrogés ont affirmé que les Chagossiens n'étaient en rien coupables, étant donné qu'ils avaient tout perdu et qu'en plus rien n'avait été mis sur pied pour les aider à gérer l'argent, alors qu'ils n'en avaient jamais eu besoin dans leur pays. Bancoult accusait cependant les Américains d'entraver ce retour au pays, oubliant les Anglais : pourquoi ? Était-ce un lapsus volontaire ? L'extrait de l'article suivant pourra nous éclairer. Il a été publié dans le journal *Le Mauricien* du 08 avril 2012 par Henri Marimootoo¹²⁷, à la suite d'une pétition envoyée à Obama. L'auteur y explique pourquoi il a refusé de la signer. Fervent défenseur de la cause des Chagossiens, Marimootoo montre la puissance des symboles derrière les vraies revendications des Chagossiens et surtout d'Olivier Bancoult :

« Sur l'encart publicitaire invitant à travers les journaux les Mauriciens à signer la pétition, le GRC et l'ONG de Me Mardemootoo avaient choisi de publier une photo de l'illustre militante chagossienne défunte, Lisette Talatte. Photo sur laquelle elle exhibe fièrement son passeport britannique ! Puis, il y a la photo d'une petite fille, sans doute de descendance chagossienne, mais née à Maurice entre 1968 et 2012 qui, pourtant, réclame le droit de retourner dans ses îles natales des Chagos ! Et aucun média n'a cru bon relever ce détail.

Il y a comme l'impression que le GRC et ses conseillers ont ainsi, subtilement, réussi à faire reconnaître par plus de 28 000 signataires la britannicité des Chagossiens. Et ce, alors que mon pays, la République de Maurice, soutient que si les Anglais ont fini par octroyer la citoyenneté britannique complète aux Chagossiens à la demande de ces derniers, après les avoir maltraités, piétiné leur dignité et "génocidé" leur culture pendant plus de quarante ans, cette citoyenneté-là est basée sur une occupation coloniale continue d'une partie illégalement détachée d'un territoire qui était dans la voie de son indépendance » (Marimootoo, 2012)

¹²⁶ Chagossien né à Peros Banhos en 1964, dirigeant du Groupe Réfugiés Chagos (GRC). (Source : Extrait d'entretien, Annexe 1, Entretien B).

¹²⁷ Le journaliste mauricien qui a mis en lumière les détails cachés de la façon dont la Grande-Bretagne a dépossédé les Chagossiens de leur île. Il est l'auteur des *Diego Files*, série d'articles parue en se basant sur des documents classés secret défense qui ont été déclassifiés.

La légitimité du souhait de cette petite fille de retourner vers la terre des ancêtres est à l'image de celle des Afro-Américains du mouvement Back-to-Africa¹²⁸, dont le fondateur est Marcus Garvey.

L'article se termine sur une note de désaccord, montrant la fragilité de l'unité chez un si jeune peuple multiethnique, mais aussi dans une communauté créole qui peine déjà à trouver une unité intra ethnique. Henri Marimootoo poursuit son analyse de la situation chagossienne comme suit :

« Au fil des années, sans un moment regretter mes engagements antérieurs, je suis devenu encore très méfiant envers les Chagossiens à tendance Olivier Bancoult. Surtout depuis que j'ai lu sa déclaration devant un comité de parlementaires britanniques, dans laquelle le leader du GRC avait, sous serment, affirmé que «franchement, nous les Chagossiens, nous souhaitons que *the islands* (ndlr : les Chagos) *remain British* ! » Cette déclaration avait été répercutée par le *Financial Times*, et Bancoult avait prétendu avoir démenti le très sérieux magazine, mais on n'avait rien lu de la sorte. Pis, le lundi 15 octobre 2010, dans une interview accordée à notre confrère Jean-Marc Poché du journal *Le Mauricien*, Olivier Bancoult en avait rajouté une couche : « Viendra un moment où les Chagossiens choisiront entre la Grande-Bretagne et Maurice », avait-il clamé » (Marimootoo, 2012).

2.7. Postindépendance, postcoloniale : Peur justifiée de l'invasion indienne ?

L'accession de Maurice à l'indépendance a été accueillie dans la joie par une partie de la population, mais la liesse était loin d'être partagée par tous. En effet, une personne âgée de 96 ans, habitant une banlieue de Port-louis, nous confiait que beaucoup de Créoles, elle comprise, avaient pleuré quand le drapeau britannique, le *Union Jack*, avait été baissé pour être remplacé par le quadricolore. Leur désespoir s'expliquait par la peur que les Indiens envahissent Maurice, « *nou ti per sa bann malbar la vinn pren moris* » (nous avons peur que les Malbars ne viennent prendre Maurice). Il est vrai que la situation était bien plus compliquée que ne l'aurait été celle de deux groupes s'opposant au sujet de l'indépendance de leur pays. En effet,

¹²⁸ Le mouvement «Back-to-Africa», connu sous le nom de «*Colonisation movement*», est né aux États-Unis au 19^e siècle. Il vise à encourager les personnes d'ascendance africaine à retourner au pays natal de leurs ancêtres africains. Il aurait inspiré d'autres mouvements allant de la «*Nation of Islam*» au mouvement de Rastafari (Encrenoir, 2010).

cette idée faisait de la communauté créole les anti-indépendantistes versus les Hindous, pro-indépendantistes. Mais c'est une idée très discutable, puisque le parti pro-indépendance était le parti travailliste fondé par Anquetil et Rozemont, tous deux des Créoles. De plus, il convient de ne pas confondre les revendications « indiennes » animées historiquement par von Plevitz, puis Manilall Doctor, disciple de Gandhi, et le mouvement pour l'indépendance, qui est apparu après la Deuxième Guerre mondiale. Il est à noter par ailleurs que la lutte pour l'Indépendance n'a jamais été très violente à Maurice, car, contrairement à la France, le Royaume-Uni était déterminé à octroyer son indépendance à l'île.

Mais nous devons découvrir, grâce à un article publié dans *Le Mauricien* quelques jours avant le 45^e anniversaire de l'indépendance de l'île, soit en mars 2013, que la peur des Créoles était bien justifiée, puisque l'Inde prévoyait effectivement d'envahir Maurice dans les années 1980 (LeMauricien.com, 2013). Il faut cependant se demander ce que cachait cette information arrivée de manière très fortuite, d'autant plus que l'article n'était pas signé, du moins sa version en ligne. Récemment, nous avons même appris que, d'après un article publié dans *The Economic Times*¹²⁹, le gouvernement mauricien souhaitait offrir deux petites îles à l'Inde, pour se préserver de la double taxation que ce pays veut imposer à Maurice. L'opération militaire indienne baptisée « Lal Dora », qui devait avoir lieu en 1983, était toutefois plus complexe qu'une simple invasion, car elle se situait dans le contexte de la guerre froide, donc incluait également l'URSS et les États-Unis. Aussi, la CIA craignait-elle que Paul Bérenger¹³⁰, chef du parti MMM (Mouvement Militant

¹²⁹ The Economic Times : http://articles.economictimes.indiatimes.com/2012-07-06/news/32566196_1_arvin-boolell-mauritius-foreign-affairs-double-taxation-avoidance-treaty (23 mai 2013).

¹³⁰ Cet homme politique mauricien est supposé appartenir à la communauté blanche, mais cette appartenance étant très complexe, pour ses détracteurs politiques, il est vu comme un Blanc pour ce que cela implique, alors que pour beaucoup de Créole, c'est un Créole de peau blanche, un mulâtre.

Mauricien), n'introduise le communisme dans l'Océan Indien, autorisant par là même l'accès de la marine soviétique à Port-Louis, pour ensuite mener des actions agressives en justice dans le but de recouvrer la souveraineté mauricienne sur les Chagos, là où les Américains avaient installé la base militaire Diego Garcia (Earally, 2013).

2.8. L'usage de l'histoire aujourd'hui

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'histoire de Maurice a longtemps été écrite du point de vue des colons, des personnes libres et de leurs descendants sans prendre en compte celui des esclaves qu'ils ont amenés dans l'île et de leurs descendants. Ceci est également vrai pour les peuples autochtones, principalement en Amérique, ce dont fait état Nathan Wachtel. À Maurice, il est principalement question du développement de l'île par les colons, de leur apport qui subsiste toujours, mais quelle est la place de ceux qui ont été les véritables acteurs de ce développement, grâce à leur sang versé ? Ont-ils une voix ou sont-ils des êtres réduits au mutisme ?

2.8.1. Dans le manuel scolaire

Les cours d'histoire, à Maurice, sont intitulés « *Social Studies* », titre du manuel scolaire utilisé dans toutes les écoles de l'île. Nous avons ici un manuel utilisé depuis une dizaine d'années, que nous comparerons à un nouveau manuel édité pour l'année scolaire¹³¹ 2013. Sont regroupés dans les deux les éléments que les écoles françaises divisent en Histoire-Géographie et Éducation Civique. Les apprenants mauriciens étudient la « découverte » de leur île, dans l'ordre chronologique des vagues d'immigration, leurs modes d'arrivées et les phases de

¹³¹ L'année scolaire à Maurice commence en janvier et se termine en novembre.

développement de l'île jusqu'à nos jours. Ceci est toujours vrai dans le nouveau manuel pour les Form II, l'équivalent de la 5^e en France. La partie que nous étudions se trouve en « Unit 2 », intitulée « *Settlement of Mauritius* ». Dans le nouveau manuel, le titre est « *Our island became a colony under companies rule* ». Alors que dans l'ancien manuel la Form II semblait être la classe charnière, les différentes arrivées y étant regroupées en incluant celles des colons, des hommes libres, des esclaves et des travailleurs engagés, dans le nouveau manuel, en revanche, sont traitées séparément les arrivées des colons, des hommes libres et des esclaves, mais pas celle des travailleurs engagés, qui sera probablement traitée plus intégralement en Form III.¹³²

Dans l'ancienne version, en 19 pages, il est question de l'arrivée des Français, en passant par celle des esclaves, comme des travailleurs engagés et se terminant avec le peuplement de Rodrigues. Les grandes lignes historiques sont présentes, ce qui montre une volonté du Ministère de l'Éducation Nationale de faire réfléchir les jeunes sur leur histoire commune. Sur la page de présentation, où on peut lire « *What is history ?* », il y a une photo de 4 personnes, dont 3 Blancs et 1 Métisse. Elle est censée représenter la famille, avec la légende « *Grand-parents and parents* ».

L'ancienne version du manuel comporte les noms des travailleurs engagés indiens ; des Chinois sont mentionnés aussi, alors que les noms des esclaves noirs ne figurent nulle part, contrairement à la nouvelle version, qui propose une étude sur la façon dont les esclaves noirs obtenaient leur nom. Les Chinois qui sont arrivés à Maurice comme esclaves ne sont mentionnés dans aucun des deux livres.

¹³² Ce manuel n'est pas encore imprimé au moment où nous rédigeons cette thèse.

Relevons enfin que les auteurs de ces deux manuels ne sont pas représentatifs de la population mauricienne ; tous sont d'origine indienne, sauf un qui est d'origine chinoise, alors que dans la nouvelle édition, les auteurs sont Musulmans et Hindous. Nous avons interrogé des enseignants pour savoir comment ils enseignaient l'histoire, s'ils allaient plus loin que ce qui était proposé dans les manuels, afin d'amener les élèves à réfléchir sur leur histoire. Tous nous ont affirmé qu'ils suivaient à la lettre le programme, ayant pour unique objectif les examens.

2.8.2. Dans la société mauricienne

Dans la société mauricienne, l'histoire est souvent utilisée de manière insidieuse, dans le but de mettre en avant une communauté au détriment d'une autre, pour faire reconnaître comme patrimoine de l'humanité les sites du Morne Brabant et de l'Aapravasi Ghat, par exemple, ce dernier ayant été reconnu patrimoine national en 1985 (Carmignani, 2006 : 3). En 2011 et en 2012, alors que nous visitons ces deux sites, un groupe de touristes étrangers a fait un commentaire révélateur sur l'Aapravasi Ghat, « L'engagisme est loin d'être l'équivalent de l'esclavage, ils présentent les souffrances des Indiens comme égales à celles des esclaves. Ils ne sont pas arrivés à Maurice enchaînés ! Surprenant ! »¹³³ Cette histoire, qui est à la base même de la société mauricienne, de lieux liés à l'esclavage et à l'arrivée des travailleurs engagés, continue par ailleurs d'animer les passions des deux communautés concernées, à savoir les Hindous et les Créoles. Ainsi, quand nous sommes allée travailler à Maurice pour notre mémoire de Master, nous avons recueilli des témoignages de Créoles qui se plaignaient du fait que les Hindous veuillent une commémoration de l'arrivée des travailleurs engagés au même titre que celle de l'abolition de l'esclavage. Selon ces personnes, six Créoles habitant

¹³³ Il ne s'agit nullement de comparer le degré de souffrance des groupes.

Pointe-aux-Sables (banlieue de Port-Louis), Rose-Hill et Beau-Bassin (centre de l'île), les deux situations n'étaient aucunement comparables et ne mériteraient pas les mêmes traitements. Ainsi, la demande du classement du Morne Brabant au titre de patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, acceptée en 2008, a exacerbé la tension entre ces deux communautés, s'agissant d'un élément essentiel de la mémoire de l'esclavage dans l'île. En 1999¹³⁴, il était question d'ériger un téléphérique sur le site du Morne (Carmignani, 2006 : 3), c'est ce qui a poussé des associations à faire la demande pour classer le site. Mais, alors qu'il n'y avait toujours rien d'entrepris pour le classement du Morne par l'UNESCO, en 2005 l'Aapravasi Ghat Trust Fund a déposé son dossier pour classer le port où étaient débarqués les travailleurs engagés (Ibid). Selon Carmignani, l'État mauricien, composé majoritairement d'Hindous, n'a pas été clair dans ses priorités en termes de patrimoine. Il a fait des annonces contradictoires, proposant de présenter le dossier du Morne d'abord, puis les deux ensemble et en décidant plus tard que ce serait finalement l'Aapravasi Ghat en premier (Carmignani, 2006 : 4). La politique mauricienne est principalement entre les mains des membres de la communauté hindoue, le rapport entre la politique et la culture visant les différentes communautés de l'île est donc assez singulier (Ibid). Même s'il est dit que les Créoles sont responsables de leur situation et qu'ils se font passer pour des victimes de discriminations¹³⁵, il n'en demeure pas moins que le plafond de verre existe bien et qu'il freine les Créoles. Utilisée à l'origine pour qualifier la situation des femmes dans les entreprises, cette expression désignait les barrières invisibles empêchant leur mobilité verticale, l'ensemble des « freins invisibles » à la promotion des femmes dans les hiérarchies des entreprises (Belghiti-

¹³⁴ Cette année 1999 à Maurice fut marquée par des émeutes suite au décès d'un chanteur créole rasta. Certains Mauriciens qualifient ces émeutes de raciales, alors que d'autres soutiennent que c'est le ras-le-bol de la violence policière hindoue. Nous traiterons ces événements en détail dans le chapitre 7.

¹³⁵ Article du journaliste, Naëck, que nous avons inclus en Annexe 2, A.

Mahut & al., 2006 : 208). En provenance des États-Unis, l'expression s'est étendue aux « minorités visibles » dont les carrières rencontrent les mêmes freins.¹³⁶ À Maurice, ce qu'on peut qualifier de « minorité visible » semble s'appliquer aux Créoles, même si le terme « minorité » est peu approprié, puisqu'ils font partie du second groupe en nombre, derrière les Hindous. Ce frein est en lien direct avec l'histoire et la façon dont elle est traitée.

2.9. Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre où nous avons étudié le peuplement de l'île, il apparaît que malgré un réel désir d'objectivité digne de tout scientifique, suivant son appartenance ethnique ou communautaire, l'historien donnera avant tout la parole à son groupe d'appartenance. Ce qui rejoint la vision de Nathan Wachtel, qui montre le musellement de ceux qui manquent de pouvoir, les vaincus. L'île Maurice a connu tour à tour des occupants de diverses parties du monde. Nous ne savons pas qui l'a vraiment découverte, puisqu'avant l'arrivée des Hollandais c'était une île déserte où s'étaient développées une faune et une flore uniques. De nos jours, c'est une île avec une population que l'on peut qualifier d'arc-en-ciel, puisque ses habitants sont originaires des trois vieux continents (Langellier, 2005). Ce qui unit les Mauriciens aujourd'hui c'est le fait qu'ils sont tous les descendants d'immigrés, contrairement aux habitants des États-Unis ou de l'Australie, par exemple. Mais ce facteur commun est aussi celui qui les divise en divers groupes, selon l'appartenance ancestrale à un continent de la planète. Chaque groupe « ethnique » fait référence à un ailleurs qu'il idéalise, alors qu'un groupe se démarque des autres, celui des Créoles, qui viennent

¹³⁶ Source de cette définition : Novethic (Le Média Expert Du Développement Durable, URL, <http://www.novethic.fr/novethic/v3/le-glossaire.jsp?id=97735>, consulté le 18 fév. 2013).

de partout et de nulle part, précisément. Comment donc pouvons-nous qualifier aujourd'hui les groupes qui vivent à Maurice : des «races» ? des ethnies ?

Chapitre 3

Les notions : « Race »¹³⁷, ethnicité, nation, religion, multiculturalité, interculturalité et transculturalité

*La race est la pierre angulaire
sur laquelle repose l'équilibre des nations.
Elle représente ce qu'il y a de plus stable
dans la vie d'un peuple.*
Gustave Le Bon, 'Hier et demain.' (1918)

*L'animosité, l'intolérance, le fanatisme
ne favorisent jamais entre elles la bonne entente.
Partout où vivent côte à côte des races différentes,
la plus faible est vouée à l'oppression
de la plus forte, conquérante ou usurpatrice.*
Mariline, 'Le Flambeau sacré.' (1944)

*L'homme n'appartient ni à sa langue ni à sa race :
il n'appartient qu'à lui-même, car c'est un être libre,
c'est un être moral [...]. La vérité est qu'il n'y a pas
de race pure, et que faire reposer la politique sur
l'analyse ethnographique est une chimère.*
*Les plus nobles pays, l'Angleterre, la France, l'Italie
sont ceux où le sang est le plus mêlé !*
Ernest Renan, 'Qu'est-ce qu'une nation ?' (1882)

3.1. Introduction

L'Île Maurice est devenue un pays multiple au fil du temps, avec les arrivées successives des ancêtres de la population actuelle. En rappelant le titre d'un article du journal 'Le Monde' du 21 septembre 2005, « Maurice, l'île arc-en-ciel », nous pouvons dire qu'aujourd'hui elle offre effectivement cette image. Les premiers voyageurs, qui ont débarqué à Maurice et ne l'ont vue que comme une terre d'escale, seraient bien étonnés de voir ce qu'est devenu ce bout de terre inculte. Elle est désormais considérée comme « le monde en miniature », selon les termes de Jean-Louis Delbende, prospecteur pour des voyagistes, dans son article de 'Géo Magazine' du 14 octobre 2009 consacré à cette île. Mais plus qu'une terre prisée par les touristes pour les multiples facettes qu'offrent son climat et sa population accueillante, Maurice représente aujourd'hui une île abritant une population digne du

¹³⁷ Nous utilisons ce terme, car alors qu'il est aujourd'hui banni du vocabulaire des pays occidentaux, sauf aux États-Unis, il est utilisé dans le kreol morisien. L'explication sur notre choix d'utilisation de ce mot est donnée dans ce chapitre.

plus grand intérêt pour des études scientifiques, par son caractère multiracial, si l'on se réfère à des pays tels que les États-Unis, où cette notion est toujours utilisée. Elle est multiethnique, si l'on se réfère à des pays tels que la France, où la notion de race n'est plus utilisée publiquement, ce terme semble être devenu politiquement incorrect.

3.1.1. Problématique du chapitre

« Race » ou « groupe ethnique » ? Comment qualifier les groupes qui forment le peuple mauricien aujourd'hui ? Comment les Mauriciens eux-mêmes font-ils référence aux différents groupes qui vivent ensemble ? Dans leur vie quotidienne, les Mauriciens utilisent-ils le terme de « race » ou celui d'« ethnique » ?

Qualifierons-nous de « nation » le peuple mauricien ? Il y a peut-être une façon bien mauricienne d'utiliser ce terme. Il convient de déterminer si dans leur vie de tous les jours ce terme a le même sens que celui donné par Ernest Renan.

Aucune loi mauricienne n'interdit l'utilisation du terme « race », même si nous ne l'entendons jamais dans la bouche des politiciens. Il se peut toutefois que dans le morisien¹³⁸ il y ait une façon bien particulière de parler de la notion de « race ». Il serait d'ailleurs intéressant de savoir si ce mot s'utilise dans la vie de tous les jours. Qu'en est-il du terme « ethnique » à Maurice ? Pouvons-nous qualifier les différents groupes qui y vivent de groupes ethniques, de groupes communautaires ou encore de groupes raciaux ? Quelle est la portée de chacun de ces adjectifs dans la société mauricienne ?

Pour essayer de comprendre cette population composée de personnes issues d'ancêtres provenant de différentes parties du monde, il convient de comprendre

¹³⁸ Langue parlée par tous les Mauriciens, plus connue à Maurice comme le *kreol*, terme remplacé par le plus politiquement correct *morisien*, sachant qu'une communauté porte le nom de *Créole*.

d'abord toute la portée des notions de « race » et d'« ethnicité », aussi bien dans leurs sens généraux que plus spécifiquement dans la société mauricienne. Ceci permettrait de savoir s'il s'agit de termes qui rapprochent ou qui divisent les différents groupes de Mauriciens. Ainsi pourrions-nous vérifier s'ils sont applicables ou utilisables à la société de l'île.

À partir de la présentation des différentes populations vivant à Maurice, nous nous attacherons à étudier la relation des Créoles avec les autres groupes et inversement, afin de savoir comment les Créoles les voient, comment ils sont vus eux-mêmes par les autres, ainsi que leurs positions respectives. Cette étude s'intéresse surtout à la place des Créoles dans la société mauricienne et aux différentes questions relatives à celle occupée par chaque sous-groupe.

Sachant qu'à Maurice chaque groupe appartient à une religion, la difficulté se trouve dans le fait que faire partie d'un groupe n'est pas toujours synonyme d'appartenance à la même religion pour tous les membres. Dans ce cas, comment vivent les personnes qui appartiennent à une communauté, mais ne partagent pas la religion qui s'y attache, en sont-elles exclues ? Sans doute sont-elles vues comme des traîtres ? Quel est le poids des religions à Maurice ? Elles n'occupent peut-être pas les mêmes places que les religions en France, par exemple en matière de politique, ce n'est peut-être pas une société laïque.

Le fait que la religion et la culture sont étroitement liées nous amène à nous pencher sur la question du multiculturalisme, afin de savoir si, à l'image du Canada, des États-Unis ou de l'Australie, il y a une loi multiculturelle destinée à « protéger » les cultures minoritaires. Que se passerait-il si nous appliquions ces théories dans cette île pluriculturelle ? Nous nous retrouverons sans doute face à sa limite, comme pour les pays mentionnés ci-dessus et que par conséquent il faudra probablement

plus des théories liées à l'interculturalité, pour qu'il puisse y avoir de bonnes relations interethniques. À Maurice, il est cependant aussi question de transculturalisme, qu'il convient de comprendre avant de l'étudier dans le contexte mauricien, afin de voir ce qu'il peut apporter dans les échanges interethniques et intercommunautaires.

3.1.2. Plan du chapitre

Pour comprendre l'utilisation de la notion de « race » dans un premier temps et de celle d'« ethnicité » ensuite, il est nécessaire d'en saisir d'abord l'historique et se pencher ensuite sur la façon dont la société mauricienne les appréhende. Nous pourrons ainsi savoir dans quel milieu l'une ou l'autre de ces notions est privilégiée. Nous réfléchirons ainsi sur l'acceptation ou le rejet de ces deux notions et sur les raisons qui en expliquent le choix. Il conviendra également de connaître les différents groupes qui se partagent l'île. Dans cette perspective, une présentation de chacun des groupes ethniques, communautés ou races, s'impose pour pouvoir ensuite mieux étudier les rapports entre eux. Nous analyserons ensuite l'utilisation du terme « nation », en essayant de comprendre son sens général et d'étudier son utilisation à Maurice. Nous verrons enfin l'impact des religions dans la société mauricienne, ainsi que les questions autour de la culture, à partir de notions telles que le multiculturalisme, l'interculturalisme et le transculturalisme dans le contexte mauricien, dont il faudra comprendre la portée.

3.2. Race : toute une histoire

Avant de nous pencher sur l'origine du terme « race », il est important de relever qu'il a différents sens et qu'il existe différentes façons de le comprendre. En anglais, par exemple, « race » n'est pas un terme péjoratif. Dans le passé, il a même eu plusieurs synonymes, bien que ce ne soit plus le cas aujourd'hui, notamment celui

de peuple et de nation. Mais ce mot désigne également l'ensemble de l'espèce humaine et de ses subdivisions (Cavalli-Sforza, 1994 : 314 – 315). En italien, l'étymologie du terme « race » renvoie à l'« ensemble des individus d'une espèce animale ou végétale qui se différencient d'autres groupes de la même espèce par un ou plusieurs caractères constants et transmissibles aux descendants » (Ibid : 315). Sous certains aspects, cette définition rejoint celle de la langue française, même si plusieurs définitions en sont données. La pléthore de définitions entourant ce terme montre bien qu'il signifie des choses différentes suivant les peuples. Cela révèle aussi une difficulté objective à le définir de manière simple et directe. La définition se complique davantage quand il s'agit de déterminer le nombre de races humaines qui existent sur terre, ce que montrait déjà Darwin dans son célèbre '*De l'origine de l'espèce*' (Cavalli-Sforza, 1994 : 316). Certains chercheurs classent les races humaines en trois catégories, alors que d'autres les classent en une soixantaine, voire davantage (Ibid). Le concept de « race » trouve par ailleurs son origine assez loin dans l'histoire de l'humanité, mais il est plus une conception idéologique que biologique, comme l'affirment beaucoup de scientifiques. En effet, en 1655, un savant Français, du nom d'Isaac de la Peyrère, a publié une hypothèse controversée autour du concept de race (Moore, 2007 : 2). Selon lui, certains passages de la Bible montrent différentes créations divines de l'Humain. Cela signifie qu'il existerait plusieurs Adam et celui de la Genèse ne serait que l'un d'entre eux (Ibid). Cette hypothèse a, par la suite, donné lieu à la polygénie, « doctrine selon laquelle l'espèce humaine serait apparue en plusieurs points du globe, à partir d'ancêtres différents, impliquant des différences biologiques importantes entre les races. Réfuté par plusieurs études comparatives, génétiques, dont la Genographic Project¹³⁹, et

¹³⁹ Le Genographic Project est une tentative ambitieuse de recherche pluriannuelle menée par le National

linguistiques qui supposeraient au contraire une origine commune à l'ensemble des populations humaines, le polygénisme sert d'alibi scientifique à des thèses, récurrentes depuis la fin du 19^e siècle, sur l'inégalité des races »¹⁴⁰. Le concept de race est toutefois devenu sujet d'étude scientifique avant Darwin, dès le 18^e siècle, quand il fut utilisé pour séparer et compartimenter les humains et autres êtres vivants sur terre (Zeitoun, 2011 : 20). Au 19^e siècle certains chercheurs vont même plus loin dans leur tentative de donner une valeur biologique plutôt qu'idéologique à la hiérarchisation des humains. C'est dans ce contexte que sont inventées des études nouvelles, comme la craniométrie, par exemple, étude développée par Josiah Nott, qui a étudié l'anatomie avec le Dr. Samuel George Morton, craniologue (Moore, 2007 : 3). À travers l'étude du crâne humain, il cherche à démontrer la différence et l'infériorité des Africains¹⁴¹ (Ibid), étude qu'il rapporte dans son travail majeur, très populaire dans le sud de l'Alabama, '*Types of Mankind*', co-écrit avec le diplomate George C. Gliddon (Ibid). À Maurice on retrouve l'allusion à la craniométrie dans la langue kreol morisien lorsqu'on évoque des individus à tête ronde, « *latet ron* », expression utilisée pour parler des « *mazambik* », c'est-à-dire de Mauriciens aux cheveux crépus, de phénotype africain (Zeitoun, 2011 : 690). Il s'agit en quelque sorte d'une forme de craniométrie à la façon mauricienne, puisqu'en qualifiant de cette façon les individus de type africain, l'on sous-entend a contrario que les Mauriciens d'ascendance européenne ou asiatique n'ont pas la même forme crânienne.

Geographic, avec à sa tête le Dr Spencer Wells, pour répondre à des questions fondamentales concernant l'origine de l'humanité et la façon dont nous en sommes venus à peupler la Terre. Le Dr Wells et une équipe de scientifiques de renommée internationale utilisent des technologies de pointe en génétiques et en informatiques pour analyser les tendances historiques dans l'ADN des participants du monde entier afin de mieux comprendre les racines génétiques de l'homme
(Source : <https://genographic.nationalgeographic.com/about/>).

¹⁴⁰ Source du Larousse, URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/polyg%C3%A9nisme/62310>

¹⁴¹ Anthropologie physique dont Broca et Hovelacque sont des représentants en France.

Au milieu du 19^e siècle, les États-Unis, s'apprêtant à faire face à la Guerre de Sécession et le polygénisme subit une renaissance. En Angleterre, en revanche, les polygénistes de l'Ethnological Society of London fondée en 1842, se séparent des autres pour créer, en 1862, l'Anthropological Society of London (Moore, 2007 : 3). Presque au même moment où sort le livre de Nott et Gliddon, un aristocrate Français, le Comte Joseph Arthur de Gobineau publie, en 1854, son '*Essai sur l'inégalité des races humaines*', qui sera particulièrement remarqué, car, « il servira de modèle aux écrivains et leaders racistes des deux générations à venir » (Moore, 2007 : 4) et aussi parce que pour la première fois, l'auteur y fait référence aux différentes races humaines, en s'appuyant sur les caractéristiques physiques « telles que couleur de la peau, couleur et texture des cheveux, forme et taille du crâne, qu'il met en concordance avec les caractères psychiques, intellectuels, moraux, etc. ; ces théories conduisent à une hiérarchisation de valeur des races ou groupements humains » (Gobineau, 1967 : 4). Une définition qui inclue le terme « hiérarchisation » cherche à montrer, de toute évidence, qu'il y a des sur-races ou races supérieures et des sous-races ou races inférieures, donc que les êtres humains ne sont pas égaux entre eux, biologiquement parlant.

Cette étude sur les races a par ailleurs conduit à la pigmentocratie, un système d'organisation d'un état fondé sur la séparation et la classification de la population en fonction de la race et de la couleur de la peau. La race à peau claire serait ainsi supérieure à celle à la peau plus foncée, ce qui revient à affirmer la supériorité des Blancs par rapport à tous les autres groupes d'humains sur terre. Ce n'est pas un hasard si son essai a fait de Gobineau la référence en matière de théories racistes. Claude Lévi-Strauss tempère toutefois cette appellation et semble vouloir défendre la position de Gobineau, en affirmant que ce dernier ne concevait

pas « l'inégalité des races humaines de manière quantitative, mais qualitative : il dit en effet que selon Gobineau, les grandes races primitives qui formaient l'humanité à ses débuts – blanche, jaune, noire – n'étaient pas tellement inégales en valeur absolue que diverses dans leurs aptitudes particulières » (Lévi-Strauss, 1987 : 10). Il est vrai que pour les scientifiques, les Blancs étaient supposés être intellectuellement plus doués et que les Noirs étaient censés être plus robustes physiquement, d'où la logique de l'esclavage destiné aux travaux manuels. Nous pouvons constater d'ailleurs que cette croyance se perpétue encore de nos jours à travers le sport, puisque Sarich et Miele, dans *'Race'*, analysent les résultats d'un grand nombre de compétitions sportives et concluent que les grands minces courent plus vite que les petits, que les Indiens du nord du Mexique sont plus endurants, et leurs conclusions portent sur les « races » lorsqu'ils affirment que les Noirs sont plus doués que les Blancs dans certaines spécialités sportives, d'endurance principalement. Les coureurs à pieds kenyans semblent donner raison à cette hypothèse, ce qui n'empêche évidemment pas que les Noirs puissent aussi être intelligents et que les Blancs puissent aussi être très forts physiquement. Mais les croyances ont la vie dure : récemment, dans un village français où nous étions accompagnée d'une doctorante africaine, une vieille dame nous a demandé ce que nous faisons dans la vie. Quand nous lui avons dit que nous préparions notre thèse de doctorat, elle a levé les yeux au ciel et a répondu : « des Noires qui font des études, dans quel monde on vit ! ». Cette réaction pour le moins surprenante montre de manière significative le poids des préjugés culturels. Dans *'Race and Reality'*, Guy Harrison montre que, culturellement, nous avons tendance à penser qu'un Blanc est fort en sport parce qu'il fait des sacrifices en s'entraînant plus que les autres, alors que pour un Noir ce serait dû à ses gènes (Harrison, 2010 :124). De la même manière, on

oublie que les Asiatiques réussissent intellectuellement parce qu'ils apprennent plus que les autres et plus longtemps, car poussés par leur culture et la famille, non parce qu'ils seraient plus doués que les autres. Aussi pourrions-nous nous demander pourquoi les enfants noirs doivent s'entraîner autant, s'il est vrai qu'ils sont naturellement forts en football ou en basketball (Harrison, 2010 :124).

Des études scientifiques ont d'ailleurs démontré que la pigmentation de la peau n'a rien à voir avec les capacités intellectuelles et physiques des Noirs et des Blancs. Ce qui confirme l'affirmation du Docteur Graves, selon lequel les Noirs n'ont pas plus de testostérones que les Blancs, ce ne serait qu'une idée reçue (Ibid : 132). Mais la théorie de Gobineau, pour les racistes qui la suivent, est pourtant assez contradictoire, puisque l'auteur montre qu'il y a effectivement une race supérieure, celle des Aryens qui dominent les autres, idée qui est à l'origine de la théorie de la race pure. Reprise un demi-siècle plus tard par le 3^e Reich, elle était censée conduire à la domination de l'homme blanc de race prétendue impure, les non-Aryens, par l'homme blanc de race supposée pure (Césaire, 2000 : 13).

Toujours selon Lévi-Strauss expliquant et justifiant le travail de Gobineau, « la tare de la dégénérescence » s'attachait « au phénomène du métissage plutôt qu'à la position de chaque race dans une échelle de valeurs commune à toutes ; elle était donc destinée à frapper l'humanité tout entière, condamnée, sans distinction de race, à un métissage de plus en plus poussé » (Lévi-Strauss, 1987 : 10). Cette affirmation fait directement allusion aux Créoles des ex-colonies, qui sont l'image même du métissage par excellence. Dans ce travail, sont à l'honneur surtout les métisses de Maurice, contrairement aux « Créoles d'origine », expression qui désignait toutes personnes blanches nées dans les colonies, selon des dictionnaires tels que '*Le Petit Larousse*' ou '*Le Robert*'. Si nous suivons le raisonnement de Gobineau, les Créoles

de Maurice subiraient d'ailleurs « la tare de la dégénérescence », du fait de leur métissage.

Mais comment définir le terme « créole » aujourd'hui ? Selon Robert Chaudenson¹⁴², dans diverses langues, y compris à La Réunion, « Créole » s'applique à tous les natifs de l'île, sans tenir compte de l'affiliation ethnique de la personne. Dans d'autres sociétés, il est difficile pour les Blancs, les Mulâtres et les Noirs d'avoir le qualificatif de créole. À l'Île Maurice ce terme désigne

« tout individu, qui n'est ni Franco-Mauricien (Blanc), ni Indo-Mauricien, ni Sino-Mauricien. Ce terme est réservé aussi bien aux Mulâtres qu'à tout individu très typé malgache ou africain. Ainsi, il existe des spécificités, dépendant des cas. Il y a des Créoles Malgaches, des Créoles Mazambiques, et même des Créoles Rodrigues. Quand c'est nécessaire, une distinction est aussi faite à l'intérieur de l'ensemble pour les gens de couleur (*dimounn koulère* en kreol morisien), qui ont un faible degré de métissage (hybridité). Ainsi, dans la variété de la langue française locale et régionale, on peut entendre des expressions telles qu'*une femme de couleur bien blanche*. À proprement parler, les Créoles sont ceux qui, à cause de leur phénotype, ne peuvent revendiquer l'appellation Blanche »¹⁴³ (Chaudenson, 2001 : 5 – 6).

Cette définition rejoint un peu celle que Megan Vaughan donne pour les Créoles de Maurice, mais elle va un peu plus loin :

« [...] Les Créoles sont à la fois une catégorie raciale (ceux qui ont plus de caractéristiques « africaines » en sont membres, bien que leur ascendance puisse être très mixte) et une catégorie résiduelle, ce qui signifie le manque de quelque chose. En termes contemporains, les Créoles Mauriciens sont ceux qui ne sont pas : ils ne sont ni Hindous, ni Musulmans, ni Tamouls, ni Chinois, ni «Blancs» Français ou « Blanc » Anglais. La communauté créole est le résidu de ces catégories raciales / ethniques / culturels ; c'est un résidu qui n'a prétendument pas une culture distincte [...]»¹⁴⁴ (Vaughan, 2005: 3).

¹⁴² Linguiste français, spécialiste des créoles formés à partir de la langue française.

¹⁴³ Traduit de l'anglais, du texte original : any individual who is neither Franco-Mauritian (White), nor Indo-Mauritian, nor Sino-Mauritian. This term is reserved either for Mulattos or for individuals of the Malagasy or African type, which is relatively well marked. One can then specify, depending on the case, Malagasy Creole, Mozambican Creole, and even Rodriguez Creole. When necessary, a distinction is also made within the creole ensemble for 'people of colour' (*dimounn koulere* in Creole), who have a weak degree of hybridity. Thus, in the local regional French variety, one can hear people say *une femme de couleur bien blanche* 'a woman who is quite white in colour'. Strictly speaking, creoles are those who by their own phenotype cannot claim the term *white*.

¹⁴⁴ Traduit de l'anglais, du texte original : [...] "Creoles" is both a racial category (those who allegedly look most "African" in their features are members of it, though their descent is likely to be very mixed) and a residual category, and therefore one that signifies lack. The Creoles in contemporary Mauritian terms are those who are not: they are neither Hindus nor Muslims nor Tamils nor Chinese nor "whites" of either the

La définition donnée par Vaughan accentue ce que dit Gobineau, puisque le mot « résidu » qu'elle emploie dans la qualification des Créoles montre que ce groupe est considéré comme impur, et lui donne même raison au sujet des « races métissées ». Lévi-Strauss poursuit sa réflexion dans la compréhension de la notion de race en montrant que c'est une méprise, car pour lui,

« le péché originel de l'anthropologie consiste dans la confusion entre la notion purement biologique de race (à supposer, d'ailleurs, que, même sur ce terrain limité, cette notion puisse prétendre à l'objectivité, que la génétique moderne conteste) et les productions sociologiques et psychologiques des cultures humaines. Il a suffi à Gobineau de l'avoir commis pour se trouver enfermé dans le cercle infernal qui conduit d'une erreur intellectuelle n'excluant pas la bonne foi à la légitimation involontaire de toutes les tentatives de discrimination et d'exploitation » (Lévi-Strauss, 1987 : 10)

Ce n'est donc pas Gobineau qui serait à blâmer, mais l'anthropologie. Ceci révèle aussi à quel point la notion de race est un sujet sensible. Mais alors qu'on aurait pu penser que cette notion est hors d'usage, puisqu'elle a été développée au 19^e siècle et que depuis la génétique en a montré le côté obsolète, on la retrouve de manière déguisée aujourd'hui encore dans l'actualité française, par exemple dans la bouche de l'ex-ministre Claude Guéant lors de la dernière campagne électorale de Nicolas Sarkozy. Sans être à son coup d'essai en matière de provocation, dans un article paru dans *'Le Monde'* du 05 février 2012, Claude Guéant soutenait que « toutes les civilisations ne se valent pas ». Il est vrai que le terme « race » n'est pas employé, qu'il a été remplacé par celui, plus politiquement correct, de « civilisation », cela implique-t-il pour autant que la race humaine n'existe pas à ses yeux ?

3.2.1. « La race humaine n'existe pas »

La notion de *race humaine* est, selon les dires d'Evelyn Hammonds¹⁴⁵, une

Franco or Anglo variety. The Creole community is the residue of these racial/ ethnic/ cultural categories [...]

¹⁴⁵Doyenne à l'Université de Harvard depuis 2008. Ses recherches portent sur l'histoire des scientifiques, des concepts médicaux et sociopolitiques de la race et la sexualité, l'histoire de la maladie et de la santé publique, des femmes en science et en médecine, et l'histoire afro-américaine. (Source : Université de Harvard,

invention de l'homme qui peut être défaite si nous le voulons (Harrison, 2010 : 19). Elle est absente dans la nature, d'après Jared Diamond, physiologiste et biologiste évolutionniste, lequel soutient que tous les efforts pour valider les groupes raciaux traditionnels par la génétique sont aussi stériles et gênants que l'ont été les tentatives de prouver les différences raciales à travers les traits du visage et la couleur de la peau (Harrison, 2010 : 47). Allant dans le sens de Hammonds, l'anthropologue C. Loring Brace affirme que la notion de race est une invention qui vient des États-Unis parce que le peuple américain n'y est pas resté assez longtemps pour que sa physionomie soit typique de ce continent, les Américains d'aujourd'hui étant issus du nord-est de l'Asie, du nord-ouest de l'Europe et de l'ouest de l'Afrique (Brace, Dr. C. Loring & Gill, Dr. George W., 2000). La même chose s'est passée à Maurice où les habitants n'ont pas vécu assez longtemps pour que leurs aspects physiques soient modifiés par le climat, en donnant des Mauriciens types. Ainsi, cette réflexion rend-elle le concept de « race » obsolète, le montrant comme une invention de l'homme pour parler de la différence physique. En dépit des affirmations de l'anthropologue George W. Gill qui considère que la notion de race est valable et même nécessaire (Ibid), grâce à l'avancée de la science, la génétique, surtout avec le Projet Génographique, contribue à rendre aujourd'hui la notion de « race » obsolète puisque, selon une théorie de Spencer Wells, exprimée dans '*The Journey of man*', nos ancêtres seraient tous sortis d'Afrique. Pour Wells en effet, et pour bien d'autres chercheurs évolutionniste avant lui, l'Afrique est le berceau de l'humanité. Ensuite, l'Homme a migré sur toute la terre et son aspect physique s'en est ainsi trouvé modifié par l'adaptation aux divers climats (Wells, 2005 : Introduction). Un mythe ou une réalité ? C'est un sujet en débat permanent, comme

l'est la question de « race », qui a toujours autant de partisans que de détracteurs. Nous comprenons aisément que l'ex-ministre français ait utilisé le terme « civilisations » à défaut de « races », notion qui ne semble pas avoir sa place dans la Constitution en France, contrairement aux États-Unis où ce terme est utilisé librement. Pourtant, même si nous disons que la notion de race humaine ne trouve plus aucun sens dans l'anthropologie biologique moderne et dans la génétique des populations, comme le fait ressortir Stéphane Martin, président du musée du Quai Branly, dans la colonne d'ouverture du '*CNRS Le journal*' consacré à l'origine du racisme, il n'en demeure pas moins que la pensée courante et populaire reste aveugle aux avancées scientifiques. La question de « race » comme système de classement destiné à différencier les êtres humains a été tellement présente dans la vie des gens, qu'il n'est pas concevable pour tous les Blancs d'accepter aujourd'hui l'idée qu'en raison de la génétique, ils seraient tous africains.

3.2.2. Race et racisme : leur importance à Maurice

Nous allons étudier les notions de « race » et de « racisme » en tenant compte des découvertes scientifiques que transcrit le généticien des populations Lluís Quintana-Murci¹⁴⁶ : « il peut y avoir plus de différences entre les génomes de deux individus d'une même population qu'entre les génomes de deux individus appartenant à des populations différentes » (Zeitoun, 2011 : 25).

3.2.2.1. *La notion de race à Maurice*

Le terme « race » ne se retrouve pas seulement dans les propos des politiciens, que ce soit de manière directe ou indirecte, mais également dans la bouche de n'importe quel Mauricien. Ainsi, il est courant d'entendre dans des conversations des remarques du type « *sa enn fai ras sa* » (ça, c'est une méchante personne), sans

¹⁴⁶ Directeur de recherches au CNRS et chef de l'unité Génétique évolutive humaine à l'Institut Pasteur.

que cette dernière appartienne nécessairement à un autre groupe. Mais l'on peut entendre aussi ce genre de phrases : « *frekent to ras* » ou « *sa pa to ras sa* » (fréquente ta race ; ce n'est pas ta race ça). Nous avons pu les entendre personnellement dans les cités, dans les villes comme dans les villages, souvent les mères les disent à leurs enfants. Mais nous avons également remarqué une diminution de la fréquence d'utilisation, de nos jours, par rapport aux années 2000 ; est-ce le signe d'une évolution réelle des mentalités ? Cette diminution de la fréquence se limiterait-elle aux places publiques ? Nous ne pouvons en être complètement sûrs, car la société mauricienne sait garder des secrets : les gens y ont appris, dès leur plus jeune âge, à faire attention aux mots prononcés. Ainsi, est-il probable que cette phrase soit toujours utilisée, mais dans le secret des foyers.

Afin de vérifier l'utilisation des termes « race » et « ethnie » ou « ethnicité », nous avons interrogé des personnes de façon anonyme, en choisissant certains villages et villes, notamment Port-Louis et sa banlieue, Tranguébar, Rose-Hill, Grand Baie et Mahébourg, de manière à disposer de différentes parties de Maurice. À l'issue de cette enquête, nous disposons des réponses de 80 personnes, que nous avons relevées sur un tableau construit par nos soins : nous avons constaté que le terme « race » était plus compris, plus marquant et plus utilisé que celui d'« ethnie ». Nous avons tenu compte de l'appartenance communautaire et de la classe sociale des personnes. Les questions posées étaient :

1. Utilisez-vous plus souvent le mot « race » ou le mot « ethnie », dans votre vie de tous les jours ?
2. Dans quelles circonstances utilisez-vous ce mot (suivant celui qui avait été choisi) ?

Nous avons synthétisé les résultats sur le tableau ci-après, après avoir coché sur le tableau original, au fur et à mesure des réponses.

Groupe	Nombre	RACE			ETHNIE		
		SOUVENT/ Facilement	RAREMENT	JAMAIS/ DE MOINS EN MOINS	SOUVENT/ Facilement	RAREMENT	JAMAIS/ DE MOINS EN MOINS
Hindous	27	20	7	19		3	24
Créoles	30	26	5	24		1	26
Musulman	11	10	1	8		1	10
Chinois	8	4	0	4		1	4
Blanc	4	4	0	4		2	4
Total	80	64	13	59		8	68

Tableau 2 : l'utilisation des termes « race » et « ethnie » dans la société mauricienne.

Nous avons pris soin d'interroger des hommes et des femmes d'âge allant d'environ 20 ans à 70 ans. Une majorité de personnes, 64 sur les 80, ont dit utiliser le terme « race » plus facilement. Parmi ces 64 personnes, 59 ont dit qu'elles tendaient à l'utiliser presque plus et 13 qu'elles l'utilisaient rarement, uniquement pour parler de quelqu'un de méchant, le traitant de « *fai ras* » (mauvaise graine/ méchante personne). 8 personnes ont dit utiliser quelquefois seulement le terme ethnie. Aucun des interviewés n'a voulu dire dans quelles circonstances ils/ elles utilisaient le terme « race ». Les réponses, souvent multiples et accompagnées d'un petit rire et d'une fuite du regard, était invariablement « *ninport* » (aucune importance). Cette attitude et ces paroles pouvaient révéler une gêne. Dans son étude sur la représentation dans les médias, Stuart Hall soutient que les expressions faciales ainsi que les différents gestes que font les personnes avec leur corps, n'ont pas de sens vraiment clair en eux-mêmes, mais qu'ils ont quand même de l'importance. Ils fonctionnent comme des symboles, agissent comme des signes et c'est à travers leur signification que

nous donnons un sens à notre vie (Majumder *in* Birx, 2010 : 288). Aucune des personnes interrogées ne nous a dit utiliser régulièrement l'un des deux termes ou les deux. Huit personnes ont dit qu'elles utilisaient désormais plus souvent le terme « ethnique » que celui de « race ». La raison invoquée n'était pas vraiment expliquée, car elles se limitaient à répondre : « *koum sa* » (comme ça)¹⁴⁷. Pour parler des différents groupes vivant sur l'île, les scientifiques préfèrent utiliser les termes « ethnique » et « ethnique », aussi bien dans leurs interviews que dans leurs travaux, car ils sont politiquement et scientifiquement corrects. Pendant nos différents séjours, nous avons également écouté des conversations entre Mauriciens et n'avons jamais relevé l'utilisation du terme « ethnique » ou « ethnique », contrairement au terme « race » qui pouvait en revanche être utilisé, mais toujours avec une connotation négative.

Dans le kreol morisien, il y a par ailleurs une façon particulière de parler des groupes ethniques eux-mêmes ou de l'appartenance à tel ou tel groupe ethnique. Elle se traduit principalement par le mot kreol morisien, « *bann* » (groupe) et on montre l'appartenance à un groupe, qui est cependant principalement ethnique ou communautaire, même si cela peut parfois s'appliquer au groupe social, en ajoutant les possessifs « notre » ou « votre », ce qui donne « *nou bann* » ou « *zot bann* » (notre groupe ou leur groupe). Selon Thomas Hylland Eriksen, ce besoin d'appartenance, allié à la sécurité et aux liens sociaux durables basés sur la confiance est universel et ne peut être balayé d'un revers de la main (Eriksen, 2007 : 146). Il précise aussi que le nationalisme ethnique, les mouvements minoritaires et la religion politisée offrent la plus grande part du gâteau. Ils offrent aussi un sentiment positif de soi, c'est pourquoi ils risquent fort de rester très influents dans une grande

¹⁴⁷ Pour aucune raison particulière. (C'est une formule que nous entendons souvent à Maurice quand on veut répondre de façon évasive).

partie du monde (Eriksen, 2007 : 146). À Maurice il existe des mouvements, tels que la *Voice of Hindu*, qui cherchent à garder les Hindous loin de tout mélange avec les autres groupes ethniques et qui contribuent de ce fait à la conservation d'un certain clivage dans la société en appliquant le « noubanisme ».



Image 9 : Grand Baie, le 29 juin 2011. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)

Ceci peut être vu comme une forme de protectionnisme ou de ségrégationnisme. Il n'y a certes pas de religion d'État à Maurice, comme il en existe dans certains pays du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord, par exemple, mais il n'en demeure pas moins que les religions y occupent une très grande place, conditionnant la vie de leurs fidèles respectifs. La religion catholique semble être celle qui a le plus de pouvoir, puisque nous constatons que les écoles catholiques ont été les premières à proposer l'enseignement de la langue kreol, avant que les écoles publiques ne leur emboîtent le pas. Il serait sans doute puéril de voir dans cette action une volonté de l'Église Catholique de défendre la communauté créole à Maurice. Notons que l'enseignement du kreol morisien est en option dans les écoles,

bien qu'elle soit la langue parlée par tous les Mauriciens. Il est plus que probable qu'ayant été la religion des colons, des esclavagistes, et ayant perdu son autorité sur le gouvernement, la religion catholique veuille s'imposer, mais elle contribue, en même temps, à accentuer chez les Créoles¹⁴⁸ le sentiment d'être d'éternelles victimes. En effet, les prêtres créoles, qui ont tenté de faire entendre la voix des Créoles sur le « malaise » de ces derniers, se sont vus octroyer une paroisse dans une autre île ou sur d'autres continents. Il suffit de citer les exemples du Père Roger Cerveau, le premier à parler de « malaise créole », ou du Père Philippe Fanchette, « éloigné » de l'île pendant 30 ans¹⁴⁹. Convaincu que « L'Église ne doit pas se contenter de demander pardon pour le passé » (LeMauricien.com, 2012), ce dernier est codirecteur du centre Nelson Mandela pour la culture africaine et s'est aussi longtemps engagé dans la défense de la culture créole mauricienne. Le Père Alain Romaine, ancien syndicaliste devenu prêtre, évoque cette Église où, il y a une dizaine d'années, était nié le simple fait créole (Gordon-Gentil, 2006), mais lui n'a pas été « éloigné » de l'île.

Déjà après l'abolition de l'esclavage, le Révérend Jean Lebrun, à l'origine de l'enseignement libre et gratuit des ex-esclaves (Teelock, 2009 : 280), ne faisait pas le bonheur de tous. Ce prêtre semble avoir reçu régulièrement des menaces de la part des planteurs et de l'Église Catholique, pour ses actions en faveur de l'éducation des Libres, mais aussi pour sa croyance en l'égalité des races : il dénigrait, par exemple, la pratique des cimetières séparés pour les Blancs et les gens de couleur (Teelock, 2009 : 280).

¹⁴⁸ Annexe 2, A.

¹⁴⁹ Ce départ a été perçu par les Catholiques, dont L. S. et M. M., deux personnes ayant connu la période de ce prêtre, comme une volonté de l'éloigner. Selon elles, il avait « trop ouvert sa bouche ». Elles nous ont confié que ce n'était pas le seul prêtre dans ce cas. C. D., trop jeune pour se souvenir de ce départ, nous a confié que sa mère était de l'avis de L. S. et M. M.

Étant, comme partout ailleurs, une forme de socialisation, la religion offre à chacun un sentiment d'appartenance. Pour comprendre combien les religions sont importantes dans la vie des Mauriciens, il suffit d'observer les jours de fête religieuse. Une grande foule se masse à Marie-Reine de la Paix¹⁵⁰, lors des différentes messes qui y sont célébrées et surtout de la messe de minuit le 24 décembre. La fête du Père Laval¹⁵¹, le 9 septembre, rassemble de nombreux Catholiques, mais également des Mauriciens d'autres religions, provenant de toute l'île et montrant tous, sans exception, une certaine ferveur. Fête tamoule très spectaculaire, Le *Cavadee* est encore plus significatif : les fidèles marchent sur le feu, sur les sabres, portent des sabots de clous, se piquent le corps et la langue avec des aiguilles et portent le *Cavadee*¹⁵² sur leurs épaules (Asgarally, 2006 : 32 – 37). Les Mauriciens de foi hindoue célèbrent la fête de *Maha Shivaratee*, qui est un peu comme le Cavadee, mais sans aiguilles ni marches sur le feu (Ibid). Les fêtes chinoises et musulmanes ne sont pas en reste, puisque la fête du printemps, annonçant le Nouvel An, est très fortement célébrée par la communauté chinoise (Ibid). Majoritairement catholiques, les Sino-Mauriciens célèbrent les mêmes fêtes qui attirent la foule des baptisés. Tous les Musulmans participent, sans exception, à des fêtes telles que *l'Eid-ul-Fitr* (Ibid), mais leurs fêtes religieuses n'attirent pas la foule d'autres communautés pour les célébrer, selon les témoignages recueillis.

¹⁵⁰ Haut lieu de pèlerinage sur les hauteurs de Port-Louis.

¹⁵¹ Le Père Jacques Désiré Laval est le saint des Mauriciens ; il était connu pour ses actions pendant la période de colonisation française. En effet, il avait le sobriquet de l'Apôtre des Noirs, car il montrait de la compassion envers eux. Les Mauriciens de toutes croyances le respectent et le vénèrent. Il est connu pour avoir accompli de nombreux miracles, comme l'attestent les nombreuses plaques de remerciements accrochés près de ses statues, principalement à Roche-Bois et à Cassis. Ces deux lieux sont les banlieues de Port-Louis où habitent une majorité de Créoles.

¹⁵² Structure faite de bois, en forme de petite maison, avec deux «sembous» ou pots de lait suspendus aux deux extrémités.

Personne n'aurait l'idée de rester à l'écart des différentes manifestations religieuses de sa propre communauté à Maurice. Nombreux sont ceux qui participent aussi très souvent à des manifestations religieuses d'autres communautés.

La façon très mauricienne de parler de groupes ethniques a donné naissance à un néologisme très fort qui est le « *noubannisme* » ou « *noubanniste* », formé à partir des deux mots « *nou* » et « *bann* ». Dans la société moderne, ce terme véhicule une forme très forte de communautarisme, que les politiciens s'emploient à accentuer, voire à exacerber, en période électorale, ce qui est dénoncé par Catherine Boudet (Boudet, 2010) dans plusieurs articles publiés dans le journal de '*l'Express Mauricien*' et sur son blog personnel. D'autres journalistes, tels que Nazim Esoof, dénoncent ce communautarisme qui empêche les Mauriciens d'aller vers une unité, d'accepter l'autre, de se construire un *mauricianisme*.

Nous tenterons de comprendre la portée de ce concept communautaire grâce à la définition donnée par Pierre-André Taguieff¹⁵³. Même si le terme est très utilisé depuis les années 1980, les dictionnaires n'en ont toujours pas donné une définition « satisfaisante ». Dans la langue française, le terme « communautarisme » est utilisé, selon Taguieff,

« avec une intention critique de toute forme d'ethnocentrisme ou de sociocentrisme, toute autocentrisme de groupe impliquant une autovalorisation et une tendance à la fermeture sur soi, dans un contexte culturel dit « postmoderne » où l'« ouverture », et plus particulièrement l'« ouverture à l'autre », est fortement valorisée – ce qui redéfinit l'orientation « cosmopolite ». Par ailleurs, le « communautarisme » est défini par ses critiques comme un projet sociopolitique visant à soumettre les membres d'un groupe défini aux normes supposées propres à ce groupe (telle « communauté »), bref à contrôler les opinions et les comportements de tous ceux qui appartiennent en principe à ladite « communauté ». [...] « Communautarisme » s'oppose donc à la fois à « individualisme » et à « cosmopolitisme ». Mais le terme « communautarisme » désigne aussi une idéologie dont la fonction est de légitimer la reconstruction de groupements d'individus selon leurs origines, précisément des « communautés », dans le cadre des

¹⁵³ Pierre-André Taguieff est philosophe, politologue et historien des idées. Il est né à Paris le 4 août 1946, il est directeur de recherche au CNRS, rattaché au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof, Paris). Il a enseigné à l'Institut d'études politiques de Paris (histoire des idées politiques, pensée politique) de 1985 à 2005. (Source : Le Huffington Post).

États-nations modernes fondés sur le principe normatif de l'homogénéité culturelle et ethnique, donc dans un espace politique postcommunautaire. En ce sens, «communautarisme» s'oppose à «nationalisme» ou à «nationisme». La «communautarisation» constitue une contestation interne de la construction nationale » (Taguieff, 2003).

À la lumière de cette définition, le concept de « communautarisme » peut être considéré comme un élément destructeur de l'unité d'une nation et d'un peuple, dans n'importe quel pays, qu'il soit petit ou grand. Les gouvernements n'ont donc aucun intérêt à favoriser, « à légitimer », pour reprendre le terme de Taguieff, le groupement d'individus selon leur ethnie et leur culture. Le communautarisme, toujours selon sa définition, rime par ailleurs avec cloisonnement social, même s'il y a harmonie dans une société. Le manque de ponts reliant les différentes communautés afin de former une nation peut mener un pays à des guerres civiles, le conduire jusqu'à l'implosion. Les exemples de l'ex-Yougoslavie ou du Liban sont, dans ce domaine, très significatifs. Forcés de vivre avec un groupe « aux normes supposées » propres à eux, les individus peuvent ressentir un grave malaise dans la société où ils vivent. Cette situation peut ainsi mener à une nation en crise, à une nation en dépression, ce qui peut provoquer des effets boule de neige, dans le sens où l'économie du pays en pâtit gravement (Taguieff, 2003). Aussi, l'hypothèse à étudier dans la société mauricienne est-elle que, malgré le pont apparent qui existe entre les diverses communautés, l'union de ces dernières sous forme de « mariage intercommunautaire » semble assez difficile, voire impossible à réaliser, dans certains cas.

Le terme « communautarisme » ne se trouvant pas dans le quotidien français, il est assez compliqué de trouver des théories françaises visant à le définir. Laurent Bouvet et Julien Landfried¹⁵⁴ travaillent tous les deux à une compréhension de ce

¹⁵⁴Laurent Bouvet, professeur de sciences politiques à l'Université de Nice, auteur du livre «*Le communautarisme — Mythes et réalités*»; et Julien Landfried, directeur de l'Observatoire du

concept. Lors d'un récent débat dans *'Politique Autrement'*, Laurent Bouvet a proposé une définition selon laquelle le « communautarisme » est

« un système social et politique [...] un ensemble de règles qui privilégient l'intérêt de la communauté sur celui des individus qui la composent. La communauté subjugué l'individu. Mais alors qu'est-ce qu'une communauté ? En évitant les définitions polémiques, on peut essayer d'approcher ce terme de différentes manières. La sociologie allemande de la fin du 19^e siècle, à travers les travaux de Max Weber reprenant en cela ceux de Ferdinand Tönnies, avance une distinction entre la communauté (*Gemeinschaft*) et la société (*Gesellschaft*). La communauté est une forme d'organisation sociale qui suppose un lien organique entre ses membres, qui s'ancre dans la vénération des ancêtres, la valorisation du passé, les liens de sang, ethniques ou religieux. Dans une communauté, ces liens nous unissent malgré nous, avant même que nous soyons considérés comme des personnes autonomes. Dans cette perspective sociologique, ces formes communautaires appartiennent au passé, c'est-à-dire avant la naissance de la modernité philosophique à partir des 17^e et 18^e siècles, celle qui débouchera sur notre conception de l'individu moderne comme sujet autonome de raison. Selon cette conception individualiste du sujet, l'individu précède toute appartenance sociale. Il est titulaire de droit avant même d'être en société. Il est sujet de droit par son existence même avant d'entrer dans une relation de sociabilité avec les autres. C'est l'idée, notamment, du contrat social. Ainsi, dans la société au sens moderne du terme, l'individu l'emporte-t-il sur la communauté. Le lien est un lien volontaire d'association avec les autres déterminé par un choix rationnel fait par des égaux, autour d'intérêts communs. Il existe donc une différence essentielle entre une forme ancienne et une forme moderne de sociabilité des individus : la communauté est celle des anciens, la société celle des modernes » (Bouvet & al., 2007).

À Maurice, ce terme est beaucoup plus utilisé par les scientifiques que celui de « *noubanniste* », bien que des études aient été lancées sur ce dernier. Nirmala Savrimuthu, une psychologue mauricienne, pense que le communautarisme est très ancré dans la vie mauricienne, surtout chez les jeunes, limitant ainsi le développement d'un quelconque *mauricianisme*. Selon elle, ce concept n'est pas près de disparaître à Maurice, car, s'il est vrai que les jeunes semblent vouloir faire des efforts pour que certaines réflexions négatives « qui hantent la société mauricienne disparaissent », ils pensent, en même temps, que la réussite est étroitement liée à la communauté à laquelle on appartient (Laurent, 2012). Pour bien comprendre ce concept dans le contexte mauricien, il convient de préciser qu'il tire son origine du terme anglais « *communalism* » désignant « la forme politique du

conflit entre Hindous et Musulmans, ayant abouti au partage de l'Inde » (Alber, Jean-Luc *in* Fourier & al., 1994 : 128). Dans son sens étendu par la suite, il est utilisé à Maurice pour qualifier « l'ensemble des procédés visant à favoriser ou défavoriser un groupe ou à privilégier ou léser un individu relativement à son appartenance communautaire » (Ibid). De plus, contrairement, à la France, pays très vaste, qui permet aux enfants de partir loin des parents et ainsi de sortir de sous la coupe de la famille, à Maurice, pays à taille réduite, la famille et par extension la communauté, sont très présentes dans la vie des jeunes. Ceci complique la réalisation de tout changement social : même si les jeunes ne restent plus cloisonnés dans leur communauté, les anciens veulent garder leurs coutumes, comme le disait cette femme hindoue dans l'émission '*Toutes les télés du monde*' consacrée à l'Île Maurice. Elle précisait que les jeunes ne devaient pas se marier avec des personnes d'autres groupes ethniques parce que, selon elle, il y avait des risques que les us et coutumes se perdent (Donn & al., 2005). La plupart des Hindous pensent qu'il faut à tout prix protéger la pureté des coutumes ancestrales (Eisenlohr, 2007 : 12). Quand les jeunes forcent toutes les barrières et réussissent à réaliser des mariages mixtes, mariages qui sont en augmentation à Maurice, soit ils se terminent par un divorce, soit les intéressés doivent faire face à de nombreuses souffrances. Nous avons rencontré dix couples mixtes, qui ont tous témoigné de cette souffrance par rapport à la famille, à la communauté, surtout à cause de la différence de religion. Les couples mixtes interrogés étaient Créole et Hindou, Créole et Tamoul, Créole et Musulman, Créole et Chinois, Hindou et Musulman, Chinois et Musulman. Certains couples, principalement les Créoles mariés à un membre d'une autre communauté, cachent les baptêmes ou tout autre sacrement religieux aux parents du conjoint non Créoles, donc non Catholiques. Le sentiment de culpabilité est grand, aussi bien envers sa

famille qu'envers sa communauté.¹⁵⁵ Dans d'autres cas, nous avons constaté qu'un des conjoints changeait de religion pour adopter celle du conjoint, ce qui n'éliminait pas la souffrance due à des sentiments de culpabilité pour la trahison qu'ils pensaient avoir commise vis-à-vis de leur famille et de leur communauté.

Les différents groupes vivent par ailleurs dans une grande proximité à Maurice, ce qui peut contribuer aussi à expliquer le développement du concept de « *noubannisme* », en opposition à « *zot bann* ». C'est un peu comme si chaque communauté avait peur d'une intrusion de la part de l'Autre, peur que l'Autre déteigne sur sa communauté et la transforme ou l'absorbe. Toutes ont peur, sauf peut-être celle des Créoles, comme l'affirme notre interviewé en annexe 1, Entretien F. Selon lui, les Créoles se laissent prendre leurs filles, qui vont se marier avec des hommes des autres groupes ethniques, alors qu'il est plus difficile pour un Créole d'épouser une fille d'un autre groupe ethnique. Il confirme que la communauté créole est la plus ouverte.



Image 10 : Des Rastas, qui nous ont donné leur accord sur l'utilisation de leur image, avec le président du groupe. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

¹⁵⁵ Annexe 1, Entretiens G et H.

L'opposition, la peur de l'Autre sont très fortement utilisées et attisées en politique, dans le but de créer un clivage parmi les différents groupes ethniques vivant côte à côte, afin de remporter les élections. Les politiciens hindous notamment, sont ainsi assurés de recevoir les votes de toute leur communauté. Comme elle représente le groupe le plus nombreux à Maurice, le succès leur est assuré d'avance. On se retrouve ainsi dans l'application classique du principe *diviser pour mieux régner* qui, poussé à l'extrême, peut dériver vers la création d'une forme de racisme entre les groupes.

3.2.2.2. *Racisme*

Dans le vocabulaire populaire des pays anglophones et francophones, le terme « race » n'a pas été banni, il est simplement absent du vocabulaire administratif en France. Refuser la notion de « race » peut en effet conduire au refus du racisme lui-même, donc au risque de ne pas le combattre (Brace, Dr. C. Loring & Gill, Dr. George W., 2000). Personne n'est indifférent au racisme et les scientifiques l'étudient. Même si nous ne l'utilisons pas dans la vie courante, il est tapi dans l'ombre, la haine raciale étant ancrée dans la nature humaine et les phénomènes racistes étant omniprésents dans l'histoire, comme le dit si bien l'historien Joel Kovel (Taguieff, 2010 : 12). De son côté, le paléontologue Stephen Jay Gould n'exclut pas que les préjugés raciaux puissent être aussi anciens que l'histoire connue (Ibid). Quant à Michel Wieviorka¹⁵⁶, il soutient que ce phénomène est antérieur à son concept et à sa dénomination (Wieviorka, 1998 : 7).

¹⁵⁶ Michel Wieviorka est docteur d'État ès Lettres et Sciences Humaines, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Science Sociales et directeur du CADIS (Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques), une branche de l'EHESS/CNRS, fondé en 1981 par Alain Touraine. En juillet 2006, il a été élu Président de l'Association Internationale de Sociologie AIS/ISA. Depuis novembre 2006, il préside le comité de sélection du prix Michel Seurat créé par le CNRS. Ses recherches portent sur le conflit, le terrorisme, la violence, le racisme, les mouvements sociaux, ainsi que sur les phénomènes de différence culturelle.

La diffusion du racisme scientifique a commencé à la fin du 18^e siècle et il s'est développé au siècle suivant (Ibid : 17). Dans *'Les origines du totalitarisme'*, publié en 1951, Hannah Arendt démontre qu'il existe un cadre national de trois foyers principaux dans la naissance de l'idéologie raciste au 18^e et 19^e siècle : en France, en Angleterre et en Allemagne, où il s'est développé une idéologie si forte qu'elle a ensuite donné lieu à la Seconde Guerre mondiale. Pour Michel Wieviorka,

« le racisme consiste à caractériser un ensemble humain par des attributs naturels, eux-mêmes associés à des caractéristiques intellectuelles et morales qui valent pour chaque individu relevant de cet ensemble et, à partir de là, à mettre éventuellement en œuvre des pratiques d'infériorisation et d'exclusion » (Ibid : 7).

Le racisme a existé pendant le colonialisme et même avant. Aujourd'hui, il est perçu comme une opinion figée qui catégorise l'Autre à travers un élément, comme la couleur de sa peau. Cela permet de rendre simple la complexité du monde, en utilisant une grille de pensées-clichées, des certitudes qui ne sont remises en cause ni par la réalité ni par l'expérience directe, selon la directrice du laboratoire « Communication et politique », Isabelle Veyrat-Masson (Zeitoun, 2011 : 26). Ainsi le néoraciste se base sur un racisme différentialiste et culturel, à travers les croyances religieuses, les façons de s'habiller, les habitudes alimentaires, etc., réactions que nous pouvons observer dans les pays occidentaux envers les Nord-Africains : « eux » avec leur culture sont incompatibles avec « nous ».

Lors de l'émission télévisée consacrée par Arte à Maurice, dans la série *'Toutes les télés du monde'*, une femme Hindoue faisait référence à cette hantise du mélange en disant à quel point elle ne supporterait pas de voir un de ses enfants se marier à une personne autre qu'un membre de sa communauté (Donn & al., 2005). Quand le reporter lui a demandé ses raisons, elle a répondu que la personne ne comprendrait pas leurs coutumes (Ibid). La différence conduit donc à la peur, à la hantise du mélange, à la haine de l'Autre et par la même à ce racisme biologique qui

sévissait à l'époque des zoos humains où étaient exhibées les personnes qui avaient une culture ou des coutumes différentes, dont la Vénus Hottentote (Zeitoun, 2011 : 21). À Maurice, des personnes âgées, L. S. et M. M., nous racontaient que pendant la Deuxième Guerre mondiale des Zoulous étaient conduits sur l'île. Selon L. S., âgée de 96 ans et M. M., 79 ans, toutes deux habitant une banlieue de Port-Louis, les hommes, les femmes et les enfants zoulous étaient tous enchaînés parce qu'ils étaient cannibales et qu'« ils faisaient peur quand on les voyait dans les rues ». Nous leur avons demandé ce qui leur faisait peur et leur réponse a été « leur peau si noire avec ces yeux blancs qui vous regardent ». Elles ont ajouté que quand ces Zoulous mouraient, les Anglais versaient de la chaux sur leurs cadavres avant de les enterrer, par peur que leurs familles n'aillent les déterrer et les manger.¹⁵⁷ Ceci nous amène à tenir compte de la réflexion de Pierre-André Taguieff. Pour lui, le racisme « biologisant » mène à la hantise du mélange, à la « mixophobie » impliquant « une politique d'exclusion des indésirables ou des formes violentes de transferts de populations » et, pire encore, le désir de ségrégation, d'extermination et de l'anéantissement de l'Autre (Ibid : 26 – 27).

L'on pourrait croire qu'à l'ère contemporaine le racisme basé sur la différence physique a disparu, surtout dans les pays se réclamant des droits de l'Homme, comme la France ou les États-Unis, qu'il a laissé place à un racisme plus symbolique, mais dans la réalité il n'en est rien, selon Michel Wieviorka (Zeitoun, 2011 : 27). Comme l'écrit la sociologue américaine, Ann Morning, le racisme n'est certes plus exprimé ouvertement, mais aux États-Unis, il se trouve encore dans les manuels scolaires (Ibid). En France, Lilian Thuram déplore le fait que les professeurs

¹⁵⁷ Ce témoignage a été recueilli en 2008 ; nous n'avons trouvé aucune donnée historique pour appuyer ces affirmations.

sont troublés quand ils réalisent que les seuls auteurs proposés en classe sont blancs (Zeitoun, 2011 : 27).

Nous sommes au 21^e siècle, mais il reste encore un long chemin à parcourir pour que les êtres humains se considèrent tous égaux en laissant de côté les différences physiques et culturelles. Avec la mondialisation, nous pouvons espérer que cela arrivera peut-être, mais une enquête menée en 1990 par Wieviorka révèle que le racisme à travers l'anthropologie physique serait de retour. Pour beaucoup de personnes, les Noirs possèderaient des qualités physiques hors du commun et manqueraient des capacités intellectuelles nécessaires pour occuper des postes à responsabilités (Ibid). Plus récemment, en 2010, dans un sondage d'Olivier Bobineau¹⁵⁸, 55% de Français interrogés affirment croire encore à l'existence de races basées sur la couleur de peau. Maurice n'est pas en reste puisque nous avons observé le manège d'un marchand hindou de dhol puri¹⁵⁹, la cinquantaine passée¹⁶⁰, d'après ce que nous avons observé : il vendait le dhol puri à tous ceux qui venaient en acheter en se servant de sa main, alors qu'il avait des gants en plastique transparent posés sur sa cagette, qu'il n'utilisait pas. Il les a mis une fois seulement au cours de la journée que nous avons passée à l'observer, lorsque des touristes sont venus lui acheter son produit. À notre question sur la raison de cette distinction, il a répondu, « *Zot pa couma nou* » (ils ne sont pas comme nous). Nous lui avons demandé pourquoi ils étaient différents et il a répondu par un petit rire. Nous supposons que cette différence peut cependant être liée à des pratiques hygiénistes en vigueur dans les pays occidentaux, dans la mesure où nous n'avons

¹⁵⁸ Membre du Groupe société, religions, laïcité.

¹⁵⁹ Sorte de galette indienne dont les Mauriciens raffolent et qui est vendue dans tous les coins de rue accompagnés de rougaille (sauce tomate), de curry de gros pois et de piment à la demande. Les marchands ont une sorte de cagette en verre toute simple sans aucun système de réfrigération, fixée à l'arrière de leurs vélos.

¹⁶⁰ Cela ne s'est pas produit auprès d'un autre marchand âgé d'une trentaine d'années.

pas eu de confirmation de la part du marchand. Ce cas n'est pas isolé à Maurice. D'autres incidents de ce type ont pu être relevés : la différence d'accueil dans les commerces par exemple, suivant le physique de la personne (couleur de peau, etc.), comme en ont témoigné plusieurs personnes et qu'a relevé le rapport *Truth and Justice Commission*.

3.3. Ethnie, ethnicité et groupe ethnique : toute une histoire

Tout comme pour le concept de « race », il est difficile de trouver une définition solide, définitive et unique des concepts d'« ethnie », d'« ethnicité » et de « groupe ethnique ». Il est encore plus difficile de savoir quand exactement ils sont apparus. Le concept « d'ethnicité », proche de ceux du « communautarisme » et de « race », est à la fois très moderne, très ancien et tout aussi complexe. Nous allons l'étudier avec ses autres dérivés, à savoir, l'« ethnie » et le « groupe ethnique », à partir d'une tentative de définition que nous pouvons qualifier de simple, donnée par Richard H. Thompson¹⁶¹ dans '*Theories of Ethnicity. A Critical Appraisal*', car ensuite nous aurons à faire face à toute la complexité du sujet. Pour Thompson l'ethnicité est à l'origine une question de regroupement d'un groupe d'individus issus d'une même famille. Puis, avec l'agrandissement progressif de ce petit groupe, se forme une société humaine et le lien du sang, qui était à l'origine de l'ethnicité, disparaît, laissant la place à un concept utilisé à d'autres fins, comme la domination et l'exploitation d'un groupe, plutôt que comme un concept visant à réunir une famille élargie (Thompson, 1989 : 29). Une grande quantité de marqueurs ethniques sont encore utilisés, y compris dans nos sociétés modernes et industrialisées, pour définir ces groupes de descendants d'une même famille. Parmi ces marqueurs ethniques définissant la limite de l'ethnicité, nous avons l'environnement dans lequel évolue le

¹⁶¹ Richard H. Thompson est Maître de Conférences en Anthropologie à l'Université James Madison.

groupe, le critère de race étant très important dans la définition de la limite de la barrière ethnique ; il y a aussi les caractéristiques culturelles que le groupe partage et surtout la langue qu'il parle (Thompson, 1989 : 29). Pour étudier la notion de groupe ethnique, nous allons prendre comme base les différentes définitions données dans le résumé d'un cours posté sur le site du CIAF (Conseils et Informations sur l'Afrique francophone)¹⁶², qui propose un historique non négligeable de ce concept, de son origine à nos jours. Ainsi, nous découvrons que le mot « ethnicité » n'a pas été inventé par les Français ou les Anglais, car on le retrouve déjà chez les Grecs Anciens d'abord et les Romains ensuite. En grec, « ethnique », « ethnikos », se rapporte aux « peuple ou peuplade », alors qu'« ethnos », ou « ethnies », fait référence à une « communauté archaïque [qui] présuppose un classement par rapport à une forme supérieure de civilisation » (Reynier, 1997 – 1998). En latin, « ethnicus » signifie « païen, idolâtre, ce qui n'est ni chrétien ni juif » (Ibid). Dans la langue française de la seconde moitié du XIXe siècle, la notion « ethnique » « change de sens et devient synonyme de « race ». Le terme renvoie à l'idée d'une hérédité indélébile » (Ibid). Dans son application moderne, le concept d'« ethnicité » fait l'objet de théories parfois contradictoires (Ibid). Le premier Occidental à l'utiliser est George-Alexis Montandon¹⁶³ qui, dans son opuscule de 1940 '*Comment reconnaître le Juif*' (Ibid), le distingue de celui de « nationalité ». Pour lui la nationalité est une chose qui s'acquiert, alors que l'« ethnicité », ou plutôt

¹⁶² Nous avons cherché un moyen de contacter ce site pour avoir plus d'informations, mais nous n'avons pu en trouver d'adresse.

¹⁶³ Fils de l'industriel James Montandon-Blaiselion qui jouissait d'une grosse fortune. Il est né à Cortaillod, en Suisse, le 19 avril 1879, d'une vieille famille française, originaire de Montbéliard, qui émigra dans ce pays. Après avoir fréquenté le Lycée de Neuchâtel puis la Faculté de Médecine de Genève, l'année 1903 le trouve sur les bancs des Facultés de Zurich et de Lausanne. Il y obtient en 1906, son diplôme de médecin de l'État. [...] En 1911, Montandon se rend en expédition dans le sud-ouest de l'Éthiopie. [...] Au retour de cette expédition, le docteur Montandon s'installe à Lausanne et y exerce la médecine tout en poursuivant ses travaux anthropologiques. [...] En 1933, il fait paraître «*La race, les races, mis au point d'ethnologie somatique*», où il distingue les notions «*d'ethnie*» et de «*race*». Extrait de Knobel 1999 : 277 – 278).

l'« ethnique » relèvent du domaine de l'inné (Reynier, 1997 – 1998), car « l'ethnie est un groupement naturel, pour la détermination duquel entrent en ligne de compte tous les caractères humains, qu'ils soient somatiques (qui concernent le corps), mais surtout linguistiques ou culturels » (Ibid). Il en conclut que la « race » est un « groupement humain qui se détermine uniquement d'après ses caractéristiques physiques, anatomiques en d'autres termes par ses caractères somatiques » (Ibid).

En France, le mot « ethnique » apparaît au XIXe siècle, avec Georges Vacher de Lapouge¹⁶⁴, fervent défenseur de l'école sélectionniste¹⁶⁵, qui se définit comme un zoologiste. Il introduit ce terme pour répondre à la question suivante : « comment rendre compte des principes sur lesquels se fondent l'attraction et la séparation des populations ? » Le concept, dans sa version moderne, mais sans aucune définition précise, est inventé par Lloyd Wagner¹⁶⁶ en 1941 (Reynier, 1997 – 1998). Plutôt que de séparer l'« ethnicité » et la « race », Wagner définit l'« ethnicité » de telle façon qu'elle « englobe le racial ». Pour lui, l'« ethnicité » renvoie « à un groupe, c'est la caractéristique commune d'une communauté culturelle » (Ibid), ce qui permet un léger rapprochement avec la définition du grec « ethnikos ». Le concept trouve son

¹⁶⁴ Georges Vacher de Lapouge (1854 — 1936) Magistrat, puis anthropologue, Georges Vacher de Lapouge milite activement dans les rangs socialistes. Il fonde en 1888 la section de Montpellier du *Parti Ouvrier* de Jules Guesde. Il se présente comme candidat socialiste aux élections municipales en 1888 et 1892. C'est un eugéniste. Cela signifie qu'il est soucieux de l'amélioration globale du groupe humain auquel il appartient, par élimination des tares et des handicaps. L'eugénisme est une idéologie de progrès [...]. (Source : http://www.contreculture.org/AT_VacherdeLapouge.html).

¹⁶⁵ Pour expliquer l'école sélectionniste, il convient de l'opposer à la théorie neutraliste. Contrairement à la théorie sélectionniste, la théorie neutraliste se base sur le fait que « la plupart des mutations restent neutres, se fixent au hasard (seules les mutations très défavorisantes ou létales pour l'individu sont éliminées) et le milieu n'a pas de rôle sélectif ». À l'opposé, nous avons la théorie sélectionniste, selon laquelle « la plupart des nouveaux allèles apparus par mutations se fixent dans les populations parce qu'ils sont avantageux pour les porteurs dans le milieu où ils vivent (sélection darwinienne) ». (Source : « La phylogénie ». 28 fév. 2011. <http://www.info.univ-angers.fr/pub/gh/ldas/Wphylog/infobiogen/phylogenie.htm>).

¹⁶⁶ William Lloyd Warner est né le 26 octobre 1898 à Redlands, en Californie, il est mort le 23 mai 1970 à Chicago, dans l'Illinois. C'est un sociologue américain, fondateur, dans sa discipline, de la méthode dite de l'enquête empirique. Il a été diplômé en 1925 de l'université de Berkeley, puis a fait carrière à Harvard, ensuite à Chicago.

apogée pendant la Deuxième Guerre mondiale, quand la notion de « race » est fortement ressentie. Les concepts d'« ethnicité » et de « race » deviennent par la suite tabous, jusque dans les années 1960 où l'« ethnicité » retrouve toute son importance, surtout chez les Noirs américains, particulièrement chez les Black Panthers (Reynier, 1997 – 1998). En France, le concept est introduit dans les années 1980 et porte sur les relations interethniques. Graduellement, il prend le sens de lutte, de classement social et « renvoi à un contenu objectif et subjectif du groupe » (Ibid) comme le définit Barth. Objectivement, l'« ethnicité » est définie par le fait que des personnes partagent les critères communs comprenant « l'histoire, les ancêtres, la généalogie, l'origine commune, le lien à un territoire, la langue, la religion » (Ibid), alors que subjectivement, « l'ethnicité permet une forme d'identification, d'appartenance à une communauté insaisissable » (Reynier, 1997 – 1998). Pour notre étude concernant l'Île Maurice, nous allons nous baser sur ces deux définitions à la fois. Nous tenterons ainsi de démontrer l'hypothèse suivante : en prenant appui sur des critères communs liés à l'arrivée des ancêtres de chaque groupe dans l'île, aujourd'hui l'ethnicité est le moyen déterminant pour chaque Mauricien de s'identifier à un groupe ethnique.

Dans l'idéal, l'expression « groupe ethnique » désigne une population qui

« se perpétue biologiquement dans une large mesure, a en commun des valeurs culturelles fondamentales, réalisées dans des formes culturelles ayant une unité manifeste, constitue un espace de communication et d'interaction, est composée d'un ensemble de membres qui s'identifient et sont identifiés par les autres comme constituant une catégorie que l'on peut distinguer d'autres catégories de même ordre » (Poutignat, 1995 : 206).

La réalité n'étant ni blanche ni noire, cette définition de Fredrik Barth nous limite dans notre compréhension des groupes ethniques ainsi que de leur place « dans la culture et la société humaine » (Ibid). Si nous transposons cette définition idéale à la situation de Maurice, nous ne pouvons certifier qu'il y ait une perpétuation

biologique, donc génétique, de chaque groupe. Aucune étude liée à la génétique des humains vivant à Maurice n'a été menée à ce jour par la *Projet Génographique*, concernant leurs origines ethniques. Quant à la communauté de valeurs culturelles fondamentales, elle existe à travers les traditions que partage chaque groupe ou sous-groupe à travers la langue ancestrale, exception faite pour les Créoles qui ont perdu la leur du fait d'un « génocide » linguistique, pour reprendre l'idée de l'historien mauricien Jocelyn Chan Low et, aspect très important à Maurice, à travers la religion commune que chaque membre d'un groupe ethnique partage, sans exception. La dernière partie de la définition s'applique bien aux groupes ethniques à Maurice, car chaque membre de la société mauricienne est identifié par rapport à sa communauté d'appartenance par les autres groupes. Toute personne se distingue notamment par son nom¹⁶⁷, mais aussi par la religion¹⁶⁸ qu'elle pratique. D'autres signes peuvent distinguer les membres d'un groupe ethnique d'un autre, tels que le mode vestimentaire, mais cela est moins flagrant aujourd'hui, tous les Mauriciens semblant avoir adopté les mêmes façons de s'habiller, c'est-à-dire à l'europpéenne.

L'expression « origine ethnique », « *ethnicity* » en anglais, a été utilisée pour la première fois en 1953 par le sociologue américain David Riesman (Eriksen, 1993 : 3) pour la classification des humains et de la relation entre les groupes, mais

¹⁶⁷ Cette appartenance, liée au nom de famille, est explicitée dans l'Annexe 1, Entretien A. Des noms tels que de Spéville ou Koenig appartiennent à la communauté blanche à Maurice, de même que Boodhoo ou Gujudhur sont hindous et Wong ou Fuk Kwen sont chinois. Deenmamode ou Timol sont musulmans et Rose ou Lafleur sont forcément créoles. Cependant, chez les Créoles, il peut y avoir des personnes portant des noms de famille européens, hindous, musulmans comme dans le cas de notre interviewée de l'Entretien A, et chinois. Ce qui les différencie dans ce cas, c'est leur prénom qui sera automatiquement occidental, pas forcément francophone ou anglophone uniquement, mais hispanophone et germanophone également comme dans le cas de ces quatre Créoles prénommés Elvita, Ricardo, Marianna et Ulrich.

¹⁶⁸ La religion, tout comme le nom, pose problème pour la communauté créole, car certains membres pratiquent d'autres religions parallèles alors qu'ils sont supposés être tous catholiques romains. Cette situation liée à la pratique de religions multiples s'applique également aux autres groupes ethniques, où les membres peuvent pratiquer d'autres religions en parallèle à la religion de leurs ancêtres, mais c'est moins flagrant que chez les Créoles, qui peuvent s'habiller en sari pour suivre le Cavadee comme le fait notre interviewée en Annexe 1, Entretien M.

également pour qualifier le problème lié aux minorités et à la relation raciale (Eriksen, 1993 : 10). Aux États-Unis, le début de son utilisation se situe aux alentours de la Deuxième Guerre mondiale pour parler des Juifs, des Italiens, des Irlandais et d'autres groupes minoritaires (Eriksen, 1993 : 4).

La notion d'« ethnicité » a beaucoup souffert de cette forte proximité avec celle de « race », d'où les amalgames courants, même dans les médias, entre les deux termes. Les journalistes tendent à employer tantôt l'un tantôt l'autre, sans réellement faire de différence. Il est vrai que tous ces mots sont utilisés librement dans la langue anglaise, au même titre que « nation » ou « nationalisme » (Eriksen, 1993 : 1). D'une manière générale, depuis 1980 et début 1990, les termes « ethnie » et « ethnicité » sont devenus courants dans les domaines des sciences politiques, de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie sociale (Ibid). Les théoriciens modernes tendent à mélanger « ethnie » et « ethnicité » en les articulant à des notions de « race » et de « nation » (Poutignat & al., 1995 : 42). De ce fait, pour Renan, qui l'articule avec la « nation », « ethnique » tendrait plus vers l'objectif et la fatalité alors que « nation » exprimerait un point de vue subjectif et se rapprocherait plus de la volonté (Ibid). Pour Weber, la notion d'« ethnie » est en revanche égale à celle de « nation ». Pour lui « nation » et « ethnie » procèdent de la croyance, du sentiment et de la représentation collective, alors que la notion de « race » exprime une parenté biologique effective (Ibid). Tous ces termes, y compris « race », ont en commun une définition assez floue à cause, justement, de la multitude de définitions qui existent. Notons cependant que dans la notion d'« ethnicité » il y a une manière moins virulente de parler de différence et de classer les humains, peut-être parce que le terme « race » est collé à la période de l'esclavage. Nous pouvons en déduire qu'« ethnicité » serait un terme hypocrite puisqu'il « englobe » la notion de « race »,

dont il est très proche. Cette dernière conduit inévitablement au « racisme », qui est à l'origine de l'« ethnocentrisme » donnant lieu à la xénophobie (Taguieff, 2010 : 12).

3.3.1. Ethnocentrisme

L'ethnocentrisme est un concept toujours ancré dans l'anthropologie sociale. Il exprime le fait qu'une ethnie est centrée sur elle-même et rabaisse de ce fait les autres. Nous devons son introduction au sociologue américain William Graham Sumner, qui le définit ainsi :

« Le point de vue suivant lequel le groupe auquel on appartient est le centre du monde et l'étalon auquel on se réfère, pour juger tous les autres, mérite, en langage technique, le nom d'« ethnocentrisme ». Des coutumes populaires lui correspondent, destinées à justifier à la fois les relations à l'intérieur du groupe et celles du groupe avec l'extérieur. Chaque groupe entretient sa fierté et sa vanité propres, fait parade de sa supériorité, exalte ses propres divinités et considère avec mépris les étrangers (outsiders). Chaque groupe pense que ses propres mœurs (folkways) sont les seules bonnes et n'a que dédain pour celles des autres groupes quand il les remarque » (Taguieff, 2010 : 13).

Le propre de l'ethnocentrique est donc d'exagérer les traits caractéristiques de son groupe ethnique, afin de le distinguer des autres, ce qui peut aller jusqu'à l'exclusion des Autres, vus comme les non-Nous (Ibid : 14). Ce non-Nous conduit à la déshumanisation de l'Autre, vu comme le « sauvage » versus Nous, les « civilisés », afin de mettre son propre groupe ethnique en avant (Taguieff, 2010 : 15). En exprimant l'exclusion de l'Autre et la conviction d'être supérieur à lui, l'ethnocentrisme rejoint le concept du racisme. « Le protoracisme ne serait autre que l'ensemble des attitudes et des conduites ethnocentriques » (Ibid : 12). Même Claude Lévi-Strauss et d'autres anthropologues et ethnologues, ayant soutenu dans un premier temps que l'ethnocentrisme n'est pas un protoracisme, semblent revenir sur leurs déclarations (Ibid : 22).

À travers nos enquêtes, nous avons pu constater qu'à Maurice l'ethnocentrisme s'exerce essentiellement dans le domaine religieux. Nous

entendons, surtout chez certains Créoles, chrétiens zélés, « *nou relizion pli bon, sa bann la zot relizion diab sa* » (notre religion est meilleure, eux leur religion est diabolique). Par le mot « *zot* » (eux) ce sont les religions de l'Inde qui sont montrées du doigt, principalement la religion tamoule. Nous avons donc demandé à plusieurs Créoles pourquoi ils considéraient que la religion catholique était meilleure que les autres, car paradoxalement beaucoup d'entre eux pratiquent une religion indienne en même temps que la religion catholique. Une vieille dame, L. F., nous a relaté une anecdote pour prouver ses dires. Elle nous a raconté que lors d'une cérémonie de Cavadee, où les croyants sont supposés se faire transpercer la peau sans que le sang coule, un prêtre était venu, incognito, se mêler à la foule de badauds. Sa seule présence avait, semble-t-il, fait couler le sang de tous les porteurs de Cavadee. Aussi, le « *pussari* »¹⁶⁹, tout en faisant des offrandes à son dieu¹⁷⁰, avait-il supplié la personne à l'origine de ce phénomène de bien vouloir les laisser en paix. L. F. était fière de nous dire que le prêtre était resté sur place au moins une demi-heure et que quand il avait enfin daigné partir, le saignement avait aussitôt cessé. Bien sûr, selon la vieille dame, les Créoles présents savaient qu'il s'agissait d'un prêtre, d'où le fait que la religion catholique est bien la plus forte. Cette volonté de s'appuyer sur la supériorité de leur religion, ne serait-ce pas une façon, pour ce groupe stigmatisé, les Créoles, de prendre leur revanche sur le groupe plus fort en nombre ?

3.3.2. Les concepts d'« ethnie », d'« ethnicité » et de « groupe ethnique » à Maurice

Au vu des définitions de « groupes ethniques », lesquels sont plus susceptibles d'être ainsi qualifiés à Maurice ? Précisons qu'il peut s'avérer difficile de déterminer les différences ethniques dans un peuple de l'Île Maurice, comme le

¹⁶⁹ Prononcé « poussari », c'est le prêtre tamoul.

¹⁷⁰ L'offrande des Tamouls à leur dieu Muruga (prononcé mourouga en roulant sur le « r ») lors du Cavadee consiste en noix de coco, banane et du « canfre » (sorte d'encens en forme de petits cristaux).

montre le Professeur Émérite Michael Moerman dans son étude des Lue de Thaïlande (Eriksen, 1993 : 11). Il a, en effet, établi dans ses travaux les critères requis en anthropologie sociale destinés à étudier les Lue, à savoir le langage, la culture, l'organisation politique, entre autres. Mais il s'est rapidement trouvé face à un dilemme, car quand il a demandé individuellement aux Lue de lui donner un de leurs traits caractéristiques, il s'est en effet aperçu qu'on lui donnait les mêmes que ceux des autres groupes (Ibid). Pour ce qui est de Maurice, comment délimiter des groupes ethniques d'un point de vue anthropologique quand tous les habitants partagent la même langue, par exemple ? Bien que nous conviendrons qu'il y a d'autres groupes qui pratiquent également la langue des ancêtres. En quoi les Créoles sont-ils différents des autres groupes ethniques puisqu'ils parlent le kreol aussi ? Sont-ils si différents des Hindous, des Musulmans, des Chinois et des Blancs qui vivent sur place ? Ils ont certes des différences, mais ils ont aussi de nombreuses similitudes avec les autres groupes. Ces similitudes ont été rendues possibles à force de vivre côte à côte, jour après jour, dans un espace aussi restreint. Afin de comprendre les différences et les similitudes entre les groupes ethniques de la population mauricienne, nous allons les étudier l'un après l'autre séparément.

3.4. Présentation des « ethnies » en présence à l'Île Maurice

Nous commençons par les Hindous, le groupe « majoritaire » en nombre et en pouvoir politique, ce qui nous permettra de procéder par ordre de taille, en nous fondant sur les pourcentages que donne la *CIA World FactBook*¹⁷¹. Les Créoles peuvent être considérés comme deuxième groupe majoritaire, en nombre

¹⁷¹ Ce livre est édité tous les ans par la CIA. Il est mis à jour régulièrement et permet de faire le point sur l'état des pays du monde. Il est reconnu par les États-Unis d'Amérique à travers des critères comme la géographie, les frontières, la démographie ou encore l'économie. Ce livre est souvent utilisé comme base à des travaux de recherche.

uniquement, par rapport à d'autres groupes comme les Chinois, par exemple, qui représentent une minorité en nombre. Aussi, avancerons-nous la possibilité qu'il y ait plus de frictions entre ces deux grands groupes et que la façon dont ils sont arrivés sur l'île en constitue une cause. Il serait toutefois simpliste de voir la situation de ces deux groupes uniquement liée aux statuts de leur arrivée dans l'île. Chez les Hindous, il est question des castes, tout comme en Inde, mais avec un système qui se mauricianise à travers les termes *gran nasyon* ou caste haute et *ti nasyon* ou caste basse, comme à travers d'autres fonctions que nous verrons plus loin.

L'Inde est un grand pays, complexe, il n'est donc pas étonnant que cette complexité se retrouve dans la société mauricienne, où les descendants des Indiens représentent 68% de la population, selon la *CIA World Factbook*. Le système des castes n'est presque jamais évoqué en public, mais les Mauriciens, non-Hindous, interrogés lors de nos séjours reconnaissent qu'il y a bien des castes chez eux, tout en précisant que cela ne les concerne pas. Les Hindous interrogés répondent, quant à eux, par des phrases telles que « Oui, cela existe bien, c'est dans notre culture », avec un petit rire suivi du silence. C'est la politique que nous avons constatée chez les Mauriciens quand nous cherchions des informations, comme le déplore également Madame Vijaya Teelock. Cette dernière déplore que Marina Carter, qui n'est pas Mauricienne, a eu son entrée libre aux archives du Mahatma Gandhi Institute, alors qu'elle s'est vu refuser l'accès à certaines recherches dans le même institut (Carey, 2011). Nous avons essayé de comprendre la raison de cette forme de discrimination. Cinq personnes ont accepté de nous éclairer en nous disant toutes que « le Mauricien est toujours prêt à lécher les bottes des étrangers » et que « le Blanc a toujours plus d'importance, s'il est mis dans une balance face à un

Mauricien »¹⁷². Cependant, le système de caste est bien présent dans la vie des Hindous à Maurice, surtout dans celle des dirigeants politiques. C'est comme un bout d'Inde que les travailleurs engagés ont apporté dans leurs bagages en tant qu'élément déterminant de leur culture.

3.4.1. Les Hindous

La société indienne¹⁷³ est très marquée par le système des castes. Même s'il a officiellement été aboli en 1950, tout comme celui de la dot, il n'en demeure pas moins que ces deux systèmes, qui font partie intégrante de l'histoire et de la culture du pays, continuent à exister en Inde.

Comment pouvons-nous définir le terme « caste » ? Dans la version occidentalisée, à l'origine elles étaient appelées *varnas*, selon l'un des textes sacrés de l'hindouisme, le '*Bhagvat Gita*' (Bhujun & al., 2010 : 14). Ces *varnas*, forme primitive dans la hiérarchisation de la division du travail, sont présents aussi dans des textes sacrés antérieurs, les *Vedas*, entre 1500 à 500 ans avant Jésus-Christ. Les *varnas* étaient constitués de quatre groupes puis, au fil des siècles, une cinquième caste a vu le jour, sous le nom des *intouchables* (Ibid).

En arrivant à Maurice, même s'ils venaient de différentes régions d'Inde, les travailleurs engagés ont recréé le même système qui régit leur société d'origine. Les Hindous de Maurice n'appartiennent cependant pas à la haute caste¹⁷⁴, puisqu'au départ les travailleurs engagés venaient des régions pauvres de l'Inde, dans le but de gagner un peu d'argent à Maurice et ainsi fuir la misère extrême qui sévissait dans leur village. Aussi, les Indo-Mauriciens qui se disent aujourd'hui de hautes castes ne viennent pas forcément d'une haute caste en Inde. Ils ont acquis le grade

¹⁷² Propos recueilli auprès de ces cinq personnes et dont nous taïrons les noms afin de protéger nos sources.

¹⁷³ Ici, il est question de l'Inde et non de la population hindoue à Maurice.

¹⁷⁴ Témoignage à ce sujet, Annexe 1, Entretien U.

de haute caste parce qu'ils sont devenus riches et qu'ils possèdent des terres ; ils se donnent ainsi ce grade qui n'est nullement équivalent de celui de l'Inde. Tous les Indo-Mauriciens dits « de hautes castes » ne pourront contracter un mariage avec des membres de leur famille d'origine restés en Inde, car, comme le disent certains Hindous à Maurice, « Vous vous imaginez, si vous allez rechercher vos cousins lointains et que vous découvrez qu'en fait ce sont des mendiants ? » (Eisenlohr, 2007 : 95). Cette sorte de reproduction de la société indienne à Maurice sous forme de classement par caste, a été rendue possible par le fait que les Hindous ont pu garder leur culture d'origine. Chaque Hindou qui le désire peut d'ailleurs facilement avoir accès aux noms de son ancêtre, à la date de son arrivée à Maurice, à son lieu de naissance, à son district indien d'origine, à son port indien d'embarquement, et même savoir à quelle caste il appartenait en Inde (Ibid). Toutes ces informations peuvent être obtenues aux archives de l'immigration du Mahatma Gandhi Institute de Moka. Contrairement aux Archives nationales de Maurice, que nous avons visitées et qui se trouvent dans un vieux bâtiment, probablement une ancienne usine, dans la zone industrielle de Coromandel, le MGI (Mahatma Gandhi Institute) est un beau bâtiment, avec toutes les commodités rendant les recherches agréables.

Les Hindous ont ainsi recréé, dans la mesure du possible, une sorte de petite Inde à Maurice au travers des castes et certains autres aspects de leur culture, même si avec le temps les systèmes importés de l'Inde se sont « mauricianisés ». Des études anthropologiques sur les castes montrent que cette manière de reproduire l'Inde est présente dans beaucoup d'autres diasporas indiennes de par le monde, où les us et coutumes importés se modifient au contact des autres cultures (Eisenlohr, 2007 : 229 – 230). C'est aussi le cas à Maurice, où certains aspects concernant les rituels liés aux castes hindoues diffèrent de ceux de l'Inde, comme le

soulignent des pandits¹⁷⁵ à ce sujet (Eisenlohr, 2007 : 97 – 98). Ces rituels ont été encouragés dans les plantations de cannes quand les Indiens sont arrivés sur l'île. En effet, les propriétaires des plantations de cannes nommaient des superviseurs parmi les Indiens, afin que le travail soit bien fait. Ces derniers étaient appelés *sirdars* et recevaient un salaire plus substantiel que les travailleurs sous leur commandement (Commission, 2011 : 3). La différence sociale qui en découlait s'est poursuivie jusqu'à nos jours. À présent les castes qui se sont formées à Maurice s'appellent, dans l'ordre allant de haute caste à la basse caste, les *Baboojee*, les *Vaish*, les *Marraz*, les *Rajput* et les *Ravived* (Bhujun & al., 2010 : 10). Les castes n'agissent cependant pas de la même façon qu'en Inde : les gens dits de « basse caste », l'équivalent des *intouchables* en Inde, ne sont pas condamnés à faire uniquement les basses besognes. Nous constatons ce fait dans l'enquête sur l'« Appartenance ethnique des directeurs des corps paraétatiques », concernant le pouvoir des castes à Maurice. Sur les 12 directeurs en place, il y en a un qui appartient à la caste *Rajput* et un autre à la caste *Ravived*, soit les deux plus basses castes, 7 directeurs font partie de la caste *Vaish*, soit la caste la plus haute après les *Baboojee*, et 3 appartiennent à la caste *Marraz* (Ibid : 13). Nous constatons également que dans la communauté hindoue à Maurice les castes se serrent les coudes pour garder le pouvoir entre leurs mains, contrairement à la situation en Inde, où il n'y a pas d'autres larges communautés hormis les castes. Sachant qu'en Inde les castes sont divisées en quatre groupes, dans l'ordre d'importance les Brahmanes, les Kshatriyas, les Vaishyas et les Shudras, nous relevons qu'il y a des similitudes dans les dénominations des deux systèmes. Mais les castes qui ont été en contact avec d'autres cultures ont subi des modifications. À Maurice, en effet,

¹⁷⁵ En Inde, c'est un titre honorifique qu'on donne aux érudits et aux maîtres de la musique classique indienne. À Maurice, selon des Hindous, un pandit est un homme religieux, sorte de prêtre.

elles sont certes utilisées dans le classement social, comme c'était le cas à l'arrivée des travailleurs engagés, mais elles ont ensuite évolué dans la société moderne et se sont « mauricianisées », montrant une différence dans leur fonction sociale. Le tableau comparatif suivant montre ces situations à Maurice et en Inde :

Inde		<i>Mauricianisation des castes</i>	
Castes	Fonctions	Castes	Fonctions
Brahmanes	devoir religieux, conservation et transmission des textes sacrés, cultures, sciences, enseignements	Maraz	Sanatanisme (pratique religieuse à vision polythéiste, rites anciens)
Kshatriyas	défendre le droit et protéger les faibles, emploi de la force si nécessaire (militaires & souverains)	Baboojee	Sanatanisme
Vaishyas	commerçants, agriculteurs, banquiers	Vaish	Sanatanisme/ Arya samajiste
Shudras	serviteurs, travailleurs agricoles, artisans	Ravived// Rajput	Arya samajiste (monothéiste, rites védiques, courant né au 19 ^e siècle)
Intouchables	Métiers pénibles, jugés dégradants		

Tableau 3 : Les systèmes de castes à Maurice et en Inde (Source : Louaisel, 2008 et Bhujun & al., 2010 : 15)

Les castes ont une importance d'autant plus grande dans la vie des Hindous à Maurice, qu'elles sont affiliées à des religions. Les chefs religieux et les chefs des partis politiques donnent des consignes de vote pour chaque caste. Les dés seraient donc déjà jetés avant même les élections, puisque des consignes sont données et que les castes ont tout à gagner en plaçant en haut lieu un membre de leur « famille » (Bhujun & al., 2010 : 11), terme utilisé pour indiquer les castes. Nous

avons ainsi encore une preuve du poids de ces dernières, tout comme de la religion qui régit beaucoup de choses dans la société mauricienne.

3.4.1.1. *Les Tamouls, les Telegus et les autres*

Ce sont des groupes qui font partie de la catégorie Indo-Mauricienne. Leurs ancêtres venant eux aussi de l'Inde, ils sont considérés comme Hindous. Mais du fait de la différence de religion, de langue et de culture, ces groupes se sentent différents des Hindous. Cela s'est clairement manifesté vers la fin des années 1990, quand la Banque de Maurice a émis de nouveaux billets. Sur les anciens, une inscription en tamoul précédait celle en hindi. Sur les nouveaux, c'est l'hindi qui a précédé le tamoul : était-ce un hasard ou une vraie volonté politique ? Ce qui pouvait apparaître initialement comme un incident sans importance a pris cependant des proportions extrêmement dramatiques dans la société mauricienne. On voyait même des graffitis sur les murs des temples où les Tamouls scandaient qu'ils étaient prêts à mourir pour défendre leur langue. Cet événement a provoqué une telle tension entre les deux groupes que, pour éviter un conflit entre les protagonistes, la Banque de Maurice a dû détruire les nouveaux billets et remettre les anciens en circulation. L'ordre original des inscriptions a été ainsi conservé sur la série de billets émis en juillet 1999 (Auleear-Owodally, 1998).



Image 11: Billet de banque à l'origine de la tension entre Hindous et Tamouls. Nous avons pu en trouver une copie, devenue billet de collection. (2013, Photo prise par Sylvie Maurer)



Image 12: Billet de banque remis en circulation après que les nouveaux aient été retirés de la circulation. (2013, Photo prise par Sylvie Maurer)

Les groupes qui font partie de la communauté indo-mauricienne et qui le disent haut et fort quand nous les confondons en les appelant « Indiens »¹⁷⁶, ou plutôt Madras, suivant leur port d'embarquement, sont en fait les *Tamouls*¹⁷⁷, mais il y a également les *Telegus*, les *Marathis* et les *Goudjeratis* qui se démarquent du grand groupe indo-mauricien (Alber, Jean-Luc in Fourier & al., 1994 : 127). Les Tamouls ont leur propre système de castes, même si elles ne sont que très peu utilisées désormais par la nouvelle génération. Certains vieux Tamouls arrivent à énoncer les patronymes dans lesquels sont repérables les traces des origines de ces castes, « *Chetty, Pillay, Mudaliar, Naiken, Padayachee* » (Ibid : 131). Il s'agit d'un système qui procède d'une bipartition, différenciant les Tamouls des Hindous, en ce qu'il s'agit de *gran nasyon* ou *ti nasyon*.

3.4.1.2. Les Musulmans

Les Musulmans viennent eux aussi de plusieurs parties de l'Inde, de la région du Bihar, de l'Uttar Pradesh, dans l'est, et de la province du Gujarat, dans le sud du pays (Bhujun & al., 2010 : 13). Jusqu'au recensement de 1962, ils étaient considérés

¹⁷⁶ À Maurice, en kreol morisien, les Hindous sont couramment appelés « *bann indien* », son pendant péjoratif étant « *bann malbar* ».

¹⁷⁷ Eux aussi ont leur appellation en kreol morisien, ce sont les « *Madras* » ou, dans son pendant péjoratif « *bann Madras kalin* », *kalin* signifiant qu'ils sont de peau très noire.

de ce fait comme faisant partie des Indo-Mauriciens (Alber, Jean-Luc *in* Fourier & al., 1994 : 126). Dans les recensements effectués jusqu'à cette date, la population mauricienne comptait trois communautés. Encore une fois, les critères religieux ont joué un rôle prépondérant, car ils ont permis de séparer les Musulmans de « l'étiquette unique d'Indo-Mauriciens », puisque les Hindous et les Musulmans ont tous affirmé « des identités ethniques distinctes » (Alber, Jean-Luc *in* Fourier & al., 1994 : 127). Venant de l'Inde, ils ont eux aussi leur système de caste, comme le souligne le chercheur en géopolitique, Shafick Osman, pour qui ce système est basé sur la répartition par origines géographiques. Plus encore, il se base sur la religion d'où proviennent les différentes écoles de pensée (Bhujun & al., 2010 : 14). Selon ce chercheur, les Musulmans de Maurice se subdivisent en trois groupes, les *Memons*, les *Surtees* et les *Chiites*. Il met en avant le pouvoir de certains chefs religieux qui vont « jusqu'à donner des consignes de vote. En ayant recours à la manipulation, ils sont parvenus à semer la discorde au sein même de la communauté et à diviser ses membres » (Bhujun & al., 2010 : 14).

3.4.1.3. *Réflexions sur ce qui a été dit*

Ce qui rapproche ces différents groupes, c'est leur culture, toujours fondée sur un système de caste. Mais contrairement au système pratiqué en Inde, ceux de l'île se sont mauricianisés et dans les différents groupes les membres des castes ne sont pas cantonnés dans des tâches définies, mais fonctionnent par rapport aux différentes formes de pensée religieuse. Les descendants des Indiens ont recréé à Maurice une sorte d'Inde en miniature, en reproduisant également les différends qui ont conduit à la division de l'Inde lors de la décolonisation. À Maurice, les castes ont gardé leur pouvoir économique et politique, tout comme en Inde. Cela aurait pu être

juste une anecdote dans la société mauricienne, d'où le constat de Jean-Luc Alber¹⁷⁸ : « il semble que le premier ministre ne puisse être qu'Hindou et *vaish* (caste la mieux représentée de la majorité indienne) » (Alber, Jean-Luc *in* Fourier & al., 1994 : 129). Le premier Président de la République, élu en 1992, fut un Musulman, après le dernier gouverneur général, Sir Veerasamy Ringadoo, un Telegu, ayant eu une éducation presque tamoule (Ibid). La raison que donne Alber pour expliquer ce choix d'un premier président est que les Musulmans représentent une menace pour le gouvernement, pouvant s'exprimer par un vote sanction à l'égard des Hindous. C'est pour cette raison que la communauté musulmane bénéficie « plus régulièrement que les autres minorités de mesures de *discrimination positive* » (Ibid), ce que deux Musulmans interrogés nous ont par ailleurs confirmé.

3.4.2. Les Créoles

Les Créoles représentent 27% de la population, selon le *CIA World Factbook*. Ils ont, eux aussi, une forme de hiérarchisation, qui serait basée sur la couleur de peau et l'ascendance, mais elle est moins établie que chez les Hindous et tend de plus en plus à disparaître. C'est au sein de ce groupe que subsistent le plus de tensions. Selon le père Filip Fanchette, ceci est dû au racisme postcolonial, qui a été progressivement remplacé par les rapports de classe liés à l'économie. Le racisme existe encore dans certains milieux (Bhujun & al., 2010 : 15), il est toujours ancré sur la couleur de peau, mais également sur la classe économique, là où les Créoles sont majoritairement touchés.

Pour ce qui est des Indo-Mauriciens, il est simple d'en connaître l'origine, grâce aux archives du Mahatma Gandhi Institute. Pour les Créoles il est en revanche plus difficile de définir un point de provenance fixe comme l'est l'Inde. Certains

¹⁷⁸ Ethnologue, linguiste. Membre de l'Unité 1041 de recherche associée au CNRS (en 1990).

revendiquent des ancêtres africains, d'autres voient leurs ancêtres comme venant plutôt d'Europe et rejettent ainsi leur part d'africanité s'ils en ont, d'autres encore sont métis ou sang-mêlé.

Les différentes connotations du terme *créole* trouvent une certaine similitude entre elles. Alain Romaine voit ainsi dans le Créole une création, commencée depuis la période coloniale, qui se poursuit en situation postcoloniale. Cette création s'est faite avec la rencontre de différentes cultures, de différents êtres humains « importés » par le colonialisme. Création récente sur le plan historique, c'est-à-dire à partir de la découverte du Nouveau Monde et du déplacement des populations, vers les îles notamment. Il y a, à ce moment de l'histoire, la création d'une nouvelle culture, d'une nouvelle façon de voir (Gordon-Gentil, 2006). Comment classifions-nous les Créoles dans l'Île Maurice postcoloniale ? Ils se composent de plusieurs sous-groupes, que nous ne pouvons qualifier de castes, puisque ce serait une « division héréditaire de la société en principe rigoureusement fermée dans son organisation, ses usages, ses droits propres et dont la distinction hiérarchique est généralement déterminée par le genre d'activité », selon le CNRTL¹⁷⁹. Ces sous-groupes portent des noms, parfois péjoratifs, tels que Créole *mazambic*, Créole-malbar, Créole-madras, Créole-sinois, Rasta, Créole *rouz*, Mulâtre/ Mulâtresse, Créole *fer-blanc* et *Ziloi*.¹⁸⁰

Même si les Hindous ont des noms différents pour leurs castes, ils viennent néanmoins tous de l'Inde, ont la possibilité de se rattacher à une mère patrie et peuvent donc être considérés comme un groupe ethnique. Il y a toutefois les Tamouls et les Telegus, qui se considèrent différents les uns des autres, ce qui fait

¹⁷⁹ Branche du CNRS, le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

¹⁸⁰ Nous citons brièvement les différents groupes de Créoles. Nous allons plus dans les détails dans le chapitre 4.

qu'il y a trois groupes ethniques et une communauté indienne. Les Créoles viennent d'horizons tellement divers qu'il leur est difficile de se trouver une patrie commune, un port d'attache commun, une culture commune et sont donc dans l'impossibilité de s'identifier comme groupe ethnique. De plus, loin de mettre leurs différends de côté, comme le font les Hindous, les groupes de Créoles campent chacun sur leur position : à l'exemple des deux Créoles, Mireille Martin, ministre de l'Égalité des genres et Aurore Perraud, députée bleue, « qui lavent leurs linges sale en public et c'est honteux ! » selon des témoignages recueilli via Skype. Les deux ne manquent pas une occasion de critiquer mutuellement leurs actions politiques. Il n'y a certes jamais eu de conflit ouvert entre les sous-groupes de Créoles, mais il subsiste clairement une certaine tension, nous pouvons même dire de mépris, vis-à-vis de certains groupes.



Image 13 : Aurore Perraud, à gauche, et Mireille Martin, à droite. Source de l'information et de l'image : L'Express.mu du 18 novembre 2013, *Pourquoi le torchon brûle entre Mireille Martin et Aurore Perraud...* <http://www.lexpress.mu/article/pourquoi-le-torchon-brule-entre-mireille-martin-et-aurore-perraud>

3.4.3. Les Chinois

Contrairement à tous les autres groupes ethniques, il n'y a pas de grandes tensions dans la communauté chinoise et s'il en existe, les Sino-Mauriciens savent ne rien laisser paraître. Ils ne représentent que 3% de la population, mais forment un vrai poids économique dans le pays et, tout comme les Hindous, qui viennent de

différentes régions de l'Inde, les Sino-Mauriciens viennent, eux aussi, de différents lieux de la Chine. Ainsi, dans la communauté chinoise nous retrouvons par exemple des Hakka et des Cantonais (Carter & al., 2009 : 12). Ce sont des commerçants dans l'âme, travaillent beaucoup et réussissent grâce à leur courage ; ils ont le sens du devoir envers la famille et vénèrent leurs ancêtres, comme cela se produit en Chine, selon nos interviewées en Annexe 1, Entretiens J. et S. Les Sino-Mauriciens composent une communauté très soudée, qui ne cherche pas beaucoup le contact, mais ils sont très sociables et s'entendent bien avec les autres groupes, sans pour autant se mélanger beaucoup, ce que nous avons pu constater lors de randonnées communes. La communauté chinoise est vue par tous comme étant très réservée. Nos interviewées Chinoises expliquent cela en invoquant le côté discret des Sino-Mauriciens qui souhaitent vivre en harmonie avec les autres et ne cherchent pas de conflit. Leur but, selon elles, est que leurs enfants réussissent dans la vie en devenant, non plus « boutiquiers » comme leurs ancêtres l'ont été, mais avocats ou médecins.

3.4.4. Les Blancs

Les Blancs représentent l'autre plus petite communauté de Maurice, moins de 3% de la population, comme les Chinois. Ils se raccrochent à la France, leur mère patrie, et « se serrent les coudes même s'il existe, comme ailleurs, des tensions. Cela transparait parfois plus dans les relations entre Blancs venus de France et ceux originaires d'Angleterre » (Bhujun & al., 2010 : 15). Les Blancs forment une communauté qui ne se mélange pas vraiment aux autres, car même entre eux il leur est difficile de se mélanger. Les Franco-Mauriciens, dans un désir de préserver à tout

prix leur pureté sanguine¹⁸¹, ne veulent même pas se mélanger à d'autres Blancs si ces derniers ne sont pas Français. Nous en avons eu la confirmation auprès d'une famille créole nous parlant de deux frères d'une même famille franco-mauricienne, qui se seraient « amusés » avec les jeunes filles mauriciennes, tous groupes ethniques confondus et qui sont finalement partis en France pour chercher leur épouse. De plus, Tim Taylor, ancien directeur général de Rogers note, en effet, que quelques années encore en arrière, les Franco-Mauriciens étaient contre tout mariage avec une personne d'origine anglaise (Bhujun & al., 2010 : 15). Ils veulent encore garder le sang pur, comme au temps du colonialisme ; effectivement, même si nous avons rencontré deux jeunes filles qui nous ont confié être sorties avec des Franco-Mauriciens, nous n'avons pas constaté de mariage mixte. Bien qu'étant minoritaires, les Blancs représentent un poids énorme dans l'économie du pays. De ce fait, ils n'ont pas besoin de faire partie des politiciens, puisqu'ils manipulent en coulisses l'économie du pays. Paul Bérenger, leader charismatique depuis 1969, du parti MMM (Mouvement Militant Mauricien) qu'il a créé, a été le seul premier ministre, faisant partie de la communauté blanche, du 30 septembre 2003 au 5 juillet 2005, soit moins de deux ans. Ce fut une grande première, car depuis l'indépendance en 1968, seuls des Indo-Mauriciens sont nommés à ce poste.

3.5. Comprendre ce qu'est une nation

3.5.1. Dans son sens général

Notre travail serait incomplet si nous omettions de considérer la problématique entourant le terme « nation », non seulement parce que nous l'avons utilisé pour qualifier certaines castes hindoues à Maurice, mais aussi en référence à une période comme la nôtre où de grands pays tels que la France mettent en avant l'importance

¹⁸¹ Nous en avons parlé dans le chapitre précédent.

de la nation à travers l'identité nationale. Qu'est-ce qui se cache derrière ce mot que chaque homme politique emploie au moins une fois dans sa carrière ? Comment le définir ? Qu'entend-on par une nation ?

Ce terme a toujours existé, depuis l'Antiquité. La doctrine de la nation, quant à elle, a été inventée en Europe au début du 19^e siècle, selon Elie Kedourie qui en parle dans *Nationalism*, publié en 1960 (Delannoi, 2010 : 33).

En langage juridique il n'y a pas de définition du terme « nation ». Il est toutefois reconnu sur le plan international par l'expression « État souverain ». Le dictionnaire Larousse en donne la définition suivante :

Ensemble des êtres humains vivant dans un même territoire, ayant une communauté d'origine, d'histoire, de culture, de traditions, parfois de langue, et constituant une communauté politique.

Entité abstraite, collective et indivisible, distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté

(Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nation/53859>).

Pour l'UNESCO, la nation est reconnue dans notre monde moderne comme la communauté politique assurant la légitimité d'un état sur son territoire, transformant l'état en état de tous les citoyens (UNESCO, 2013).

Pour Benedict Anderson, la nation se définit comme une communauté politique imaginaire et imaginée à la fois, comme intrinsèquement limitée et souveraine (Anderson, 2006 : 6). Elle est *imaginée* parce que, toujours selon Anderson, même les membres de la plus petite nation du monde ne connaîtraient jamais complètement tous les autres membres, ne les rencontreraient jamais tous et même n'en entendraient jamais parler. Pourtant, dans l'esprit de chaque membre, il existe une sorte de communion avec les autres (Ibid). Nous n'allons pas tenter de trouver une définition ferme et définitive du terme « nation », car, selon Gil

Delannoi¹⁸², « il ne faut pas être obsédé par le désir d'en donner une et une seule. C'est impossible » (Delannoi, 2010 : 11). Cette impossibilité peut s'expliquer par les nombreuses contradictions qui jalonnent la définition entourant le terme « nation », comme le montre le tableau ci-dessous, extrait du livre de Delannoi, *La nation* :

Couples binaires et contradictoires dans l'utilisation du mot « nation »	
nation ethnique	nation civique
nation par le sang	nation par le sol
nation imposée	nation choisie
nation héritée	nation construite
nation reçue du passé	nation tournée vers l'avenir
nation impériale	nation balkanisée
grande nation	petite nation

Tableau 4 : Extrait du livre de Delannoi, Gil. *La nation*. 2010.

On comprend aisément qu'essayer de trouver une définition ferme et définitive ne ferait que compliquer les choses. Voilà pourquoi le mot « nation » continue à poser problème aujourd'hui et est toujours en débat, comme on l'a vu en 2009 avec la question de l'identité nationale lancée par Nicolas Sarkozy, qui a enflammé la société française. Il est donc important de laisser de côté toutes ces définitions contradictoires et de ne voir que les deux plus importantes selon Delannoi : la nation politique et la nation culturelle (Delannoi, 2010 : 20).

Les dictionnaires se contredisent, ce qui n'est pas étonnant. Les uns voient trop larges, les autres trop étroits, ou alors ils donnent plusieurs définitions à la suite, comme c'est le cas pour celles données par Le Larousse, cité ci-dessus. Delannoi considère que cela se comprend finalement, mais doit donc faire renoncer à « la sacro-sainte définition » (Delannoi, 2010 : 11). Selon lui, « quand la définition est

¹⁸² Directeur de recherches à Sciences-Po (Centre de recherches politiques, Cevipof). Ses principaux thèmes de recherche et d'enseignement sont l'histoire et la théorie de la démocratie, la comparaison des formes politiques et l'étude du concept de relativité (Source : *La nation*.)

large, elle perd toute précision et désigne aussi bien les tribus gauloises de Vercingétorix, un État membre de l'ONU, un mouvement politique régionaliste, un principe juridique au nom duquel on agit, voire une nation d'animaux, d'éléphants ou de singes, par exemple » (Delannoi, 2010 : 11) ; « quand la définition est trop précise, elle ne couvre plus le sujet et le nombre des exceptions est plus grand que celui des exemples conformes à la règle » (Ibid). Dans le dédale des définitions données à ce terme, il convient donc de séparer principalement « la nation politique et la nation culturelle » et de vérifier si cette distinction contredit ou atténue beaucoup d'idées reçues (Ibid). Il faut également tenir compte du fait que nation politique et nation culturelle sont complémentaires et qu'il n'existe pas de nation politique ou de nation culturelle pure (Ibid). Delannoi conforte sa réflexion avec l'exemple de la Chine, qui est un empire par sa taille et son histoire, mais qui est aussi une nation politique par sa culture, sa langue officielle et son ethnie ultra-majoritaire, les Han. La Chine représente aussi des nations en raison de la présence d'une cinquantaine d'ethnies, de langues locales, ainsi que de disparité entre provinces (Delannoi, 2010 : 11).

Quelle est toutefois la différence majeure entre la nation politique et la nation culturelle ? La définition de nation politique moderne a été donnée par la France et les États-Unis « en définissant leur citoyenneté par adhésion à un projet républicain plutôt que par référence à un peuple préexistant » (Delannoi, 2010 : 16). Cependant, la nation politique, parfois pluriculturelle et pluriethnique, peut aussi être incluse dans une nation culturelle (Ibid : 22).

Nous souhaitons étudier cette notion plus en avant et qui mieux que le philosophe et écrivain français Ernest Renan pour nous donner la réponse ? Son

texte, initialement publié en 1869, est toujours d'actualité : « qu'est-ce que la nation ? »

La définition du Larousse et la réflexion de Gil Delannoï nous ont donné un premier éclairage sur cette notion, mais en la limitant par la confusion avec celle de « race »; or nous attribuons souvent le terme « nation » à des groupes ethnographiques ou linguistiques d'une souveraineté analogue à celles des peuples réellement existants (Renan, 1997 : 8).

Cette notion ne doit pas être confondue avec celle de « race » et encore moins avec « ethnie », car elle définit quelque chose de complètement différent. Dans son sens général, la nation traite d'un peuple, de la pleine existence nationale de celui-ci (Renan, 1997 : 11). Ce qui caractérise les états tels que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne c'est la « fusion des populations qui les composent » (Ibid), contrairement à des pays comme la Turquie, par exemple, où les différents groupes, dont le Turc, le Slave, le Grec, l'Arménien, l'Arabe, le Syrien, le Kurde, sont restés très distincts (Renan, 1997 : 11), ils ne se sont pas fusionnés après leur conquête comme l'ont fait les peuples des autres pays mentionnés ci-dessus. Mais concrètement, essentiellement, une nation, selon Ernest Renan, se définit par le fait que « tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses » (Ibid : 15).

D'après les réflexions de Renan, la nation moderne serait ainsi « un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens » (Renan, 1997 : 15). L'unité d'un groupe de gens, réalisé par une dynastie dans le cas de la France, peut donner naissance à une nation ; pour le cas de la Hollande, la Suisse et la Belgique, c'est la volonté directe des provinces qui a donné naissance à une nation ; cela peut être aussi « un esprit général, tardivement vainqueur des caprices

de la féodalité, comme c'est le cas pour l'Italie et l'Allemagne » (Ibid). Nous avons ici quelques exemples de ce qui a aidé à construire les nations modernes. La Hollande est donc une nation, alors que le Hanovre ne l'est pas, la France reste une nation alors que « le principe qui l'a créée a disparu », la Suisse quant à elle, est une nation, alors qu'elle compte trois langues, deux religions et trois ou quatre « races », l'Autriche, enfin, est un État et pas une nation. Pourquoi est-ce que chaque pays ne peut pas être simplement une « nation » ? Peut-être, comme le dit Renan, parce que la nation est

« l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont fait ce que nous sommes. Un passé héroïque, de grands hommes, de la gloire, voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. On aime en proportion des sacrifices qu'on a consentis des maux qu'on a soufferts. On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet. [...] Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune » (Renan, 1997 : 31 – 32).

Cependant, dans le monde moderne, il est de plus en plus question d'État-nation, encore plus que de nation. Aussi, ne pouvons-nous nous passer d'une compréhension entourant ce terme.

3.5.2. Un détour par la définition de l'État-nation

La définition que donne l'UNESCO à ce terme met en évidence le lien de l'État et de la nation. Ainsi, l'État-nation est vu comme « un domaine dans lequel les frontières culturelles se confondent aux frontières politiques » (UNESCO, 2013). Dans un monde idéal, l'État-nation serait l'incorporation dans l'état des personnes d'un même socle ethnique et culturel, mais, tout comme Maurice, la plupart des états sont polyethniques ; donc l'État-nation peut exister si « presque tous les membres d'une seule nation sont organisés en un seul état, sans communautés nationales

présentes » (UNESCO, 2013). Cependant, bien que le terme soit souvent utilisé, de telles entités sont des leurres, toujours selon la définition de l'UNESCO.

De même que « nation », « État-nation » semble impossible à définir de façon ferme et définitive. Les deux termes en sont arrivés à signifier la même chose, devenant interchangeables, faisant ainsi du terme « national » tout ce qui est conduit et régulé par l'état (Ibid). L'idée moderne de la notion de « nation » est en définitive que « les nations devraient être représentées à l'intérieur d'un territoire défini » (Ibid).

3.5.3. Les notions de « nation » et d'«État-nation » à Maurice

Son hymne national qualifie le peuple mauricien d'un « seul peuple, une seule nation »¹⁸³, mais à la lumière de la définition qu'Ernest Renan donne à « nation », par certains côtés Maurice ne remplit pas toutes les conditions pour être considérée comme telle. Confrontons d'abord la situation mauricienne à la définition du Larousse. Les Mauriciens vivent sur un même territoire, ils n'ont cependant pas qu'une communauté d'origine, mais plusieurs ; ils ont une histoire commune, tout en ayant des histoires différentes, du fait que leurs ancêtres sont de diverses origines et ont donc diverses histoires. Leur culture, pour chaque communauté, est celle de leurs ancêtres respectifs ; même chose pour les traditions, sauf en ce qui concerne les Créoles. Ces derniers partagent une langue commune aux autres groupes, le kreol morisien, mais n'ont pas de langue des ancêtres, contrairement aux autres groupes.

Suivant la définition de Renan, est-ce que les groupes à Maurice ont eu des « gloires communes dans le passé » ? Ont-ils eu des héros, « des grands hommes, de la gloire » ? Oui, ils ont eu des grands hommes et de la gloire, puisque des héros les ont conduits à l'indépendance. Mais, selon une enquête menée auprès des

¹⁸³ Annexe 2, B.

personnes qui ont connu l'époque de l'indépendance et sur la base des données historiques, notamment le livre de l'historien Amédée Nagapen, *Histoire de la Colonie : Isle de France – Île Maurice, 1721- 1968*, tous les Mauriciens n'étaient pas d'accord pour que l'île devienne indépendante. Nagapen fait même état d'une forme d'exode des Mauriciens vers l'Angleterre et ensuite vers l'Australie, quand cette dernière a ouvert ses portes aux Mauriciens de couleur, conformément à sa politique de *White Australia policy* de l'époque (Nagapen, 1996 : 169 – 171). Pendant cette période post-indépendante et postcolonial, les Mauriciens, principalement de la communauté créole, ont émigré également vers la France et le Canada. Aussi les héros qui ont conduit l'île à son indépendance ne sont pas les héros de tous et les gloires liées à l'indépendance sont loin d'être des gloires communes. En effet, le Père de l'indépendance mauricienne, Sir Seewoosagur Ramgoolam¹⁸⁴, surnommé affectueusement *chacha*¹⁸⁵, était vénéré principalement par les Hindous, mais très peu par les autres communautés.

Quant à la « grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices » faits dans le passé et à venir, nous nous apercevons tout au long de notre étude, que la grande solidarité n'existe que difficilement entre les différents groupes et même parfois à l'intérieur des groupes ethniques, divisés en sous-groupes ou en castes. Pour ce qui est du « désir clairement exprimé de continuer la vie commune », nous constatons que beaucoup de Mauriciens interrogés croient en une vie

¹⁸⁴ Considéré comme le « père de la nation » mauricienne, le Dr Ramgoolam, né le 18 septembre 1900, fit ses études à Londres et a patiemment construit ses cercles, rapproché ses amis, trouvé ses accointances, il annonce, aux masses populaires et aux médias du monde entier, le 23 Février 1936 la naissance du Mauritius Labour Party avec le Dr Maurice Curé, Pandit Sahadeo et Emmanuel Anquetil. Il fonde en septembre 1940, le journal « Advance » qui marque le début de la campagne pour le droit de vote, et pour des réformes en terme de politique économique et sociale. Le 12 mars 1968, le drapeau de l'île Maurice indépendante flotte sur le Champ de Mars. Sir Seewoosagur Ramgoolam devient le Governor General of Mauritius en août 1983. À partir de ce moment, il élit résidence, avec son épouse au Château de Réduit. Le dimanche 15 décembre 1985, « Chacha » s'éteignait (Source : <http://barrere.claude.free.fr/maurice/ramgoola.htm>).

¹⁸⁵ La prononciation est /tchatcha/, qui signifie « tonton » ou « oncle » en langue hindi.

commune et la désirent dans un pays où il fait bon vivre, cependant nous avons eu des voix discordantes, exprimant plutôt le désir de partir au loin, ainsi que nous l'ont précisé des personnes rencontrées à la foire de Rose-Hill et au marché central de Port-Louis. Nous ne pouvons cependant pas affirmer que les Mauriciens ne forment pas une nation, ils n'ont pas toutes les caractéristiques susnommées par Renan pour l'être dans tous les sens du terme, mais ils ne sont pas moins dénués complètement de certaines particularités faisant d'eux une nation.

Malgré les lacunes qui subsistent dans leur société quant à la définition du terme « nation », les Mauriciens semblent en effet en former une à part entière, puisqu'ils se disent une nation dans les discours politiques, dans la vie de tous les jours, ainsi que dans leur hymne national. Mais suffit-il de se dire une nation pour en être une ?

D'ailleurs, le principe du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » (UNESCO, 2013), souvent utilisé par les juristes internationaux, les gouvernements nationaux et leurs opposants, s'applique bien à la situation mauricienne, puisque Maurice est un pays qui a obtenu son indépendance, malgré les dissensions au sein de son peuple à ce propos ; depuis 1992 elle est une république, donc un état souverain qui se gouverne par lui-même et qui décide de sa propre destinée (Ibid).

3.5.4. L'usage du mot « nation » dans la société mauricienne

Les idées entourant le mot « nation » sont différentes selon les groupes, les pays et les personnes. Dans beaucoup de sociétés, comme dans la société mauricienne, ce mot est très souvent utilisé par les politiciens. À Maurice, ils emploient souvent le slogan suivant « *enn sel le pep, enn sel nasyon* » (un seul peuple, une seule nation), reprenant ainsi l'hymne national. Le terme « nation » est

également très utilisé dans le kreol de tous les jours, où il comporte des connotations différentes de celles que lui confèrent les politiciens.

En effet, nous avons demandé à cinq personnes, deux Créoles, dont un Rasta et une dame de couleur, une Chinoise, un Hindou et un Musulman, de nous expliquer ce qu'évoquait le mot « nation » pour chacun d'eux. Voici leurs réponses ci-dessous :

Personnes interrogées	Leurs définitions du mot « nation »¹⁸⁶
Dame Créole de couleur	« Pour moi, cela évoque la nation mauricienne. »
Créole-Rasta	« « <i>Enn Nasyon</i> » c'est un Créole descendant d'esclave, de type africain. Ça signifie qu'il me ressemble, que je me reconnais en lui. Y a aussi la nation mauricienne, mais pour moi, « <i>nasyon</i> » ou « <i>nass</i> », c'est avant tout notre groupe. » ¹⁸⁷
Chinoise	« Nation, c'est le peuple mauricien, un seul peuple, une seule nation, non ? »
Hindou	« Pour nous les Hindous, ça évoque les « <i>gran nasyon et ti nasyon</i> » (grande caste, petite caste ou caste supérieure et caste inférieure) ¹⁸⁸ , mais aussi la nation mauricienne. »
Musulman	« Je pense que cela fait référence à notre nation, nous les Musulmans, leurs nations, les autres ; et puis, il y a aussi la nation mauricienne. »

Tableau 5 : Définition du mot « nation » vue par cinq Mauriciens de différents groupes.

Ils ont tous parlé de nation mauricienne, certes, mais pour le Créole-Rasta, l'Hindou et le Musulman, la nation va plus loin que le fait de regrouper le peuple mauricien dans son ensemble, indépendamment de la différence communautaire. La dame chinoise nous a donné sa réponse sous forme de question rhétorique, comme si elle hésitait à prendre parti. Il est vrai que dans la communauté rasta, ainsi que chez certains Créoles de descendance africaine, nous avons souvent entendu l'expression « *guet nasyon* »¹⁸⁹ (regarde un des nôtres). La notion de « nation » dans

¹⁸⁶ Certaines réponses nous ont été données en kreol, nous les avons traduites pour les besoins de ce travail.

¹⁸⁷ La réponse nous a été donnée en kreol.

¹⁸⁸ C'est nous qui expliquons.

¹⁸⁹ Quand ce terme est utilisé, disant « *guet sa nasyon la* » ou pour qualifier quelqu'un de « *enn nasyon* », par

ce cas est liée à l'appartenance communautaire, voire à une forme de communautarisme, excluant en grande partie tous ceux qui ne lui ressemblent pas. Nous constatons la même chose chez le monsieur musulman, pour qui ce terme est une forme d'inclusion de ceux qui sont comme lui et appartiennent à la même communauté, il exclut ainsi l'altérité, ceux qui sont différents.

Notons cependant que tous se réfèrent à la nation mauricienne comme à une forme d'unité dans la pluralité, une nation multiculturelle où la religion tient une place de choix.

3.6. Le poids de la religion à Maurice

La religion est un facteur majeur dans la diversité culturelle humaine, car les populations du monde entier la considèrent comme une partie de leur identité, quelque chose qui les définit, tout en excluant d'autres systèmes de croyances. Du fait que les gens ont tendance à y être émotionnellement attachés, la religion devient souvent source de conflit (Howell, 2010 : 57). Nous tenterons de comprendre la religion avant d'étudier son rôle dans la société mauricienne, car, comme le disait l'anthropologue culturel, Melford Spiro dans son essai sur la *Religion : Problems of definition and explanation*, beaucoup d'études sur les religions ne se préoccupent pas de sa définition, mais se focalisent sur son rôle dans l'explication de la société (Banton, 2004 : xiii).

Toujours selon Melford Spiro, la religion est un système de symboles. Ces derniers visent à établir les humeurs et les motivations puissantes, omniprésentes chez les hommes dans la durée, en formulant des concepts de l'existence d'un ordre général et en les entourant d'un tel aura factuel que les humeurs et les motivations semblent particulièrement réalistes (Ibid : 4). En 1966, l'anthropologue Wallace décrit

les autres communautés pour qualifier un descendant africain, c'est toujours connoté négativement.

la religion comme étant liée à la foi et aux rituels autour des êtres, des pouvoirs et des forces surnaturels (Wallace *in* Howell, 2010 : 56).

La religion est un facteur d'autant plus incontournable dans une société multiethnique et multiculturelle, qu'elle détermine tout particulièrement l'inclusion de certains individus et l'exclusion des autres. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'importance de la religion à Maurice :

Religions	Membres	Religions	Membres
Aucune religion	8 772	Aryan	134
Bouddhiste	2 172	Arya Samajist	271
Chinoise	3 040	Arya Samajist, Autre	25
Autre Chinoise*	63*	Hindou**	469 313**
Adventiste	4 428	Kabir Panthis	66
Apostolique	70	Marathi & Hindou Marathi	20 654
Assemblée de Dieu	8 692	Puranique	48
Chrétien	47 774	Rajput	2 320
Chrétien Orthodoxe	34	Ravived	223
Chrétien Tamoul	53	Sanatanist	639
Anglican	2 788	Sanatanist, parlant Hindi	136
Évangélique	199	Sanatanist, parlant Marathi	16
Église Chrétienne	142	Sanatanist, Autre	77
Full Gospel Church	77	Tamoul et Hindou Tamoul	72 036
La Voix de la Délivrance	731	Telegu et Hindou Telegu	27 809
Méthodiste	29	Vaish	49
Mission Salut et Guérison	3 731	Védique	6 318
Mormon	40	Autre Hindou*	183*
Peniel Tabernacle	43	Ahmadhya	1 265
Pentecôtiste Church	6 817	Islam	59 178
Presbytérien	501	Musulman**	153 505**
Protestant	620	Autre Musulman*	21*
Catholique Romaine**	324 811**	Bahai	645

* Les expressions comprenant «Autre», en première position, ont pour but de montrer que l'on passe à une foi différente du groupe précédent.

** Les trois religions principales de l'île.

Témoign de Jéhovah	2 173	Juif	43
The Baptiste Church	52	Autres Religions*	1 835*
Autre Chrétien*	748*	Non définie	1 398
Ahir	10		

Tableau 6: Source: Vol. II: Demographic and fertility characteristics. Pg 68. La population mauricienne est estimée à 1 236 817 lors du dernier recensement, en 2011. Le tableau ci-dessus n'est pas représentatif de l'appartenance ethnique, mais uniquement de l'appartenance religieuse.

3.6.1. Petite histoire de religions à Maurice

Les différentes religions se sont implantées sur l'île depuis la période coloniale et au fur et à mesure des nouvelles vagues d'immigration. Un organisme, le Conseil des Religions, a été créé dans le but d'œuvrer pour une bonne relation entre elles. Son site¹⁹⁰, qui est notre source, nous informe sur l'implantation de ces religions.

L'Hindouisme, avec sa diversité de cultes du fait de travailleurs engagés et de commerçants issus de différentes régions de l'Inde, s'est implanté à Maurice pendant la période française. En 1770, les Hindous parlant le tamoul ont érigé un temple à Port-Louis. Avec l'arrivée d'Hindous du Bihar, d'autres lieux de culte ont été construits, pour arriver à une centaine, dispersés à travers l'île. Les pratiquants hindous représentent 52% de la population.



Image 14 : un des nombreux temples tamouls entre Bambou et Rivière Noire. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

¹⁹⁰<http://conseil-des-religions.e-monsite.com/pages/les-differentes-religions-presentes-a-maurice.html>

Le Christianisme aussi s'est implanté avec les colons français, plus précisément le 22 mars 1616, lors de la première messe que le Père d'Almeida, d'origine portugaise, a célébrée à Vieux Grand Port, alors qu'il faisait escale à Maurice, sur la route de Madagascar. C'est en ce lieu qu'a été construite la première église catholique.

L'Anglicanisme est apparu en 1810, avec la conquête des Britanniques qui, deux ans plus tard, ont construit la Port-Louis Church. Aujourd'hui, cette église est connue sous le nom de Cathédrale St James ; elle est située non loin du centre de la capitale, à proximité de la Cathédrale St Louis. Environ 30% des Mauriciens fréquentent les différentes églises, dont 28% l'Église Catholique Romaine.

Le Bouddhisme, religion populaire chinoise, est arrivé à Maurice entre 1810 et 1823, pendant la période anglaise, sous le Gouverneur Farqhar, grâce à Ahime Choi San, un Foukiénois. Le premier temple chinois du genre de l'Océan Indien, a été inauguré en 1842, dans une banlieue de Port-Louis, les Salines. Trois groupes composent la population chinoise, les Hakkas (les plus nombreux, soit 80% des Sino-Mauriciens), les Cantonnais et les Foukiénois. En 1949, le Bouddhisme s'est définitivement installé à Maurice, avec la Pagode Poo Chee See, construite par la famille Lim Fat et enfin la *Bouddist Society* a vu le jour en 1980.

L'Islam, à tendance majoritaire de Sunnites Hanafites, suivis de Chiites et d'Ahmadistes, a été introduit en 1729 par des Musulmans, principalement originaires de l'Inde. Il existe une division religieuse entre ces groupes, comme pour toutes les communautés à Maurice. Les Musulmans y sont venus en tant qu'ouvriers, matelots et commerçants. Ils se sont installés essentiellement dans la capitale de l'île, dans les « camps lascars », situés surtout à Plaine Verte, Vallée des Prêtres et Vallée Pitot. 17% de la population mauricienne appartiennent à cette troisième force

religieuse. En 1805, les Musulmans ont obtenu le droit de construire la mosquée Al-Aqsa, qui existe toujours, dans le faubourg est de la capitale.



Image 15 : Grand Baie, au nord de l'île, ville très touristique où une église catholique fait face à une mosquée ; les fidèles des deux religions se croisent souvent à la sortie des cultes. (2012, Photos prises par Jean-Claude Berthomet, utilisées ici avec son accord)

La Foi Bahá'íe a été introduite plus récemment, en 1953, par une Américaine d'origine allemande. Cette religion a la particularité d'être sans clergé, étant administrée par des institutions, dont les Assemblées spirituelles locales et une Assemblée spirituelle nationale. Elle a été reconnue légalement en 1972, au même titre que les autres religions et dispose de plusieurs Centres régionaux et locaux à travers l'île. Elle compte 7000 fidèles, à comparer avec les 5000 du Bouddhisme.

3.6.2. Les changements dans l'horizon religieux de l'île

Un simple coup d'œil dans la société mauricienne nous montre qu'elle est régie par les religions, car chaque groupe social appartient à une religion bien précise. Alors que le principe de laïcité a pris corps avec la Révolution française et qu'il est aujourd'hui à Maurice un fait avéré, la place des religions n'y est pas clairement définie. Et pour cause : alors que la France est un pays catholique, Maurice est un pays multi religieux. Nous avons pu constater que les Mauriciens affichaient

clairement l'appartenance à leur religion en portant des chaînes en croix de bois, par exemple. Le voile islamique, même la burka, n'est pas interdit. En 2012, il était toutefois question d'inclure le principe de la laïcité dans la Constitution mauricienne, en séparant la religion de la politique et de la prise de décisions dans la vie de l'île. Toutes les religions représentées par le Conseil des Religions estiment qu'elles ont un rôle à jouer dans l'espace public puisque, comme le souligne le pandit Ved Gopee, Maurice est un cas particulier, dans la mesure où « 90% de la population appartiennent à une religion quelconque », y compris les hommes politiques (État « Laïque », 07 sept. 2012). Ces derniers sont élus par le peuple, souligne le pandit, et appartiennent aussi à certaines religions. Qu'ils soient dans le gouvernement ou dans l'opposition, « les valeurs religieuses sont enracinées en eux. C'est une réalité qui ne peut être ignorée » (Ibid). D'un côté, Maurice est un pays qui se dit « laïque », mais de l'autre, l'État mauricien subventionne les religions. En effet, la religion, surtout le Catholicisme, n'a jamais été séparée de l'état comme elle l'a été en France après la prise de la Bastille. Le pandit Gopee remonte très loin dans l'histoire des religions à Maurice et raconte qu'entre 1721 et 1772, la religion catholique était considérée comme la religion d'État, que l'Église recevait des subventions de la Compagnie des Indes et que les prêtres jouissaient de postes de « civils servants » (fonctionnaires de l'état) (État « Laïque », 07 sept. 2012). La fête de la Saint Louis a été la première fête religieuse à être proclamée congé public en 1814. Plus tard, l'Église a même demandé l'augmentation de ses subventions. Ce n'est que dans la deuxième moitié du 19^e siècle que les kovils¹⁹¹, mosquées et temples se sont implantés (Ibid). Quant à l'augmentation des subsides, « le *Legislative Council* » (Conseil Législatif) a estimé que c'était « une demande légitime et que l'argent

¹⁹¹ Lieux sacrés ou temples chez les Tamouls.

proviendrait des Hindous, Musulmans et Bouddhistes, lesquels n'en recevaient pas » (Ibid). Le pandit Gopee met ainsi à jour une divergence entre les religions, qui remonte à la période anglaise. Il poursuit son constat en rappelant les paroles de Sir Virgil Naz¹⁹², selon lequel ces communautés n'avaient pas besoin d'argent, parce que leurs religieux vivaient sur l'aumône des fidèles. Il y a eu par conséquent une telle révolte et une telle frustration qu'en 1955 Sookdeo Bissoondoyal¹⁹³ a demandé une « *religious subsidy commission* » (commission de subvention religieuse), nommant Jules Koenig¹⁹⁴ à sa tête (Nagapen, 1996 : 153). Dans son rapport de l'année suivante, il recommandait, toujours selon le pandit Gopee, que l'État étende les subventions aux autres religions. C'est ainsi qu'à partir de 1957, ces dernières ont commencé à bénéficier, elles aussi, de subventions religieuses. La laïcité mauricienne « est bien spéciale », reconnaît donc le pandit (État « Laïque », 07 sept. 2012), c'est pourquoi, selon lui, la politique et la religion doivent dialoguer ensemble, ce qui ne signifie pas « que l'État doive avoir une mainmise sur les religions ou vice versa » (État « Laïque », 07 sept. 2012), même si, dans le concret, les religions semblent avoir une certaine mainmise sur l'État.

Dans la mesure où les religions pèsent de tout leur poids dans la vie mauricienne, surtout la religion catholique, ne pas les évoquer dans cette partie constituerait un manque. En effet, tout au long de notre travail, nous avons souvent eu l'occasion d'en parler d'une manière ou d'une autre, comme dans le dialogue que nous avons surpris sur la place du marché à Port-Louis : « *to katolik twa nan ?* » (tu es

¹⁹² Avocat et homme politique, né en 1825 à Mahé aux Seychelles.

¹⁹³ L'une des grandes figures politiques mauriciennes de la communauté hindoue, qui s'est battue pour l'indépendance de l'île.

¹⁹⁴ Homme politique mauricien, de la communauté blanche, ancien président de la commission de subvention religieuse.

Catholique, n'est-ce pas ?) une façon d'éviter de demander si la personne concernée était Créole.

Nous avons souvent cité des prêtres, créoles pour la plupart, dont Amédée Nagapen, « l'historien du diocèse de Port-Louis », ainsi que des prêtres qui travaillent beaucoup pour l'amélioration de la vie des Catholiques. Comme nous l'expliquait l'un d'entre eux, « l'Église ouvre ses portes aux Mauriciens de toutes confessions ». Mais il faut préciser qu'il nous a été impossible de rencontrer des représentants des autres religions.

La religion catholique est celle qui semble détenir une place prépondérante dans la vie des Mauriciens. Non seulement elle a encouragé l'introduction du kreol comme langue écrite dans les écoles catholiques, avant que ce choix ne soit adopté par les écoles publiques, ainsi que nous l'avons déjà signalé, mais des personnes appartenant à d'autres religions de l'île nous ont affirmé que leurs responsables religieux respectifs ne prenaient pas position ouvertement pour leurs fidèles, contrairement aux prêtres catholiques, du moins dans la version officielle. Officieusement d'autres personnes interrogées reconnaissaient que leurs représentants religieux parlaient de politique et donnaient même des consignes de vote en période électorale. Il convient par ailleurs de rappeler que tout au long de l'histoire de Maurice, il n'y a pas eu beaucoup de responsables religieux pour prendre la défense des plus démunis. Si nous savons qu'à l'époque de l'esclavage le Père Laval, surnommé l'Apôtre des Noirs, prenait soin des esclaves (Nagapen, 1996 : 70), ce cas mis à part, très peu de prêtres, uniquement de la communauté blanche à l'époque, se préoccupaient du sort des Noirs. Aujourd'hui, la donne a changé puisque des Créoles sont devenus prêtres, dont certains descendants d'esclaves, et le sort des membres de leur communauté les préoccupe, d'où leurs

interventions auprès du gouvernement, quand les droits des Créoles sont bafoués. Autrement dit, l'Église se fait le premier puissant défenseur des plus faibles, des Créoles catholiques principalement, mais aussi de tous les pauvres de Maurice.

3.6.3. Des groupes intégristes à Maurice

On croyait Maurice une sorte de paradis où des hommes de toutes croyances pouvaient vivre en harmonie, en connaissant l'autre et en le respectant. Mais en 1999, l'envers de la médaille s'est révélé avec des émeutes¹⁹⁵, obligeant l'Île Maurice à dévoiler ses difficultés et sa fragilité quant au vivre en unité dans la diversité. Aussi n'est-il pas surprenant de constater qu'en ce début du 21^e siècle, l'intégrisme y a fait son apparition : un vrai coup dur porté à ce pays, au niveau international. Nous découvrons en effet Adam Khatib, un Mauricien engagé dans les rangs d'Al Qaeda en Angleterre et accusé de complot terroriste « visant à faire exploser sept avions de ligne en plein vol en août 2006, un attentat déjoué par les autorités britanniques » (Tuyau, 28 oct. 2009).

3.6.4. Appartenance religieuse versus appartenance communautaire

Pendant nos séjours à Maurice, nous avons essayé de participer aux différentes fêtes culturelles et religieuses auxquelles nous étions conviée et nous allions régulièrement à la messe, ainsi qu'à des prières hindoues, s'agissant d'un moment idéal pour rencontrer des gens, d'échanger avec eux et de les observer. C'est ainsi que nous avons fait la connaissance d'une mère et de sa fille, toutes les deux hindoues, mais qui ont renoncé à leur religion d'origine pour embrasser le christianisme. Elles nous ont parlé d'une « sorte de révélation »¹⁹⁶ qui les aurait

¹⁹⁵ Nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre 7.

¹⁹⁶ Annexe 1, Entretien P. Nous avons rencontré cette famille en 2008, pour notre mémoire de Master. C'est une des familles avec lesquelles nous avons gardé contact, afin d'avoir leur opinion sur ce qui se passe à

poussées à abandonner leur religion ancestrale et à faire baptiser toute la famille. Elles nous ont cependant confié que ce n'était pas facile pour leurs parents et beaux-parents, ainsi que pour les membres de leur communauté, qui les considéraient comme des « traîtres » et des « vendues ». Elles nous ont dit que leur foi était très forte, ce qui leur permettait de supporter les reproches des autres Hindous. La jeune fille nous a même raconté qu'à l'Université de Maurice, qu'elle fréquentait en 2008, elle était rejetée du groupe des Hindous, en raison de son choix religieux. « Ça pèse et c'est parfois dur », nous confiait-elle. Nous avons demandé à cette famille s'il y avait d'autres personnes dans la même situation. Elle nous a affirmé qu'il y en avait beaucoup, mais que cela ne se disait pas haut et fort, cette situation étant toujours perçue comme une honte par les familles, qui se retrouvaient montrées du doigt par les membres de leur propre communauté.

La religion aurait pu constituer un tremplin pour de meilleures relations interethniques, mais nous ne pouvons que constater à quel point sa diversité contribue plutôt à la division entre les communautés. Certaines d'entre elles, principalement la religion catholique, font cependant des efforts considérables pour apporter l'unité dans la multiculturalité. Par des actions dans leur église, des prêtres catholiques, comme le Père Souchon, essaient de rassembler, au lieu de diviser. Nos recherches nous ont montré toutefois que ces bonnes volontés restent encore des cas isolés.

3.7. Multiculturalisme¹⁹⁷ en situation mauricienne

À l'heure de l'ultra développement des transports, ainsi que des médias et d'internet, nous sommes aujourd'hui envahis par des néologismes visant à définir un monde où les cultures se rencontrent de plus en plus. Ces néologismes sont aussi variés que multiculturalisme, interculturalisme, ethnoculturalisme, pluriculturalisme ou transculturalisme.

Avant d'en parler, tâchons de comprendre simplement le mot « culture ». Dans leur ouvrage intitulé *Culture : A Critical Review of Concepts et définitions*.¹⁹⁸ A. L. Kroeber et Clyde Kluckhohn, deux anthropologues américains, nous en donnent 164 définitions. Leslie A. White¹⁹⁹ affirme que la culture est le comportement particulier à l'*Homo sapiens*, avec les objets matériels utilisés comme partie intégrante de ce comportement. Ainsi, la culture comprend des langues, des idées, des croyances, des coutumes, des codes, des institutions, des outils, des techniques, des œuvres d'art, des rites et des cérémonies, entre autres éléments (White, 2008). De leur côté, Daniel G. Bates²⁰⁰ et Fred Plog définissent la culture comme un système de partage de croyances, de valeurs, de coutumes, de comportements et d'artefacts que les membres d'une société utilisent pour faire face au monde et aux autres. Ce système est transmis de génération en génération par le biais de l'apprentissage (Bates & Plog, 1988 : 7).

Suivant cette vision de la culture, les éléments que se partagent les Mauriciens aujourd'hui sont les institutions, supposées être égalitaires dans une

¹⁹⁷ Nous avons parlé de multiculturalisme et inter culturalisme dans notre mémoire de Master traitant de l'identité nationale, analyse que nous reprenons en partie dans cette section. Il s'agit ici d'aller plus loin, en étudiant le concept de transculturalisme dans le contexte mauricien.

¹⁹⁸ Nous n'entendons pas donner ici toutes les définitions de la notion de culture, venant de nombreux chercheurs depuis plus d'un siècle.

¹⁹⁹ Anthropologue américain, dont la pensée s'inscrit dans le courant du matérialisme culturel américain.

²⁰⁰ Professeur Émérite au département d'anthropologie de Hunter College, CUNY. Il est aussi l'éditeur en chef du *Human Ecology*.

société démocratique. D'une part, leurs enfants vont presque tous à l'école²⁰¹, d'autre part, leur vie est régie par la loi, en principe la même pour tous, mais certains groupes ne semblent pas être de cet avis. En effet, les Rastas, que nous avons interrogés, affirment que sur l'île il y a deux poids et deux mesures, par exemple dans le traitement des prisonniers. Ils confortent leurs allégations en évoquant les Créoles morts en prison sous les coups de policiers Hindous, tout en insistant sur la mort du chanteur de Seggae, Kaya.²⁰² Malgré ce qu'affirme ce groupe, pouvons-nous affirmer que la loi n'est pas égalitaire à Maurice ? Nous prendrons soin d'éviter tout amalgame entre violences policières et loi égalitaire. D'autres éléments communs à tous sont les outils, les techniques et les langues. Les diverses communautés de Maurice partagent la même langue, le kreol, bien que chaque communauté ait gardé celle de ses ancêtres, sans pour autant qu'elle soit pratiquée par tous leurs membres, sauf pour les Créoles, qui n'ont pas une langue ancestrale bien définie. La partie de la culture que tous les Mauriciens semblent partager concerne enfin l'alimentation.

Pour l'écrivain franco-tchèque, Milan Kundera²⁰³, la culture est « la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre » (Montreynaud & al., 2000 : 996). Se concentrant sur l'impact de la culture d'une communauté sur ses membres²⁰⁴, une journaliste mauricienne, Shailaja Baichoo, affirme qu'elle est « constituée d'un ensemble de modèles de comportement et de pensée que l'individu apprend et qui influencent sa manière

²⁰¹ Tous les Mauriciens ne vont pas à l'école, car, selon la responsable de l'ONG SAFIRE, que confirment trois professeurs travaillant dans des écoles des banlieues de Port-Louis, il y a beaucoup d'enfants de rue qui n'y vont qu'occasionnellement, voire jamais. Ces enfants sont en majorité des Créoles, comme en témoignent les personnes susmentionnées (Annexe 1, Entretiens H et N).

²⁰² Annexe1, Entretien F.

²⁰³ Auteur de *L'insoutenable légèreté de l'être*.

²⁰⁴ Comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre 6.

d'être dans un grand nombre de situations » (Baichoo, nov. 2006 : 6). Une définition, formulée par l'UNESCO à Mexico City, lors de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles qui s'est tenue du 26 juillet au 6 août 1982, nous semble particulièrement précise et exhaustive :

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Le terme lui-même trouve son origine dans la culture des plantes, avant d'être utilisé pour définir la « culture de l'esprit » à l'époque romaine et devenir ainsi ce que Cicéron appela « *cultura animi* ».

Aujourd'hui, un concept fait couler beaucoup d'encre quant à sa pratique dans des pays tels que le Canada ou les États-Unis : le multiculturalisme. Le spécialiste de la question, Michel Wieviorka, lui confère deux significations : au sens large, le multiculturalisme est pour lui « la reconnaissance de la diversité multiculturelle de nos sociétés et la pluralité des demandes de reconnaissance qu'elle implique » ; au sens plus étroit, il se limite « au registre des modalités institutionnelles, politiques et juridiques » (Wieviorka, 2001 : 83 & 84). Ce spécialiste divise ensuite le sens plus étroit en deux grandes options, « le multiculturalisme *intégré*, qui associe le culturel et le social » et « le multiculturalisme *éclaté*, qui repose sur un principe de dissociation et s'intéresse à la différence culturelle sans prendre en compte la question sociale » (Ibid), tout en précisant que le « multiculturalisme *éclaté* » cantonne les différentes cultures et les groupes ethniques dans de sortes de ghettos ou compartiments, sans se soucier des individus. Dans le contexte mauricien, c'est ce multiculturalisme *éclaté* qui semble primer. Comme le souligne toutefois Issa

Asgarally²⁰⁵, chaque groupe mauricien a son centre culturel, dont la principale préoccupation est d'en préserver la culture (Putchay, 26 fév. 2004). C'est une vision des choses qui semble rejoindre celle, plus philosophique, de Charles Taylor, lequel voit le multiculturalisme comme une « théorie ou politique soucieuse de respecter et de protéger toutes les cultures minoritaires ou fragiles » (Clément & al., 2000 : 304). Mais à la lumière de nos recherches et du rapport *Truth & Justice Commission*, cela n'existe pas à Maurice, puisqu'aucune « théorie ou politique » de ce type n'a été mise en place pour protéger les différentes cultures. La notion de multiculturalisme institutionnalisé n'est d'ailleurs pas un « catalyseur de synergie », mais vise plutôt à cliver les cultures. Le multiculturalisme implique la tolérance, la cohabitation, la préservation, le cloisonnement et la coexistence de groupes séparés et juxtaposés, résolument tournés vers le passé, qu'il convient de protéger de la rencontre des autres (Laplantine, 1997 : 75). Il nous rapproche plus d'un communautarisme (« communalism » dans sa forme anglaise) ; une situation que vivent quotidiennement les Mauriciens, puisque chaque groupe a tendance à pratiquer une forme de protectionnisme quant à sa propre culture (Eriksen, 1998).

Au Canada, le terme « multiculturalisme » est apparu bien avant les années soixante-dix. Afin d'éviter une cession de la Province du Québec, Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a reconnu la diversité culturelle au détriment de l'assimilation (Collectif, 17 déc. 2006). Aux États-Unis, ce même terme a donné la « discrimination positive », pratique qui n'existe pas vraiment à Maurice, à la lumière du rapport de la *Truth & Justice Commission*, même si Fourier et Vermès soutenaient le contraire, en 1994. D'après ces derniers, il existe cependant une exception, puisque « les Musulmans, assez remuants politiquement et susceptibles de faire

²⁰⁵ Professeur à l'Institut de l'Éducation (MIE).

chuter un gouvernement par un vote groupé bénéficient plus régulièrement que les autres minorités de mesures de discrimination positive » (Fourier & al., 1994 : 129). Nous en déduisons que les Créoles n'étant pas si « remuants », ils sont des laissés-pour-compte. Ils ne sont d'ailleurs pas près de bénéficier des mêmes avantages en devenant un peu plus « remuants politiquement », car, contrairement aux autres groupes, ils n'arrivent pas à laisser de côté leurs différends internes, à se souder face à l'adversité, ce que nous étudions entre autre dans ce travail.

Loin d'aider au vivre ensemble, le multiculturalisme semble ainsi jouer plutôt le rôle d'aliénateur de certains groupes, les Créoles dans le cas mauricien. Comme le montre Neil Bissoondath, de ce qui se passe au Canada à travers ses romans et essais, ce concept est souvent utilisé de manière hypocrite dans les sociétés plurielles. Sans aller jusqu'à donner un jugement de valeur, nous serions tentée de relever les paroles de Jean Price-Mars²⁰⁶, selon lequel « nous n'aurons de chance d'être nous-mêmes que si nous ne répudions aucune part de l'héritage ancestral » (Montreynaud, 2000 : 561). Ce qui n'est pas le cas des autres communautés qui tiennent à leurs héritages ancestraux, contrairement aux Créoles qui en rejettent une partie pour certains sous-groupes.

Loin d'être un fardeau, cet « héritage » culturel devrait être une richesse pour les Mauriciens, une véritable passerelle entre les cultures, débouchant sur l'interculturalité ou la transculturalité.

²⁰⁶ À la fois médecin, ethnographe, diplomate, homme d'État, pédagogue et écrivain, Jean Price-Mars est considéré comme le principal maître à penser haïtien du 20^e siècle. Il est né à la Grande-Rivière du Nord en 1876 et il est mort à Petionville en 1969.

3.8. Interculturalité ou transculturalité : passerelle entre les cultures

Le terme « interculturalité » est de plus en plus utilisé pour définir les rapports entre différents groupes culturels composant les sociétés. Nous avons privilégié une définition qui présente cette notion comme un

« processus auto pédagogique de reconnaissance du droit à la différence, cette différence étant vue comme une ressource et une richesse. Elle suppose aussi un devoir de la part du sujet d'entrevoir dans la diversité culturelle une chance. L'interculturalité est une interaction critique entre sujets humains d'une même culture ou de différentes cultures avec comme but l'interfécondité et la réciprocité. L'interculturalité est une rencontre inévitable entre cultures différentes où le préfixe « inter » indique l'échange, mais aussi l'affrontement et le conflit. L'interculturalité comporte des attitudes telles que l'écoute, l'accueil, le respect, avec la capacité de sortir de soi pour connaître l'autre. Cela suppose aussi la possibilité pour chaque sujet engagé dans le dialogue de changer. L'interculturalité doit être inscrite dans un champ beaucoup plus vaste, celui des projets politiques. Si un régime politique ne s'inspire pas des valeurs telles que l'égalité, la tolérance, la solidarité, la participation et la responsabilité, l'interculturalité ne fera pas son chemin. Celle-ci suppose une éthique humaniste » (Définition de l'Encyclopédie Hachette Multimédia).

Il est ici question de rapports féconds entre les cultures, que Léopold Sédar Senghor a toujours souhaités. Il ne s'agit pas d'une uniformisation des cultures, qui suivrait la tendance de la globalisation, mais plutôt de rencontre, de découverte, de tolérance envers les autres, car la pluralité même des cultures cohabitant dans un petit espace, est à Maurice une richesse inestimable. Si les Mauriciens eux-mêmes sont fiers de cette diversité, celle-ci contient une inégalité considérable, qui se traduit par la discrimination raciale rapportée par la *Truth & Justice Commission*, due au fait que les groupes vivent côte à côte, mais ne se connaissent pas, dans un cloisonnement qui rend l'Autre étranger, quasiment exclu des communautés autres que la sienne.

La transculturalité a des points communs avec l'interculturalité, mais va toutefois plus loin dans la prise de conscience de la culture de l'autre, donne plus d'importance à la conscientisation de la distance qui sépare des idées de l'Autre, des

différences dans les pratiques culturelles des autres communautés. En tenant compte de ce que disent Welsch et Glissant, la transculturalité est

« l'entrelacement des identités culturelles qui se définissent et se transforment en résonance les unes avec les autres, ainsi que la compétence d'individus à interagir simultanément dans plusieurs flux ou univers culturels à la fois, lesquels ne peuvent plus être entrevus dans leur séparabilité ou différenciation intrinsèque, puisque considérés comme étant communicants. La conception de la culture à l'œuvre est donc fondamentalement relationnelle et transformative, ce qui ne signifie pas que les cultures n'existent pas ou ne sont pas différenciables, mais plutôt qu'elles se définissent et redéfinissent en lien les unes avec les autres » (Bennesaïeh, 4 nov. 2010).

En dépit des éléments qui ralentissent ou entravent les relations interethniques, la transculturalité telle qu'elle est définie ci-dessus, est-elle à l'œuvre dans la société mauricienne ? C'est ce que nous étudierons au fil du présent travail.

3.9. Conclusion du chapitre

Dans cette partie, nous avons tenté d'abord de comprendre les notions de race et de racisme. Il est vrai que ces termes ne sont plus employés dans beaucoup de pays, mais ils sont très importants pour notre étude, car on les retrouve quotidiennement dans le kreol de Maurice. Nous avons constaté que le racisme n'est pas dû uniquement à la différence dans la couleur de peau, mais que cela va bien plus loin ; le racisme est généré par toutes les différences, qu'elle soit de culture ou d'origine. Nous avons également étudié les notions d'ethnie, d'ethnicité et de groupe ethnique, dans leur sens général, ensuite dans le contexte mauricien. Pour cela, nous avons fait appel à plusieurs définitions qui en sont formulées, pour essayer de bien les comprendre, étant donné leur nombre, et avons sélectionné les définitions données par des théoriciens anthropologues et sociologues. Nous avons présenté ensuite les quatre grands groupes ethniques qui composent la population mauricienne et dans le chapitre 4 nous reviendrons de manière plus détaillée sur la présentation des Créoles, ce groupe étant au centre de notre analyse. L'adjectif

« ethnique » est placé entre guillemets, car si nous nous référons aux définitions choisies, le groupe formé par les Créoles est susceptible de ne pas rentrer dans la catégorie « groupe ethnique ». Nous avons pu constater la place occupée par les différentes communautés, ainsi que leur subdivision par des systèmes de castes, qui se sont pour le moins mauricianisés, se différenciant de ceux du pays d'origine et se fondant surtout sur la religion. Nous avons enfin étudié la notion de « nation » dans son sens général, en nous fondant d'abord sur la définition qu'en donne le dictionnaire Larousse et, pour aller plus loin, sur les réflexions de Gil Delannoï et d'Ernest Renan, considérées comme étant toujours d'actualité. Nous les avons confrontées à la situation mauricienne et avons étudié la façon dont la population s'approprie ce terme, à travers cinq personnes de différents groupes. Communauté d'appartenance rimant souvent à Maurice avec religion, nous avons étudiée cette dernière, afin de déterminer son poids dans la société mauricienne. Nous avons ainsi montré que la culture de chaque groupe est étroitement liée à sa foi religieuse, d'où l'analyse de concepts tels que « multiculturalité », « interculturalité » et « transculturalité », que le philosophe et sociologue Jacques Demorgon qualifie de « masque d'une domination » (Demorgon, 2009 : 54), puisque « le multiculturalisme prétend que chacun peut demeurer ce qu'il est, mais se garde bien de préciser à quel niveau de pouvoir. Le transculturalisme souligne que nous pouvons devenir ensemble sans préciser qui devient plus que l'autre. Enfin, l'interculturalisme a souvent pris des allures d'angélisme, en se détournant des réalités diaboliques persistantes » (Demorgon, 2009 : 54). En plus d'une domination entre communautés suivant le mode d'arrivée des ancêtres, il est indéniable que, dans la société mauricienne d'aujourd'hui, il existe une forme d'oligarchie, que l'on peut qualifier de

proche de celle de l'époque coloniale : une forme de domination de personnes à la peau claire sur celles à la peau noire, descendant le plus souvent des esclaves.

DEUXIEME PARTIE

Chapitre 4

Couleurs au paradis²⁰⁷ : une « île arc-en-ciel »

Dans le noir toutes les couleurs s'accordent.
Sir Francis Bacon (1561 – 1626)

4.1. Introduction

Reprenant la description de la famille réunionnaise de l'époque coloniale, allant de l'aïeule à la peau noire, au dégradé de couleur pour arriver à la peau blanche de l'arrière-petite-fille, nous nous retrouvons dans la même situation à Maurice aujourd'hui. Mais quelle est la portée de la couleur de peau dans l'Île Maurice postcoloniale ?

Voyons la portée de ces deux couleurs : le « noir » qui renvoie à l'absence de toute lumière et de toute couleur, par opposition au « blanc » qui en incarne (Peyresblanques, 1998). Les théologies de la Bible, ainsi que le big-bang de l'astrophysique, font toujours précéder les ténèbres de la lumière. La couleur noire est assez énigmatique dans la Bible. Elle est en effet symbole du Malin et du Mal en général, mais dans un verset du Cantique des Cantiques (Ct I, 5), nous lisons « Je suis noire, mais je suis belle » où il est clairement question de couleur de peau. Nous pouvons interpréter ce « mais » contradictoire de la première partie, comme le fait qu'être noire signifie être laid, le contraire serait donc ici une exception. Vers la fin du 14^e siècle, l'on assiste par ailleurs à l'apparition du Roi Mage noir dans le Nouveau Testament, sous le nom de Balthazar.

²⁰⁷ Nous utilisons le mot « paradis » pour reprendre les dépliant publicitaires destinés aux touristes, mais également ce qu'a écrit Mark Twain dans *Following the Equator* à propos de Maurice. Cet extrait du livre de Twain a été cité dans l'introduction générale.

Avant le Moyen Âge, le noir et le blanc étaient des couleurs à part entière, jusqu'à ce que, dès la fin du 15^e siècle, Léonard de Vinci ne montre pour la première fois, que le noir n'était pas vraiment une couleur (Pastoureau, 2008 : 20).

Le noir n'aurait pas de sens s'il n'était pas opposé ou associé au blanc ou à d'autres couleurs. « Un monde parfaitement noir, matriciel d'un côté, terrifiant de l'autre ; une double symbolique qui accompagnera la couleur noire tout au long de son histoire » (Pastoureau, 2008 : 20). Associé au rouge, ce noir a souvent été diabolisé, par son lien avec la nuit profonde, qui représente l'inconnu ; c'est aussi la couleur du diable, avec ses cornes rouges. Pourtant le noir était vu positivement en Égypte, puisque dans la mort les Égyptiens voyaient le signe, ou la promesse, d'une renaissance (Ibid : 30). Les rois et les reines, par exemple, les divinités, ancêtres du pharaon, sont en général représentées avec une peau noire (Ibid). En Égypte toujours, la couleur redoutée et maléfique était, en revanche, le rouge, qui représentait les forces du mal, tout en étant la couleur du dieu Seth, meurtrier de son frère Osiris et personnification d'une grande puissance destructrice (Ibid). Plus tard, dans la société occidentale, la couleur rouge symbolisera également la honte, comme on le voit, par exemple, dans *'The Scarlet Letter'* de Nathaniel Hawthorne, publié en 1850, où l'héroïne du roman, Hester Prynne, se voit condamnée à porter sur sa poitrine la lettre « A » rouge écarlate. Accusée d'adultère, elle est bannie du village avec son enfant, fruit de cette union adultérine. Dans le contexte des îles issues de la colonisation et de l'expansionnisme européen, l'association des deux couleurs était liée à l'esclavage : le noir pouvait ainsi représenter la couleur de peau de l'esclave et le rouge son sang versé sous les coups de fouet ou sous les nombreux sévices qu'il subissait.

Le noir se retrouve avant notre naissance et après notre mort. Dans l'Antiquité occidentale, c'était un symbole d'étrangeté. Dans la Bible, il représente les ténèbres du commencement et symbolise la couleur de l'enfer. Elle sera longtemps crainte et méprisée, sauf par les moines bénédictins, qui sont restés fidèles à cette couleur, proclamant ainsi les vertus d'une couleur rabaissée partout ailleurs (Pastoureau, 2008 : 46). Martin Luther (1448-1586), jugeant avec aversions les couleurs trop vives ou trop bariolées, considérant qu'elles étaient indignes d'un bon chrétien et d'un citoyen vertueux, ordonna à sa femme, Katharina Bora, de s'habiller en noir (Ibid : 133). Luther rappelle qu'Adam et Ève, expulsés du Paradis, ont reçu le vêtement comme signe de honte et de punition (Ibid). Aussi, en conclut-il que tout habit porté par un homme ou une femme se doit d'être sobre, discret, austère, comme l'est seul le vêtement noir (Ibid).

On retrouve la couleur noire dans la Genèse et dans la malédiction de Cham²⁰⁸, défini par la couleur de sa peau supposée noire. Le Christianisme antique a accentué le symbolisme de l'opposition noir-blanc, associant le blanc à la pureté et le noir au péché. Dès lors, le plumage du corbeau, vénéré par les Celtes et les Germains, est devenu symbolique du péché, rattaché à la sorcellerie et déprécié par les Chrétiens, car il avait été un temps où le corbeau était blanc, avant d'être puni pour sa vanité (Pastoureau, 2008 : 36). Se situant entre le noir et le blanc, le gris symbolise, quant à lui, la pâleur, ainsi qu'un dégradé du noir vers le blanc, associé

²⁰⁸ Versets 20 – 27 Noé commença à cultiver la terre, et planta de la vigne. Il but du vin, s'enivra, et se découvrit au milieu de sa tente. Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père, et il le rapporta dehors à ses deux frères. Alors Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent sur leurs épaules, marchèrent à reculons, et couvrirent la nudité de leur père ; comme leur visage était détourné, ils ne virent point la nudité de leur père. Lorsque Noé se réveilla de son vin, il apprit ce que lui avait fait son fils cadet. (Ou selon d'autres versions : il apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils.) Et il dit : Maudit soit Canaan ! Qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères ! Il dit encore : Béni soit l'Éternel, Dieu de Sem, et que Canaan soit leur esclave ! Que Dieu étende les possessions de Japhet, qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Canaan soit leur esclave !» (Source : Nelson, 2005).

aux fantômes. Les traités de vénerie médiévaux distinguaient les bêtes « rouges » (cerfs, daims, chevreuils) des bêtes « noires » (sangliers, loups, ours, renards). Mais bien plus que leur couleur, ces animaux étaient classés pour leur douceur pour les premiers et leur férocité pour les seconds (Ibid : 59).

Dans *'Othello'* de Shakespeare, toujours en référence à la couleur de peau, le noir est synonyme de bestialité (Bonniol, 1992 : 48 – 49). D'ailleurs, à travers le regard de la société occidentale et comme on le voit aussi dans Shakespeare, les personnes noires de peau se sentent souvent inférieures, coupables, en opposition aux blancs. Doutant de lui-même face à la blanche Desdemona, Othello le dit clairement dans l'acte III, scène 3 : « Cela est possible, car je suis noir, et n'ai point ce doux talent de parole. »

Dans les contes et légendes, la licorne, censée symboliser la pureté de l'âme, est blanche, en opposition aux ténèbres qui risquent de recouvrir la terre si on la tue. La princesse Blanche Neige incarne la pureté et l'innocence. Elle est toujours vêtue de blanc, alors que la marâtre est vêtue de noir, puisqu'elle concentre des sentiments négatifs tels que la méchanceté, l'envie, la haine et la jalousie. Parfois, elle est également vêtue de rouge.

Dans la littérature chevaleresque, dont les héros sont Tristan, Lancelot et Gauvain, les trois couleurs sont représentées à travers le chevalier noir, qui cherche à cacher son identité, alors que le chevalier rouge est souvent hostile au héros (Pastoureau, 2008 : 73). Ils sont suivis de près par le chevalier blanc, qui incarne la discrétion ; souvent un personnage âgé, il est l'ami et le protecteur du héros. Au cinéma, le mal est accentué par le personnage entièrement vêtu de noir de Dark Vader dans « Starwars » ou « La Guerre des étoiles ».

Nous voyons bien que l'aspect négatif véhiculé par la couleur noire a traversé les siècles. Tout au long de la colonisation, l'histoire de Cham a été accentuée pour diaboliser les personnes de peau noire, justifiant ainsi la domination exercée sur elles par les personnes de peau blanche. C'est cette justification qui a donné lieu au *Code noir*. Les couleurs noire et blanche sont aussi associées à des toponymes, de manière parfois explicite et parfois implicite. Certains lieux peuvent être des réminiscences d'événements douloureux liés à la discrimination sur la couleur de peau et renvoyant au Cham biblique. Pris ensemble, ces événements constituent l'un des plus grands crimes contre l'humanité ; celui qui a déraciné et décimé des peuples, les privant de leur identité, de leur vie et de leur culture, bien plus qu'un génocide culturel²⁰⁹, c'est un génocide tout court. Ce phénomène historique est connu sous diverses dénominations : la traite des Noirs, l'esclavage et le Commerce Triangulaire.

4.1.1. Problématique du chapitre

Comme dans beaucoup d'ex-colonies, par exemple Haïti, à Maurice l'histoire est souvent interprétée à travers la question de la couleur de peau (Labelle, 1987 : 42), une question flagrante pendant la période coloniale, où les personnes à la peau claire représentaient l'élite de la société : c'étaient les esclavagistes, donc les maîtres. Mais elle est aujourd'hui plus sournoise, comme le montrent certains témoignages de Mauriciens²¹⁰ et des observations sur le terrain.

Contrairement à Haïti cependant, où la question de la couleur de peau est étroitement liée à la lutte de classes, à Maurice cette question est étroitement liée à l'appartenance aux différentes communautés. Ainsi, même si les Mauriciens vivent

²⁰⁹ Terme utilisé par Jocelyn Chan Law, historien mauricien, pour qualifier l'esclavage.

²¹⁰ Annexe 1, Entretien L.

plus ou moins en bonne entente dans leur vie de tous les jours, les politiciens savent se servir de la question de l'appartenance ethnique, à l'approche des élections. Connue comme le « *noubaniste* » (notre groupe), cette appartenance met en avant un sentiment latent à Maurice. Il suffit de quelques mots pour le raviver, comme la phrase « *sak zako protez so montagne* »²¹¹ (chaque singe protège sa montagne).

Plusieurs lieux comportant l'adjectif « noir » dans leur nom, sont liés à l'histoire de Maurice, tant géologique que physique : Ville Noire, Roches Noires, Sables Noirs et Rivière Noire.

La couleur blanche liée à la couleur de peau²¹², du fait du passé esclavagiste de l'île, est elle aussi associée à des noms de lieux tels que Montagne Blanche ou Bassin Blanc. Les deux couleurs véhiculent de douloureux souvenirs quand elles sont associées à ces patronymes qu'Alain Romaine a rassemblés dans son livre '*Noms de la honte*'. Notons en effet que les esclaves étaient souvent affublés de noms difficiles à porter, selon la perception qu'en avaient leurs maîtres : c'étaient des noms à connotation sexuelle, tels que Bellejambe, Bellepeau, Lachair, Lapuante, Lapoule ; d'autres à connotation négative comme Lacide, L'assiette, L'effronté, Moignon, Trouquin ; ou à connotations diverses comme Cerveaux, L'active, Noirette, Prudent, Sauteur (Romaine, 2006 : 4 – 5). Sachant que leurs descendants en ont hérité et qu'ils les portent péniblement encore aujourd'hui, l'on peut se demander pour quelle raison ils ne les changent pas. Un de nos interviewés nous a donné la réponse. Selon lui, s'il est vrai que les esclavagistes ont nommé leurs

²¹¹ Phrase utilisée par Sir Aneerood Jagnauth, homme politique mauricien, anobli par le souverain britannique ; il a été Premier Ministre et récemment Président de la République, avant de démissionner de son poste le 30 mars 2012 suite à une sombre affaire de corruption impliquant son fils.

²¹² Certaines familles privilégient la peau blanche à tel point qu'elles encouragent leurs enfants à choisir une personne à la peau blanche pour se marier. Quand ils ont la « chance » d'avoir une peau moins foncée, les Mauriciennes surtout se protègent du soleil avec une ombrelle.

ancêtres Cuillère, L'assiette, Fourchette, il ne faut surtout pas changer ces noms, de manière à en perpétuer le souvenir aussi douloureux soit-il. Dans le cas contraire, d'ici 30 à 40 ans, les futures générations risqueraient d'oublier tout cela et cet aspect de leur histoire serait donc perdu, comme l'a été tout le reste. Aujourd'hui, il leur est enseigné que ces noms étaient donnés pour humilier l'être humain de peau noire, parce que les esclaves étaient des objets, des animaux qu'on pouvait tuer quand on n'en voulait plus. Si ces noms leur étaient enlevés, que ce soit pour Sans-toupet ou Lacide, tout un pan de preuves historiques risquerait de tomber aux oubliettes. Notre interviewé a poursuivi son explication en rappelant que les esclaves avaient perdu leur culture ancestrale, qu'ils avaient dû s'adapter à la culture des anciens maîtres, Français et Anglais.²¹³ Le peu qui s'est transmis de génération en génération représente pour eux, à la fois, un maigre héritage de leur histoire perdue et un frein à de bonnes relations avec les Blancs de Maurice²¹⁴.

Pour ce qui est des noms des lieux, le Morne Brabant, qui appartient désormais au patrimoine de l'humanité, ayant été classé par l'UNESCO en 2008 comme un haut lieu de l'esclavage (Romaine, 2006 : couverture) est étroitement lié à la couleur noire. L'étymologie du terme « morne » renvoie effectivement aux notions de deuil, tristesse et mort. Elle change toutefois de sens dans le vocabulaire des îles, où elle désigne l'élévation, la colline, par exemple aux Antilles.

Les lieux avec un adjectif de couleur, qu'il soit gai ou triste, sont presque tous étroitement rattachés au passé de l'île. Les adjectifs de couleur les plus souvent utilisés sont rose, rouge et noir. Dans les panels des couleurs « tristes », citons Gris-Gris, Rivière Noire et ses Gorges, ainsi que Roches Noires, Sables Noirs et Ville

²¹³ Annexe 1, Entretien F.

²¹⁴ Nous précisons cela, sachant que les Mauriciens sont attirés par les Européens, les étrangers à peau blanche.

Noire. Gris-Gris, contigu au village de Souillac, situé à la pointe de l'extrême sud de la Savanne, n'a pas d'origine précise. La « Savanne » est un terme typique des îles et n'a pas la même signification que celle d'Afrique par exemple ou du Canada où il désigne un terrain marécageux. Aux Antilles, il renvoie à la place principale d'une ville. Nous pouvons toutefois supposer que le « voile vapoureux des embruns que produisent les vagues en se brisant sur les rochers avoisinant la grève et sur la grève elle-même en se transformant en brouillard » ait donné lieu à l'appellation Gris-Gris (Chelin, 1989 : 27). Rivière Noire et Ville Noire sont, en revanche, des réminiscences plus précises du lourd passé de l'île. Comment les Mauriciens vivent-ils avec ce passé ? Sont-ils conscients des histoires entourant ces lieux à cause de leur nom ? Sont-ils fiers de leur appartenance à ces lieux ? Ont-ils effacé des souvenirs historiques douloureux, comme l'ont fait les habitants de « Ville Nègre » en Algérie, qui prononcent désormais naturellement le nom de leur ville²¹⁵ ? À défaut de tirer un trait sur leur passé, les Mauriciens ont-ils appris à l'accepter ?

Un nom de lieu connu à Maurice pour être associé à l'adjectif « blanc », Montagne Blanche est située au nord-est de Rivière Noire et au nord de Ville Noire. Cette dernière se trouve à côté de Mahébourg, tandis que Bassin Blanc est situé au sud-ouest de l'île. Sur la carte de Maurice, Montagne Blanche donne l'impression de dominer Ville Noire par sa situation géographique, alors que Bassin Blanc, situé en dessous de Rivière Noire, donne l'impression que les Marrons sont encerclés par les Blancs et qu'il n'y a pas d'issue, qu'aucune échappatoire n'est possible.

Nous pouvons aussi interpréter la position de Bassin Blanc et Montagne Blanche, écrasé par Rivière Noire, comme si les Marrons avaient réussi à prendre le

²¹⁵ Nous avons obtenu cette information par un professeur algérien lors de notre participation au colloque sur la construction et déconstruction autour de la couleur noire, qui s'est déroulé du 21 au 24 février 2012 à l'Université de Sousse, Tunisie.

dessus sur les esclavagistes, ce qui pourrait être considéré comme le symbole de l'abolition de l'esclavage.

Qu'en est-il de la couleur de peau ? Existe-t-il une opposition noir-blanc remontant à la période du colonialisme et de l'esclavage ? Faut-il associer ces couleurs au « malaise créole » ? Comme l'a souligné le linguiste Dev Virasawmy dans une conférence donnée à l'Institut Cardinal Jean Margéot le 29 octobre 2011 sur Rémy Ollier, lui-même fils d'une esclave et d'un capitaine de vaisseau négrier²¹⁶, il convient d'abord de se demander si ce malaise ne va pas au-delà, s'il n'est pas plus juste de le qualifier de « malaise mauricien », fondé sur un préjugé de couleur de peau, d'appartenance ethnique et de classe sociale. L'opposition noir-blanc s'étant retrouvée dans la genèse de l'île, nous nous interrogerons pour savoir si elle perdure encore aujourd'hui ouvertement ou insidieusement.

4.1.2. Plan du chapitre

Dans ce chapitre, nous approfondirons l'étude des rapports interethniques et intra ethniques, au sein du groupe créole. Dans un premier temps, nous étudierons les couleurs et leurs significations, ainsi que leur représentation dans le drapeau mauricien. À travers des données recueillies sur le terrain, nous soulignerons l'importance de la couleur de peau à Maurice. Nous établirons ensuite une toponymie où l'adjectif « noir » est associé aux noms des lieux, en étudiant également la limite dans l'acceptation de la couleur de peau à travers la couleur de lieux, quand ces derniers rappellent de douloureux souvenirs historiques. Notre dernière partie sera consacrée à la notion de négritude et à l'éventuelle possibilité de l'associer à Maurice.

²¹⁶ Cette information nous a été communiquée par un religieux habitant à Maurice depuis environ 30 ans ; il est l'un des coordinateurs de L'École des Valeurs au Centre Cardinal Jean Margéot à Rose Hill.

4.2. Les Mauriciens : un peuple arc-en-ciel

Aujourd'hui, Maurice peut être définie comme une île arc-en-ciel parce que son peuple est issu de divers horizons (Langellier, 2005), mais aussi par les toponymes locaux tels que Terre Rouge, Rose-Hill, Ruisseau Rose, Belle Rose, Rose Belle, Blue Bay, Pointe d'Azur, Montagne Blanche, Sable Noir, Rivière Noire, Ville Noire, Bassin Blanc, Gris Gris.²¹⁷ Les variations de l'arc-en-ciel s'expriment également dans les couleurs chatoyantes de son marché aux mille effluves et couleurs de ses d'épices, tout comme dans sa population multiethnique décrite par Langellier (Ibid). Les couleurs sont partout à Maurice, y compris dans la couleur de peau, de peau noire jusqu'à la peau blanche, en passant par un dégradé très varié. Ainsi, n'est-il pas rare de retrouver, dans une même famille, des personnes à peau très noire, cuivrée, basanée, claire et même blanche. Mais ces couleurs de peau, ont-elles une incidence dans la vie mauricienne ? Interviennent-elles dans les rapports entre les différents groupes communautaires et à l'intérieur d'un même groupe ?

4.2.1. Couleurs : dans le drapeau mauricien

Le drapeau mauricien, en photo ci-dessous, a été adopté en 1968 par le Père de la Nation, Sir Seewoosagur Ramgoolam, tout premier ministre à la tête de Maurice, lors de l'accession du pays à l'indépendance. Il est composé de quatre bandes, chacune d'une couleur différente : le rouge, le bleu, le jaune et le vert. À l'école, les enfants apprennent leur signification sous la forme suivante : le rouge représente le sang versé sur le sol mauricien pour son développement pendant la période coloniale. Plus tard ce même rouge représenterait le sang versé pour la

²¹⁷ Nous tenons à préciser que nous ne faisons pas une interprétation dans le cadre de la création poétique des couleurs.

liberté. Le bleu représente le ciel et l'Océan Indien où tant de forces impériales se sont battues pour conquérir l'île. Le jaune symbolise le soleil qui rend l'île si accueillante et symbolise la lumière de l'Indépendance. Enfin le vert est associé à la canne à sucre et plus généralement à la nature luxuriante qui recouvre l'île. Cette interprétation a été particulièrement mise en avant au cours de l'accession à l'indépendance et surtout dans la période qui a suivi. Il existe toutefois une variante au sein de la population : le rouge symboliserait les Hindous et les Chinois, le bleu les Créoles, le jaune les Tamouls et le vert les Musulmans. Nous constatons que dans ce cas les Blancs ne sont pas représentés : ils ont peut-être été vus comme des usurpateurs et leur absence signifierait que Maurice appartient uniquement aux descendants de ceux qui ont versé leur sang et non à ceux qui l'ont fait verser. Mais il existe une troisième interprétation, selon laquelle les quatre couleurs représenteraient aussi les quatre partis politiques qui luttaient au moment de l'indépendance. Le rouge serait la couleur du Mauritius Labour Party, le parti de Ramgoolam, le bleu celle du Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD), le parti de Sir Gaëtan Duval, le jaune serait la couleur du parti Independent Forward Block et le vert, celle du Comité d'Action Musulman (Dukhira, 2002 : 170).



Image 16 : Drapeau de Maurice, représentant les quatre couleurs ; photo prise lors d'une visite exceptionnelle du Château du Réduit, résidence du Président de la République de Maurice. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

4.2.2. L'importance de la couleur de peau à Maurice

En Haïti, la couleur de peau est une notion profondément liée à son histoire et à la différence de classes sociales existant encore aujourd'hui, puisque la société haïtienne comprend « les secteurs noir et mulâtre des classes dominantes » (Labelle, 1978 : 13).

À Maurice, au contraire, s'il est vrai que la couleur de peau a joué un rôle dans le classement de groupes sociaux durant la période coloniale, aujourd'hui ce n'est plus tout à fait le cas. Il n'en demeure pas moins qu'avoir la peau claire peut toujours procurer des avantages, comme dans beaucoup de sociétés postcoloniales et issues de l'esclavagisme.

4.2.2.1. *Collecte des données*

Il ne fait aucun doute que la société mauricienne est aujourd'hui régie par un système de classes fondées sur l'économie, ce qui n'élimine pas l'importance de la couleur de peau. Afin de vérifier sa présence, nous avons collecté des données par des questions que nous avons posées à différentes personnes interviewées et à travers des observations personnelles. Les périodes de notre collecte se sont étalées sur quatre visites que nous avons effectuées dans l'île en 2008, 2011 et 2012. Nous avons procédé par balayage des lieux : au nord en bord de mer, au nord-ouest en centre-ville et banlieues (Goodlands, Grand Baie, la capitale Port-Louis et ses banlieues Tranguébar, Roche Bois, Cassis, Petite Rivière), au sud, sud-est dans des villages (Ville Noire, Mahébourg), à l'ouest dans un autre village (Flic-en-Flac) et au centre dans une grande ville (Rose-Hill, Moka, Le Réduit-Campus de l'Université de Maurice). Tous ces lieux sont indiqués sur la carte ci-dessous :



Image 17 : Carte copiée sur le site URL : http://www.alphavilla.net/en/mauritius_map_island.html montrant les lieux cités.

4.2.2.2. Analyses et interprétations des données

Nous avons recueilli les témoignages de 17 personnes appartenant à différents groupes ethniques. La couleur de leur peau et leurs lieux d'habitation étant variés, les réponses données nous permettent de vérifier effectivement l'existence de discriminations à Maurice. Seules deux des personnes interrogées ont accepté que

leurs témoignages soient retranscrits tels quels.²¹⁸ Les autres ont néanmoins accepté que leurs données soient utilisées dans le présent travail. Nous avons ainsi eu la confirmation que les Mauriciens souffrent bien de discriminations par la couleur de peau alliées à l'appartenance ethnique, qui semble prévaloir, comme le montre le tableau suivant :

Nombre de personnes	Groupes (ethniques)	Discrimination (couleur de peau)	Discrimination (appartenance ethnique)	Discrimination (les deux catégories)
4	Hindous	Aucune	À l'intérieur du groupe/ famille ²¹⁹	Aucune
3	Musulmans	Aucune	Aucune	Aucune
2	Chinois	Aucune	Aucune	Aucune
3	Tamouls	Aucune	Aucune	Aucune
5	Créoles	Parfois chez les personnes de type africain	(Très) Souvent	Parfois

Tableau 7 : Montrant la discrimination.

Ce tableau montre que les membres du groupe créole sont ceux qui souffrent le plus de discrimination, mais parmi eux il y a aussi les Chagossiens, qui ont été déportés dans l'île et qui souffrent de discrimination même à l'intérieur du groupe créole. Ce résultat, aussi petit soit-il, rejoint cependant ceux du rapport *Truth and Justice Commission* selon lequel les discriminations sont perpétrées essentiellement envers les Créoles (Commission, 2011 : 12).

Sachant que, comme le dit Jones, tout travail scientifique doit être validé à travers la vérification, la responsabilité sociale, l'évaluation et la révision constante de la théorie (Jones *in* Birx, 2010 : 519), nous avons privilégié l'approche empirique, en

²¹⁸ Témoignages en Annexe 1, Entretiens L & M.

²¹⁹ Par « famille », il est question ici de caste.

nous basant sur l'observation des réactions des Mauriciens dans différents lieux très fréquentés. Si notre tableau ne concerne qu'un petit nombre d'individus, nous avons néanmoins testé nos hypothèses à plus grande échelle. Nous avons choisi des lieux au Caudan, au marché central de Port-Louis, aux marchés de Rose-Hill et de Goodlands, dans les gares routières de Port-Louis et de Rose-Hill, dans la grande surface commerciale de Bagatelles, à Moka, où des centaines de Mauriciens de tous les milieux sociaux convergent chaque jour, et plus encore le samedi. Du lundi au vendredi, nous avons observé dans ces lieux le comportement des vendeurs avec les clients. Nous avons choisi 6 personnes pour nous y accompagner tour à tour : une Créole au teint clair, une mulâtresse, un Blanc, Français vivant à Maurice depuis près de trois décennies, deux Créoles de type africain, un couple d'Hindous. Nous nous sommes donc rendue au Caudan, aussi bien avec les personnes de peau blanche qu'avec celle de type africain. Dans certains magasins, quand nous rentrions avec les personnes de peau claire, les vendeurs étaient aimables et nous laissaient regarder la marchandise sans surveillance, en nous autorisant même à prendre des photos. Aucun problème ne s'est posé non plus avec les Hindous. Lorsque nous étions en compagnie des deux Créoles de peau foncée, nous nous apercevions, en revanche, que les vendeurs nous suivaient dans tout le magasin ou qu'ils nous surveillaient du coin de l'œil. Les Créoles de peau foncée ont essayé de prendre des photos, mais on leur a poliment dit que « les photos à l'intérieur des magasins étaient interdites ». Nous avons ensuite tenté ces mêmes expériences dans les autres lieux susmentionnés et avons constaté que les mêmes scénarios se répétaient. Dans les magasins où il y avait des employés créoles à la peau foncée, les scénarios étaient différents, les clients créoles pouvaient prendre des photos sans aucune difficulté, peu importait la couleur de leur peau.

L'interprétation et la compréhension de ces données recueillies sont généralement basées sur les coutumes, sur la façon dont les membres d'un groupe vivent au quotidien ainsi que sur d'autres comportements que nous avons pu observer (Flemming *in* Birx, 2010 : 154). Notre interprétation de ces situations est qu'il existe bien une discrimination sur la couleur de peau, principalement envers les Créoles de peau foncée et qu'elle est même accentuée par les différences ethniques. Une dame créole nous a raconté une situation vécue personnellement par son mari et elle : elle s'était vu refuser un crédit par une femme blanche²²⁰, pour le simple fait que la demandeuse était noire. Serait-ce son interprétation ? La personne leur a signifié explicitement que les revenus de la dame créole et de son mari, dont par ailleurs elle ne connaissait pas le montant, ne leur permettraient pas de prendre un crédit. La dame créole a alors demandé à voir le directeur et « comme par magie », on lui a accordé le crédit demandé, mais en lui faisant comprendre « qu'on lui faisait un cadeau inestimable ». Elle nous a également confié que ce jour-là son mari, également Créole de type africain, était en bleu de mécanicien, une tenue visiblement pas assez soignée pour un magasin mauricien, même si elle était propre.²²¹ Afin de vérifier ses dires, nous avons demandé à une dame créole de teint clair d'aller dans le même magasin avec son mari, lui aussi un Créole de teint clair et en tenue de travail. Le produit qu'elle voulait acquérir étant très coûteux, elle s'est vu proposer un crédit sur plusieurs mois par la même personne que dans le cas de la dame créole de type africain. Dans ces deux cas, la couleur de peau a sûrement joué un rôle, même si nous ne pouvons généraliser cette observation.

²²⁰ Être de peau blanche ne signifie pas qu'elle appartienne à la communauté blanche, elle peut tout aussi bien être une Créole mulâtresse. La communauté blanche est assez complexe, il ne suffit pas d'avoir la peau claire pour prétendre en faire partie.

²²¹ Témoignage en Annexe 1, Entretien L.

Une autre dame créole nous a relaté une autre anecdote, plus en lien avec l'appartenance ethnique ou au groupe²²² qu'avec la couleur de peau. Occupant un poste²²³ généralement réservé aux Hindous²²⁴, cette personne était souvent sujette à certaines discriminations : des heures supplémentaires lui étaient systématiquement refusées, malgré ses demandes constantes, alors que ses collègues hindous en bénéficiaient largement. Au moment de la rédaction de cette thèse, elle nous confie également avoir postulé à un autre emploi dans le secteur public, qui aurait compté comme une promotion. Elle avait toutes les qualifications et expériences requises, mais c'est une Hindoue moins qualifiée qui a obtenu cette promotion. Cela n'est pas toujours dit ouvertement dans la société mauricienne, mais ce n'est qu'un secret de polichinelle, car tous les Mauriciens sont au courant. Une autre Créole ayant obtenu un emploi dans le gouvernement grâce à son nom tamoul, suscite toujours l'étonnement de ses collègues hindous, qui ne conçoivent pas qu'une Créole puisse occuper ce poste, bien qu'ayant fait de hautes études²²⁵. Ce genre de situation cautionne les idées reçues des autres groupes ethniques envers les Créoles, idées qui conduisent souvent à la forme de racisme que dénonce Alain Romaine dans '*Les Créoles des idées reçues. Origine du racisme Anti-Africain à l'Île Maurice*'. En effet, les Créoles sont vus comme paresseux, dépensiers, aimant faire la fête, plutôt que travailler et faire des études, aimant l'alcool, ne pensant pas au lendemain. Mais, comme le dit notre interviewée en Annexe 1, Entretien O, ils en ont bien le droit : leurs ancêtres ont subi tellement de sévices et eux-mêmes souffrent toujours autant

²²² Témoignage en Annexe 1, Entretien M.

²²³ Nous ne pouvons être plus explicites sur son poste par peur de représailles et de licenciement.

²²⁴ Il n'y a pas de liste de postes préétablis stipulant que certains sont réservés aux Hindous et d'autres aux autres communautés. Cependant, comme nous l'ont confié deux Créoles travaillant, justement, dans le secteur public, ainsi que deux responsables religieux, les Créoles ont difficilement accès aux postes à responsabilité dans le public. Confidences qui rejoignent le rapport de la commission *Truth and Justice*.

²²⁵ Nous étudions un cas presque similaire dans le chapitre 6 et dans l'Annexe 1, Entretien A.

de discrimination, qu'ils sont loin d'être à blâmer. Cette interviewée, ainsi que ceux de l'Annexe 1, Entretiens R et U, soutiennent tous les trois que les appréciations négatives sur les Créoles ne sont que des idées reçues. Il y a peut-être du vrai dans ces idées reçues, puisque les Créoles eux-mêmes s'en affublent²²⁶, mais ils ont tellement été habitués à les entendre qu'ils ont fini par se les approprier. Différents témoignages, de Créoles de peau foncée et de type africain, viennent confirmer qu'il y a bien une discrimination envers eux et nous tâcherons de comprendre d'où viennent ces défauts qu'on leur reproche. Les mulâtres, de peau plus claire, nous ont confié, en revanche, « ne pas souffrir de discrimination plus que cela ». Précisons que les Créoles travaillent principalement dans le secteur privé, où plusieurs d'entre eux sont à des postes à responsabilité, parfois aussi en tant que chefs des Hindous, comme nous l'a confié une Créole habitant Les Pailles. Nous n'avons cependant pas pu trouver de statistiques pour confirmer ce fait, car, selon l'un de nos contacts travaillant pour le gouvernement, Maurice n'utilise pas les caractéristiques ethniques aussi ouvertement qu'aux États-Unis et encore moins la discrimination positive. L'on constate une fois de plus la véracité et la force de « *sak zako protez so montagne* » (chaque singe protège sa montagne) dans la société mauricienne. Parlant de montagne, donc de lieu, certains toponymes ont également un impact sur la vie des Mauriciens, surtout associés à des couleurs.

4.3. Couleur noire : noms des lieux en étude

Chaque nom de lieu, à Maurice comme ailleurs, a son lot d'histoires à raconter, étant souvent associé à des familles ou à des personnes. Avant d'étudier ses différents lieux, étudions d'abord le nom donné à l'île elle-même. Il n'y a certes pas de couleur associée, mais bien souvent en France les gens confondent Maurice

²²⁶ Témoignage en Annexe 1, Entretien E.

avec Saint Maurice. Ce qui nous conduit à rechercher l'origine de Saint Maurice²²⁷. Il est vrai que l'île porte le nom du Stathouder²²⁸, mais également celui d'un saint catholique, noir de surcroît. Il est vrai que les saints noirs n'étaient pas répandus dans les traditions de l'époque médiévale (Pastoureau, 2008 : 87), mais celui-ci était le patron le plus prestigieux des chevaliers, comme des teinturiers et des artisans mal-aimés, qui trouvaient en lui un « apôtre de la couleur » (Ibid : 95). Il semblerait qu'il devait sa couleur de peau noire à ses origines africaines, car il passe pour être originaire de Thèbes, en Haute-Égypte et à son nom, Mauritius, construit sur l'adjectif « maurus », signifiant « noir » (Ibid : 87). Au 13^e siècle, son culte connaissait un essor considérable dans le monde germanique (Ibid).

À Maurice comme ailleurs, certains noms de lieux comportent des adjectifs de couleur. Ce choix est rarement anodin, car il s'appuie souvent sur l'histoire. Il y a des couleurs que l'on peut trouver gaies comme rose de Rose Belle, Belle Rose ou Ruisseau Rose. Ce dernier nom vient du fait que dans les environs de Montagne Longue que traverse ce ruisseau, résidait autrefois une famille du nom de *Rose* dont fait mention le notaire Jean André Deribes dans un acte du 15 septembre 1755 (Chelin, 1989 : 39). Belle Rose est le nom laissé par le marin breton François Pérot, dit Belle-Rose, qui arriva sur l'Isle de France en novembre 1772 à bord du *Duc de Choiseul* (Ibid : 24). La couleur *rose* est également associée à l'une des plus grandes villes de l'île, Rose-Hill. Selon les témoignages des Rose-Hilliens, il semblerait que la ville ait été baptisée ainsi, car elle dégagait un reflet rose lorsque la lumière du soleil la touchait. Il n'y a pas toujours une histoire connue rattachée aux noms de lieux ;

²²⁷ Saint-Maurice est une commune française située dans le département du Val-de-Marne en région Ile-de-France. Ses habitants sont appelés les Mauriciens.

²²⁸ Voir chapitre 2 sur l'histoire du peuplement de l'île.

certaines ont été oubliées, d'autres sont passées oralement de bouche à oreille et ont ainsi subi des altérations dans le temps.

Les couleurs ne sont cependant pas toujours aussi gaies et avec des histoires aussi romanesques que Ruisseau Rose ou Belle Rose. Certaines sont les reflets négatifs de l'âme humaine, en lien avec la partie la plus tragique de l'histoire de Maurice. Cette période est aujourd'hui parfaitement illustrée par Le Morne Brabant.

4.3.1. Lieu noir : Le Morne Brabant

À Maurice comme ailleurs dans le monde il existe des noms de lieux associés à l'adjectif noir, sans toutefois être liés à une tragédie quelconque ou à un maléfice. Il y a, par exemple, Black River de la Jamaïque ou Montagne Noire, un massif montagneux dans le Languedoc-Roussillon, en France. D'autres portent implicitement l'adjectif noir, comme Le Morne Brabant, dans l'image ci-dessous, un haut lieu de la mémoire de l'esclavage. Le terme « morne »²²⁹, désignant une colline ou petite montagne dans les Antilles, n'a sûrement pas été donné à ce lieu de manière anodine. Ce lieu est morne, parce qu'on ne voit presque pas de lumière quand on s'en approche en bateau. C'est un lieu majestueux, imposant et écrasant à la fois. Vu de loin, il apparaît comme sorti des brumes, isolé et triste. Suivant la définition de « morne » telle que la donne le Petit Larousse : adjectif, du francique *mornōn*, être triste (Le Petit Larousse, 2011), le Morne Brabant évoque la tristesse d'un lieu isolé, qui a été témoin d'épisodes tragiques de l'histoire de l'île. Il a aussi le sens de sombre, maussade, ce qui exprime un état de lassitude et d'ennui, par son uniformité, son absence d'intérêt, son manque d'éclat.²³⁰ Mais le caractère tragique

²²⁹ Cette définition se trouve sur le site du CNRTL à l'adresse suivante, URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/morne>

²³⁰ Définition du CNRTL.

de ce lieu réside plus dans les événements qui s'y sont déroulés que dans le nom qu'il porte, car Morne Brabant peut aussi signifier lieu en élévation, du nom de Brabant, si l'on tient compte de la définition antillaise du terme.



Image 18 : Photo prise de la plage d'en face. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Il est impossible de parler d'esclavage en omettant ce lieu. L'histoire peut en effet aider à comprendre en quoi Le Morne Brabant est si marquant dans une étude sur la couleur noire. Il est dit que vivaient ici certains fugueurs, plus communément appelés « marrons », qui avaient réussi à fuir la société esclavagiste de Maurice, en échappant à leurs maîtres, pour se retirer dans les montagnes boisées de la Rivière Noire et de la Savane. Il était peu probable que les chasseurs blancs aillent chasser ces « gibiers », les esclaves-déserteurs, comme ils étaient nommés avant qu'on ne les appelle « marrons ». Dans ce lieu ils se sentaient donc en sécurité. Selon le récit d'un visiteur, qui a séjourné sur l'île entre 1769 et 1770, une communauté de 'Marrons' avait prospéré sur les hauteurs difficiles d'accès du Morne Brabant, un promontoire isolé à l'extrémité sud-ouest de l'île (Campbell, 2004 : 60 – 61). Les esclaves « marrons », des hommes, des femmes et des enfants, y avaient construit des cabanes, avaient élu un chef et s'étaient munis de sorte de lances. La petite communauté s'agrandissait naturellement avec des naissances. Personne n'osait les

déloger, car l'endroit était très escarpé. Toute manœuvre pour les poursuivre aurait été fort dangereuse (Campbell, 2004 : 60 – 61). Ils vivaient sans qu'aucun de leurs chefs ne se démarque par une quelconque prouesse visant à se révolter contre leurs anciens maîtres. Mais bien qu'aucun dirigeant marron n'ait traversé l'histoire à Maurice, tel le cas de Macondé²³¹ pour les Seychelles, par exemple, ou celui de Toussaint Louverture²³² pour Haïti, les Mauriciens ont forgé une légende autour de Ratsitatane²³³, qu'ils voyaient comme celui qui se serait révolté contre les colons pour libérer les esclaves. D'où les paroles d'un séga « *Ratsitatane ti enn prins malgass ki finn revolte kont bann kolon* » (Ratsitatane est un prince Malgache qui s'est révolté contre les colons).

Ratsitatane n'était pas ce meneur ayant combattu contre les colons pour défendre les esclaves de Maurice. Il était plutôt pris dans un engrenage politique qu'il

²³¹ Les Seychelles avaient au moins un dirigeant important marron, un certain Macondé qui, dans la fin des années 1820, causait des problèmes aux autorités britanniques, jusqu'à ce qu'il se fût rendu et qu'il fût devenu lui-même un chasseur de fugeurs. De son nom, il était apparemment un Makondé de Mozambique Nord ou Sud de la Tanzanie. (Source : Campbell, 2004 : 60 – 61, 92)

²³² Ancien esclave né en 1743 dans une plantation de l'île de Saint-Domingue (Haïti), Toussaint prit la tête de la révolte des esclaves contre les colons blancs en 1791, soutenu par les Espagnols. Il mit la plus riche des colonies françaises à feu et à sang. Trois ans plus tard, la République française abolit l'esclavage et Toussaint se rallia à elle, devenant par la même occasion le premier général noir de l'armée française. Ses succès militaires et son sens politique lui permirent ensuite de devenir le gouverneur incontesté de la colonie de Saint-Domingue, d'où il avait préalablement chassé les Espagnols (Source : <http://chateaudejoux.com/chateau-fortification-vauban-18/doubs-jura-franche-comte/decouvrir-joux/presentation-generale/les-celebrites/toussaint-louverture.php>).

²³³ Issa Assgarally, qui en a fait son sujet de thèse de doctorat, intitulée « 1822, l'affaire Ratsitatane : Insurrection, évasion ou mise en scène ? », raconte que Ratsitatane, prince malgache et neveu de Radama 1er, Roi de Madagascar, était un personnage dangereux pour le Roi puisqu'il avait pris position contre sa politique. C'était le Gouverneur Farquhar qui avait mis Radama sur le trône de Madagascar. En remerciement, ce dernier avait promis à Farquhar l'accès au port de Tamatave et avait nommé Hastie, Brady et Robin généraux. Farquhar devait donner une contrepartie à Radama 1er, afin que ce dernier abolisse le trafic d'esclaves qui était la principale activité d'exportation du port. Hastie conseilla à Radama d'exiler Ratsitatane à l'île Maurice, pour ne pas provoquer d'émeute dans le pays. Emprisonné à Maurice, Ratsitatane fit la connaissance de Laizafy, Kotovolo, Latulipe, Léveillé et Nelson. De son côté, Farquhar ménageait Ratsitatane dans le but de s'en servir contre Radama, au cas où la situation tournerait mal, ce qui n'était pas du goût de Hastie qui, avec la complicité de Baptiste, organisa l'évasion de Ratsitatane. Adrien d'Epinay réunit les civils blancs sur la place publique, pour qu'ils aident le commandant Darling à capturer Ratsitatane et ses compagnons. Laizafy trahit ses compagnons et les 26 évadés se retrouvèrent devant la Cour avec Adrien d'Epinay pour avocat. Le procès se solda par 6 condamnations et 3 exécutions en public : Léveillé, Kotovolo et Ratsitatane (Assgarally, 1980 : traduit du kreol morisien).

ne maîtrisait pas. Il se peut que l'une des raisons de la division que nous constatons aujourd'hui parmi les Créoles provienne justement de cette absence de tout élément fédérateur, d'un chef capable de les rassembler contre les oppresseurs européens. Mais il convient également de relever que, contrairement aux autres groupes, les Créoles ne sont pas tous des descendants d'esclaves et qu'ils ne proviennent pas tous d'un seul et unique lieu. Le groupe créole, comme les autres, est en effet très complexe. Pour les besoins du recensement, les personnes, qui ne font pas partie des ethnies en présence dans l'île, ont été classées comme « population générale » (general population), selon l'article 4 de la section 31(2) de sa constitution, alors qu'il aurait fallu les subdiviser en plusieurs groupes, comme c'est le cas pour les différents groupes indo-mauriciens. Ils se sont d'ailleurs regroupés suivant leurs différents points communs. Mais leur situation sociale aujourd'hui peut également être due au fait que beaucoup de Créoles ne souhaitaient pas l'indépendance. Dans la perception qu'en ont les Hindous, ils semblaient ne pas s'intéresser au devenir de Maurice, car au lendemain de l'indépendance de l'île, comme le souligne Amédée Nagapen, il y a eu un véritable exode des membres de la « population générale » donc des Créoles (Nagapen, 1996 : 170). Divers facteurs ont contribué à cette absence d'unité dans le groupe créole ainsi que dans leur situation sociale, que nous étudions tout au long de ce travail.

Aujourd'hui encore, toutefois, indépendamment de l'appartenance ethnique, presque tous les Mauriciens connaissent l'histoire tragique qui s'est déroulée au Morne où de nombreux marrons se sont jetés du haut de la montagne en voyant arriver des hommes portant des tuniques rouges, sans savoir qu'il s'agissait en réalité des soldats britanniques porteurs de la bonne nouvelle de l'émancipation des esclaves. Croyant avoir été repérés et craignant d'être capturés et ramenés de force

à leurs maîtres, hommes, femmes et enfants ont préféré le suicide collectif en se jetant du haut de la falaise. La mort leur était préférable au retour à leurs conditions de vie et à la perte de la liberté.²³⁴ Il existe une autre variante de ce mythe, selon laquelle des esclaves avaient trouvé refuge dans ce sanctuaire alors qu'ils étaient poursuivis par leurs maîtres-chasseurs et des chiens ; les voyant se rapprocher de leur refuge, ils ont préféré se suicider en se jetant tous en même temps en bas de la falaise.

Les récits qui circulent dans l'île portent à croire que l'anecdote du Morne est véridique, mais pour l'historien Amédée Nagapen, elle est peu vraisemblable (Nagapen, 1999 : 315). Son existence même souligne cependant l'importance mythique du récit. Dans la mesure où il en existe beaucoup à Maurice, il faut bien différencier le mythe rapporté par voie orale et la vérité historique, vérifiable par des fouilles archéologiques²³⁵ par exemple, qui ont déjà commencé sur le site du Morne Brabant. Selon Amédée Nagapen, « des auteurs se sont plu à rabâcher cette péripétie jusqu'à la faire entrer finalement dans l'album des mythes mauriciens » (Ibid : 318). La colline du Morne Brabant est ainsi devenue, dans la tradition orale des esclaves « marrons », un lieu de mémoire, le symbole de leur souffrance, de leur lutte pour la liberté et de leur sacrifice, autant de drames qui ont trouvé un écho jusque dans les pays d'où venaient les esclaves : ceux du continent africain, Madagascar, l'Inde et le sud-est de l'Asie. Maurice a même été nommée « République des marrons » (UNESCO, 2008). Comme l'écrit Pierre Nora dans son

²³⁴ Récit recueilli auprès d'un vieux Créole de 90 ans, lors d'une randonnée dans le sud-ouest de Maurice en juin 2011 avec un groupe de randonneurs. Il a terminé en disant, d'une voix émue, « *sa mem nou zistwar* » (c'est ça notre histoire). Nous lui avons demandé qui était ce « nous » et il a répondu, « *nou, bann Kreol* » (nous, les Créoles).

²³⁵ Selon un article de l'Indian Ocean Times, paru le 18 décembre 2012 sous le titre « Maurice : 11 squelettes d'esclaves récupérés au Mornes dans des fouilles archéologiques ». http://www.indian-ocean-times.com/Maurice-11-squelettes-d-esclaves-recuperes-au-Morne-dans-des-fouilles-archeologiques_a544.html

introduction à *'Les lieux de mémoire'*, la mémoire venant d'un groupe contribue à le souder (Nora, 1996 : 3). Citant le sociologue Maurice Halbwachs, Nora précise « qu'il y a autant de mémoire qu'il y a de groupes, que la mémoire est par nature multiple tout en étant spécifique, elle est collective et plurielle tout en étant individuelle » (Ibid). Contrairement à l'histoire, qui est la propriété de tous et de personne, d'où sa vocation universelle, la mémoire est ancrée dans du concret : dans l'espace, dans les signes, dans les images et dans les objets (Ibid). L'histoire réside exclusivement dans la continuité temporelle, dans les changements liés aux événements et dans les relations entre ces événements. Alors que la mémoire est absolue, l'histoire, elle, est toujours relative (Nora, 1996 : 3).

Pour ce qui est du lieu appelé *Roches Noires*, aucune histoire s'y rattachant n'a résulté de notre enquête auprès des Mauriciens²³⁶ ni de l'examen de *La gazette des îles*. Nous savons seulement que des « pierres éruptives de teinte noirâtre se trouvent sur une partie de la plage à la pointe qui sépare les districts de Rivière du Rempart et de Flacq » et qu'elles ont donné son nom à ce lieu (Chelin, 1989 : 39). Dans ce cas, l'origine du nom se trouve donc dans la géologie locale.

Quant à « Ville Noire », elle concentre, en revanche, le rattachement de « ville » à l'adjectif « noire » dans des faits historiques.

4.3.2. Couleur de lieu et couleur de peau : Ville Noire

Contribuant en grande partie à la création de Maurice, l'esclavage a donné son nom à cette ville, en faisant référence à la couleur de peau. Le lieu est aujourd'hui habité par les divers groupes ethniques présents sur l'île, dont les Créoles. Parmi ces derniers, il y a peut-être des descendants d'esclaves, voire

²³⁶ La question a été posée à vingt personnes de différents milieux sociaux et ethniques.

d'hommes libres arrivés à différentes périodes d'Afrique et de Madagascar. Une des particularités de cette ville, située d'un côté d'une rivière, est le croisement mal délimité de ses rues en pente, aux appellations fonctionnelles telles que rue de la Boulangerie, des Casernes ou encore du Magasin (Berthelot, 2000 : 83). Il y a aussi des rues qui portent également les noms des premiers propriétaires : Brocus père et fils, Petitpas, Lemaire, Joubert, La Roche Duronézé, Aubert, Laviolette, Privat (Ibid).

De l'autre côté de la rivière, séparé géographiquement et symboliquement, tout en étant relié, par le pont Cavendish²³⁷, se trouve Mahébourg, qui était le quartier des maîtres. Mahébourg a toujours sa surface plane et ses rues symétriques ; certaines maisons, datant de l'époque coloniale, sont toujours relativement bien entretenues. « Ville Noire » fut créée entre 1803 et 1810 pour y installer les esclaves, lorsqu'il fut décidé, sous la gouvernance du général Decaen²³⁸, le transfert de l'établissement du Port Bourbon de Grand Port vers la Pointe de la Colonie²³⁹. Le bourg de Mahé, connu de nos jours sous le nom de Mahébourg, fut ainsi fondé le 2 février 1806. Le plan levé en 1804 par le directeur des fortifications, Louis Auguste Camus de Richemont, fixait comme lieu de résidence pour les Noirs un espace entre la Rivière La Chaux et la Rivière des Créoles (Chelin, 1989 : 40). Les Noirs étaient généralement logés dans une dépendance proche de la maison du maître, pour pouvoir être à son service de jour comme de nuit. Lors de la visite d'une maison de Blancs à Curepipe²⁴⁰, nous avons constaté que leurs femmes de ménage et cuisinière logeaient dans la dépendance, tout comme le faisaient les esclaves

²³⁷ Le pont, en béton armé, construit sous le gouverneur anglais, Sir Cavendish Boyle, et inauguré le 1er juillet 1911 (Chelin, 1989 : 40). Pendant la période française, le pont en bois existait déjà. Aujourd'hui, notons qu'il délimite toujours géographiquement Ville Noire et Mahébourg.

²³⁸ Charles Mathieu Isidore Decaen, général français, né le 13 avril 1769 à Caen et mort le 9 septembre 1832 à Deuil-la-Barre. En 1803, il arriva à l'Isle de France (Île Maurice) qu'il protégea pendant 8 ans contre les attaques des Britanniques et capitula en 1810, suite à l'attaque décisive des Anglais contre sa garnison.

²³⁹ Sud de la colonie.

²⁴⁰ Ville située au centre de l'île, où habitent beaucoup de familles blanches.

auparavant, sans avoir, évidemment, les mêmes conditions de travail et de vie²⁴¹. La dépendance était un bâtiment de plain-pied comprenant deux pièces plus une cuisine et une petite cour, pour chaque famille. Les deux « maisons » étaient séparées par la cuisine et une petite haie. La sortie était commune pour les deux. Il n'y avait pas de portail donnant accès à la route, contrairement à la « grande maison », comme l'appelait le personnel de service, qui passait par un petit portail adjacent pour accéder à la maison de l'employeur. Le personnel sur place était logé gratuitement. Le jardinier ne logeait pas dans les dépendances et ne venait que deux fois par semaine. Il y avait une grande maison d'un étage, d'environ 250m², composée d'une bonne quinzaine de pièces, avec un jardin potager et une grande pelouse clôturée par des haies de bambous. Les esclaves n'avaient de repos que le dimanche, « jour du Seigneur » et leur repos dominical était respecté par tous, selon le *Code Noir*.

Aujourd'hui, Mahébourg est plus riche que Ville Noire, ce qui est probablement dû à son développement depuis l'époque française. La population s'est mélangée davantage, alors que Ville Noire, selon notre guide improvisé²⁴², est toujours habitée principalement par des Créoles. Tout comme Mahébourg, Ville Noire a ses monuments historiques : une guildiverie²⁴³, l'hôpital, le lazaret, l'abattoir, les fours à chaux et le cimetière²⁴⁴ (Berthelot, 2000 : 83).

²⁴¹ Aujourd'hui, ces dépendances comprennent une maison en moellons avec toutes les commodités (cuisine, salle de bain, entre autres), ce que les esclaves n'avaient pas.

²⁴² Un Monsieur Hindou nous a proposé de nous servir de guide dans les rues de Mahébourg et de Ville Noire pendant toute une journée.

²⁴³ « Guildive » est un autre terme pour dire « arack » et une « guildiverie » est une fabrique d'arack ou guildive, généralement rattachée à une sucrerie (Nagapen, 1996 : 192).

²⁴⁴ Curieusement ce sont les Blancs qui sont enterrés dans ce cimetière, essentiellement des soldats anglais, ce qui lui a valu le nom de cimetière anglais, et les religieux français, dont des curés, les Frères des Écoles Chrétiennes et la Congrégation des Filles de Marie (Source : La Vie Catholique, 16 août 1936 in Berthelot, 2000 : 83).

4.4. Noire, couleur de lieu et de peau : marque d'une limite

4.4.1. La situation de Ville Noire

Le nom de Ville Noire interpelle, tout comme Ville Nègre en Algérie, du fait de la connotation négative qui entoure cet adjectif, dans un pays dont l'économie fut jadis basée entièrement sur l'esclavage. Il est plus fréquent de désigner de cette façon une rivière où il y a des roches basaltiques, une montagne sombre, des roches volcaniques, plutôt qu'une ville. Avec un sens opposé, Montagne Blanche est une montagne lumineuse, qui semble être recouverte d'un voile vaporeux quand elle est imprégnée d'humidité le matin ; elle a donné son nom au village dont elle fait partie (Chelin, 1989 : 28 – 29).

Nous avons cherché à savoir ce que les gens pensaient du nom de leur ville et nous nous sommes demandé comment étaient nommés les habitants : les Noirs ou les Ville Noirins ? Pour le savoir, nous avons interrogé les habitants dans les rues de Ville Noire et avons noté que beaucoup d'entre eux ne le savaient pas, alors que d'autres nous répondaient que c'était « sûrement Ville Noirins, mais on n'est pas sûr »²⁴⁵. Nous avons préparé des questions ouvertes sur la vie à Ville Noire, où nous y sommes « installée » pendant une semaine pour observer les habitants et discuter avec eux. N'ayant pas trouvé où nous loger, nous avons fait le déplacement en voiture chaque jour du lundi au dimanche inclus. Nous arrivions à 6h et repartions vers 19h, mangions sur place, très souvent sur la plage où nous discussions avec des pêcheurs ou des familles qui venaient nous rejoindre, curieuses de connaître la raison de notre présence, car nous étions accompagnée d'un religieux de la communauté blanche.

²⁴⁵ Citation.

Ce qui frappe le visiteur est le contraste entre, d'un côté des rues principales fraîchement goudronnées, avec des maisons visibles dès la traversée du pont Cavendish et, de l'autre côté, les rues défoncées et les maisons décrépies situées dans l'arrière-ville, dont parfois le crépi se détachait et l'on voyait le fer du béton.

Dans Ville Noire nous avons rencontré principalement des familles créoles et vu aussi quelques dames musulmanes en tenues traditionnelles, sur les photos ci-dessous.



Image 19 : photo prise à Ville Noire. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)



Image 20 : photo prise à Mahébourg. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)

Pendant toute la semaine, nous n'y avons pas rencontré de Créoles mulâtres ni de personnes de peau claire. Nous avons demandé à notre guide improvisé si des Blancs ou des Mulâtres habitaient ces deux villes. Il nous a répondu que les seuls Blancs résidants à Ville Noire étaient les propriétaires de la biscuiterie Rault. Cette absence de la communauté blanche peut s'expliquer par son petit nombre à Maurice. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec plusieurs personnes, notamment une famille qui discutait avec des amis sur la terrasse de leur maison au mur extérieur décrépi. Cette famille créole était composée des parents, de deux jeunes enfants et des grands-parents. Leurs amis avaient le même âge que les parents, la quarantaine. Ils ont exprimé leur surprise en nous voyant dans cette partie de Ville Noire et nous ont confié que bien peu de touristes s'y aventureaient.

Le cœur de cette partie de l'île est Mahébourg. Le nom était souvent prononcé par toutes les personnes avec qui nous avons discuté, alors qu'aucune d'entre elles ne disait « Ville Noire », se contentant d'utiliser le terme détourné, « ici ». Cela s'est vérifié quand nous avons rencontré un jeune homme de 19 ans qui déambulait dans la rue en nous observant. Les Mauriciens ayant le sourire facile, nous lui avons souri, afin de l'aborder plus facilement et avons engagé la conversation. La personne qui nous accompagnait lui a demandé son nom et ce qu'il faisait dans la vie. Il nous a donné un nom, nous a dit qu'il était « *enn ti kreol* » (un p'tit Créole) et qu'il ne travaillait pas. Le terme « ti » (petit) a une connotation très négative. En le prononçant, la personne se dénigre elle-même, car l'adjectif qualificatif « petit » montre qu'elle se considère comme une moins que rien : serait-ce parce qu'elle est Créole ? Nous avons beaucoup entendu cette phrase pendant nos séjours à Maurice : « *mwa mo enn ti kreol* » (moi, je suis un petit Créole). Dans le cas de ce

jeune homme de Ville Noire, c'était comme un déni de soi. Mais lors de nos dernières visites, nous nous sommes aperçue que certains Créoles, principalement les Rastas, le disaient aussi par défi. Ceci montre un changement en cours, dû au travail de conscientisation dont nous ont parlé nos interviewés en Annexe 1, Entretien O et R. Nous passons par d'autres qualificatifs, comme le fait notre interviewée en Annexe 1, Entretien I, tels que « Catholique » ou « Chrétien » comme si le terme « Créole » comportait une connotation négative. Il faut souligner que nous étions accompagnée d'un religieux, un Français résidant à Maurice depuis 30 ans. C'est lui qui faisait principalement la conversation et l'attention du jeune homme était focalisée sur lui. Il semblait fasciné par ce Blanc qui lui parlait²⁴⁶. Nous nous sommes tenue à l'écart, afin d'observer et d'analyser les réactions du jeune homme et avons ainsi pu constater les mêmes réactions de la part d'autres habitants de Ville Noire face à cet Européen : ils voulaient tous lui parler. Ils semblaient impressionnés et un peu intimidés par lui. Nous en avons déduit que les Blancs avaient encore un certain pouvoir sur une partie de la population, particulièrement sur les plus pauvres et les moins éduqués, ceux qui n'ont pas eu les moyens d'être suffisamment scolarisés.²⁴⁷ Notre conversation avec le jeune homme de Ville Noire était tout à fait banale, tout comme elle l'était avec les autres personnes que nous avons rencontrées, tournant autour de la famille, de leurs amis, ainsi que d'autres jeunes qui ont bien voulu nous parler. Toutes ces rencontres nous ont permis de comprendre que certains Créoles ont du mal à accepter leur ascendance lorsqu'il s'agit probablement d'anciens

²⁴⁶ Nous avons pu entendre ensuite ce qu'il disait à un petit groupe qu'il est allé ensuite rejoindre : « *misié blanc là finn koz ar mwa* » (le Monsieur blanc là, il m'a parlé).

²⁴⁷ La dame créole, que nous avons accompagnée quand elle rendait visite à des personnes démunies pour faire des prières et leur apporter un peu de nourriture, nous confiait que c'était un cercle vicieux. En effet, les pauvres, ne pouvant nourrir convenablement leurs enfants, étaient forcés de les envoyer au travail très tôt pour subvenir à leurs besoins. Ils ne pouvaient ainsi pas faire d'études. Bien sûr, ces personnes héritent de travaux précaires et sont donc pauvres, reproduisant ce qu'ont fait leurs parents avant eux et ainsi de suite. Selon M. D., ainsi que nous l'a confirmé la responsable de l'ONG SAFIRE à Maurice, les Créoles sont les plus touchés par la pauvreté.

esclaves. Il leur est souvent difficile d'en parler et le mot « noir » est de toute évidence rapporté à la couleur de peau.

Pendant nos conversations, nous avons demandé à ce jeune homme et aux autres habitants le nom de leur village, dans le but d'observer leur réaction. La gêne était palpable, se traduisant par un vide dans notre échange : le jeune homme cherchait ses mots, tout en regardant dans une autre direction, puis il nous a répondu, presque dans un murmure : « Ville ... Noire » en laissant un silence au milieu. Quant à nos autres interlocuteurs, ils ont baissé les yeux ou évité nos regards, quand ils ont prononcé « Ville Noire ». Il convient de rappeler que quand des personnes, dans certains moments particuliers, s'engagent dans une conversation et dans une interaction sociale, elles impliquent en même temps une histoire et un futur, tant sur le plan personnel, interpersonnel, interactionnel, institutionnel et au niveau culturel (Fitch & Sanders, 2005 : 4). Les quarante-trois personnes que nous avons rencontrées en mode dialogue non-directif, sans que nous les ayons choisis au préalable, toutes Créoles, comme elles nous l'ont précisé, à qui nous avons demandé, « Comment s'appelle votre ville ? », étaient gênées de prononcer l'adjectif « noir », c'était comme si on leur avait demandé, non pas de donner le nom de leur ville, mais la couleur de leur peau. Ce n'est pas un hasard si des femmes musulmanes en tenues traditionnelles, interrogées, elles aussi de la même manière, n'ont eu aucune hésitation, n'ont pas fui notre regard pour nous répondre, n'ont pas eu ce petit rire gêné. Nous sommes arrivées à la conclusion que la couleur de la ville était comme inscrite dans la chair de certains de ses habitants, ceux qui sentent encore le poids historique que véhicule ce nom, les rattachant à leurs ancêtres venus d'Afrique, des esclaves probablement. Ou peut-être se sentent-ils limités par le « racisme Anti-Africain » que dénonce Alain Romaine. Quoi qu'il en

soit, le nom de leur ville nous a semblé coller fortement à la peau de ceux qui subissent peut-être une certaine forme de discrimination.

La même fascination pour la peau blanche, donc pour les Blancs, s'est aussi manifestée à Port-Louis chez certains marchands de chappatti et de dhol puri qui servent les Blancs différemment²⁴⁸. Nous avons également remarqué que Maurice a maintenant de grands panneaux publicitaires sur les principaux axes autoroutiers et qu'ils représentent pour la plupart des personnes blanches ou de peau légèrement bronzée, comme sur les photos ci-dessous. Elles ne correspondent donc pas à la réalité mauricienne, car sur l'île les Blancs ne représentent qu'une minorité. Il est vrai que certains des produits de ces publicités sont de marques européennes, comme les biscuits « Lu », mais quand nous lisons « Kraft, le goût de l'Île Maurice », nous nous attendions à trouver une certaine représentativité de la population. Nous constatons la même chose pour la publicité d'une industrie de peinture, « Mauvilac ».



Image 21 : photo prise à Petite Rivière, banlieue de Port-Louis. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

²⁴⁸ Nous avons déjà relaté cette situation dans notre chapitre 2.



Image 22 : prise sur l'autoroute en direction de Grand Baie, nord de l'île. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)



Image 23 : photo prise en direction de Rose-Hill, centre de l'île. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Nous remarquons ce même phénomène dans les manuels scolaires, où la section traitant de l'étude de la famille comporte des photos de familles de peau blanche, comme sur les images tirées du manuel ci-dessous. Aucune photo ne montre une famille de peau très foncée ou noire. Ce choix ne représente nullement la réalité mauricienne, puisqu'il suffit de marcher dans les rues des villes pour s'apercevoir que les Mauriciens sont loin d'être tous des Blancs, mais qu'il y a une majorité de personnes de peau foncée, voire noire. Les photos prises dans le manuel scolaire, que nous avons étudié dans le chapitre 2 au sujet de l'histoire enseignée

aux jeunes Mauriciens du secondaire, montrent clairement des images qui ne cadrent pas avec la réalité des familles mauriciennes. Ce sont des images de familles de type européen. Ce qui montre que la couleur de peau claire est très importante, même si les Mauriciens n'en parlent pas ouvertement. À travers son manuel scolaire, donc dès sa plus tendre enfance, il est montré au petit Mauricien qu'il faut avoir comme modèle la famille blanche. C'est peut-être une façon implicite ou inconsciente de dénigrement et de rejet, de la famille de peau foncée, plus représentative de la population mauricienne. Cela montre sans doute aussi la suprématie blanche, toujours latente. Il se peut également que ce soit un passé dont les Mauriciens ne peuvent se défaire.

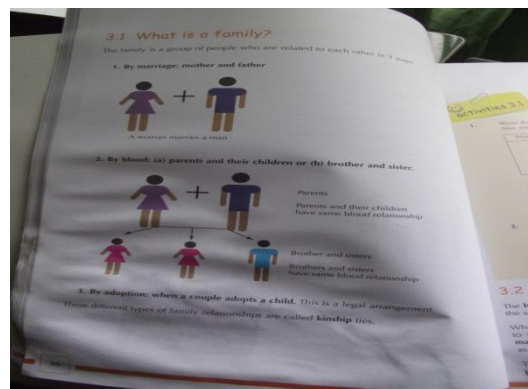
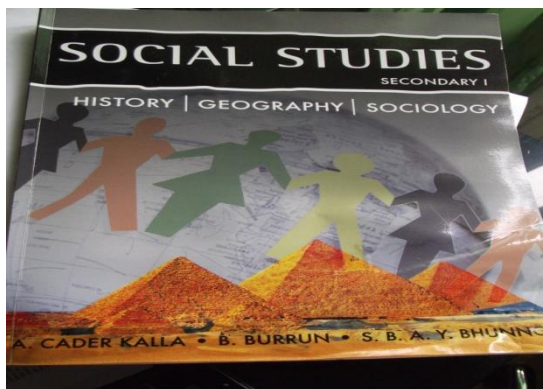


Image 24 : couverture du manuel cité en chapitre 2. Image 25 : la page de présentation d'un « arbre ». (Kalla & al. 2012 : Couverture et 36)

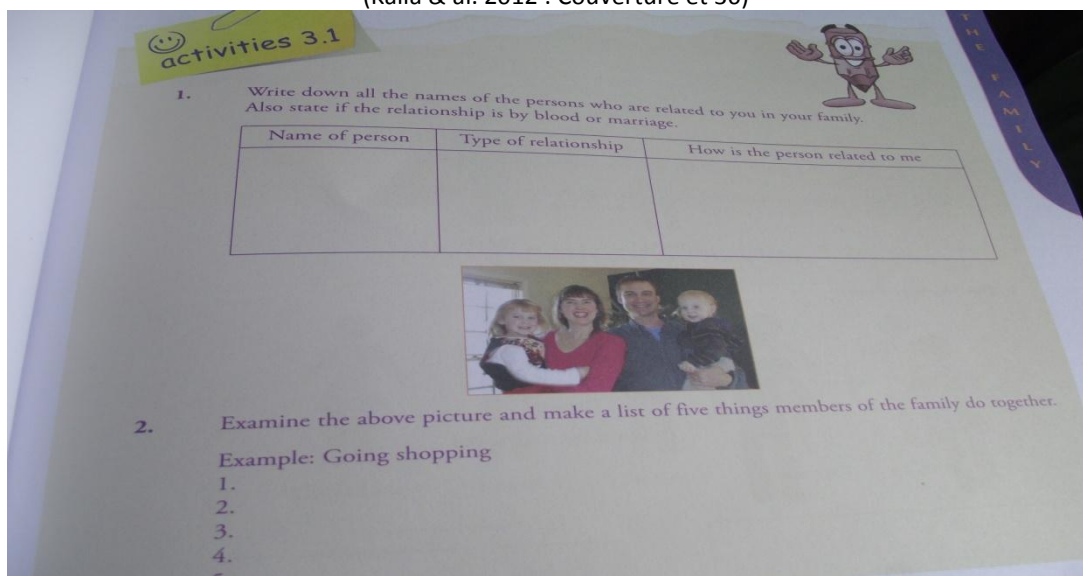


Image 26 : photo représentant la famille dans un manuel scolaire mauricien. (Kalla & al. 2012 : 37)

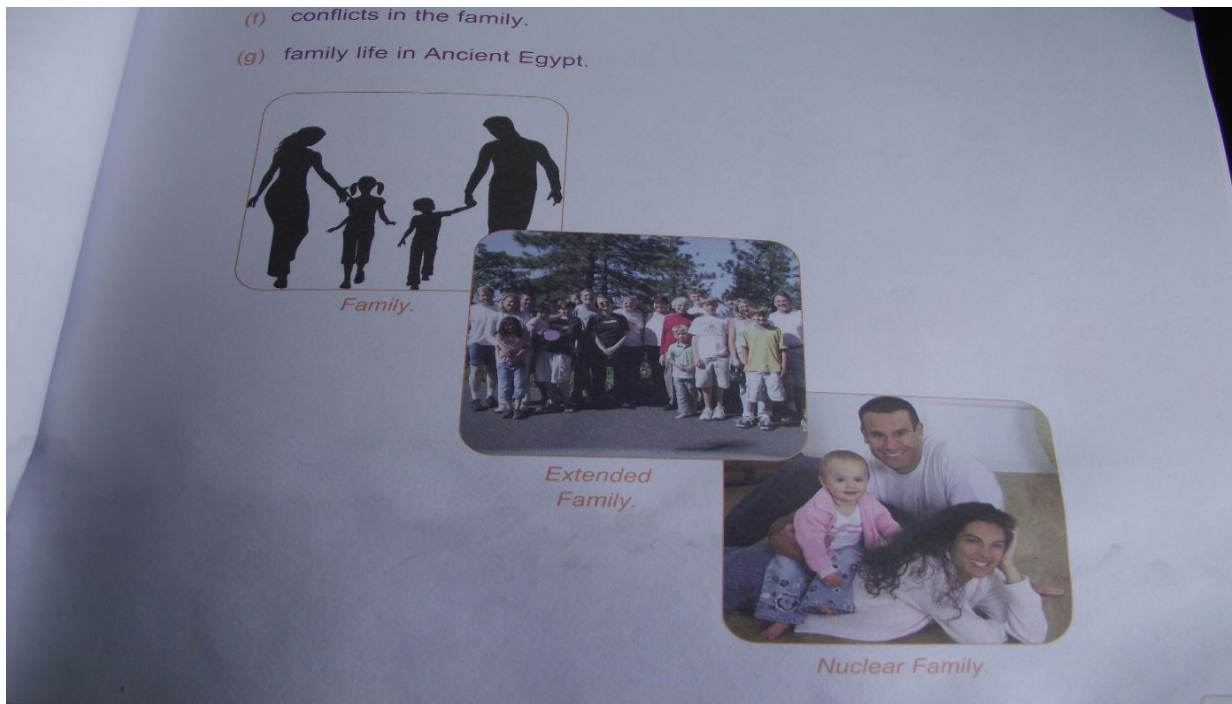


Image 27 : Deuxième et dernière image représentant la « famille mauricienne » dans le manuel scolaire. ((Kalla & al. 2012 : 35)

La couleur de peau, principalement la peau claire, a une grande importance à Maurice, même si la couleur en général est moindre par rapport à la société haïtienne, comme le montre Micheline Labelle dans *Idéologie de couleur et classes sociales*, quand elle donne tous les termes pour qualifier chaque type de peau, avec ses dégradés de couleurs. Chez les mulâtres, par exemple, il y en a de différentes sortes, suivant la blancheur de la peau, qui est parfois « comptabilisée » sous le terme de « carats », comme-ci c'était de l'or (Labelle, 1978 : 103 et 153). Ces éléments sont moins marquants à Maurice où un Mulâtre est un Mulâtre, peu importe son statut social ou le dégradé du blanc. À Maurice, ce n'est pas le seul élément discriminant. Il convient de souligner en effet qu'une autre forme de hiérarchie devient de plus en plus apparente dans la société mauricienne : il y a d'un côté les personnes instruites, parfois riches, et de l'autre celles qui ne le sont pas, n'ayant pas eu la chance de faire des études poussées. Ce sont ces dernières qui héritent

des basses besognes et il s'agit le plus souvent des Créoles, comme nous l'a confirmé plusieurs personnes, dont les membres de cette communauté.

Suivant la couleur de la peau, la texture des cheveux et l'aspect physique, parfois l'accent aussi, les Mauriciens devinent aisément la communauté ou groupe d'appartenance d'une personne. Une personne à la peau noire, aux cheveux lisses et appartenant au groupe créole sera qualifiée par exemple, de créole-malbar.

Beaucoup de Mauriciennes portent une ombrelle pour marcher au soleil, même si leur nombre a sensiblement diminué comparé à une dizaine d'années en arrière. À la plage également, les familles mauriciennes pique-niquent à l'ombre des filaos et évitent tant que possible d'aller au soleil. Lors du colloque du CIEC (Comité International des Études Créoles), qui s'est tenu à l'Université de Maurice, nous avons remarqué beaucoup de jeunes étudiantes portant des ombrelles et leur en avons demandé la raison. C'était clairement « pour se protéger la peau des effets néfastes du soleil ». À notre question sur la nature de ces effets néfastes, il nous a été répondu : « pour nous protéger du cancer de la peau, mais aussi parce que le soleil donne de vilaines peaux. » Nous leur avons demandé ce qu'elles pensaient des touristes qui adorent se dorer au soleil. Leur réponse a été « qu'ils ont la peau blanche, donc ils peuvent bronzer, car en retournant dans leur pays, ils redeviendront blancs. Nous, on a le soleil tout le temps, donc si nous nous exposons, nous ne pourrons plus retrouver notre couleur. Nos mamans nous ont toujours conseillé de nous protéger la peau pour cette raison. »



Image 28 : Des jeunes filles sous une ombrelle, ne souhaitant pas avoir la peau trop foncée et d'autres personnes, dans le fond, qui se protègent du soleil à l'ombre d'un arbre. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Cette importance de la peau claire s'est à nouveau manifestée lors des randonnées que nous faisons le dimanche avec différents groupes²⁴⁹. Des hommes et des femmes portaient des t-shirts ou des vestes légères à manches longues. Nous leur avons demandé la raison de porter ce type de vêtement qui les recouvrait, malgré la grande chaleur qui les faisait transpirer. La réponse a été, « C'est pour se protéger du soleil. » Une des randonneuses nous a glissée à l'oreille, « *Nou met la mans long pou pa vinn noir. Dayer ou bizin fer pareil, guette kouma ou finn vinn noir depi ki ou pe vinn avek nou.* » (C'est pour ne pas devenir plus noir. D'ailleurs vous devriez faire pareil, regardez comme vous êtes devenue noire depuis le peu de temps que vous venez avec nous). Puis elle a ajouté, « *Mo pa blan donk pa la peine mo vinn encor plis noir, pas zoli sa.* » (Je ne suis déjà pas blanche, alors ce n'est pas

²⁴⁹ Ces groupes peuvent parfois atteindre jusqu'à 200 randonneurs en une seule sortie et nécessitent jusqu'à 4 à 5 autobus pour les transporter du lieu de départ et les récupérer au lieu d'arrivée de la randonnée. La distance varie entre 6 et 20 kms et comporte des niveaux de difficulté adaptés aux différentes catégories de marcheurs : des sportifs jusqu'aux marcheurs occasionnels.

la peine de devenir encore plus noire, ce n'est pas beau ça). Ce qui n'est pas beau pour elle c'était donc tout simplement la couleur de sa peau.



Image 29 : Des randonneurs se reposant avant de repartir, en t-shirt manches longues et pantalon par 27°C. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)

Ce rejet peut se comprendre aisément, car, selon certains témoignages²⁵⁰, il existe des discriminations évidentes dues à la couleur de peau, dont ne semblent pas souffrir les Hindous de peau foncée²⁵¹, mais les Créoles de type africain.

4.4.2. Couleur noire : limite d'une acceptation

Nous avons vu que Rivière Noire, situé à l'ouest de l'île, abrite Le Morne, un des hauts lieux mythiques et historiques de l'île, lieu de mémoire pour les descendants d'esclaves. Comme l'écrit Pierre Nora dans l'introduction de '*Les lieux de mémoire*', volume 1, la mémoire et l'histoire, loin d'être synonymes, sont

²⁵⁰ Annexe 1, Entretien L.

²⁵¹ Nous n'avons pas eu de témoignage dans ce sens.

opposées en beaucoup de choses (Nora, 1996 : 3). En effet, la mémoire, c'est la vie, elle fait partie d'une société donnée et elle est en perpétuelle évolution. Elle dépend du souvenir et de l'oubli d'un peuple, inconscient des distorsions auxquelles elle est sujette (Ibid). À différents niveaux, elle est vulnérable à l'approbation et à la manipulation. Elle peut rester tapie dans l'ombre pendant un long moment et soudain se réveiller (Ibid). L'histoire est, au contraire, liée à quelque chose qui n'est plus, tout en étant une problématique en perpétuelle évolution et incomplète. Alors que la mémoire est un phénomène qui nous lie éternellement au présent, l'histoire est une représentation du passé (Ibid). Aussi, il convient de considérer les lieux comme des lieux de mémoire, tout en tenant compte de leurs aspects historiques.

Rivière Noire est le district le plus sec de Maurice. D'après certains Mauriciens le nom de Rivière Noire trouve son origine, non seulement dans sa sécheresse récurrente, mais aussi et surtout dans le fait que le lieu dans son ensemble abritait des esclaves noirs en fuite. Cette couleur noire est un ethnonyme que certains Créoles ont du mal à accepter, contrairement aux autres groupes. Selon Jean-Luc Bonniol, la notion de ligne de couleur, qui est un fait de toutes les sociétés esclavagistes, apparaît comme « l'exemple même d'une conception identitaire qui imprègne de manière insidieuse notre manière de penser et de classer » (Bonniol, 1992 : 249). Chez les Créoles, plus rarement chez les autres groupes, les adultes ont l'habitude d'appeler les enfants « *mo noir* », signifiant « mon petit » dans la langue populaire kreol. Le terme « nègre », par ailleurs, ne semble pas être très répandu à Maurice, toutefois dans la langue kreol morisien, on entend souvent « *guet sa ningres la* » (regarde-moi cette négresse). Le mot « Négresse » n'a plus sa valeur de femme esclave, mais fait plutôt référence à une mauvaise fille, qui peut être paresseuse ou parfois trop émancipée pour la société mauricienne. Si l'on se réfère

aux travaux de Fitch et Sanders, le qualificatif, « noir » dans « *mo noir* », ne serait qu'une simple coïncidence, puisque dans chaque interaction sociale, on fait aussi participer une partie de notre histoire ; dans le cas présent c'est la mémoire de l'esclavage qui rentre en jeu (Fitch & Sanders, 2005 : 4). Il n'est pas clairement établi s'il existe à Maurice un groupe descendant directement des esclaves noirs africains, mais dans l'ethnie créole il y a bien un groupe descendant direct des Africains, des Malgaches libres ou des esclaves. Ses membres sont souvent qualifiés de « *mazambik gro fei* » (à quelques choses près : Mozambique à grosses feuilles, qui signifie avoir les traits épais) par d'autres ethnies, ainsi que par d'autres Créoles. C'est une forme de « racisme interne » (D'Appollonia, 2011 : 16 – 17). Le clivage est ainsi mis entre « eux » et « nous » d'où l'accentuation du « *noubannisme* », et du « *sak zako protez so montagne* » (chaque singe protège sa montagne). Mais pour qu'il y ait racisme, encore faut-il adhérer à la notion de race, car d'un point de vue scientifique un groupe ethnique ne constitue pas une « race », et les aspects culturels de ces groupes n'ont aucune base biologique (Ibid : 21). Par ailleurs, selon la *Déclaration sur le mythe du racisme* publiée en 1950 par l'UNESCO, « le mot « race » désigne un groupe ou une population caractérisés par certaines concentrations, relatives quant à la fréquence et à la distribution, de gènes ou de caractères physiques qui, au cours des temps, apparaissent, varient et même souvent disparaissent sous l'influence de facteurs d'isolement géographiques ou culturels » (UNESCO, 2011 : 21). En nous centrant sur la communauté créole, au sein de laquelle existe un certain désaccord quant à son origine, il convient de bien différencier ses groupes. Selon Eriksen, la conversion au christianisme, les mariages mixtes et des parents mixtes peuvent, dans certains cas, donner naissance à des Créoles (Eriksen, 1999 : 13). Les Créoles Mauriciens peuvent être définis par un

classement suivant l'ordre de couleur de peau selon nos recherches sur le terrain et compilation de nos lectures, informations que nous avons retranscrites dans le tableau ci-dessous :

Créoles	Descriptions
Créole <i>mazambik</i> ²⁵²	Aussi appelé « <i>gro fei</i> » (grosse feuille, signifiant avoir de gros traits, en opposition avec les traits fins que les Blancs sont supposés avoir), mais également « <i>ti-seve, seve maymaye, fandja, nasyon, nass</i> ²⁵³ ». Noms péjoratifs pour qualifier les personnes typées africaines, descendant d'Africains esclaves ou libres.
Créole de <i>couleur</i>	C'est-à-dire qui a la peau ni noire, comme les Africains, mais loin d'être complètement blanche. Ce sont des personnes métissées Européens-Africains ou Européens-Asiatiques (principalement Indiens) ou Asiatiques-Africains. Ils sont aussi appelés « <i>demikle</i> », pour signifier « demie-claire » de peau, pas complètement.
Créole-malbar	Enfants issus de mariages entre Créoles et Hindous. Également les Créoles aux cheveux raides comme les Hindous, parfois baptisés.
Créole-madras	Même définition que pour Créole-malbar.
Madras-batize	Tamouls convertis au catholicisme, en Inde ou à leur arrivée à Maurice. Fondus dans la population créole, mais différenciés par leur patronyme et leur phénotype, également par la pratique des deux religions : catholique et tamoul. Ils sont parfois rejetés par les Tamouls ²⁵⁴ .
Créole-sinois	Créoles nés de l'union d'un Créole et d'un Chinois, ont parfois les traits caractéristiques chinois et la peau foncée, voire noire, ce qui leur vaut le qualificatif <i>sinois noir</i> .
Rasta	Sont généralement de peau foncée, se revendiquant de descendance africaine et de leur appartenance à l'Afrique. Depuis 1980-1990, ils cherchent à raviver l'africanité chez tous les Créoles. ²⁵⁵ Particularités physiques : dreadlocks, vêtements souvent aux couleurs de la Jamaïque.
Créole <i>rouz</i> ²⁵⁶	Créoles, nés d'un métissage (descendant Africain et blanc), peau très claire, parfois les yeux bleus ou clairs, les cheveux roux ou châtain foncé, assez souvent crépus.
Mulâtre/	Originellement appelé <i>gens de couleur</i> , « <i>milat</i> », issues du

²⁵² Rappelle, semble-t-il, de leur origine africaine, du Mozambique, mais c'est en même temps un terme péjoratif.

²⁵³ Diminutif de « *nasyon* ».

²⁵⁴ Voir témoignage Annexe 1, Entretien P.

²⁵⁵ Voir témoignage Annexe 1, Entretien F.

²⁵⁶ Définition recueillie en 2011 auprès du Père Alain Romaine.

mulâtresse	métissage entre les colons et les femmes indiennes (de l'Estrac 2007 : 191 – 192).
Créole <i>fer-blanc</i>	Créoles qui se sentent blancs. S'habillent comme eux, mangent ce qu'ils mangent et essaient de les singer en parlant français. ²⁵⁷ D'où le qualificatif « <i>fer blanc</i> », faire comme les blancs.
<i>Ziloi</i> ou créole Chagossien	Groupe qui s'est <i>greffé</i> sur la communauté créole, descendant d'Afrique, de Maurice, d'Inde et des Seychelles (de l'Estrac 2011 : 37). Déportés de leur île, Diego Garcia, par les Anglais et les Américains de 1968 à 1973 en guise de « paiement » pour l'indépendance de Maurice. Diego Garcia est aujourd'hui une base militaire anglo-américaine (de l'Estrac 2011 : 115 – 127). Ils sont rejetés par les autres Créoles, qui les considèrent comme des étrangers.

Tableau 8 : Les dénominations et le classement des Créoles. Les sources sont les livres mentionnés et les Mauriciens interrogés.

Cette communauté est régie par une sorte de système de classe implicite. Ceci ne se dit pas ouvertement, c'est comme un accord tacite entre les différents sous-groupes, comme si le temps s'était arrêté à l'ère coloniale. Il existe toujours une forme de hiérarchie liée à la couleur de peau. Cette situation est de moins en moins visible, mais ne va pas vers une complète amélioration, car il suffit d'écouter les gens pour comprendre. L. S. par exemple, dame créole d'environ 96 ans, de type métis, c'est-à-dire à peau bronzée, faisait des commentaires sur l'un des présentateurs créoles de la télévision mauricienne sous ces termes, « Un noir qui présente les informations maintenant, ce n'était pas comme ça de mon temps ». À notre question sur la manière dont cela se passait avant elle a répondu que c'étaient des présentateurs qui avaient « *enn ti couler* » (de teint clair). Cette hiérarchie apparaît également dans les remarques des Mauriciens vivant en France. Les six Mauriciens,

²⁵⁷ Lors d'une des nombreuses randonnées à Maurice le 26 juin 2011, deux jeunes filles, C. F. et V. O., au teint relativement clair, ne parlaient que le français, avec un accent très prononcé, alors que tout le monde parlait kreol. Nous leur avons demandé si elles étaient mauriciennes et, petit rire, « En fait, nous avons toujours vécu à Maurice, mais nos familles n'ont jamais parlé autre chose que le français, donc nous avons des difficultés pour parler kreol. » Nous avons insisté, « Vous n'êtes pas mauricienne alors, vous êtes françaises. » Réponse des deux filles, petit rire, « Non, non, mais on ne parle pas le kreol c'est tout. » Elles n'ont pas dit clairement qu'elles étaient mauriciennes ou françaises. Ceci est un exemple de Créoles *fer-blanc* (faire blanc).

2 hommes et 4 femmes, que nous avons interrogées en France à ce propos, nous ont dit qu'ils avaient été dépayés quand ils avaient vu des Blancs balayer les rues en France. Nous leur avons demandé ce à quoi ils s'attendaient dans le pays des Blancs, ils ont souri, l'air gêné. Leur réponse a été qu'à Maurice ce travail n'était jamais réalisé par les Blancs.

Contrairement aux autres communautés, les Créoles n'ont pas de vrai leader, fort, charismatique, à qui ils peuvent s'identifier et qu'ils peuvent suivre, même si dans les années précédant l'indépendance de l'île il y avait eu des leaders créoles tels que Curé, Anquetil, Rozemont, Forget, Delaître et bien d'autres, à différentes périodes. Mais peut-être y a-t-il eu trop de leaders, qui plus est de différentes couleurs de peau. Parmi les leaders « Afro » de cette période pré-indépendante, nous retrouvons, par exemple, Augustic Moignac ou encore Eliezer François. Ensuite, il y a eu l'arrivée du charismatique leader du PMSD (Parti Mauricien Social Démocrate), Sir Gaëtan Duval, puis de Paul Bérenger et de Jean-Claude de l'Estrac. Ces trois personnalités ont semblé unifier le groupe créole, du moins pendant cette période. Chez les Rastas, où il est question d'un président, nous nous sommes rendu compte que tous ne considéraient pas comme tel celui qui se disait leur président. Le fait même que chaque sous-groupe de Créoles désigne un leader, prouve qu'il manque une véritable harmonisation dans la communauté et que celle-ci ne peut être considérée comme une communauté dans le vrai sens du terme. Une communauté se définit en effet comme un groupe d'humains vivant en collectivité, partageant une culture, un mode de vie codifié et ayant comme maître mot le partage. Or les différents groupes de Créoles partagent rarement, si ce n'est jamais, une culture ou un mode de vie. Par ailleurs, malgré le fait que beaucoup de Créoles ont une ascendance africaine, très peu d'entre eux le reconnaissent et l'acceptent.

4.5. Négritude à Maurice

Il est quasiment impossible de parler de négritude à l'Île Maurice, car ce mouvement visait à rejeter le projet français d'assimilation culturelle et à promouvoir l'Afrique et sa culture, dévalorisées par le racisme issu de l'idéologie colonialiste. La notion de négritude est avant tout culturelle et très peu politique. Inventeur de ce mot dans les années 1930 à Paris, Aimé Césaire montrait le refus de l'assimilation culturelle des anciennes colonies françaises par la Métropole, ce contrairement au Commonwealth mis en place par les Britanniques pour garder des relations avec leur anciennes colonies. Le terme négritude a été ensuite adopté et développé par Léopold Sédar Senghor, pour lequel, « la négritude sera révolutionnaire ou ne sera pas ». Ce cri du cœur montrait la volonté des Antillais non Blancs de se réapproprier la culture dont ils ont été amputés. C'était aussi une façon d'acquérir, de développer et d'affirmer une identité noire faite des valeurs culturelles des civilisations d'Afrique noire (Mollard-Dufour, 2005 : 121 – 122). Mais à Maurice c'est tout l'opposé, principalement dans la communauté créole, mais c'est vrai aussi pour les autres ethnies, car les Mauriciens montrent leur attachement à l'Occident en général et à l'Europe en particulier. Cela est visible dans le changement du mode alimentaire, par exemple : indépendamment de l'appartenance ethnique, pratiquement tous les Mauriciens ont opté pour l'américanisation de leur alimentation²⁵⁸ – les menus McDonalds et KFC étant très appréciés. De nombreuses familles se rendent dans ces fast-foods en moyenne une fois par semaine. L'une d'entre elles nous a confié que ne pouvant prétendre à beaucoup de loisirs, du fait de leur salaire trop bas et du coût de la vie trop élevé, beaucoup de Mauriciens en faisaient leur sortie hebdomadaire. Cette adoption du mode de vie occidental se retrouve également

²⁵⁸ C'est un phénomène croissant, selon les professionnels de la santé.

dans la tenue vestimentaire. En 2011 et en 2012, nous avons constaté que durant l'hiver les Mauriciens s'habillaient en couleurs sombres, comme le font les Européens, alors qu'habituellement, ils portaient des tenues colorées et fleuries, typiques des îles, quelles que soient la saison et l'ethnie, sauf peut-être pour les descendants des colons, les Blancs, qui s'habillaient assez sobrement. Nous avons questionné plusieurs personnes de différents groupes à Port-Louis, Rose-Hill et Grand Baie, nous nous sommes renseignés auprès des marchands de tissus et de prêt-à-porter, afin de connaître la raison de ce changement. Leur réponse a été unanime : « c'est à la mode en Europe ». Pour trouver des personnes portant des vêtements colorés, il nous a fallu nous rendre dans des villages reculés au sud de l'île, à Mahébourg et Ville Noire, où nous avons photographié un groupe de femmes portant des churidars²⁵⁹ de couleur rouge, jaune ou vert, mais ce sont les seules que nous avons rencontrées durant nos différents séjours. Ce constat culturel peut être interprété comme une volonté d'être tous pareils : des Mauriciens. Mais cela peut également traduire une envie de se rattacher et d'appartenir à la culture de l'ancien colon. Cette volonté d'appartenance, ce désir de rattachement, sont toutefois loin d'être définitifs : à la fois tenace et fragile, un sentiment de peur les accompagne (Savage, 2005 : 12). Ce changement peut aussi être vu à travers le bulldozer de la mondialisation²⁶⁰, qui uniformise tout sur son passage. Sans la mondialisation, Maurice n'aurait peut-être jamais existé et ce même phénomène continue à façonner l'image de l'île, laissant seul un petit groupe d'irréductibles créoles, les Rastafaris, un

²⁵⁹ C'est une tenue de deux pièces portée à la fois par des hommes ou des femmes. Le haut est une tunique avec une fente de chaque côté, le bas est un pantalon large à la hanche jusqu'à la cheville où il est resserré. Le tissu est généralement soyeux et chatoyant, coupé dans de la soie. Du moins, c'est ainsi que les Mauriciens d'origine indienne portent le churidar.

²⁶⁰ Nous traitons plus en détail le thème de la mondialisation, de ce qu'elle apporte et de ce qu'elle détruit à Maurice, dans le chapitre suivant.

groupe dont la communauté est principalement basée à Sable Noir²⁶¹ et qui continue à s'habiller de manière colorée. Selon leur président, les Rastafaris, qui ont vu le jour dans l'île vers 1987, accordent une grande importance à la négritude, puisqu'ils revendiquent leur appartenance à l'Afrique. Mais à Maurice ils ont une assez mauvaise réputation, peut-être, justement, à cause de ce rattachement au continent africain. Pour les Mauriciens en général, ils incarnent toutes les idées reçues contre les Créoles, renforçant ainsi l'idée anti-africaine à Maurice. Les Mauriciens interrogés disent des Rastas qu'ils sont calmes et assez nonchalants, ce qui pousse les autres à dire qu'ils sont paresseux. Ils aiment s'asseoir sur les trottoirs pour discuter, jouer aux cartes ou jouer de la musique en chantant. Concernant leur apparence, ils ont des dreadlocks comme n'importe quel rasta au monde, ce qui fait dire aux autres qu'ils sont sales.²⁶²

4.5.1. Les Rastas et la négritude

Depuis 1999, il est difficile de parler des Rastas sans mentionner l'une des personnalités de ce groupe, le chanteur Kaya²⁶³ Topize, emprisonné, cette année-là pour détention et consommation de « gandja » (marijuana), lors d'un concert donné par des artistes mauriciens pour la dépénalisation de la marijuana dans l'île. Pendant sa garde à vue, Topize avait été battu à mort par des policiers hindous. Les Créoles de Roche-Bois, quartier défavorisé dans la banlieue de Port-Louis d'où était originaire le chanteur du groupe Racinetatane, dont les membres le considéraient comme leur idole, en ont fait un martyr ethnique, une victime de la violence hindoue contre les Créoles. Cette mort a déclenché une émeute que certains Mauriciens ont

²⁶¹ Lieu situé dans la capitale de Maurice, Port-Louis, plus précisément à Grande Rivière Nord-Ouest.

²⁶² Propos entendu à plusieurs reprises à Maurice et dans les rues de Rose Hill, alors qu'il y avait un Rasta qui attendait son bus : « get sa pares -la, li sal, li pi ». « Regarde-moi ce paresseux, il est sale, il pue. »

²⁶³ Désigne la marijuana en Jamaïque (Lee, 1999).

qualifiée d'émeute raciale, alors que pour d'autres c'était une exaspération contre la violence policière²⁶⁴. Beaucoup de Mauriciens, partisans de cette dernière version, disent que ce décès a eu pour conséquence d'extérioriser chez certains une frustration latente. Toutefois, ce n'était pas ce que le chanteur décédé aurait souhaité, comme le précise sa femme, lui qui prônait la paix et la fraternité. Dans son article du 25 février 1999, le journal *Libération* penchait également pour cette thèse : la mort de Kaya a permis de faire ressortir un malaise qui couvait dans la société mauricienne, pas seulement un malaise créole, bien que pour eux ce soit un malaise plus profond et plus probant que chez les autres communautés. Les Créoles subissent avant tout le problème d'être comme ils sont, descendants d'esclaves pour certains, difficultés d'assumer leurs origines ou leur métissage pour d'autres, ce que les autres communautés ne connaissent pas. La définition des Créoles donnée par Megan Vaughan contribue largement à expliquer les raisons et les origines de ce malaise, aussi bien dans le groupe qu'envers les autres communautés. Le journaliste de *Libération* affirme en effet que ces émeutes ont fait éclater au grand jour l'Île Maurice, la « Suisse de l'Océan Indien » (Lee, 1999) du point de vue économique, mais également l'une des « plaques tournantes mondiales des drogues dures » (Ibid). Une image idéale chutant de son piédestal, le paradis étant devenu, aux yeux du monde, un pays comme les autres, avec les difficultés du vivre ensemble que connaissent beaucoup de pays, que ce soit en Afrique ou en Europe. Mais nous ne dramatisons pas pour autant, car l'on est tout de même forcé de reconnaître que rares sont de si petits espaces abritant autant de cultures différentes.

Soulignons par ailleurs que dans la prison du QG de Port-Louis, connue sous le nom d'Alcatraz, d'autres décès inexplicables, des suicides selon les policiers, de

²⁶⁴ Nous traitons cet événement plus en détail dans le chapitre 7.

prisonniers en 1994 et 1995 s'ajoutaient à la liste de Créoles morts après leur arrestation. Kaya était visiblement le Créole de trop ayant succombé aux coups des Hindous (Boudet, 2000).

Suite à cet événement de 1999, les personnes âgées se sont rappelés deux autres événements impliquant des Créoles et des Hindous, en 1966, et des Créoles et des Musulmans, en 1968.²⁶⁵

4.5.2. La négritude²⁶⁶ : le paradoxe mauricien

Par sa situation géographique, l'Île Maurice est un paradoxe. Baignée par un océan qui est indien, d'une Inde dont Maurice est éloignée géographiquement, mais proche par sa population qui en est majoritairement originaire, tout en faisant aussi partie du continent africain. Mais si l'on dit aux Mauriciens qu'ils sont africains, la majorité d'entre eux refusera cette idée, alors que « la communauté ethnique créole de l'Île Maurice est en grande partie composée de descendants d'esclaves africains et malgaches » (Eisenlohr, 2007 : 1).²⁶⁷ Le même refus sera constaté si l'on dit aux Mauriciens qu'ils sont Indiens, excepté pour le groupe d'origine indienne, fier de l'être, puisqu'ils revendiquent son appartenance à l'Inde. Cette revendication est tellement forte qu'elle a conduit Patrick Eisenlohr à étudier Maurice comme une « little India »²⁶⁸.

Il est vrai que le Créole Mauricien vient de divers horizons, contrairement aux Créoles de Guadeloupe ou de Haïti, qui peuvent se rattacher à l'Afrique, d'où la difficulté de dire que tous les Créoles de Maurice doivent se rattacher au continent

²⁶⁵ Nous discutons plus en détail de ces événements dans le chapitre 7.

²⁶⁶ Même si nous tentons d'étudier ce mouvement dans le contexte mauricien, il reste néanmoins celui d'Aimé Césaire, de Léon Gontran Damas, de Léopold Sédar Senghor, de Guy Tirolien et de Birago Diop.

²⁶⁷ «The Creole ethnic community of Mauritius, most of whom trace their ancestry to African and Malagasy slaves.»

²⁶⁸ L'Inde en miniature ou Petite Inde.

africain, car qui dit continent africain à Maurice ne sous-entend que l'esclavage, la pauvreté, mais aussi la peau noire. Nous avons un exemple de ce refus d'appartenance à la terre africaine dans un courriel que nous avons reçu d'un Mauricien vivant à l'étranger, suite à notre article paru sur « Antrocom »²⁶⁹. Nous y faisons référence uniquement aux Créoles descendants d'esclaves africains, à travers « les noms de la honte » d'Alain Romaine. Ce Mauricien de l'étranger nous a ainsi demandé de bien vouloir préciser que tous les Créoles ne sont pas des descendants d'Africains. Or, le simple refus d'une affiliation à la terre africaine, par honte de l'histoire qui y est rattachée, mais aussi à cause de l'idée reçue que tout ce qui vient d'Afrique ne peut être bon, en opposition à ce qui vient d'Europe, limite l'unité dont ce groupe a besoin pour former une communauté à part entière et ainsi créer une relation harmonieuse avec les autres ethnies. Mais il convient aussi de voir ce groupe comme abritant des « résidus », pour reprendre le terme de Vaughan, un groupe «fourre-tout» où l'on se débarrasse de tous ceux qui sont inclassables dans les autres groupes. D'où peut-être le malaise puisque les membres sont trop dissemblable. Chaque sous-groupe de la communauté créole semble vouloir se détacher des autres sous-groupes. Les Chagossiens agissent de même : ils acceptent le passeport britannique et rejettent celui de Maurice²⁷⁰, supprimant ainsi dans leur esprit leur appartenance à la terre mauricienne et au groupe des Créoles où ils sont exclus.

Nous en déduisons que dans cette communauté de Maurice, si l'on ne tient pas compte des Rastas, la négritude est loin d'être à l'honneur. Les castes des autres ethnies, malgré d'inévitables désaccords ponctuels, savent se serrer les

²⁶⁹ Une revue en ligne traitant l'anthropologie, à la fois culturelle et physique, s'étendant aussi aux disciplines connexes.

²⁷⁰ Nous avons expliqué cette situation dans le chapitre 1.

coudes en cas de coups durs, ce que les Créoles ne savent pas faire, se limitant à perpétuer un désaccord chronique.

4.6. Conclusion du chapitre

Selon l'UNESCO et aux yeux de beaucoup d'Occidentaux, l'Île Maurice est une île paradisiaque et un modèle à suivre. En creusant un peu, nous nous apercevons cependant que la couleur noire est mal perçue dans ce « paradis ». Pour les Créoles certains noms de lieux peuvent parfois représenter un boulet, une chaîne aux pieds, puisqu'ils se rattachent à la couleur de peau, celle qui rappelle le lien que beaucoup de Créoles ont, bon gré mal gré, avec la terre d'Afrique. L'acceptation de cette idée de la part de certains est difficile à gérer et, par conséquent, elle est loin de faire l'unanimité. Il reste encore du chemin à parcourir pour que la majorité des Créoles acceptent leur passé sans craindre le regard d'autres ethnies, leur jugement et leurs idées reçues. Tout un travail de fond, pour qu'ils acceptent leurs origines multiples, est cependant en cours, pour que les Créoles acquièrent leur « empowerment » (autonomisation) en s'acceptant tels qu'ils sont, comme nous l'ont dit nos interviewés en Annexe 1, Entretiens O et R.

Chapitre 5

À l'épreuve de la mondialisation économique et culturelle : relations interethniques

On dit qu'argumenter contre la mondialisation est comme argumenter contre les lois de la gravité.
Kofi Annan²⁷¹

[...] Mais la mondialisation est comme l'air qu'on respire : ce n'est pas un processus que l'on peut ou que l'on devrait essayer d'arrêter. Bien entendu, s'il y a des façons plus faciles de respirer on devrait certainement les adopter.
Anne O. Krueger²⁷²

5.1. Introduction

Depuis son apparition dans notre société moderne, la mondialisation a une incidence évidente sur l'économie de tous les pays, mais dans son sillage elle affecte et remodèle aussi bien la nature que les cultures du monde. Elle est aujourd'hui accusée de tous les maux de la planète : de la destruction des cultures et des civilisations à celle de la nature, notamment des forêts tropicales. Nous devons garder à l'esprit que nous sommes au milieu d'un changement global, qu'il soit bon ou mauvais. Ce phénomène n'a rien de nouveau, comme le souligne Nayan Chanda²⁷³ (Chanda, 2008 : 271), puisque l'histoire de la mondialisation a commencé avec le premier homme sorti d'Afrique pour entreprendre son très long périple à la conquête du monde en suivant les troupeaux d'animaux ou les bancs de crustacés autour de la péninsule arabique (Chanda, 2008 : 271). Il confirme ainsi la théorie *Out of Africa*, développée par le généticien Spencer Wells. Il y a eu ensuite des

²⁷¹Diplomate ghanéen, septième Secrétaire général de l'ONU du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2006. Il a reçu le prix Nobel de la paix le 10 décembre 2001. En avril 2001, il avait publié un «appel à l'action» en cinq points, pour venir à bout de l'épidémie d'infection par le VIH et de sida – ce qu'il décrivait comme une priorité personnelle – et a proposé la création d'un fonds mondial sida et santé, par lequel transiterait une partie des ressources nécessaires pour aider les pays en développement à surmonter la crise. (Source : ONU)

²⁷² Premier directeur général adjoint du Fonds monétaire International, en 2002. Cette citation est tirée de la page 271 du livre de Nayan Chanda, *Bound Together : How Traders, Preachers, Warriors and Adventurers Shaped Globalization*, qui constitue la base de notre travail dans ce chapitre.

²⁷³ Nayan Chanda est le directeur de publication de *YaleGlobal Online* (www.yaleglobal.yale.edu) et l'auteur du livre cité précédemment, paru en France en 2010 aux éditions du CNRS sous le titre, «*Au commencement était la mondialisation*».

aventuriers, parmi lesquels les Vikings, Marco Polo, Vasco de Gama, Christophe Colomb et Gengis Khan, pour ne citer qu'eux. Les colons, quant à eux, ont déplacé et déporté des personnes, en introduisant leurs différentes cultures d'origines dans des lieux dont ils ont également rapporté des bribes de cultures nouvelles. C'est ainsi qu'ils ont contribué à l'ouverture de la mondialisation culturelle. Aujourd'hui, nous avons tendance à penser que les Européens ont toujours connu la pomme de terre, par exemple, mais c'est en Amérique latine qu'elle était cultivée et qu'elle a été découverte.

Toujours selon l'historien Chanda, cette conquête s'est poursuivie dans le monde entier par le biais du commerce de biens et d'esclaves, par la domestication du cheval, par la montée des religions, principalement le Christianisme et l'Islam, qui sont partis du Moyen-Orient pour se répandre à travers le monde, remplaçant, entre autres, les religions païennes des Celtes et des Vikings (Chanda, 2008 : 271). Il en a été de même dans les pays africains. La plus grande vague de mondialisation a eu lieu, cependant, avec le commerce de biens et d'humains. Lors de ses voyages, Marco Polo a découvert une culture complètement différente en Asie. Il en a rapporté la soie et les épices. Mais avant cela, il y avait déjà les échanges de marchandises entre les différents pays asiatiques, de la même manière qu'entre les différents pays européens. Lorsque les Européens se sont ouverts aux pays de l'Est, le commerce est devenu global. Avec le développement de la colonisation, le commerce d'humains est devenu le point incontournable pour le développement économique des colonies et a ouvert la voie au Commerce Triangulaire (Ibid).

Dans nos sociétés modernes, la mondialisation se prolonge à travers le *World Wide Web*, voire par la propagation de maladies telles que le SRAS ou la grippe

aviaire (Chanda, 2008 : 271). Il s'agit donc d'un phénomène qui est toujours d'actualité. La conquête mondiale s'effectue encore par le biais du commerce, mais aussi par l'envoi des soldats des pays riches en missions internationales.²⁷⁴ Cela n'a pas beaucoup changé de la période des Croisades, mais aujourd'hui l'espace et le temps se sont rétrécis, grâce aux nouvelles technologies. Par la conscience historique qui permet de voir la mondialisation comme partie intégrante de l'histoire humaine, nous pouvons penser que cette situation perdurera (Scheuerman, 2002).

Bien que ce phénomène ait commencé depuis le début de l'humanité, le terme « mondialisation », en anglais « *globalisation* », n'est utilisé que depuis les trois dernières décennies, en particulier avec l'avènement du capitalisme industriel. La langue française utilise les deux termes sans en faire l'amalgame, mais selon certains théoriciens, la globalisation est la version moderne et plus édulcorée de la mondialisation. La philosophie du XIXe et du XXe siècle, la littérature et les commentaires sociaux, comprennent de nombreuses références à une prise de conscience, encore largement partagée, du fait que les expériences de la distance et de l'espace sont inévitablement transformés par l'émergence de formes de transport et de communication à grande vitesse. Bien avant l'introduction du terme dans les récents débats populaires et savants, l'apparition de ces nouvelles formes de transport a, par ailleurs, généré des commentaires sur la compression de l'espace (Ibid).

²⁷⁴ La mondialisation s'est poursuivie non seulement grâce au commerce, mais aussi et surtout à cause des soldats des pays industrialisés envoyés dans le reste du monde pour défendre les ressources naturelles comme le pétrole, ou pour défendre la paix et les populations des pays pauvres, grâce à des organisations telles que l'ONU ou l'OTAN.

5.1.1. La mondialisation : définitions

Avant de discuter de la mondialisation à notre époque, tentons d'en comprendre les définitions, suivant les autres concepts auxquels ce terme est rattaché. Trois définitions, assez proches les unes des autres, ont retenu notre attention.

La première vient de James L. Watson²⁷⁵ qui la voit comme un processus par lequel l'expérience de la vie quotidienne, marquée par la diffusion des produits de base et des idées, peut encourager une uniformisation des expressions culturelles dans le monde entier (Watson, 2008). Le mondialisme d'aujourd'hui est, quant à lui, stimulé par la communication sans fil et par l'internet ainsi que par les transactions de commerce électronique, détruisant les distinctions dans les traditions locales et régionales, les remplaçant par une culture mondiale homogénéisée (Ibid).

La deuxième définition a été formulée par l'anthropologue américain et spécialiste de l'interculturel Edward T. Hall (1995). Pour lui, la mondialisation est un processus par lequel des lieux aux antipodes se retrouvent connectés dans un même espace imaginaire (Kennedy, 2001 : 99). Cette définition donne une vue d'ensemble de la mondialisation qui peut s'appliquer à n'importe quelle période de l'humanité, alors que le mondialisme renvoie directement à notre monde actuel et au côté obscur de la mondialisation, à son pouvoir destructeur sur les traditions et les coutumes locales. La manière dont les gens communiquent aujourd'hui est très différente par rapport à l'époque d'avant internet et l'invention de Graham Bell. Notons que dans la définition de Hall, la mondialisation bannit l'idée de frontières,

²⁷⁵ Professeur de la Chinese Society de Fairbank et Professeur émérite d'anthropologie. Il a pris sa retraite en 2011 après avoir enseigné pendant 40 ans à Harvard. Il a aussi enseigné à l'Université de Londres (School of Oriental and African Studies), à l'Université de Pittsburgh, à l'Université d'Hawaï et à l'Université de Houston.

montrant que l'espace est en fait imaginaire. Sa définition nous met face à une vision plus douce et très idéaliste du concept, considéré comme un processus d'interaction et d'intégration entre les personnes, les entreprises et les gouvernements des différents pays, grâce au commerce international et à l'investissement facilité par les technologies de l'information (Levin Institute, 2010). De son point de vue, le processus affecte l'environnement, la culture, les systèmes politiques, mais contribue aussi au développement économique et à la prospérité, tout en affectant le bien-être des sociétés dans le monde (Levin Institute, 2010). Le concept est ainsi considéré comme un moyen d'éviter l'exclusion des personnes dans la société. Mais notons que le verbe « affecter » a une connotation ambiguë, ce qui révèle implicitement que la mondialisation n'est pas dépourvue de conséquences négatives. D'ailleurs, si elle a tellement d'aspects positifs, alors pourquoi, par exemple, la France et d'autres pays européens en ont-ils peur ? La mondialisation pourrait être une bonne chose pour les pays pauvres et/ou en voie de développement, mais elle l'est surtout pour les pays riches, développés et industrialisés, qui exportent leurs cultures, leurs modes de vie et leurs biens vers les pays pauvres et peuvent également exploiter ces derniers. Cette exportation des cultures peut ainsi être perçue comme une forme de néo-colonialisme. Dans une interview accordée à *Russia Today*, Martin Sieff²⁷⁶ soutient que la politique extérieure des États-Unis prend un mauvais chemin, que sa tentative d'exporter une « démocratie instantanée », en supposant de façon arrogante que le modèle américain pourrait marcher partout ailleurs, aurait des conséquences potentiellement dangereuses (Wilson, 2012). Il est vrai que cette tentative de mondialiser la démocratie a conduit des pays musulmans, notamment l'Égypte, la

²⁷⁶ Trois fois nommé pour le Prix Pulitzer du journalisme international, il est un ancien correspondant principal international pour le *Washington Times*, ancien directeur de la *United Press International* et auteur de *The Politically Incorrect Guide to the Middle East* (Regnery, 2008).

Tunisie et la Libye, vers ce qui a été qualifié de « printemps arabe »²⁷⁷. Voici donc un exemple de la limite de la mondialisation de la culture, car la démocratie selon le monde occidental ne pourrait être exportée vers tous les pays du monde, parce que ces derniers ne la conçoivent pas forcément de la même façon que les Occidentaux.

La troisième définition, de William Scheuerman²⁷⁸, plus étroitement liée à l'économie, comporte deux parties. D'une part, elle s'appuie sur les « discours populaires » de la politique libérale classique au sujet du « marché libre » dans l'économie mondiale ou « libéralisation économique » (Scheuerman, 2002) et d'autre part sur la domination croissante de l'Ouest, particulièrement américaine, comme forme de vie politique, économique et culturelle, appelée « occidentalisation » ou « américanisation » (Ibid). Cette définition se fonde, elle aussi, sur la prolifération des nouvelles technologies de l'information, dont la « révolution d'internet », ainsi que sur l'idée que l'humanité se trouve à la veille d'une communauté mondiale unifiée, dans laquelle les principales sources de conflit social auront disparu, réalisant « l'intégration globale » (Scheuerman, 2002).

L'étude de Jean-Joseph Boillot et Stanislas Dembinski²⁷⁹ va à l'encontre de la phobie de l'américanisation du monde. Selon ces chercheurs, à l'horizon 2030, c'est-à-dire dans une génération à peine, l'économie mondiale sera profondément

²⁷⁷ Mouvement révolutionnaire du peuple arabe de certains pays, qui a commencé en décembre 2010, pour combattre la misère, le manque de démocratie, la vie chère. Cette appellation fait référence au Printemps des peuples de 1848, révolutions populaires qui ont éclaté simultanément dans plusieurs pays d'Europe. C'est le produit d'aspirations libérales, nationales et démocratiques (Source : Memo, Voyagez à travers l'Histoire, <http://www.memo.fr/dossier.asp?ID=34>).

²⁷⁸ Il est spécialiste en pensée politique germanique, en théorie démocratique, en théorie légale et en théorie de politique internationale. Il enseigne la pensée moderne en politique. Il a été professeur à Pittsburgh et dans le Minnesota, avant de rejoindre la faculté de l'Indiana en 2006.

²⁷⁹ Professeur agrégé de sciences sociales, Jean-Joseph Boillot est Conseiller auprès du club du CEPII et co-fondateur de l'*Euro-India Economic & Business Group* (EIEBG). Il est l'auteur ou co-auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur les pays émergents et sur l'Inde.

Stanislas Dembinski est journaliste, spécialiste des marchés émergents. Il a été rédacteur en chef de l'émission télévisée *Eco et Quoi*, sur la chaîne Paris Première (Source : Économie matin.fr).

bouleversée par les transformations engagées en Chine, en Inde et en Afrique. Nous constatons déjà une forme de peur du « péril jaune », la crainte de ces nouveaux riches Chinois qui « achètent le patrimoine français » et investissent en Afrique. C'est la thèse centrale de leur livre intitulé *Chindiafrique. La Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*, sorti début 2013 (Giesbert, 07 mars 2013 : 11).

Mais la mondialisation reste la même, peu importe qui exporte sa culture et fait son commerce, l'Orient ou l'Occident. La définition de Scheuerman omet le principal inconvénient de la mondialisation, qui est l'exclusion du développement économique de leur pays de groupes ou de sous-groupes de populations. Elle met au contraire en exergue l'inclusion de toutes les populations, en excluant leurs particularités, dans une « intégration globale » qui pourrait certes entraîner la paix dans le monde, mais dans un monde uniformisé.

La mondialisation est par ailleurs définie comme un processus de changements fondamentaux dans les contours spatio-temporels de la vie sociale, aux termes duquel l'importance de l'espace, d'un territoire, subit des déplacements face à une accélération non moins dramatique de la structure temporelle des formes cruciales de l'activité humaine (Scheuerman, 2002). Si les théoriciens considèrent la mondialisation comme annihilatrice de l'espace et du temps, ils sont cependant en désaccord sur les raisons précises des changements récents dans les contours spatio-temporels de l'humanité, ils s'accordent plus ou moins à voir les altérations dans les expériences humaines de l'espace et du temps comme les facteurs qui tendent à la destruction des frontières locales et même nationales (Ibid).

L'anthropologue Arjun Appadurai²⁸⁰, qui étudie le phénomène de la mondialisation à l'ère postcoloniale, le voit comme un challenge pour les États-nations. Dans son livre, il décrit la mondialisation comme un phénomène culturel qui nous a fait entrer dans une ère postcoloniale, où l'imagination devient une force sociale, l'État-nation étant violemment mis en cause, les relations entre les cultures occidentales et non-occidentales se retrouvant ainsi profondément remodelées (Appadurai, 1996 : couverture).

Précisons que le livre d'Arjun Appadurai est traduit de l'anglais et qu'en anglais ce terme se traduit par « *globalisation* ». Il ne doit pas être traduit tantôt par « mondialisation » et tantôt par « globalisation », comme on semble le faire, car, ainsi que nous l'avons déjà précisé, ces deux termes n'ont pas le même sens. Si les deux rendent compte « de la transformation, à l'œuvre actuellement, du système international qui se partage entre souveraineté et interdépendance, expression du droit et de la puissance » (Garda²⁸¹, 2003), la mondialisation renvoie à l'idée d'unification du temps et de l'espace, tandis que la globalisation suggère l'universalisation des enjeux (Ibid). La première se distingue par le progrès scientifique et technologique, par la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, alors que la deuxième suggère l'avènement d'un monde économiquement, politiquement et socialement interdépendant et le recours nécessaire au multilatéralisme (Ibid).

²⁸⁰ Anthropologue indo-américain, professeur à la New School University de New York.

²⁸¹ Christophe Garda est chercheur au CRP de l'Institut Catholique de Paris.

5.1.2. Problématique du chapitre

Ces différentes définitions mettent à jour les conséquences importantes de la mondialisation pour l'ensemble des pays du monde. Aucun pays n'est à l'abri de ce phénomène, surtout pas de grands pays comme les États-Unis d'Amérique ou la France. Toutefois, si nous considérons la première définition de ce processus, les grands pays sont plus ou moins responsables des conséquences attachées aux notions connues de la mondialisation : « Occidentalisation » ou « Américanisation » des pays du nord vers les pays du sud et de l'est. L'inverse est vrai aussi, en raison de la migration de personnes provenant des pays les plus pauvres et politiquement instables vers les pays riches des anciens colons. Mais il semblerait que le vent tourne, selon la thèse soutenue par Jean-Joseph Boillot et Stanislas Dembinski. Qu'elle vienne du nord-ouest ou du sud-est, la mondialisation est une préoccupation humaine et ne peut être évitée, s'agissant d'une partie intégrante de l'humanité depuis son commencement.

Même pour des pays aussi petits que Maurice²⁸², avec une population d'un peu plus de 1, 200,000 habitants, selon une estimation effectuée en juillet 2012, la mondialisation pose problème. Avec un si grand nombre de personnes sur un petit morceau de terre, Maurice dépend du monde extérieur pour ses besoins vitaux, par le biais des importations, principalement de riz, qui est l'aliment de base des Mauriciens. En conséquence, sans la mondialisation Maurice ne pourrait survivre. Sur le plan de la diversité culturelle, cependant, la mondialisation peut aussi être considérée comme l'ennemi de l'île. Des questions fondamentales se posent : tout le

²⁸² La surface totale de Maurice, sans prendre en compte les autres îles, est d'environ un cinquième de la taille de la Savoie, département français qui fait 10,874 km, tandis que Maurice fait 1 860 Km² (Source : Portails internet de la préfecture de Savoie et du gouvernement de Maurice).

monde profite-t-il de cette mondialisation ou est-elle destinée uniquement à un groupe de la population ? Dans ce cas, quel est ce groupe ? Constatant que partout dans le monde quelques privilégiés de la mondialisation vivent au détriment de la grande majorité des populations, quels sont les privilégiés de Maurice ? Qui sont les laissés-pour-compte ? Ces derniers ne sont-ils que les victimes, ou ont-ils aussi leur part de responsabilité dans cette victimisation ? Vue sous ces angles, la mondialisation serait plutôt un frein supplémentaire dans la relation entre les différents groupes vivant sur l'île.

5.1.3. Plan de travail

Dans ce chapitre, nous étudierons tout d'abord l'apport de la mondialisation au développement économique de l'Île Maurice et son impact sur les rapports intercommunautaires. Nous nous pencherons ensuite sur deux thèmes culturels : l'alimentation, à travers le riz et la boisson, à travers le rhum. Sur la base d'observations et de sondages, nous analyserons la manière dont la mondialisation a modifié la culture et continue à la modifier. Nous nous intéresserons brièvement à la musique, à la littérature, ainsi qu'au mode vestimentaire des Mauriciens. Nous verrons enfin le nouvel ordre mondial qui semble se dessiner, en nous demandant quel impact il risque d'avoir sur Maurice, s'il y a des exclus du développement économique et, dans cette dernière hypothèse, nous nous interrogerons aussi bien sur les raisons de cette exclusion que sur ce qui est fait pour y remédier.

5.2. **À l'épreuve de la mondialisation : l'économie mauricienne**

Depuis que le gouverneur français Mahé de Labourdonnais a axé son pouvoir sur le développement de l'île, qui était fort rentable pour l'époque (Nagapen, 1996 :

65), Maurice a toujours joui d'un important rayonnement économique. Sous les colons français, s'y est en effet développée une véritable « bourgeoisie de marine et de négoce »²⁸³ (Ibid). Après l'abolition de l'esclavage, et jusqu'à son indépendance en 1968, l'île a poursuivi son développement économique, basé désormais sur l'industrie sucrière essentiellement.

5.2.1. Économie : un aperçu depuis 1968

Selon Pierre Dinan²⁸⁴, marquant un contraste avec l'euphorie post-indépendante, les années soixante-dix ont été caractérisées par des « illusions déçues, du gaspillage budgétaire, de l'endettement public excessif et des tâtonnements » quant à la bonne marche et à la mise en place de la nouvelle zone franche, en vue de développer l'économie de ce pays nouvellement indépendant (Dinan, 2010). L'île a dû faire face à des problèmes politiques, à la dévaluation de sa monnaie (la roupie) et à « la mise de l'économie au régime curatif du Fonds Monétaire International » (Ibid). Les années quatre-vingt ont été marquées par une rigidité économique dans la vie des Mauriciens, ayant pour but le redressement de l'île. Parallèlement, plusieurs cyclones se sont abattus sur Maurice entre « 1979 et 1981 », des intempéries qui ont entraîné une deuxième dévaluation de la roupie mauricienne (Dinan, 2010). Grâce aux arrangements consentis par la population, ou plutôt imposés par les responsables religieux²⁸⁵ des différentes communautés, les Mauriciens ont redressé leur économie en réduisant de moitié le nombre de jours fériés. L'économie s'est redressée ainsi de manière spectaculaire, amenant les

²⁸³ À l'époque, l'île avait basé son économie sur les transactions d'esclaves, ainsi que sur le négoce du sucre.

²⁸⁴ Créole Mauricien, diplômé de la '*London School of Economics and Political Science*', il détient aussi le diplôme d'expert-comptable octroyé par l'*Institute of Chartered Accountant of England and Wales*. Il collabore actuellement à des articles sur l'économie et la finance, à des publications professionnelles, ainsi qu'à des articles dans des quotidiens et hebdomadaires.

²⁸⁵ Toutes les décisions concernant les fêtes religieuses à Maurice sont du domaine des chefs religieux de chaque religion.

observateurs à qualifier cette progression de « miracle mauricien », les habitants préférant l'expression « boum économique »²⁸⁶ (Dinan, 2010). En l'espace d'une dizaine d'années, l'île a été promue au stade de PNI (Pays Nouvellement Industrialisé) (Prosper, 2006 : 17). Les Mauriciens se sont mis au travail et la récompense est rapidement arrivée, avec le « progrès remarquable des zones franches manufacturières pour l'exportation » (Dinan, 2000). Ce redressement économique a été concrétisé par la création de dizaines de milliers d'emplois et la croissance significative du PIB (Produit intérieur brut) (Ibid). Il y avait même un trop-plein d'emplois, à tel point que le gouvernement a dû faire appel à la main-d'œuvre étrangère ; cette période d'euphorie a été marquée par un climat de triomphalisme (Prosper, 2006 : 20).

Il est indéniable que l'Île Maurice représente aujourd'hui l'une des plus belles réussites économiques du continent africain : en 2010, son PIB, estimé aux prix du marché, était de \$19,15 milliards et le revenu par habitant estimé à \$14,900, parmi les plus élevés en Afrique. Malgré la crise économique dans le monde, son PIB a, par ailleurs, continué à augmenter et il est estimé en 2012 à \$20,53 milliards, ce qui porte le revenu par habitant à \$15,800 (CIA World FactBook, 2012).

Selon une étude effectuée en 2012, l'économie de l'île est basée sur l'agriculture (4%), l'industrie (23,5%) et les services (72%) (Ibid). Les partenaires d'exportation de Maurice sont, dans l'ordre d'importance, les deux ex-pays colonisateurs, le Royaume-Uni et la France, ensuite viennent les États-Unis, l'Italie, l'Afrique du Sud, l'Espagne et Madagascar. Ses partenaires d'importation, ceux dont Maurice dépend pour sa survie alimentaire, sont l'Inde, pays d'origine de la majorité des Mauriciens, à la première place et de loin, avec 25,2%, la Chine avec 13,6%, la

²⁸⁶ Terme utilisé par Aneerood Jugnauth.

France avec 9,1% et l'Afrique du Sud avec 6,9%. Maurice se tourne donc résolument vers l'Est, surtout vers l'Inde (CIA World FactBook, 2012). D'ailleurs, le Président indien, Pranab Mukherjee, invité à Maurice pour le 45^e anniversaire de l'indépendance, a déclaré que l'île faisait la fierté de l'Inde. Un anonyme, sous le pseudonyme « Indépendance ou dépendance ? », a commenté cette remarque sous forme de questionnement : « Vient-il fêter les 45 ans de l'indépendance de Maurice, ou bien la vassalité de Maurice à l'Inde ? » (Times, 2013).

Ces dernières années, les technologies de l'information et de la communication, les produits de la mer, le développement de l'accueil et de la propriété, les soins, les énergies renouvelables, l'éducation et la formation, sont apparues comme des secteurs importants, capables d'attirer des investisseurs étrangers à Maurice (CIA World FactBook, 2012). C'était loin d'être le cas dans les années 1970, après son accession à l'indépendance, époque où l'économie de l'île reposait principalement sur la production et l'exportation du sucre, livrées aux aléas de la demande mondiale. Le pays avait d'abord dû faire face à un taux élevé de chômage (Chapin Metz, 1994), puis une économie plurielle s'était progressivement développée : industrielle, financière et touristique. Les années 1970 ont en effet marqué un engagement solide du gouvernement à diversifier les activités économiques, grâce à la promotion du tourisme et à la création d'un ZFE (Zone Franche d'Exportation). Malheureusement, la situation s'est détériorée vers la fin de la décennie, en raison de la hausse du prix du pétrole. La production de sucre et le boom de l'exportation ont pris fin et le déficit de la balance des paiements a augmenté régulièrement, les importations excédant maintenant les exportations (Chapin Metz, 1994). L'économie mauricienne a connu un rebondissement dans les années 1980, avec une croissance soutenue « grâce à un consensus politique très

répandu sur les mesures de politique générale » (Chapin Metz, 1994). Le pays a connu une baisse de l'inflation, le plein emploi et l'augmentation de l'épargne des ménages. Cette période a vu l'épanouissement du tourisme, qui a entraîné la multiplication des hôtels et l'augmentation du trafic aérien. Économiquement dynamique, l'île a été comparée à d'autres pays asiatiques tels que Hong Kong, Singapour, Taïwan et la République de Corée (Chapin Metz, 1994). Ainsi que le rappelle Larry W. Bowman, expert en économie mauricienne, l'Île Maurice des années 1990 devait viser à « moderniser le secteur sucrier [...] élargir l'infrastructure de fabrication [...] diversifier l'agriculture et [...] développer le tourisme » (Ibid). De plus, en raison des menaces qui pesaient sur l'agriculture résultant de la politique agricole commune de l'Europe et des effets potentiels sur le textile du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*)²⁸⁷, l'île espérait se transformer en un centre de services financiers et bancaires offshores (Ibid). C'est ce qu'a fait le gouvernement. La croissance économique annuelle à compter de la date de son indépendance a été régulièrement d'environ 5 % à 6 %. Actuellement, 90 % des terres cultivées sont consacrées à la culture de la canne à sucre, qui a généré 15 % de bénéfices à l'exportation. Il y a plus de 32 000 entités offshores (Ibid), dont la plupart visent à s'engager dans le commerce avec l'Inde, l'Afrique du Sud et la Chine. Le secteur textile est prêt à tirer profit de l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*). Le système bancaire a atteint plus d'un milliard de dollars. La politique économique saine et les pratiques bancaires prudentes ont contribué à atténuer les effets négatifs de la crise financière mondiale de 2008-2009. Aujourd'hui, le pays continue d'étendre son commerce et d'attirer les investisseurs du monde entier (*CIA World FactBook*, 2013). Selon notre interviewé en Annexe 1,

²⁸⁷ Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Entretien T, aujourd'hui Maurice compte un faible taux de chômage, soit 8% de sa population.

5.2.2. La mondialisation : développement économique mauricien

Bien que le gouvernement ait qualifié cette croissance économique de « miracle mauricien », les économistes soutiennent que Maurice a considérablement profité de la mondialisation. Il est clairement indiqué qu'à eux seuls, les produits mauriciens n'auraient pas apporté la richesse à l'île, mais que leur vente dans divers pays du monde a aidé à générer des fonds pour développer et diversifier l'économie locale par le biais de services fournis aux pays riches²⁸⁸, lui évitant ainsi de compter uniquement sur les exportations. Après son indépendance, Maurice s'est ainsi révélée comme étant capable de surfer sur la vague gourmande du monde économique, de gravir les échelons sociaux et de rivaliser avec les plus grands pays. Face à la mondialisation, l'économie de Maurice est donc bien positionnée.

La mondialisation n'a pas seulement des effets sur l'économie, mais, par son biais, elle influence aussi, dans une large mesure, la culture à Maurice et dans le monde entier.

5.3. Les relations entre groupes à l'épreuve de la mondialisation

Aussi, allons-nous étudier la culture et son impact sur dans les relations entre les groupes à Maurice, à la lumière de la mondialisation. En parlant de culture, nous avons en tête sa forme la plus basique, c'est-à-dire la nourriture. La culture d'un peuple repose sur sa façon de s'alimenter, à travers son alimentation de base et sa boisson et sa façon de se cultiver, à travers la musique, la littérature. Ces différentes

²⁸⁸ Ainsi les appels d'opérateurs vantant un produit proviennent très souvent de Maurice ; ce que nous a confirmé, en 2008, M., qui travaille pour un de ces centres d'appel, précisant que ses contacts se trouvent le plus souvent en France, Italie, Belgique et Afrique du Sud, mais que d'autres opératrices ont des contacts avec d'autres pays. Elles vantent et vendent des produits qui, la plupart du temps, ne sont pas mauriciens.

formes culturelles, leur partage, sont une façon de nous renseigner sur les relations entretenues par les groupes ethniques de Maurice, la manière dont elles peuvent être source d'inclusion ou d'exclusion à l'épreuve de la mondialisation de la culture.

5.3.1. Mondialisation de la culture : le riz

« L'Homme est un animal social », selon la célèbre formule utilisée par Aristote, et tout comme l'animal, l'être humain a un besoin vital de s'alimenter. Contrairement à l'animal primitif, toutefois, l'humain a su évoluer vers un comportement social et culturel, codifiant ainsi sa façon de manger et de boire. Indépendamment de son évolution, le comportement alimentaire de l'humain diffère de celui de l'animal par son rattachement à sa culture et au groupe. Aussi, au cours de son évolution, l'être humain a-t-il développé un comportement alimentaire codifié par la société dans laquelle il vit et déterminé par son environnement. Par son alimentation, l'Homme a développé à travers les âges l'appartenance à des groupes d'humains partageant le même comportement et le même mode alimentaire, tout en s'excluant, et en étant exclus, d'autres groupes qui n'ont pas le même code de vie ou le même mode alimentaire. Par cette appartenance, l'être humain a donc développé une forme d'identité s'appuyant prioritairement sur sa façon de s'alimenter. Si l'on met en vase clos plusieurs groupes de personnes appartenant à des communautés ayant différents modes et comportements alimentaires, on peut s'attendre soit à un rejet de l'autre, soit à une acceptation, voire à *une mixité avec l'autre*, donc à des réactions mitigées. Rappelons que Richards (1932) et Guthe et Mead (1945) ont été les premiers à analyser l'alimentation à travers la discipline anthropologique (Garine, 2001). Ils l'ont étudiée en prenant comme base les « habitudes alimentaires, les façons selon lesquelles des individus ou des groupes d'individus, en réponse aux

pressions sociales et culturelles, choisissent, consomment et mettent à contribution certaines portions des disponibilités alimentaires présentes (Garine, 2001).

5.3.1.1. *Le riz et la mondialisation : unité des communautés*

Avant de découvrir les multiples facettes des plats mauriciens, il convient de mettre en avant qu'ils sont tous issus de différentes parties du monde, car les ancêtres de chaque communauté de Maurice sont arrivés en emportant dans leurs « bagages » un peu de leurs pays d'origine : en quelque sorte, ils mondialisaient ainsi l'alimentation de l'île.

À la base de la cuisine mauricienne, il y a le riz, devenu au fil du temps l'aliment incontournable, comme dans beaucoup d'ex-colonies. D'où vient cette cuisine à base de riz ? Maurice ne peut produire tout le riz nécessaire à sa population, pour des raisons bien évidentes d'espace cultivable, puisqu'elle compte une superficie de 2 040 km², les autres îles comprises, alors que sa population est estimée à plus de 1 200 000 en 2012, la plaçant à la 155^e place des pays du monde en densité de population (*CIA World FactBook*, 2012). En comparaison, la France métropolitaine seule, d'une superficie de 551, 500 km², équivalant à plus de 270 fois Maurice, et une population estimée à plus de 65 000 000 en 2012, c'est-à-dire plus de 50 fois celle de Maurice, se classe 21^e (*Ibid*). Paradoxalement, alors qu'elle ne produisait pas la quantité de riz nécessaire pour nourrir sa population, Maurice a par ailleurs réservé la majorité de ses terres cultivables à la culture du sucre, pour ensuite les dédier à la construction des hôtels et autres complexes touristiques. La culture de la canne à sucre a tenu une grande place dans la vie de Maurice, jusqu'à ce que la concurrence des pays producteurs de betteraves ne vienne détruire le quasi-monopole de son exportation au sein du Commonwealth (Nagapen, 1996 : 71).

L'arrivée sur l'île de différents peuples, liée à la production du sucre principalement, a donné lieu à une cuisine variée. Curieusement, Maurice n'a pourtant pas développé une cuisine basée sur le sucre, même si les diététiciens déplorent le fait que les Mauriciens sucent énormément, voire démesurément, leur thé ou café (Ackbarally, 2004). Les plats mauriciens sont généralement très épicés et parfois très pimentés, car la plupart des mets mauriciens dérivent de la cuisine indienne, pour des raisons évidentes.

Afin de comprendre la mondialisation à Maurice à travers l'alimentation, nous avons mené un sondage sur 98 personnes, leur demandant de citer ce qui représentait pour elles, le plat typique des Mauriciens et de le décrire. Nous leur avons également demandé de nous préciser à quelle communauté se rattachaient les plats choisis, ce qui était aussi une façon de voir les relations qui peuvent s'établir entre les groupes. Nous avons retenu, ci-après, ceux qui revenaient le plus souvent.

Indépendamment de leur appartenance ethnique, tous les répondants ont parlé du « rougaille », que les Mauriciens ont emprunté aux Réunionnais, quand les esclaves en provenance de cette île étaient introduits à Maurice. Si dans d'autres domaines les apports des descendants d'esclaves sont rejetés, la nourriture a visiblement le don de créer un pont vers les autres groupes. Le rougaille est une « sauce rouge épicée à l'ail, au gingembre et au poivre, avec un peu de thym, du persil et d'ajinomoto²⁸⁹ ». L'élément de base du rougaille est la pomme d'amour²⁹⁰, peut-être une métaphore de l'amour nécessaire pour établir une bonne relation interethnique dans le pays. Dans cette sauce, les Mauriciens, principalement les

²⁸⁹ Un assaisonnement, comme une sorte de sel.

²⁹⁰ Variété locale de tomate.

Créoles, cuisinent de la viande, du corned-beef²⁹¹, des saucisses, du poisson, du poisson salé et de la viande salée. Les Hindous le consomment nature, pour les végétariens, ou s'en servent pour cuisiner le poisson, car en général ils ne mangent pas de bœuf. Le rougaille est principalement accompagné de riz, mais les marchands l'utilisent aussi en accompagnement de la galette indienne²⁹².

L'autre met qui ressort du sondage est l'achard de légumes (chou, chou-fleur, haricots verts et carottes) ou de fruits tels que la mangue, le fruitière²⁹³, le carambole, avec du piment pour relever le tout. Fruits et légumes sont émincés, ébouillantés avant d'être séchés au soleil. Ensuite, ils sont cuisinés dans une sauce à base d'huile, de safran, de moutarde, d'oignons et de vinaigre. C'est plus un accompagnement qu'un plat à part entière, mais tous les Mauriciens, sans exception, en raffolent. Il existe une variante qui s'appelle vindaye, avec du poisson, des poulpes ou de l'ourite (poulpe séchée), également accompagnée de riz.

Suit un plat d'origine chinoise, le foo-yang, omelette à base de crevettes ou de poulet, ainsi que divers légumes, dont les champignons chinois²⁹⁴, les carottes, les pois mange-tout, l'oignon, assaisonné de poivre, d'ajinomoto, agrémentés d'un peu de sucre et de rhum blanc.

Le curry revient très souvent dans le sondage, soit chez 73 personnes sur les 98 interrogées. Arrivée à Maurice avec la venue des premiers Indiens, sous l'occupation britannique, cette sauce est très prisée par les Hindous qui l'ont transformée au fil du temps, d'après les Indo-Mauriciens eux-mêmes, en ajoutant

²⁹¹ Conserve à base de viande de bœuf hachée et salée.

²⁹² Nous en parlerons plus loin.

²⁹³ Sorte de fruit très acidulé, qui se consomme en achard ou cuisiné dans un sirop. Ce fruit a un noyau rugueux entouré de petites tiges piquantes.

²⁹⁴ Plusieurs variétés de champignons de couleur noire, grise ou marron, séchés, très utilisés dans la cuisine chinoise.

diverses épices pour en faire un produit spécifique. Ils cuisinent aussi bien les viandes et les poissons, que les légumes pour les végétariens. Selon une Tamoule, dont l'affirmation a été vérifiée auprès d'autres Mauriciens, c'est sa communauté qui fait la meilleure sauce curry, parfois pimentée. Les Mauriciens différencient le curry du cari. Ce dernier assaisonne le gibier tel que le cerf, le lièvre ou le « *tang* » (hérisson, principalement consommé par les Créoles). Tous ces plats s'accompagnent de riz de diverses provenances, dont le riz Basmati ou Thaïlandais, cuisiné sous les trois formes : bouilli, frit, cantonnais. Le riz au quotidien se consomme bouilli, les autres formes sont réservées pour les dimanches et jours de fête.

Les Européens ne représentent actuellement qu'une infime partie de la population mauricienne, mais ils ont introduit eux aussi leur tradition culinaire dans l'île : les daubes, par exemple, le civet de lièvre ou le coq au vin, qui ont été progressivement modifiés avec l'arrivée des esclaves africains et des travailleurs engagés indiens, comme pour s'adapter à l'image « mondialisée », pluriculturelle de l'île. Ces plats européens aussi sont accompagnés de riz, qui reste le maître absolu dans l'alimentation de base.

Bien que les Hindous aient introduit d'autres accompagnements, tels une variété de galettes ou de pains plats appelés chapati, faratha, roti et dholl puri²⁹⁵, ces derniers ne peuvent être considérés comme des aliments de base de tous les Mauriciens.

²⁹⁵ Le chapati, faratha ou le roti, comme les Mauriciens non-hindous le surnomment, est une variété de galette faite à partir de farine, d'eau chaude, d'huile et d'un peu de sel. Les Hindous l'appellent leur pain et certaines familles le font tous les jours. Le « ti puri », prononcé « ti pourri », est une variété de galette, plus épaisse et moins large que le chapati. Le dholl puri a la même base que le chapati, mais il faut rajouter du « dholl », variété de pois cassé jaune.

Signalons enfin que les Mauriciens consomment beaucoup de « grains secs », qui foisonnent sur le marché de Port-Louis, comme dans n'importe quel marché de l'île : l'incontournable variété de dhol, par exemple, dont le dhol bravatte, le dhol petit pois, les petits pois verts ou jaunes, les lentilles noires ou rouge corail et les haricots rouges, blancs ou pâles, toujours accompagnés de riz cuit à l'eau. Ces grains sont cuisinés en fricassés ou en curry sauf pour les lentilles et les haricots rouges.

Selon ce qui nous a été dit par des vendeurs de légumes avec lesquels nous avons discuté à la foire de Rose-Hill, certains de leurs produits sont consommés plus par une communauté que par d'autres : les Blancs, par exemple, consomment plus de tomates en salade, par rapport aux autres habitants ; les Hindous mangent, quant à eux, plus de haricots verts et les Créoles plus de betteraves.

Les Musulmans ont apporté leur plat traditionnel, ou du moins il l'était quand les premiers d'entre eux sont arrivés sur le sol mauricien, mais depuis, il a dû se mauricianiser, tout comme les autres plats. Il s'agit du biani, à base de riz épicé, cuisiné à l'étouffée, dans lequel est incorporé, au choix, du cabri, du bœuf, du cerf, du poulet ou du poisson, avec l'ajout de pommes de terre et d'oignons. Ce plat est relevé d'épices telles que l'ail, le gingembre, le safran oriental, le cerfeuil, la menthe, le cumin²⁹⁶ et la cannelle.

40 des 98 personnes sondées nous ont parlé d'un plat par excellence, celui que la plupart des Mauriciens semblent apprécier : le bol renversé ou bol renversé spécial. C'est une façon de consommer le riz, qui n'est pas courante à Maurice, mais qui a été « inventée » par les Mauriciens, semble-t-il. Il est servi principalement dans

²⁹⁶ Appelé à Maurice gros anis en contraste avec le petit anis, qui est utilisé dans les gâteaux orientaux.

les restaurants, très peu de familles mauriciennes le confectionnent à leur domicile. C'est un plat à base de riz, préparé avec du bœuf ou du poulet, des saucisses chinoises, du porc, des champignons, des œufs, du chou de chine, des carottes et diverses épices, dont l'ajinomoto et le « *siaw* » (sauce de soja). Pour les Mauriciens qui ne consomment pas de porc²⁹⁷, il existe une variante avec seulement du bœuf ou du poulet ou, pour les végétariens, des boules de soja.

De tous les plats mentionnés, « le biani passe partout » reste le préféré de tous les Mauriciens, les 98 personnes sondées ayant donné la même réponse à la question : « Quel est le plat que tous les Mauriciens apprécient, selon vous ? ».

5.3.1.2. *Le riz à la fête*

L'alimentation participe aux relations entre les différentes communautés mauriciennes, c'est souvent un pont entre elles à l'occasion des fêtes, pour lesquelles chaque groupe, excepté les Créoles, semble avoir gardé la tradition culinaire sacrée, importée de son pays d'origine et occasionnellement partagée avec les autres.

Lors des noces, par exemple, chez les Hindous, les Tamouls, les Marathi, un grand dîner est organisé pour les invités ; c'est aussi le cas pour les fêtes sacrées telles que le Cavadee²⁹⁸, la marche sur le feu²⁹⁹, le Maha Chivaratree³⁰⁰. Les invités

²⁹⁷ Les Mauriciens originaires d'Inde, qu'ils soient musulmans, hindous ou tamouls, selon les traditions religieuses où le porc est proscrit. Il y a parfois aussi des Créoles, dont la religion n'interdit aucunement la consommation du porc, mais qui sont devenus végétariens, comme C. A., par exemple, qui pratique la religion hindoue en plus du christianisme.

²⁹⁸ Les habitants originaires du sud de l'Inde, les Tamouls, célèbrent le Cavadee à la mi-janvier. Les fidèles portent le Cavadee sur leurs épaules ; c'est un arc de bois avec deux bambous et deux pots de lait suspendus aux deux extrémités. Les porteurs entrent en transe et exécutent des mouvements saccadés ; ils ont le corps, y compris parfois la langue, transpercé par des dizaines d'aiguilles. (Source : Asgarally, Issa. *L'île Maurice des cultures*. Le Printemps. Vacoas : Le Printemps, 2006 : 37.)

²⁹⁹ Exécution assez spectaculaire, très prisée par les touristes. Là aussi les exécutants sont en transe.

³⁰⁰ Pour cette fête, des milliers de pèlerins hindous s'habillent tout en blanc ; ils parcourent la distance entre

peuvent être de toutes les communautés, car à Maurice il est très courant d'inviter les voisins, si l'on s'entend bien avec eux, peu importe leur communauté d'appartenance. Le repas est servi sur des feuilles de bananiers, naturelles ou synthétiques. Les convives consomment exclusivement un menu végétarien : différents légumes, sept en tout, cuisinés au curry, accompagnés de faratta, de chappati et de riz. Ils mangent avec les doigts, les couverts étant exclus.



Image 30 : Feuille synthétique de bananier ; repas lors d'un mariage tamoul. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)



Image 31 : Préparation d'un repas de mariage célébré en juillet 2012 à Port-Louis. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

les différents temples de l'île, jusqu'au lac de Grand-Bassin, au sud, souvent à pied, pour recueillir l'eau sacrée et la verser sur le shivalingam, représentation de Shiva, divinité de la trinité hindoue, dans le temple de leur localité. (Source : *Ibid.* : 36.)



Image 32 : Les convives mangent avec leurs doigts et sont issus de différentes communautés. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Il arrive parfois que dans ces moments-là les Créoles s'habillent en saris, selon le témoignage d'une Créole, qui le fait elle-même. Pour la fête de Divali³⁰¹, qui est à la fois une fête tamoule et hindoue, des gâteaux sucrés et salés sont distribués aux voisins et à la famille. Il existe aussi une fête célébrée uniquement par les Hindous et très peu appréciée par les autres communautés ne souhaitant pas se faire « colorer » : la fête Holi³⁰². Mais si un membre d'une autre communauté est accidentellement aspergé de couleur, il n'y a pas d'incident, mis à part le mécontentement exprimé par la « victime ». Cette fête pourrait paraître hors

³⁰¹ Divali est l'une des plus anciennes fêtes de l'hindouisme, qui signifie en sanskrit « assemblage ou rangée de lampes ». Son origine remonte au temps dit Sat-Yug et célèbre la moisson, tout en étant étroitement associée au bonheur matériel de l'homme. Elle est célébrée dans la nuit d'Amavasya (Nouvelle Lune) de Kartik (mois lunaire d'octobre/novembre). (Source : Asgarally, Issa. *L'île Maurice des cultures. Op. Cit.* : 28 – 29.)

³⁰² Fête au cours de laquelle les participants de foi hindoue s'aspergent d'eau colorée pour marquer le triomphe du pieux prince Bhakta Pralad sur la méchante Holika. Holi est sans doute la fête qui correspond le mieux à l'idée de la transgression sociale passagère. Comme au Carnaval, la hiérarchie sociale est provisoirement annulée : les jeunes « jouent » avec les aînés, les garçons avec les filles et, parfois, les gens aisés avec ceux de condition modeste. (Source : Asgarally, Issa. *L'île Maurice des cultures. Op. Cit.* : 38.)

contexte, car il n'y a pas de menu spécial à base de riz. Nous la présentons, car elle met à jour le fait que dans la communauté hindoue les barrières de caste et de classe tombent, le temps des fêtes.

Lors de ces célébrations religieuses, un prêtre catholique, le Père Henri Souchon, qui prônait, favorisait et encourageait à sa façon la bonne relation entre communautés, avait pris pour habitude d'inviter les Hindous, les Musulmans, les Chinois et les Tamouls à une messe spéciale dans son église de l'Immaculée Conception, à Port-Louis. Pour l'occasion, différents hors-d'oeuvre ou canapés, en fonction de la communauté à l'honneur, étaient servis aux Catholiques dans l'église, tandis que le prêtre portait une tenue à la couleur de la communauté en question. Il s'était ainsi fait confectionner une tenue rouge pour les Hindous et les Chinois, une tenue verte pour les Musulmans et une tenue jaune pour les Tamouls. À la fin de ces messes, les différentes ethnies apportaient des douceurs, préparées à base de riz pour la communauté chinoise, à base de farine et d'ingrédients divers pour les autres ethnies. C'est un exemple particulièrement significatif du fait que la nourriture est une des clés permettant de réunir les communautés mauriciennes.

Les Chrétiens de Maurice, composés majoritairement de Créoles, ainsi que de Blancs, de Chinois et d'autres baptisés, ont trois fêtes qui sont les mêmes que pour les Chrétiens d'Europe, les anciens esclavagistes, et du reste du monde : Pâques, Assomption et Noël. Mais les autres communautés de l'île les célèbrent aussi, certaines d'entre elles le font à leur façon. Notre témoin en Annexe 1, Entretien I, de confession hindoue, offre, par exemple, des œufs en chocolat à ses enfants pour Pâques et commande un « gâteau Marie »³⁰³ pour l'Assomption ; pour Noël, ses

³⁰³ C'est un gâteau que les Chrétiens commandent chez les pâtisseries dans les « tabaji » (sorte de petits commerces où on peut trouver des pâtisseries, du pain, des bonbons, etc.) pour célébrer l'Assomption et qui

enfants ont des cadeaux et elle fait un sapin avec le filao³⁰⁴. Beaucoup de Musulmans, selon le témoignage d'un de leurs membres, refusent de célébrer les fêtes catholiques, mais notre témoin nous confie qu'ils sont souvent obligés de donner quand même des cadeaux à ses enfants pour Noël, afin qu'ils ne soient pas en marge par rapport aux enfants des voisins, catholiques ou hindous. Il se retrouve ainsi à célébrer Noël par obligation. La proximité, sur une si petite surface, fait que chaque ethnie ne peut s'isoler.

Au cours des différentes fêtes musulmanes, dont l'Eid-ul-Fitr³⁰⁵ ou le Yaum un-Nabi³⁰⁶ c'est toujours le briani qui est à l'honneur, souvent partagé avec les voisins, même d'autres communautés. Pour célébrer le sacrifice d'Ibrahim, les Musulmans tuent ou font tuer le veau, dont ils partagent la viande avec les voisins.

La communauté chinoise célèbre la Fête du Printemps³⁰⁷ et la Fête de Mi-automne ou de la Lune³⁰⁸, comme en Chine, selon notre témoin en Annexe 1,

est appelé «gâteau français», quand il est vendu en tranches.

³⁰⁴ Filao, *Casuarina equisetifolia*, arbre de la famille des Casuarinacées. Son nom latin *Casuarina* signifie «rameau», car on peut confondre sa feuille filaire avec un rameau. De là découle aussi le nom Casoar. Le feuillage de *Casuarina equisetifolia* ressemble au plumage du Casoar, originaire d'Australie, d'Indonésie, de la Nouvelle-Calédonie, de Malaisie (Source : <http://www.lesarbres.fr/filao.html>).

³⁰⁵ Fête, qui signifie «rompre le jeûne, célébrée au premier jour du mois «Shawal». Elle marque la fin du jeûne observé pendant le Ramadhan. (Source : Asgarally, Issa. *L'Île Maurice des cultures. Op. Cit.* : 34.)

³⁰⁶ Fête commémorant la naissance du Prophète Muhammad, célébrée à Maurice depuis 1928 par les Musulmans mauriciens.

³⁰⁷ C'est la célébration du Nouvel An pour les Mauriciens originaire de la Chine. Cette fête est en l'honneur du dieu du Foyer, avant son départ pour le ciel où il fait un rapport en bien, en mal, sur tout ce dont il a été témoin pendant l'année écoulée. Un gâteau spécial est offert au dieu du Foyer. Il est collant et très sucré parce que les fidèles espèrent que le dieu consommera le gâteau et aura la bouche si pâteuse qu'il ne sera pas en mesure de faire un rapport défavorable sur eux. Après le repas du Nouvel An, les fidèles se rendent aux temples pour brûler de l'encens, des tiges de santal et présenter des offrandes à leurs dieux afin de prier, adorer, adresser des requêtes et rendre grâce pour le bonheur vécu. Les célébrations se terminent le 15^e jour avec la fête des Lanternes. Le soir, petits et grands se promènent avec des lanternes en papier, de toutes les formes. Elle donne lieu à la Danse du Lion ou encore à celle du Dragon, toujours très appréciées par l'ensemble de la population mauricienne. (Source : Asgarally, Issa. *L'Île Maurice des cultures. Op. Cit.* : 33 – 34.)

³⁰⁸ Pour cette fête, tout le monde mange des gâteaux et les partages avec ses amis. Le plus populaire ce jour-là est le gâteau de la lune, dont le principal ingrédient est la poudre de riz. Dans le vocabulaire hakka, le gâteau de la lune se dit Nyat Kwong Kaow. Kwong signifie la lune et Kaow signifie gâteau. (Source : Asgarally, Issa. *L'Île Maurice des cultures. Op. Cit.* : 34.)

Entretien J. La fête de la Lune est célébrée, elle aussi, par le partage de gâteaux avec les autres communautés, ce qui rapproche les différents groupes de Mauriciens pendant une courte période, sans pour autant aplanir leurs différences. D'autres communautés habitant dans le voisinage des Chinois nous ont confié que le partage des « *gato lasir* » (gâteau de cire, fait à base de farine de riz) est de plus en plus une légende. Selon 3 personnes chinoises que nous avons interrogées à ce sujet, c'était une tradition des petits boutiquiers, qui récompensaient leur clientèle en lui offrant ces petits gâteaux quand elle venait faire ses courses pendant la période de cette fête. Mais avec l'arrivée des grands centres commerciaux, phénomène direct de la mondialisation, le nombre de ces petits commerçants a baissé. Aujourd'hui, c'est surtout dans les écoles et au travail que l'on peut voir les enfants et les adultes apporter des gâteaux à partager avec leurs camarades ou leurs collègues d'autres confessions.

Les fêtes religieuses à Maurice deviennent, à travers ces nourritures, principalement à base de riz, synonymes de partage et de procédé de bonnes relations entre les communautés, bannissant presque les différences ancestrales. D'où l'importance de connaître l'origine de cette denrée et surtout de savoir quand et comment elle est arrivée à Maurice.

5.3.1.3. *Histoire du riz en général et à Maurice : de la nature vers la culture*

Selon Rachel El Haloui-Deléglise de l'ONU, « le riz apparaît de prime abord en génération spontanée » (El Haloui-Deléglise, 2004) et il est très difficile de dater la période exacte de son apparition, bien que certains historiens avancent le chiffre de 11 500 ans avant notre ère, mais la majorité s'accorde à dire qu'il remonterait à

environ 5 000 ans seulement. D'après le CNUCED³⁰⁹, la culture du riz semble avoir été adoptée voici plus de 6500 ans. Il est dit que les premières cultures apparaissent en Chine 5000 ans avant notre ère sur le site de Hemu Du, en Thaïlande vers 4500 av. J.C., pour ensuite apparaître au Cambodge, au Vietnam et en Inde du Sud (CNUCED, 2004). Vers 800 av. J.C., le riz asiatique a été acclimaté au Proche-Orient et en Europe méridionale. Les Chinois l'avaient domestiqué et sur les milliers de variétés existantes, ils en avaient découvert deux propres à la consommation. Certains spécialistes mettent en avant une période de grandes inondations en Asie, justifiant ainsi la prépondérance du riz sur d'autres denrées. Il s'est répandu en Extrême-Orient, puis a été introduit en Grèce par Alexandre le Grand, avant qu'il ne soit acheminé par des aventuriers maures en Espagne, lors de leur conquête du pays, vers 700. Il s'est ensuite diffusé en Italie, dès le milieu du 15^e siècle, puis en France. Après l'époque des Grandes Découvertes, il a été cultivé sur tous les continents (Ibid). Ainsi, en 1694, le riz est arrivé en Caroline du Sud, venant probablement de Madagascar. Les Espagnols l'ont apporté en Amérique du Sud, au début du 18^e siècle. L'espèce africaine *Oryza glaberrima* s'est répandue depuis son foyer originel, le delta du Niger, jusqu'au Sénégal, entre 1500 et 800 av. J.-C., mais n'a jamais connu un développement loin de sa zone d'origine (Ibid). Sa culture a même subi un déclin en faveur de l'espèce asiatique, qui a vraisemblablement été introduite sur le continent africain par les caravanes arabes venant de la côte orientale, entre le 7^e et le 11^e siècle (Ibid).

Le riz occupe une place si importante en Asie que cela se répercute dans la langue et les croyances locales. En chinois classique, le même terme sert à la fois à désigner « riz » et « agriculture » (CNUCED, 2004). Dans plusieurs langues

³⁰⁹ Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

officielles et dialectes locaux, le verbe « manger » signifie « manger du riz ». Enfin, dans la sémantique orientale, les mots « riz » et « nourriture » sont parfois équivalents (CNUCED, 2004).

Qu'en est-il de cette denrée dans les colonies françaises et britanniques telles que Maurice et les autres îles de l'Océan Indien ? Il semblerait qu'elle ait fait son apparition dans l'Océan Indien à l'époque où les Arabes étaient de grands navigateurs, du 7^e au 14^e siècle (Teelock, 2009 : 2), et qu'ils ont introduit des plantes telles que le café et la canne à sucre. Pendant la période hollandaise à l'Île Maurice, Madagascar était un des pays producteurs de riz dans l'Océan Indien. L'on sait en effet qu'un marin, Van der Stel, s'y était rendu pour acheter des esclaves, afin d'approvisionner Maurice (Ibid). Ayant retenu la leçon lors de ses précédents voyages, il a aussi acheté du riz au roi malgache, pour parer à un éventuel manque de vivres (Ibid : 37). Dans les colonies françaises, le riz, ainsi que le maïs et le café ont servi de monnaie d'échange contre des esclaves ou des terres (Ibid : 53). Il existe peu d'informations sur la culture du riz à Maurice couvrant cette période, mais en mars 1723, le Gouverneur Denyon mentionnait dans ses correspondances la récolte de tabac et de riz à Vieux Grand Port. Il y faisait état des ravages dans les plantations de riz, causés par les cyclones et les rats. Ces derniers, véritable fléau introduit apparemment par les Hollandais (Teelock, 2009 : 52), les ont également poussés à partir en 1710. En 1806 et 1807, des désastres naturels ont détruit du quart à la moitié des plantations de l'île, forçant les esclavagistes français à se séparer de leurs esclaves, afin qu'ils aillent trouver leur nourriture par eux-mêmes, en raison d'une pénurie de riz³¹⁰ et de maïs, insuffisante pour nourrir les habitants de

³¹⁰ Maurice a connu une situation identique de pénurie de riz en 2007 et 2008 (Saminaden, 2008), ce qui était dû principalement à la dépendance de l'île par rapport à l'Inde, comme l'article de Saminaden le sous-entend.

l'Isle de France (Ibid : 89). Le Père Ducros, en mission à Maurice, a rapporté, lui aussi, le problème des rats, en décrivant l'Isle de France comme le « royaume des rats, car l'on pouvait voir ces rongeurs en corps armé descendre des montagnes, grimper sur les roches, se promener dans le pays plat et s'attrouper dans les marécages » (Teelock, 2009 : 89).

Pour ce qui est du manioc, nous savons qu'il a été apporté du Brésil pendant la colonisation française pour alimenter les esclaves, car il se cultivait même dans des terres arides. Pendant un certain temps, il est devenu l'aliment de base des esclaves à Maurice. Avec les épices de la Compagnie des Indes, se trouve aussi l'importation de denrées de base, dont le riz et la farine, nécessaires à la survie de la population de l'Isle de France, en provenance de Madagascar et de La Réunion (Nagapen, 1996 : 17 – 18). Sous la gouvernance de Maillard, tout était mis en œuvre pour la conservation du riz (Teelock, 2009 : 84). Pendant les deux Guerres mondiales, le riz et autre denrée alimentaires de base ont manqué dans l'île, ce qui a entraîné une période de rationnement qui a duré jusque dans les années 1970 (Nagapen, 1996 : 111 – 127).

Tout comme le curry, le riz n'est pas associé à une ethnie ou communauté en particulier. Sachant qu'à Maurice certaines familles consomment le riz même au petit-déjeuner³¹¹, il apparaît clairement que cet aliment est difficile à démarquer des Mauriciens, qu'il fait partie intégrante de leur vie, voire de leur culture³¹².

³¹¹ Ce que nous avons pu constater lors de nos voyages-enquêtes à l'Île Maurice. Certaines familles qui nous logeaient nous proposaient un plat complet au petit-déjeuner incluant le riz comme base, au lieu du pain. Des familles hindoues nous proposaient toutefois les faratta, chappati et dholl puri, qui composent leur petit-déjeuner, consommant le riz lors des autres repas de la journée. Ceci est courant chez les Hindous, mais principalement dans les campagnes.

³¹² Maurice est une grande consommatrice de riz, avec 70 000 tonnes par an, dont 20 000 tonnes de riz ration (Saminaden, 2008), un riz peu cher et de moins bonne qualité, qui est consommé par les pauvres de Maurice.

Paradoxalement, toutefois, aucune histoire³¹³ n'entoure le riz dans la mémoire populaire de l'île, rien n'est raconté, aucun conte, aucune légende. N'étant pas largement cultivé sur l'île, Maurice l'achète à des firmes privées de l'Inde et du Pakistan (LeMauricien.com, 2012). Une toute petite partie de la culture de riz est pratiquée à Maurice³¹⁴, principalement à des fins médicales (Ibid).

À la lumière de son histoire dans le monde, on constate l'importance de cette denrée, particulièrement en Orient et même en Afrique. Il semble donc tout à fait naturel que les Hollandais et les Français d'abord, les Britanniques ensuite aient introduit le riz à l'Île Maurice, afin de nourrir aussi bien les esclaves noirs, issus de différentes tribus d'Afrique et de Madagascar, que les colons européens. Avec l'arrivée des premiers Indiens et des Chinois, il a été importé en plus grande quantité dans l'île, car ces peuples, surtout les Chinois, l'avaient et l'ont toujours pour aliment de base commun, le blé venant en deuxième place, à travers les différentes galettes indiennes. Contrairement à ces dernières, les galettes chinoises servant à faire les nems et les rouleaux de printemps sont préparées non pas avec la farine blanche de blé, mais avec la farine de riz blanc, qui est aussi utilisée pour épaissir les soupes et autres sauces chinoises. Il est à noter que la cuisine mauricienne est très proche de celle de La Réunion, son île sœur. Les deux ont une multitude de couleurs, à l'image

Ceux qui le peuvent évitent de l'acheter.

³¹³ Il est très difficile, voire impossible, de trouver la chronologie retraçant l'arrivée du riz dans l'île.

³¹⁴ Environ 49% des terres disponibles sont arables, presque 3% d'entre elles sont de culture permanente et environ 48% sont réservées à d'autres fins, dont les habitations. L'agriculture à Maurice se résume à la culture de la canne à sucre, du thé, du maïs, des pommes de terre, des bananes, des légumes secs ; pour ce qui est de l'élevage, on élève des bovins et des chèvres ; on pratique aussi la pêche, bien sûr. (Source : «Mauritius». *CIA World FactBook*.)

Le riz est cultivé aujourd'hui sur 57 hectares à Cluny et Rose-Belle. 110 hectares étaient en préparation pour la même culture lors de la publication de cet article. (Source : Rédaction. «La riziculture à des fins médicales à Maurice.» *Le Matinal* [29 avr. 2010]. 31 jan. 2011 <<http://www.lematinal.com/sante/4549-La-riziculture-a-des-fins-medicales-a-Maurice.html>>.)

de leur diversité culturelle : le riz semble en quelque sorte réunir et mélanger les couleurs séparées de l'arc-en-ciel.

Récemment, le gouvernement mauricien a fait l'acquisition de terres au Mozambique (Hope, 14 sept 2009) afin de cultiver le riz en plus grande quantité. Ceci permettra peut-être à l'île d'acquérir une certaine autonomie et de ne plus compter uniquement sur les importations pour se nourrir. Toutefois, mondialisation oblige, cette culture de l'aliment de base des Mauriciens ne sera pas pratiquée par eux-mêmes, mais par des investisseurs asiatiques, « *Vita Grain Ltd du Singapour et Ning Group du Swaziland* » (Ibid).

5.3.1.4. *Le riz et la mondialisation : conséquences*

Avec la mondialisation, le mode alimentaire des Mauriciens s'est américanisé suite à l'arrivée de McDonalds et Kentucky Fried Chicken (KFC). Des personnes interrogées dans un fast-food à Grand Baie nous ont dit que manger dans ces lieux leur donnait l'impression de s'évader et qu'en plus ce n'était pas cher, en comparaison de restaurants traditionnels réservés aux riches Mauriciens et aux touristes. Aujourd'hui, nombreux sont les habitants, toutes communautés confondues, qui mangent pour le plaisir, pour être avec les amis et la famille, moins pour leur survie, à l'exception des personnes vivant dans les poches de pauvreté. Aussi, ce nouveau mode alimentaire crée-t-il une fracture sociale, en plus d'une fracture dans les relations entre les groupes, entre ceux qui peuvent se payer ces nouveaux « loisirs », comme nous le confiait l'un de nos hôtes, et ceux qui ne le peuvent pas, telle cette dame créole, que notre hôte nous a fait rencontrer et qui vit avec ses enfants, déscolarisés, dans une cabane en tôle. Ces deux extrêmes

rejoignent la pyramide d'Abraham Maslow³¹⁵ sur la hiérarchie des besoins : l'action de manger est liée à la partie de la pyramide connue comme le besoin d'appartenance à un groupe à travers l'alimentation, située entre le milieu et le sommet. La femme pauvre se trouve en revanche au bas de la pyramide, aussi bien qu'au bas de l'échelle sociale où seuls les besoins physiologiques priment. Cette dernière mangeait, en effet, quand elle le pouvait, nous confiait-elle, préférant nourrir ses enfants en priorité, donc l'idée même de leur payer des repas McDonald n'était pour elle pas envisageable. Elle se contentait de survivre. À l'opposé, nous avons observé des personnes qui se réunissaient dans un centre commercial nouvellement construit, pour passer un bon moment, manger avec des amis ou en famille, sans nécessairement avoir faim, indifférentes à ce qu'il y a dans leurs assiettes. D'autres venaient s'alimenter dans des fast-foods à Rose-Hill et à Grand Baie : les enfants gaspillaient leur nourriture et les adultes mangeaient visiblement sans faim. La conséquence est que ces personnes mangent à n'importe quelle heure de la journée et deviennent obèses. Récemment, il y a même eu à Maurice une élection de « Miss Ronde » où les candidates postaient leurs photos sur Facebook pour récolter le maximum de « j'aime », ce qui illustre de manière significative le phénomène d'obésité gagnant ce pays. Un de nos hôtes nous racontait qu'avant l'arrivée des fast-foods, les filles hindoues étaient réputées pour être mince quand elles sont jeunes et de prendre du poids en vieillissant à cause de leur mode alimentaire basé sur la friture. Aujourd'hui, la donne a changé puisque l'obésité touche toutes les communautés sans exception.

³¹⁵ La pyramide des besoins est une théorie élaborée à partir des observations réalisées dans les années 1940 sur la motivation par le psychologue Abraham Maslow. L'article où Maslow expose sa théorie de la motivation, *A theory of human motivation*, est paru en 1943 et, s'il mentionne une hiérarchie des besoins, il ne la représente jamais sous la forme figée d'une pyramide. Au contraire, il montre principalement son aspect dynamique.

Plusieurs professionnels de différents secteurs du monde médical, dont le Dr Pugo-Gunsam, chargé de cours à l'Université de Maurice, le Dr Aneef Yarooof, cardiologue, Tony Evenor, nutritionniste, traitent de maladies étroitement liées à la mauvaise alimentation. Ils admettent unanimement que cette situation est principalement due au nouveau pouvoir d'achat des Mauriciens, qui les pousse à acheter de la nourriture de plus en plus riche et à se payer des voitures confortables. Ils n'ont ainsi plus besoin de marcher et ne font plus d'exercices physiques. De nombreux enfants, les premiers touchés par l'obésité, sont motorisés pour se rendre à l'école. Ce nouveau mode de vie mène à l'obésité et au diabète (Kalla, 27 fév. 2011). Les Mauriciens ont toujours mangé gras, le revenu de la plupart d'entre eux est faible ou moyen, mais « leurs prédispositions, les lacunes en matière d'éducation et de mesures de prévention appropriées sont pointées du doigt » (Kalla, 27 fév. 2011). Les facteurs psychologiques, physiologiques, socio-économiques et biologiques sont déterminants dans l'obésité : « le stress, la peur, l'anxiété, le niveau d'éducation, la compréhension des messages transmis, la culture, le goût, le plaisir lié au pouvoir d'achat » (Ibid). Les professionnels de la santé s'accordent à dire que les Mauriciens mangent parfois contre toute rationalité, considérant la nourriture comme une forme de compensation contre le stress. Les gâteaux frits consommés dans les cantines scolaires ne sont donc pas les seuls responsables de la forte prévalence du surpoids chez les jeunes enfants à Maurice (Ibid).

Loin de rassembler les Mauriciens, d'en favoriser l'entente, cette situation crée, au contraire, la division et la frustration, réactions qui peuvent conduire à des troubles sociaux, alors que la nourriture « ancestrale », rapportée d'ailleurs et mélangée, aurait pu devenir un élément de création d'un *mauricianisme*. Dans les poches de pauvreté se trouvent principalement des familles créoles, nous avons eu

la confirmation d'ONG à ce sujet. En discutant avec ces personnes, nous avons appris que beaucoup incriminent l'État, l'une d'entre elles nous précisant, « *ki senn la ki dan gouvernma, Malbar mem* » (qui sont les membres du gouvernement, les Malbars).

Contrairement au riz, qui favorise les relations intercommunautaires, tout en exposant l'île aux aléas de la mondialisation, le rhum est fabriqué à Maurice, mais il est loin de favoriser les relations entre les différents groupes. Nous dirons même qu'il est un élément d'exclusion, comme le montrent son histoire et sa présence dans la culture locale.

5.3.2. Une histoire coloniale : le rhum

Qu'est-ce que le rhum ? C'est une liqueur très alcoolisée à base de matières fermentées de la canne à sucre, qui composent la mélasse.³¹⁶ Sachant que la canne à sucre a été l'épine dorsale de l'économie mauricienne, comme de celle de beaucoup d'autres colonies, nous pourrions comparer ce « sang de la canne » au sang versé par les esclaves pour la cultiver.

Apparue au 16^e siècle, suite à la « découverte »³¹⁷ de l'Amérique (Huetz de Lemp, 1997 : 7), cette liqueur à base de canne à sucre s'est développée parallèlement à d'autres eaux-de-vie à base d'alcool de vin (brandy et cognac) ou de grain (whisky et vodka). Il a pris progressivement de l'importance dans la traite des esclaves, en participant ainsi au « commerce triangulaire ». Ce commerce consistait en l'approvisionnement de la mélasse antillaise pour sa fabrication ; transporté sur

³¹⁶ Tous les petits Mauriciens apprenaient et apprennent cela à l'école primaire.

³¹⁷ Le terme « découverte » correspond au point de vue des conquérants et non des conquis qui, eux, connaissaient déjà l'Amérique depuis la période glaciaire, comme on le sait maintenant.

les côtes africaines, le rhum servait, en effet, de monnaie d'échange dans l'achat des esclaves qui étaient ensuite déplacés vers les plantations antillaises et américaines (Huetz de Lempis, 1997 : 8). Au début de sa fabrication, le rhum n'était pas une boisson que l'on pouvait trouver sur les tables de la noblesse. Il était réservé aux marins et aux esclaves. À Maurice, il a gardé un peu ce côté péjoratif, même s'il a ensuite acquis ses lettres de noblesse, tout comme le cognac et le whisky. En servant de monnaie d'échange, le rhum a été fabriqué dans toutes les colonies sucrières utilisant des esclaves. Le sucre de canne était par ailleurs une boisson extrêmement prisée par les Européens, donc on ne le sous-estimerait pas en disant qu'il valait de l'or et qu'il était comparable au sel. Chaque colonie a développé une façon bien particulière de distiller le rhum, la perfectionnant tout au long des siècles, ce qui a donné la grande variété de rhum des Antilles et de l'Océan Indien. C'est aujourd'hui la base de nombre de boissons telles que les punches aux fruits exotiques, par exemple.

C'est au 11^e siècle que les Occidentaux ont appris des Arabes et des Perses l'extraction et la distillation du sucre (Huetz de Lempis, 1997 : 14). Au début, la distillation, principalement de vin, servait à la préparation de médicaments, d'où le nom d'eau-de-vie, « aqua vitae », donné par Arnaud de Villeneuve, professeur à l'Université de Montpellier au début du 14^e siècle (Ibid). Par la suite, devaient être qualifiées d'eaux-de-vie les boissons alcoolisées et distillées. Le rhum méritait tout particulièrement ce nom d'eau-de-vie, car il était échangé contre des vies, mais il permettait aussi d'en sauver. L'Amiral Penn en 1655 et l'Amiral Vernon en 1731 distribuaient en effet une ration de rhum quotidienne à leur équipage respectif, afin

de lui éviter le scorbut. Les marins anglais l'appelaient grog³¹⁸, parce qu'ils mélangeaient le rhum à de l'eau et du jus de citron (Ibid : 20). Ce nom est utilisé encore aujourd'hui par les Créoles mauriciens comme par les autres ethnies, pour qualifier ce spiritueux. Les grands buveurs de rhum entre le 17^e et le 18^e siècle étaient « les flibustiers, les boucaniers, les pirates et autres aventuriers qui écumaient les eaux des Caraïbes » (Huetz de Lemps, 1997 : 35). L'origine du mot « rhum » est difficile à déterminer de façon exacte. On sait que la canne à sucre est originaire d'Asie et qu'elle a été introduite aux Antilles par Christophe Colomb à la fin du 15^e siècle (Ibid). Comme pour le riz, le rhum est lui aussi une histoire de mondialisation.

5.3.2.1. *Le rhum à l'Isle de France et Mauritius : inclusion et exclusion*

Bien après la production de sucre, le rhum et sa fabrication se sont répandus à travers toutes les colonies françaises, hollandaises et britanniques, jusque dans l'Océan Indien. À Maurice comme ailleurs, l'histoire du rhum est étroitement liée à la culture de la canne à sucre. D'une façon générale, l'agriculture a débuté sur l'Isle de France à la fin du 18^e siècle (Teelock, 2009 : 88), puis l'expansion du commerce a entraîné sa réduction, voire son déclin. En cette fin du 18^e siècle, une des conséquences de la Guerre d'indépendance des États-Unis sur Maurice a été la propulsion de l'agriculture de la canne à sucre, due également au fait que les tentatives pour cultiver d'autres plantes avaient échoué. En raison de la guerre, l'importation des spiritueux européens avait chuté (Ibid). Jusque dans les années 1790 donc, la production de sucre avait diminué, car la plupart des usines sucrières avaient produit de l'arack dont la vente rapportait davantage, principalement à cause

³¹⁸ Les Mauriciens (principalement les alcooliques) continuent à appeler le rhum grog, non pour son côté médicamenteux, mais dans un sens affectif, «*enn ti grog*» (un p'tit grog).

de son utilité dans la traite des noirs et pour faire des cadeaux. Entre 1786 et 1794, la production d'arack avait même pris le pas sur celle du sucre, à cause de l'augmentation de la traite des esclaves (Teelock, 2009 : 88). Cette surproduction d'arack avait conduit les colonies à manquer de sucre et à la fin de la colonisation française, Maurice semblait s'être tournée vers la culture alimentaire (Teelock, 2009 : 89). La fabrication du rhum ou de l'arack s'est poursuivie avec la prise de l'Isle de France par les Britanniques, scellant le sort des esclaves, du moins pour un certain temps, enchaînés à la production de cette liqueur et de l'île comme pays producteur et consommateur.

Un sondage de 2012, mentionné dans le questionnaire au chapitre 1, auprès des Mauriciens sur leur consommation de rhum et d'autres boissons, alcoolisée ou non, a donné les résultats suivants :

Groupes	Nombres	Préférences en boisson alcoolisée
Musulmans	12	Non alcoolisée interdit par la religion pour la plupart (eau et Pepsi)
Hindoues	39	Whiskey (rhum rarement)
Tamouls	8	Whiskey (rhum rarement)
Chinois	5	Rhum/ alcool de riz
Créoles	30	Rhum/ vin/ whiskey (suivant les groupes)
Blancs	4	Whiskey/ rhum de haut de gamme/ champagne
Total	98	

Tableau 9 : La consommation de boisson dans les différents groupes.

Faisant suite à ce sondage anonyme, nous avons demandé confirmation aux familles que nous interviewions. Le rhum n'est donc plus la boisson des marins et des esclaves, il est peu ou pas consommé par les Musulmans, étant interdit par leur

religion, comme nous l'ont précisé les membres de trois familles musulmanes interrogées à Port-Louis et Quatre-Bornes. Les Hindous et les Tamouls de différents milieux sociaux nous ont dit qu'ils consommaient très rarement du rhum et qu'ils préféraient de loin le whisky. Chez les deux familles Créoles où nous étions conviées, le rhum coulait à flots. Cependant, leurs membres nous ont signalé que les Créoles pauvres buvaient de la piquette de vin et du rhum bon marché, alors que les Créoles qui le pouvaient consommaient du rhum plus raffiné, du whisky et du bon vin sud-africain. Les Chinois préfèrent en général l'alcool de riz, mais en dehors de cette boisson alcoolisée, ils n'ont pas de préférence, selon le témoignage en Annexe 1, Entretien J ; ils consomment du vin, très peu de rhum et du whisky. Les Blancs préfèrent le rhum haut de gamme, le champagne et le vin, qui leur rappellent la France.

Les Rastas de Maurice semblent avoir la réputation de grands buveurs de rhum, ce qui est lié, selon notre témoin en Annexe 1, Entretien F, à leur revendication de descendants d'esclaves : leurs ancêtres buvaient de l'arack pour supporter la dureté de leur vie, eux consomment du rhum, ainsi que du gandja, pour atteindre une forme de nirvana, rejoindre Jah³¹⁹ et oublier leur situation dans la société mauricienne.

Restent-ils liés au passé ou ont-ils le choix ? Ne semblent-ils pas reproduire le même schéma que leurs ancêtres ? De l'avis de nos interviewés en Annexe 1, Entretiens F, O, R et U, ils ont des circonstances atténuantes, puisque leurs ancêtres ont subi les pires atrocités et qu'eux-mêmes continuent à faire face à toutes sortes de discriminations.

³¹⁹ Le dieu des Rastas.

Selon un travailleur social, au-delà de la consommation du rhum, l'alcoolisme est un véritable fléau dans les quartiers les plus pauvres de Maurice. Nous avons visité certaines de ces poches de pauvreté, situées principalement dans les banlieues de Port-Louis : Les Pailles, Tranguabar, Roche-Bois, Sainte-Croix et Terre-Rouge. D'après l'ONG SAFIRE³²⁰, il en existe d'autres poches de pauvretés ayant les mêmes problèmes d'alcoolisme dans d'autres régions, notamment aux alentours de Curepipe, dans la cité EDC de Rivière-Noire (IndianOceanTimes, 2013). S'y ajoutent les trafics et la consommation de drogue. Travailleurs sociaux, enseignants et membres d'ONG s'accordent toutefois pour dire que les Créoles sont les plus touchés, même si les autres communautés ne sont guère épargnées. Ils estiment que c'est un cercle vicieux, puisque les conséquences de cette pauvreté sont l'absentéisme à l'école pour les enfants et au travail pour les parents, l'échec scolaire, ainsi que les grossesses juvéniles liées à l'inceste. Tous les Créoles ne sont certes pas dans cette situation, car il y en a beaucoup qui réussissent malgré tout, selon les dires de personnes interviewées en Annexe 1, Entretien D, E, F, O, R et U. Il y a des Créoles travaillant dans le secteur public, même si cela leur est très difficile, et des Créoles ministres et députés, même s'ils sont loin de s'entendre. Précisons toutefois qu'ils sont loin d'être proportionnel à la communauté créole. Des Hindous, ainsi que des Créoles ayant fait de hautes études, nous ont signalé que beaucoup de jeunes de leur communauté abandonnaient l'école, même s'ils avaient des capacités intellectuelles, car ils « préfèrent gagner de l'argent et le dépenser rapidement ». L'interviewé de l'Entretien E nous a dit économiser pour l'avenir de ses enfants, ajoutant qu'il travaillait et ne se plaignait pas, contrairement aux autres Créoles,

³²⁰ Service d'accompagnement, de formation, d'insertion et réhabilitation de l'enfant des rues.

surtout les Chagossiens qui, selon lui, touchaient des milliers de roupies de dédommagement et les gaspillaient en achats futiles, surtout d'alcool.

L'alimentation et la boisson ne sont pas les seules parties des cultures de Maurice à créer des inclusions et des exclusions entre les ethnies et les communautés, d'autres aspects y participent également.

5.4. Relations interethniques et cultures face à la mondialisation

5.4.1. Les religions

Chaque communauté a gardé sa religion ancestrale, sauf la communauté créole, qui a adopté la religion catholique, celle de ses « anciens tortionnaires » (Naëck, 21 jan. 2013).

Cet aspect carrefour des religions, que nous avons étudié dans le chapitre 3, fait la magie de l'Île Maurice. Mais il s'agit d'une image idéalisée, qui sert uniquement pour les brochures touristiques, le tourisme étant aujourd'hui l'épine dorsale de l'économie mauricienne. Elle est loin de refléter entièrement la réalité mauricienne. La façon dont les habitants de l'île pratiquent leur religion mérite par ailleurs notre attention. Il est courant pour les Mauriciens de croire et de pratiquer deux religions en même temps. Notre interviewé, en Annexe 1, Entretien M, en est un exemple significatif. Cette personne n'est pas une exception, comme nous l'avons dit précédemment. Il suffit de voir le nombre de Catholiques qui portent des offrandes dans les temples tamouls pendant le Cavadi. Même le Père Henri Souchon exhortait ses ouailles à cesser cette pratique disant qu'on pouvait avoir de bonnes relations avec les autres groupes sans pour autant trahir sa propre foi. Ce qu'on peut comprendre de la manière suivante : vivez côte à côte sans vous mélanger. Certains Catholiques apprécient la double pratique, pensant que cela leur permet d'obtenir

plus de grâces qu'en priant un seul Dieu, d'autres pensent vivre mieux avec les autres communautés s'ils se connaissaient davantage. Mais beaucoup ne sont pas d'accord, pensant que leur religion serait ainsi polluée. Durant notre séjour, nous avons été invitée par une famille catholique à assister à une séance de prière hindoue où était à l'honneur Shri Sathya Sai Baba³²¹. Nous avons constaté qu'au moins un tiers de l'assistance était composée de Créoles. Malgré ce syncrétisme religieux³²², la plupart des communautés ne connaissent pas la religion de l'Autre. Il y a toujours une certaine tension entre les religions, plus exactement entre les chefs religieux. Pour le vérifier, il suffit de se pencher sur la discussion rapportée par le journal « Le Mauricien » lors du débat de septembre 2012 concernant la laïcité (« État 'laïque' », 07 sept. 2012).

La culture comprend également la musique, la littérature et les tenues vestimentaires, des éléments à la fois d'inclusion et d'exclusion.

³²¹ Né le 23 novembre 1926 dans une famille de pauvres agriculteurs à Puttaparthi, qui n'était encore qu'un village, celui qui s'appelait alors Sathya Narayana Raju s'est fait remarquer dès sa plus tendre enfance pour sa grande intelligence. Le petit garçon accomplissait même des miracles, faisant apparaître de la nourriture, et notamment des friandises. Il chantait et dansait à la perfection. Persuadés d'avoir un enfant «possédé», ses parents l'ont conduit chez un exorciste, comme cela se fait encore aujourd'hui dans les campagnes reculées en Inde. Pas de quoi ébranler la foi de Sathya. À quatorze ans, il déclarait sans ciller être la réincarnation de Sai Baba de Shirdi, un saint de l'hindouisme mort en 1918 et toujours vénéré par les Hindous, les Musulmans et les Chrétiens. En Inde, son portrait trône sur le tableau de bord des taxis et autres véhicules. Au cœur de New Dehli, le temple de Sai Baba de Shirdi est très fréquenté, surtout le jeudi. Accusé d'abus sexuels en Californie, il avait prédit qu'il mourrait à 96 ans, mais il est mort le 24 avril 2011 à 85 ans (Source : Le Figaro : <http://blog.lefigaro.fr/inde/2011/04/sai-baba-le-plus-celebre-gouro.html>).

Pour beaucoup d'Indiens, Saï Baba n'est aucunement un Dieu, mais «un escroc pour occidentaux mal dans leur peau». Toutefois, la plupart d'entre eux trouvent positif le fait que Saï Baba aidait les pauvres en les faisant soigner dans son hôpital et qu'il amenait un nombre toujours croissant de clients étrangers et fortunés dans les hôtels de la région (Source : Barbier, Jean-Luc, fondateur du Centre Info-sectes. URL : <http://fr.soc.religion.narkive.com/epaws921/le-gourou-sathia-sai-baba-est-mort>).

³²² Que nous traitons en détail dans le chapitre suivant.

5.4.2. La musique

La musique typiquement mauricienne est le séga, terme dont l'étymologie reste controversée, contrairement à son origine qui est bien connue : né pendant la période de l'esclavage, il était chanté et dansé le soir par les esclaves noirs, en forêt ou sur les plages, autour d'un feu (Asgarally, 2006 : 76 – 79). Le rythme est d'origine mozambicaine, un peu comme le blues des Noirs américains, réponse de l'esclave, défiant l'oppression. Aujourd'hui, le « séga typique » revêt le caractère ancestral du séga, qui se pratique dans certains lieux comme Chamarel, Rivière-Noire et Petite Rivière. Selon René Noyau : « On n'organise pas un séga « typique ». Le mieux est de savoir où et quand il y en a un et y aller en apportant quelques boissons au 'propriétaire'. Il y en a toujours pour la fête de Pâques, celles de Noël, de l'Assomption, de la Saint-Sylvestre » (Asgarally, 2006 : 76 – 79). Les instruments traditionnels des « ségatiers » sont : la « ravane », sorte de très grand tambourin, fait de peau de chèvre, que le « ravanier » fait chauffer à la chaleur des flammes pour la tendre ; le triangle, composé de très gros fil de fer que le joueur « bat » à l'aide d'une tige métallique ; la « maravane », une boîte de fer blanc contenant des graines de collier-cipaye (sorte de maïs non comestible) que le joueur secoue pour produire des sons particuliers. On peut voir ces instruments sur l'image ci-dessous. Le séga évolue avec des instruments venus d'Europe (guitare électrique, batterie, etc.) et de l'Inde (dholok, tabla, sitar), qui l'occidentalisent ou l'indianisent fortement (Asgarally, 2006 : 76 – 79), ce qui en fait une passerelle culturelle vers les autres communautés.



Image 33 : les instruments traditionnels du séga typique, occidentalisé par l'ajout de la guitare. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

La danse comprend des mouvements du corps des danseurs à forte connotation sexuelle, comme le suggère la photo ci-dessous.



Image 34 : la danseuse est allongée sur le dos, sur ses genoux repliés, alors que le danseur se penche sur elle. (2008, Photo prise à partir de Youtube, URL : <http://www.youtube.com/watch?v=s2WxwXwxziQ>)

Chaque groupe ethnique pratique sa musique et sa danse ancestrale, comme le montrent les chaînes de télévisions mauriciennes, où chaque après-midi sont diffusées des émissions culturelles consacrées à des danses et des chants venant de l'Inde et pratiqués par les divers groupes indo-mauriciens. Les danseurs portent les mêmes tenues typiques : saris colorés, bijoux nasaux, ainsi que du mehndi³²³ comme sur l'image ci-dessous, et des instruments traditionnels sont utilisés. Les deux jeunes danseuses sont moitié tamoule par leur père et moitié créole par leur mère.



Image 35 : Danseuses mauriciennes en tenues traditionnelles de danse orientale. (2012, Photo prise par les parents des danseuses, utilisée ici avec leur accord)

Longtemps dénigré, le séga est maintenant partagé par la plupart des habitants. Il est même devenu une attraction que les Mauriciens sont fiers de montrer

³²³ Forme de tatouage temporaire, utilisé en Inde et à Maurice par les jeunes filles lors de diverses cérémonies dont les mariages.

aux touristes dans les hôtels. Paradoxalement, certains rares membres de la communauté créole continuent tout de même de dénigrer cette musique, la considérant comme « honteuse », peut-être à cause de ses connotations sexuelles.

5.4.3. La littérature

L'île Maurice compte beaucoup d'écrivains et de poètes, dont les œuvres mettent en scène des personnages de leur communauté (Asgarally, 2006 : 52 – 60). L'une des grandes figures de la littérature mauricienne est Marcel Cabon, Créole de peau claire, qui a grandi à Petite Rivière Noire, à l'ouest de l'île. Il est connu pour son roman *Namasté* qui met en scène un jeune Hindou du nom de Ram, figure héroïque de son village pour avoir encouragé les villageois à s'entraider avant de perdre la tête suite au décès de sa femme écrasée par l'effondrement de sa maison. Il est question du courage de la communauté hindoue et de sa volonté à faire avancer sa communauté en se fédérant. Il y a eu un bon nombre d'écrivains blancs, dont le célèbre Malcolm de Chazal, qui est très influencé dans ses écrits par les religions orientales. Un autre intellectuel mauricien digne d'intérêt est Henri Favory, écrivain créole engagé, défendant la langue kreol qu'il considère celle de tous les Mauriciens, car il a commencé à écrire en kreol morisien dès 1973 et a été le pionnier du théâtre en kreol. Nous avons jugé important de mentionner Loys Masson, Mauricien de la communauté blanche puisque son père était d'origine française et de nationalité britannique. Il est connu pour son roman étudié en classe de littérature française en secondaire, *Le notaire des noires*. L'autre écrivain mauricien que nous mentionnons est Issa Asgarally, appartenant à la communauté musulmane, mais œuvrant pour l'unité mauricienne grâce à sa *Fondation pour l'Interculturel et la paix* avec Jean-Marie Gustave Le Clézio, qui a la double nationalité mauricienne et française puisque son père était Mauricien d'origine bretonne. Enfin, nous mentionnons

Édouard Maunick³²⁴ surtout pour ses poèmes dont l'un, intitulé '*Géographie d'un exil*', où il est question du *Mauricien*, dont voici un extrait :

Ce que les jours te cachent/ ce que les nuits ignorent/ préméditent ton exil pour le compte du hasard qui ne mande ni n'accorde/ tout étant temps qui passe sans savoir où tu es/ sans savoir où tu vas/ n'ayant pour seule boussole que ton sang vagabond/ il coule de quatre sources et jamais ne sommeille/ il irrigue les terres de ton grand arbre ancestral/ il ensemence les mers de tes plus fous départs/ ton nom vrai est Métis : nous ne sommes de nulle part arrivés de partout avec ou sans passeport [...] (Maunick, 2004).

Le 'nous', englobant tous les Mauriciens, les définit comme 'Métis', venant de partout, tous simplement Mauricien.

La littérature mauricienne est cependant peu connue dans la population. Certaines œuvres sont étudiées au niveau du secondaire, en classe de « Littérature française », et trouvent des lecteurs parmi les « personnes bien instruites, s'intéressant à leur pays » selon les libraires interrogés. Ces derniers reconnaissent que leurs plus grosses ventes sont les manuels scolaires et les romans au programme scolaire. Ils constatent une nette préférence des lecteurs mauriciens pour la littérature étrangère. Ces dernières années, les livres à l'honneur étaient '*Harry Potter*' et '*Twilight*', probablement par à un effet médiatique. Par ailleurs, chez nos différents interlocuteurs et nos différents hôtes, nous avons noté qu'il n'y avait pas d'étagères ou de livres posés sur une table, mais qu'il y avait des magazines. Un seul de nos hôtes, de la communauté blanche, avait une petite vitrine à livres dans son salon et une pièce avec une petite armoire à livres. Interrogés sur l'absence de romans dans leur maison, nos hôtes nous ont dit qu'ils empruntaient des livres à la bibliothèque, mais que généralement ils n'en achètent pas à cause du prix trop élevé. Sur leur goût pour la littérature étrangère au détriment de la littérature

³²⁴ Édouard J. Maunick (Joseph Marc Davy Maunick) est né en 1931 sur l'île Maurice, qu'il quitte pour entamer un itinéraire de poète, écrivain, essayiste, homme de radio, conférencier, etc, en France métropolitaine. Il obtient le Grand Prix de la Francophonie de l'Académie Française (2003). Aujourd'hui il est retourné vivre sur son île natale. (source, présentation et texte empruntés au site : <http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile>).

mauricienne, une de nos interlocutrices nous a bien résumé la situation, disant que pour s'évader ils préfèrent lire les histoires venues d'ailleurs que des choses qu'ils connaissent déjà. Les intellectuels, enseignants principalement, que nous avons interrogés, semblent, cependant, être parmi ceux qui apprécient la littérature mauricienne. Presque toutes les personnes interrogées connaissent et apprécient par ailleurs la série de bandes dessinées *Tikoulou* (petit clou, en kreol morisien), écrite dans plusieurs langues, dont le kreol morisien. Le protagoniste dit bien qu'il est un petit Mauricien et ne se spécifie pas par rapport à une communauté en particulier. D'ailleurs, le dessin du personnage est inclassable, il peut aussi bien représenter un Créole ou un Hindou et il a la peau foncée. Le roman de Maurice que beaucoup de personnes connaissent est *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre : ici, même si l'intrigue se déroule sur l'Île Maurice, les personnages principaux ne sont pas Mauriciens, mais de la communauté blanche et française, qui sont montrés comme compatissant envers les esclaves.

Les langues les plus utilisées par les auteurs mauriciens sont l'anglais, très prisé par les auteurs hindous, et le français, utilisé par toutes les autres communautés, dont les Blancs et les Créoles. La langue kreol a fait elle aussi son apparition dans la littérature mauricienne. Mais à part *Tikoulou*, les personnages des romans « mauriciens » appartiennent très souvent à une communauté en particulier, aussi peut-on dire, même si c'est assez discutable, qu'il n'y a pas une littérature mauricienne mettant en scène les Mauriciens indépendamment des communautés. Il faut toutefois reconnaître que certains écrivains mauriciens mettent tout en œuvre pour unir la diversité culturelle mauricienne.

Contrairement à Neil Bissoondath, Salman Rushdie³²⁵ ou encore V. S. Naipaul³²⁶, qui utilisent la littérature comme un moyen de dire ce qui ne peut l'être autrement, défendant ainsi les opprimés dans les sociétés-hôtes, une telle littérature défendant les Créoles est inexistante à Maurice.

5.4.4. Tenues vestimentaires

Un autre élément lié à la culture est la façon de se vêtir. À l'Île Maurice, il n'y a aucune façon particulière de s'habiller. À l'image de sa diversité, les Mauriciens s'habillent de manière colorée, comme dans beaucoup d'îles anciennes colonies. Lors de nos visites, nous avons cependant constaté un changement progressif : toutes communautés confondues, les gens portaient de plus en plus de couleurs sombres. Nous avons demandé à nos interviewés les raisons de ce changement et leurs réponses ont été vagues, ils nous disaient qu'il n'y avait pas de raison particulière, ou bien ils ajoutaient la phrase « parce que ça fait plus classe ». Les commerçants nous ont expliqué, en revanche, que ces couleurs étaient à la mode en Europe. Les magasins de tissus orientaux ou qui vendent des saris, ont certes toujours une riche palette de couleurs de tissus soyeux et scintillants. Les commerçants que nous avons interrogés dans des magasins de Rose-Hill et Quatre-Bornes, ainsi que sur le marché à ciel ouvert à côté de la gare de Port-Louis, nous ont cependant tous dit que de plus en plus de jeunes filles hindoues portaient des

³²⁵ Tristement célèbre pour la fatwa édictée en 1989 par l'ayatollah Ruhollah Khomeyni, l'accusant de blasphème contre le prophète Mahomet dans son livre, *Les versets sataniques*, Ahmed Salman Rushdie est un essayiste et romancier britannique d'origine indienne. Il est né à Bombay le 19 juin 1947. Son style narratif, mêlant mythe et fantaisie avec la vie réelle, a été qualifié de réalisme magique. Aujourd'hui il est un symbole de la lutte pour la liberté d'expression et contre l'obscurantisme religieux. (Source : Le Monde).

³²⁶ Né à Trinidad en 1932, il obtient une bourse pour étudier en Angleterre en 1950. Après quatre ans passés à Oxford, il commence à écrire et n'a connu d'autres professions. Il est l'auteur de plus de vingt livres de fiction et documentaire et le récipiendaire de nombreuses distinctions, dont le Prix Nobel en 2001, le Booker Prize en 1971 et le titre de chevalier pour services rendus à la littérature en 1990. Il vit dans le Wiltshire, en Angleterre (Source : *The Middle passage*).

saris de couleur sombre, même si les décorations brillantes étaient toujours présentes, comme sur la photo ci-dessous.



Image 36 : photo prise lors d'une cérémonie de mariage tamoul (les saris et churridars sont de couleur bordeaux, noir et bleu roi). (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Pour des occasions spéciales comme les mariages, mais pas uniquement, certaines communautés s'habillent encore selon les habitudes traditionnelles léguées par leurs ancêtres. En conséquence, lorsque nous nous promenions dans les rues de Port-Louis, nous pouvions voir des gens vêtus de saris, de churridar, de robes, et de costumes pour ceux qui travaillaient dans des bureaux. Les Hindoues portent le sari, certaines Créoles en portent également, dans des circonstances bien précises. La plupart des jeunes de toutes les communautés ont adopté le style européen, tandis que les plus âgés et de très rares jeunes ruraux ont tendance à s'accrocher à leur style vestimentaire ancestral.

5.5. Une nouvelle mondialisation venue du sud

Nous avons parlé du *Chindiafrique* et du risque d'une domination venue de l'hémisphère sud, alors que jusqu'à présent c'était l'inverse qui se produisait. Quels seront les impacts possibles sur Maurice, qui en fait partie ?

5.5.1. Les impacts sur Maurice

Lorsque l'Île Maurice a obtenu l'indépendance, toute l'attention de son gouvernement était focalisée sur le développement économique, à réaliser à n'importe quel prix. Aujourd'hui, selon Pierre Dinan, « ce qui nous menace, c'est le revers de la médaille du développement » (Prosper, 2006 : 20). Au cours de la dernière décennie du 20^e siècle, Maurice a en effet connu une croissance accélérée du tourisme, tandis que la jeune république faisait ses premiers pas dans le secteur des services financiers internationaux, en vue de pallier la délocalisation des usines de la zone franche vers l'Asie, tout comme pour les grands pays d'Europe. En élargissant son activité économique, Maurice s'est vue qualifier de « Centre financier de l'Océan Indien, offshore et port franc compris », devenant ainsi ce que Jean-Georges Prosper³²⁷ a défini comme le « tigre économique de la région » (Prosper, 2006 : 17).

Avec la mondialisation, Maurice dépend des autres pays, qui sont ses partenaires économiques. Jusqu'à présent, elle a gardé des relations avec les anciens pays qui l'ont colonisée, ainsi qu'avec les pays d'origine des Mauriciens, principalement l'Inde. Comme le gouvernement semble être verrouillé et que ce sont les Hindous qui détiennent le pouvoir politique, il y a des chances qu'étant donné le

³²⁷ Docteur ès Lettres et diplômé en pédagogie (Sorbonne). Il est né à Port-Louis, Ile Maurice. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages historico-politiques et poético-patriotiques. Il est Commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques françaises, il est également décoré du M.B.E. britannique et de l'Ordre du Lion du Sénégal.

changement de cap de la mondialisation/domination mondiale, Maurice se tourne résolument vers l'Inde, voire vers la Chine. Mais qu'est-ce qui se profile dans l'avenir de l'île et qu'attendent ceux qui ont révélé l'Opération Lal Dora³²⁸ ? En référence aux paroles prononcées par le Président Indien lors de sa visite pour la célébration de l'indépendance de l'île, l'on peut également s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'Inde « est fière de Maurice ». Peut-être y a-t-il à présent une psychose, comme l'affirment ces cinq familles que nous avons jointes par Skype, dans les parties de la population qui en ont eu connaissance. Il est à craindre, en effet, que le rapprochement de Maurice avec l'Inde ne se termine par la transformation de l'île en une « Little India ».

Le péril indien semble par ailleurs vraisemblable si l'on tient compte des affirmations du Père Jean-Maurice Labour, prêtre mauricien : « Le plan souterrain est qu'Agalega devienne le Diego Garcia des Indiens. Sur place, personne n'est dupe. La marine indienne gère l'île au jour le jour. Des navires tournent en permanence dans le secteur. Au moindre problème du *Mauritius Pride*, *big brother is here*. Et là, c'est Byzance : consultations médicales à volonté, distribution de bonbons aux enfants, vas-y que je repeigne l'église ou l'école. J'ai des doutes sur les véritables intentions de ces gens-là, c'est tout » (Acquilina, 17 mars 2013) ; « ces gens-là » faisant clairement référence aux Indiens.

³²⁸ Des préparatifs en Inde pour une intervention militaire avortée à Maurice au plus fort de la crise politique de 1983, mettant aux prises le Premier Ministre d'alors, sir Anerood Jugnauth, et le leader de l'opposition et du MMM, Paul Bérenger, selon le chercheur australien David Brewster et le Naval Intelligence Officer de l'Inde, Ranjit Rai, dans la dernière édition d'*Asian Security*». D'importants moyens logistiques militaires, dont six Destroyers indiens équipés d'hélicoptères Alouettes et des MK 423 C Sea Kings, de même que des Oil Tankers militaires et civils, devaient être déployés à cet effet. Cette même étude académique avance que l'intervention militaire indienne à Maurice n'a pas eu de suite en raison d'un profond différend au sein des armées de l'Inde quant au commandement des opérations sur le terrain. Le quotidien indien, «The Hindu», fait également état d'une demande d'assistance formulée par sir Anerood Jugnauth auprès de New Delhi.

5.5.2. Les exclus

Désireuse de briller sur la scène internationale, Maurice a fondé son économie sur le modèle ultra-libéral. Mais dans cette course effrénée vers son développement économique, l'île oublie certains Mauriciens. En effet, derrière les clichés de belles demeures, d'hôtels de luxe, de plages de sable fin, d'une population très souriante et accueillante, se cache une réalité qu'on ne montre pas aux touristes; sauf à ceux qui refusent les chemins balisés et osent s'aventurer dans des lieux qui ne leur sont pas conseillés, les lieux des enfants des rues, vivant dans des taudis dont nous pouvons voir des images ci-dessous ; des enfants s'accrochant aux camions-poubelles pour trouver de quoi se nourrir ou se vêtir alors qu'ils devaient être à l'école :



Image 37 : habitations dans l'ouest de l'île. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

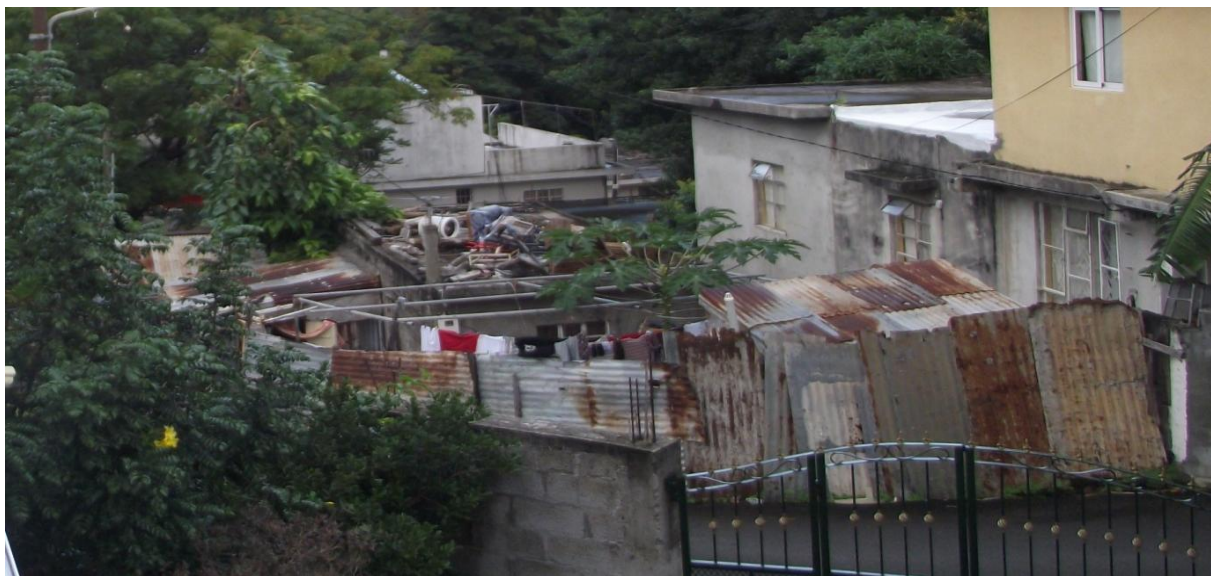


Image 38 : habitations en tôle et en moellon ; une famille de cinq personnes habite la partie en tôle. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)

Dans ces cabanes qui côtoient les belles demeures des riches Mauriciens ou des étrangers qui ont acheté une résidence, parfois secondaire (des ressortissants sud-africains, par exemple), vivent des familles ayant plusieurs enfants. Nous avons pu discuter avec celle de la maison de Port-Louis, que nous avons observée pendant les jours que nous avons passés dans le voisinage, chez un autre habitant. Les enfants n'allaient à l'école qu'occasionnellement. Nous avons ainsi appris que c'était une famille recomposée, la femme étant Créole et le mari, Musulman. Elles avaient ses enfants d'un premier mariage avec un Créole, mort des suites d'une overdose, et un enfant qu'elle a eu avec son mari actuel. La plupart de ces familles vivant dans ces taudis sont de la communauté créole. Si certaines familles hindoues sont touchées par la pauvreté, elles sont loin d'en être totalement exclues, elles sont visiblement moins nombreuses à vivre dans des maisons en tôle. Cette situation est d'autant plus préoccupante, car Maurice est une île cyclonique ; donc ces familles vivant dans ces maisons se retrouvent dans une situation extrêmement précaire, risquant à tout moment de se retrouver sans domicile.

5.6. Conclusion du chapitre

Dans cette section, nous avons étudié les relations entre les communautés sous l'angle de la richesse et de la réussite sociale. Nous avons pu constater que si de nombreux Créoles ne réussissaient pas, ils n'en étaient pas entièrement responsables, contrairement à ce qu'en pensent certains groupes d'Hindous, à l'image de l'article de Naëck que nous avons inclus en Annexe 2, A, affirmant tout haut ce que beaucoup pensent tout bas au sujet des Créoles. Le plafond de verre ou le verrouillage appliqué par d'autres communautés visent clairement à garder les descendants des esclaves dans la pauvreté. Mais d'un autre point de vue, si l'on considère ce que nous disent certains Créoles eux-mêmes, ces groupes se contentent peut-être de se lamenter, au lieu de se mettre sérieusement au travail. Il est temps de tourner la page de l'esclavage et se tourner résolument vers le futur. Ceci est toutefois plus facile à écrire qu'à appliquer selon nos interviewés, surtout quand peu de possibilités sont données aux Créoles descendants africains, qui semblent devoir se battre plus que les autres pour arriver aux mêmes résultats. Ce sera l'objet de la discussion de notre dernier chapitre, portant sur nos recherches, nos résultats et nos interprétations.

Mais penchons-nous d'abord sur les différents groupes d'habitants, à travers les regards et perceptions de chaque groupe envers les autres.

TROISIEME PARTIE

Chapitre 6

L'Altérité à Maurice : perceptions, regard, relations interethniques, différences

*Le regard de l'autre n'est pas neutre.
C'est une perception qui provoque une alerte
émotive, une sensation d'invitation ou d'intrusion.*
Boris Cyrulnik. *Les Nourritures affectives* (1993)

*C'est dans l'opposition aux autres
que l'homme se définit le plus aisément.*
Catherine Golliau. *Nous et Eux* (Éditorial, « Le Point » 2011)

6.1. Introduction et problématique du chapitre

Nous existons à travers le regard et la perception de l'Autre, les Mauriciens ne font pas exception. Parce que nous sommes des êtres pensants (*cogito ergo sum*³²⁹), nous existons à travers notre propre perception, à travers notre conscience, mais en dehors de Nous, de notre groupe ethnique ou communautaire, nous existons aussi dans le regard et la perception de l'Autre. Nous existons parce que chacun de nous est différent et unique, tout en faisant partie d'un groupe ou d'un tout. Ceci est d'autant plus important dans une société multiethnique et multiculturelle comme celle de Maurice, car le regard et la perception de l'Autre équivalent au jugement que l'autre porte sur nous. Dans la bouche des Mauriciens, l'on entend souvent cette phrase « *Ki dimounn pou dir!* »³³⁰ (que diront les gens), quand quelqu'un agit d'une façon susceptible d'être jugée, d'une façon honteuse ou dérangeante. Des Mauriciens interrogés, en France comme à Maurice³³¹, nous ont confié que cette phrase exprime une forme de respect de soi, mais qu'elle peut également traduire une forme de honte face aux regards et à la perception des autres. Elle est propre aussi à une société de façade, où tout doit être fait pour

³²⁹ Je pense donc je suis (René Descartes).

³³⁰ Cette phrase s'utilise dans toutes les sociétés du monde. Elle renvoie à l'Autre collectif, c'est l'opinion qui se fait dans le public et non celle construite par les médias en Occident.

³³¹ Sept Mauriciens ont été interrogés en France à ce sujet, dont deux à Paris et les cinq autres en Rhône Alpes. D'autres Mauriciens ont été interrogés à Maurice, dans le nord, à Péreybère, huit à Flic-en-Flac et quinze lors d'une randonnée avec un groupe multiethnique, dans le sud de l'île.

paraître au mieux, pour montrer le meilleur de soi au regard des autres communautés, voire à l'intérieur de sa propre communauté. Des Mauriciennes que nous avons rencontrées en France nous ont confié, par exemple, qu'elles n'avaient pas trouvé dans ce pays la vie dont elles rêvaient en y arrivant, mais que quand elles rentrent à Maurice elles ne s'en plaignent jamais auprès de leurs familles. Elles leur disent que tout va bien. La manière dont chaque Mauricien et chaque groupe de Mauriciens est perçue par les autres, l'image que chaque groupe renvoie aux autres, est très importante, comme dans toute société multiethnique, car il convient de montrer son ethnie comme étant la meilleure, ce qui implique automatiquement une conscience de l'ethnie forte. Dans cet esprit du paraître au mieux, la question des idées reçues de chaque groupe sur les autres, et parfois même à l'intérieur d'un groupe³³², semble se poser. Quand nous interrogeons les Mauriciens à ce sujet, il apparaît cependant que les idées reçues à connotation négative s'appliquent plus particulièrement aux Créoles³³³, la volonté étant de « *fer kreol perdi poin* » (de détruire l'image des Créoles) alors que pour les autres groupes ethniques les idées reçues sont plus positives, les qualités de ces derniers étant souvent mises en avant.

6.1.1. Plan du chapitre

Après nous être penchée sur les théories entourant le regard, la perception et les relations interethniques en général, nous les transposerons à l'Île Maurice. Nous étudierons ainsi leur importance à travers les termes et les phrases utilisés pour les retranscrire. Nous nous pencherons sur le regard et la perception de l'Autre, ce que représente chaque communauté pour les Autres à Maurice, dans une société fragmentée, qui se comprend par l'histoire de son peuplement et que nous avons

³³² Chaque communauté à Maurice est subdivisée, comme nous l'avons présenté dans les chapitres 3 et 4.

³³³ Nous essaierons de comprendre pourquoi.

développée dans le chapitre 2. Nous étudierons ensuite le regard que les Mauriciens portent sur l'immigration, sur les nouveaux arrivants, notamment sur les Chagossiens et les Rodriguais. Nous découvrirons ainsi brièvement l'histoire de Rodrigues, île-territoire appartenant à Maurice et surnommée la Cendrillon des Mascareignes par Robert Chaudenson, par le Guide du Routard et par les agences touristiques. Nous nous pencherons enfin sur les relations entretenues par les différents groupes ethniques, à travers diverses études d'expériences vécues, dont le mariage interethnique³³⁴. Nous terminerons en analysant le regard extérieur que les visiteurs portent sur les Mauriciens, ce qui constitue une nouvelle façon d'étudier la société, selon John Urry.

6.2. Altérité, regard et perception : théories

Selon l'étude de Denise Jodelet³³⁵, l'altérité comporte deux positionnements qu'il convient de prendre en considération. D'une part, il y a ce qu'elle appelle « l'altérité du dehors », forme d'altérité qui concerne « les pays, peuples et groupes situés dans un espace ou un temps distants et dont le caractère « lointain », voire « exotique », tel celui de Maurice par rapport aux pays occidentaux, « est établi en regard des critères propres à une culture donnée correspondant à une particularité nationale ou communautaire ou à une étape du développement social et technoscientifique » (Jodelet *in* Sanchez-Mazas & al., 2005 : 10). D'autre part, il y a « l'altérité du dedans », qui fait référence à ceux qui, « marqués du sceau d'une différence, qu'elle soit d'ordre physique ou corporel (couleur, race, handicap, genre, etc.), du registre des mœurs (mode de vie, forme de sexualité) ou liée à une

³³⁴ Pour avoir des renseignements au sujet des mariages interethniques à Maurice, nous avons contacté une personne travaillant au bureau des statistiques, laquelle nous a dit qu'il n'y avait pas de liste de mariage mixte, les mariages n'étant pas catégorisés.

³³⁵ Directrice (retraîtée), École des Hautes Études en Sciences Sociales, Laboratoire de psychologie sociale, Institut interdisciplinaire d'Anthropologie du contemporain.

appartenance de groupe (national, ethnique, communautaire, religieux, etc.), se distinguent à l'intérieur d'un même ensemble social ou culturel. Ils peuvent y être considérés comme source de malaise ou de menace » (Jodelet *in* Sanchez-Mazas & al., 2005 : 10). Notre étude sur les Créoles et leurs relations avec les autres se situe ainsi dans le second positionnement de l'altérité, dans l'appartenance à un groupe communautaire et parfois ethnique. Dans ce second positionnement, l'altérité se retrouve au sein d'un processus de construction, donc d'inclusion, mais également d'exclusion sociale, les deux étant liées pour donner ensemble « un système de représentation » (Ibid). Dans la notion d'altérité, il existe par ailleurs « une relation fondamentale avec la mêmété » (Ibid : 11) qui « s'oppose à l'identité et pose la diversité, la pluralité qui implique la différence [...] supposant une certaine rupture et parfois une menace pour l'intégrité » (Ibid : 12).

L'altérité se construit dans une société à travers différents processus. La société mauricienne, par son histoire, son « miracle économique », sa politique en priorité, ainsi qu'au niveau social, est régie par le communautarisme, hérité de sa période britannique. La société mauricienne n'a rien de commun avec celle de La Réunion, son « île sœur ». En effet, économiquement parlant, les deux îles se sont développées de manière différente. Cela fait plus de 40 ans que Maurice est indépendante et plus de 20 ans qu'elle est une république, alors que La Réunion est restée un département français depuis 1946. La Réunion connaît une certaine paix sociale, imposée sûrement par la Métropole, ainsi qu'un brassage de la population conduisant à un métissage structurel entre les communautés noires, blanches et indiennes, ce qui fait que la pauvreté, par exemple, ne touche pas que la partie de la population issue de l'esclavage. C'est tout le contraire à Maurice où le communautarisme prévaut, accentué par les politiciens, surtout en période

électorale. Comme le déplore le journaliste Esoof, le communautarisme est en effet exacerbé, pour servir la réussite électorale de certains partis, quitte à détruire la paix sociale (Esoof, 14 jan. 2010). Cela conduit à la discrimination raciale, dont sont victimes les Créoles de descendance africaines.

Le regard et la perception nous conduisent à codifier notre relation avec l'Autre. Nous codifions nos fonctionnements respectifs, nos us et nos coutumes, et paradoxalement nous existons en opposition à l'autre. Nous sommes nous parce que nous percevons l'autre dans sa différence et vice versa. Nous pouvons argumenter que la perception à travers le regard est subjective, que c'est une affaire d'idées reçues, comme la montre Alain Romaine dans *'Les créoles des idées reçues'*, puisqu'elle est principalement basée sur nos sens et que les sens sont souvent sujets à controverse. La perception, qui est une question de regard et de point de vue, peut également être considérée comme fluctuante et parfois erronée. Elle tient pourtant une place importante dans les travaux des anthropologues et des sociologues, « dans l'engagement de leur travail sur le terrain, puisque les données empiriques qu'elle produit nous informent, de manière significative, sur la perception du monde » (Morris *in* Birx, 2010 : 872). La perception est ce que les gens voient comme quelque chose « de vrai, en train de se produire, à travers le regard qu'ils posent sur les autres » (Ibid : 982). Ainsi le regard et la perception sont très étroitement liés puisque l'un, le regard, peut déclencher l'autre, la perception. Franz Boas³³⁶ a affirmé à ce sujet que « chaque individu expérimente la réalité différemment en fonction du contexte culturel dans lequel il a grandi » ; en d'autres

³³⁶ Né le 9 juillet 1858 à Minden en Westphalie et mort le 21 décembre 1942 à New York. Anthropologue américain d'origine allemande, souvent désigné comme le « père fondateur de l'anthropologie américaine » et pionnier de l'ethnologie de terrain. Il est la première grande figure de l'anthropologie à rejeter l'évolutionnisme. Fondateur de l'anthropologie culturelle, il est lié à l'aventure du Musée d'Histoire naturelle de New York avec, pour objectif de recherche, l'origine des premiers habitants du Nouveau-Monde et la reconstitution de l'histoire culturelle du Pacifique Nord (Source : Encyclopédie Universalis et Arte).

termes, « l'œil est l'organe de la tradition » (1940/1995). Ce qui signifie que les idées et les pratiques d'un peuple ne peuvent être comprises que par rapport à la façon particulière dont ses membres perçoivent et envisagent leur monde (1889). Le regard n'est donc pas anodin, il parle, c'est le miroir et le reflet de l'âme. Boas a estimé que, « si les schémas culturels de la perception et du jugement sont un produit de socialisation, leur adhésion doit être fondée sur les émotions et l'attachement inconscient plutôt que sur une quelconque évaluation rationnelle ou pratique de leur vertu ou de leur efficacité » (Beldo *in* Birx, 2010 : 145). Cela nous amène à conclure que nous classifions les choses comme nous le faisons parce que nous possédons certaines « compétences cognitives innées », et parce que nous organisons nos perceptions par des moyens culturels tels que le langage (Rapport & al., 2000 : 38), d'où l'importance des termes qu'utilisent les différentes communautés mauriciennes pour qualifier la différence de l'autre. Ainsi s'appliquent le « principe de relativité linguistique » et la mesure dans laquelle la langue influence, voire détermine, une vision du monde. Ce principe présente la langue comme étant plus qu'un simple moyen de communication, car « elle façonne en réalité la perception et illustre un modèle unique pour chaque société du monde » (Bennett *in* Birx, 2010 : 900).

De son côté, John Locke soutient que « toutes les connaissances et les idées découlent de la perception sensorielle et que la rationalité », qui tient une grande place dans ses travaux, « serait limitée » (Klose *in* Birx, 2010 : 489). En définissant la perception, il adopte le terme « conscience », pour parler de « la perception de ce qui se passe dans l'esprit d'un individu ». La conscience est ainsi considérée comme « l'élément fondamental dans le comportement humain, dans la société, dans la langue et dans la connaissance » (Rapport & al., 2000 : 65).

6.3. Relations interethniques : théories

Les relations interethniques supposent l'étude de « groupes définis comme des ethnies, mais dans le domaine dynamique des relations que ces groupes ont entre eux » (Cuche, 2000 : 1). Il faut comprendre ce qui est en jeu dans ce type de relations et ce qui en résulte « sur le plan social, du point de vue de la catégorisation, de la définition de soi et des autres » (Ibid). Roger Bastide³³⁷ est un précurseur dans l'étude des relations interethniques (Ibid). Selon son étude, il est nécessaire de prendre en compte, entre autres, les contacts entre les communautés, qui incluent les perceptions et les regards, les éventuels syncrétismes religieux et les mariages interethniques (Cuche, 2000 : 3). Les relations ethniques, à ne pas confondre avec les relations internationales³³⁸, interculturelles et raciales (Ibid), s'inscrivent sur une base nationale, dans des cadres sociaux spécifiques. Dans une société où cohabitent plusieurs communautés, il s'agit de prendre en compte les questions relatives à la constitution des groupes ethniques en présence et d'étudier ce qui les sépare. Ce qui nous ramène à l'histoire du peuplement de Maurice, quand la société coloniale française³³⁹ était très complexe, non seulement à Maurice, mais aussi dans d'autres colonies, ce que l'expression « General Population », utilisée dans les recensements, occulte complètement. Il importe d'analyser et de comprendre comment se met en place la relation d'une ethnie envers l'autre et de déterminer si des groupes minoritaires en nombre risqueraient de se faire absorber par un quelconque groupe majoritaire toujours en nombre.

³³⁷ Sociologue et anthropologue français, né en 1898 et décédé en 1974. Il est spécialiste de sociologie et de la littérature brésilienne. Agrégé de philosophie en 1924 et professeur de sociologie au Brésil de 1938 à 1957, en 1958, il est nommé professeur d'ethnologie et de sociologie religieuse à la Sorbonne (Source : http://www.imec-archives.com/fonds_archives_fiche.php?i=BST).

³³⁸ Ce type de relation s'inscrit dans le cadre de la sociologie politique.

³³⁹ Voir chapitre 2.

Face à la mondialisation et au contact d'autres cultures, à Maurice, comme ailleurs, il n'est plus possible de maintenir une culture en ignorant celle de ses voisins et en s'isolant, surtout sur une si petite surface. Chaque communauté a maintenu une culture plus ou moins propre au pays d'origine de ses ancêtres, du moins pour les communautés issues de l'engagisme, car pour ce qui est des habitants antérieurs, non indigènes, le modèle est plutôt celui d'une colonie européenne tropicale. Il est donc difficile de maintenir une frontière entre les différentes communautés. Ceci est dû, selon Barth, aux « flux de personnes qui les [frontières] franchissent en apportant leur différence dans le nouveau groupe, ce qui tend à uniformiser les différences et aplanir les barrières ethniques » (Poutignat & al., 1995 : 204 – 205). Maurice étant une île, l'élément de frontière, typique des pays européens, ne s'applique que très partiellement. Il y a certes la frontière naturelle, mais qui n'a pas stoppé les premiers arrivants. Malgré les flux de personnes³⁴⁰, les barrières ethniques ne sont pourtant pas complètement tombées. Au contraire, les différents groupes ont apporté leurs différences culturelles et les ont gardées en grande partie, créant une forme de barrière avec les autres groupes ethniques, sauf pour les Créoles, produit du métissage de deux ou plusieurs cultures, qui ont dû s'en fabriquer une et adopter la religion des colons³⁴¹. Ayant été fortement acculturés du fait de l'esclavage, les Créoles ont vécu et vivent encore aujourd'hui une culture européenne tropicale. Ils ont en effet perdu les traditions de toutes les cultures d'où sont issus en grande partie leurs ancêtres, qu'elles soient indiennes, africaines ou

³⁴⁰ Plus de 900 000 personnes visitent Maurice chaque année, comme le montrent l'Annexe 2, B et C, ce qui représente un flux important de personnes apportant leur culture dans le pays (Source : Ministry of Tourism Mauritius). Nous ne pouvons dire toutefois si le laps de temps que ces personnes passent en contact avec les Mauriciens est suffisant pour en modifier la culture. Apparemment oui, si l'on considère que les Mauriciens ont une grande aptitude à copier les autres cultures, surtout la culture européenne. Mais il y a également les médias qui peuvent les aider.

³⁴¹ Souligné dans l'article en Annexe 2, D.

malgaches. Ainsi, entre des groupes ethniques pouvant s'appuyer sur leurs cultures et origines ancestrales d'un côté et un groupe à qui il manque ces repères de l'autre, les relations interethniques ne sont pas, à Maurice, un long fleuve tranquille.

6.3.1. Relations interethniques à Maurice

Afin de comprendre les relations qu'entretiennent les différents groupes ethniques et communautaires, nous allons suivre la méthode de Roger Bastide, que nous adapterons à la situation mauricienne. Nous nous pencherons donc sur les mariages interethniques et leurs retombées sur d'éventuels syncrétismes et sur les perceptions à travers le regard posé sur l'Autre, conduisant aux idées reçues. Aussi, allons-nous étudier le regard des divers groupes ethniques sur les Créoles et inversement. Nous constaterons que l'entente cordiale ne prévaut pas nécessairement.

6.4. Regards et perceptions dans les relations entre les groupes

À Maurice, comme dans toute société pluriculturelle, les perceptions réciproques contribuent, soit à de bonnes relations entre les différents groupes, soit à des relations tendues.

6.4.1. Les Hindous et les autres

La population indo-mauricienne représente 68% de la population totale. Elle regroupe les descendants des habitants en provenance de l'Inde, c'est-à-dire les Hindous, les Musulmans, les Tamouls, ainsi que les Telegus et les Marathis. À Maurice, toutefois, le groupe d'appartenance des individus dépend en grande partie de la religion, véritable épine dorsale de chaque groupe. Si nous prenons appui sur le recensement de 2012 de la *CIA World Factbook*, les Hindous seuls, c'est-à-dire ceux qui pratiquent la religion hindoue, représentent 48% de la population totale, ce

qui en fait toujours le groupe majoritaire en nombre. Les Hindous avec lesquels nous nous sommes entretenus en 2008, 2011 et 2012, ont confirmé avoir conscience de leur suprématie en nombre et certains ont également affirmé leur suprématie dans la société mauricienne. Une des personnes rencontrées³⁴², qui nous a accordé une interview non-directive à son domicile, en l'absence de sa famille, nous a appris que les Hindous étaient à la tête du pays parce qu'ils savaient économiser afin de préparer l'avenir de leurs enfants. Aussi, peuvent-ils payer leurs études, qui coûtent très cher³⁴³. Elle percevait les membres de sa communauté comme étant courageux et désireux de s'en sortir à tout prix. Les Chinois et les Musulmans étaient perçus de la même manière par cette femme et par les autres membres de sa communauté que nous avons rencontrés. Les Créoles sont en revanche perçus par la communauté Hindoue comme étant des gens qui aiment se plaindre, incapables de faire le moindre effort pour améliorer leur situation. Quand nous avons demandé aux Hindous ce qu'ils entendaient par l'expression « faire le moindre effort », l'un d'entre eux nous a raconté une histoire illustrant les sacrifices faits pour leurs enfants, en précisant que les Créoles n'en sont pas capables. C'est l'histoire d'une femme hindoue, qui travaillait dans un champ de canne. Elle ne savait ni lire ni écrire, mais était consciente de la nécessité de pousser ses enfants à faire des études. Elle et son mari étaient « *kouper kann* » (coupeurs de canne), ils se levaient avant le lever du soleil, pour aller travailler et économisaient leur argent, se contentant très souvent de pain et de thé fortement sucré en guise de repas. Aujourd'hui, un de leur fils est médecin, une de leur fille est enseignante du secondaire³⁴⁴. Les Créoles en revanche, selon l'un d'eux et neuf Hindous interrogés, dépensent plus que ce qu'ils

³⁴² Annexe 1, Entretien I.

³⁴³ Elle nous a donné des chiffres, que nous avons retranscrits en Annexe 1, Entretien I.

³⁴⁴ À sa demande, nous ne donnons ni le nom ni le lieu où habite cette famille que nous avons pu rencontrer.

gagnent et ne pensent pas au lendemain. Ils n'ont pas le même esprit de sacrifice ni la capacité de travailler aussi durement que les Chinois. Dix Hindous sur douze, interrogés à Port-Louis et Rose-Hill, trouvaient cependant les Chinois assez sournois, car ils « vous soutireront des informations sans même que vous vous en aperceviez ».

Pour ce qui est des Tamouls, ils les considèrent comme étant très proches d'eux dans leur culture. L'exemple qu'ils en donnent est lié à leur origine indienne commune et à leurs traditions : les *Madras* fêtent le Divali le matin et les Hindous le fêtent le soir. Selon les croyances populaires, ceci est dû au moment où le dieu Ram passe à Madras et dans d'autres parties de l'Inde. Leur perception des Musulmans est, en toute logique, différente de celle que les Hindous ont des Marathi, des Tamouls ou des Telegus, à cause de la grande différence religieuse.

Pendant le Divali, les Tamouls, Telegus et Marathi offrent à leurs voisins, indépendamment de leur appartenance ethnique, des gâteaux sucrés dans la matinée et mettent un gâteau salé parmi les gâteaux sucrés, alors que les Hindous n'offrent que des gâteaux sucrés, le soir.

Par ailleurs, en matière de bonnes relations entre les différents groupes, quoi de mieux que des mariages mixtes ? Mais, malgré une augmentation de ce type d'union, les jeunes couples concernés doivent faire face à beaucoup de difficultés. En effet, les familles hindoues que nous avons interrogées nous ont confié qu'elles préféreraient que leurs enfants se marient avec une personne de leur communauté et même de leur caste, dans la mesure du possible. Même si elles ne le souhaitent pas vraiment, les familles hindoues ne seront toutefois pas entièrement contre le fait que leurs enfants se marient avec un Tamoul, « puisqu'ils partagent presque les mêmes valeurs et les mêmes coutumes », d'après ce que nous a confié une Hindoue. Il est

en revanche hors de question pour cette personne, se déclarant elle-même très conservatrice, que ses enfants épousent un Catholique, par extension un Créole ou un Chinois. La raison qu'elle invoque a été qu'« ils sont trop différents ». Si la majorité des parents hindous, donc les personnes d'un certain âge, voient d'un mauvais œil le mariage mixte, tel n'est pas le cas de beaucoup de jeunes hindous³⁴⁵ que nous avons rencontrés. La majorité d'entre eux, soit 17 sur 20, n'étaient pas contre le mariage mixte, l'ethnie ou la communauté n'étant pas importantes, « du moment qu'on est amoureux ». Précisons que la famille joue un rôle primordial dans la société mauricienne et qu'il y a eu des cas extrêmes de pressions exercées par elle et la communauté, à tel point que certains couples se sont immolés par le feu. Ceci nous a été confié en 2008 par une infirmière à la retraite ayant travaillé à l'Hôpital de Candos³⁴⁶. Elle nous a précisé que ce sujet était tabou, que les parents des enfants concernés avaient honte et étaient montrés du doigt et que donc aucun journal ne faisait état de la détresse vécue par ces jeunes couples. Certains s'exilent d'ailleurs et décident de ne plus revenir, d'autres finissent par capituler, comme l'ont fait A. et P., une Chinoise et d'un Hindou formant un couple âgé de 25 et 28 ans. Elle, qui était battue par son père et son frère, insultée par sa mère, a fini par se marier avec un Chinois que ses parents lui ont « imposé ». Son ami, quant à lui, est resté célibataire, refusant de se marier avec la fille choisie par ses parents.

Le mariage le plus vivement souhaité par les parents hindous est celui d'un fils qui choisit une femme du pays d'origine des ancêtres, c'est-à-dire l'Inde, mais pas de la même caste que leurs ancêtres. En arrivant à Maurice, la notion de caste a

³⁴⁵ À ce sujet, nous avons interrogé vingt personnes de 20 à 45 ans, habitant à Port-Louis, Rose Hill, Vacoas, Ville Noire et Flic-en-Flac. Elles ont répondu à notre sondage sous couvert d'anonymat.

³⁴⁶ Un hôpital qui comporte un service pour grands brûlés.

évolué : de basses castes en Inde, certains sont maintenant de hautes castes, suivant le classement mauricien, comme nous l'avons étudié dans le chapitre 3.

6.4.2. Les Tamouls et les autres

Les Tamouls se considèrent comme étant assez différents des Hindous, mais reconnaissent que leurs ancêtres viennent tous du même pays, que seules leurs pratiques religieuses et leurs langues diffèrent. Comme nous l'a affirmé une Tamoule, ils apprécient toutefois de ne pas être confondus avec les Hindous, ni avec les Telegus ou les Marathis, dont nous avons rencontré des membres. Quand nous leur avons dit qu'ils étaient *Madras*, ils nous ont répondu, « Non, non, faut pas nous confondre, nous sommes Marathis/ Telegus ». Les langues des Telegus sont différentes du tamoul et du bhojpuri, ce dernier étant parlé par les Hindous. Les Tamouls partagent cependant les mêmes sentiments que les Hindous et les Telegus sur les autres communautés. Aucun Tamoul, Telegu ou Marathi ne nous a parlé des Chinois dans les mêmes termes que les Hindous, tous se sont contentés de nous dire que les Chinois se mélangeaient très peu, « *zot enn sou* » (ils sont sournois). La perception des Créoles est assez partagée dans ces groupes, certains disant que « *zot bann dimounn normal* » (ce sont des gens normaux). Mais l'utilisation de l'expression « *zot bann* » (eux), montre qu'ils prenaient quand même une certaine distance avec ce groupe. Était-ce vraiment ce qu'ils pensaient, ou bien voulaient-ils rester politiquement corrects dans une société où deux Créoles nous confiaient qu'on ne peut pas toujours tout dire, haut et fort ? Nous pouvons aussi expliquer leur perception par le fait que beaucoup de Tamouls sont baptisés et pratiquent souvent à la fois leur propre religion ancestrale et la religion catholique ou parfois ils délaissent entièrement leur religion ancestrale pour embrasser pleinement la religion catholique. Selon l'analyse de Silverstein, les différentes formes de pratique

religieuse, ou syncrétismes peuvent être marquées par des genres et des styles distincts, qui exposent des moments de rencontres et de relations inégales de pouvoir (Silverstein *in* Birx, 2010 : 784). Dans les pays coloniaux, les répertoires religieux peuvent occuper des espaces culturels, de façon à reproduire un ordre religieux hégémonique et effacer les pratiques religieuses subalternes (Silverstein *in* Birx, 2010 : 784). Dans le cas de Maurice, ce seraient les religions des colons qui auraient occupé ces espaces et auraient ainsi effacé les pratiques religieuses de leurs esclaves. Les ensembles folkloriques sont généralement liés à des pratiques religieuses historiques ou contemporaines, à travers des processus complexes de l'esthétisation, qui pose problème dans les distinctions entre le culte sacré, les traditions culturelles et la culture populaire (*Ibid*). Ces distinctions sont en partie fondées sur « une mémoire collective du sacré, qui se traduit à travers les idées esthétiques dont le mode de réalisation se manifeste par des pratiques corporelles produisant le son, le mouvement et la performance sacrés » (Silverstein *in* Birx, 2010 : 784). Et il est vrai que certains Tamouls baptisés continuent de pratiquer la marche sur le feu et de porter le Cavadee.

Concernant les mariages interethniques, nous retrouvons chez ce groupe presque les mêmes configurations que chez les Hindous. Selon les Créoles et les Tamouls interrogés, il y a toutefois plus de mariages entre Tamouls et Créoles qu'il n'y en a chez les Hindous³⁴⁷ ; mais comme nous le confiait un Créole³⁴⁸, ce sont principalement les jeunes filles créoles qui se retrouvent mariées à des hommes d'autres communautés. Le président des Rastas déplore d'ailleurs que les hommes

³⁴⁷ Nous n'avons pu trouver de chiffres pour confirmer ou infirmer ces dires. Une personne travaillant dans un service gouvernemental, que nous avons contactée, nous a dit qu'il y avait certes les publications des bans, mais qu'on n'y spécifiait pas l'ethnie d'appartenance des futurs mariés. Elle nous a précisé par ailleurs qu'à Maurice le patronyme de la personne donne une idée de l'appartenance ethnique.

³⁴⁸ Chez les Rastas, dont il fait partie, les femmes sont sous la « protection » des hommes. Ils ont une idée assez singulière de la place de la femme, se basant sur l'Ancien Testament de la Bible.

des autres communautés prennent les Créoles pour femmes, alors que les hommes créoles contractent moins le mariage avec les femmes des autres ethnies. C'est une affirmation qui n'engage que lui, car nous ne disposons pas de statistiques pour l'étayer, mais il est vrai que les couples mixtes que nous avons rencontrés nous ont cependant confirmé ce fait. Selon eux, les parents des filles des communautés autres que créole, les forcent à quitter le jeune homme créole, soit en les mariant avec un homme de leur communauté, que les parents auront choisi (ce qui se fait de moins en moins), soit en les envoyant à l'étranger.

6.4.3. Les Chinois et les autres

Les Chinois sont la communauté la plus discrète de Maurice, communauté que les Créoles et les Hindous voient comme la plus fermée de l'île, avec celle des Blancs. Nous avons eu l'occasion de les observer, lors de plusieurs randonnées dans différentes parties de l'île et au cours de nos promenades dans la Rue Royal à Port-Louis, principal quartier des magasins chinois ; nous avons discuté avec certains commerçants et avons également interrogé deux Chinois qui ont accepté de nous parler de leur communauté.

D'après ces témoignages, les Chinois se voient comme des travailleurs-nés. Ils disent avoir la fâcheuse habitude d'être en retard parce qu'ils sont des commerçants dans l'âme, ou du moins ils l'étaient.³⁴⁹ Aussi, vont-ils tarder à se rendre à des rendez-vous parce qu'ils doivent d'abord s'occuper de leurs commerces, qui passent avant toute chose. Un membre de la communauté chinoise déplore que maintenant les jeunes ne soient plus enclins à travailler aussi dur que leurs parents et grands-parents, mais les autres ethnies les voient toujours comme de grands travailleurs, acharnés. Les jeunes que nous avons interrogés lors d'une

³⁴⁹ Ce témoignage se trouve également en Annexe 1, Entretien J et S.

randonnée en 2012 nous ont dit qu'à l'école les professeurs s'attendent à les voir travailler plus que les autres, uniquement parce qu'ils sont chinois. Nos interviewées, en Annexe 1, Entretiens J et S, nous ont confié que les Chinois ne se préoccupaient pas vraiment des autres communautés, leur but étant de vivre en paix avec tout le monde et de faire leur place au soleil³⁵⁰. Aucun Sino-Mauricien interrogé n'a souhaité partager sa perception des Hindous, ils se sont limités à dire que ces derniers savaient ce qu'était le sacrifice. Les Créoles sont considérés par les Chinois comme des gens « très cool » et sachant profiter de la vie. Nous leur avons demandé de définir ce qu'ils entendaient par ces termes et ils nous ont dit que les Créoles aiment bien faire la fête. Les Chinois plus âgés nous ont précisé, avec un sourire et en évitant de nous regarder droit dans les yeux, des signes qui laissent paraître la gêne typique de la discrétion qu'on leur attribue, que de nombreux Créoles ne se souciaient pas du lendemain, que pour beaucoup d'entre eux les études n'étaient pas importantes et qu'ils ne poussaient pas leurs enfants à étudier. Leur sourire et leur regard fuyant pourraient s'expliquer aussi par le fait qu'ils nous parlaient de notre propre groupe. Ce sentiment de gêne est observable directement comme n'importe quels autres « résultats comportementaux », à travers ses manifestations externes relayées par les expressions faciales (Hickman *in* Birx, 2010 : 952).

Interrogés sur leur perception des Chinois, les membres des autres communautés, Hindous, Créoles et Musulmans, nous ont confié qu'ils les voyaient comme des travailleurs, des gens ayant beaucoup de traditions qu'ils respectaient assez scrupuleusement et surtout qu'ils étaient très secrets et mystérieux³⁵¹. Une habitante créole âgée, d'une banlieue de Port-Louis, que nous avons déjà citée, nous a dit que « *sinoi enn sou sa, zot fouille twa me to pa pou konn zot zafer twa* »

³⁵⁰ Dans le sens positif du terme.

³⁵¹ Est-ce un mythe ou une réalité ?

(les chinois sont sournois et secrets, ils fouilleront dans tes affaires, mais tu ne connaîtras jamais les leurs). Les phrases suivantes ont été prononcées par d'autres personnes des autres communautés de l'île interrogées par nos soins : « *sa sina na pa lounoun, kan li mor li vini yap* »³⁵² (ça, c'est un Chinois, il n'est pas humain, quand il mourra il deviendra un diable) ou la variante suivante, « *sa sinwa na pa lounoun kan li mor li vini yam/ nam* » (ça c'est un Chinois, il n'est pas humain, quand il mourra il deviendra une âme/ un esprit).

Les Chinoises interviewées ont également affirmé que les « anciens » de leur communauté étaient très attachés à la tradition et qu'ils pesaient assez lourdement sur les jeunes. Il est toutefois significatif que même les jeunes ne se prononcent pas tous complètement pour le mariage mixte avec les autres groupes. Ceci nous a été confirmé par un groupe de cinq jeunes filles et cinq jeunes hommes, qui ne se mêlaient jamais aux autres randonneurs, des Créoles et des Musulmans principalement, y compris à ceux de leur âge, que ce soit pour la marche ou pour le repas de midi. Quand nous nous sommes approchée, un silence s'est instauré, alors qu'avant notre arrivée ils bavardaient tous gaiement, en riant à gorge déployée. Ils ont cependant accepté de nous confier que même s'ils choisissaient quelqu'un d'un autre groupe pour se marier, leurs parents seraient contre. Le mariage avec un Européen serait en revanche autorisé³⁵³. Ces jeunes Chinois se marieraient plus volontiers avec un membre de leur communauté ou avec un Créole, clair de peau de préférence, et peut-être émigreraient-ils en famille.

³⁵² C'est une façon de singer les Chinois, car à Maurice, il est dit que les Chinois parlent mal le kreol parce que, principalement les personnes âgées, ils parlent leurs langues ancestrales, le mandarin ou le hakka et ne parlent le kreol, avec un fort accent, qu'avec les membres des autres communautés. Aussi, si cette phrase était dite dans un kreol «normal», cela aurait donné «*sa enn sinoi li pas dimoun sa, kan li mor li pou vinn diab*». Nous n'avons pas pu déterminer quand et pourquoi ce genre d'affirmation a commencé à circuler à leur sujet, mais selon la vieille personne en question, c'est à cause de leur dieu qui ressemble à un diable, élément supplémentaire qui montre encore une fois le poids des religions sur les relations interethniques.

³⁵³ Affirmation teintée de rire de la part des jeunes filles et de sourire des jeunes hommes, tous rêvant probablement à cet ailleurs idéal.

Ce n'était pas la première fois que nous entendions parler d'un désir de partir ailleurs et ce n'était pas le seul groupe à exprimer un tel souhait. Indépendamment de leur appartenance ethnique et communautaire, beaucoup de Mauriciens rêvent d'un « ailleurs », qu'ils idéalisent, où ils pourront vivre mieux et être heureux. Dans le discours des Mauriciens, avec lesquels nous avons parlé, cet « ailleurs » était toujours composé des pays des anciens colons, l'Europe principalement, dont la France, la Suisse, la Belgique et la Grande-Bretagne, venaient ensuite le Canada, l'Australie et en dernier les États-Unis. Relevons le paradoxe avec les Européens, qui rêvent aujourd'hui d'exotisme, dans un ailleurs où le soleil brille toute l'année, de plages de sable fin, comme il en existe dans les îles dont fait partie Maurice, voire de sexe facile, rêve concentré dans la célèbre expression « sea, sex and sun »³⁵⁴. De tout temps, cet ailleurs idéalisé a fait rêver et cela est toujours d'actualité, d'où l'adage « l'herbe est toujours plus verte ailleurs ». Cette recherche d'un ailleurs meilleur, ce lieu qu'on croit toujours meilleur que celui où l'on vit, a conduit l'humanité à peupler la terre, à décimer des civilisations, comme en Amérique, en Australie et dans bien d'autres lieux, où les peuples premiers ont été massacrés pour réaliser les rêves d'un « monde nouveau ». C'est le même besoin qui a poussé Charles Baudelaire à écrire, dans *Petits poèmes en prose*, Les Vocations, 1867, p. 158 : « Je ne suis jamais bien nulle part, et je crois toujours que je serais mieux ailleurs que là où je suis ».

Ce phénomène d'idéalisation touche tous les genres et tous les groupes de Maurice. Une vendeuse rencontrée à une foire de Rose-Hill le 11 juin 2011, nous faisait part de son désir de voir ses enfants émigrer vers un pays étranger, s'apitoyant sur elle-même, qui n'avait pas eu cette chance. Selon elle, ils pourraient

³⁵⁴ Depuis la fin des années 1990, les professionnels du tourisme ont vu s'accroître le tourisme sexuel à Maurice. Mais ceci n'est pas dit ouvertement.

ainsi trouver un meilleur travail, avoir leur maison et peut-être même une voiture, alors qu'à Maurice tout était « bouché », il n'y avait pas d'avenir. Les enfants font des études, en effet, et ne trouvent pas de débouchés. Cela peut s'expliquer par la taille du lieu et celle de la population, dont la densité fait de l'île l'un des lieux les plus peuplés au monde. Avec un territoire représentant presque onze fois la taille de Washington DC, Maurice compte, îles comprises, une population de 1 322 238, nombre estimé en juillet 2013 (CIA World FactBook, 2013).

6.4.4. Les Musulmans et les autres

Même si les Musulmans de Maurice sont tous originaires de l'Inde, ils se considèrent différents des Hindous et sont à leur tour perçus comme différents par ces derniers. Nous avons demandé à un Musulman, commerçant d'une quarantaine d'années, habitant Plaine Verte³⁵⁵, si les Musulmans de Maurice se sentaient proches de leur pays d'origine, l'Inde. Ce dernier nous a répondu : « *nou senti nou pli pros ek Pakistane ki ek bann Indiens, sa bann malbar la zot pa pareil ar nou ; bann Pakistane zot laskar kouma nou* » (Non, nous nous sentons plus proches des Pakistanais que des Indiens, ces Malbars – terme péjoratif pour qualifier les Hindous à Maurice – ne sont pas comme nous ; les Pakistanais sont des Lascars - terme péjoratif pour qualifier les Musulmans à Maurice - comme nous). Bien sûr, les Musulmans de Maurice ne sont pas originaires du Pakistan, mais certains ont inventé une sorte d'appartenance qui les diffère des Hindous. Nous avons remarqué que le monsieur interrogé nous parlait de sa communauté avec passion, employant le terme utilisé de manière péjorative dans la société mauricienne, principalement par les autres communautés. Mais, selon ce témoignage, quand ce sont les membres des communautés concernées qui les utilisent, c'est souvent par défi envers les autres

³⁵⁵ Nous avons déjà cité ses témoignages.

groupes et pour montrer que cela ne les atteint pas. Une de nos interviewées, elle aussi Musulmane, qui avait accepté de nous recevoir chez elle pendant la période de ramadan, nous a cependant dit que c'était gênant d'être appelé « Lascar » par les autres groupes ethniques, mais qu'ils s'en étaient accommodés, sachant qu'on le disait de toute façon dans leur dos.

6.4.5. Les Blancs et les autres

Les membres de la communauté blanche à Maurice sont les descendants des colons et représentent 2% de la population, selon le *CIA World Factbook*. C'est un groupe assez fermé. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils sont peu nombreux, mais c'est surtout dans leur groupe, autant que chez les Hindous si ce n'est plus, que l'expression « *sak zako protez so montagne* » (chaque singe protège sa montagne) trouve tout son sens. Sous certains aspects, les Blancs ont gardé leur statut tel qu'il était à l'époque coloniale ; ils n'ont plus d'esclaves, bien sûr, mais des domestiques qu'ils paient et auxquels ils n'infligent pas de punitions corporelles. À Maurice, nous ne voyons cependant pas de Blancs faire les basses besognes, il n'y a pas d'éboueurs ou techniciens de surface blancs, par exemple. Quand nous parlons de Blanc, il n'est pas question des mulâtres ou des *fer-blancs*. Il est courant de constater que les membres des autres groupes ethniques, parmi lesquels ils embauchent leurs domestiques³⁵⁶, les voient comme de grands patrons, qu'ils les appellent « *Misie* » ou « *Madame* » ou « *Grand' Madame* », exactement comme à l'époque coloniale. Pour ce groupe, le temps semble s'être figé. Durant notre dernier séjour en 2012, nous avons passé une semaine entière, et plus tard une dizaine de jours, chez un des membres de cette communauté blanche³⁵⁷. Nous avons constaté

³⁵⁶ Nous avons discuté avec deux de ces domestiques habitant à Péreybère.

³⁵⁷ Il nous a été demandé de ne mentionner ni son nom ni ses initiales, souhait que nous respectons.

qu'il travaillait bien avec les Mauriciens des autres groupes, mais qu'il les trouvait « lents au travail »³⁵⁸, malgré leur grand savoir-faire, et s'absentant beaucoup trop.

La majorité des Mauriciens des autres communautés n'ont en général que des rapports strictement professionnels avec les Blancs. Nous avons recueilli le témoignage de C. qui nous a dit « être sortie » avec un Blanc, mais s'être séparée par la suite. Selon elle, il y avait de plus en plus de Blancs qui flirtaient avec les filles des autres communautés, mais qu'elle ne connaissait pas de fille blanche flirtant avec des hommes des autres communautés. Nous avons constaté, toutefois, qu'ils exerçaient toujours une sorte de fascination chez certains groupes³⁵⁹ de Mauriciens et qu'ils avaient aussi une forme d'autorité dans l'île. À la tête de l'Église catholique, qui exerce une certaine autorité dans la société mauricienne, il y a, par exemple, un Blanc, le Cardinal Maurice Piat. Ainsi, quand nous demandions aux autres groupes ce qu'ils pensaient des Blancs, étaient-ils unanimes pour dire que c'étaient des gens riches et habitant de belles maisons, « *gran lacaz* » (grande maison), situées principalement sur les hauteurs, Curepipe, Rose-Hill, Vacoas, Phœnix, ou en bord de mer, où beaucoup de Blancs ont en effet leur résidence principale ou secondaire. Une personne, cuisinière dans une famille blanche, nous a témoigné qu'elle préférait « *servi misie Blan la paski li pay plis ki lisinn* » (servir le monsieur blanc parce qu'il paie mieux qu'à l'usine). Les Blancs sont très discrets dans la société mauricienne, mais nous avons pu constater ce que nous ont par la suite confirmé un Rasta, un

³⁵⁸ Les touristes européens que nous avons rencontrés ont également constaté ce fait, mais ils nous disaient que c'était la nonchalance des gens des îles et que c'était pire en Afrique, là où les gens ne se pressent jamais, peut-être à cause de la chaleur. Les Mauriciens étaient vus cependant comme « une bouffée d'air frais » par ces Européens, conscients de courir tout le temps et d'être toujours stressés ; ils en arrivaient à la conclusion qu'ils feraient bien de prendre exemple sur les Mauriciens et leur nonchalance, « à ne pas confondre avec la paresse ».

³⁵⁹ Nous n'avons pas réussi à déterminer un groupe ethnique en particulier, car, dans une même communauté, certains membres peuvent être fascinés par les Blancs alors que certains autres ne les apprécient pas plus. Mais comme nous l'avons souligné plus tôt, ce sont plutôt les personnes peu instruites indépendamment de l'appartenance de groupe.

économiste, ainsi que neuf autres personnes interrogées³⁶⁰ : ils ont du pouvoir et représentent l'épine dorsale de l'économie de l'île. Ces personnes ont ajouté, en confirmant ce que nous avait dit une famille de touristes à Grand Baie³⁶¹, que si les Hindous ont le pouvoir politique et que quelques « grandes familles »³⁶² détiennent d'autres formes de pouvoir, le vrai pouvoir est toujours dans les mains des Blancs, puisqu'il est économique. Nous avons vérifié ces dires et avons constaté que les Hindous avaient aussi de la richesse, qu'ils n'avaient pas seulement le pouvoir politique. C'est peut-être une idée reçue, de penser que les Blancs sont toujours les maîtres de l'île, c'est peut-être aussi une façon d'oublier que les vrais décideurs sont les Hindous. Il n'existe pas de statistiques officielles pour étayer ce fait et dire que c'est telle ou telle communauté ou grande famille qui dirigent le pays³⁶³. Toutefois, selon des témoignages recueillis en Annexe 1, Entretiens I et O, où certains noms sont mentionnés, certaines familles tiendraient les rênes économiques du pays et d'autres seraient les décideurs. Mais il est vrai que les Blancs restent les maîtres des secteurs privés et qu'ils emploient beaucoup de Créoles, d'où le respect que leur témoignent ces derniers, puisque dans le secteur public ils subissent l'effet du « plafond de verre ». Nous n'avons pu vérifier ces témoignages, car pour ce faire il aurait fallu connaître les actionnaires de la Mauritius Commercial Bank, des usines, ainsi que du secteur de l'import-export. Mais tout cela ne nous était pas accessible,

³⁶⁰ Nous préservons leur anonymat à leur demande.

³⁶¹ Nous avons rencontré cette famille dans le grand magasin Super U de Grand-Baie, nous l'avons conseillée sur le choix de cadeaux qu'elle voulait rapporter en Métropole, en avons profité pour engager la conversation et leur demander leur sentiment sur Maurice. Les membres de cette famille nous ont dit qu'ils étaient originaires de Marseille et qu'ils vivaient depuis six mois à la Réunion. Ils étaient à Maurice en vacances et en découvraient la vie. Ils n'étaient pas installés à l'hôtel, mais avaient loué un appartement loin des plages, à Grand-Baie donc, selon leurs propres mots, ils étaient complètement baignés dans la société mauricienne.

³⁶² Annexe 1, Entretien I.

³⁶³ Nous avons demandé à l'un de nos contacts, travaillant en collaboration avec le département des statistiques, si une telle liste existait : sa réponse a été négative.

sachant que ce qui attire les investisseurs à Maurice est un ensemble d'avantages, fiscaux et autres, tels que

- « aucun impôt
- pas de droit de succession sur les actions détenues par les non-résidents
- pas de T.V.A.
- une seule personne est nécessaire pour la création d'une société et elle peut être non-résidente
- pas de capital minimum pour constituer la société
- anonymat garanti des actionnaires et des directeurs
- pas d'obligation de tenir une comptabilité
- pas de réunion annuelle des actionnaires obligatoire
- faible coût d'immatriculation et de renouvellement
- délai de création très rapide (2 jours seulement)
- décalage horaire faible : GMT+4 »

(Source : Conseil Offshore, Me Stéphane Draï, du Cabinet Draï, Avocat Conseil. URL : <http://www.conseil-offshore.fr/societe-offshore-Maurice.php>)

6.4.6. Les Créoles et les autres

Une bonne partie des communautés en présence à Maurice voient la majorité des Créoles comme des êtres gais, insouciant, beaux parleurs, pour ne pas dire vantards, friands d'alcool et de drogues en tout genre. C'est ce qui ressort du sondage anonyme effectué en 2012 auprès de 98 personnes de tous milieux sociaux, de toutes les ethnies, habitant en ville et dans les villages, aussi bien au bord de la mer que dans les terres, du nord au sud et de l'est à l'ouest. Nous avons effectué ce sondage grâce au questionnaire en Annexe 2, E où nous posons différentes questions, notamment sur la communauté et la religion d'appartenance et sur la perception des autres communautés, que nous avons énumérées de telle sorte que la personne sondée nous donnait également son point de vue sur sa propre communauté d'appartenance. Sur les conseils de nos contacts, nous avons évité d'utiliser un logiciel de traitement de données. Cela aurait pu nous permettre de toucher plus de personnes pour notre sondage, mais certaines n'avaient pas d'ordinateur, nous avons donc privilégié la méthode de comptage manuel. Pour étudier les résultats, nous avons ainsi créé une grille d'analyse avec des réponses

prédéfinies, suivant les informations que nous souhaitons analyser, puisque le sondage comptait plusieurs thèmes. Suivant les sous-groupes auxquels ils appartiennent, des Créoles eux-mêmes voient les autres membres de leur communauté d'un œil très critique. Dans cette communauté, ce sont principalement la couleur de peau et l'aspect physique qui semblent diviser. Les différents sondages menés à l'intérieur du groupe révèlent que les personnes de peau claire se sentent plus proches des Blancs, d'où leur surnom « *fer blan* », pour dire qu'elles font comme les Blancs et dédaignent les personnes de peau basanée à très foncée. Ce n'est toutefois pas une généralité. Un séga³⁶⁴ des années 1980, *Mamzel declar francez*³⁶⁵ (mademoiselle se prétend française), critique ces jeunes filles, principalement les Créoles « fer blanc », qui disent renier leur appartenance et leur origine. Parmi les 98 personnes déjà citées et nos différents interviewés créoles, la majorité trouvait certains Créoles particulièrement laxistes dans l'appréhension de l'avenir de leurs enfants. Notre interviewé en Annexe 1, Entretien E nous a confié qu'il faisait mieux que beaucoup d'autres Créoles, car il prévoyait un fonds pour l'avenir de ses enfants. Toutefois, il pensait aussi que les diplômés n'avaient pas une grande importance, puisque lui-même gagnait bien sa vie « sans avoir fait beaucoup d'études ». Pour nos interviewés en Annexe 1, Entretien O et U, les Créoles ont des circonstances atténuantes dans cette façon d'agir puisque, selon eux, ils reproduisent les exemples qu'ils ont eus et parfois ils sont même poussés par des tiers, souvent des Blancs, à ne pas encourager leurs enfants à poursuivre leurs études. Cette situation, comme nous l'a confié notre interviewé (Entretien U), semble ne plus avoir cours aujourd'hui, même si les enseignants déplorent toujours

³⁶⁴ À l'origine, le séga était chanté par les esclaves parce qu'ils sont passionnés de musique, comme l'attestait Bernardin de St Pierre, mais aussi pour parler de leur peine et du mal de leur pays d'origine.

³⁶⁵ Ce séga peut être écouté sur YouTube, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=VvrFUqtKPHk>

l'absentéisme récurrent des enfants pauvres, majoritairement Créoles. Les enseignants des banlieues de Port-Louis nous ont confié que les enfants créoles étaient pauvres et que certains étaient des laissés-pour-compte, d'où l'absentéisme. À Terre Rouge nous avons vu des enfants en haillons essayer de grimper sur les camions-poubelles à leur arrivée dans les décharges publiques, pour être les premiers à récolter ce qui s'y trouvait, alors qu'ils étaient supposés être à l'école. Les Rastas, de leur côté, sont perçus comme une bande à part par les autres Créoles et les autres groupes ethniques. Ils fument du gandja (marijuana), donnent très peu d'importance à l'éducation, sont lents dans leur démarche et dans le travail. Ils sont ainsi « méprisés » par les autres. Durant notre séjour de 2012, un Rasta racontait ses déboires dans l'émission « Polémique »³⁶⁶ de Finlay Salesse³⁶⁷. Il avait téléphoné pour se proposer à un emploi comme maçon et on lui avait demandé de se présenter le lendemain à 7h, ce qu'il avait fait. Découvrant qu'il était Rasta, l'employeur lui avait dit que le poste n'était plus vacant. Il s'agissait donc d'une discrimination à l'embauche, à cause de son appartenance ethnique rasta et de son aspect physique. Deux autres Rastas, que nous avons interrogés à ce sujet, ont ajouté qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé. En effet, le rapport *Truth & Justice Commission* vient corroborer ce fait, en spécifiant qu'il n'y a aucun doute sur la discrimination raciale faite aux Créoles en particulier, mais également à certains membres des autres groupes ethniques de l'île, ce qui pousse ces derniers à la victimisation. La commission a fait état de cette discrimination présente partout à Maurice. Aussi son rapport préconise-t-il l'introduction d'une loi pour combattre ce

³⁶⁶ Comme son nom l'indique, c'est une émission polémique où les Mauriciens viennent se plaindre de ce qu'ils considèrent comme une injustice qu'on leur fait dans la société. Finlay Salesse les aide à trouver une solution, épaulé par des hommes de loi.

³⁶⁷ Personnalité médiatique incontournable à Maurice.

véritable fléau touchant la race, la couleur de peau, le sexe, la caste et la religion (Commission, vol. 1, 2011 : 12).

Ainsi que nous l'expliquait notre interviewée hindoue, en Annexe 1, Entretien I, il y a cependant des exceptions à cette règle de mépris. Quand un Créole réussit, selon elle, les autres membres de sa communauté le jalourent ; lui-même n'en fera pas profiter la communauté et ira jusqu'à les mépriser à son tour. Elle nous a également parlé d'un certain Créole connu à Maurice, qui arrivait jusqu'à préférer les Hindous aux membres de sa propre communauté. Cette réflexion rejoint ce que nous retrouvons dans l'article en Annexe 2, D, montrant une tension entre Créoles et Hindous, qui fait de temps en temps surface³⁶⁸, mais révélant aussi l'absence d'unité dans la communauté créole, contrairement aux autres groupes.

L'un de nos interviewés nous disait que la plupart des « *Kreol si zot ena enn rounpi zot pou depens dix* » (si les Créoles ont une roupie, ils en dépenseront dix). Mais nous pouvons nous demander si, à force d'être perçus comme tels, à force de recevoir en retour une image si peu gratifiante, il n'y a pas le risque que beaucoup de ces Créoles ne veuillent plus se battre pour faire leur place au soleil. Toujours selon notre interviewée hindoue, qui rejoint les réflexions d'une interviewée créole en Annexe 1, Entretien A, les Créoles ne doivent plus se raccrocher à un passé où ils ont été les victimes de la barbarie des hommes, il faut qu'ils vivent dans la société moderne et qu'ils se l'approprient.

³⁶⁸ En février 1999 avec les violences policières ; en août 2012 avec l'article de Darlmah Naëck sur les Créoles, qui a conduit à des manifestations qui ont provoqué la démission du journaliste de son journal «Le Défi» ; un mois plus tard, la tension a refait surface, au sujet de la laïcité à Maurice, où un Pandit a fait état du fait que les Catholiques avaient toujours eu beaucoup de subventions de l'état, contrairement aux Hindous.

6.4.7. Réflexions sur ce qui a été exposé

Alors que chaque communauté voit l'Autre de loin, que ce soit de façon positive ou négative, un élément les rapproche en grande partie, les unit presque, c'est le rêve d'un ailleurs meilleur où ils vivront une autre vie. Certaines des personnes interrogées nous ont confié, en effet, que si elles le pouvaient, elles iraient bien « *dehor* » (à l'extérieur, à l'étranger). Certains Mauriciens, faisant partie des milieux aisés, nous ont cependant dit qu'ils ne souhaitaient pas partir de Maurice à tout prix, sauf si l'occasion se présentait, car ils se sentaient bien « dans leur paradis ». Aussi, ceux qui rêvent d'un ailleurs idéalisé sont plus particulièrement les personnes qui peinent pour joindre les deux bouts, comme nous l'a confirmé cette Hindoue, vendeuse de légumes à la foire de Rose-Hill. Elle espérait que ses enfants s'expatrieraient un jour, ajoutant qu'elle était prête à se saigner pour les aider à vivre la vie qu'elle avait seulement rêvée. Elle souhaitait qu'ils aient leur maison et leur voiture, alors qu'à Maurice, tout était tellement cher, que même après toute une vie de dur labeur, ils ne pourraient avoir qu'une maison à peine convenable. Beaucoup de Créoles rêvent aussi de partir, parce qu'ils pensent qu'ils auront plus de chance qu'en restant au pays.³⁶⁹

6.5. Les nouveaux arrivants : regard et perception des Mauriciens

Une personne nous affirmait que la société mauricienne est simple à comprendre, puisque tous les Mauriciens sont issus, sans exception, de l'immigration et qu'il n'y a donc pas de peuple autochtone. Les relations entre les différents groupes ne sont cependant pas aussi simples. Même si les Mauriciens d'aujourd'hui

³⁶⁹ En 2012, nous avons commencé un travail pour recueillir les témoignages de la diaspora mauricienne en France, principalement à Paris et en Savoie, afin de savoir si en venant en France ils vivent leur rêve ou s'ils rêvent toujours leur vie dans un ailleurs idéalisé. Ce travail est en cours, nous souhaiterions le poursuivre avec des Mauriciens vivant dans différentes régions de France et appartenant à différents milieux et ethnies mauriciennes.

ne sont pas originaires de cette île, ils se la sont appropriée et portent inévitablement un regard critique sur les nouveaux arrivants qui viennent sur leur territoire. Le fait de les voir comme des « intrus » ressemble fort à la situation européenne actuelle, avec la différence que les pays d'Europe ont tous un peuple autochtone au sens de la définition de l'UNESCO³⁷⁰, si on laisse de côté la théorie de l'« Out of Africa », selon laquelle, n'importe où sur la planète, nous serions tous des immigrants venus d'Afrique. Aux États-Unis, comme dans les pays européens, nous avons différents exemples d'immigration (des Algériens, des Italiens, des Portugais, etc.) ; chaque nouvelle vague d'immigrants a toujours été placée sur l'échelon le plus bas de la société. Ainsi, « aux États-Unis, les Italiens, les Irlandais, les Juifs et les Allemands ont été à tour de rôle, le groupe le plus méprisé » (Brown *in* Birx, 2010 : 68).

6.5.1. Les Chagossiens³⁷¹

Les Chagossiens habitaient simplement leur île ; ils étaient pêcheurs et vivaient principalement de l'agriculture, comme nous le dit Olivier Bancoult.³⁷² Déportés sur l'Île Maurice, ils sont arrivés dans un monde totalement différent du leur. Ils ont certes reçu une somme d'argent en dédommagement, mais ils ont été méprisés par les Mauriciens, qui les traitaient de « *bann Ziloi* » (les ilois), expression liée au « *noubannisme* » en opposition à « *zot bann* » ou « *sa bann la* » (leur groupe ou eux). Quand ils ont reçu l'argent du gouvernement « au lieu de s'acheter une

³⁷⁰ Les populations autochtones sont «... celles qui, liées par une continuité historique avec les sociétés antérieures à l'invasion et avec les sociétés précoloniales qui se sont développées sur leurs territoires, se jugent distinctes des autres éléments des sociétés qui dominent à présent sur leurs territoires ou parties de ces territoires. Elles sont déterminées à conserver, développer et transmettre aux générations futures leurs territoires ancestraux et leur identité ethnique qui constituent la base de la continuité de leur existence en tant que peuples, conformément à leurs propres modèles culturels, à leurs institutions sociales et à leurs systèmes juridiques.»

(Source : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=14203&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

³⁷¹ Le chapitre 2 reprend l'histoire de l'arrivée des Chagossiens à Maurice.

³⁷² Annexe 1, Entretien B.

maison, ils l'ont bu ou se sont payé des motos pour frimer ; maintenant, ils ont le culot de se plaindre et de réclamer plus d'argent »³⁷³. Cette dernière réflexion contre les Chagossiens est assez récurrente et contient une part de vérité, car ils vivent effectivement dans une grande pauvreté. Le *Chagos Refugees Group*³⁷⁴, en image ci-dessous, tente d'y remédier en donnant priorité à l'éducation.

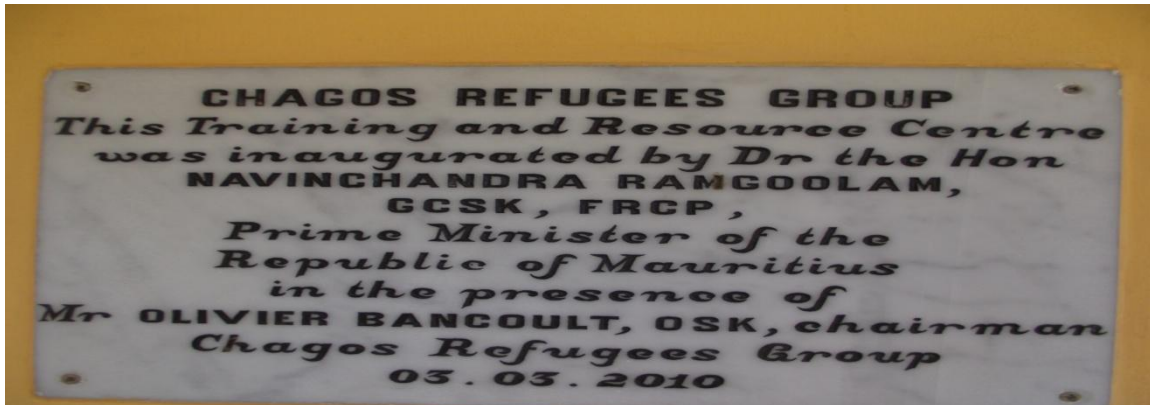


Image 39 : Plaque commémorative de l'ouverture du centre pour les Chagossiens. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

En arrivant à l'Île Maurice, « ces sacrifiés de l'Océan Indien », comme ils sont appelés dans les travaux qui leur sont consacrés, ces gens dont les îles avaient servi de monnaie d'échange pour l'indépendance de Maurice, avaient attiré la sympathie des personnes au courant de cette transaction. Pour la majorité des Mauriciens, toutefois, ils n'étaient que des intrus, comme nous l'expliquait l'un de nos interviewés, qui se demandait ce qu'ils venaient faire sur son île. Aujourd'hui encore ils sont mal vus par toutes les communautés, surtout par les Créoles, comme en témoigne notre interviewé en Annexe 1, Entretien E., qui ne les considère pas comme faisant partie de leur communauté. La somme d'argent qu'ils ont touchée est jugée dérisoire par les personnes concernées, compte tenu du préjudice subi, alors que pour les Mauriciens cet argent versé par leur gouvernement est, en revanche, une belle

³⁷³ Se trouve dans le témoignage en Annexe 1, Entretien E.

³⁷⁴ C'est le centre pour les Chagossiens, dont le président est Olivier Bancoult. Nous avons les informations concernant ce centre directement d'Olivier Bancoult, dans son témoignage.

somme. Le tort de ces réfugiés était qu'« ils ne connaissaient pas la valeur de l'argent »³⁷⁵ (Manibhe, 2012). Le fait d'en avoir leur a ainsi fait tourner la tête et ils se sont mis à acheter frénétiquement des choses, au lieu de s'acheter une maison convenable, par exemple. Ils sont donc toujours perçus comme des « profiteurs » irresponsables par certains Mauriciens, parmi lesquels Henri Marimootoo, dont nous avons mentionné l'article dans le chapitre 2. D'après Olivier Bancoult, toutefois, aujourd'hui les Chagossiens sont un exemple à suivre pour les Créoles, car en donnant la priorité à l'éducation, au lieu de se plaindre du fait que les Hindous verrouillent tout en politique, ils ont fait la même chose qu'eux³⁷⁶, c'est à dire l'inverse des Créoles. Mais des Créoles que nous avons interrogés à ce propos et dont nous tairons les noms, à leur demande, nous ont affirmé que Bancoult est « un vendu aux Hindous », étant très proche de Navin Ramgoolam, Premier Ministre issu de la communauté hindoue de Maurice. Voilà une énième fracture dans la communauté créole, à l'intérieur de laquelle la relation entre les différents sous-groupes était déjà tendue. Il est vrai que les Chagossiens ne sont arrivés à Maurice que depuis son indépendance. Mais depuis cette période, il y a eu des enfants nés à Maurice, qui ne sont toujours pas considérés comme des Mauriciens par les différentes communautés et surtout pas comme des Créoles par la communauté créole.

6.5.2. Les Rodriguais

La situation des Rodriguais est assez différente de celle des Chagossiens, car ils n'ont pas été déportés à Maurice et n'ont pas servi de monnaie d'échange. Tout comme les Chagossiens, les Rodriguais font partie de la population, mais eux aussi ne sont pas considérés comme des Mauriciens par ces derniers. Ils sont perçus

³⁷⁵ Également confirmé par le témoignage d'Olivier Bancoult.

³⁷⁶ Propos recueilli lors de l'entretien avec Olivier Bancoult.

comme des étrangers, car ils vivent différemment : « *Rodrigue baign kosson ek manz may* » (les Rodriguais lavent les porcs et mangent du maïs). Cette phrase est péjorative à Maurice, car en disant que les porcs puent, on sous-entend que ceux qui les lavent puent également ; quant au maïs, c'est un aliment réservé aux poules. C'est l'explication que nous avons reçue à notre question sur la différence que font les Mauriciens par rapport aux Rodriguais. Il est vrai que les Rodriguais ont leur spécificité, différente de celle de Maurice, dont leur île a longtemps été considérée comme une dépendance. L'historien Amédée Nagapen écrit que Rodrigues « possède des mœurs et une mentalité propres, une langue créole imprégnée de son génie particulier, ainsi que son séga, sa musique, sa richesse folklorique. Bref, il existe une authentique culture rodriguaise » (Nagapen, 1996 : 157). En venant vivre à Maurice, les Rodriguais ont apporté une nouvelle culture dans la société mauricienne, ajoutant ainsi du désordre dans une communauté créole qui avait déjà du mal à s'unir.

Pour comprendre la relation actuelle entre Rodrigues et Maurice il faut remonter à sa création et à sa situation géographique. Sa surface est de 104 kms carrés et l'île fait partie de l'archipel des Mascareignes. Située à 560 kms de Maurice, Rodrigues a connu un destin différent. En 1725, elle a été annexée aux deux autres îles des Mascareignes, à savoir l'Île Bourbon, actuellement La Réunion, et l'Isle de France, actuellement Île Maurice (Nagapen, 1996 : 18). Cette annexion par les Français avait pour unique but d'empêcher les Anglais d'en prendre possession et de faire des Mascareignes un archipel français. Mais Rodrigues a été laissée à l'abandon jusqu'à sa prise de possession par Mahé de Labourdonnais³⁷⁷, quand elle a été utilisée comme une sorte de garde-manger, où se reproduisaient

³⁷⁷ Gouverneur français de l'Isle de France, mentionné dans le chapitre 2.

naturellement des tortues (Nagapen, 1996 : 26). Les Français « ont vidé » l'île de beaucoup de ses bêtes, qu'ils ont acheminées vers Port-Louis (Ibid : 22). Rodrigues, étant pratiquement inhabitée, les Britanniques, cherchant à posséder Maurice, y faisaient régulièrement escale, ainsi qu'à Diego Garcia (Ibid : 48). Rodrigues a donc été occupée par les Britanniques dès 1809, soit six ans avant la prise de Maurice (Ibid : 52). Sous leur occupation, Rodrigues, ainsi que les autres dépendances des Mascareignes, dont les Seychelles et Diego Garcia, fut peuplée principalement par les « liberated Africans », les Africains affranchis, « d'où la similarité ethnique d'une large tranche de ces communautés insulaires » (Nagapen, 1996 : 71). Tout comme pour les Chagossiens, la pêche, l'élevage de bétail (porcs et chèvres) et les cultures vivrières (maïs, manioc, haricots, etc.) sont devenus les occupations principales des Rodriguais (Ibid : 157). Contrairement à Diego Garcia, Rodrigues a cependant connu le même système d'échange monétaire que Maurice, avec la première banque, la « Barclays Bank », ouverte en 1969, alors qu'avant les Rodriguais pratiquaient le même système de troc que Diego Garcia (Nagapen, 1996 : 163). Plus tard, en 1980 et en 1990, d'autres banques s'y sont implantées, dont la « Mauritius Commercial Bank » (Ibid). L'agriculture est une tâche difficile sur une île souvent balayée par les cyclones, ce qui a poussé des familles rodriguaises à venir travailler dans les zones franches de Maurice, voire à s'insérer dans d'autres secteurs d'activités, notamment le tourisme.³⁷⁸

Après des années pendant lesquelles toutes les décisions administratives concernant Rodrigues étaient prises à Maurice, en novembre 2012, le gouvernement mauricien a reconnu, que « *Pa kapav tou zafer Rodrigues desid Maurice !... Mo pa dakor ar sa* » (on ne peut pas décider de toutes les affaires concernant Rodrigues à

³⁷⁸ Ce que nous a confié une famille rodriguaise habitant dans une banlieue de Port-Louis, la capitale.

Maurice ! ... Je ne suis pas d'accord avec ça). C'est ainsi qu'à la suite des élections de 2012 Rodrigues a acquis son autonomie en tant que région d'outre-mer³⁷⁹, avec un gouvernement régional, dont un chef commissionnaire, le leader historique Serge Clair³⁸⁰.

6.5.3. Les travailleurs Asiatiques

En 1968, après son accession à l'indépendance, Maurice était classée parmi les pays les plus pauvres de la planète, mais grâce à la volonté imposée par le gouvernement à tout un peuple, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, de travailler pour redresser l'économie de son pays en développant les secteurs des industries textile et touristique, Maurice a rapidement connu un véritable « boom économique ». Économie de plein emploi, l'île a vu arriver des travailleurs asiatiques, dont des Indiens. Nous avons rencontré un de ces Indiens arrivés après l'indépendance de l'île, qui nous a confié combien il était difficile de s'intégrer dans la société mauricienne, y compris dans la communauté hindoue, où ils étaient considérés comme des immigrés et non comme des frères de sang. Nous avons également vu de nouveaux travailleurs indiens, principalement des femmes, dans une rue de Port-Louis, mais nous n'avons pu leur parler, car elles ne parlaient que l'hindi et étaient accompagnées d'un homme qui ne nous autorisait pas à les approcher. Un Rose-Hillien nous a aussi montré un bâtiment où travailleraient et logeraient des Chinois. Un soir, en passant à côté du bâtiment en question, nous avons vu la lumière allumée et des vêtements qui séchaient sur des cordes à linge. Selon des personnes résidant aux alentours, les résidents du bâtiment en question travaillaient douze heures par jour et dormaient sur leur lieu de travail. Mis à part

³⁷⁹ Source : Université de Laval, Canada ; <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/etatsnsouverains/rodrigues.htm>

³⁸⁰ Homme politique et prêtre catholique rodriguais.

quelques individus, beaucoup de Mauriciens ne semblent pas être au courant de ce qui se passe derrière ces murs, ou ne souhaitent rien savoir. Ces travailleurs sont très mal vus par les Mauriciens qui les considèrent comme les « voleurs » de leur travail, « alors qu'il y a du chômage à Maurice »,³⁸¹ car, toujours selon les mêmes témoins, ils forment de la main-d'œuvre bon marché. Nous n'avons cependant eu aucun renseignement sur les patrons qui emploient ces personnes, nous heurtant à un véritable mur de silence. À notre question, « qui embauche ces personnes », la réponse a été invariablement, « *nou pa conné* » (on ne sait pas). La peur de représailles était tangible. Notons que les personnes interrogées étaient de toutes les communautés, hormis les Blancs. Face à ces nouveaux arrivants, tous les Mauriciens étaient cependant d'accord pour dire qu'ils n'étaient pas comme eux, malgré leurs noms indiens ou chinois qui auraient pu éventuellement les rapprocher des Hindous et des Chinois déjà en place. À Maurice, travaillent également des Seychellois et des Malgaches, peu nombreux et n'ayant pas les mêmes conditions de travail que les Indiens et les Chinois. Dans leurs pays, ils sont Créoles, mais à Maurice très peu de Créoles portent un nom de la même origine que les leurs. Selon une Malgache qui randonnait avec nous, ces immigrés sont relativement bien intégrés dans la société mauricienne. Elle nous disait ne pas se sentir du tout étrangère et ne pas être considérée comme telle par les Mauriciens ; c'était plutôt à son retour à Madagascar qu'elle se sentait étrangère aux yeux de ses compatriotes.

6.6. Quand porter un nom change la vie des Créoles : perceptions

Contrairement aux autres communautés, il n'existe pas de noms typiquement créoles. Ceux que l'on considère comme tels sont la plupart du temps à consonance ou d'origine française, africaine ou malgache et viennent de différents horizons,

³⁸¹ Propos recueillis auprès de Mauriciens qui ont expressément tenu à être anonymes.

selon la provenance des personnes. Ils résultent parfois d'un métissage avec d'autres communautés, mais dans certains cas, ils peuvent en avoir la consonance tout en n'ayant aucune relation avec elles. Les noms ont une importance particulière dans la société mauricienne, ils provoquent parfois l'inclusion ou l'exclusion d'un groupe, comme l'a montré Alain Romaine, en évoquant « les noms de la honte ». Ils peuvent parfois aider ou détruire la personne concernée, la placer tout en haut de la société ou tout en bas. Nous avons émis l'hypothèse que les noms, tout comme le passé historique, jouent un rôle prépondérant dans les relations entre les Mauriciens, qu'ils déterminent leur présent et leur futur, tout particulièrement chez les Créoles, étant étroitement liés à l'appartenance ethnique.

En guise de démonstration, nous avons mené une étude de cas de quatre noms de Créoles que nous avons sélectionnés afin d'étudier s'ils jouent un rôle d'inclusion ou d'exclusion pour les personnes qui les portent.

6.6.1. Cas numéro 1 : Créole avec un nom musulman

La première personne que nous avons retenue pour cette étude a un prénom européen, mais que les Mauriciens considèrent comme « passe partout » et un nom musulman. Elle a 30 ans, habite dans l'une des grandes villes de l'île et a toujours entretenu de bons rapports avec les membres des autres communautés. Sa devise pour vivre en harmonie avec ses collègues et amis : ne jamais parler de choses qui fâchent, donc ni de religion, ni de politique. Quand nous l'avons contactée, nous avons pensé qu'elle était métisse, de père musulman et de mère créole, ce qui peut arriver à Maurice³⁸². Nous nous sommes retrouvée en présence d'une Créole de type africain ; aussi lui avons-nous demandé l'origine de son nom. Elle nous a dit qu'elle l'ignorait, que son père, interrogé à ce sujet, n'avait rien pu lui dire. Elle ne savait pas

³⁸² Voir les commentaires de notre interviewée en Annexe 1, Entretien 7.

si à un moment donné il y a eu un musulman dans leur arbre généalogique, mais toute sa famille était bien créole et catholique. Elle nous a raconté que très tôt, à l'école, ses camarades lui demandaient si elle était « *enn laskar* ». Elle nous a confié que parfois cela l'amusait et qu'à d'autres moments cela l'agaçait, mais que dans sa vie d'adulte, elle s'est aperçue qu'elle pouvait tirer profit de cette situation et que le port d'un nom musulman pouvait même la favoriser. Après son Master, en effet, elle hésitait entre poursuivre sur un doctorat ou travailler. En attendant de prendre une décision, elle avait décidé de travailler et avait donc envoyé son Curriculum Vitae et sa lettre de motivation pour un poste généralement réservé aux Hindous, selon des personnes interrogées. Étant Créole, elle ne s'attendait pas vraiment à ce qu'on la rappelle, mais elle s'est vu rapidement proposer un poste. Elle nous a raconté que lorsqu'elle s'était présentée pour l'entretien d'embauche, la personne qui l'avait reçue, une Hindoue, avait eu l'air étonné. Notre interviewée Créole savait pourquoi, car elle avait coutume de voir l'expression de surprise sur le visage des gens entre le moment où on apprenait son nom et celui où l'on découvrait la personne qui se cachait derrière. Elle avait cependant été acceptée pour le poste. Plus tard, ses collègues, lui ont fait comprendre que, sans vouloir la froisser, ils avaient quelque chose à lui dire : que sa candidature avait été retenue parce qu'ils pensaient qu'elle était Musulmane, qu'ils étaient loin de penser qu'elle était Créole puisque, selon eux, ce n'est pas courant chez les Créoles de faire de si hautes études. Son appartenance à la communauté créole aurait donc pu être une sérieuse barrière pour sa carrière professionnelle, mais son nom musulman avait clairement joué en sa faveur dans l'obtention du poste. Du moins, elle en était fortement convaincue, même si elle a jouté que son père y était pour quelque chose puisqu'il avait toujours encouragé ses enfants à travailler dur, tout comme il le faisait lui-même.

6.6.2. Cas numéro 2 : Créole de nom « créole », baptisée, pratiquant l'hindouisme

Le deuxième témoignage que nous étudions est celui d'une personne de 38 ans qui fait partie de la communauté créole et porte un nom « créole »³⁸³ d'origine africaine. Elle a les cheveux crépus, qu'elle lisse, la peau très foncée et des traits de type européen. Elle nous a raconté qu'elle avait postulé pour un emploi dans le gouvernement. Elle nous a confié qu'à Maurice tout le monde sait que travailler dans le gouvernement est principalement réservé aux Hindous et qu'il faut connaître du monde pour y entrer, donc disposer du « *backing* » en kreol morisien (le piston). Possédant les qualifications requises, elle avait quand même voulu tenter sa chance. Elle avait eu droit à une enquête, comme pour tout futur employé dans le gouvernement, afin de valider son intégrité. Les enquêteurs sont allés voir ses proches, ainsi que des personnes de son entourage. Quelle n'a été sa surprise³⁸⁴ quand une de ses amies hindoues lui a confié par la suite que l'enquêteur était venu lui poser des questions la concernant, qu'à un moment donné il avait dit que la personne enquêtée possédait bien toutes les qualifications requises, mais que malheureusement, il y avait un problème : « *li enn kreol* » (elle est Créole). L'amie hindoue avait répondu à l'enquêteur que son amie était peut-être Créole, mais qu'elle pratiquait aussi la religion hindoue et qu'elle portait le sari pour les différentes cérémonies religieuses hindoues. Ce détail, qui pourrait nous sembler négligeable, nous a-t-elle confié, avait pourtant fait pencher la balance en sa faveur. Cette expérience révèle clairement qu'un nom montrant l'appartenance à une certaine communauté peut empêcher d'obtenir un poste. Les agissements dans la société mauricienne et le syncrétisme religieux ont en quelque sorte sauvé une carrière.

³⁸³ Il n'existe pas, à proprement parler, de «noms créoles», comme pour les noms indiens, arabes, chinois, allemands, français, etc. Les noms créoles peuvent être de n'importe quelle origine, chinoise, française, indienne, etc., cela dépend du métissage.

³⁸⁴ Ce sont ses propres termes.

Cette personne pratique en parallèle le catholicisme et l'hindouisme, il n'y a pas de conflit entre ces deux religions. Elle suit le « carême » pour les deux, prie les divinités propres aux deux religions chaque matin et chaque soir. Dans sa salle de prière³⁸⁵, il y a des icônes de diverses divinités hindoues et catholiques, comme sur la photo ci-dessous.



Image 40 : Lieu de prière où on peut voir les images de divinités hindoues, tamoules et catholiques. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Cette personne nous a dit être attachée aux deux religions et qu'elle serait incapable de faire un choix. Ce n'est pas un cas unique, car nous avons personnellement assisté à un rituel de prière hindou et avons rencontré plusieurs Créoles qui nous ont tenu les mêmes propos quant à leur pratique religieuse.

³⁸⁵ Il n'est pas très courant pour les Mauriciens d'avoir une salle dédiée uniquement à la prière. Ils privilégient plutôt ce qu'ils appellent « l'oratoire », qui se trouve généralement dans les chambres à coucher ; il s'agit d'une tablette avec des statues de leur divinité. On retrouve également dans la cour de la maison de beaucoup de Mauriciens de petites constructions destinées à abriter Siva, Hanuman, la Sainte Vierge ou des Saints.

En effet, il n'est pas rare de voir une forme de syncrétisme religieux à Maurice. Il existe, par exemple, des éléments de « religion » africaine basée sur ce qui est qualifié de sorcellerie, à Maurice ; en kreol morisien, « *fer longanis* » (faire de la sorcellerie). En général, les adeptes de cette pratique sont également catholiques. Serait-ce un reste de la culture africaine, que les esclavagistes avaient voulu détruire afin de la remplacer par le catholicisme en baptisant les esclaves de force, selon l'Article 2 du Code Noir ? Il semblerait alors qu'ils n'aient pas totalement réussi l'acculturation des esclaves.

Il est toutefois difficile de définir clairement le terme « syncrétisme », car il a évolué au cours de l'histoire, passant alternativement d'un concept positif à un concept négatif. Aujourd'hui, « le simple fait d'identifier un rite ou une tradition comme étant « syncrétique » nous mène dans une impasse, puisque toutes les religions ont des origines mixtes et sont en continuelle reconstruction, grâce à des processus de synthèse et d'effacement » (Stewart & al., 2005 : 6).

6.6.3. Cas numéro 3 : Créole avec un nom « européen »

La troisième personne que nous avons retenue pour cette étude est une Créole de 24 ans à la peau mate, portant un nom qu'elle qualifie elle-même de français. Elle habite au centre de l'île et maîtrise parfaitement la langue française, qu'elle utilise toujours, la considérant comme sa langue maternelle. Elle dit ne pas savoir parler le kreol morisien, puisque dans sa famille c'est le français qui est privilégié. D'après elle, ses ancêtres venaient de France et elle a la peau mate « à cause du soleil et non génétiquement », a-t-elle tenu à préciser. Nous l'avons interviewée au cours d'une randonnée et des Créoles qui ont entendu notre conversation nous ont dit qu'elle « *fer so vantar, fer so fezer* » (se vante, se pavane),

qu'elle veut se faire passer pour une Blanche parce qu'elle a un nom français, mais qu'elle ne l'est pas. L'intéressée nous a confié qu'elle sortait peu au soleil et que quand elle était obligée de le faire, elle portait toujours une ombrelle pour se protéger. Sa mère lui avait d'ailleurs toujours conseillé de conserver sa belle couleur de peau et d'éviter de devenir complètement noire, ce qu'elle considérait comme « assez dégradant ». Elle nous a dit n'avoir jamais eu de problème pour trouver du travail dans le secteur privé, grâce à son « nom très français », mais qu'elle n'avait jamais tenté la recherche d'un emploi dans le secteur public. Se considérant plus proche des Blancs de Maurice et des Français, elle considérait que là ne serait pas sa place, « puisqu'il n'y a que des Malbars qui travaillent dans le gouvernement ». Elle tenait à garder son nom très français, en se mariant avec un Mauricien, Blanc de préférence, ou avec un autre Européen.

6.6.4. Cas numéro 4 : Créole portant un « nom de la honte »

Quant à notre quatrième témoignage, il nous a été assez difficile de trouver une personne portant ce qu'Alain Romaine qualifie de « noms de la honte » et acceptant de nous en parler. La personne que nous avons sélectionnée habite dans l'ouest de l'île et est proche de la cinquantaine. Elle nous a fait part du « calvaire » que représentait pour elle le fait de porter son nom, qu'elle avait appris à accepter en grandissant, mais qui restait un vrai « boulet », un vrai poids, dans sa vie de tous les jours. Elle confirmait ainsi ce que le Père Romaine avait décrit dans son livre : quand elle était appelée par son nom dans un lieu public, c'était dur de voir le regard moqueur des gens. Déjà à l'école, quand le professeur faisait l'appel, des rires fusaient parmi ses camarades. Elle nous a raconté que tous les Mauriciens savent parfaitement d'où vient ce genre de noms, mais que cela ne les touche pas, au contraire, ils s'en amusent. Nous avons également rencontré le père de cette

personne, qui a une façon bien à lui d'expliquer ces noms et le sien en particulier. Il nous a parlé de son grand-père, d'après lequel « *avan bann Blan là, kan enn zenfan zot esclav ne, ti bizin demann permission pou appel li ; souven misie Blan la dir appel li casrol, soulie, carail, etc. A koz sa ki nou ena sa nom la zordi* » (avant les Blancs, quand les enfants de leurs esclaves naissaient, il fallait demander la permission pour les nommer ; souvent le Monsieur Blanc disait de l'appeler casserole, soulier, marmite, etc. C'est pour cela que nous portons ces noms aujourd'hui). Nous avons retrouvé d'autres noms de ce genre, portés par les esclaves, au cimetière qui leur était réservé à Pamplémousses, au nord de l'île.



Image 41 : Nom à connotation sexuelle et nom suite au ressenti du maître envers son esclave. (2011, Photo prise par Sylvie Maurer)

Ce monsieur nous disait que sa fille avait quitté l'école tôt à cause de ce nom, ne supportant plus les moqueries de ses camarades ; elle ne voulait plus y aller, alors que ses professeurs disaient qu'elle était douée pour les études. Elle était ainsi devenue femme de ménage dans « une grande maison » chez les Blancs, mais cela payait mieux qu'à l'usine, selon elle. Elle n'exprimait pas de regret, se limitant à dire, résignée, que « c'était son destin ».

6.6.5. Analyses de ce qui a été rapporté

D'une manière ou d'une autre, toutes ces personnes nous ont confirmé que les noms des Créoles jouent un rôle dans leur vie, que ce soit en positif ou en négatif. Rattachés à leur histoire, ces noms peuvent représenter un obstacle ou une aide, un élément d'inclusion ou d'exclusion, aussi bien dans la société mauricienne que dans leur communauté. Le nom ne peut cependant être pris seul, il convient d'y associer d'autres éléments, dont l'aspect physique, la couleur de peau de la personne mettant prioritairement en avant son appartenance communautaire. C'est surtout cette dernière qui déterminera l'inclusion ou l'exclusion dans la société mauricienne. Il nous semble évident que les « noms de la honte » ne permettent pas aux Créoles descendants d'esclave de tourner la page, qu'ils leur rappellent leur douloureux passé, ce qui peut les exclure des autres communautés et en faire des cibles de moqueries. Le président des Rasta estime certes que les personnes portant ces noms se doivent de ne pas les changer, afin de ne pas renier leur identité et de continuer à transmettre cette histoire à la jeune génération³⁸⁶, mais l'on peut aussi se demander si le fait de les garder ne contribue pas à attiser la rancœur et à empêcher de tourner la page afin de créer une relation harmonieuse avec les Blancs.

Cette limite dans la relation interethnique à travers les noms rejoint donc celle liée aux mariages mixtes.

6.7. Regard sur les couples mixtes : relation interethnique améliorée ?

Dans un pays multiethnique, il y a une grande probabilité de mariages mixtes, qui peuvent éventuellement servir à rapprocher les différents groupes. Ce type de mariage révèle de manière significative la façon dont les groupes se perçoivent

³⁸⁶ Annexe 1, Entretien F.

mutuellement et peut ainsi contribuer à notre analyse des relations intergroupes, interethniques et intercommunautaires.

Les mariages et les relations amoureuses interethniques ont toujours existé à Maurice, depuis la création du pays³⁸⁷, mais ces dernières années, leur nombre a sensiblement augmenté et ils sont de nos jours un peu mieux acceptés qu'avant. Ces mariages se contractent parmi tous les groupes de la société mauricienne. Les Créoles y sont très impliqués. Serait-ce parce que cette communauté est plus laxiste, comme l'affirme notre interviewé en Annexe 1, Entretien F ? Ou parce que le cœur a ses raisons que la raison, la communauté ou la famille ignore ? Ne serait-ce pas plutôt que cette communauté est elle-même déjà métissée et que donc un métissage supplémentaire ne peut plus changer grand-chose ?

Les jeunes sont ceux qui semblent vouloir renverser la tendance, en se mariant hors de leur communauté, bravant ainsi l'autorité des aînés, de la famille, de la religion et du groupe. Plus de la moitié des jeunes Mauriciens que nous avons interrogés, soit 33 sur 52, nous ont cependant exprimé leur désir d'épouser uniquement un membre de leur communauté. Rejoignant la psychologue mauricienne, Nirmala Savrimuthu, citée précédemment, l'un de nos hôtes, un religieux catholique, nous a affirmé que les jeunes sont « formatés » pour vivre le communautarisme dès leur plus jeune âge et qu'il faut commencer l'éducation dès ce moment si l'on veut inverser cette tendance communaliste. C'est ce qu'il s'emploie à faire à travers des actions autour de l'éducation, afin que les jeunes apprennent à vivre dans l'acceptation et le respect de l'autre dans sa différence.

³⁸⁷ Sujet traité au chapitre 2, où il est question d'une famille au sein de laquelle chaque membre a une couleur de peau différente, mais aussi de ces hommes qui prenaient femme dans les autres communautés, car ils venaient sur l'île seuls.

Pour les couples mixtes, la gestion d'une double culture est toutefois un combat permanent, surtout quand il y a des enfants et qu'ils subissent donc une plus forte pression de la part de la famille et de la communauté. À travers cinq études de cas, dont nous retranscrivons directement les entretiens en plaçant des citations entre guillemets, nous étudierons les limites dans les relations interethniques dans le cadre des mariages mixtes.

6.7.1. Cas numéro 1 : couple Créole et Hindou

Nous avons rencontré ce couple mixte chez lui. Il nous avait été recommandé par une de nos connaissances à Maurice, qui s'était chargée de nous prendre un rendez-vous. Lorsque nous avons rencontré ces deux personnes, elles n'avaient pas été informées au préalable du sujet de notre entretien, afin qu'ils ne préparent pas d'éventuelles réponses. Conformément à ce que nous avons précisé dans notre méthodologie, nous recherchions la spontanéité dans leurs réponses. Nous avons interrogé séparément les deux membres du couple et la méthode utilisée était l'entretien non-directif, comme dans presque tous nos entretiens³⁸⁸. La femme était créole, catholique, et le mari, hindou. Proches de la quarantaine, ils étaient parents de deux enfants et habitaient à environ cinq kilomètres d'une grande ville. Le mari n'a pas souhaité nous communiquer ses propres sentiments sur leur mariage, nous avons recueilli ceux de sa femme. Elle nous a parlé de la période d'avant son mariage quand elle fréquentait son futur époux. Sa famille ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'elle sorte avec un Hindou, seuls ses frères ne voyaient pas d'un bon œil sa relation avec « *enn Malbar coolie* » (un Hindou, un Malbar). Mais elle était très amoureuse et prête à se battre pour rester avec l'homme qu'elle aimait. Elle nous a confié qu'ils s'étaient fréquentés pendant plus de dix ans, au cours

³⁸⁸ Plus de détails sont donnés dans le chapitre 1 consacré à nos méthodes de travail sur le terrain.

desquelles son futur mari avait dû se battre de son côté avec sa famille, pour faire accepter sa relation avec une Créole, ce qu'il lui a raconté seulement après leur mariage. Les parents du jeune homme connaissaient la jeune fille comme étant une amie de leur fils, mais la situation s'était compliquée quand, poussé par sa fiancée, il leur avait dit qu'elle était en fait sa petite amie. Ils reprochaient à la jeune fille d'être créole, d'avoir les cheveux crépus et « la peau noire africaine ». Aurait-ils réagi différemment si elle avait été une Créole de peau claire ? La réponse de l'intéressée a été : « sûrement pas, j'étais avant tout une Créole et pas une Hindoue ». Pendant toute la période où les deux jeunes gens s'étaient fréquentés, la famille du mari multipliait les présentations de jeunes filles hindoues à leur fils, « des jeunes filles de bonne famille hindoues », selon leurs dires. Le garçon souffrait, se sentant pris entre le marteau et l'enclume : d'un côté, il trahissait aussi bien sa famille que sa communauté et de l'autre il était amoureux. Sa petite amie le menaçait de le quitter s'il ne se décidait pas à se marier avec elle, lui disait qu'elle en avait assez d'attendre, d'autant plus que ses frères lui répétaient que son petit ami hindou se moquait d'elle. Aussi, ont-ils finalement réussi à se marier et pour satisfaire les deux familles, la cérémonie a eu lieu à l'Église catholique le samedi et selon le rite hindou le dimanche. Soulignons que la mère du garçon n'a assisté à aucune des deux cérémonies. Ce genre de double cérémonie est assez courant dans la société mauricienne quand les deux époux sont de communautés différentes. En fait, c'est essentiellement la question de la différence religieuse, culturelle qui leur cause des difficultés.

La jeune femme nous a en outre raconté que pendant plus d'un an après son mariage elle avait vécu dans la maison de ses beaux-parents, comme sa belle-mère l'avait exigé. Cela avait occasionné une nouvelle souffrance pour elle, qui ne

connaissait rien des coutumes hindoues, d'où les reproches continuels de la part de la belle-mère à sa bru et plus encore à son fils. La jeune femme faisait beaucoup d'efforts pour être acceptée dans la communauté hindoue, portant le sari lors de cérémonies religieuses, essayant de comprendre les coutumes et de participer aux préparatifs des différentes fêtes. « Mais rien ne semblait pouvoir apaiser la haine de la belle-famille. » Leur « vie était un enfer » et lorsqu'elle était tombée enceinte, son bébé était déjà qualifié de « *ti batar* » (petit bâtard). Les deux jeunes gens avaient déménagé avant la naissance du bébé, car ils avaient décidé de le baptiser. Le mari s'était fait baptiser en secret avant leur mariage et elle n'osait imaginer les réactions de la famille, si on l'avait appris. Les choses s'étaient en effet compliquées dès la naissance de ce premier bébé, les deux belles-mères réclamant que l'enfant soit catholique pour l'une et complètement hindou pour l'autre. Aussi, le couple avait décidé de mentir aux deux parties, de faire croire à l'une que l'enfant était hindou, en acceptant les rites de cette religion, et inversement, de baptiser l'enfant dans une église du sud, loin de leur ville, là où personne ne les connaissait. Il avait fallu trouver un autre mensonge pour expliquer ce changement de paroisse à la famille de la jeune femme.

Nous avons recueilli ce témoignage quelques semaines après la première communion et la confirmation du premier enfant du couple. La femme nous a dit que sa belle-mère ne savait toujours pas que ses petits-enfants étaient catholiques. Ils le lui avaient caché « pour éviter sa furie ». La fête succédant à la cérémonie religieuse s'était tenue dans la région du Morne Brabant. La mère de la femme avait été mise au courant de la situation du couple et le jour de la fête pour la première communion de l'enfant, la femme du couple mixte avait vu pleurer son mari. Elle nous a confié ses craintes pour l'avenir de son couple, se demandant combien de temps son mari

pourrait se battre contre sa propre famille. Elle se disait consciente du fait que deux mariages mixtes sur trois finissaient par un divorce, elle essayait de garder espoir tout en « méprisant les Hindous, le mari mis à part, pour leur étroitesse d'esprit ». Loin d'améliorer la relation, déjà tendue³⁸⁹, entre Créoles et Hindous, les mariages mixtes semblent donc l'accentuer. Même si beaucoup de jeunes ne sont pas opposés au mariage mixte, les traditions, la communauté et la famille pèsent considérablement sur ces couples.

6.7.2. Cas numéro 2 : couple Créole et Tamoul

Nous avons rencontré un deuxième couple d'une trentaine d'années, la femme étant créole et le mari tamoul. Habitant la banlieue d'une grande ville avec ses deux enfants, ce couple nous a semblé très uni. La mère du mari étant baptisée, comme c'est le cas pour un certain nombre de Tamouls, son fils avait suivi les deux religions, jusqu'à son mariage avec sa femme catholique. Il a ensuite continué à célébrer les fêtes tamoules, comme le Cavadee, mais n'a plus respecté le jeûne. Il nous a dit qu'il consommait le bœuf et le porc, par exemple, deux viandes strictement interdites dans la religion de sa famille. La femme, que nous avons interrogée en premier, nous a confié que la période précédant le mariage avait été dure, qu'ils avaient dû attendre presque neuf ans parce que ses beaux-parents auraient souhaité que leur fils choisisse une Tamoule. Les parents de la fille voulaient connaître les parents du garçon, mais ces derniers refusaient de les rencontrer, ils ne voulaient pas entendre parler de mariage de leur fils avec une Créole. Avec les oncles et les tantes, ils avaient même fait appel à des prêtres tamouls afin qu'ils découragent les deux jeunes gens de se marier, en leur faisant comprendre qu'un couple mixte ne

³⁸⁹ Voir article Annexe 2, D.

pourrait durer. De son côté, la jeune fille se disputait beaucoup avec ses parents, parce qu'ils voulaient absolument rencontrer la famille du garçon qu'ils accusaient de ne pas être sérieux. Selon elle, les Catholiques créoles, sont plus tolérants que les autres communautés quant au mariage interethnique, mais pas les Chinois baptisés, car les familles chinoises tiennent beaucoup à leurs traditions ancestrales. Elle nous a expliqué que les Créoles sont beaucoup plus ouverts, alors que les autres communautés ont tendance à se barricader pour protéger leurs traditions. Dans la société mauricienne, ce couple est aujourd'hui bien accepté et le mari est devenu plus créole que sa femme pour ce qui est de la nourriture. De son côté, le mari nous a dit que, comme dans beaucoup de famille, surtout tamoule, la sienne avait peur du « qu'en-dira-t-on », le regard des autres leur a « fait voir de toutes les couleurs » lors du mariage. Il a confirmé ce que nous avait confié sa femme, à savoir que sa famille voulait qu'il « épouse une fille comme lui », une Tamoule, mais que lui avait persisté dans son choix parce qu'« on ne peut fuir l'amour ». Selon cet homme, le chemin conduisant à leur mariage « a été une longue lutte », mais qu'ils étaient désormais les heureux parents de deux enfants baptisés, malgré les désapprobations des grands-parents paternels. Afin d'offrir un équilibre à leurs enfants et à leur couple, les deux époux avaient entièrement adopté la religion catholique, même si le mari subissait toujours des reproches déguisés. Il s'entendait très bien avec sa belle-famille et sa femme faisait de son mieux pour bien s'entendre avec sa famille à lui, en participant à des fêtes tamoules, sans pour autant adhérer à la religion.

6.7.3. Cas numéro 3 : couple créole et musulman

L'histoire du troisième couple, que nous avons choisi de raconter ici, est des propos recueillis d'une amie très proche et de longue date du couple. La femme est créole et le mari musulman. Tous les deux, dans la petite quarantaine, étaient

parents de quatre enfants, mais aujourd'hui ils sont séparés. Ils s'étaient connus à l'école et le problème qui se posait à eux était leur appartenance communautaire et religieuse. En effet, les Musulmans ne changent pratiquement jamais de religion, tandis que sa famille à elle était catholique très pratiquante et conservatrice. Elle l'aurait été rejetée si elle avait choisi de se convertir, ce qui était déjà arrivé à ses amies créoles qui fréquentaient des Musulmans. Lui était parti poursuivre ses études à l'étranger, tandis qu'elle avait commencé à travailler, après sa HSC³⁹⁰, ce qui se produit souvent chez les Créoles quand ils atteignent la HSC et ne poursuivent que rarement les études supérieures, contrairement aux membres des autres communautés. Les parents de son mari avaient eu vent de leur histoire et ils avaient envoyé leur fils dans un pays arabe, en espérant qu'il « retrouverait la raison en revenant au pays ». Mais à son retour, il a recommencé à fréquenter la jeune fille, dont la famille souhaitait qu'elle se marie rapidement, car elle approchait la trentaine. Sa famille était « assez vieux jeu ». Pendant l'absence de son ami, elle avait correspondu avec lui en cachette et l'avait attendu. Alors que ses parents s'empressaient de lui présenter plusieurs jeunes filles musulmanes, lui se confiait à sa future femme, lui racontant ses querelles incessantes avec sa famille. De son côté, elle lui racontait les siennes : elle devait affronter leur colère. Orpheline de mère, elle avait été élevée par sa tante, qui la traitait de « *pitin laskar* » (« putain » à Musulmans), lui disant « *to finn vann to ras ar laskar* » (tu as vendu ta race aux Musulmans). Son père pleurait, convaincu d'être maudit, ayant perdu sa femme et voyant que sa fille voulait « se vendre » à un Musulman. Du côté du garçon c'était des insultes et des grossièretés de la part des parents, que nous ne retranscrivons pas ici, car on lui lançait à la figure tous les noms grossiers que pouvait contenir le

³⁹⁰ Higher School Certificate, l'équivalent du Baccalauréat français.

kreol morisien, insultant ainsi gravement la jeune fille choisie par leur fils. Ils avaient même menacé de la faire tuer s'il ne renonçait pas à elle. En évoquant la vie de son amie pendant cette période, notre narratrice l'a trouvé digne « d'un mauvais scénario bollywoodien ou d'un film sur la mafia ». Finalement, les deux jeunes gens avaient fait croire aux deux familles qu'ils se séparaient, le garçon était même allé jusqu'à se fiancer à une Musulmane. Mais en secret, ils avaient préparé leur départ pour l'étranger. Elle était partie en premier et il l'avait rejoint quelques semaines plus tard. Ils s'étaient mariés civilement, aucun des deux ne voulant changer de religion, et avaient eu quatre enfants. Ils étaient restés loin de Maurice pendant plusieurs années et ensuite la femme y était retournée en laissant son mari et ses enfants. Notre narratrice nous a dit que la jeune femme n'a jamais dit si cet abandon de famille était définitif, mais au moment où nous rédigeons cette thèse, la femme se trouvait toujours seule à Maurice. Elle a juste dit à son amie qu'elle et son mari étaient très différents et que ces différences avaient commencé à peser de plus en plus avec le temps.

6.7.4. Cas numéro 4 : couple Créole et Chinois

Dans ce quatrième couple la femme est créole et le mari chinois. Parents de trois enfants, ils ont la cinquantaine bien entamée et habitent à l'est du pays. La femme nous a confié que cela n'a pas posé de problème de se marier à un Chinois, que ce soit dans sa propre famille ou dans celle de son mari. Elle a quand même précisé ne pas être sûre que sa belle-famille l'aurait acceptée aussi facilement si elle n'avait pas eu la peau claire, car « les Chinois préfèrent les personnes de peau claire », a-t-elle précisé. Que ce soit un mythe ou une réalité, nous ne saurions le dire, mais si nous comparons ceci à ce que nous disaient les jeunes Sino-Mauricien, il y a peut-être un fond de vérité. C'est pour cela qu'elle faisait très attention à ne

jamais s'exposer au soleil, pour ne pas risquer de bronzer. Effectivement, lors d'une promenade sous un soleil de plomb, nous avons remarqué qu'elle portait pantalon, t-shirt à manches longues, casquette de randonneur avec protège-nuque. Elle nous reprochait d'ailleurs d'être en t-shirt à manches courtes, parce que nous commençons déjà à devenir noire. Elle souhaitait fortement que ses enfants se marient avec des Chinois, qu'elle considérait « bien », mais elle n'a pas expliqué en quoi.

Le mari, quant à lui, nous confiait qu'en réalité il avait subi des violences verbales de la part de sa famille, mais qu'il n'en avait jamais informé sa femme, pour ne pas gâcher les relations entre belle-fille et belle-famille, qui restaient malgré tout cordiales. Ses parents n'avaient en effet jamais laissé paraître la tension qui s'était installée entre la famille et leur fils à cause de cette relation. On lui reprochait d'avoir choisi une Créole avec des cheveux crépus, alors qu'il aurait pu choisir une Blanche. Cet homme reconnaissait en fait que sa famille n'avait rien d'autre à reprocher à sa femme, Catholique elle aussi, sauf son état de Créole, certes de peau claire, mais avec les cheveux crépus, « comme une Africaine », a-t-il précisé.

6.7.5. Cas numéro 5 : Hindoue et Européen

La dernière expérience que nous avons tenu à inclure dans cette étude peut faire partie, à la fois, des études sur le nom porté et de celles sur le vécu de couples mixtes. Le couple qui nous intéresse est en effet composé d'une Hindoue et d'un Français qui vivent et travaillent à Maurice. C'est un cas assez rare, comme nous l'a confié cette même personne, car les Mauriciennes qui se marient avec les étrangers choisissent pour la plupart d'émigrer vers le pays de leur époux. Mais elle nous a confié qu'elle ne se sentait pas bien en France, où elle avait fait ses études et rencontré son mari, d'où son choix de revenir à Maurice après l'obtention de son

diplôme et leur mariage. Au fil de notre échange, elle a ajouté qu'étant hindoue elle n'avait aucun « problème pour trouver du travail à Maurice », donc qu'elle avait tenu à garder son nom de jeune fille, qu'elle comptait transmettre à ses enfants en le composant avec celui de son mari³⁹¹. Elle nous a également précisé que du fait de son nom dénotant sa communauté d'appartenance, elle avait beaucoup d'avantages en restant à Maurice.

Concernant son mariage avec un Français, elle nous a dit que cela n'avait pas fait le bonheur de sa famille, laquelle aurait préféré qu'elle se marie avec un Hindou venant d'une « bonne famille »³⁹² comme elle et qui aurait fait des études lui aussi. Mais du fait que son mari était « un Blanc », elle n'a pas eu à faire face à trop de difficultés, ses parents étaient même un peu fiers que leur fille, « toute noire »³⁹³ se soit mariée avec « *enn blan* » (un Blanc).³⁹⁴ Elle savait que les choses auraient été à coup sûr bien différentes, si elle s'était mariée à un Mauricien d'une autre communauté.

6.7.6. Regards et perceptions : les couples mixtes et leurs enfants

Nous avons demandé à tous ces couples mixtes comment ils pensaient être perçus par leurs compatriotes. Les femmes créoles nous ont dit, sans aucune exception, que certains hommes créoles avaient tendance à les prendre pour « des vendues à l'autre race », ce qui révélait peut-être une forme de sexisme. Nous avons interrogé le président des Rastas à ce sujet. Selon lui, il n'y avait rien de sexiste dans

³⁹¹ Au moment de notre entretien en 2011, elle attendait son premier enfant et nous avons appris par la suite qu'elle avait bien donné à son enfant les noms des deux parents, sous forme de nom composé. Nous tenons à mentionner ce fait, car c'est un cas assez rare dans la société mauricienne, où la femme mariée et les enfants prennent généralement le nom du père.

³⁹² « Bonne famille » chez les Hindous fait très souvent référence à la bonne caste, comme c'est le cas ici.

³⁹³ Elle a dit cela avec un petit rire, gêné sans doute.

³⁹⁴ Notre conversation était en français, mais parfois, quand elle reprenait ce que disaient ses parents, elle le faisait en kreol, comme pour les citer de manière plus précise.

ce genre de réaction, mais plutôt une prise de conscience des hommes créoles du fait qu'on leur vole les femmes de leur race, ce que personnellement il aurait souhaité pouvoir empêcher. De nos jours, ces mariages mixtes ne sont plus aussi mal perçus dans la société mauricienne en général, mais comme nous l'explique C. F., il est assez difficile de savoir ce que pensent vraiment les gens, puisque c'est une société de façade. La femme ayant épousé un Hindou nous a confié que des membres de la communauté hindoue sous-entendaient souvent que son mari « méritait mieux ». Ceci venait principalement des personnes âgées et de certains jeunes qui partagent le point de vue de leurs parents, mais tous les jeunes Hindous ne sont pas de cet avis. Certains vieux Hindous, certes peu nombreux, nous ont même tenu un discours nous disant que le monde change et qu'il faut accepter que les jeunes ne veulent pas faire comme leurs aînés.

6.7.7. Analyses des études menées sur les couples mixtes

Nous constatons que dans ces couples mixtes les mensonges et les secrets prédominent. Selon le président des Rastas, dans la majorité des mariages mixtes une femme créole est impliquée, ce qu'il déplore, en disant que « les hommes de toutes les autres communautés viennent prendre les femmes créoles »³⁹⁵. Il cite des prénoms d'hommes pouvant appartenir à toutes les communautés, se désole que les filles créoles se laissent embobiner et acceptent de perdre leur identité. Pour lui, peu d'hommes créoles prennent les femmes des autres communautés. Il soutient par ailleurs qu'il y a plus de mariages mixtes entre les Créoles et les membres des autres communautés qu'entre les membres des autres communautés sans les Créoles. La raison serait que ces derniers sont plus ouverts, ce qui rejoint ce que nous disaient certains de nos interviewés, ainsi qu'un des couples interrogés. En effet, le Créole

³⁹⁵ Annexe 1, Entretien F.

est le résultat d'un mélange de cultures, donc il lui est plus aisé de se mélanger et de s'adapter aux autres communautés, alors que ces dernières veulent protéger la leur. Ainsi, deux Musulmans nous disaient qu'il n'y avait presque aucun problème si les membres des différentes communautés issues de l'Inde contractaient des mariages entre eux, à savoir les Hindous, les Tamouls, les Telegus et les Marathis. Ils considéraient toutefois que la culture hindoue et celles des autres groupes étaient trop différentes de celle des Musulmans pour pouvoir se marier. Dans ce cas, s'il y a un mariage, il y a un conflit. Nous avons vérifié cela auprès de quatre familles hindoues vivant dans la région de Flacq, de Terre Rouge et de Port-Louis, et ce même fait a également été confirmé par l'Hindoue interrogée dans l'émission d'Arte, *Toutes les télévisions du monde* (Donn & al., 2005). Pour elle, les mariages interethniques sont voués à l'échec, puisque les deux parties ne peuvent combler le manque de compréhension de la culture de l'autre, ce qui démontre une méconnaissance de l'Autre. Comment construire, dès lors, une bonne relation entre les groupes, si l'Autre demeure un étranger ?

À travers des relations amicales et des mariages interethniques, qui se sont développés depuis longtemps, l'on constate que les jeunes sont très enclins à faire tomber les barrières ethniques. Nous observons d'ailleurs une recrudescence des mariages interethniques, même s'ils comportent leur lot de souffrances. À travers ces mariages, qui constituent la relation la plus étroite et la plus apte à faire tomber les barrières, nous observons que ce sont surtout les « anciens » qui continuent à vouloir préserver les barrières, en pesant sur les jeunes. Ces « anciens » semblent vouloir tout faire pour perpétuer les coutumes de leurs ancêtres. Ils oublient cependant qu'ils ne sont plus dans le pays de ces ancêtres et qu'il ne s'agit pas d'en rejeter les coutumes, mais de les enrichir avec d'autres cultures. Grâce aux enfants

issus de ces mariages mixtes, cet enrichissement au contact de la culture des autres donnera sans doute un jour naissance à une véritable culture mauricienne. Nous constatons toutefois que même si les jeunes sont plus enclins à faire évoluer les mentalités, ils sont en même temps formatés par la famille dès leur plus jeune âge.

Il est vrai que Maurice se divise de moins en moins en groupes communautaires ou ethniques, mais c'est un processus très lent. Aujourd'hui, l'île tend à se diviser plutôt en une société de classes, bien que la division en communautés ou en groupes ethniques reste encore indétrônable par le poids de la famille, de la politique et de la communauté, qui veulent maintenir le clivage communautaire et ethnique à tout prix et ainsi garder le pouvoir. Nous devons constater cependant que les mariages mixtes constituent plus un élément supplémentaire de divergence, qu'ils sont loin d'être un pont entre les différentes communautés. Ce qui ne veut pas dire, a contrario, que le mariage mixte ne représente pas finalement la solution pour harmoniser leurs relations, mais pour cela, il faudrait que les Mauriciens apprennent à connaître la culture de l'autre.

6.8. Les visiteurs : regards sur les Mauriciens

Afin d'attirer les touristes à Maurice, les dépliants publicitaires la présentent sous ses meilleurs atours et proposent tous les services destinés à rendre les séjours féériques, d'où la réflexion de certains métropolitains, « et vous avez quitté ce paradis pour venir ici ? », quand nous leur disons d'où nous sommes originaire. Cependant, les mentalités semblent changer, les touristes « farniente », cédant de plus en plus sa place à ceux que les agences de voyages ont surnommés, les « touristes culturels », qui ne se contentent plus du cliché qu'on leur sert, c'est-à-dire le voyage clé en main où tout est balisé, mais qui veulent aller à la rencontre des

populations, à la découverte de cultures différentes et souhaitent donc s'instruire³⁹⁶ ; sans se limiter à voir uniquement ce qu'on veut bien leur montrer. Dans son livre *The Tourist gaze*, John Urry, écrit que l'étude du regard des touristes sur les sociétés qu'ils visitent permet d'envisager la construction de groupes sociaux sous un angle différent que de simplement étudier ce qui se passe dans une « société normale » (Urry, 2002 : 2). Ainsi, au lieu d'être considéré comme un sujet trivial, l'étude du regard des touristes sur les sociétés qu'ils visitent devient importante du fait qu'elle met en avant des « aspects de pratiques normales, qui seraient restés opaques autrement » (Ibid). Les touristes que nous étudions ici sont, pour certains, des ressortissants des ex-pays coloniaux.

Nous avons ainsi parlé avec des touristes dans différentes parties de Maurice : à Grand Baie, ville très touristique située au nord de l'île, dans les rues de Port-Louis, principalement au marché central de Port-Louis, sur les plages des « *kampma* » (campements)³⁹⁷. Nous avons recueilli certains témoignages en pratiquant une forme de micro-trottoir³⁹⁸. Chaque fois que nous nous trouvions en présence de touristes, sur les périodes couvrant 2008, 2011 et 2012, nous posions la question, « que pensez-vous de Maurice et des Mauriciens ? ». Ils en étaient assez surpris, ayant constaté que les Mauriciens ne parlaient pas beaucoup avec eux, sauf dans les hôtels et dans les magasins ou au marché, mais toujours pour échanger des banalités. Les touristes qui visitent l'Île Maurice sont principalement originaires de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, d'Australie, de La Réunion et d'Afrique du Sud. Ceux que nous avons interrogés étaient, souvent en famille, venus passer des vacances et découvrir Maurice, mais également des touristes à la retraite

³⁹⁶ Cela nous a été confié par un professionnel du tourisme à Maurice.

³⁹⁷ Ce que les Mauriciens appellent «campements» ou «bungalows» sont en fait de riches villas pour les touristes.

³⁹⁸ Que nous avons déjà expliqué dans le chapitre 1.

qui y passaient de plus longues périodes. Aucun touriste n'a accepté d'être enregistré, nous avons donc pris des notes de ce qu'ils nous disaient. Nous ne pouvions interroger les touristes assis sur les plages des hôtels, car des vigiles nous interdisaient de les approcher, comme le montre la photo ci-dessous.



Image 42 : Quand nous nous sommes approchée pour parler aux touristes, le « vigile » nous l'a interdit. Il a accepté que nous le photographiions, veillant au bien-être des touristes. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Parmi ceux avec lesquels nous avons pu parler, ceux qui allaient dans la vie mauricienne, visitant les parties généralement non réservées aux circuits touristiques et discutant avec des Mauriciens, que nous citons parfois directement, certains nous ont confié leur écœurement, d'autres leur étonnement, de voir se côtoyer une telle pauvreté avec une richesse « presque provocante et insolente ». Contrairement au regard porté par chaque groupe de Mauriciens sur les autres, les touristes, eux, voient le peuple mauricien dans son ensemble. Aussi, s'étonnent-ils du fait que les Mauriciens ne semblent pas profiter de toutes ces richesses qui sont déployées dans les hôtels. Certains touristes nous ont fait remarquer que les plus pauvres semblaient être les personnes de type africain, tout en précisant qu'ils avaient également remarqué pas mal de « mendiants portant des turbans ». Certains nous ont dit avoir

demandé leur salaire à des « balayeurs de rues » et nous ont exprimé leur révolte, estimant que « c'était de l'exploitation pure ». Beaucoup d'entre eux nous ont dit qu'ils trouvaient les Mauriciens réellement très gentils et serviables, que cet aspect de l'île n'était pas complètement un cliché. Ils ont utilisé l'expression « pas complètement », car certains devaient bien reconnaître le fait que les Mauriciens « prennent trop les touristes pour des vaches à lait », comme en 2008 cette Française au marché couvert de Goodlands, par exemple, dont nous avons noté mot pour mot sa conversation avec une vendeuse, « Ce que vous essayez de me vendre, je peux l'avoir à moitié prix en France et ce n'est d'ailleurs même pas fabriqué à Maurice ». Mais la plupart des touristes interrogés ont dit qu'ils comprenaient leur attitude, reconnaissant qu'ils devaient souffrir en voyant toutes les richesses dont ils n'avaient que des miettes. Une famille de La Réunion, que nous avons rencontrée en 2011, nous a confié qu'elle ne se sentait pas en sécurité sur l'île, qu'à force Maurice risquait de devenir comme l'Afrique du Sud, où il faudrait sortir avec des gardes du corps pour ne pas être agressés. Serait-ce la manifestation d'une rivalité entre les deux îles sœurs ? Après un petit moment d'échange, nous avons écarté cette hypothèse, car cette famille nous a dit être de la métropole et vivre à La Réunion pour le travail. Mais les autres touristes interrogés ne semblaient cependant pas inquiets de voir Maurice devenir un pays dangereux, même quand nous leur avons demandé s'ils n'avaient pas peur depuis le meurtre de la jeune Irlandaise, Michaela Harte, assassinée pendant son voyage de noces (LaRédaction, 20 mars 2011). Pour eux, les Mauriciens n'étaient pas violents, mais il fallait « quand même se tenir sur ses gardes à cause des vols à l'arraché ». Nous avons également interrogé un Suisse vivant à Maurice depuis plusieurs années, car il avait épousé une Mauricienne. Il nous a dit qu'il voyait les Mauriciens comme des « profiteurs » et se

plaignait de travailler trop pour « gagner des clous », ce qui ne lui permettait pas de retourner dans son pays. Il espérait que ses enfants, une fille et un garçon, retourneraient vivre en Suisse. En revanche, un Français vivant lui aussi à Maurice depuis plusieurs années, ne se voyait pas retourner en France, car le climat météorologique de Maurice lui convenait parfaitement, malgré un climat politique « exécrationnel du fait des corruptions ». Les touristes qui ne restaient pas uniquement à l'hôtel, mais qui se mêlaient aux Mauriciens nous ont confié qu'ils avaient perçu une certaine tension entre les habitants et que ces derniers faisaient toujours attention aux mots prononcés.

6.9. Conclusion du chapitre

Ce chapitre nous a permis d'étudier le regard et la perception de chaque communauté envers l'autre. Nous avons vu comment est appréhendée l'altérité et étudié en profondeur les relations intergroupes, interethniques et intercommunautaires, principalement celles des autres groupes avec les Créoles et vice versa. Nous avons étudié comment les noms que portent les Créoles peuvent changer le regard et la perception des autres, tantôt les incluant dans leurs groupes, tantôt les excluant. Ainsi, les patronymes des Créoles déterminent-ils parfois leur vie et permettent de changer le regard porté sur eux dans la société mauricienne, mais il convient également d'associer les patronymes avec d'autres critères, pour comprendre le phénomène d'inclusion et d'exclusion. Actuellement, c'est encore le mariage interethnique qui pose le plus de problèmes dans la société mauricienne, car si certains Mauriciens semblent le considérer comme quelque chose de normal, d'autres semblent y voir une forme de destruction de leur culture ancestrale. Dans cette véritable lutte que doivent livrer les couples mixtes, il semble que les Créoles soient les plus ouverts et qu'ils représentent de ce fait l'Île Maurice de demain ou « *tu*

dimounn pou vinn creole »³⁹⁹ (tout le monde va devenir créole). Alors que la plupart des Mauriciens se voient appartenir à une communauté par rapport à d'autres, les étrangers voient la société mauricienne dans son ensemble et perçoivent les mêmes tensions que vivent beaucoup de Mauriciens, quand ils rentrent dans leur vie, ce qui montre bien qu'elles sont palpables, même pour un étranger.

L'analyse du point de vue des étrangers sur l'île nous amène à réfléchir sur notre propre regard et à notre entière objectivité, ainsi que sur les méthodes que nous avons employées pour mener à bien ce travail.

³⁹⁹ Titre du livre de Thomas Hylland Eriksen, Professeur d'anthropologie, penseur et écrivain. Il est Norvégien. Le «u» de «*tu*» se prononce comme «ou».

Chapitre 7

Discussion : buts, résultats, objectivités et limites

*Toute vérité passe par trois étapes :
elle est d'abord ridiculisée,
elle est ensuite violemment opposée,
elle est enfin admise comme allant de soi.*
Arthur Schopenhauer, 1788 – 1860

7.1. Introduction

Les thèmes étudiés jusqu'ici avaient pour but de rechercher et de montrer la tension qui existe principalement entre les Créoles et les Hindous, les deux groupes semblant se vouer mutuellement des sentiments bipolaires, ce qui peut paraître paradoxal. De manière plus large, nous avons aussi cherché à déterminer s'il existait une bonne entente entre les diverses communautés de Maurice ou s'il y avait des dissensions. Il apparaît clairement que l'île est aux antipodes du paradis où des gens de diverses origines vivraient en parfaite harmonie, qu'elle n'est pas une sorte d'exemple à suivre, un creuset d'expérience du vivre ensemble. Mais Maurice n'est pas non plus un enfer invivable, car, mis à part les troubles post-indépendances et les tensions entre communautés conduisant à un trouble plus récent en 1999, les habitants veulent tous vivre en paix. Ils n'en ont pas vraiment le choix, d'ailleurs, à moins qu'ils ne soient candidats à l'émigration, ce qui n'est pas envisageable pour la plupart d'entre eux, car ils aiment la qualité de vie de leur île, la chaleur humaine, le sourire des gens, l'accueil « comme nulle part ailleurs », pour ceux qui ont pu voyager et en faire la comparaison. Mais l'analyse de différentes expériences vécues par les Mauriciens montre qu'il existe indiscutablement des clivages qui entravent les relations entre les différentes communautés et ethnies. Il manque surtout la connaissance de l'autre, puisque nous avons également constaté, en réponse à nos questions, une méconnaissance flagrante de la culture des autres communautés.

7.1.1. Plan des sujets de discussion de ce chapitre

Nous allons subséquemment récapituler les faits exposés jusqu'ici, faire la critique de ce que nous avons avancé et donner des explications sur nos choix, nos interprétations et nos limites. Cela nous amènera à nous situer dans nos recherches, par l'interprétation des informations que nous avons récoltées, par des comparaisons et des confrontations de nos recherches avec ce qui est déjà connu, avant d'en trouver d'autres susceptibles de remplacer les nôtres. Nous aurons ainsi l'opportunité d'étudier les grandes lignes des travaux qui ont été menés sur les Créoles à Maurice et que nous avons cités, principalement des travaux de thèse. Nous ferons également une étude, plus approfondie, d'événements que nous avons cités, mais dont nous n'avons pas réussi à expliquer les causes, ce qui nous amène aux limites de cette étude.

7.2. Récapitulatif des faits exposés et critiques

Nous avons débuté notre étude par les vagues de peuplement, à l'origine de la population cosmopolite à l'Île Maurice, où chaque groupe est arrivé pour ses propres raisons et de manière différente par rapport aux autres : certains voulaient y faire fortune, d'autres y avaient été forcés ; on y arrivait par goût de l'aventure, pour protéger ses trésors sur la route des Indes et enfin pour des raisons politico-stratégiques, quand il s'agissait de gouvernance coloniale. Cette étude était-elle nécessaire dans la compréhension des relations interethniques, intergroupes et intercommunautaires ? Sans cette étude, nous ne pouvons comprendre les raisons possibles de la tension entre Hindous et Créoles, étroitement liées à la façon de leur arrivée respective dans l'île et de l'évolution de leur communauté par la suite. Notre hypothèse de travail qui est par ailleurs basée sur le fait que la situation de chaque

groupe aujourd'hui soit étroitement liée à la façon dont leurs ancêtres sont arrivés dans l'île n'aurait pas pu être démontrée.

C'est ainsi que la population mauricienne est aujourd'hui composée de descendants issus des quatre coins du monde, du continent européen, du continent asiatique et du continent africain. Il n'existe à Maurice aucun groupe autochtone, tout comme pour l'Île de La Réunion, appelée aussi l'Île Sœur.

Avec leurs différences, ces personnes vivent actuellement dans une extrême promiscuité, puisqu'elles se partagent une terre grande comme le tiers du département de la Savoie. Beaucoup de leurs ancêtres n'ont pas choisi de leur imposer cette situation, ils étaient privés de la décision de vivre leur propre vie.

Du fait qu'avant l'arrivée des colonisateurs il n'y avait jamais eu de peuple premier, tel qu'on le trouve en Australie et aux États-Unis, par exemple, l'on pourrait penser que la vie des Mauriciens est finalement très simple. Mais la réalité est tout autre, ce que l'on constate dès que l'on s'immerge dans la vie quotidienne des habitants. De l'aveu même des différents acteurs mauriciens, on s'aperçoit en effet qu'il n'est pas toujours facile de vivre les uns près des autres, d'accepter et de respecter les différences de chaque groupe. Selon le rapport de la Commission Justice et Vérité (ou *Truth & Justice Commission*) vivre côte à côte n'est toutefois pas le plus gros problème, ce que les témoignages recueillis par nos soins confirment, la vraie difficulté réside dans la manière dont certains groupes traitent les autres.

Par leur nature, les êtres humains sont poussés à se regrouper sur la base d'un patrimoine génétique commun, d'intérêts ou d'esthétisme que l'on partage et les membres de chaque groupe tirent une certaine fierté de ces choses qui les unissent. Il n'y a rien de négatif dans ce sentiment d'appartenance à un groupe sur la base des mêmes idéaux et des mêmes gènes. Le danger apparaît quand cette fierté devient

préjudiciable pour ceux qui n'en font pas partie, ceux qui en sont exclus, car ils ne partagent pas des centres d'intérêt et des valeurs telles que la religion, la langue ancestrale, le mode vestimentaire, les traditions, etc. Les Créoles, qui constituent le groupe principal de notre étude, semblent ne pas avoir beaucoup de choses en commun entre eux, car ils se subdivisent en diverses petites communautés qui subissent des préjudices, dans la société mauricienne. Ne partageant pas ces intérêts communs qui contribuent à consolider les autres groupes en unissant leurs membres, ces sous-groupes de Créoles sont faibles. À l'inverse, l'unité que montrent les « Indiens » peut être vue comme un phantasme, par les Créoles et par les Hindous eux-mêmes, puisqu'ils vivent selon un système de caste qui les divise. Mais force est de constater que les Hindous savent toutefois se serrer les coudes quand il s'agit de défendre les intérêts de la communauté, c'est du moins l'image qu'ils semblent vouloir projeter face aux autres groupes, surtout face aux Créoles, le groupe le plus clivé. Des subdivisions existent également parmi les autres communautés, avec ce que cela comporte de désaccords et de tensions dans leurs relations, mais sans pour autant qu'un sous-groupe méprise nécessairement les autres, comme c'est le cas pour les Créoles, ce que nous avons pu constater à travers les stéréotypes et les idées reçues les concernant. Il y a, en effet, des sous-groupes de Créoles qui méprisent d'autres sous-groupes de leur propre communauté et ce mépris est palpable. C'est ce que les Créoles qui œuvrent pour le bien-être et l'empowerment de leur communauté tentent d'enrayer en les encourageant vers une meilleure estime des Créoles par les Créoles.⁴⁰⁰

Nous avons analysé les relations de ces derniers avec les autres communautés, mais il nous a fallu déterminer d'abord si nous pouvions les qualifier de « relations

⁴⁰⁰ Annexe 1, Entretien O.

interethniques ». Suite à l'étude de divers termes proposés pour qualifier des groupes dans une société, nous en avons déduit qu'il serait difficile de qualifier chacun d'entre eux de « groupe ethnique », même si ce n'était pas impossible. Les définitions et les théories entourant les mots « ethnie », « ethnicité » et « groupe ethnique », celles concernant les termes « race » et « nation », nous ont amenée à conclure, en effet, que tous les groupes dans leur ensemble ne peuvent être qualifiés de « groupes ethniques ». Les sous-groupes composant le groupe hindou, qualifiés de madras, tels que le tamoul et le telegu, peuvent être considérés comme des microgroupes ethniques, car leurs membres viennent en grande partie de la même région de l'Inde et partagent la même religion, la même culture et les mêmes coutumes. Mais ce terme peut difficilement s'appliquer à tous les Hindous, étant donné que ces derniers partagent certes les mêmes coutumes, la même culture et la même religion, mais proviennent de différentes parties de l'Inde, comme nous l'ont confirmé plusieurs témoignages. Déterminer la façon de qualifier les groupes s'est avéré important puisqu'elle a permis de comprendre les ramifications de chaque communauté et ainsi étudier les relations intracommunautaires avant de pouvoir étudier les relations intercommunautaires.

Les Créoles, pur produit colonial, qui, selon le *CIA World FactBook*, représentent le deuxième grand groupe en nombre après les Hindous, il est impossible de les qualifier dans leur ensemble de « groupe ethnique » puisqu'ils sont issus des trois vieux continents, principalement d'Afrique. Aussi, avons-nous opté pour des termes tels que « groupe », et « sous-groupe » quand il s'agissait de subdivision, sans toutefois abandonner entièrement la qualification d'ethnie puisque la définition de cette dernière n'est pas fixée. Nous avons également présenté les différentes communautés en prenant en compte leurs sous-groupes ou leurs ethnies : pour les

Hindous, nous avons étudié les relations de castes à l'intérieur du groupe, en comparant les différentes castes mauriciennes avec celle de leur pays d'origine. Nous avons présenté les autres groupes, avec leurs particularités et la façon dont ils sont nommés et leurs pendants péjoratifs dans la société mauricienne. Pour ce qui est des Créoles plus en détail, nous les avons étudiés à part entière dans le chapitre consacré à la couleur de peau et aux toponymies, qui nous a permis de relever un point clé dans la société mauricienne. Nous aurions pu étudier les ramifications du groupe que composent les Créoles de Maurice plus tôt, mais nous avons préféré donner une définition générale au début de notre travail et étudier les Créoles de Maurice en rapport avec la notion de couleur de peau. Cette dernière ne pouvait en effet être dissociée des Créoles, qui en apportent une plus grande importance que les autres groupes.

Nous nous sommes ainsi concentrée sur l'importance de la couleur de peau dans les communautés, sur la discrimination qui peut y être rattachée et sur le fait que l'apparence physique traduit l'appartenance d'une personne à une communauté donnée. Nous avons focalisé notre attention sur l'inclusion et sur l'exclusion, aussi bien à l'intérieur de la communauté créole que dans ses relations avec les autres communautés. Nous avons présenté les Créoles avec leurs différents sous-groupes, en indiquant les pendants péjoratifs qui sont utilisés pour qualifier certains d'entre eux, de même que la manière dont cela contribue à l'exclusion de certains sous-groupes et à l'inclusion des autres. Dans la qualification des groupes, nous avons privilégié la majuscule quand il s'agissait de noms et la minuscule quand il s'agissait d'adjectif. Nous avons également étudié les noms de certains lieux comportant des adjectifs de couleur et la manière dont ils influent sur certains groupes d'individus, ce qui nous a permis de constater que la notion de couleur de peau limite les échanges

interethniques et parfois intra ethniques, principalement chez les Créoles. Chez ces derniers, plus sa peau est claire, mieux la personne est considérée, respectée et acceptée dans certains sous-groupes, et elle fera de son mieux pour garder sa couleur de peau, en évitant de s'exposer au soleil, par exemple. Nous avons ainsi étudié la fascination exercée sur certains Mauriciens par les personnes à peau blanche. Cela nous a amenée à l'étude de la mondialisation.

Ce phénomène touche toutes les cultures depuis l'aube de l'humanité ; certains chercheurs comme Nayan Chanda, par exemple, soutiennent que la mondialisation fait partie de la vie et rejoignent la théorie « Out of Africa » du généticien Spencer Wells. Nous n'aurions pu éviter ce concept, car Maurice est elle-même le fruit de la mondialisation. Aujourd'hui, elle continue à donner l'image de cette mondialisation, puisque sa langue par exemple comporte majoritairement des termes français que les Mauriciens agrémentent de plus en plus de termes anglais et elle fait partie du Commonwealth. Elle entretient ainsi toujours d'étroites relations avec la Couronne britannique surtout concernant le sort des Chagossiens. On conduit à gauche, ce qui surprend beaucoup de touristes français. Les Mauriciens sont férus de football britannique et de courses hippiques alors que leur alimentation est assez typique de l'Inde. Nous avons étudié le chemin suivi par l'homme pour peupler la terre, créant déjà le phénomène de mondialisation, même si le terme lui-même est en soi récent. Nous avons étudié son impact sur la société mauricienne à travers la culture, l'alimentation et le mode vestimentaire, privilégiant non seulement la façon dont tous les groupes de Mauriciens copient les modes alimentaires et vestimentaires des Occidentaux et leurs conséquences sur les cultures ancestrales, mais également la manière dont tout cela affecte les relations entre les groupes. Loin de détruire les relations interethniques, intercommunautaires et intergroupes, la mondialisation

semble en effet aplanir certaines tensions, puisque tout le monde mange la même chose et que les gens ne se différencient plus par leur mode vestimentaire. D'autres aspects de la mondialisation semblent toutefois être néfastes pour une société multiculturelle telle que Maurice. La mondialisation entraîne le développement économique, dont certains profitent, tandis que d'autres sont « largués ». Ce phénomène amène ainsi la fracture sociale, qui donne lieu à des tensions entre les différents groupes limitant ainsi leurs relations. L'on épie les autres et l'on sort les pendants négatifs dans leur nomination. Pour ce qui est des Hindous et des Créoles, entre lesquels la tension semble très grande, il faut ajouter qu'elle est principalement attisée par les politiciens, d'après les affirmations de la plupart de nos interviewés et des journalistes que nous avons pu lire ou avec qui nous nous sommes entretenue. Cela nous a amenée tout naturellement à étudier l'importance du regard et de la perception dans une société plurielle.

Cette partie de notre travail est consacrée à la façon dont chaque groupe est perçu par les autres et, à l'intérieur de chaque groupe, comment est perçu chaque sous-groupe. Après l'analyse de théories portant sur le regard et la perception, nous nous sommes penchée sur différentes études d'expériences de vie dans la société mauricienne. Il en est ressorti que le « malaise créole » serait également un « malaise mauricien », quand il s'agit des relations entre les différents groupes, qui, tout en vivant les uns à côté des autres, se mélangent rarement. Si nous demandons à des membres d'une autre communauté de décrire une coutume tamoule, par exemple d'expliquer pourquoi les Tamoules marchent sur le feu, nous nous apercevons que très peu d'entre eux le peuvent, mis à part, peut-être, ceux qui pratiquent la double religion, comme nous avons pu le constater auprès de nos interviewés.

Un autre sujet de notre étude concerne les mariages mixtes, qui ne sont pas tellement répandus à Maurice. Il est vrai que leur nombre a augmenté au cours de ces dernières années, mais derrière cette image de bonne entente entre les communautés, les couples souffrent et doivent jongler avec leurs familles respectives, en mélangeant mensonges et secrets. Cela montre le poids de la famille, des traditions et des communautés sur les jeunes, les gros efforts déployés pour les dissuader de contracter des mariages hors de leur communauté d'appartenance. Nous voyons clairement l'extrême importance que revêt l'appartenance à un groupe et en déduisons que chaque Mauricien a une sorte d'étiquette qui l'enferme dans un groupe ethnique bien précis. En étudiant les relations à l'intérieur de la communauté créole et celles qu'elle entretient avec les autres groupes, nous avons compris que certains Créoles ont de meilleures relations avec les membres de groupes de références, auxquels ils rêvent d'appartenir, qu'avec ceux de leur propre communauté. Serait-il exact d'affirmer que les Créoles sont la communauté la plus ouverte ? Nous serions tentée de dire que oui, mais sur la base de l'article de Monsieur Naëck intitulé, *'Pourquoi les Créoles posent problème'*, paru dans le journal, Défi Média en août 2012, nous préférons modérer cette appréciation. L'absence d'une bonne entente au sein de cette communauté et le regard négatif que lui portent certains des autres groupes semblent se confirmer par la polémique provoquée en mai 2013 par Somduth Dulthumun, un Hindou, président de la Sanathan Dharma Temples Federation, qui mettait en accusation les Catholiques, donc les communautés blanche et créole, sur une éventuelle « mainmise de l'Église catholique » sur le Conseil des religions (LeMauricien.com, 20 mai 2013). D'autres Hindous ont certes dénoncé et regretté les propos tenus par Monsieur Dulthumun, mais il faut bien reconnaître qu'il ne s'agissait pas d'un cas

isolé, puisqu'en août 2012, l'article de Darlmah Naëck, cité plus haut, avait déjà été publié contre les Créoles, ce qui montrait bien le manque d'entente entre ces deux communautés, de la difficulté à contenir ce qui est dit tout bas. Nous nous devons toutefois de mettre en avant les efforts déployés par de nombreuses personnes dans les deux communautés, visant à atteindre cet idéal du « vivre ensemble », même si certains veulent en faire un échec. Ce chapitre nous a également permis d'appréhender l'importance du patronyme, qui peut être source d'inclusion et d'exclusion.

Certains touristes qui visitent l'île peuvent de plus en plus percevoir cette tension entre les différentes communautés de la société mauricienne, du moins lorsqu'il s'agit de visiteurs qui ne se contentent plus des trois « s », à savoir « *sea, sex and sun* » (mer, sexe et soleil), de la chanson de Serge Gainsbourg, mais pratiquent le « tourisme culturel », qui se mêlent à la population et qui refusent de se limiter aux sentiers balisés pour touristes naïfs. C'était une partie incontournable, puisque jusqu'à présent nous avons eu les points de vue des Mauriciens, points de vue interne. Il nous fallait donc des points de vue externes afin de compléter le travail.

7.3. Critiques et explications concernant nos méthodes

Nous sommes consciente des critiques dont le présent travail pourrait faire l'objet. Nous avons privilégié la méthode qualitative à la méthode quantitative, car nous avons cherché à passer du temps avec les personnes que nous interroignons, à creuser et explorer certains thèmes, à les vérifier ensuite à travers des sondages plutôt que d'amasser à tout prix des quantités de données. Nous avons mené par ailleurs une enquête sur des questions bien précises auprès de quatre-vingt-dix-huit personnes qui ne faisaient pas partie de celles que nous comptions interviewer ou des interviews improvisées. Nous avons également fait des mini sondages, afin de

confirmer ou d'infirmer certaines informations que nous donnaient nos interviewés. À la demande des intéressés, nous avons promis et respecté l'anonymat, afin de les mettre en confiance et leur permettre de nous livrer librement leurs témoignages. À nos questions sur les raisons de ce souhait d'anonymat, alors que ces personnes savaient pertinemment qu'il s'agissait d'un travail universitaire, il était invariablement répondu : « nous ne voulons pas avoir d'ennuis à cause de nos propos », « sinon, nous ne vous dirons pas grand' choses ». C'est donc ainsi que nous avons pu recueillir des informations, mais nous nous sommes réservée la possibilité de les vérifier et de le confirmer ultérieurement. Pour ce qui est des différents entretiens, nous les avons préparés en sélectionnant et en contactant les personnes choisies, avant notre départ pour Maurice, tout en nous questionnant sur la façon dont nous allions pouvoir les aborder. Devions-nous arriver avec des questions déjà préparées ou existait-il d'autres moyens d'interviewer les gens, en les mettant le plus possible à l'aise ? C'est au cours de cette démarche que nous avons découvert la méthode d'entretien non-directif.

L'on pourrait nous reprocher de ne pas avoir passé ces dernières années à Maurice, de manière à nous plonger plus profondément dans sa société. Cela aurait été sans aucun doute très productif, mais nous avons un budget qu'il nous fallait respecter, notre thèse étant autofinancée. Nous avons par ailleurs vécu presque vingt ans à Maurice, avant de partir nous installer en France, et avons passé environ cinq mois sur l'île, entre 2008 et 2012, ce qui nous a permis d'appréhender aussi bien les changements que les choses figées. Nous avons donc pu avoir de Maurice la perception d'une habitante de l'île, se superposant à une mise à distance due à l'éloignement. Nous appartenions à la communauté créole, quand nous vivions sur l'île, mais avec la distance géographique et temporelle, affective aussi, nous avons

pu acquérir un regard plus critique envers notre groupe d'appartenance. Il est indéniable que la situation difficile des Créoles, ou plutôt devrions-nous dire, de certains groupes de Créoles, nous a interpellée, mais le recul nous a poussée à nous demander si la faute venait uniquement des autres. Cette distance aurait sans doute été bien plus difficile à avoir, si nous ne nous étions pas éloignée de l'île ou si nous étions revenue pour une longue période et ainsi repris les us et coutumes d'avant notre départ.

Nous avons essayé de mener à bien notre travail avec le plus grand sérieux et en gardant toute notre objectivité. Tout en consacrant la première année à chercher des études préexistantes sur l'île Maurice, plus particulièrement sur les Créoles, leur situation, leurs interactions avec les autres communautés, nous avons participé à des colloques internationaux, ainsi qu'à des doctorales, afin de confronter nos recherches avec la réflexion d'experts et d'autres doctorants dont les conseils et les critiques nous ont été précieux. Notre participation à une université d'été à l'étranger nous a permis d'affiner notre méthodologie et la première publication d'un article nous a ouvert la voie d'une publication par an. Notre deuxième année a été consacrée à des recherches documentaires, couplées au travail sur le terrain et à l'observation de la société mauricienne. Cela s'est poursuivi en troisième année, au cours de laquelle nous avons participé à d'autres colloques internationaux, en France et à l'étranger. C'est au cours de cette même année nous avons entrepris de mettre de l'ordre dans nos notes et de réfléchir à la meilleure façon d'aborder les informations dont nous disposions, en vue de commencer notre rédaction. Nous avions prévu d'achever notre thèse en trois ans, ce délai nous étant imparti, mais des événements familiaux ont rendu nécessaire une année supplémentaire. Dans le but de suivre l'évolution de la société mauricienne et d'être plus facilement informée des

événements sur place, nous sommes restée en contact avec des personnes que nous avons rencontrées à l'occasion de nos différents séjours. Nous communiquons régulièrement avec nos contacts mauriciens par courriel, discussions visuelles, messages par le réseau social Facebook et par Skype. Nous continuons à lire différents journaux et à suivre ce que les Mauriciens écrivent sur les blogs et réseaux sociaux, car ce qu'ils n'osent dire dans la vie quotidienne, ils l'expriment parfois plus aisément derrière leur écran. C'est ainsi que nous avons pu avoir accès à un événement qui avait fait scandale à Maurice : une femme Hindoue s'était permis de critiquer les Musulmans, en étalant tous les termes péjoratifs dont nous avons fait état dans notre travail et bien d'autres, afin de les rabaisser. Mais ses affirmations avaient rapidement été supprimées de Facebook, car jugées discriminatoires. Nous avons été prévenue de ce fait par nos contacts à Maurice. Il est vrai que les propos en question étaient motivés par la vengeance d'une femme divorcée envers son ex-mari, mais il est tout aussi vrai qu'elle y incriminait la communauté musulmane dans son ensemble. Les nombreuses réponses à son message, ainsi que les nombreux « j'aime » de personnes d'autres communautés, montrent bien qu'il suffit de donner le ton pour qu'apparaisse la fragilité dans les relations entre communautés.

L'objet de notre analyse étant les Créoles dans une société, par définition constamment changeante, nous aurions pu passer encore plus de temps à l'observer, mais à un moment il a bien fallu stabiliser nos données pour aborder notre travail de rédaction. Si nous avions disposé d'une durée plus longue, c'est sans doute le temps à la mauricienne que nous aurions approfondi, c'est-à-dire la ou les façon(s) qu'ont les Mauriciens d'appréhender le temps. Nous nous sommes en effet aperçue que ce thème pourrait faire l'objet d'une thèse, à lui tout seul. Nous aurions également souhaité visiter plus de poches de pauvreté, étudier plus en détail ses

causes, statistiques à l'appui, mais il nous aurait fallu pour cela plusieurs années supplémentaires. Nous avons commencé à étudier ce dernier thème à l'aide des données que nous a fournies une ONG et en accompagnant une bénévole, dans ses tournées auprès de familles pauvres.

Au questionnement sur l'objectivité dont nous avons pu faire preuve, du fait que nous avons appartenu à la communauté créole et que nous nous sentons toujours membre à part entière de cette communauté, nous répondrons que nous nous sommes efforcée de faire abstraction de toutes idées préconçues ou reçues, ce qui n'a pas été toujours facile. Par moment nous avons éprouvé des sentiments de révolte, que nous avons mis de côté pour prendre du recul en nous disant que cela ne nous concernait pas, que notre rôle n'était pas de juger, mais de constater des faits, de les observer et de les analyser. Dans cet état d'esprit, les entretiens non-directifs et semi-directifs nous ont paru les plus appropriés, car ils nous permettaient de ne pas diriger entièrement les échanges. Ainsi avons-nous évité d'orienter la conversation dans le but d'obtenir les réponses que nous attendions. Nous pouvons donc affirmer que, dans la mesure du possible, nous sommes restée objective jusqu'au bout, y compris dans l'interprétation des données. Concernant les différentes théories analysées, nous sommes consciente qu'il peut exister certaines lacunes, mais nous continuons de nous cultiver sachant que la rédaction de cette thèse ne signifie pas la fin, mais le commencement de notre travail de recherche.

Ce chapitre peut paraître comme une conclusion puisque nous en faisons la synthèse de nos recherches, de nos démarches et de nos analyses. Le but recherché est cependant de pouvoir analyser et critiquer chaque point que nous jugeons important dans la compréhension de notre travail avant sa conclusion générale.

7.4. Interprétations et comparaisons avec ce qui est déjà connu

Lors de nos recherches bibliographiques, nous avons porté une attention particulière aux différentes études qui avaient été menées sur les Créoles à Maurice, parmi lesquelles nous avons relevé cinq thèses récentes, mentionnées dans notre chapitre 1.

Dans *'Les noms de la honte. Stigmates de l'esclavage à l'Île Maurice'* et dans *'Les créoles des idées reçues. Origine du racisme Anti-Africain à l'Île Maurice'*, le Père Romaine établit un rapport entre la situation de certains groupes de Créoles aujourd'hui et leur passé. Il met en avant le poids que portent certains d'entre eux à cause de leurs patronymes, voire à cause des idées reçues. Il arrive à la conclusion que les Créoles, plus précisément les « lointains descendants d'esclaves arrachés aux côtes orientales africaines » (Romaine, 2003 : Couverture), mènent aujourd'hui une existence difficile, non seulement parce qu'ils sont les laissés-pour-compte du développement économique dont l'île est si fière, mais à cause des discriminations dont ils font l'objet. Des personnes de la communauté hindoue, comme l'atteste l'article controversé de Darlmah Naëck, que nous avons jugé important de mettre en Annexe 2, D, considèrent que les Créoles sont les uniques responsables de leur situation actuelle. Mais telle n'est pas la conclusion du rapport Justice et Vérité, qui reflète ce que nous avons constaté, c'est-à-dire l'existence de diverses discriminations envers les Créoles, déjà dénoncées par le Père Romaine. Il n'était pas le seul à les relever, d'ailleurs, puisque le 1er février 1993 le Père Roger Cerveaux⁴⁰¹, par exemple, en prenant la parole à Grand-Gaube, mettait le doigt sur

⁴⁰¹ Au moment où nous rédigeons notre travail, nous avons appris le décès du Père Roger Cerveaux, le mardi 14 mai 2013 à l'âge de 64 ans. Né le 24 septembre 1948 à Poudre d'Or, Roger Cerveaux a été ordonné prêtre le 15 août 1980. Il s'éteint quelques mois avant l'ouverture de la Convention Créole prévue pour fin 2013. Selon les paroles du Père Romaine, c'était un homme qui a toujours œuvré pour l'émancipation des Créoles (Source : Site du Diocèse de Port-Louis).

une situation qu'il a qualifiée de « malaise créole ».⁴⁰² Dans l'article de Monsieur Darlmah Naëck, il est souligné que les Créoles suivent la religion de leurs extortionnaires. Il est vrai que les Créoles ont perdu leur culture à cause de l'esclavage, que leurs ancêtres ont été baptisés de force et que leurs descendants ne connaissent donc que cette religion. Ces baptêmes de force n'étaient pas réservés uniquement aux esclaves de Maurice. Nous constatons qu'il en allait de même dans toutes les colonies esclavagistes comme dans les Caraïbes ou les autres îles de l'Océan Indien, ainsi que chez les peuples autochtones en Amériques ou en Australie. Les colons européens pensaient que le christianisme était le seul moyen de sauver l'âme de ces personnes dont la religion était jugée païenne et démoniaque. Alors qu'elle avait participé au phénomène de l'esclavage, à l'exclusion et à la dénégation de la personne noire, l'Église, dont nous avons déjà étudié le rôle dans le chapitre 3, a modifié sa position, en particulier avec le Père Jacques Désiré Laval, et aujourd'hui les prêtres catholiques, dont beaucoup de Créoles, continuent à œuvrer contre toute forme de discrimination dans la société mauricienne, aussi bien envers les Créoles qu'envers les membres des autres communautés.

Dans les thèses relevées dans le chapitre 1, que nous avons étudiées, les chercheurs arrivent invariablement à la conclusion que les Créoles sont le groupe le plus ouvert, du fait de leur métissage, qu'ils subissent le plus de discriminations et que certains d'entre eux font partie des groupes les plus pauvres de Maurice. Nous avons par ailleurs avancé plusieurs hypothèses pour comprendre les raisons des discriminations faites particulièrement aux sous-groupes de cette communauté. Nous les avons testées sans parvenir à saisir la (ou les) vraie(s) raison(s) de cet état de fait. Les Hindous interrogés réfutent ces allégations à l'encontre de leur communauté

⁴⁰² Source : Diocèse de Port-Louis, <http://www.dioceseportlouis.org/2013/05/15/deces-du-pere-roger-cerveaux/>

et les autres groupes n'ont pas donné de réponses fermes, pouvant expliquer cette situation.

Le rapport de la *Truth & Justice Commission* fait état de relations tendues et persistantes entre les communautés hindoue et créole, suite à leur détérioration lors de la « bataille » pour l'accession de l'île à l'indépendance : une grande partie des Créoles étaient contre, alors que les Hindous étaient pour (Commission, vol. 1, 2011 : 10). Mais nous avons vu que, dans cette période trouble, les choses étaient bien plus compliquées que cette simple affirmation.

Les discriminations envers les Créoles se sont accentuées, principalement dans les secteurs publics, ce qui est une fois de plus souligné par le rapport *Truth & Justice*, limitant ainsi grandement leur pouvoir. Rappelons que cette commission a été mise sur pied par le gouvernement, dans le but de promouvoir une justice sociale et une unité nationale (Ibid : 6), ce qui implique l'absence évidente de ces deux éléments dans la société mauricienne. Ainsi, les conclusions de cette commission quant aux discriminations perpétrées contre les Créoles dans tous les domaines de la société (emploi, lieux publics, soins dans les hôpitaux⁴⁰³) rejoignent-elles certaines des thèses citées ainsi que la nôtre. Le rapport de la commission précise que la loi condamnant la discrimination doit inclure toute discrimination, réelle ou perçue, dans le traitement dans les hôpitaux, les bureaux gouvernementaux, les établissements d'enseignement⁴⁰⁴, les entretiens de travail, les commerces, les marchés et les lieux de culte, entre autres (Commission, vol. 1, 2011 : 21). Or, si la commission préconise

⁴⁰³ Nous avons personnellement constaté cette discrimination dans les hôpitaux, où la fille d'une patiente hindoue a pu voir sa mère hors horaire de visite, celle-ci étant venue exprès de France, alors que dans la même situation, une Créole s'est vu refuser l'entrée de la salle d'hôpital. Elle n'a obtenu par ailleurs que des réponses vagues aux questions qu'elle posait par téléphone, contrairement à la fille hindoue, qui nous a confié avoir pu échanger normalement avec les infirmiers qui soignaient sa mère.

⁴⁰⁴ Trois Créoles, mères de famille, nous ont confié qu'elles soupçonnaient les enseignants de noter les élèves selon leur patronyme et que les enfants hindous avaient de meilleures notes que les enfants créoles. Les familles hindoues que nous avons interrogées nous ont dit que les Créoles se plaignent, mais que leurs enfants ne fournissent pas assez d'efforts, n'étant pas poussés par leurs parents à faire des études.

une loi pour protéger les personnes dans tous ces lieux, cela signifie clairement qu'à Maurice la discrimination raciale existe bien partout. Notons que des voix se lèvent pour dire que ces rapports n'ont pas été pris en compte par le gouvernement et qu'aucune loi préconisée par cette commission n'a été édictée par le gouvernement.

7.5. Les autres explications possibles

Nous avons écouté la façon dont les autres communautés perçoivent les Créoles et pris en considération ce que ces derniers pensaient eux-mêmes des uns et des autres. Notre observation des différents sous-groupes avait pour but d'affirmer ou d'infirmer la validité de ce qu'Alain Romaine qualifie d'idées reçues envers les Créoles. Nous avons ainsi pu constater que, s'il est vrai qu'après l'abolition de l'esclavage les ancêtres des Créoles avaient acquis la réputation de paresseux par leurs ex-maîtres, les agissements des Créoles aujourd'hui sont loin de leur donner raison. Mais il est indéniable que la vision négative des ex-maîtres a eu des conséquences dramatiques sur les descendants d'esclaves : ils ne sont pas devenus « paresseux », mais sont poursuivis par cette perception parce qu'à l'abolition de l'esclavage leurs ancêtres ont refusé de continuer à travailler sur les lieux où ils ont subi des sévices. Il est vrai que pour les ancêtres de Créoles, travailler était synonyme de sévices et non de se construire un avenir en étant rémunéré comme les travailleurs engagés. Les perspectives étaient différentes pour les deux groupes, car pour les esclaves il n'y en avait aucune. Aussi, dans nos observations et à travers nos différentes rencontres, avons-nous constaté que les Créoles étaient des travailleurs, mais que leurs qualités n'étaient pas reconnues, par exemple dans le cursus scolaire. Le Père Romaine considère en effet que les Créoles ne sont pas plus bêtes que les autres et que les parents encouragent leurs enfants à aller à l'école, quand ils le peuvent, c'est-à-dire quand ils ne sont pas forcés de les envoyer

au travail pour que la famille puisse manger à sa faim, ce qui confirme les propos de nos interviewés de cette communauté. Alain Romaine constate que les noms des Créoles se raréfient sur les listes de personnes diplômées et il pense que ce mal vient du système élitiste et discriminatoire qui a été mis en place avec des slogans creux et trompeurs, tels que « *world-class education* » (Romaine, 2013). Il considère également que la réintroduction du système de « *ranking* » (classement) – qu’il estime déguisé et opacifié – et l’instauration des collèges nationaux élitistes ont exacerbé la mentalité compétitive. Nous avons constaté, effectivement, l’existence d’une véritable compétition dans la société mauricienne, car le week-end, dimanche compris, les enfants ne s’arrêtent pas d’étudier : après l’école de la semaine, ils suivent des cours particuliers, afin d’être toujours les meilleurs. Selon notre interviewée en Annexe 1, Entretien I, les parents dépensent ainsi une petite fortune pour financer ces cours, sans penser que leurs enfants ont également besoin de repos. Nous analysons cependant cette situation avec un regard occidental, car dans les sociétés orientales, cette situation est loin de poser un problème. Le Père Romaine note que « le renversement de la réforme Obeegadoo⁴⁰⁵ est l’une des

⁴⁰⁵ Cette réforme a été voulue pour «garantir l’accès à l’éducation pour tous les enfants de la République ; assurer que l’école corresponde aux besoins de l’enfant et du pays et favoriser le taux de réussite en haussant la qualité de l’éducation». «La grande réalisation» concernait «l’abolition du «*ranking*» au profit du «*grading*», la hausse du taux de réussite dans les Zones d’éducation prioritaires (ZEP), l’introduction de nouvelles matières telles que «*Citizenship Education*, Art, Informatique, Histoire/Géographie et *Health & Physical Education*» en primaire. Elle prévoyait aussi une filière prévocationale, visant les recalés du CPE (*Certificate of Primary Education*, examen qui sanctionne la fin de l’école primaire) et permettait aux élèves de rester quelques années de plus dans le système éducatif, rendant obligatoire la scolarité jusqu’à 16 ans. C’était une nouvelle filière ayant pour but de combiner les études générales avec la formation professionnelle, comme alternative au *Higher School Certificate* (équivalent du Baccalauréat français), pour former les cadres intermédiaires selon le modèle des polytechniques singapouriennes. Enfin, cette réforme a permis l’ouverture, dans le secteur tertiaire, d’une seconde université publique de technologie en 2001. (Source : L’Express.mu. URL : <http://www.lexpress.mu/article/obeegadoo-une-r%C3%A9forme-juste-et-acceptable> ; vu le 24 mai 2013).

Le «*ranking*», est un système de classement national : être dans les 20 premiers du pays, par exemple ; le «*grading*» est un calcul d’unités par matière. 5 unités = entre 75 à 89 sur 100. 6 unités = A+.

Le «*citizenship education*» est maintenant inclus dans les autres sujets.

L’informatique est souvent supprimée dans les classes de 4^e, 5^e et 6^e en primaire, car il faut préparer le CPE pour ensuite pouvoir prétendre à un bon collège, à cause du «*grading*».

causes majeures de la marginalisation sociale » (Romaine, 2013). Contrairement aux écoles françaises, qui proposent différentes filières comme le Baccalauréat général et le Baccalauréat professionnalisant (S, ES, L, STI, STG, ST2S)⁴⁰⁶, à Maurice le potentiel réel des Créoles est en complète inadéquation avec les filières académiques privilégiées par le système. Les Créoles sont effectivement vus comme étant doués dans beaucoup de domaines : en sus des arts et des métiers, ils excellent dans les secteurs qui relèvent du « service aux personnes » (travail social, monde des soins, animations et communications sociales, hôtellerie, secteur éducatif, activités relationnelles, etc.) (Romaine, 2013). Cette proposition qu'Alain Romaine avance est très discutable, car elle rejoint ce qui a été dit concernant les capacités physiques des Noirs face aux capacités intellectuelles des Blancs. Ces filières ne sont cependant ni valorisées ni proposées dans l'Éducation Nationale à Maurice, selon Romaine, et le système de classification pour l'octroi des bourses les ignore. Le Père Romaine met en garde sur le choix des décideurs, à savoir les Hindous au pouvoir, de privilégier telle ou telle filière, un choix qui n'est jamais neutre dans une société multiculturelle. Il semblerait que ce soit précisément cette situation qui a conduit à la marginalisation culturelle des Créoles et qu'elle y contribue encore. Cela pourrait mener au pire (Ibid).

Malgré le soutien apporté par ce constat, la défense des Créoles fondée uniquement sur la reconnaissance de certaines qualités ne peut qu'être réductrice. Elle atteste en effet que les Créoles seraient des manuels, qu'ils posséderaient

L'esprit de compétition n'a pas disparu chez les parents (victimes de tracas, maux de tête, angoisse, la veille des examens...). La compétition est également présente chez les enseignants, qui cherchent le renom de l'école avec le meilleur pourcentage de réussite (Renseignements et opinions fournis par un de nos correspondants à Maurice, via courriel, rapportés ici en l'état ; nous préservons bien sûr son anonymat, à sa demande).

⁴⁰⁶ Scientifiques, Économiques et Sociales, Littéraire, Sciences et Technologies de l'Industrie, Sciences et Technologies Générales, Sciences et Technologies Sanitaires et sociales

beaucoup de qualités humaines, mais leur intelligence n'est pas mise suffisamment en avant. Il conviendrait de valoriser leurs capacités intellectuelles, de les encourager à entreprendre des études supérieures, en politique, par exemple, afin qu'il y ait plus de politiciens représentant cette communauté, au lieu d'accentuer cette idéologie du don, qui est en soi très discutable, puisque cela nous renvoie aux théories racistes, au Nazisme, selon lesquelles les Noirs auraient des aptitudes physiques alors que chez les Blancs elles seraient intellectuelles. Nous avons constaté que les Créoles qui font de longues études à l'étranger choisissent souvent de rester dans le pays où ils vont étudier ; trois étudiants créoles avec lesquels nous correspondons nous disent que pour eux « il n'y a pas de postes à Maurice, sauf dans le privé ou à l'ICJM »⁴⁰⁷. Sans pour autant généraliser l'affirmation selon laquelle tous les Créoles qui font de hautes études ne trouvent absolument pas de travail à Maurice, si l'on se réfère à ce que nous a confié notre interviewé en Entretien A de l'Annexe 1, dans certains secteurs publics mauriciens⁴⁰⁸ il n'y a aucun Créole.

7.5.1. Réflexions sur nos résultats

Ces deux dernières décennies ont vu le réveil de certains Créoles, comme l'attestent nos deux interviewés dans les Entretiens O et U, spécialement des sous-groupes de cette communauté, qui semblent s'être démuselés, avoir repris en main le cours de leur histoire, tout en retrouvant leur mémoire ancestrale trop longtemps oubliée, rejetée ou ignorée. C'est ainsi que des Créoles ayant fait des études et ayant réussi aident les membres de leur communauté à acquérir leur

⁴⁰⁷ Question et réponse via Skype, pour ces personnes, qui nous ont également demandé l'anonymat sur leur pays d'adoption et leurs noms. Une d'entre elles a pris contact avec nous suite à la publication d'un de nos articles qui l'avait interpellé.

⁴⁰⁸ Elle ne nous a pas spécifié de secteurs.

« *empowerment* » (autonomisation), afin de les sortir de la pauvreté.⁴⁰⁹ Darlmah Naëck affirme, dans son article, que les Créoles qui réussissent ne s'occupent pas des autres membres de leur communauté. Ceci peut être vrai pour certains sans pour autant être une généralité. La preuve en est de la mobilisation desdits Créoles, faisant suite à la parution de son article dans le journal du « Défi Média ». Alain Romaine et la docteure en théologie, Danielle Palmyre sont en effet tous les deux montés au créneau pour défendre leur communauté, tandis que d'autres personnes manifestaient devant le siège du journal. Nous devons cependant rester objective dans l'analyse de ce qui est dit par les deux principaux intervenants, car ils sont l'un et l'autre catholiques, sachant que cet article attaquait aussi bien les Créoles que leur religion d'appartenance.

L'article en question vient cependant valider ce que nous avons tenté de démontrer dans ce travail, à savoir que le malaise créole est certes présent dans la société mauricienne, mais qu'il serait plus judicieux de parler de malaise mauricien, chaque groupe ayant des idées reçues sur les autres, y compris sur les sous-groupes de leur propre communauté, comme nous avons pu le constater dans le chapitre 6, consacré au regard et à la perception.

Nous avons toutefois constaté que les Créoles, en tant que « communauté très ouverte »⁴¹⁰, ne semblent pas avoir de gros problèmes avec les autres communautés sauf, semble-t-il, avec les Hindous, pour les raisons déjà évoquées sur une éventuelle perte de l'indépendance de l'île à cause de l'Inde et la peur que cela a générée et génère toujours. Cela fait maintenant 45 ans que Maurice est

⁴⁰⁹ Nous avons ces informations en Annexe 1, Entretiens O, R et U.

⁴¹⁰ Nous retrouvons cette même affirmation dans les études que nous avons citées dans le Chapitre 1, ce qui n'est pas surprenant, étant donné que les Créoles, ayant des origines culturelles hybrides, peuvent être considérés comme une communauté «salade de fruits», un mélange de couleurs. Aussi, les Créoles peuvent-ils trouver des ressemblances avec d'autres communautés que la leur.

indépendante. Pourquoi donc cette animosité, voire cette haine, poussant jusqu'à la discrimination, responsable de la misère noire dans laquelle vivent certains groupes de Créoles, laissés « au plus bas de l'échelle sociale ». Il convient également de se demander si certains sous-groupes de Créoles n'ont pas eux-mêmes alimenté cette situation en visant ceux qui étaient déjà au bas de l'échelle, comme le souligne un commentateur faisant suite à l'article de Monsieur Naëck. Nous relevons le fait qu'il corrobore notre affirmation concernant les relations interethniques à Maurice : un volcan en sommeil, prêt à entrer en éruption à la moindre étincelle. Le message de cet article est toutefois assez simpliste, comme le souligne Danielle Palmyre, visant à bien se faire comprendre du public de tous niveaux sociaux, mais en stigmatisant un groupe dans la société mauricienne. Ce simplisme dans les termes utilisés rejoint un certain mouvement politique français qui attaque ceux qui « posent problème », à savoir les étrangers, les immigrés. Mais à Maurice tous les habitants, sans exception, sont issus de l'immigration, ce qui aurait dû placer les Créoles au même niveau de réussite sociale que les autres groupes.

Le Premier Ministre mauricien a déploré l'existence même de cet article, mais force est de constater qu'il ne fait que dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas et prennent pour vérité absolue. Lors de nos enquêtes sur le terrain, nous avons entendu aussi bien des réflexions du même type que celles de Monsieur Naëck à l'encontre des Créoles, que des réflexions désobligeantes de ces derniers à l'encontre des « Malbars ».

Notre origine créole nous sensibilise tout particulièrement à ce qui arrive aux membres de cette communauté, mais si l'on se réfère à ce qu'Alain Romaine écrivait à propos de la foi aveugle de certains Créoles, concentrée dans la phrase : « *tou dan la me Bondie* » (tout est entre les mains de Dieu), nous sommes aussi tentée de

penser qu'il est temps que ces personnes se battent, qu'ils arrêtent d'attendre que tout leur tombe du ciel. Nous avons parfois observé cette résignation lors de nos visites chez des familles pauvres. Des personnes à qui nous demandions pourquoi elles ne se battaient pas comme les autres qui arrivaient à s'en sortir, nous répondaient : « *ki pou fer, destin, Bondie ki le sa, bizin asepte* » (que pouvons-nous faire d'autre, c'est le destin, c'est Dieu qui le veut, il faut l'accepter). Nous ne pouvons toutefois leur jeter la pierre, car nous sommes bien conscientes que même si elles décidaient de se battre, elles seraient limitées par l'endoctrinement subi par le passé et encore actuellement, mais aussi par toutes les discriminations qu'elles subiraient inmanquablement. À leur décharge, l'un de nos interviewés⁴¹¹ nous a fourni la raison de leur attente. Selon lui, les ancêtres de beaucoup de Créoles, les esclaves, après leur émancipation, ont été retenus sous la coupe de leur ancien maître qui leur fournissait tout, un travail, un logement, ne leur laissant que très peu de chances de développer leur esprit d'initiative et de se débrouiller par leurs propres moyens. Ils ont ainsi perpétué cette attente de ce qui ne pouvait venir que des autres plutôt que de compter sur eux-mêmes. Aujourd'hui, on peut se demander s'il n'y a pas une certaine volonté politique et même religieuse, puisque ce qui est fait pour aider les Créoles vient principalement de religieux, de garder certains de ces sous-groupes, souvent peu éduqués, dans l'ignorance leur inculquant l'inutilité de l'éducation sauf en ce qui concerne la prière.

Aussi, arrivons-nous au résultat montrant que plusieurs facteurs limitent certains groupes de Créoles et les empêchent de grimper l'échelle sociale. Certains de ces sous-groupes manquent cruellement d'estime d'eux-mêmes⁴¹² du fait de la discrimination et du racisme récurrent dont ils sont victimes. Ces facteurs de blocage

⁴¹¹ Annexe 1, Entretien U.

⁴¹² Entretiens O, R et U.

se situent aussi dans leur vie religieuse, l'appartenance à la religion de leurs anciens « maîtres » étant pour eux aussi ambiguë qu'incontournable. Depuis, l'Église a beaucoup aidé les descendants d'esclaves, comme le souligne le Père Jean-Maurice Labour, elle s'est engagée dans leur « *l'empowerment* » (autonomisation), dans les réseaux de proximité auprès des pauvres et dans les formations proposées par le diocèse (Labour, 2012). L'Église a commencé ses actions en faveur des affranchis dès le lendemain de l'esclavage, soutient le Père Labour, ouvrant ses portes aux esclaves et aux descendants des esclaves, les aidant à travers ses institutions caritatives (Ibid), même si elle n'a rien fait pour stopper ce « génocide culturel » qui a détruit la famille des esclaves, « siège des valeurs culturelles », pour reprendre les termes de l'historien Jocelyn Chan Low (Nagapen, 1996 : 24). Serait-ce une façon pour l'Église de se racheter de son implication concernant l'esclavage ? Selon un témoignage recueilli, pendant de nombreuses années après l'abolition de l'esclavage, voire jusqu'à une bonne partie du vingtième siècle, les Blancs et les Noirs étaient assis séparément à l'église. De plus, l'Église s'emploie à envoyer loin de Maurice les prêtres créoles qui tentent de défendre les membres de leur communauté, comme nous l'a confirmé notre interviewé en Entretien F. Aussi, quand les autres communautés pensent que les Créoles n'ont pas de religion propre et qu'ils ont adopté la religion de leurs tortionnaires, cela n'est donc pas faux. Toutefois, le Père Alain Romaine souligne que

« l'Église locale pensait pouvoir au fil des temps, à travers une pastorale d'encadrement du milieu créole, englober et digérer ce qu'elle considérait comme les vestiges de religions traditionnelles des esclaves. Mais en fait c'est elle qui se retrouve enserrée et instrumentalisée » (Romaine *in* Chan Low : 2001 : 210).

L'histoire des Créoles n'est pas simple. Ils apparaissent comme coincés entre le marteau et l'enclume, entre la religion des anciens maîtres et leur appartenance aujourd'hui à cette même religion qui est, en définitive, la leur par la force des

choses. Par les discriminations et les idées reçues que certaines communautés prennent pour argent comptant, nous comprenons que certains d'entre eux, les plus pauvres notamment, puissent avoir parfois envie de baisser les bras. Soulignons que les Créoles descendants d'esclaves ne sont pas les seuls à souffrir de leur histoire, car le rapport de la Commission Justice et vérité fait également état de spoliations des terres perpétrées aux dépens de certains descendants de travailleurs engagés, les « gens de couleur » métissés européens, asiatiques, africains, et les Blancs qui font partie des plus pauvres parmi les descendants européens (Commission, 2011 : 4). Nous nous retrouvons ainsi, une fois de plus, dans la configuration du malaise créole, doublé d'un malaise plus large, qui semble atteindre toute la société mauricienne.

7.6. Relations interethniques à Maurice : les points de vue

L'historien Jocelyn Chan Low observe que les relations tendues au sein de la société mauricienne apparaissent au grand jour quelques années avant l'indépendance de l'île (Asgarally, 2002). C'est en effet en 1965 qu'elles se sont envenimées, se traduisant par des graffitis et des colportages de slogans méprisants. Les rapports ethniques ont vite tourné « au vinaigre » (Nagapen, 1996 : 107), des troubles ont éclaté entre les Hindous et les Créoles, forçant les Britanniques à dépêcher des troupes sur l'île afin de rétablir l'ordre (Ibid). Quelques années plus tard, en 1968, soit l'année de l'indépendance de l'île, le même scénario s'est reproduit entre les Musulmans, mais impliquant encore une fois les Créoles⁴¹³. En 1988, les relations interethniques sont basées sur les stéréotypes que dépeint Thomas Hylland Eriksen (Eriksen, 1993 : 22 – 23). Dans ses travaux, il montre en effet que chaque groupe ethnique vivant à Maurice a une vision bien arrêtée de

⁴¹³ Nous étudierons plus loin cet épisode de l'histoire de Maurice.

l'Autre, tout comme nous l'avons constaté dans nos travaux sur le terrain pendant la période allant de 2008 à 2012, mais que chaque groupe a aussi une vision bien particulière de sa propre communauté. Il est évident que tous ont une vision positive des leurs, alors qu'ils ont une vision plus ou moins négative des Autres (Eriksen, 1993 : 23). Ces stéréotypes rejoignent les témoignages que nous avons recueillis et exposés dans le chapitre précédent. Nous constatons que dans la source du Professeur Eriksen les stéréotypes des uns et des autres envers les différents groupes sont connotés négativement (Eriksen, 1993 : 23), alors que ceux sur son propre groupe comportent des connotations positives, voire flatteuses. Nous aurions pu supposer que depuis 1988, année de l'étude d'Eriksen, ces clichés auraient disparu, favorisant ainsi les relations interethniques, mais il n'en est rien, comme le montrent les événements de 1999 (que nous traiterons plus loin) et la compilation des idées reçues sur les Créoles qu'a fait Alain Romaine en 2012. Avec l'arrivée des réseaux sociaux, cela continue de plus belle, les messages discriminatoires postés sur Facebook se multipliant et s'ajoutant à l'article de Naëck. Ces idées reçues sont, certes, autant d'éléments qui freinent les tentatives en vue d'une bonne relation entre les groupes à Maurice, mais cela est à relativiser. En effet, le rapport de la Commission Justice et vérité, ainsi que l'étude du Professeur Issa Asgarally, mettent en avant la difficulté d'un bon rapport entre les communautés quand il y a autant d'inégalités socio-économiques, qui ont ouvert la voie à un sentiment d'injustice menant rapidement le pays au bord d'un nouvel affrontement en février 1999 (Asgarally, 2002 : 255 – 256).

7.6.1. Les tentatives visant à établir une relation harmonieuse entre les groupes

La société mauricienne n'est toutefois pas constamment secouée par des émeutes. Malgré tout ce que nous venons de relater, il convient de reconnaître qu'il

existe un réel effort dans chaque communauté pour essayer de vivre en harmonie avec l'Autre, effort que nous avons pu vérifier auprès de familles de diverses appartenances communautaires et habitant dans des lieux différents. Nous leur avons demandé « *ki nasyon*⁴¹⁴ ou voisin/ ou bann kamarad ? Eski ou bien ar ou voisin » (à quelle communauté appartenaient leurs voisins ou leurs amis et si elles s'entendaient bien avec eux). Dans le tableau ci-dessous, nous croisons leurs réponses avec nos observations lors de nos séjours ou visites chez elles :

Familles interrogées	Lieux d'habitation	Privilégie amis de même groupe	Amis avec autres groupes	Bon rapport de voisinage avec autres groupes ⁴¹⁵	Bon rapport de voisinage avec son groupe uniquement
Hindoue	Flacq	Oui	Pas forcément	Oui ⁴¹⁶	Oui
Créole	Grand Baie	Non	Oui	Oui	Non
Chinoise	Rose-Hill	Oui	Non	Oui ⁴¹⁷	Non
Tamoule	Bambous	Non ⁴¹⁸	Oui	Oui	Pas forcément
Blanche	Beau Bassin	Oui	Pas forcément ⁴¹⁹	Oui ⁴²⁰	Oui
Musulmane	Port-Louis	Oui	Pas forcément ⁴²¹	Oui	Pas forcément

Tableau 10 : Récapitulatif des rapports intercommunautaires.

Presque tous les individus interrogés s'accordaient à dire qu'ils ne fréquentaient pas beaucoup leurs voisins, ce que déplorait certains de nos interviewés,

⁴¹⁴ Pour des détails et définitions sur la notion de « nation » en générale et dans le contexte mauricien, voir chapitre 6.

⁴¹⁵ Évalué par nos enquêtes.

⁴¹⁶ Le voisinage de cette famille est principalement composé que de familles hindoues.

⁴¹⁷ Selon notre interviewé en Annexe 1 Entretien J, cela est dû principalement à leurs ancêtres, qui étaient boutiquiers, donc les descendants perpétuent cette bonne entente avec les autres, mais cela ne va pas plus loin.

⁴¹⁸ La réponse complète était : « Non. Pas particulièrement. »

⁴¹⁹ Cette famille nous a confié qu'elle travaillait néanmoins avec les autres groupes ethniques, mais qu'il était très rare qu'elle se lie d'amitié avec eux, ce que nous avons pu constater également.

⁴²⁰ C'est du « chacun chez soi », selon ce que nous avons pu observer et qui nous a été confirmé.

⁴²¹ Ils s'entendent bien avec les autres groupes ethniques, mais cela ne va pas toujours jusqu'à l'amitié. À l'école, enfants et adolescents ne font pas vraiment de différence, mais cela change à l'âge adulte, selon un interviewé.

puisqu'ils ajoutaient que 20 ans auparavant, il y avait davantage de liens de bon voisinage, alors qu'aujourd'hui les gens sont de plus en plus égoïstes, ce qui n'arrange pas les échanges. Comme nous l'a confié un de nos hôtes, il semblerait que la course effrénée pour la réussite de leurs enfants ait conduit beaucoup de familles à ne plus se préoccuper que du devenir des leurs, devenant du même coup indifférentes à leur voisinage. Cet égoïsme s'observe dans des situations où des personnes décèdent seules, ou se font assassiner chez elles sans que les voisins ne s'en préoccupent. Des personnes interrogées nous ont assuré que de telles choses ne se seraient jamais passées auparavant. « On aurait frappé à la porte du voisin(e) dès qu'on ne l'aurait pas vu de la journée », nous confiait une Mauricienne âgée. Elle a ajouté, nostalgique, « Maurice a bien changé, mais il me semble en pire ». En dépit de quelques dérapages, cependant, il semblerait que dans l'ensemble les Mauriciens s'efforcent de donner l'image d'un peuple qui fait de son mieux pour vivre en harmonie. Parallèlement, et c'est tout le paradoxe mauricien, nous avons rencontré des groupes qui œuvrent pour rendre réel ce « vivre ensemble en harmonie ». L'un des responsables des clubs de randonneurs, un Créole, nous a expliqué que le but principal de ces randonnées était d'amener les personnes de toutes communautés à marcher ensemble, à apprendre à se connaître, tout en découvrant leur pays autrement. Nous lui avons fait part de nos observations concernant les membres des différentes communautés qui restent séparées. Selon lui, le simple fait qu'ils marchent ensemble est déjà un bon début ; même s'ils préfèrent prendre leur repas en compagnie des membres de leur communauté respective, ils apprennent à se connaître en partageant les mêmes joies et les mêmes difficultés.

Malgré ces exemples de bonnes volontés, il subsiste cependant des zones d'ombre entre les communautés, susceptibles de ne pas faciliter de bons échanges.

Ainsi, avons-nous cherché des explications chez les historiens et chez les Mauriciens eux-mêmes au sujet de certains événements, plusieurs choses ayant été pour nous difficiles à expliquer. Il nous a parfois été impossible d'accorder les affirmations des historiens avec ce que savent, ou croient savoir, les membres des groupes concernés. Les points que nous avons cherché à éclairer concernent plus spécialement les événements de 1968 dans l'Île Maurice coloniale et de 1999 dans une île postcoloniale.

7.7. Des événements que nous ne sommes pas parvenue à « fixer »

Nous avons constaté plusieurs situations de bonne volonté intercommunautaire, mais qui ne touchaient qu'une partie infime de la population. Aussi nous sommes-nous concentrée sur deux événements marquants, dont nous avons tenté de comprendre les causes, en nous fondant sur les travaux d'historiens et sur ce que la population en a retenu.

7.7.1. « Bagarre raciale » de 1968

La « bagarre raciale »⁴²² qui a retenu le plus l'attention du public a été celle de 1968, mais Maurice en a connu d'autres, notamment celle de 1965, qui a éclaté le 10 mai dans le village de Trois Boutiques⁴²³, situé au sud-est de l'île. Entre avril et mai de cette année-là, le pays semblait divisé en deux, avec d'un côté ceux qui refusaient l'indépendance, dont les partisans du Parti Mauricien de Gaëtan Duval, alors jeune avocat Créole « de couleur », des Chinois et des Franco-Mauriciens (Teelock, 2009 : 399), et de l'autre, les pro-indépendants, principalement les Hindous. Chaque parti politique avait son gang et c'est à travers gangs interposés

⁴²² Nom qui a été donné par les Mauriciens aux événements de 1968.

⁴²³ Hameau situé au «sud du district de Grand Port, sur la route reliant Plaine Magnien à Lescalier. À gauche, à droite et de l'autre côté de la route, se trouvaient trois bâtiments servant de boutiques : deux séparés par la route conduisant au *Bouchon* et l'autre du côté opposé (Chelin, octobre 1989 : 39).

que les bagarres ont éclaté (Teelock, 2009 : 399). La situation était assez confuse : Teelock fait état d'un jeune garçon hindou tué par une pierre lancée depuis un bus du Parti Mauricien, avant qu'un jeune Blanc ne soit battu à mort (Ibid). Une autre version, qui nous a été rapportée, veut que ces incidents soient liés à l'usine sucrière, appelée « *tablisman* » en kreol, ayant fait des victimes parmi lesquelles se trouvait un cycliste blanc ou mulâtre du nom de Robert Brousse. Cette bagarre, éclatée entre gangs armés de Créoles et d'Hindous, a forcé le gouvernement à déclarer l'état d'urgence dans le pays (Ibid). En ethnicisant à outrance la politique, les politiciens semblent avoir eu un rôle significatif dans ces relations interethniques conflictuelles (Morisien, 2008) qui perdurent.

Bien que situées sur fond de pré-indépendance de Maurice, les bagarres de 1968 sont très peu relatées dans les livres d'histoire et encore moins étudiées à l'école. Mais chaque membre des deux groupes protagonistes raconte cet événement à ses enfants de son point de vue.

7.7.1.1. Des points de vue opposés d'historiens mauriciens

Avant de considérer les points de vue des Créoles et des Musulmans, vérifions ce que nous rapportent ceux qui ont étudié cet événement.

L'historien sino-mauricien Jocelyn Chan Low, qui a consulté les rapports sur les événements de 1968 émanant des services de police et des renseignements affirme que : « Le rapport de la police conclut qu'il n'y a pas eu de complot, bien que certains politiciens aient pu jouer un rôle indirectement de par leur langage outrancier » (Morisien, 2008). Il poursuit : « Ce qui s'est passé vraiment relève d'affrontements entre gangs organisés sur une base ethnique » et sous-entend clairement que ces gangs ont été « manipulés par les politiciens » (Ibid). Un bruit a couru sur l'activisme

d'un élu créole⁴²⁴ proche de Gaëtan Duval, propriétaire d'un atelier de mécanique, qui aurait forgé les armes blanches.

De son côté, Vijayalakshmi Teelock relève que des bagarres ont bien eu lieu en 1968, causant 25 morts, mais que cela n'avait rien à voir avec l'indépendance. Toutefois, précise-t-elle, la tension entre les deux communautés s'est exacerbée par l'événement qui s'annonçait, à savoir l'indépendance (Teelock, 2009 : 402). Elle ne mentionne aucun lien avec des partis politiques ou des politiciens. Tenant compte de *La vision des vaincus* de Nathan Wachtel, nous précisons que nous avons ici le point de vue d'une historienne de la communauté hindoue.

Moomtaz Emrith, historien de la communauté musulmane, rapporte, quant à lui, que la campagne électorale remportée par le trio pro-indépendance, Ramgoolam-Mohamed-Bissoondoyal, avait mis le feu aux poudres, dans ce contexte tendu (Emrith, 1994 : 320), ce qui avait eu pour résultat la bagarre entre deux gangs rivaux, créole et musulman, dégénérant en émeutes intercommunautaires⁴²⁵ (Ibid). Il fait état de personnes mortes pour rien, qui auraient pu ternir la célébration de cet événement historique, mais ne mentionne pas le nombre de morts, de blessés ou d'arrestations.

L'historien Amédée Nagapen, de la communauté créole, donne plus de détails et note que cet événement faisait suite aux émeutes de 1967, contrairement à ce qu'en dit Teelock, lequel ne relie pas les deux faits. Pour Nagapen, les émeutes de 1967 étaient des « signes avant-coureurs de tension sociale, des démonstrations d'agressivité, des éruptions sporadiques de violence » (Nagapen, 1996 : 180). Il

⁴²⁴ Nous n'avons pas eu plus d'information concernant cet élu. On nous a dit qu'il s'appelait Claude. Il est assez courant à Maurice de ne donner que le prénom d'une personne et pas le nom de famille. Par exemple, on appelle les personnes Monsieur ou Madame plus leur prénom.

⁴²⁵ Terme utilisé par les historiens pour qualifier les événements de 1968, alors que la population mauricienne s'y réfère comme à une "bagarre raciale".

relate les moindres détails, à partir de l'élément déclencheur de la bagarre, à savoir « le feu mis à l'écran du cinéma Vénus, situé dans un quartier de Port-Louis à l'époque à dominante créole, par des bandits masqués » (Nagapen, 1996 : 180). Il ne précise pas, toutefois, si les bandits en question étaient musulmans ou créoles, mais du fait de la tension sous-jacente dans la société mauricienne, cela a été l'étincelle qui a contribué au réveil du volcan. Les bagarres ont eu lieu principalement autour de Port-Louis, dans les banlieues où résidaient beaucoup de Créoles (Cassis, Roche-Bois, Sainte-Croix, Cité Valijee, entre autres) et dans les parties de la ville où se trouvaient beaucoup de Musulmans, notamment dans ce qui est qualifié de « *kan laskar* » (le Camp des Lascars, comprenant Plaine Verte, Vallée Pitot, Vallée des Prêtres). Selon l'historien, 20 personnes sont mortes dans cette bagarre et 209 ont été arrêtées (Ibid). Il conclut en précisant qu'en « dépit de quelques explications superficielles (rhum, gandja, proxénétisme), la lumière n'a jamais été totalement faite sur les causes véritables de ce sanglant contentieux » (Ibid : 181). Quoi qu'il en soit, il résultait de ces émeutes des Créoles traumatisés, forcés de quitter les « *kan laskar* », et tout un pays brisé « dans ses fibres nationales » (Ibid). Nagapen rappelle que « la coexistence des ethnies avait toujours constitué un problème intrinsèque à la colonie » et souligne qu'après le drame des premières semaines de 1968, le tissu social était « fragilisé » et que l'harmonie raciale marquait « une inévitable régression » (Nagapen, 1996 : 181).

Jean Claude de l'Estrac, de la communauté créole, rejoint Amédée Nagapen dans son analyse des événements de 1968, les reliant directement à ceux de 1967, tous liés à la peur du « péril indien », donc de « l'hégémonie hindoue », qu'exploitent bien sûr certains partis politiques, le PMSD (Parti Mauricien Social Démocrate) en

premier⁴²⁶ (de l'Estrac, 2007(2) : 270). Aujourd'hui encore, beaucoup de Mauriciens, qui souhaitent sincèrement tourner la page et vivre en harmonie, ont à déplorer le fait que les politiciens continuent à diviser la population, pour mieux régner en agissant dans l'ombre. En 1967, suite aux émeutes entre les Créoles et les Hindous, certains d'entre eux ont tellement exacerbé la peur des hindous, que des milliers de Mauriciens, principalement des Créoles et des Blancs (tous classés dans la catégorie « population générale »), ont fui vers l'Australie et le Canada (de l'Estrac, 2007 (2) : 270 – 271). De l'Estrac résume les événements de 1968 dans les termes suivants : « une rivalité entre gangs à Port-Louis dégénère en bagarres raciales entre les Musulmans et des gens de la population générale, à Plaine Verte et à Roche Bois. Vingt-quatre morts. La peur de l'autre. Les murs de la division et de la haine. L'état d'urgence est décrété à Port-Louis. Une paix sociale fragile, péniblement retrouvée, s'instaure sous la protection des soldats britanniques » (Ibid : 271).

Le spectre de cette « bagarre raciale », dont personne ne connaît finalement les réels tenants et aboutissants, semble encore planer sur certaines personnes et sur certains groupes à Maurice. Nous l'avons sentie à l'évocation des événements de 1999, dans la façon dont certains les rapprochaient ou les éloignaient de ceux de 1968.⁴²⁷ Nous avons recueilli des témoignages afin de comprendre où en étaient les blessures de ceux qui en avaient été les témoins et de leurs descendants.

7.7.1.2. *Selon les Musulmans*

Nous avons interrogé deux Musulmans, un homme et une femme habitants deux lieux différents, l'un à Quatre Bornes (centre de l'île) et l'autre à Plaine Verte (Camps

⁴²⁶ Il convient toutefois de rester prudent concernant cette allégation, puisque de l'Estrac est un homme politique du parti MMM (Mouvement Militant Mauricien) de Paul Bérenger, parti qui a toujours combattu celui de Gaëtan Duval du PMSD, dont il est fait référence ci-dessus.

⁴²⁷ Nous discutons des rapprochements entre ces deux événements après l'étude de ceux de 1968.

des Lascars à Port-Louis). La personne habitant Plaine Verte a la quarantaine. Né après la bagarre en question, ce qu'il en sait lui vient des récits des « *gran dimounn* » (les aînés) de son entourage. Selon ce Musulman, tout avait commencé par des jeunes qui s'étaient amusés à mettre le feu au cinéma Vénus, à Port-Louis. Apparemment, c'étaient des Musulmans, mais rien n'était moins sûr, la période étant un peu « glauque, on ne savait rien de ce qui se passait ». Donc, les Créoles s'étaient « fait monter la tête par on ne sait quel politicien » et ils avaient tué un imam, ce qui avait mis le feu aux poudres. Mais, selon lui, les Musulmans s'étaient toujours bien entendus avec les Créoles et inversement. « Aujourd'hui, leurs relations sont très bien » a-t-il ajouté, avec un petit rire - « pas mal de Créoles se convertissant à l'islam pour se marier avec des Musulmans »⁴²⁸.

Pendant que nous parlions avec cette personne, son père est intervenu, car il souhaitait apporter des compléments d'information. Il nous a dit qu'il regrettait cette bagarre entre Catholiques⁴²⁹ et Musulmans, car ils vivaient tous en bonne harmonie, à Plaine Verte. Il a ajouté qu'après ces événements, ses amis Créoles avaient dû tout abandonner, qu'ils étaient partis uniquement avec ce qu'ils avaient sur le dos, la vie en prime ; même chose pour les Musulmans, qui avaient dû fuir les quartiers à majorité créole, pour se réfugier à Plaine Verte et dans d'autres lieux aux alentours. Ils ne se sont plus fréquentés après, les Créoles refusant de revenir dans cette partie de Port-Louis qui leur rappelait toutes les violences et leurs pertes matérielles. Il se souvenait en avoir caché dans sa maison, pour leur éviter une mort atroce, sans rien

⁴²⁸ Nous avons recueilli ce témoignage en parlant avec des commerçants chez lesquels nous faisons des achats. Nous n'avons pas organisé un entretien au préalable, mais la personne a bien voulu nous donner sa version des faits, tout en nous demandant de ne rien dire qui puisse laisser deviner que c'était elle.

⁴²⁹ Il a utilisé "Catholique" au lieu de "Créole", comme le font de nombreuses personnes dans la société mauricienne et même parfois les principaux intéressés. À notre demande, une personne a bien voulu nous expliquer que "c'était plus poli". Mais la tendance tend à s'inverser, aujourd'hui ce sont plutôt les aînés qui utilisent ce terme, alors que les jeunes créoles revendiquent justement l'appellation "créole".

dire aux autres voisins musulmans, leur avoir donné des vêtements musulmans, surtout aux femmes créoles qui portaient leur « *tchouss* » et « *orni* »⁴³⁰. Il avait peur des représailles que lui-même et sa famille auraient subies s'ils avaient été découverts par les membres de leur communauté. Mais il n'était pas le seul à l'avoir fait, d'autres familles musulmanes avaient également caché des Créoles chez elles, au risque de leur vie, ce qu'il avait appris plus tard. Selon lui, pour chaque Musulman tué, un Créole avait été tué et vice versa. Il voyait de la fumée et tout le monde dans le quartier disait que c'était chez les Catholiques qu'on brûlait des maisons, mais parfois cela arrivait aussi dans son quartier. « C'était une période horrible ! » nous confiait-il, la voix tremblante, comme si ces événements venaient tout juste de se produire. Il regrettait la période où il avait des Créoles pour voisins, car il trouvait que les Musulmans qui avaient fui Roche-Bois n'étaient pas aussi gentils que l'étaient les Créoles. Pour lui, il y a certes eu cette bagarre entre Créoles et Musulmans, mais « les politiciens étaient sans aucun doute derrière tout ça ». Il a ajouté qu'il ne pensait pas que de son vivant il revivrait une chose pareille, car au bout de trente ans, les deux communautés avaient fini par panser leurs blessures respectives. Ainsi, quand les émeutes de 1999 ont débuté, elles ont réveillé la vieille hantise dans la mémoire de ceux qui avaient vécu les événements d'avant l'indépendance. Il nous a confié avoir ressenti une peur indescriptible au ventre, que « c'était moins atroce que les événements de 1968, mais là ce n'était plus les Musulmans qui se battaient contre les Créoles ».

L'autre personne témoin des événements en question était une jeune retraitée d'une soixantaine d'années, originaire de Quatre-Bornes. Elle nous a précisé qu'elle n'avait pas vraiment vécu les événements en question, car « tout se passait à Port-

⁴³⁰ Le "*tchouss*" est une sorte de pantalon qui se porte sous une tunique assez longue et l' "*orni*" est l'écharpe que portent souvent les femmes musulmanes sur leur tête.

Louis », mais que sur une si petite surface comme l'est Maurice, quand il y a une secousse sur un point c'est toute l'île qui en est affectée. Pour elle, il s'agissait uniquement d'une bagarre qui avait dégénéré, entre des voyous de gangs différents de la rue d'Entrecasteaux, dans le Ward IV, le faubourg de l'Ouest à Port-Louis, et les gangs de la Plaine Verte, à l'est de Port-Louis. On comprend donc que toute la ville de Port-Louis était concernée par les événements. Toujours selon cette personne, le gang des « Musulmans d'Istanbul » s'était retrouvé face à celui des « Texas Créoles ». Pour cette personne, les politiciens s'étaient servis de cette bagarre « comme à leur habitude, pour manipuler les gens, en vue des élections », car il n'y avait pas vraiment de haine entre Créoles et Musulmans « puisque ces deux communautés s'entendaient bien »⁴³¹.

Ces deux témoignages se rejoignent clairement sur l'idée qu'il n'y avait pas d'animosité suffisamment grande entre les deux groupes susceptible de justifier une telle violence et sur le fait qu'aujourd'hui encore, rien ne s'opposerait véritablement à une bonne relation entre ces deux groupes.

7.7.1.3. *Selon les Créoles*

Sur ce même événement des premières semaines de 1968, nous avons eu les témoignages de trois Créoles.

Une personne de 96 ans, que nous avons déjà mentionnée, a bien voulu nous faire part de ses souvenirs. Elle a commencé son récit par la description des atrocités commises par les « *Laskar* » sur les Créoles, est passée à la riposte des Créoles venant surtout de Roche-Bois et enfin à ce qui, selon elle, avait déclenché cette escalade de violence. « *Laskar conten sab, zot finn masak Kreol, dir ou monoir*

⁴³¹ Données recueillies lors d'entretiens libres.

ler bann Kreol Ros Boi la desann sa, Laskar tremble dir ou » (les Musulmans adorent utiliser le sabre ; ils massacraient les Créoles ; je vous dis, ma fille, quand les Créoles de Roche-Bois sont descendus, ils ont fait trembler les Laskar je vous dis). Pour elle, il y avait eu au départ le meurtre d'un prêtre, perpétré par des Musulmans devant la Cathédrale St. Louis, mais d'autres personnes interrogées nous ont dit ne pas se souvenir d'un prêtre tué, seulement du Père Henri Testot qui semblait s'être interposé et avoir été blessé, nous a-t-on rapporté, mais nous n'avons pas trouvé d'informations à son sujet, ni sur la façon dont il s'était trouvé mêlé à cette bagarre. Notre témoin de 96 ans nous a raconté que les Créoles avaient riposté en tuant un imam ; pour elle, la bagarre raciale avait été déclenchée par ces deux assassinats. La mort de l'imam semble être moins difficile à établir, car, d'autres personnes nous ont parlé effectivement d'une mort d'imam, mais sans être en mesure de préciser si elle avait bien été liée à ces événements. Aucun document écrit n'en fait état. Il s'agit d'une version que nous n'avons retrouvée nulle part : s'agissait-il de faits réels ou étaient-ils dus à la mémoire peut-être défaillante d'une personne très âgée ? C'était en tout cas ce qu'elle racontait aux jeunes enfants de son quartier et à qui voulait bien l'entendre. En repensant à toutes ces atrocités, elle nous a dit ne pas porter les «*Laskars* » dans son cœur, mais qu'elle leur parlait quand même puisqu'il n'y avait rien d'autre à faire.

Nous avons toutefois relevé plusieurs similitudes dans le récit d'un autre Créole d'une trentaine d'années, n'ayant donc pas connu personnellement cette époque, mais qui en connaissait l'histoire par les récits de ses parents. D'après ces derniers, mis à part les meurtres des deux religieux, la bagarre aurait initialement éclaté entre les Hindous et les Créoles. Les parents parlaient de «*magouille politique* » visant à instrumentaliser cette bagarre raciale, en la retournant vers Créoles et Musulmans. Il

paraîtrait que si une bagarre de cette ampleur avait effectivement commencé entre Hindous et Créoles, les Musulmans se seraient ralliés au côté de ces derniers, à cause de l'animosité qu'ils vouaient, semble-t-il, aux Hindous. Notre témoin de 96 ans avait l'air encore très affecté en évoquant les violences des deux camps, les couvre-feux instaurés par les soldats anglais, la peur provoquée par les sirènes la nuit avertissant les Créoles qu'il y avait danger, leur camp étant peut-être envahi par les Musulmans.

Les soldats de la *King's Shropshire Light Infantry* (KSLI), sous le commandement du Major Brian Lowe, étaient stationnés en Malaisie et avaient reçu l'ordre de se rendre d'urgence à Maurice dès le début des émeutes. Selon un témoignage, il n'y a jamais eu plus de 250 soldats anglais à la fois à Maurice. Ces soldats et la police locale, composée de jeunes mauriciens et connue sous l'appellation de *Special Mobile Force* (SMF), commandés par le Major Ward de l'Argyll et Sutherland Highlanders, étaient les seuls à pouvoir patrouiller dans les rues le soir. Leurs efforts combinés ont contribué à contenir les émeutes à Port-Louis, évitant ainsi qu'elles ne se propagent dans toute l'île. Notre témoin se souvenait encore des nuits blanches passées avec sa famille à faire le guet. La même chose se passait apparemment du côté des Musulmans, la même solidarité nous a été rappelée des deux côtés, des voisins créoles ayant caché des familles musulmanes, car, selon nos témoins, « les Musulmans n'étaient pas tous méchants ni violents, c'était plutôt les jeunes qui se battaient ». Ces réflexions, identiques dans les deux camps, contribuent à accentuer davantage le brouillard qui entoure ces douloureux événements.

Une autre version que nous avons recueillie faisait état d'un accord politique entre un politicien créole et Ramgoolam, le Père de la Nation. Il s'agirait de Sir Gaëtan Duval, connu comme « *Ieroi kreol* » (le Roi des Créoles), figure emblématique de la

politique mauricienne, qui se serait « transformé » en « *vender kreol* » (celui qui a vendu les Créoles), suite à des accords passés avec Ramgoolam. Il semblerait par ailleurs que quand la bagarre raciale avait commencé, les deux figures emblématiques de la politique mauricienne ne se trouvaient pas sur l'île. Nous avons cependant lu dans la presse que Ramgoolam, futur premier Premier Ministre de Maurice indépendante, avait apprécié la venue des troupes britanniques envoyées dans la colonie pour rétablir l'ordre, même si les soldats n'étaient pas accueillis cérémonieusement. Ces derniers étaient arrivés dans l'île en tenue de combat, selon un témoin qui avait vu un détachement dans une rue de Curepipe et qui avait jugé leur tenue « incongrue ». Si absence il y avait eu durant ces événements, ce n'était pas surprenant, étant donné le contexte de ce début d'année 1968 : la signature en Grande-Bretagne de l'indépendance de l'île par le futur gouvernement mauricien. La qualification de « *vender kreol* », attribuée à Sir Gaëtan Duval par certains de ses détracteurs, peut être interprétée par le fait qu'il a par la suite « intégré le gouvernement d'unité nationale formé par Seewoosagur Ramgoolam en décembre 1969 »⁴³², c'est-à-dire plus d'un an après la « bagarre raciale » et l'indépendance de l'île.

L'absence de cette version des faits chez les historiens, jointe au flou entourant les événements eux-mêmes, nous amène à nous demander, comme l'a souligné Amédée Nagapen, si le fait historique ne s'est pas transformé en légende, au fil du temps. Il n'en demeure pas moins que cette version est bien celle que certaines personnes racontent à la jeune génération de Mauriciens. Nous rapportons en effet ce qui nous a été dit, mais n'avons pu en vérifier la véracité. Interrogés sur ces faits, les Musulmans comme les Créoles cités plus haut nous ont semblé gênés, nous

⁴³² Source : Blog de Sténio Felix, né en 1925, habitant Quatre Bornes à Maurice, retraité de Phytopathologie. URL : <http://histoireithier.blogspot.fr/2010/03/gaetan-duval.html>, vue le 27 mai 2013.

disaient qu'ils n'étaient pas au courant de tout, mais que, concernant les « magouilles politiques », ils n'étaient pas surpris. Ne plus se souvenir de ce qui s'est passé de négatif peut aussi être une façon de tourner la page, de faire son deuil et d'aller de l'avant, en tentant de reconstruire une relation interethnique qui ne soit pas une simple façade.

Pendant et après cette histoire, beaucoup de Créoles qui habitaient les quartiers de Plaine Verte et autour de l'église de St François, ont déménagé, laissant définitivement ces lieux aux Musulmans.

7.7.2. Émeutes de 1999 : les faits

Quand les émeutes de 1999 ont débuté, des personnes ayant vécu celles de 1968 ont pris peur, pensant que l'histoire se répétait.

Le 16 février 1999⁴³³, l'emblématique chanteur de seggae Kaya, de son vrai nom Reginald Topize, avait été arrêté « pour avoir allumé un joint sur scène » lors d'un concert sur « la dépénalisation du gandja (cannabis) » (Marie-Laurence, avr. 2001). Selon un proche de Kaya, la femme de ce dernier avait réussi à réunir l'argent de la caution, afin de sortir son mari de prison. Mais des jours avaient passé, entre l'arrestation et l'acquisition de la somme demandée, puis c'était le week-end et il avait donc fallu attendre le lundi 22 février 1999, date à laquelle les policiers avaient annoncé à son épouse le décès de Kaya en prison⁴³⁴. Divers témoignages⁴³⁵ que nous avons recueillis font état de la véritable exaspération qui s'était alors déchaînée, car la police avait « toujours persécuté les Rastas à Maurice », selon Ras

⁴³³ Nous attirons l'attention sur le fait que la “bagarre raciale” de 1968 avait également commencé en début d'année, avant le 12 mars, date de l'indépendance de Maurice, soit le 14 janvier 1968 (Nagapen, 1996 : 180). Cette fois aussi les émeutes ont commencé en début d'année, soit le 14 février 1999 : nous nous demandons s'il s'agit d'une simple coïncidence.

⁴³⁴ Annexe 1, Entretien D, où on a tous les détails du déroulement de cette affaire, qui s'est étendue du 16 au 22 février 1999.

⁴³⁵ Annexe 1, Entretiens C et D.

Natty Baby, un Rasta s'exprimant pour le journal *Le Mauricien* depuis Paris, où il s'est exilé, fuyant la politique répressive du gouvernement, les harcèlements et les discriminations constantes⁴³⁶ (Patel, 28 fév. 1999 : 25). Apprenant le décès de Kaya, les habitants de Roche-Bois⁴³⁷, d'où il était originaire, étaient descendus dans la rue pour exprimer leur colère. Simultanément, des émeutes éclataient un peu partout dans le pays. Lors des affrontements entre les forces de l'ordre, des policiers hindous, et les habitants de Roche-Bois, principalement des Créoles comprenant le groupe des Rastas, un autre chanteur de saggae, Berger Agathe, a lui aussi trouvé la mort sous les balles des policiers qui n'hésitaient pas à tirer sur les manifestants. La mort rapprochée de ces deux chanteurs de seggae sous les coups de la police, avait fait tourner l'exaspération en ébullition et en conflit interethnique. Les magasins étaient pillés, les temples hindous attaqués et les usines incendiées (Marie-Laurence, avr. 2001). Maurice avait été dans la tourmente pendant 48 heures seulement, mais cela avait suffi à détériorer les relations intercommunautaires, dès lors très difficiles à reconstruire (LeMauricien.com, 23 fév. 2012). L'île s'était ainsi retrouvée sous les feux des projecteurs internationaux, ayant perdu un messenger qui prônait « la paix, la justice, l'harmonie entre les cultures ». Avec la disparition de « leur porte-parole Kaya », les Créoles se retrouvaient « encore plus démunis » (Marie-Laurence, avr. 2001). Les proches de Kaya soutiennent d'autre part que le chanteur aurait été malheureux d'être à l'origine d'un tel déchaînement de violence et

⁴³⁶ Discriminations à l'embauche, par exemple, dont nous avons eu connaissance par Finley Salesse sur Radio One. Nous avons aussi retranscrit ce que nous avons recueilli à un arrêt d'autobus concernant un Rasta, dans le chapitre 4, consacré à la couleur. Il est vrai que certains Mauriciens pensent que Salesse exploite ces témoignages pour faire de l'audience, mais les discriminations envers les Rastas sont tout de même une réalité que nous ne pouvons ignorer, suite aux témoignages recueillis auprès des membres de ce groupe et celles dont nous avons pu être témoin sur place.

⁴³⁷ Banlieue de Port-Louis, où habitent principalement des Créoles et où il existe une importante poche de pauvreté, selon l'ONG SAFIRE et le Centre Père Laval, qui recueillent les enfants défavorisés et déscolarisés, dans le but de leur apprendre "au moins à lire et compter", selon la responsable du centre, que nous avons rencontrée.

de haine.⁴³⁸ Selon Ras Natty Baby, qui rejoint les propos de l'interviewé de l'Annexe 1, Entretien F, « *dan enn pei kot nepli ena control lor la police nepli ena democratie* » (dans un pays où il n'y a plus de contrôle sur la police, il n'y a plus de démocratie) (Patel, 28 fév. 1999 : 25). Mais les policiers ne faisaient, semble-t-il, qu'obéir aux ordres des responsables du pays, dont la politique répressive, marginalisant certaines communautés exclues du « miracle mauricien », favorisait les conflits interethniques et empêchait les relations cordiales de s'installer entre les ethnies et communautés, en alimentant les haines raciales (Marie-Laurcence, 2001). Selon le Père Philippe Fanchette, président du Centre Nelson Mandela, tous les ingrédients étaient réunis depuis longtemps pour que cette explosion ait lieu. Il explique qu'« à l'Île Maurice, les hommes ne naissent pas égaux, car toutes les affaires sont contrôlées ethniquement. Le pouvoir politique est entre les mains des Hindous, le pouvoir économique, dans les mains des Blancs. Et l'abîme se creuse chaque jour un peu plus entre les riches et les pauvres » (V.J., 21 fév. 2002). Nous ne pouvons que constater à quel point la situation est éloignée de l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme, « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune »⁴³⁹. Sachant que dans une annexe de la Constitution mauricienne les groupes sont définis en tant qu'Hindous, Chinois, Musulmans et population générale ; cette dernière dénomination regroupant majoritairement les Créoles et le plus petit des groupes, les Blancs⁴⁴⁰ (Ibid), il apparaît clairement que les Créoles ne

⁴³⁸ Propos recueilli en Annexe 1, Entretien D.

⁴³⁹ Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Ministère de la Justice. TEXTES & RÉFORMES. URL : <http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-fondamentaux-10086/droits-de-lhomme-et-libertes-fondamentales-10087/declaration-des-droits-de-lhomme-et-du-citoyen-de-1789-10116.html>

⁴⁴⁰ On peut trouver cette information dans la constitution de Maurice, FIRST SCHEDULE [section 31(2)]. Le texte est le suivant :

“For the purposes of this Schedule, the population of Mauritius shall be regarded as including a Hindu community, a Muslim community and Sino-Mauritian community; and everyone who does not appear, from

sont pas reconnus en tant que groupe à part entière. Alors qu'en nombre ils représentent le second groupe du pays derrière les Hindous, ils ne bénéficient pas de distinction sociale comme les autres groupes, mais font partie du groupe «fourre-tout» qualifié de « Population générale ». Nous pouvons interpréter ce regroupement des deux communautés antagonistes, autrefois esclavagiste et esclave, comme une sorte de provocation envers les Créoles d'une part, mais aussi envers les Blancs. Comme s'il ne leur suffisait pas d'être déjà stigmatisés par leur passé, la Constitution semble s'appliquer à les écraser encore un peu plus. Le Père Fanchette dénonce le fait que « depuis toujours, les Créoles se voient refuser les postes à haut niveau », il précise que « la plupart d'entre eux sont exclus de la fonction publique » et en conclut que « leurs possibilités d'évolution de carrière sont très limitées » (V.J., 21 fév. 2002). Cette situation est toujours d'actualité en 2012, selon le Rapport Justice et Vérité. Nous-même l'avons constaté auprès de Créoles diplômés, mais n'obtenant pas d'emploi dans le secteur public, quand ils décidaient de rester à Maurice. Et lorsqu'ils réussissaient à obtenir un emploi, ils devaient faire face à des discriminations de toutes sortes. Nous avons relevé deux cas révélateurs. Le premier était celui assez rare d'une personne de la communauté créole travaillant dans le public et qui s'était fait réprimander publiquement pour une erreur, alors que la même erreur avait été passée sous silence lorsque la responsable avait été une Hindoue.⁴⁴¹ Le deuxième cas, déjà rapporté dans ce travail, concernait les heures supplémentaires refusées systématiquement à une Créole au profit de ses collègues

his way of life, to belong to one other of those 3 communities shall be regarded as belonging to the General Population, which shall itself be regarded as a fourth community."

Pour les besoins de la présente annexe, la population de l'île Maurice doit prendre en compte une communauté hindoue, une communauté musulmane et une communauté sino-mauricienne. Tous ceux qui, par leur mode de vie, ne semblent pas appartenir à une de ces 3 communautés doivent être considérés comme appartenant à la population générale, qui doit elle-même être considérée comme une quatrième communauté.

⁴⁴¹ Nous ne donnons pas plus d'informations, afin de protéger la victime en question.

hindous. Ces deux personnes reconnaissaient cependant la chance inestimable qu'elles avaient de travailler dans le secteur public, car cela restait difficile, voire impossible pour les Créoles.

Un peu plus de trente ans après la bagarre intercommunautaire de 1968, soit sept ans après que Maurice ait accédé au rang de république, un nouveau conflit a éclaté dans la société mauricienne, prenant tout le monde de court, diront certains, mais ceux qui connaissaient la situation profonde à Maurice ne pouvaient en être surpris, car, selon les Mauriciens interviewés, « ça chauffait » depuis un certain temps. Ce qui les avait surpris, toutefois, c'était la violence exprimée : les échauffourées, avec coups de feu, jets de pierres et cocktails Molotov. Selon des personnes interrogées⁴⁴², les émeutiers répondaient à une recrudescence de la violence policière envers la population, principalement envers les Créoles, la police mauricienne étant majoritairement aux mains des Hindous. Plusieurs personnes interrogées déploraient cet état de fait, que nous avons pu vérifier grâce aux patronymes des chefs de police mentionnés dans les journaux et à l'observation des policiers sur les voies publiques ou assurant le service de circulation routière, que nous rencontrions lors de nos divers déplacements dans l'île.

Dans le but de comprendre ce qui a déclenché ces nouvelles violences, dont les blessures générées ne sont toujours pas refermées pour les victimes, nous avons engagé la conversation avec des personnes rencontrées et avons posé directement des questions dans certaines de nos interviews. La plupart de ces personnes ont toujours du mal à en parler sans laisser paraître leurs émotions : voix tremblante, larmes qui coulent sans qu'elles puissent les retenir, bref toutes sortes de manifestations émotionnelles. Certains semblaient ne plus se souvenir de ces

⁴⁴² Annexe 1, Entretiens C, F et T

événements, nous regardant d'un air surpris par notre question concernant leur opinion. Leur réponse a été, dans un premier temps, « quel événement ? » Ensuite, il y avait toujours un temps d'arrêt, comme si elles avaient besoin de chercher les mots exacts pour s'exprimer.

7.7.2.1. 1999 vu par des personnes directement concernées et par les autres⁴⁴³

Dans notre recherche sur le terrain, nous avons recueilli des témoignages de personnes directement liées aux événements. D'abord réticentes, la douleur étant visiblement toujours présente, elles ont finalement partagé leurs sentiments. Ayant connu intimement Kaya⁴⁴⁴, ces témoins étaient convaincus que les Mauriciens avaient utilisé la mort du chanteur pour faire éclater un malaise social latent, mais que tout cela n'avait rien à voir avec lui. Ils qualifiaient Kaya d'homme de paix, rêvant d'unité et d'harmonie dans la société mauricienne, souhaitant faire tomber les barrières du communautarisme au profit d'une société mauricienne soudée. Pour eux, le chanteur avait presque réussi à faire de cette unité une réalité, à travers une musique mélangeant les genres, les images, les vestiges d'une Île Maurice qui fut un temps montrée comme un exemple de réussite sociale, avec une population aux couleurs de l'arc-en-ciel. Une fois de plus, ces témoignages se concluaient sur des accusations portées aux politiciens qui, malgré leurs beaux discours, ne souhaitaient pas vraiment l'unité nationale, passerelle entre les différentes cultures, leur intérêt étant de diviser pour mieux régner. Selon toutes les personnes que nous avons rencontrées à Maurice, la violence policière, bien réelle, ne serait, cependant, que la partie émergée de l'iceberg.

⁴⁴³ Respect de l'anonymat de ces personnes.

⁴⁴⁴ Ces réflexions se retrouvent également dans l'entretien d'une de ces personnes interrogées, en Annexe 1, Entretien D.

7.7.2.2. *Refus de la violence policière ou guerre interethnique déguisée ?*

L'année 2012, à la date anniversaire des événements de 1999, le journal *Le Mauricien* faisait état d'attaques à caractère communautaire, perpétrées au plus fort des émeutes qui avaient suivi la mort de Kaya dans certaines parties du pays, de maisons et commerces pris pour cible par « des brigands motivés par des considérations racistes » (Marie-Laurence, avr. 2001). Mais dans les témoignages que nous avons recueillis, principalement dans celui en Annexe 1, Entretien C, nous relevons que tous soutiennent que des chefs religieux étaient intervenus pour demander aux Mauriciens d'arrêter de se battre. Pour ces personnes, les émeutes traduisaient un écœurement face à la violence policière et un malaise dû au fait que les Hindous étaient partout et verrouillaient tout.

En 2012, soit treize ans après ces événements, des Créoles interrogées dans certains quartiers de Port-Louis se disaient amères et découragées, car rien n'avait changé dans leur vie, puisqu'elles se sentaient toujours rejetées de la société. Certes, les efforts pour vivre en harmonie dans une société pluriethnique ne faiblissaient pas pour beaucoup de groupes culturels, au vu de ce que nous avons pu constater dans nos différentes interviews, mais l'image idéale que donnait Maurice depuis son indépendance avait pris un sérieux coup.

Tant qu'il y aura ethnicisation à outrance des groupes et que chaque groupe dira que sa communauté (ou sa religion) est meilleure que celle des autres, qu'il n'aura d'ailleurs pas envie de connaître, aucune unité dans la diversité ne sera possible. L'apprentissage du « vivre ensemble » devrait commencer dès le plus jeune âge, en apprenant aux Mauriciens leur histoire, plutôt que de les formater au communautarisme.

Ces événements sociaux ne sont pas les seuls qui divisent la population quant à leur interprétation, les lieux de mémoire peuvent également être source de division.

7.8. Division : à travers les lieux historiques ?

Nous avons vu qu'il existe deux lieux historiques classés au patrimoine mondial de l'UNESCO : le Morne Brabant et l'Aapravasi Ghat. Le premier, que nous avons traité dans le chapitre 4, est un haut lieu de l'esclavage ; le second rappelle le lieu de débarquement des travailleurs engagés indiens en 1834, suite à l'abolition de l'esclavage et de la traite des Nègres. Mais une vraie « bataille » s'est déclarée entre les Hindous et les Créoles pour savoir à qui appartenaient ces deux lieux et surtout qui gérerait le Morne, serait-ce les Créoles, les Hindous ou simplement les Mauriciens, indépendamment de leur communauté ? Alors que le Morne avait été le lieu d'un crime contre l'humanité, commis bien avant l'épisode des travailleurs engagés, en 1985 le second est devenu patrimoine national avant le Morne Brabant. *L'Aapravasi Ghat Trust Fund* a par la suite déposé un dossier de candidature pour classer le site en patrimoine de l'humanité en 2005 (Carmignani, 2006 : 104 – 105). Interrogé à ce sujet, un Rasta nous a dit que ces deux lieux appartenaient à tous les Mauriciens, étant partie intégrante de leur histoire et de leur patrimoine commun. Il déplorait qu'encore une fois le gouvernement ait bafoué les droits des Créoles, aux seuls fins de les dénigrer, en utilisant des lieux commémoratifs qui devraient plutôt les réunir. Ce Rasta précisait par ailleurs que le site des esclaves était loin d'être aussi développé que celui dédié à l'arrivée des travailleurs engagés hindous, ce dernier étant par ailleurs richement subventionné.⁴⁴⁵

⁴⁴⁵ Annexe 1, Entretien D.



Image 43 : Le site du Morne Brabant, au sud-ouest de l'île. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)



Image 44 : Le site de l'Aapravasi Ghat, sur le port de la capitale, lieu du débarquement des travailleurs engagés. (2012, Photo prise par Sylvie Maurer)

Un Européen habitant Maurice depuis plusieurs décennies nous a confié qu'il avait assisté à des joutes verbales entre les communautés hindoue et créole, se

dénigrant mutuellement par des graffitis sur les murs. Selon cette personne, la « tension était palpable », c'était « un lieu de mémoire créole contre un lieu de mémoire indien » et non deux lieux de mémoire communs, pour tous les Mauriciens. Une fois de plus, des événements qui auraient pu renforcer les liens entre ces deux communautés, étant partie intégrante de l'histoire de leur pays, se transformaient en rivalité à cause du communautarisme et de l'ethnicisation favorisés par les politiques.

Les violences se nourrissent en premier lieu de la contestation d'une hypothèse : en 1999, c'était la population qui refusait de croire que le chanteur Kaya s'était suicidé, mais le malaise était bien plus profond. Le médecin légiste de la prison, le Line Barracks, avait émis l'hypothèse du suicide, que l'épouse et les amis du chanteur avaient immédiatement réfuté, mettant en avant l'amour de la vie de ce dernier.⁴⁴⁶ Le malaise qui en est suivi se retranscrivait dans le moindre événement mettant les communautés face à face. Dans les deux cas, la mort du chanteur et la classification d'un lieu de mémoire, il s'agit en fait de l'expression d'un sentiment d'injustice portant sur l'accès à la sécurité et aux ressources nationales de la communauté créole. La mort de Kaya, l'homme qui s'engageait en faveur d'une société plurielle et d'une conscience nationale mauricienne, avait cristallisé toutes les tensions. « Il s'en était fallu alors de peu pour que Maurice ne verse dans l'affrontement généralisé, qui marquait l'opposition raciale entre les communautés créole et hindoue » (Rubenxela⁴⁴⁷, nov. 2003).

Notre témoin européen nous a rappelé que la même tension était manifeste quand il a fallu définir un jour pour commémorer l'abolition de l'esclavage. « Les Hindous ont aussi voulu leur commémoration, impossible de faire quelque chose

⁴⁴⁶ Annexe 1, Entretien D.

⁴⁴⁷ Consacré principalement aux Rastas, il semble être la voix de la défense des Créoles à Maurice. À ce titre, il est assez subjectif, puisqu'il prend ouvertement position en faveur des Créoles face aux autres communautés de l'île.

pour la mémoire créole sans que les Hindous ne demandent leur part du gâteau », nous a-t-il dit. Un Créole, qui suivait notre conversation, a ajouté que ses ancêtres méritaient beaucoup plus, car ils avaient souffert bien plus que les engagés indiens. Il a même fait un rapprochement entre la situation des esclaves et celle de la Shoah, précisant que cette dernière était reconnue par le monde entier « alors que l'esclavage n'est pas complètement reconnu partout dans le monde ; que les Indiens avaient choisi délibérément de venir travailler ici, sans chaînes aux pieds et n'étaient pas fouettés ou écartelés par leurs maîtres. Ils pouvaient garder leur nom d'origine ».

Ce genre de réflexions nous fait prendre conscience des difficultés dans les relations entre les groupes à Maurice. Nous constatons que cette personne connaissait bien son histoire, mais qu'elle nous a également montré la tension qui existe, provoquée et attisée soit par des inconscients, comme le journaliste Darlmah Naëck, par des politiciens ambitieux, prêts à tout pour remporter des élections.

7.9. Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons récapitulé des faits exposés dans notre étude, avant de procéder à une autocritique à propos de notre objectivité et de nos méthodes de travail. Nous avons pris en compte les références bibliographiques, avons étudié ce qui avait été dit sur les Créoles comme sur les relations interethniques. Nous avons réfléchi sur les événements que nous ne pouvions expliquer, à savoir la bagarre raciale de 1968 et les émeutes de 1999. Concernant le premier événement, nous nous sommes fondée sur des informations apportées par des historiens ainsi que sur la mémoire des protagonistes. Au sujet du second, nous nous sommes basée les témoignages de diverses personnes. Nous avons terminé en évoquant un autre thème de divergence autour de lieux historiques, également lieux de mémoire, entre les deux grands groupes, les Hindous et les Créoles.

Comme l'écrit Pierre Nora dans son introduction à *'Les lieux de mémoire'*, « il y a des *lieux de mémoire* dans lesquels subsiste un sentiment de continuité ; ces lieux existent parce qu'il n'y a plus de *milieux de mémoire*, des contextes dans lesquels la mémoire fait partie de la vie de tous les jours » (Nora, 1996 : 1). Nous nous sommes enfin fondée sur les points de vue des parties concernées et avons même profité de témoignages inattendus.

Conclusion générale

La vie des différents groupes à Maurice pourrait être comparée à un navire surpeuplé, l'« Overcrowded Barracoon », que décrivait V. S. Naipaul. Tous les habitants de divers horizons y sont embarqués et voguent donc sur les mêmes vagues, mais chaque groupe est assigné à une tâche différente : certains à la barre, d'autres à fond de cale. Contrairement à l'Île Maurice coloniale, aujourd'hui certains groupes qui étaient à fond de cale ont désormais le rôle de l'amiral, alors que pour les héritiers des esclaves, dont certains sous-groupes de Créoles, il semblerait que leur place n'ait pas beaucoup évolué. Ils ne sont certes plus enchaînés au navire, ils ont leur libre arbitre, mais avec un boulet invisible attaché aux chevilles, entravant sérieusement leur évolution.

Notre étude a vu le jour à partir d'une constatation évidente : comme le reste du monde, Maurice se transforme, tout naturellement, sans pour autant aller toujours dans le bon sens. D'une société modèle à suivre, sorte de phare ou creuset d'expériences, elle est à présent à l'image de n'importe quelle autre société multiculturelle, où les tensions entre groupes d'humains créent des clivages et limitent les interactions intercommunautaires et interethniques. À la lumière de plusieurs phénomènes, l'on peut constater que tout cela était prévisible. D'abord l'arrivée des différents groupes sur l'île dans des conditions incomparables, ensuite la mondialisation, brassage de cultures multiples, mais tout aussi destructrice, car elle entraîne une interdépendance internationale et un développement économique galopant, les retardataires, les Créoles principalement, se retrouvant délaissés dans son sillage, incapables pour beaucoup de suivre le mouvement. L'inégalité de pouvoir et de droit dont ils sont victimes est étroitement liée à l'histoire de leur arrivée, ainsi qu'à l'interprétation qui en est faite aujourd'hui, chaque groupe

racontant l'esclavage à sa manière, comme le montre Nathan Wachtel dans son étude sur l'histoire vue par les vaincus.

Forte de cette constatation, nous avons émis plusieurs hypothèses de travail, la principale destinée à montrer que l'arrivée des ancêtres des Mauriciens continue à façonner leur vie actuelle, conditionnant leur présent et les échanges entre les groupes. Nous observons ainsi que la structure sociale organisée initialement par l'esclavage et l'économie sucrière n'a guère changé. À Maurice, il faut reconnaître qu'au bout du compte les habitants se sont retrouvés face à la situation initiale, c'est-à-dire une postcolonie dont l'économie a été créée par un empire et restera à jamais une petite partie de quelque chose de très grand. Une fois qu'elle a obtenu son indépendance, l'île a été laissée à la dérive par les colons, un baracoon impérial à l'abandon, incapable d'acquérir entièrement son autonomie culturelle. Les Mauriciens n'ont pas encore tourné la page d'un passé largement responsable du clivage actuel entre les divers groupes sociaux. Les relations interethniques sont visiblement tendues et limitées, comme le démontrent la commémoration et le mémorial de l'abolition de l'esclavage d'un côté et ceux de l'arrivée des travailleurs engagés indiens de l'autre. Tout aussi liée à ce passé est l'image coloniale que les Mauriciens continuent à véhiculer dans leur vie, l'inculquant en tant que valeur à leurs enfants. Ainsi, le spectre du colonialisme plane-t-il toujours sur l'île. Après avoir été une société de classe à l'image des pays coloniaux, principalement la Grande-Bretagne, Maurice devient peu à peu une société où la « course à l'élitisme » est une règle, selon plusieurs témoignages, dont ceux de trois professeurs mauriciens. Nous avons formulé deux autres hypothèses selon lesquelles les Créoles sont certes entravés par les idées reçues, ce qui crée le plafond de verre, mais que certains parmi eux ne jugent plus utiles de se battre, alors que d'autres préfèrent partir pour

réussir sous d'autres cieux. Nous avons par ailleurs testé sur le terrain, l'hypothèse selon laquelle il y a une communauté dominante et une communauté écrasée, que nous avons validée, tout en cherchant à en comprendre les raisons.

Nos hypothèses ont été testées à travers des interviews et des sondages, notre observation venant ensuite compléter, confirmer ou infirmer les deux premières méthodes de travail. Nous avons pu constater le poids des valeurs ancestrales que la communauté, la famille, la religion et la politique imposent aux individus, un poids qui les limite dans la création de cette passerelle faite d'interculturalité et de transculturalité, les enfermant ainsi dans la multiculturalité.

Pour ce qui est des relations entre les Hindous et les Créoles, les deux groupes les plus nombreux, il y a entre eux une rivalité historique se révélant dans le fait que la majorité du premier voulait l'indépendance alors que la majorité du second souhaitait rester sous la gouvernance de la Grande-Bretagne. Nous n'avons cependant pu déterminer la raison pour laquelle ils n'arrivaient toujours pas à dépasser une mésentente de plus de 40 ans. Les personnes interviewées dans les deux communautés semblaient ignorer les causes profondes de cette discorde méprisante, car des amitiés, voire des couples, se forment malgré tout entre les deux groupes. On entend souvent des commentaires du style « *sa gro kreol sa* », « *sa enn malbar sa* » (c'est un Créole, c'est un Malbar), les termes « *gro kreol* » et « *malbar* » étant, rappelons-le, très péjoratifs pour les deux communautés concernées, mais les autres groupes n'en sont pas épargnés. Nous constatons que les différentes qualifications utilisées dans ce sens sont de prime importance à Maurice, comme elles le sont en Amérique Centrale (Le Page & al., 1985, 2005 : 209 – 218). Nous avons pu constater qu'entre 2008 et 2012, c'est-à-dire entre notre premier et notre dernier séjour à Maurice, les Créoles avaient de moins en moins honte de se dire

Créoles et qu'en 2012 ils ne se nommaient plus par rapport à leur religion. Certains membres des autres groupes continuaient à les qualifier de catholiques, mais nous entendions de plus en plus « *mo enn Kreol* » (je suis un/ une Créole), comme une façon d'appréhender leur « empowerment » (autonomisation).

Certaines difficultés d'ordre administratif ont surgi sur notre chemin, limitant et parfois retardant l'avancée de notre travail de terrain. Lors du voyage pour notre mémoire de Master et ensuite pendant la préparation de la thèse elle-même, nous avons cherché à consulter le site de l'Université de Maurice, en nous rendant sur place. La première fois, nous avons expliqué à la personne responsable de la bibliothèque universitaire que nous souhaitions consulter la base de données, pour savoir si d'autres étudiants travaillaient sur le même sujet que nous ; la deuxième fois, nous lui avons signalé notre projet de rencontrer d'autres doctorants travaillant sur des sujets en relation avec le nôtre. Il nous a été répondu que l'Université de Maurice étant privée, la consultation de leur base de données était payante. Nous avons tenté de faire valoir les lettres de recommandation de nos directeurs de thèse, mais cela n'a pas suffi. Par la suite, nous en avons parlé avec un économiste, qui ne s'est pas montré surpris : « Il vous a vu venir, si vous venez de France, cela ne m'étonne pas ». Quoi qu'il en soit, notre refus de payer pour un service, dont la gratuité nous paraissait être une évidence, nous a privé de l'accès à la liste des doctorants de l'université. La même chose s'est reproduite quand nous avons voulu faire des recherches aux archives de Maurice sur la façon dont étaient répertoriés les esclaves arrivés sur l'île : il fallait en payer la consultation, en fonction du nombre d'heures de mise à disposition. Les sommes demandées, converties en euros, pourraient paraître dérisoires, puisque dans les deux cas cela équivalait à environ 10 euros pour une demi-journée d'accès à l'ordinateur, et 9 euros par heure de

consultation des archives, mais elles ne l'étaient pas pour une doctorante qui ne percevait aucune bourse. Et puis c'était aussi une question de principes, ce qui nous conduit à penser que nous avons sans doute laissé notre point de vue européen prendre le dessus.

Pendant nos séjours sur l'île, nous avons appris l'existence d'une liste de poches de pauvreté et avons donc pris contact avec la *National Empowerment Foundation*, à Port-Louis, afin d'en avoir une copie. Nous les avons contactés en premier par téléphone et nous sommes présentée comme une doctorante réalisant une thèse sur Maurice. On nous a passé six personnes, l'une après l'autre : à chaque fois il fallait dire qui on était et expliquer la raison de notre demande. Lorsque la sixième personne nous a été passée, nous avons entendu le clic du téléphone, signifiant de toute évidence qu'elle avait raccroché. En évoquant l'anecdote avec une Mauricienne, nous avons appris que pour obtenir la liste convoitée il fallait, encore une fois, payer. Nous sommes alors allée directement à la *National Empowerment Foundation*. L'employée rencontrée nous a donné son courriel, afin que nous lui envoyions une demande écrite et qu'elle puisse nous envoyer la liste par retour de courriel. Ce que nous avons fait immédiatement. Après avoir patienté pendant cinq jours, sans recevoir aucun message de sa part, nous y sommes retournée : l'employée rencontrée précédemment n'était plus là, une autre était à l'accueil et nous a dit la même chose que sa collègue. Nous avons refusé de réécrire, lui précisant que nous ne manquerions pas de parler de ce refus déguisé. Nous regrettons, en tout cas, de ne pas avoir pu confronter cette liste officielle avec les témoignages recueillis auprès de travailleurs sociaux et membres d'ONG, ainsi que les noms des poches de pauvreté communiqués par certains bénévoles, ce qui nous

aurait permis de valider plus précisément nos résultats. Nous ne comprenons pas les raisons de cette barrière, car la liste demandée était censée être publique.

Notre travail comprend trois grandes parties. Dans la première, nous avons voulu démontrer, en retraçant l'histoire de l'arrivée des différents groupes à Maurice, que *nul ne peut se défaire de son passé*, même si l'on tente parfois de le réinventer, comme le font certains descendants de non-Blancs, en se disant plus blancs que les autres, attitude qui peut déboucher sur un véritable malaise relationnel, par le rejet d'autres membres de leur groupe.

Afin de démontrer le lien entre le passé historique des Mauriciens et leur présent, nous avons travaillé sur des concepts tels que « race », « ethnie » et « nation ». Controversé, voire banni dans certains pays occidentaux, le premier est bien présent à Maurice où il est utilisé de façon assez particulière, à travers les différentes significations que nous avons énumérées. Le concept d'ethnie était, lui aussi, nécessaire pour notre étude, puisqu'il était question de « relations interethniques », mais nous nous sommes aperçue, en suivant les théories dont ce terme était entouré, que tous les groupes à Maurice ne peuvent être considérés comme des ethnies. Aussi avons-nous étudié d'autres concepts, tels que « communauté ». Pour ce qui est du concept de « nation », malgré sa présence dans le texte de l'hymne national mauricien, « comme un seul peuple, une seule nation » (traduction de la version anglaise officielle « as one people as one nation »)⁴⁴⁸, il comporte sur l'île des significations diverses, tout comme le terme « race ». Il était donc nécessaire de prendre en considération ces différentes notions, de manière à mieux cerner les relations intergroupes, intercommunautaires et interethniques.

⁴⁴⁸ C'est la version anglaise qui est privilégiée lors des cérémonies officielles. Nous notons que les Mauriciens sont libres, leur pays est indépendant, même une république et pourtant leur hymne nationale est dans la langue des anciens colons, rarement en kreol morisien. Hymne en Annexe 2, A.

Nous avons ensuite étudié l'impact et le poids des religions, un concept clé, au centre de la vie des Mauriciens. Cela nous a amenée à étudier également le multiculturalisme, ainsi que l'interculturalisme, éléments déjà analysés dans notre mémoire de Master, que nous avons élargis ici en allant vers le transculturalisme.

Dans notre deuxième partie, nous nous sommes concentrée sur deux grands thèmes : la couleur et la mondialisation. Qu'elle soit considérée en tant que couleur de peau ou pour sa présence dans des noms de lieux, nous avons vu à quel point la couleur représente un lien persistant entre les Mauriciens d'aujourd'hui et leur passé historique. Encore une fois, un vocabulaire spécifique a été nécessaire pour qualifier les différentes couleurs de peau, ce qui nous a permis d'étudier les réactions des gens face à certains qualificatifs ayant trait à la couleur, qu'elle soit liée à la peau ou aux noms de lieux. Quant à la mondialisation, c'est un phénomène tout aussi incontournable, sur l'île comme dans le reste du monde. Après avoir été à l'origine même de la création Maurice, la mondialisation peut contribuer à l'amélioration des relations intergroupes et interethniques, mais est également susceptible de détruire cette diversité qui fait la fierté des Mauriciens et attire les touristes. Cette diversité n'est certes pas entièrement positive, étant données la discrimination et la hiérarchie ethniques, mais c'est un élément touristique d'importance, et il ne faut pas oublier que le tourisme représente actuellement l'épine dorsale de l'économie mauricienne. La mondialisation, liée à la situation postcoloniale, intensifie la disparité entre les différentes communautés, ce qui entraîne un accroissement de la tension entre elles, une tension qui peut parfois déboucher sur des conflits aussi graves que celui de 1999. La tension, qui existait pendant la période coloniale entre esclavagistes et esclaves, semble s'être transposée entre les bourgeoisies nationales hindoue, musulmane et chinoise en plus des descendants des colons blancs d'une part versus

les descendants des esclaves qui font largement partie de la communauté créole d'autre part. Cela valide notre hypothèse de départ selon laquelle Maurice pourrait devenir une poudrière, un volcan en sommeil qu'une étincelle suffirait à produire une explosion faisant éclater au grand jour, non seulement le malaise créole, mais aussi celui qui ronge l'ensemble de la société mauricienne. Cette situation postcoloniale est un exemple de ce que John Darwin qualifie « d'échec ou de difficulté », mais qui dans le cas de Maurice serait mieux vu comme une difficulté dans la construction d'une identité nationale et d'un État-nation, au sens que l'entend l'Europe de l'Ouest, après la décolonisation de l'Empire britannique (Darwin, 13 juil. 2011). Si nous avons constaté une volonté politique flagrante de maintenir le clivage entre les différents groupes, certains politiques contribuant largement à creuser la brèche au lieu de la colmater, nous avons aussi rencontré de nombreuses personnes qui œuvrent à la construction des passerelles nécessaires pour que l'image de carte postale devienne une réalité mauricienne capable d'apporter la paix dans l'île. Ces personnes font tout leur possible pour que la prochaine génération apprenne à connaître l'Autre, par le biais de l'éducation. Derrière ce genre d'initiatives se trouve très souvent l'Église Catholique, car ce projet vient de l'ICJM (Institut Cardinal Jean Margéot), qui abrite l'École des Valeurs.

Les relations interethniques et intercommunautaires sont fondées sur le regard et la perception des autres, ainsi que sur la langue utilisée pour les exprimer : c'est le grand thème de notre troisième partie. La vie sur une si petite surface implique la promiscuité. Personne ne peut y garder indéfiniment des secrets. Nous avons tenté de démontrer que les relations entre les groupes ne sont pas aussi harmonieuses que le laissent deviner les agences de voyages. Il ne s'agit certes pas de détruire le mythe de l'Île Maurice, car la gentillesse légendaire de ses habitants

n'est plus à démontrer, mais, comme le chantait un artiste français, « ce n'est pas l'enfer et ce n'est pas le paradis », les Mauriciens étant tout simplement des êtres humains, avec ce que cela comporte de défauts et qualités. Puisqu'ils mènent à des idées reçues, pervertissant ainsi l'image de l'altérité, le regard et la perception des uns sur les autres peuvent, par là même, limiter les bonnes relations entre les groupes. Aussi avons-nous étudié différentes expériences de vie allant de l'étude des patronymes à celle de mariages interethniques et intercommunautaires. Nous avons ainsi fait ressortir les difficultés qui existent derrière ces mariages, dues au poids de la famille et de la communauté, mais aussi à celui des traditions. Il est vrai qu'en étudiant ces expériences de la société mauricienne, nous nous sommes également aperçue que les mentalités semblaient être en phase.

Pour conclure cette troisième et dernière partie de notre travail, il nous a semblé important de procéder à notre autocritique sur la façon dont nous avons mené nos recherches, sur les méthodes utilisées et sur les limites dans nos interprétations, afin de déterminer le degré d'objectivité que nous avons atteint. Nous avons expliqué que nous nous étions fondée sur les témoignages de nos interviewés, point central de notre réflexion. Nous les avons parfois interprétés, mais à chaque fois nous avons tenu à demander des précisions, de manière à ne pas utiliser de façon subjective les propos recueillis. Dans notre étude sur les relations interethniques et intercommunautaires, plaçant les Créoles au centre, nous avons pris autant de recul que possible, limitant au maximum notre implication personnelle. Cette partie nous a permis de mettre en lumière les événements de 1968 et de 1999, sans pour autant réussir à les expliquer, en raison des nombreuses zones d'ombres auxquelles nous nous sommes heurtée, les témoignages obtenus étant parfois

relativement incompatibles entre eux. Malgré quatre ans d'efforts constants, nous n'avons pu aboutir à une explication claire des éléments déclencheurs.

Au cours de ces trois dernières années de recherche, les résultats ont été irréguliers, des aspects satisfaisants alternant avec d'autres, plus décevants. Parmi les points positifs, nous placerons volontiers l'aide reçue de la part de nos compatriotes. En effet, tout en vivant en France, nous avons pu obtenir des informations inestimables par l'intermédiaire de nos correspondants à Maurice. Nous avons consacré toutes les matinées où nous ne travaillons pas à l'échange avec nos amis mauriciens, sur Skype, sur Gmail et sur Facebook. Nous avons pu parler de vive voix ou par messagerie, apprenant tous les événements de Maurice, ainsi que les derniers potins de la société, comme si nous y étions. Des amis et connaissances nous envoyaient par ailleurs régulièrement des informations sur des sujets dignes d'intérêt pour notre travail. Ayant pris soin de garder contact avec des personnes qui ne se connaissaient pas entre elles, il nous était ensuite possible de confronter leurs dires, pour ensuite les comparer avec les articles de journaux, mauriciens principalement, mais aussi français et britanniques, quand il s'agissait d'événements assez importants pour y trouver place. Grâce à notre carte de doctorante française, nous avons pu rencontrer des Mauriciens de toutes les communautés, chaque fois que nous sommes allée à Maurice.

Parmi les points négatifs, nous avons dû faire face à notre impossibilité de rester en permanence sur place, de manière à être le témoin direct des événements. Mais nous pouvons également voir un atout dans cette impossibilité, car cela nous a appris à travailler de façon plus efficace, à chercher les informations là où elles se trouvaient, à sélectionner des personnes dignes de confiance dans la préparation de nos entretiens sur le terrain.

Pour ce qui est de la recherche bibliographique, nous ne pouvons que souligner la difficulté de se procurer des livres bien spécifiques sur Maurice, difficiles à obtenir dans les librairies ou bibliothèques françaises et suisses. Nous en avons commandé une grande partie directement à Maurice et en trouvions parfois à l'Île de La Réunion. Outre des frais conséquents, cela a aussi entraîné une perte de temps et d'inévitables interruptions dans la continuité de notre travail.

Une difficulté ultérieure, non négligeable, était liée à la nature même de notre sujet de recherche, le temps imparti n'étant jamais suffisant lorsque l'on s'occupe de sujets non figés, chaque jour apportant de nouvelles choses à prendre en considération et à traiter. Mais cela nous a également appris à être rigoureuse et concise. Nous avons épluché quotidiennement les journaux mauriciens, français et britanniques, ainsi que les blogs, les forums où les Mauriciens eux-mêmes partageaient leurs informations et leurs états d'âme par rapport à ce qui se passait dans la société, nous avons suivi des sites web, tels que celui du diocèse de Port-Louis et celui des Rastas. Cela nous permettait de constater les rebondissements dans les relations intercommunautaires, toujours en dents de scie. Nous y trouvions presque systématiquement des articles qui entraînaient des polémiques, par la critique d'une communauté, dont celui de Monsieur Darlmah Naëck, par exemple, que nous avons mentionné à plusieurs reprises dans le présent travail. Pendant la rédaction de cette conclusion, nous continuons à trouver des événements significatifs dans la presse mauricienne, car nous continuons à rester informée de tout ce qui se passe à Maurice, consciente qu'il reste encore beaucoup à étudier.

La discussion au centre de notre dernier chapitre met à jour les difficultés de comprendre certains événements et la manière dont la réalité devient parfois légende. Nous rejoignons toutefois la position de Nathan Wachtel dans son livre, *La*

vision des vaincus (1992), concernant l'écriture de l'histoire : derrière la difficulté d'interprétation des données, il y a l'histoire interprétée selon les différents points de vue. S'y ajoute, à Maurice, comme dans beaucoup de pays aujourd'hui du fait de la mondialisation, l'appréhension du regard et de la perception de l'Autre, voire une forme de peur de l'Autre. Comment expliquer, en effet, que la communauté créole et la communauté blanche aient pris position contre l'indépendance, sinon par la peur du péril indien, sinon par la crainte, à juste titre, que ces derniers n'envahissent leur île ? Comme dans toute histoire politique, rien n'est simple : des personnes que nous avons interrogées ne croyaient pas à l'histoire autour du projet « Lal Dora », contrairement à d'autres qui y croient fermement. Le Parti Travailleiste, parti pro-indépendance, fondé par Anquetil et ayant pour leader charismatique Guy Rozemont (né le 15 novembre 1915 et mort le 23 mars 1956) dirigé ultérieurement par Beejadhur, Ramgoolam, Seeneevassen et d'autres, comportait les Créoles Rault, Forget et Delaître. Il arrivait que l'on retrouve dans une même famille un membre soutenant le Parti Travailleiste pro-indépendance, alors qu'un parent proche soutenait le Parti Mauricien Sociale Démocrate, qui était contre, même si son leader charismatique, Gaëtan Duval, irritait certains partisans. Il y avait donc des Créoles, pro-indépendance en général les plus modestes. Les informations publiées en 2013, juste à la veille du 45^e anniversaire de l'indépendance de Maurice, concernant la décision de son invasion par l'Inde dans les années 1980 donnent raison aux Créoles et aux Blancs. Selon certains témoignages, la peur de l'invasion était réelle, matérialisée par l'éventuelle entrée dans le port de Maurice du « *bato langouti* », bateau transportant des personnes vêtues de « *langouti* »⁴⁴⁹, qui aurait forcé tous les Mauriciens à porter ce pantalon traditionnel indien. Aussi, constatons-nous dans la

⁴⁴⁹ Le « *langouti* » est le pantalon traditionnel que portent les Indiens.

société mauricienne une méfiance envers les autres, que nous retrouvons dans chaque communauté, sans doute la même qui a poussé à l'exode des Créoles vers les pays d'anciens colons, l'Angleterre et la France, mais pas seulement. Plus tard, en effet, en 1972, alors qu'elle ouvrait ses portes à l'immigration au-delà de l'Europe du Nord, l'Australie a attiré une autre vague de Mauriciens, principalement des Créoles qui formaient l'administration coloniale moyenne et constituaient une bourgeoisie moyenne, juste en dessous des Blancs. Leur volonté de départ montre bien le malaise dans lequel ils vivaient, alors que ceux qui y sont restés le ressentent toujours, ce qui ne peut conduire à des relations interethniques sereines. Aujourd'hui, même si beaucoup de jeunes semblent vouloir faire une réalité de ce vivre ensemble en harmonie, le poids de la famille, de la communauté, de la religion et même des politiques, pèse sur eux intrinsèquement, limitant leur avancée vers cette quête.

Ce travail a répondu à beaucoup de questions que nous nous posions dans la problématique générale de départ, mais il en reste qui n'ont pas trouvé de véritables réponses. Au sujet de la discrimination raciale, nous nous demandions si elle existait vraiment et surtout si elle touchait les Créoles. Nous avons constaté que la réponse ne pouvait qu'être affirmative. En plus de notre résultat sur le terrain, le rapport de la *Truth & Justice Commission* va dans ce sens et la dénonce. Mais les Créoles sont-ils responsables de leur situation ? C'est ce que nous avons spécialement traité dans les chapitres 4, 5 et 6. Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle certains sous-groupes de Créoles n'avaient pas atteint la même réussite parce qu'ils avaient manqué d'un leader les encourageant à s'affirmer, contrairement aux Hindous qui avaient bénéficié des lumières du grand Mahatma Gandhi. Il convient toutefois de tempérer cette affirmation, car il y a eu aussi quelques leaders créoles, mais à différentes périodes de l'histoire et de différentes couleurs d'où la limite de leur action

dans la fédération de tous les sous-groupes auxquels ils appartenaient. Nous devons établir par ailleurs une différence fondamentale entre l'immigration volontaire des ancêtres des Hindous et la déportation esclavagiste : alors que les premiers avaient « librement » choisi de venir à Maurice, les seconds ont été les victimes de tout un système de déshumanisation, d'acculturation et de destruction patronymique, s'ajoutant à l'absence d'un quelconque choix. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que constater aujourd'hui une différence fondamentale dans le comportement des uns et des autres, entre les Hindous, qui savent mettre de côté leurs différends et se battre pour la cause de leur communauté, et les Créoles, qui manquent cruellement d'harmonie et de cohésion. La notion d'altérité, qui suppose la reconnaissance de l'autre dans sa différence en privilégiant le métissage des cultures en guise de paix et d'enrichissement mutuel, se transforme entre les membres de ces deux communautés dans le rejet de l'Autre et de sa différence. Aucun d'eux ne semble penser Maurice en tant que Mauricien. Mais comment pourrait-on définir le Mauricien⁴⁵⁰, puisqu'avant de donner sa nationalité, chaque habitant dira d'abord qu'il est Hindou, Musulman, Créole, Madras, Telegu, Marathi ? Il est vrai cependant que ceci change à l'extérieur de l'île et l'on peut dire qu'à l'intérieur de l'île, ils n'ont pas besoin de dire qu'ils sont « Mauriciens ».

La définition du Mauricien donnée par Motchane-Brun contient des éléments très intéressants :

« être Mauricien, c'est : adhérer à certaines valeurs familiales et religieuses en dépit des pressions et des contraintes qu'elles exigent. [...] C'est respecter les rituels et les traditions de l'autre, même si on ne les comprend pas toujours. [...] C'est partager le même goût pour les palabres, le bouillon brède⁴⁵¹, l'ail et le gingembre écrasés. C'est se passionner pour la politique, le foot anglais et les courses hippiques. [...] C'est

⁴⁵⁰ C'est une question que nous avons posée à nos interviewés et nous avons systématiquement relevé leur gêne alors qu'à la question concernant la définition de leur communauté, ils étaient plus loquaces, les Créoles mis à part.

⁴⁵¹ Le "brède" est la plante de potiron ou chayotte que les gens des îles consomment à l'étouffée ou en bouillon.

« casser une pause »⁴⁵² pour « blaguer un p'tit coup »⁴⁵³ ; transformer chaque anniversaire en affaire d'État ; ne pas savoir dire non sans pour autant dire oui. [...] C'est se faire envoyer du fromage Kraft quand on vit à l'étranger ; rythmer sa journée à coup de tasses de thé au lait bien sucré (tant pis pour le diabète) ; se perdre dans les détails au détriment de l'essentiel. [...] Être Mauricien, c'est aussi s'occuper des affaires des autres, mais détester qu'on s'ingère dans les siennes ; c'est se déplacer en famille à l'aéroport et à la mer ; faire preuve de générosité parce qu'au fond, on déteste l'injustice. C'est aussi s'insurger contre un jour férié intempestif, mais en profiter pour en demander un autre, deux jours plus tard ; [...] trouver la vie « bien bien » difficile, mais se la compliquer dès que l'occasion se présente ; se vanter de parler plusieurs langues, mais se comprendre et s'injurier en kreol » (Motchane-Brun, 01 oct. 2006).

Même si elle peut paraître puérile et assez caricaturale, cette définition montre un subtil mélange, une belle alchimie, des trois vieux continents. S'il est vrai que chaque communauté s'ingénie à vouloir conserver sa culture ancestrale, en clivant ainsi la société mauricienne, de meilleures relations interethniques ne sont cependant pas impossibles puisque beaucoup de nos interviewés ont reconnu qu'en partant dans les pays de leurs ancêtres, ils découvraient qu'ils n'avaient plus rien de commun avec leurs compatriotes restés sur place. De plus en plus, les Mauriciens sont forcés de prendre conscience d'être foncièrement Mauriciens, de ne plus avoir beaucoup de choses en commun avec les gens du pays ancestral, comme nous l'avons montré en décrivant le système de caste des Hindous à Maurice, très différent de celui de l'Inde.

Au cours de notre travail sur le terrain, nous avons découvert les sous-groupes de la communauté créoles, parmi lesquels se trouvent les Rasta. Nous les avons étudiés dans un contexte global, incluant les autres sous-groupes. Force est de constater cependant qu'ils constituent un sujet d'étude à part entière, un prolongement possible de nos travaux, car il offre de nouvelles perspectives de recherche. Notre rencontre avec les membres de ce sous-groupe nous a fait prendre conscience de leur importance dans la communauté créole et plus encore pour

⁴⁵² Ce terme est très kreol morisien, « *kas enn poz* » ; il signifie prendre une pause, se détendre, se prélasser.

⁴⁵³ Autre terme très kreol morisien signifiant parler un peu.

toutes les communautés de Maurice. Grâce à un personnage comme Kaya, par exemple, et surtout grâce à la musique seggae, il semble qu'il y ait une forme de fédération de la communauté créole, poussant ses membres vers leur autonomisation. À Maurice, les Rastas sont, certes, montrés du doigt et dénigrés, mais quand on demande à un autre Mauricien ce qu'il sait de ces personnes, la réponse reste toujours vague et discriminatoire. Il semblerait, encore une fois, que ces sentiments soient déterminés par la peur de l'autre, une peur venant de l'inconnu, de ce que nous ne connaissons pas. Cette perspective d'étude pourrait donc porter sur ce qui fait peur chez les Rastas et sur la méconnaissance dont les autres Mauriciens font preuve à leur égard. Selon nos recherches sur le terrain, qui gagneraient à être approfondies, il semblerait que les Mauriciens de toutes les communautés soient désireux de faire une réalité du concept d'unité dans la diversité, ce qui pourrait révéler une certaine volonté de ne plus laisser leur vie, leur destinée et la destinée de leur pays dans les seules mains des politiciens. Nous avons pu le relever dans nos entretiens concernant la mort de Kaya. Les Créoles s'étaient révoltés, certes, mais essentiellement contre la violence des policiers, qui se trouvaient appartenir à la communauté hindoue. Selon nos témoins, ce soulèvement n'était pas seulement celui d'une communauté contre une autre, mais plutôt contre une communauté bien précise, principale responsable de la discrimination ayant abouti à la mort de Kaya. Pouvons-nous voir dans ce genre de soulèvement le début d'une unité mauricienne, qui se concrétisera dans le temps, plutôt que l'acceptation d'une société gouvernée par le communautarisme ? Les Mauriciens, seraient-ils enfin suffisamment mûrs pour construire et vivre leur mauricianisme ? Les Mauriciens que nous avons interrogés reconnaissent qu'il reste un long chemin à parcourir pour que le communautarisme disparaisse de leur société. Ces questions

complexes ouvrent de nouvelles perspectives de recherches d'anthropologie culturelle, mais il en existe également une autre qui pourrait porter sur une étude approfondie des interviews que nous avons menées pour les besoins de cette thèse. Nous les avons utilisées dans nos analyses et ensuite en avons intégré un certain nombre en annexe, 21 sur les 43 précisément, mais chacune d'entre elles mériterait une étude approfondie, par sa richesse et la validation des informations recueillies à travers des sondages. Cette perspective de recherche permettrait d'étudier l'importance, la portée des mots et leurs conséquences dans la société mauricienne, dans la construction de passerelles entre les différentes cultures susceptibles de conduire à une vraie culture mauricienne faite, justement, d'une si riche diversité que ce peuple gagnerait à apprécier. La langue faisant partie intégrante de la culture, des interviews d'un plus grand nombre de personnes pourraient apporter une aide supplémentaire dans une perspective d'étude sociolinguistique, comme l'ont fait Le Page et Tabouret-Keller dans *'Acts of identity. Creole-based approaches to languages and ethnicity'*. Dans un esprit pluridisciplinaire, il serait tout aussi intéressant d'étudier les Rasta à travers leur façon « particulière » de s'exprimer, que nous avons pu constater lors de nos différentes rencontres et interview de membres de cette communauté. Leur musique, le seggae est en train de modifier le paysage culturel de Maurice, mais également la langue kreol, par les messages contenus dans leurs textes. Il serait en effet très intéressant d'étudier les paroles de leurs chansons et leur conséquence sur la population en général. Une meilleure connaissance de ce sous-groupe de Créoles, qui fait peur, mais qui fascine à la fois, permettrait, non pas de transformer toute l'île en Rasta, mais de ne plus les rejeter, en commençant par la communauté créole elle-même. Ces recherches seraient un prolongement logique de la réflexion que nous avons menée avec cette thèse.

Nous terminons notre travail en reprenant un message lancé par Dev Virahsawmy, un Tamoul qui chérit la langue kreol comme celle de tous les Mauriciens et rêve de les voir tous vivre simplement comme des Mauriciens, sous la bannière rouge, bleu, jaune et vert, à leur image de peuple arc-en-ciel. Homme politique, dramaturge, poète et linguiste mauricien, Dev Virahsawmy nous dit que nous, les Mauriciens, « sommes tous des pionniers et des immigrants vivant sur le même bout de terre dans l'Océan Indien », que « nous devons apprendre à vivre ensemble, à développer notre île autrement » (Virahsawmy, 21 mars 1999 : 3) et, serions-nous tentée d'ajouter, à laisser de côté les ambitions égoïstes et malsaines d'hommes politiques.

Bibliographie

Sources primaires

- **Corpus d'entretiens** réalisés (durée : 10 minutes à 2 heures), entre 2011 et 2012 (les noms ne sont pas donnés, ainsi que certains lieux où se déroulaient les entretiens, pour respecter la demande d'anonymat des interviewés) :
 - **Entretien A**, Vacoas, le 14 juin 2011, 1 heure 30 minutes, partiellement transcrit et cité dans le texte.
 - **Entretien B**, Pointe aux Sables, 25 juillet 2012, 1 heure 30 minutes, partiellement transcrit et cité dans le texte.
 - **Entretien C**, en voiture, en direction de Port-Louis, le 28 juin 2011, 50 minutes, partiellement transcrit et cité dans le texte.
 - **Entretien D**, lieu de travail de la personne, le 25 juillet 2012, 1 heure, partiellement transcrit et cité dans le texte.
 - **Entretien E**, Port-Louis, 16 juin 2011, 2 heures, partiellement transcrit et cité dans le texte.
 - **Entretien F**, Pointe aux Sables, 28 juillet 2012, 2 heures, partiellement transcrit et cité dans le texte.
 - **Entretien G**, un quartier de Port-Louis, 17 juin 2011, 1 heure 20 minutes, partiellement transcrit, utilisé pour la réflexion dans le texte.
 - **Entretien H**, un quartier de Port-Louis, 17 juin 2011, 1 heure 20 minutes, partiellement transcrit, utilisé pour la réflexion dans le texte.
 - **Entretien I**, dans le sud de l'île (lieu non mentionné, à la demande de l'intéressée), 23 juin 2011, 1 heure et 30 minutes, partiellement transcrit et cité dans le texte.
 - **Entretien J**, Rose-Hill, 25 juin 2011, 45 minutes, transcrit intégralement et cité dans le texte.
 - **Entretien K**, Rose-Hill, 28 juin 2011, 2 heures, partiellement transcrit et utilisé dans la réflexion.
 - **Entretien L**, Vacoas, 25 juillet 2012, communication personnelle de 20 minutes, intégralement transcrit avec l'accord de la personne sous couvert d'anonymat et cité dans le texte.
 - **Entretien M**, Port-Louis, 14 juin 2011, communication personnelle de 10 minutes, intégralement transcrit avec l'accord de la personne sous couvert d'anonymat et cité dans le texte.

- **Entretien N**, Moka, 14 juin 2011, 25 minutes, transcription intégrale et cité dans le texte.
 - **Entretien O**, Rose-Hill, 27 juin 2011, 1 heure, transcription partielle et cité dans le texte.
 - **Entretien P**, Vacoas, 18 juin 2011, 1 heure 45 minutes, transcription partielle et cité dans le texte.
 - **Entretien Q**, Quatre-Bornes, 27 juin 2011, 1 heure, transcription partielle et utilisé dans notre réflexion.
 - **Entretien R**, Beau-Bassin, 14 juin 2011, 1 heure 15 minutes, transcription partielle et utilisé dans notre réflexion.
 - **Entretien S**, Rose-Hill, 28 juin 2011, 1 heure, transcription partielle et cité dans le texte.
 - **Entretien T**, 28 juin 2011, 1 heure 30 minutes, transcription partielle et cité dans le texte.
- **Communications personnelles :**
- Berthomé, Jean-Claude, religieux français à la retraite, qui s'occupe de l'alphabétisation des enfants des rues et en échec scolaire au Foyer Père Laval.
 - Chapeleau, Marcel, coordinateur du projet « *nou kontan lavi* », commencé le 9 décembre 2009 et achevé le 22 novembre 2013.
- **Journaux et périodiques mauriciens :**
- *Indian Ocean Times*, « Le site d'information de l'Océan Indien. Sur www.indian-ocean-times.com vous retrouverez en temps réel les dernières informations de l'île de La Réunion, de l'île Maurice, des Seychelles, de Madagascar, de Mayotte et des Comores » (information recueillie sur leur site Facebook le 23 décembre 2013).
 - *LaGazet (Tizil Moris)*, Port-Louis, Île Maurice, journal en ligne, entièrement écrit en kreol morisien, première parution en 2011.
 - *La Gazette des Îles de la Mer des Indes*, Vacoas, Île Maurice, mensuelle, numéros consultés 25 et 26 (ce journal a été publié de 1986 à 2005).
 - *Le Défi Media*, de Le Défi Média Group - Mauritius News Information Portal, journal basé à Port-Louis, Ile Maurice.
 - *Le Mauricien.com*, Groupe indépendant d'informations et d'opinions, Port-Louis, Île Maurice, quotidien, en ligne, que nous avons consulté de septembre 2009 à décembre 2013 pour cette thèse.

- *L'Express.mu*, Port-Louis, Île Maurice, quotidien, en ligne, que nous nous avons consulté de septembre 2009 à décembre 2013 pour cette thèse (il s'agit de *L'Express* mauricien qui fait partie du groupe La Sentinelle Ltd, basée à Baie du Tombeau, Île Maurice).
- **Rapports gouvernementaux, textes de loi :**
 - Article 49 traitant de la langue officielle pour s'adresser à la présidence à l'Assemblée.
 - Billet de banque mauricien de Rs 50, images incluses dans le texte.
 - Bundhoo, H. "Annual digest of statistics." Development, Ministry of Finance and Economic. Port-Louis, Mauritius: CENTRAL STATISTICS OFFICE, Juillet 2009. 55. Vol. 53.
 - Bureau of Democracy, Human Rights and Labor. "Mauritius: International Religious Freedom Report 2003." U.S. Department of State 26 nov. 2009. URL: <http://www.state.gov/g/drl/rls/irf/2003/23741.htm> 26 nov. 2009.
 - Truth & Justice Commission. Report of the truth and justice commission. Rapport en 4 volumes, paru en 2011.
 - UN. *Report of the Committee on the Elimination of Racial Discrimination*. New York: United Nations, 2000.
- **Textes de propagande :**
 - *Pourquoi les Créoles posent problème*. Texte de propagande, cité dans notre travail, publié en août 2012 contre les Créoles par Darlmah Naeck ; il a été retiré du journal *Le Défi Média*, mais a été maintenu en ligne par des blogs dont <http://lescreoles.blogspot.fr/>
- **Manuels scolaire**
 - Kalla, A. Cader; Burrun, B.; Bhunnoo & S. B. A. Y. *Social studies. History, geography, sociology*. Secondary 1. Ile Maurice: BM Bookcentre co. Ltd., 2012.
 - Kalla, A. Cader; Burrun, B.; Bhunnoo & S. B. A. Y. *Social studies. History, geography, sociology*. Secondary 2. Ile Maurice: BM Bookcentre co. Ltd., 2013.
- **Sources audio :**
 - *Mamzel declar francez*. Séga de propagande sur Youtube, URL : <http://www.youtube.com/watch?v=VvrFUqtKPHk>, sorti dans les années 1980, dénonçant les Mauriciens qui refusent d'accepter leur origine créole. Les ségas sont souvent porteurs de messages.

Sources secondaires

Ouvrages

Adapon, Joy. *Culinary art and anthropology*. Berg. New York 2008.

Alber, Jean-Luc. "Ethnicité indienne et créolisation à l'Île Maurice : les Madras, les Tamouls et les autres." *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*. Fourier, Martine & Vermès, Geneviève. L'Harmattan. Vol. 3. Espaces interculturels. Paris 1994.

Allen, Richard B. *Slaves, freedmen, and indentured labourers in colonial Mauritius*. Cambridge University Press, 1999.

Anderson, Benedict. *Imagined communities*. 1983. London: Verso, 2006.

Anderson, Eugene Newton. *Everyone eats. Understanding food and culture*. New York University Press. New York 2005.

Angrosino, Michael V. "Ethnography, pedagogy, and the prospects for a progressive political agenda." *The Sage handbook of qualitative research*. Denzin, Norman K. & Lincoln, Yvonna S. London: Sage Publications, 2005. 729-45.

Anonyme. *Le Code noir et autres textes de lois sur l'esclavage*. 1789, 1er éd. ; Hachette 1897, 2ème éd. Paris : Éditions Sépia, 2006.

Anthony, R. "L'Anthropologie : sa définition, son programme, ce que doit être son enseignement." *Bulletins et Mémoires de la société d'anthropologie de Paris*. Vol. 8. Paris 1927. 227 - 45.

Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Petite Bibliothèque Payot, 1996.

Arendt, Hannah. *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*. 1948. Gallimard. Paris 2002.

Arno, Toni & Orian, Claude. *Île Maurice : une société multiraciale*. L'Harmattan. Paris 1986.

Asgarally, Issa. *L'Île Maurice des cultures*. Le Printemps. Vacoas : Le Printemps, 2006.

---. *L'Interculturel ou la guerre*. Mauritius Research Council & Tertiary Education Commission, 2005.

Asgarally, Issa. "L'école à Maurice : entre multiculturalisme et interculturel." *L'école et les cultures*. CNDP-CRDP. Vol. 129. Chasseneuil-du-Poitoujuin 2002. 252 - 59.

Banton, Micheal. *Anthropological approaches to the study of religion. Religion, rites &*

- ceremonies*. London and New York 2004.
- Bates, Crispin. *Communalism and Identity among South Asians in Diaspora*. Heidelberg Papers in South Asian and Comparative Politics: South Asia Institute Department of Political Science University of Heidelberg, sept. 2000.
- Bates, Daniel G. & Plog, Fred. *Cultural Anthropology*. 1976. Inc., Random House USA. 2nd Ed. New York : Knopf, 15 nov. 1988.
- Baumann, Gerd. *The Multicultural riddle : Rethinking national, ethnic, and religious identities*. Routledge, 1999.
- Beaud, Stéphane & Weber, Florence. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte, 2003.
- Beldo, Les. "Concept of culture." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1 & 2. New York 2010. 144 - 52.
- Belghiti-Mahut, Sophia & Bastid, Fabienne. . "Les femmes et le plafond de verre." *Comportement organisationnel : Justice organisationnelle, enjeux de carrière et épuisement professionnel*. Sous la direction de El Akremi, Assâad ; Guerrero, Sylvie ; Neveu, Jean-Pierre. 1 ed. Vol. 2. Méthodes & Recherches Management. Paris 2006.
- Bennett, Anne. "Women and anthropology." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1 & 2. New York 2010. 895 - 905.
- Berthelot, Lilian. *Mahébourg, ville virtuelle*. Stanley, Rose-Hill, Île Maurice : Les Éditions de l'Océan Indien, 2000.
- Berthier-Foglar, Susanne. *Les indiens pueblo du Nouveau-Mexique. De l'arrivée des conquistadors à la souveraineté des nations pueblo*. Gulf Stream. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2010.
- Blanchy, Sophie & al. *Les dieux au service du peuple : Itinéraires religieux, médiations, syncrétisme à Madagascar*. Karthala. 2006.
- Blood, Peter. *Pakistan, a country study*. Federal Research Division, Library of Congress. Washington: Kessinger Publishing, LLC, 2004.
- Bonniol, Jean-Luc. *La Couleur comme maléfice : Une illustration créole de la généalogie des "Blancs" et des "Noirs"*. Bibliothèque de synthèse. Paris : Albin Michel, 1992.
- Boswell, Rosabelle. *Le Malaise creole : ethnic identity in Mauritius*. New Directions in Anthropology. Berghahn Books. Vol. 26. New York 01 juil. 2006.
- Brasseur, Patrice ; Véronique, Georges Daniel (éds.). *Mondes créoles et francophones : Mélanges offerts à Robert Chaudenson*. 1^{er} Ed. Paris : L'Harmattan, 2007.

- Breton, Roland. *Atlas des langues du monde. Une pluralité fragile*. Autrement Paris 2003.
- Brown, Paul F. "Race and racism." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1 & 2. New York 2010. 65 - 75.
- Campbell, Gwynn. *The structure of slavery in Indian Ocean Africa and Asia*. Studies in slave and post-slave societies and cultures. Heuman, Gad. London: Frank Cass Publishers 2004.
- Carosella, Edgardo D. ; Pradeu, Thomas ; Saint-Sernin, Bertrand & Debru, Claude. *L'identité ? Soi et non-soi, individu et personne*. Science, Histoire et Société. Lecourt, Dominique. PUF. Paris, 2006.
- Carpooran, Arnaud. *Diksioner Morisien*. 2009. Koleksion Text Kreol. 2nd Ed. Île Maurice : Le Printemps, 2011.
- . *Île Maurice : des langues et des lois*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- Carter, Marina & Foong Kwong, James. *Abacus and mah jong. Sino-Mauritian settlement and economic consolidation*. Ames, Glenn J. Vol. 1. Leiden. Boston: Brill, 2009.
- Cavalli-Sforza, Luca et Francesco. *Qui sommes-nous ? Une histoire de diversité humaine*. Trans. Brun, Françoise. Flammarion Ed. Paris : Centre national des Lettres, 1994.
- Cavalli-Sforza, Luigi Luca. *Genes, peoples and languages*. London : Penguin Science, 2001.
- Cernea, Micheal M. "Impoverishment or Social Justice? A Model for Planning Resettlement." *Development Projects and Impoverishment Risks: Resettling Project-Affected People in India*. Marsden, H.M. Mathur & D. Delhi: Oxford U.P., 1998. 42-53.
- Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. Présence Africaine. Paris 11 juil. 2000.
- Chan Low, Jocelyn. "Entre malaise et rédemption : l'Église Catholique à l'Île Maurice à l'aube du XXI^e siècle." *Chrétientés australes du XVIII^e à nos jours*. AHIOI. Vol. 3. Île de La Réunion : Association Historique Internationale de l'Océan Indien (AHIOI). 2001. 207 - 15.
- Chan Low, Jocelyn. "Silences, censures, oublis." *Séminaire International : Écrire dans l'Océan Indien* Centre Culturel Mauricien.
- Chanda, Nayan. *Bound together: How traders, preachers, adventurers, and warriors shaped globalisation*. Yale University Press, 3 juin 2008.
- Chase, Susan E. "Multiple lenses, approaches, voices." *The Sage handbook of qualitative research*. Denzin, Norman K. & Lincoln, Yvonna S. 3rd Ed. London

- Sage Publications, 2005. 651-79.
- Chaudenson, Robert. *Creolization of language and culture*. Des îles, des hommes, des langues. 2nde ed. London: Routledge, 2001.
- Cheung Kai Suet, L. F. "Housing and population census." Mauritius, Statistics. Île Maurice: Statistics Mauritius, oct. 2012. 163. Vol. II: Demographic and fertility characteristics.
- Chrosniak, Patricia N. "Linguistics." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Bix, H. James. Vol. 1 & 2. California, London, New Delhi, Singapore. Sage Publications, Inc., 2010. 258-68.
- Collectif. *Tourism consumption and representation, narratives of place and self*. Meethan, Kevin; Anderson, Alison; Miles, Steve: CAB International, 2006.
- Commission, Truth & Justice. *Report of the truth and justice commission*. 2011.
- Corbett, Greville G.; Baerman, Matthew & Brown, Dunstan. *The Syntax-morphology interface: A study of syncretism*. Cambridge University Press ed2005.
- Cros, Hilary. *Cultural tourism. The partnership between tourism and cultural heritage management*. New York: The Haworth Hospitality Press, 2002.
- D'Appollonia, Ariane Chebel. *Les frontières du racisme. Identités, ethnicité, citoyenneté*. Paris: Presses de Sciences Po, 2011.
- De Fontette, François. *Le racisme. Que sais-je?* Angoulvent, Paul. 6e ed. Paris: Presse Universitaire de France, 1988.
- Delamont, Sara. *Appetites and identities: an introduction to the social anthropology of Western Europe*. Routeledge ed. London 1995.
- Delannoi, Gil. *La nation. Idées reçues*. Ed. Bleu., Le Cavalier, 2010.
- Demorgon, Jacques. "Complexité des relations culturelles dans l'histoire des pays et des pédagogies." *Synergies, Pays riverains de la Baltique*. 6 (2009): 49-57.
- Downing, John & Husband, Charles. *Representing 'race'. Race, ethnicity and the media*. London, California, New Delhi: Sage Publications, 2005.
- Duchesne, Sophie. "Pratique de l'entretien dit 'non-directif'." *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. dir., Myriam Bachir. Paris: Presses Universitaires de France, 2000. 9-30.
- Dukhira, Chit. *History of Mauritius - Experiments in democracy*. New Delhi: Brijbasi Art Press, 2002.
- Eisenlohr, Patrick. *Little India: diaspora, time and ethnolinguistic belonging in Hindu*

- Mauritius University of California Press ed 17 janvier 2007.
- Eliade, Mircea. *Traité d'histoire des religions*. Bibliothèque historique. Payot ed. Paris 17 mars 2004.
- Emprin, Gil. *Les carnets du Capitaine Bulle. L'homme derrière la légende*. Carnets de vie. Ed. Siloé., La Fontaine de. Montmélian 2002.
- Emrith, Moomtaz. *History of the Muslims in Mauritius*. Le Printemps ed. Vacoas, Île Maurice 1994.
- Eriksen, Thomas Hylland. *Ethnicity and nationalism. Anthropological perspectives*. London: Pluto Press, 1993.
- . *Globalization. The key concepts*. Berg. Oxford, New York 2007.
- . *Tu dimunn pu vini kreol: The Mauritian creole and the concept of creolization*. Department of Social Anthropology University of Oslo. Oslo 1999.
- Eriksen, Thomas Hylland & Nielsen, Finn Sivert. *A history of anthropology*. Press, Pluto. 2001.
- Faure, Alain & Griffiths, Robert. *La société canadienne en débats. What holds Canada together? Questions Contemporaines*. Chagnollaud, J.P.; Péquignot, B. & Rolland, D. Paris: L'Harmattan, 2008.
- Fitch, Kristine L. & Sanders, Robert E., ed. *Handbook of language and social interaction*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates, 2005.
- Flemming, Isabelle M. "Ethnography and ethnology." *21st Century Anthropology. A reference handbook*. Bix, H. James. Vol. 1&2 California, London, New Delhi, Singapore: Sage Publications, 2010. 153 - 61.
- Fontana, Andrea & Frey, James H. "The interview. From neutral stance to political involvement." *The Sage handbook of qualitative research* Denzin, Norman K. & Lincoln, Yvonna S. 3rd ed. London: Sage Publications, 2005.
- Froment, A. & al. *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique Intertropicale: du biologique au social*. Paris: L'Harmattan ORSTOM, 1996.
- Frossard, André. *Le parti de Dieu*. Fayard ed. Paris 25 nov. 1992.
- Geertz, Clifford. *The Interpretation of cultures. Selected essays*. . New York: Basic Books, Inc., Publishers, 1973.
- Géraud, Marie-Odile, Leservoisier, Olivier & Pottier, Richard. *Les notions clé de l'ethnologie*. Cursus. Paris: Armand Colin, 2007.
- Glissant, Edouard. *Traité du Tout-monde*. Poétique IV. Paris: Gallimard, 1997.

- Gobineau, Arthur de. *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Pierre Belfond ed. Paris 1967.
- Grégoire, Emmanuel. "Les Chagos, l'archipel convoité." *Politique africaine*. Ed. Karthala 2005. 151 à 59. N° 97 vols.
- Haddock, Bruce & Sutch, Peter. *Multiculturalism, identity and rights*. Routledge ed2003.
- Hagège, Claude. *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Essais, Folio. Fayard ed. Parisoct. 2002.
- Hall, Edward T. *The Silent language*. Anchor Book Edition. New York1990.
- Hall, Stuart & Du Gay, Paul *Questions of cultural identity*. SAGE Publications Ltd ed 1996.
- Halpern, Catherine. *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Sciences Humaines ed. Auxerre 2009.
- Hamon, J.-F. & LIVE, Y.-S. *Interethnicité et interculturalité à l'Île Maurice*. Kabaro, Revue Internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés. L'Harmattan ed. Paris 2008.
- Harrison, Guy P. *Race and reality: what everyone should know about our biological diversity*. New York: Prometheus Books, 2010.
- Held, David; McGrew, Anthony; Goldblatt, David & Perraton, Jonathan. *Global transformations: politics, economics, and culture*. Ed. Press, Stanford University1999.
- Held, David & McGrew, Anthony. *An introduction to the globalization debate*. 2000. The global transformations reader. Held, David & McGrew, Anthony. Cambridge: Polity Press, 2003.
- Hickman, Jacob R. "Psychology and anthropology." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Bix, H. James. Vol. 1 & 2. New York2010. 950 - 59.
- Howell, Britteny & Shooner, Andrew. "Human biocultural diversity." *21st Century Anthropology. A reference handbook*. Bix, H. James. Vol. 1 & 2. New York.: Sage Publication, 2010. 56 - 64.
- Huetz de Lempis, Alain. *Histoire du rhum*. Desjonquères ed. Paris1997.
- Huntington, Samuel P. *Le choc des civilisations*. Jacob, Poches Odile. Odile Jacob ed. Paris 22 avril 2000.
- . *Qui sommes-nous? Identité nationale et choc des cultures*. Who Are We? The Challenges to America's National Identity. Odile Jacob ed. Paris 2004.

- . *Who are we?: America's great debate*. New edition London: Free Press, 03 mai 2005.
- Jauze, Jean-Michel; Germanaz, Christian; Eve, Prosper; Collectif. *L'Île Maurice face à ses nouveaux défis* L'Harmattan ed15 février 2008.
- Jenkins, Richard. *Rethinking ethnicity*. 1997. 2nd ed. London: SAGE Publications, 2008.
- Jodelet, Denise. "Formes et figures de l'altérité." *L'Autre: Regards psychosociaux*. Sanchez-Mazas, Margarita & Licata, Laurent. Grenoble: Les Presses de l'Université de Grenoble, 2005. 23-47.
- Jones, Richard R. "Values and anthropology." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1&2. California, London, New Delhi, Singapore.: Sage Publications, 2010. 517 - 25.
- Kalla, A. Cader; Burrin, B.; Bhunnoo & S. B. A. Y. *Social studies. History, geography, sociology*. Secondary 1. Ile Maurice: BM Bookcentre co. Ltd., 2012.
- Kalla, A. Cader; Burrin, B.; Bhunnoo & S. B. A. Y. *Social studies. History, geography, sociology*. Secondary 2. Ile Maurice: BM Bookcentre co. Ltd., 2013.
- Kambouchner, Denis, sous la direction de. *Notions de philosophie*. Essais. Ed. Folio. Vol. II. Paris: Gallimard, 1995.
- Kaufmann, Eric P. *Rethinking ethnicity. Majority groups and dominant minorities*. London and New York: Routledge, 2004.
- Kennedy, Paul & Danks, Catherine J. *Globalisation and national identities. Crisis or opportunity?* : Palgrave Macmillan, 5 juin 2001.
- Keohane, Kieran. *Symptoms of Canada: an essay on the Canadian identity*. University of Toronto Press ed1997.
- Klose, Joachim. "Open and closed societies." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1 & 2. New York2010. 488 - 98.
- Knobel, Marc. "Antisémitisme et ethno-racisme de George Montandon, dans les années 1930 et 1940." *L'antisémitisme de plume 1940-1944, études et documents*. Berg International ed: Taguieff, Pierre-André, sous la direction de., 1999.
- Kohlhauer, Michael. *Fictions de l'Histoire. Représentations de l'histoire dans la littérature et les arts*. Chambéry: Presses Universitaires de Savoie, 2011.
- Kroeber, A. L. & Kluckohn, Clyde. *Culture. A critical review of concepts and definitions*. Vol. XLVII. Massachusetts: Harvard University Press, 1952.

- Labelle, Micheline. *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Montréal, Les Presses de l'Université de Québec 1978.
- Laplantine, François & Nouss, Alexis. *Le métissage*. Dominos, Flammarion ed. Paris 1997.
- Lau Thi Keng, Jean-Claude. *Inter-ethnicité et politique à l'Île Maurice*. Collection Repères pour Madagascar et l'Océan Indien. Ed. L'Harmattan. Paris 1991.
- Le Page, R. B. & Tabouret-Keller, Andrée, *Acts of identity. Creole-based approaches to language and ethnicity*. 1985. 2e ed. UK: Cambridge University Press 2005.
- Lee, Jacques K. *Mauritius: its creole language*. London: Nautilus Publishing Co, 1999.
- Lenoir, Frédéric. *Petit traité d'histoire des religions*. Plon ed. Paris: Bussière, 2009.
- L'Estrac de, Jean Claude. *L'an prochain à Diégo Garcia ...* Le Printemps Ltée ed. Île Maurice 2011.
- . *Mauriciens, enfants de mille combats. La période anglaise*. Le Printemps Ltée ed. Île Maurice 2007 (2).
- . *Mauriciens, enfants de mille races. Au temps de l'Île de France*. Le Printemps Ltée. Île Maurice 2007 (1).
- Lévi-Strauss, Claude. *Mythologiques : Tome 1, Le cru et le cuit*. Plon. Paris 22 oct. 2009.
- . *Race et histoire. Suivi de L'oeuvre de Claude Lévi-Strauss par Jean Pouillon*. 1952. UNESCO: Denoël, 1987.
- Lewis, Richard. *Multiculturalism observed: exploring identity*. Vub Pr ed 2006.
- Loomba, Ania. *Colonialism/ postcolonialism. The new critical idiom*. Routledge. London and New York 2000.
- Majumder, Sarasij. "Mass media and anthropology." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1 & 2. New York 2010. 287 - 93.
- Markham, Annette N. "The methods, politics, and ethics of representation in online ethnography." *The Sage handbook of qualitative research*. Denzin, Norman K. & Lincoln, Yvonna S. 3rd ed. London Sage Publications, 2005. 793-820.
- Mattelart, Armand. *Diversité culturelle et mondialisation*. Editions La Découverte ed 2006.
- Maunick, Édouard J. *Brûler à vivre/ Brûler à survivre*. Éditions Le Carbet - Maison de l'Outre-Mer, 2004.

- McArthur, Tom. *The Oxford guide to world english*. Oxford: Oxford City Press, 2002.
- McKechnie, Lynne E. F. "Unstructured Observation." *The SAGE Encyclopedia of Qualitative Research Methods*. Given, Lisa M. SAGE Knowledge. California: SAGE Publications, Inc., 2008. 908-09.
- Mégret, Catherine & al. *Vers la société multiraciste*. Editions Dualpha 2002.
- Mollard-Desfour, Annie. *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur, le noir*. Ed. CNRS. Paris 2005.
- . "Le noir." *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur*. CNRS. Paris 2005.
- Mondher, Kilani. *Anthropologie du local au global*. Collection U. Armand Colin ed. Paris 2009.
- Montreynaud, Florence & Matignon, Jeanne. "Dictionnaire de citations du monde entier." *Le Robert*. Paris 2000.
- Moore, John Hartwell. "History of scientific racism." *Encyclopedia of race and racism*. 1 ed. Detroit, New York, San Francisco, New Haven, Waterville, London: Macmillan Reference USA, 2007. Thomson Gale. Vol. 3. 3 vols.
- Morris, Christopher. "Globalization." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1 & 2. New York 2010. 865 - 73.
- Mucchielli, Alex. *L'identité*. 1986. Que sais-je? PUF ed. Paris 2009.
- Nagapen, Amédée. *Histoire de la colonie. Isle de France - Île Maurice. 1721 - 1968*. Port-Louis, Île Maurice: Diocèse, 1996.
- . *Le marronnage à l'Isle de France - Île Maurice*. Port-Louis: Centre Culturel Africain, 1999.
- Naipaul, V. S. *La traversée du milieu*. 1962. Domaine étranger. Ed. Zylberstein, Jean-Claude. Paris: Feux Croisés/Plon, 1994.
- Nora, Pierre. *Realms of memory: Rethinking the French past. Conflicts and Divisions. Les lieux de mémoire*. Trans. Goldhammer, Arthur. Vol. 1. 3 vols. New York: Columbia University Press, 1996.
- Ollivry, Thierry. *Diego Garcia : Enjeux stratégiques, diplomatiques et humanitaires*. L'Harmattan ed 17 mars 2008.
- Onfray, Michel. *Le Ventre des philosophes. Critique de la raison diététique*. Livre de Poche LGF ed. Paris 1 juin 1990
- Palmyre, Danielle. *Culture créole et foi chrétienne*. Lumen Vitae. Ed. Pike, Marye. Île Maurice 2007.

- Pandey, Gyanendra. *The construction of communalism in colonial North India*. 1990. Fifth ed. Oxford: Oxford University Press, 1997.
- Pastoureau, Michel. *Noir : Histoire d'une couleur* LIVR.ILLUSTR. Ed. Seuil. Paris 2008.
- Pathan, Sufiya. *A historical and theoretical investigation into 'Communalism'* Bangalore: Centre for the Study of Culture & Society, mars 2009.
- Poutignat, Philippe & Streiff-Fenart, Jocelyne & Barth, Fredrik. *Théories de l'ethnicité suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières*. Sociologue, Le. PUF Paris 1995.
- Povinelli, Elizabeth A. *The Cunning of recognition: indigenous alterities and the making of Australian multiculturalism*. Duke University Press ed2002.
- Prosper, Jean-Georges. *L'Île Maurice doit-elle vendre son âme? Invitation à l'envol*. Ed. L'Harmattan. Paris 2006.
- Ramsay, Robin. *Conspiracy theories*. 2006. Herts: Pocket Essentials, 2007.
- Rapport, Nigel & Overing, Joanna. *Social and cultural anthropology. The key concepts*. Routledge. London & New York 2000.
- Ratcliffe, Peter. *'Race', ethnicity and difference. Imagining the inclusive society*. London: Open University Press, 2004.
- Reitz, Jeffrey G. & al. *Multiculturalism and social cohesion: potentials and challenges of diversity*. Kluwer Academic Publishers ed. 2009.
- Renan, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation?* Mille et une nuits. Ed. Fayard. Vol. 178. Paris1997.
- Ritzer, George & Smart, Barry. *Handbook of social theory*. 2001. 1st in paperback ed. London: Sage Publications, 2003.
- Romaine, Alain. *Les noms de la honte. Stigmates de l'esclavage à l'Île Maurice*. Édition Marye-Pike ed2006.
- . *Les souliers de l'Abolition: quand les esclaves chaussèrent la liberté*. Marye-pike ed. Beau Bassin, République de Maurice2007.
- . *Religion populaire et pastorale créole à l'Île Maurice* Chrétiens en liberté Karthala ed2003.
- Romaine, Alain & Ng Tat Chung, Serge. *Les créoles des idées reçues. Origine du racisme antiafricain à l'Île Maurice* . Beau-Bassin: Marye-Pike, 2010.
- Roulston, Kathryn J. "Open-ended question." *The SAGE encyclopedia of qualitative research methods*. Given, Lisa M. SAGE Knowledge. California: SAGE

- Publications, Inc., 2008. 583-84.
- Rozin, Paul. "Psychobiological perspectives on food preferences and avoidances." *Food and evolution. Toward a theory of human food habits*. Ross, Marvin Harris and Eric B. Philadelphia: Temple University Press, 1987. 181 - 207.
- Ruhlen, Merritt. *L'origine des langues*. Essais, Folio. Gallimard ed. Paris 2007.
- SAGE Publications, Inc. *Unstructured Observation. The SAGE Encyclopedia of Qualitative Research Methods*. SAGE Publications, Inc. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications, Inc.
- Sassen, Saskia. *Globalisation and its discontents*. New York: The New Press, 1998.
- Savage, Mike; Bagnall, Gaynor & Longhurst, Brian. *Globalization and belonging. Theory, Culture & Society*. Featherston, Mike. London: Sage Publications, 2005.
- Sayre, Shay. *Qualitative methods for marketplace research*. Thousand Oaks ed. California: Sage Publications, 2001.
- Schlesinger, Arthur M. *The Disuniting of America: reflections on a multicultural society*. 2 éd. WW Norton & Co ed1998.
- Schnapper, Dominique. *La relation à l'Autre, au coeur de la pensée sociologique*. Gallimard ed1998.
- Schwarz, Henry & al. *A companion to postcolonial studies*. Malden, Oxford, Victoria: Blackwell Publishing Ltd, 2005.
- Silverstein, Shayna. "Music and dance." *21st Century anthropology. A reference handbook*. Birx, H. James. Vol. 1 & 2. New York2010. 782 - 90.
- Sioui, Georges *Pour une auto-histoire amérindienne. Essai sur les fondements d'une morale sociale*. Québec: Presses Universitaires de Laval, 1989.
- Smith, Anthony D. *National identity*. Penguin Books. Ethnonationalism in Comparative Perspective. Connor, Walker. University of Nevada Press ed1991.
- Smith, Linda Tuhiwai *Decolonizing Methodologies. Research and Indigenous Peoples*. Dunedin: University of Otago Press, 1999.
- Sociétés, Africaines. *Sociétés africaines et diaspora: Synchrétisme religieux, capitalisme et politique*. L'Harmattan ed2000.
- Spencer, Stephen. *Race and ethnicity. Culture, identity and representation*. London, New York: Routledge, 2006.
- Stewart, Charles & Shaw, Rosalind. *Syncretism/ anti-syncretism. The politics of*

- religious synthesis*. 1994. Shaw, Charles Stewart & Rosalind. London: Routledge, 2005.
- Szymkowiak, Mildred, Textes choisis & présentés par *Autrui*. Corpus. Flammarion, GF. Paris 1999.
- Taguieff, Pierre-André. *Le racisme*. Archive Karéline. Bookollegium. Paris 2010.
- Tazi, Nadia. *L'identité. Pour un dialogue entre les cultures*. Les Mots du Monde. La Découverte. Paris 2004.
- Teelock, Vijayalakshmi. *Mauritian history. From its beginnings to modern times*. Institute, Mahatma Gandhi. Moka, Republic of Mauritius 2009.
- Thiesse, Anne-Marie. *La création des identités nationales: Europe XVIIIe-XIXe siècle*. Points Histoire. Seuil ed. Paris 2001.
- Thompson, Richard H. *Theories of ethnicity. A critical appraisal*. Contributions in sociology. London: Greenwood Press, 1989.
- Tuckett, Kate. *Conspiracy theories*. 2004. New York: Berkley Books, 2005.
- Twain, Mark. *Following the Equator*. 1897. Brothers, Harper and. 3rd ed. Vol. 1. New York 1925.
- Urry, John. *The tourist gaze*. Second. London: SAGE Publications, 2002.
- Vaughan, Megan. *Creating the creole island, slavery in eighteenth-century Mauritius*. Durham: Duke University Press, 2005.
- Veder, Jean-Claude. *Dire Dieu jusqu'à le célébrer ensemble*. Pike, Marye. Île Maurice 2004.
- Véronique, Georges Daniel & Vion, Robert *Modèles de l'interaction verbale*. Aix-en-Provence: Publications Université de Provence, 1995.
- Vine, David. *Island of shame: the secret history of the U.S. Military Base on Diego Garcia* Princeton University Press. New Jersey 31 mars 2009.
- Wachtel, Nathan. *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la Conquête espagnole 1530 - 1570*. Folio histoire: Gallimard, 2004.
- Warnier, Jean-Pierre. *La mondialisation de la culture* Repères cultures communication. Editions La Découverte. Paris 22 mai 2008.
- Wells, Spenser. *The journey of Man*. Paperback, Random House Trade. Princeton University Press. New York Fév. 2004.
- Wieviorka, Michel. *La différence*. Collection Voix et Regard. Paris: Balland, 2001.

---. *Le racisme, une introduction*. La Découverte. Poche. Paris 1998.

Williams, Eric. *Capitalism and slavery*. Virginia: The University of North Carolina Press, 1944.

Zajda, Joseph. *Globalisation, policy and comparative research: discourses of globalisation*. Globalisation, Comparative Education and Policy Research 5, Joseph Zajda & Val Rust. Vol. 12: Springer Science + Business Media B.V., 2009.

Thèses

Boswell, Rosabelle. *Le Malaise creole: ethnic identity in Mauritius*. New Directions in Anthropology. Berghahn Books. Vol. 26. New York. 2006.

Carmignani, Sandra. *Mémoires déchaînées autour du Morne. Esclavage, créolité et patrimoine à l'Île Maurice*. Université de Lausanne, Suisse, 2011.

Palmyre, Danielle. *Culture créole et foi chrétienne*. Lumen Vitae. Marye Pike. Île Maurice 2007.

Saillard, Claire. "Contact des langues à Taïwan : Interactions et choix de langues en situations de travail." Thèse de doctorat. Sous la direction de Josiane Boutet. Persée, 1999.

Articles publiés dans des revues scientifiques

Berruto, Gaetano. "Présentation." *Revue Française de Linguistique Appliquée* 2004/2: 5-9.

Bois, Sidney W. Mintz & Christine M. Du. "The Anthropology of Food and Eating." *Annual Reviews of Anthropology* . 31: 2002.

Carmignani, Sandra. "Figures identitaires créoles et patrimoine à l'Île Maurice." *Journal des anthropologues*. 21 jan. 2013 2006: 104-05.

Grin, François. "Le concept de plurilinguisme dans la définition d'une politique d'enseignement des langues." *Babylonia Finestra* 11 jan. 2007: 56-61.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine. "Théories de la genèse ou histoire des créoles : L'exemple du développement des créoles de la Caraïbe du XVIIIe siècle à nos jours." *La linguistique* 41, fasc. 1 (2004).

Lausberg, André. "Le temps selon Newton et Einstein." *Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège* 12 avril 2012, 2005: 271 - 83.

Michelat, Guy. "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie." *Revue française de sociologie*. 1975: 229-47.

Michel Marc. Darwin (John) : The end of the British Empire, The Historical Debate. In:

Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 79, n°296, 3e trimestre 1992 : 403-404.

Perregaux, Christiane. "Les contextes pluriculturels et plurilingues, lieux de transformation des connaissances et des rapports sociaux dans l'école ?" *Revue suisse des sciences de l'éducation* 2007: 417-33.

Raymond, Henri. "Analyse de contenu et entretien non directif: application au symbolisme de l'habitat." *Revue française de sociologie*. 1968: 167-79.

Smorag, Pascale. "De Baton Rouge à Yellowstone: les couleurs de la carte américaine." *Revue Française d'Etude Américaines*.105 (2005).

Zeitoun, Charline. "Aux origines du racisme." *CNRS Le journal*.263 (2011): 20 - 29

Articles publiés dans des magazines et des journaux

Baichoo, Shailaja. "Inter-Culturalité." *Lagazet*.4th (nov. 2006).

Bhujun, Rabin; Gouges, Guillaume; Boyjoo, Bindu; Jugernauth, Raj & Adaken, Elvissen. "Le vrai pouvoir des castes." *L'Express*.17363 (5 sept. 2010): 10 - 15.

Cabaret-Rossi, Marianne. "Île Maurice, une île dans le vent." *Poussières d'empires* 17 fév. 2010 2005: 1-8.

Chelin, Antoine. "L'origine des noms de lieux à Maurice." *La gazette des îles de la mer des Indes*.25 (oct. 1989): 19-40.

Dinan, Pierre. "Le libre échange politique ou l'histoire racontée par un initié " *Le Mauricien* (2010).

Giesbert, Franz-Olivier. "L'édito: La "Chindiafrique" et la désoccidentalisation du monde." *Le Point* 07 mars 2013.

Houbert, J. "Décolonisation en pays créole : l'Île Maurice et la Réunion." *Les puissances moyennes et l'Afrique* 1983: 78-96.

Labbé, Christophe & Recasens, Olivia. "La vérité sur les Gaulois." *Le Point*. 2110 (21 fév. 2013): 48-49.

Patel, Shenaz. "La police a toujours persécuté les rastas à Maurice." *L'Express* (28 fév. 1999): 25.

Rozemont, Guy. "Walk-out de l'opposition pour protester contre Dharam Gokhool." *Week-End* (6 avr. 2008): 12.

Sorgue, Pierre. "Île Maurice, le Pays derrière la plage." *Géo, Un nouveau monde: la Terre* Février 2010: 50 - 96.

Virahsawmy, Dev. "Nous sommes tous des pionniers et des immigrants." *Week-End* (21 mars 1999).

Articles électroniques⁴⁵⁴

"À Maurice, on a érigé de vraies barrières entre nous sur le plan spirituel " *Le Mauricien* (14 déc. 2010). URL: <http://www.lemauricien.com/> 14 déc. 2010. (*)

"Etat "Laïque": "Une laïcité qui exclurait la religion à Maurice ferait fausse route"." *Le Mauricien* (07 sept. 2012). URL: <http://www.lemauricien.com/article/etat-%E2%80%99Claïque%E2%80%99D-%C2%AB%C2%A0-laicite-qui-exclurait-la-religion-maurice-ferait-fausse-route%C2%A0%C2%BB> 20 jan. 2013.

"La presse belge s'inquiète pour l'avenir du pays." *Le Monde.fr* (23 avr. 2010). URL: http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/04/23/la-presse-belge-s-inquiete-pour-l-avenir-du-pays_1341495_3214.html 24 avr. 2010.

"“A Maurice : l'école sans le créole” « Le créole a toujours été présent »." *Témoignages Nout Journal OnZeWéb* (14 mai 2007). URL: <http://www.temoignages.re/le-creole-a-toujours-ete-present,22131.html> 29 mars 2010.

" " Pas question d'ériger un mur entre le religieux et la politique "." *Le Mauricien* (07 jan. 2010). URL: http://iels.intnet.mu/2010Jan07_Vicaire.htm 08 jan. 2010.

"Questions à Jimmy Harmon, responsable du dossier en question au BEC " *Le Mauricien* (16 jan. 2010). URL: <http://www.lemauricien.com/mauricien/> 16 jan. 2010.

Ackbarally, Nasseem. "Les Mauriciens creusent leur tombe avec leurs dents." *L'Afrique au quotidien*. (2004). URL: <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=3684> 12 fév. 2013

Acquilina, Fabrice. "Jean-Maurice Labour : «Le plan est qu'Agalega devienne le Diego Garcia des Indiens»." *L'Express* (17 mars 2013). URL: <http://www.lexpress.mu/article/jean-maurice-labour-%C2%ABle-plan-est-quagalega-devienne-le-diego-garcia-des-indiens%C2%BB> 17 mars 2013.

Auleear-Owodally, A. M. "Education in Mauritius: A Multicultural and Multilingual African Country." *Langage et éducation: paramètres pour une Afrique du Sud multiculturelle - Actes du séminaire international*.18 (17, 18, 19 déc. 1998). URL: <http://oracle-reunion.pagesperso-orange.fr/documents/290.html> 25 mai 2013

⁴⁵⁴ Certains liens, marqués par un astérisque (*), ne sont plus actifs. Il semblerait, selon le point de vue d'un journaliste, que nous avons rencontré sur place, que certains liens jugés trop polémiques peuvent être enlevés. Tous les articles dont le lien est inactif ne sont, cependant, pas tous polémiques. Nous avons sauvegardé une copie de chacun des articles web de cette bibliographie.

- Auroux, Sylvain. "Les embarras de l'origine des langues." *Marges Linguistiques* « *Texto! Textes et cultures* ». 11 mai 2006. URL: http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml112006.pdf 04 juil. 2010.
- Bellier, Irène. "L'Organisation des Nations Unies et les Peuples Autochtones : La périphérie au centre de la mondialisation." *Socio-Anthropologie*. N° 14 (2004). URL: <http://socio-anthropologie.revues.org/index385.html> 18 fév. 2010.
- Benessaïeh., Afef. "Après Bouchard-Taylor: multiculturalisme, interculturalisme et transculturalisme au Québec." (mis en ligne le 8 avr. 2011). URL: <http://gira.info/seminaire-benessaïeh.pdf> 24 jan. 2013.
- Benoit, James. "The Fairy Tale of Mauritius." *L'Express* (25 nov. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/idee/fairy-tale-mauritius> 26 nov. 2009.
- Bertrand, Jean-Pierre. "Arnaud Carpooran: «C'est aux Mauriciens d'adapter le concept de créolité à leur réalité»." *L'Express* (01 déc. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/story/8007-arnaud-carpooran-c-est-aux-mauriciens-d-adapter-le-concept-de-creolite-a-leur-realite.html> 01 déc. 2009.
- . "Festival Kreol International: Le goût créole à l'honneur lors du festival culinaire." *L'Express* (29 nov. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/story/7983-festival-kreol-international-le-gout-creole-a-l-honneur-lors-du-festival-culinaire.html> 29 nov. 2009.
- . "Le communalisme et le racisme ne passeront pas par l'Art." *L'Express* (12 déc. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/story/8263-le-communalisme-et-le-racisme-ne-passeront-pas-par-l-art.html> 12 déc. 2009.
- . "Noël entre religion et consommation: mieux comprendre les les symboles et les enjeux" (25 déc. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/story/8530-noel-entre-religion-et-consommation-mieux-comprendre-les-les-symboles-et-les-enjeux.html> 26 déc. 2009.
- . "Sophie Le Chartier: «Le simple fait d'être une femme, à Maurice, n'est plus une sécurité»." (24 nov. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/news/188-interview-sophie-le-chartier-le-simple-fait-d-etre-une-femme-a-maurice-n-est-plus-une-securite.html> 25 nov. 2009. (*)
- Bhujun, Rabin. "Viv to mauricianisme!" *L'Express* (29 nov. 2009). URL: <http://sansconcessions.wordpress.com/2009/11/29/viv-to-mauricianisme/> 29 nov. 2009.
- . "Vrais problèmes, mauvaises solutions." *L'Express* (31 jan. 2010). URL: <http://www.lexpress.mu/idee/vrais-probl%C3%A8mes-mauvaises-solutions> 01 fév. 2010.
- Boudet, Catherine. "B.P. 247: A propos des "nou/ zot". " *L'Express* (30 sept. 2007). URL: <http://www.lexpress.mu/services/archive-94867-a-propos-des-nou-zot.html> 02 juil. 2011. (*)

---. "Discours "noubanistes": Pourquoi on ne peut pas les éviter." *Impact Magazine*.n° 28 (17 sept. 2010). URL: <http://www.impact.mu/NewsView.asp?NID=4143> 02 juil. 2011. (*)

---. "Emeutes et élections à Maurice. La mort de Kaya, aléa ou échec de la construction nationale?" *Politique africaine*. 79 (2000). URL: <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/079153.pdf> 10 Dec. 2011.

---. "Société civile et politique: le dialogue de sourds." *Impact Magazine*.n° 5 (17 sept. 2010). URL: <http://catherineboudet.wordpress.com/2010/04/09/societe-civile-et-politique-le-dialogue-de-sourds/> 02 juil. 2011.

Carayol, Rémi. "Les îles Chagos interdites aux humains." *Jeune Afrique* (02 mars 2010). URL: <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2564p040-041.xml4/environnement-londres-base-militaire-royaume-uniles-iles-chagos-interdites-aux-humains.html> 01 mai 2010.

Carey, Sean. "Caste matters in Mauritius." *Anthropology works* 2011. <http://anthropologyworks.com/index.php/2011/07/02/caste-matters-in-mauritius/>

Carter, Marina. "Etat et communautarisme : le cas de l'Île Maurice." *Cultures & Conflits* (automne-hiver 1994): 15-16. URL: <http://conflits.revues.org/index227.html> mis en ligne le 15 mars 2006 5 oct. 2010.

Chapin Metz, Helen. "Mauritius: A country study." (1994). URL: <http://countrystudies.us/mauritius/15.htm> 22 mars 2011.

Charles, Gilbert. "Six questions sur la notion de race." *L'Express* (19 sept. 1996). URL: http://www.lexpress.fr/actualite/societe/six-questions-sur-la-notion-de-race_491504.html 09 oct. 2012.

Chavrimootoo, Jean-Yves. "Jocelyn Grégoire affirme que la cause créole n'appartient pas uniquement aux créoles." *L'Express* (28 octobre 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/article/jocelyn-gr%C3%A9goire-affirme-que-la-cause-cr%C3%A9ole-n%E2%80%99appartient-pas-uniquement-aux-cr%C3%A9oles> 6 nov. 2009.

---. "Le père Jocelyn Grégoire: «Il n'y a pas de place pour les extrémistes à la FCM»" *L'Express* (26 oct. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/article/le-p%C3%A8re-jocelyn-gr%C3%A9goire-%C2%ABil-n%E2%80%99y-pas-de-place-pour-les-extr%C3%A9mistes-la-fcm%C2%BB> 26 nov. 2009.

---. "Pas de langue de bois dans la créolité du romancier Bernabé et du poète Savy." (28 nov. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/story/7972-pas-de-langue-de-bois-dans-la-creolite-du-romancier-bernabe-et-du-poete-savy.html> 30 nov. 2009.

Chazan-Gillig, Susanne & Widmer, Isabelle. "Circulation migratoire et délocalisations

- industrielles à l'Île Maurice." URL: <http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2001-3-page-81.htm> 21 oct. 2010.
- Chinnapen, Stéphane. "Skeptikal." *L'Express* (10 déc. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/story/547-decouvertes-skeptikal.html> 10 déc. 2009. (*)
- Corne, Chris & Moorghen, P.-M. J. "Proto-Créole et liens génétiques dans l'Océan Indien." 37 (1978): 60-75. URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1978_num_37_1_4851 28 oct. 2009.
- Corta, Antoine. "Les castes continuent de régir la société indienne." *Aujourd'hui Le Monde* (2009). URL: <http://inde.aujourdhui.lemonde.com/les-castes-continuent-de-regir-la-societe-indienne> 28 nov. 2012.
- Cuche., Denys. "Historique du champ français de la recherche interethniques." (2000). URL: <http://reynier.com/Anthro/Interethnique/Historique.html> 28 jan. 2013.
- Dacher, Priscilla. "L'origine de la lignée commune entre les hommes et les singes se trouverait en Asie." *Presse CNRS* (08 juil. 2009). URL: <http://www2.cnrs.fr/presse/communiquel/1637.htm> 08 déc. 2009.
- Degoy, Lucien. "Le point de vue du biologiste André Langaney sur la notion de "race"." *L'Humanité* (10 sept. 1996). URL: <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article235> 20 nov. 2012.
- Dufoulon, Serge. "Ruptures sociales, recompositions identitaires et religieuses." *Anthropologie et sociétés*. 22.3 (1998): 143-65. Québec: Département d'anthropologie de l'Université Laval. Texte téléchargeable sur URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/dufoulon_serger/dufoulon_serger.html 28 jan. 2013.
- Dowlutta, Ram Ranjit. "DNA IDENTIFICATION ACT 2009." 22 nov. 2009 (21 août 2009). URL: <http://mauritiusassembly.gov.mu/English/acts/Documents/2009/Act1509.pdf>
- Earally, Abdoollah. "Opération Lal Dora: la CIA surveillait Paul Bérenger selon Asian Security." *L'Express* (20 mars 2013). URL: <http://www.lexpress.mu/article/operation-lal-dora-la-cia-surveillait-paul-b%C3%A9renger-selon-asian-security> 03 mai 2013.
- Edouard, Pamella. "De la lettre de Le Clézio à Obama." *L'Express* (18 déc. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/idee/de-la-lettre-de-le-cl%C3%A9zio-%C3%A0-obama> 19 déc. 2009.
- El Haloui-Deléglise, Rachel. "Histoire de riz." *UN Special*. 633 (2004). URL: http://www.unspecial.org/UNS633/UNS_633_T14.html 17 jan. 2012.
- Encrenoir. "Marcus Garvey, l'homme derrière le "Back to Africa" et fondateur de

l'UNIA." *L'Encrenoir*. (2010). URL:
<http://www.lencrenoir.com/index.php/marcus-garvey-lhomme-derriere-le-back-to-africa-et-fondateur-de-lunia/> 19 jan. 2012.

Esoof, Nazim. "Ce qu'on ne dit pas..." *L'Express* (16 nov. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/news/221-blog-ce-qu-on-ne-dit-pas.html> 22 nov. 2009.
(*)

---. "Discrimination positive: la position du Premier ministre fait débat." *L'Express* (20 déc. 2008). URL: <http://www.lexpress.mu/article/discrimination-positive-la-position-du-premier-ministre-fait-d%C3%A9bat> 26 nov. 2009.

---. "Interview du Père Jocelyn Grégoire." *L'Express* (13 déc. 2008). URL:
<http://www.lexpress.mu/article/interview-du-p%C3%A8re-jocelyn-gr%C3%A9goire> 26 nov. 2009.

---. "Jocelyn Grégoire: «La compensation pécuniaire aux descendants d'esclaves est un non-sens»." *L'Express* (13 déc. 2008). URL:
<http://www.lexpress.mu/article/jocelyn-gr%C3%A9goire-%C2%ABla-compensation-p%C3%A9cuniaire-aux-descendants-d%E2%80%99esclaves-est-un-non-sens%C2%BB> 26 nov. 2009.

---. "Juste combat." *L'Express* (12 déc. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/idee/juste-combat> 12 déc. 2009.

---. "La mission nationale." *L'Express* (26 oct. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/idee/la-mission-nationale> 26 nov. 2009.

---. "Les simulacres." *L'Express* (12 nov. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/idee/les-simulacres> 22 nov. 2009.

---. "Quand dieu a besoin d'argent..." *L'Express* (22 déc. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/idee/quand-dieu-besoin-d%E2%80%99argent%E2%80%A6> 22 déc. 2009.

---. "A qui appartient l'Île Maurice?" *L'Express* (14 jan. 2010). URL:
<http://www.lexpress.mu/idee/qui-appartient-l%E2%80%99%C3%AEle-maurice>
16 jan. 2010.

---. "Réveil Citoyen." *L'Express* (27 nov. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/idee/r%C3%A9veil-citoyen> 27 nov. 2009.

---. "Un budget à coloration sociale." *L'Express* (18 nov. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/idee/un-budget-%C3%A0-coloration-sociale> 22 nov. 2009.

---. "Un parfum de suffisance." *L'Express* (20 nov. 2009). URL:
<http://www.lexpress.mu/news/224-blog-un-parfum-de-suffisance.html> 22 nov. 2009.

Gill, George W. "Does Race Exist? A proponent's perspective." URL:

- <http://www.pbs.org/wgbh/nova/first/gill.html> 16 fév. 2010.
- Gordon-Gentil, Alain. "Le Créole est une île." *IOCP Potomitan* (2006). URL: http://iocp.potomitan.info/articles/alain_romaine.html 01 déc. 2012.
- Gouges, Guillaume. "ASSASSINAT La fin atroce de Marie Ange Milazar." *L'Express* (15 nov. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/services/epaper-73014-b-assassinat-la-fin-atroce-de-marie-ange-milazar-b.html> 22 nov. 2009. (*)
- Goullier, Francis. "Qu'entend-on par "Plurilinguisme"?" *Les Langues Modernes*. 10 avr. 2010 (21 août 2006). URL: <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article40>
- Hope, Béatrice. "Île Maurice: L'Etat mauricien se presse de sous-louer à bail des milliers d'hectares de terres au Mozambique." *L'Express* (14 aou. 2009). URL: <http://fr.allafrica.com/stories/200908140154.html> 25 mar. 2013.
- . "L'église catholique insiste pour que le kreol soit introduit dans le curriculum du primaire." (22 jan. 2010). URL: <http://www.lexpress.mu/story/9181-l-eglise-catholique-insiste-pour-que-le-kreol-soit-introduit-dans-le-curriculum-du-primaire.html>
- . "WIN condamne le meurtre de Marie-Ange Milazar." *L'Express* (18 nov. 2009). URL: <http://www.lexpress.mu/story/7675-win-condamne-le-meurtre-de-marie-ange-milazar.html> 22 nov. 2009.
- IndianOceanTimes. "Maurice: L'alcool accusé de tous les maux dans un quartier populaire du Sud-Ouest de l'île." *Indian Ocean Times* (14 mar. 2013). URL: http://www.indian-ocean-times.com/Maurice-L-alcool-accuse-de-tous-les-maux-dans-un-quartier-populaire-du-Sud-Ouest-de-l-ile_a953.html 25 mar. 2013.
- Kalla, Iqbal. "Ile Maurice: "manger contre toute rationalité est une forme de compensation", la Dr Prity Pugo-Gunsam." *L'Express*. 2011. URL: <http://fr.allafrica.com/stories/201102280534.html> 05 mai 2012.
- Kotea, R., Kaeda, J. S., Yan, S. L. K., Sem Fa, N., Beeson, S., Jankee, S., Ramasawm, R., Vulliamy, T., Bradnock, R. W., Bautista, J., Luzzatto, L., Krishnamoorthy, R., & Mason, P. J. "Three major G6PD-deficient polymorphic variants identified among the Mauritian population." *British Journal of Haematology*. 104.4 (1999): 849-54. URL: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1046/j.1365-2141.1999.01230.x/full> 20 oct. 2009.
- Langellier, Jean-Pierre. "Maurice, l'île arc-en-ciel." *Le Monde* (21 sept. 2005). URL: http://www.lemonde.fr/voyage/article/2005/09/21/maurice-l-ile-arc-en-ciel_691085_3546.html 05 oct. 2012.
- LaRédaction. "La riziculture à des fins médicales à Maurice." *La Matinale* (2010). URL: <http://www.lematinal.com/sante/4549-La-riziculture-a-des-fins-medicales-a-Maurice.html> 24 mar. 2013. (*)

- Laurent, Thierry. "Nirmala Savrimuthu (psychologue) : « Les jeunes sont bel et bien imprégnés de communaliste »." *L'Express* (08 juil. 2012). URL: <http://news-new.lexpress.mu/article/nirmala-savrimuthu-psychologue-%C2%AB-les-jeunes-sont-bel-et-bien-impr%C3%A9gn%C3%A9s-de-communalisme-%C2%BB> 25 oct. 2012.
- Lawler, Susan H., Sussman, Robert W., Taylor, Linda L. "Mitochondrial DNA of the Mauritian macaques (*Macaca fascicularis*): An example of the founder effect." *American Journal of Physical Anthropology*. 96.2 (02 mai 2005): 133-41. URL: <http://www3.interscience.wiley.com/journal/110486337/abstract> 20 nov. 2009. (*)
- Leclerc, Jacques "L'aménagement linguistique dans le monde. Ile Maurice." (20 fév. 2008). URL: <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/afrique/maurice.htm> 01 mars 2008.
- Le Clézio, Jean-Marie Gustave. "Lettre au président Barack Obama: Lavez l'injustice faite aux Chagossiens." *Le Monde* (18 -19 oct. 2009). URL: http://jacbayle.perso.neuf.fr/livres/2009/LeClezio_op_1.html 19 fév. 2010.
- Lee, Hélène. "Kaya mort, Maurice à vif. La mort en prison du chanteur rasta, dimanche dernier, déclenche émeutes et pillages dans l'île." *Libération* (25 fév. 1999.). URL: <http://www.liberation.fr/culture/0101275163-kaya-mort-maurice-a-vif-la-mort-en-prison-du-chanteur-rasta-dimanche-dernier-declenche-emeutes-et-pillages-dans-l-ile> 05 jan. 2013.
- Lefort, Ariane. "Rama Valayden: "De nouvelles lois sur l'ADN et la filiation "." *Le Défi Media Group* (13 juin 2009). URL: <http://www.defimedia.info/articles/1357/1/Rama-Valayden--De-nouvelles-lois-sur-lADN-et-la-filiation-/Page1.html> 22 nov. 2009. (*)
- LeMauricien.com. "Consommation: Sécurité alimentaire, gare à la crise!" *Le Mauricien* (2012). URL: <http://www.lemauricien.com/article/consommation-securite-alimentaire-gare-la-crise> 24 mar. 2013.
- . "Interview: Le père Philippe Fanchette "L'Eglise ne doit pas se contenter de demander pardon pour le passé"." *Le Mauricien* (28 juil. 2012). URL: <http://www.lemauricien.com/article/interview-pere-philippe-fanchette-%C2%AB%C2%A0l%E2%80%99eglise-ne-doit-pas-se-contenter-demander-pardon-passe> 17 fév. 2013.
- . "Propos contre l'Eglise et Ved Gopee: Des excuses publiques de Dulthumun réclamées." *Le Mauricien* (20 mai 2013.). URL: <http://www.lemauricien.com/article/propos-contre-l-eglise-et-ved-gopee-des-excuses-publiques-dulthumun-reclamees#.UZplzbxTkp8.facebook> 12 juin 2013.
- . "Relations Inde/ Maurice: "Opération Lal Dora" le pavé politico-militaire." *Le Mauricien* (11 mar. 2013). URL: <http://www.lemauricien.com/article/relations->

[indemaurence-%E2%80%9Coperation-lal-dora%E2%80%9D-pave-politico-militaire](#) 21 mar. 2013.

- Louaisel, Patrice. "Les castes en Inde." *Inde réunionaise* (2008). URL: <http://www.indereunion.net/IREV/articles/louaisel2.htm> 28 nov. 2012.
- Maler, Henri & Champagne, Patrick. "La théorie du complot en version France Culture par P. A. Taguieff, savant." *ACRIMED - Action-Critique-Médias* (1er fév. 2010). URL: <http://www.acrimed.org/article3298.html#> 29 mar. 2011.
- Manibhe, Varni. "'Nou en fièr Chagos'." *Montray Kréyol* (08 août 2012). URL: <http://www.montraykreyol.org/spip.php?article5611> 10 fév. 2013.
- Marimootoo, Henri. "La pétition à Obama: pourquoi il ne fallait pas signer." *Le Mauricien* (08 avr. 2012). URL: <http://www.lemauricien.com/blog/la-petition-obama-pourquoi-il-ne-fallait-pas-signer> 06 fev. 2013.
- McClintock, Anne. "The angel of progress: pitfalls of the term 'Post-Colonialism'." *Social Text*.N° 31/ 32. Third world and post-colonial issues (1992): 84 - 98. URL: <http://www.jstor.org/stable/466219?origin=JSTOR-pdf> 01 mars 2012.
- Motchane-Brun, Isabelle. "Le savoir-faire mauricien ou la culture de l'à-peu-près." *L'Express* (26 déc. 2004). URL: 25 mai 2013.
- Moutou, Benjamin. "Moyens d'expression. L'évolution du paysage linguistique mauricien." *L'Express Maurice* (27 avr. 2004). URL: <http://www.lexpress.mu/services/archive-17315-levolution-du-paysage-linguistique-mauricien.html> 02 jan. 2012.
- Naëck, Darlmah. "Île Maurice: pourquoi les Créoles posent problème..." *Montray Kréyol* (08 août 2012). URL: <http://www.montraykreyol.org/spip.php?article5626> 21 jan. 2013.
- Nitschelm, Christian. "La Notion De Temps Du Point De Vue Scientifique." *Astrosurf Magazine*. . URL: <http://www.astrosurf.com/nitschelm/temps.html> 04 jan. 2011.
- Palmyre., Danielle. "Réflexion humaine sur problème mauricien." *Le Mauricien* (10 août 2012.). URL: <http://www.lemauricien.com/article/reflexion-humaine-sur-probleme-mauricien> 13 av. 2013.
- Perreault, Laura-Julie. "Entretien avec l'écrivain Neil Bissoondath. Le multiculturalisme en crise." *La Presse* (5 fév. 2007). URL: <http://www.vigile.net/Le-multiculturalisme-en-crise> 22 nov. 2011.
- Potomitan. "'Kreol" dans les écoles: planche de salut." *Potomitan* (2009). URL: <http://www.potomitan.info/moris/kreol.php> 26 mar. 2013.
- Putchay, Vèle. "Rencontre avec Issa Asgarally, "Associate Professor" au Mauritius Institute of Education. Pourquoi vouloir compartimenter les cultures et les hommes?" *L'Express* (26 fév. 2004.). URL:

- http://ilemauricekaya.free.fr/oly_k/pr28compartimentculture.htm 10 août 2007.
- Reynier.com. "Les groupes interethniques: une question de vocabulaire." *Conseils et Informations sur l'Afrique francophone* (2010). URL: <http://reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Vocabulaire.PDF> 28 oct. 2011.
- Romaine, Alain. "Les lauréats créoles." *Education, sujets de réflexion*. 28 fev. 2013. URL: <http://www.dioceseportlouis.org/2013/02/28/les-laureats-creoles-par-pere-alain-romaine/> 09 avr. 2013.
- Saminaden, Bernard. "Riz ration: l'Inde ne fournit que 10.000 tonnes." *Témoignages Nout Journal OnZeWéb* (2008). URL: <http://www.temoignages.re/riz-ration-l-inde-ne-fournit-que-10-000-tonnes,30020.html> 25 mar. 2013.
- Savarese, Eric. "Official history as discourse of legitimation. Colonial history case." *Persee*. 11.N° 43. Troisième trimestre (1998): 93 - 112. URL: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1998_num_11_43_1744 01 mars 2012.
- Taguieff, Pierre-André. "Vous avez dit "communautarisme"?" *Le Figaro* (17 juil. 2003). URL: <http://linuxfr.org/users/menier/journaux/vous-avez-dit-communautarisme> 18 juil. 2010.
- Times, Indian Ocean. "Le Président indien: "Maurice fait la fierté de l'Inde"." (12 mar. 2013). URL: http://www.indian-ocean-times.com/Le-President-indien-Maurice-fait-la-fierté-de-l-Inde_a934.html
- Tuyau, Julien. "Angleterre: Le Mauricien Adam Khatib condamné à la prison à vie." *L'Express* (11 déc. 2009.). URL: <http://www.lexpress.mu/article/angleterre-le-mauricien-adam-khatib-condamn%C3%A9-la-prison-vie> 15 mai 2013.
- Wacquant, Loïc & Bourdieu, Pierre. "La nouvelle vulgate planétaire." *Le Monde Diplomatique* (mai 2000): 6 & 7. URL: <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/05/BOURDIEU/13727> 03 déc. 2012.
- WHO. "Obesity and overweight." *Fact sheet N° 311*. mai 2012. URL: <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs311/en/index.html> 11 juin 2012.
- Wilson, Mark. "Exporting democracy can be dangerous - Pulitzer prize nominee." *Russia Today* (03 juil. 2012). URL: <http://rt.com/news/democracy-dangerous-overnight-pulitzer-272/> 17 mar. 2013.

Sites web

- "Commonwealth." Encyclopédie de L'Agora 2002. URL: <http://agora.qc.ca/encyclopedie/index.nsf/Impression/Commonwealth> 11 avr. 2010.
- "History of Mauritius, Official Home Page." Government of Mauritius. 30 nov. 2009 20 sept. 1999. URL:

<http://www.gov.mu/portal/site/auditsite/menuitem.ef06fd7017a71302b4c3bb4e52a521ca/> 20 avr. 2010.

"Île Maurice." *Pays du monde*. 10 oct. 2006. URL:

<http://www.studentsoftheworld.info/infopays/rankfr/densite2.html> 19 mars 2011.

"Mauritius." *CIA World FactBook*. 24 nov. 2009. URL:

<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mp.html> 08 déc. 2009.

"Mauritius - Overview of economy " *Encyclopedia of the nations*. 2011. URL:

<http://www.nationsencyclopedia.com/economies/Africa/Mauritius-OVERVIEW-OF-ECONOMY.html#ixzz1HLHFvX54> 22 mars 2011.

"Patois, langue et langage." *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. (2009). URL: <http://www.cnrtl.fr/definition/patois> 14 mars 2010.

Anonyme. "Île Maurice & ratafarisme: Perpétuer le patrimoine marron." 11 sept. 2007 2011. URL:

http://ilemauricekaya.free.fr/oly_k/lammystik13rastafarisme_maurice.htm 27 oct. 2011.

Barrere, Claude. "Sir Seewoosagur Ramgoolam." 16 juin 2001 2010. URL:

<http://barrere.claude.free.fr/maurice/ramgoola.htm> 21 fév. 2010.

Bell, Daniel. "Communitarianism." *Stanford Encyclopedia of Philosophy* 22 jan.

2009. URL: <http://plato.stanford.edu/entries/communitarianism/> 26 avr. 2010.

Bouvet, Laurent & Landfried, Julien. "Lettre n° 41 - Le communautarisme: mythe ou

réalité?" *Politiquement Autrement*. 2007. URL: <http://www.politique-autrement.org/spip.php?article273> 17 oct. 2012.

Brace, Dr. C. Loring & Gill, Dr. George W. . "Does race exist?" 15 fév. 2000. URL:

<http://www.pbs.org/wgbh/nova/first/brace.html> 29 oct. 2012.

Bureau of Democracy, Human Rights and Labor. "Mauritius: International Religious Freedom Report 2003." U.S. Department of State 26 nov. 2009. URL:

<http://www.state.gov/g/drl/rls/irf/2003/23741.htm> 26 nov. 2009.

Caïne, Sugar. "Les Mauriciens vivent dans une société malade et complexé." 26

nov. 2003. URL: <http://www.ile-maurice.com/forum/discussions-generales/245-les-mauriciens-vivent-dans-une-societe-malade-et-complexe.html> 22 nov. 2009.

Carmignani, Sandra. "Figures identitaires créoles et patrimoine à l'Île Maurice."

Journal des anthropologues (2006). URL: <http://jda.revues.org/562> 02 oct. 2011.

Chapin Metz, Helen. "Mauritius: A Country Study." *GPO for the Library of Congress*.

1994. URL: <http://countrystudies.us/mauritius/> 01 jan. 2010.
- CIA. "Mauritius." *World FactBook*. 24 nov. 2009. URL: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mp.html> 19 mars 2011.
- CNUCED. "Description et caractéristiques techniques du riz." *Information de marché dans le secteur des produits de base*. . 2004. URL: <http://r0.unctad.org/infocomm/francais/riz/descript.htm> 06 jan. 2011.
- Collectif. "Multiculturalisme." Prisme Association 17 déc. 2005. URL: http://www.prismeasso.org/spip.php?article322&var_recherche=multiculturalisme 10 août 2007. (*)
- Earally, Abdoollah. *Île Maurice : des mesures de prévention pour lutter contre l'obésité Reportage Afrique*. 13 septembre 2010. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20100913-ile-maurice-mesures-prevention-lutter-contre-obesite>
- Garda., Christophe. "Mondialisation et globalisation." 2003. URL: 1 http://www.irenees.net/bdf_fiche-notions-21_fr.html 6 mars 2013.
- Garine, Igor de. "Ouverture." *Anthropology of food.0* (avr. 2001). URL: <http://aof.revues.org/index954.html> 22 nov. 2010.
- . "Traditions et identités alimentaires locales: Ouverture." *Anthropology of food.0* (avril 2001). URL: <http://aof.revues.org/index954.html> 04 déc. 2010.
- Guidère., Mathieu. "Résumé: Les méthodes d'analyse." 2008. URL: http://www.unifr.ch/socsem/cours/compte_rendu/Les%20m%E9thodes%20d'analyse.pdf 15 fév. 2008.
- Hamonet, Claude. "Anthropologie." 2000. URL: <http://infodoc.inserm.fr/ethique/cours.nsf/63ab8071ff4920d5c125685c002b78bf/e975b00c031e098dc125697d003133ffd> 15 fév. 2008.
- Hawking, Stephen. "A brief history of time." 2001. URL : http://www.fisica.net/relatividade/stephen_hawking_a_brief_history_of_time.pdf 12 mars 2012.
- IOCP. "Festival International de la langue et de la culture créole célébré à Maurice en 2006." - 1- 3 déc. 2006. URL: <http://www.iocp.info/mauritius/festival2.php> 22 nov. 2009.
- Labour, Jean-Maurice. "Père J.M Labour: "l'Eglise est engagée dans l'empowerment des Créoles"." *Sujets de réflexion*. 13 août 2012. URL : <http://www.dioceseportlouis.org/2012/08/13/pere-j-m-labour-leglise-est-engagee-dans-lempowerment-des-creoles/> 13 av. 2013.
- Laval, Université de. "Créole - kréol - kréyòl - kreyòl - creole - kriol - krio - krioulo -

- kiryol." 14 déc. 2009. URL: <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/creole.htm> déc. 2009.
- . " Île Maurice (Republic of Mauritius)." 24 oct. 2008. URL: <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/maurice.htm> 26 déc. 2009.
- Leclerc, Jacques. "Haïti Repiblik d'Ayiti." *L'aménagement linguistique dans le monde*. TLFQ, Université de Laval 2007. URL: <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/haiti.htm> 06 avr. 2010.
- Levin, Institute. "What is globalization?" The Levin Institute 2010. URL: <http://www.globalization101.org/What-is-Globalization/> 08 mars 2011.
- Lewis, M. Paul. "Ethnologue: Languages of the World." SIL International. Online version 2009. URL: <http://www.ethnologue.com/> 07 juil. 2010.
- lil'dodo. "C'est quoi cette politique ???" *Île-Maurice.com*. 25 fév. 2009. URL: <http://www.ile-maurice.com/forum/actualites-de-lile-maurice/5966-cest-quoi-cette-politique.html> 22 nov. 2009.
- Marie-Laurence. "Deux chanteurs de seggae victimes du système policier à l'Île Maurice." avril 2001. URL: http://ilemauricekaya.free.fr/oly_k/pr03victime.htm 20 mai 2013.
- Nelson, Larry. "A Hebrew - English Bible ". 01 jan. 2010 2005. URL: <http://www.mechon-mamre.org/p/pt/pt0109.htm#20> 01 jan. 2010.
- Olson, Eric T. "Personal Identity." *Stanford Encyclopedia of Philosophy* 20 août 2002. URL: <http://plato.stanford.edu/entries/identity-personal/> 26 avr. 2010.
- Parker, Barrett & Heard, Matthew. "DNA History." *ThinkQuest '98 competition*. Oracle Education Foundation 1998. URL: <http://library.thinkquest.org/20830/Textbook/HistoryofDNAResearch.htm> 04 jan. 2010.
- Peyresblanches, J. "Histoire et symbolisme des couleurs." *Les rayonnements optiques et les couleurs: faits et effets* (mars 1998). URL: <http://www.creatic.fr/cic/B022Doc.htm> 05 oct. 2011. (*)
- Reynier. "Les groupes interethniques: une question de vocabulaire." *Notions d'Anthropologie*. 1997-1998. URL: <http://ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/Vocabulaire.html> 24 nov. 2012.
- Scheuerman, William. "Globalization." *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. 21 juin 2002. URL: <http://plato.stanford.edu/entries/globalization/> 08 mars 2011.
- Seille, Jean Bernard. "Rastafarisme.". URL: <http://reggaediscographies.free.fr/Rastafarisme.htm> 29 fév. 2012.
- Sirianni, Carmen & Friedland, Lewis. "Communitarianism." *Civic Dictionary*.

<http://www.cpn.org/tools/dictionary/communitarian.html>

Torabully, Kahl. "Les élections législatives de l'Île Maurice 2010." *Montray Kreyol* 6 mai 2010 URL: <http://www.montraykreyol.org/spip.php?article3773> 8 mai 2010.

Toth, Anthony. "Mauritius: Ethnicity, Religion, and Language." *A Country Study*. The Library of Congress 07 mai 2009. URL: <http://memory.loc.gov/frd/cs/mutoc.html> 08 avr. 2010.

Tourisme, Servihoo. "A la découverte du Créole mauricien." URL: <http://www.servihoo.com/channels/tourisme/CouleursLocalesDetails.php?id=2468> 26 mar. 2007.

Tovar, Marcela. "Indigenous Women and Environmental Rights." United Nations Department of Economic and Social Affairs. 13 jan. 2005. URL: <http://esaconf.un.org/WB/default.asp?action=9&boardid=30&read=1826&fid=309> 08 jan. 2010. (*)

UNESCO. "Cultural diversity." *Culture*. 22 oct. 2010 2010. URL: http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=34321&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html 23 mars 2011.

--- "Etat-nation." *Sciences sociales et humaines*. (2013). URL: <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/nation-state/> 28 avr. 2013.

---. "Le Morne cultural Landscape." World Heritage Convention 2008. URL: <http://whc.unesco.org/en/list/1259> 10 oct. 2011.

V., J. "Une résignation devant la Constitution mauricienne elle-même." 21 fév. 2002. URL: http://ilemauricekaya.free.fr/oly_k/pr32revuereunion1999.htm 30 mai 2013.

Zaza. "C'est quoi être un mauricien." 13 mars 2005. URL: <http://www.ile-maurice.com/forum/actualites-de-lile-maurice/983-cest-quoi-etre-un-mauricien.html> 22 nov. 2009.

Autres sources : encyclopédies, cours, actes de conférence, documentaires, etc.

"Dodo." *Encyclopaedia Britannica*. Deluxe. Chicago: Encyclopaedia Britannica, 2008.

Addisu, Véronique Miguel. "Partenariat entre les langues : perspectives descriptives et perspectives didactiques." *AUF de Nouakchott* 5/ 6/ 7 nov. 2007.

Andreani, Jean-Claude & Conchon, Françoise. "Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives: état de l'art en marketing." *International Marketing trends conference* : 17-19 jan. 2013.

- Bloom, Sandra L. *Trauma Theory abbreviated*. Pennsylvania: Attorney General of Pennsylvania's Family Violence Task Force, 1999.
- Boudet, Catherine. "Discours du PM du 15 mai sur l'unité : discourir sur l'unité, pratiquer la diversité." Overblog 12 juin 2009.
- . "Discours du PM: le verrouillage du jeu politique." Overblog 02 avr. 2010.
- Burk, Kathleen. "The rise and fall of the British Empire." Colonial history. 21 juin 2006.
- Confavreux, Joseph. *Île Maurice. Tous les habits du monde*. Arte France & Point du Jour, Paris, 2010.
- Cuq, J. - P. (Dir.). "Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde.". International., ASDIFLE - CLE2003.
- Darwin, John. "Decolonization-A history of failure?" *Sixth International Seminar on Decolonization.*: Library of Congress via Youtube, 2011.
- Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. Conférence mondiale sur les politiques culturelles. 26 juil.-06 août.
- Donn, Vladimir & Montoro, Olivier. *Île Maurice. Toutes les télés du monde*. Magazine. Arte 2005.
- Evans, Richard J. "Decolonization: the end of Empire?" *The rise and fall of European Empires from the 16th to the 20th century*: 27 mars 2012.
- . "Empire: exploitation and resistance." *The rise and fall of European Empires from the 16th to the 20th century*: 28 fev. 2012.
- Foulquié, Paul. "Dictionnaire de la langue philosophique." France, Presses Universitaires de. Parisjan. 1992. 338.
- Froehly, Vincent. *360° Géo. Doc. Découverte*. France-Allemagne, 2011.
- Hagège, Claude. *La langue mère et la tour de Babel*. Conférence 10 mars 2005.
- Hilgers, Mathieu. "Liberté et habitus chez Pierre Bourdieu." *EspaceTemps.net* (2006). URL: <http://espacetemps.net/document2064.html> 27 mars 2012.
- Hoareau, Marie-Reine. "Problématique de la reconnaissance du statut officiel du créole séselwa en contexte trilingue aux Seychelles." *Kolok Kréol 2005*. 2005.
- Montagnan, Serge & Pons, Emmanuel. *L'Île Maurice: un volcan oublié.*, Île de la Réunion, 2009.
- Morisien, Dev Rambo. "Connaissance de l'histoire du pays. 40 ans, les dessous de l'indépendance." Radio Moris 2008.

<http://www.radiomoris.com/forum/nouvelles-de-lile-maurice/4413-connaissance-de-lhistoire-du-pays-10.html>

Mosley, Michael. *L'Aventure des premiers hommes: l'Australie. L'AVENTURE DES PREMIERS HOMMES*. Rec 24 déc. 2009. Série - Documentaire. FTV pôle France 5 / BBC / Travel Channel 2009.

Pernoud, George. *Île Maurice et mascareignes. Thalassa*. 23 avril 2010.

Pilger, John. *Stealing a nation, a special report*. ITVoct. 2004.

Que veut le Pape? 2010. Arte 7. Stock, Doc En, 30 mars.

Saib, Ali et Crépu, Jean. *Dr Virus and Mr Hyde: Mémoire d'un virologue*. Rec 07 déc. 2009. Arte 2006.

Thonnet, Stéphanie. *L'Aventure des premiers hommes*. Série documentaire 2009.

Watson, James L. "Globalization." *Britannica. Deluxe. Chicago: Encyclopaedia Britannica, 2008*.

White, Leslie A. "Culture." *Britannica. Chicago: Encyclopedia Britannica, 2008*.

ANNEXE 1

Nous retranscrivons ici vingt et un extraits des quarante-trois entretiens que nous avons mené entre 2011 et 2012. Tous ces interviews nous ont permis de construire notre réflexion sur les relations qu'entretiennent les groupes en présence à l'Île Maurice. Certaines des affirmations de nos interviewés ont été ensuite validées par des enquêtes soit sous forme de sondage, questions dont les réponses se limitent à « oui/ non », ou par questionnaire, en Annexe 2.

Entretien A

Age : 33 ans

Sexe : féminin

Profession : cadre/ doctorante

Niveau d'études : Bac + 8

Communauté : Créole

Domicile : Vacoas

Date d'entretien : 14 juin 2011

Lieu d'entretien : au domicile de la personne

Langue d'entretien: français

Que peux-tu me dire sur toi ?

Je m'appelle (nom musulman pour une Créole) ; je suis mariée depuis 3 ans et demi à (nom d'un Créole), je suis donc Madame J'ai 33 ans, bientôt 34.

D'où vient ton nom ?

(Rire) Ce qui est ironique c'est que mon père lui-même ne le sait pas vraiment parce que (le nom), ça a vraiment une résonance musulmane. On pense souvent que je suis Musulmane. On pense souvent qu'il est Musulman. Mais ça fait déjà 3 générations de (nom) qui sont Catholiques. Par rapport à nos ancêtres, nous n'avons pas encore fait de recherches, mais c'est quelque chose qui nous tient à cœur, on voudrait bien savoir à quel moment ... Parce que (nom) a clairement une résonance musulmane..., mais nous ne savons pas..., nous ne savons pas.

Est-il difficile de vivre avec ce nom ou est-ce qu'il facilite les choses dans la vie mauricienne ?

Euh ! Je crois que ça les complique un peu pour les autres. Pour moi pas vraiment, euh ! pour moi pas vraiment, mais pour les autres..., ça les intrigue... lorsque je parle au téléphone, mais si jamais ils (les autres) me voient, ils voient une fille créole, mais se demandent comment ça se fait qu'une fille créole a un nom musulman, donc ils se disent que j'ai dû probablement épouser un Musulman, c'est pourquoi on me pose toujours la question « est-ce que tu es musulmane ? ». Je dis « non ». « Ton époux

est-il Musulman ? » Je dis « non » et ça les intrigue encore plus. Je dis non, mon mari et moi, nous sommes catholiques, mais hum ! (lève les yeux au plafond pour trouver ses mots). Je pense qu'à Maurice on a encore du chemin à faire, parce que cela aurait dû être, je te dirais, un peu normal, vu que nous sommes tellement métissés, mélangés... Oui ... mais pour te dire franchement ..., mon mari et moi on rigole toujours. Quand j'ai postulé pour le poste en tant qu'enseignante-chercheuse (baisse le ton), je ne pensais pas qu'on m'appellerait, ne serait-ce pour un entretien, ou qu'on m'embaucherait...

Parce que tu es créole ?

Oui, parce que je suis créole. Et quand j'ai postulé j'étais déjà mariée, mon mari et moi on rigolait, parce qu'il disait que c'était peut-être parce qu'ils avaient vu (nom) et tout (rire).

Penses-tu que ça joue ?

Ah oui ! Je pense, oui.

Y a-t-il beaucoup de professeurs créoles à l'Université de Maurice ?

Non, pas beaucoup. A l'Université de Maurice un peu plus, mais moi, je suis à l'Université de Technologie, car nous avons deux universités à Maurice. Celle de Maurice est beaucoup plus sponsorisée si tu veux, *subsidised*, mais chez moi, c'est paraétatique et je suis la seule Créole.

Et la majorité ?

Hindous et Musulmans.

Et des Chinois ?

Oui, mais pas beaucoup. Comme chez moi, il y en a un seul. Il y en a un peu plus à l'Université de Maurice, je pense, dans les sciences, les sciences dures.

Par rapport à l'environnement, es-tu bien acceptée à l'université en tant que Créole ? Y a-t-il des différences ou pas ?

Par rapport à mes collègues, par rapport à l'administration ..., je pense qu'on m'accepte, mais ça les surprend toujours. Ça les surprend toujours qu'une Créole soit Lecturer, donc ils se disent que ... En plus, le nom, ça ajoute quelque chose. Chez mes élèves, ceux qui sont très jeunes (parce que je travaille avec ceux qui sont au premier cycle), il n'y a pas de soucis avec ceux qui ont entre 18 et 23/ 24 ans ; puis je travaille avec les beaucoup plus âgés, de 25 à 50. Ça les surprend un peu plus.

Quelle en est la raison ?

C'est une réalité de l'Île Maurice, il y a toujours cette idée que la population créole n'est pas une population qui peut atteindre ce genre de poste, au niveau de l'éducation même et qu'elle se limite à l'éducation basique primaire ou secondaire, mais pas plus. Occuper un poste de Lecturer, ça les surprend encore plus. Donc, souvent on pense que je suis de l'Afrique du Sud, que je ne suis pas Mauricienne. On me pose souvent la question dans les séminaires, dans les workshops, les Mauriciens mêmes, hein ! Les Mauriciens eux-mêmes me demandent si je suis née à Maurice et si je suis Mauricienne. Ça, ça m'a vraiment surprise...

Si tu avais été Blanche et Créole, je veux dire mulâtre, penses-tu que tu aurais été mieux acceptée ? Est-ce que la couleur de la peau joue ?

Oui, oui, oui. J'aurais été mieux acceptée parce que, comme je te dis, c'est l'image que le Créole ne peut atteindre ce niveau d'éducation.

Mais le Créole, peau noire...

Le Créole, peau noire, comme moi, voilà. Au contraire, il y a une différence entre toi et moi.

Ah bon ! Pourtant moi, je suis noire et on fait cette différence ?

Oui, oui.

Il y aurait donc une hiérarchie chez les Créoles alors...

Bien sûr, au niveau du statut social, au niveau de la couleur, il y a une différence.

Donc, les plus hauts chez les Créoles, ce seraient les mulâtres ?

Euh ! Il faudra faire la distinction, tu vois. Au niveau des couleurs, il y a les mulâtres et puis euh..., oui on fait la distinction entre les mulâtres et les Blancs.

Mais les Blancs ne sont pas les Créoles...

Les Blancs ne sont pas les Créoles, ils sont beaucoup plus, par rapport à leurs ancêtres, des colons français ou anglais, donc on ne les considère pas comme des Créoles.

Est-ce qu'ils se mélangent avec les autres membres de la population ?

Très rarement. Très rarement. Et donc, pour les Créoles, il y aura les mulâtres et puis ça ira en dégradant par rapport à la pigmentation.

Et les Rastas, où se situent-ils ?

(Réfléchit en regardant le mur, hésite) Hum ! Je crois qu'on les mettrait dans la catégorie des Créoles, mais vraiment au plus bas, quoi.

Ah bon ! Au plus bas...

Parce qu'il y a beaucoup plus de stigmatisations par rapport aux Rastas. Euh, je pense par leur apparence physique et tout, je veux dire en plus des cheveux, leur manière de vivre. C'est pour ça que je les mets au plus bas. C'est perçu comme ça.

Mais ces Rastas, ne cherchent-ils pas un petit peu à se différencier des autres membres de la population ?

Pas nécessairement. Je veux dire ils croient au rastafari, ils veulent vivre leur vie selon leur croyance. Ils n'essaient pas nécessairement de se différencier, ce sont les

autres qui les différencient. Moi, si je voulais adopter le style gothique, ça ne voudrait pas dire que je veux me différencier, c'est juste que j'aime cela et je veux m'habiller et vivre à la façon gothique. Mais les autres vont trouver ça gênant et difficile à vivre. C'est la même chose pour les Rastas, je ne pense pas qu'ils veuillent se différencier.

Dirais-tu que ce sont les plus pauvres des Créoles ?

Franchement, je ne sais pas si je dirais que ce sont les plus pauvres, mais je sais que pour ce qui est de chercher un boulot, pas plus tard qu'il y a deux semaines, un animateur de la radio parlait justement d'un Rasta qui avait eu un job au téléphone en tant que peintre, mais que quand on l'a vu on lui a dit non, on a trouvé des choses à lui reprocher.

A ce point-là ! Donc, si je comprends bien, tu dirais qu'il y a du racisme à Maurice...

(Ton plus bas) Oh oui, oui, oui.

Beaucoup ?

Oui, oui.

Le peu de personnes que j'ai rencontré jusqu'à maintenant m'ont dit que c'était dirigé plutôt contre les Créoles. Est-ce aussi ton sentiment ?

Oui, plus dirigé vers les Créoles, oui, je peux dire cela, oui !

Et les Chagossiens, où les placerais-tu dans la hiérarchisation des Créoles ? Est-ce qu'ils viendront derrière les Rastas ? Ou vous direz, vous (les Mauriciens) que ce ne sont pas des Mauriciens ?

Je crois plus que ce ne sont pas des Mauriciens.

Et les Rodriguais aussi ?

Oui, aussi.

Donc vous ne les considérez pas comme des Mauriciens ?

Oui, un autre peuple donc, les Chagossiens et les Rodriguais. Même ce qui les concerne, ce qu'ils vivent à Maurice, on l'entend, mais les Mauriciens ne s'en préoccupent pas. Ce qui se passe par rapport à toutes les histoires de Diego et tout, quelque part on se dit que oui, c'est notre territoire et tout, mais ce n'est pas nécessairement par rapport au peuple chagossien, c'est parce qu'il s'agit de notre territoire, c'est Mauricien. On ne s'en fait pas nécessairement pour leur sort.

Tout à fait autre chose, connais-tu des lieux qui soient liés au peuple noir, les Africains, des lieux qui rappellent l'esclavage ou en ont la connotation ? As-tu des exemples ? (test de connaissance de son pays et de son histoire)

J'en ai entendu parler, mais ça ne me revient pas... Je sais que dans le sud, il y a un endroit, un village qui a un lien avec le Kenya, avec l'Afrique, mais je ne me souviens pas du nom.

D'accord. Est-il habité par les Noirs, les Hindous, par une population mélangée ?

C'est mélangé je crois, mais je pense qu'il y a beaucoup plus de Créoles.

Donc, peut-on dire que Maurice est découpée géographiquement par rapport aux communautés ? Plaine Verte, par exemple, qui habite là-bas ? Et Roche Bois ? Et Curepipe ?

Oui, Plaine Verte est habité par les Musulmans et Roche Bois plus par les Créoles aisés et Curepipe par les Blancs.

On ne verra donc pas de Créoles pauvres là-bas...

Si, si, il y a un endroit qui s'appelle Cité Anoska, qui se trouve à Curepipe, mais qui a été très marginalisé : beaucoup de soucis de pauvreté, de prostitution, d'alcoolisme. Et ça fait 5 ans depuis qu'on en a parlé. Il y a plein de régions comme ça à Maurice. Oh ! ce nom m'échappe là ... dans l'est ... Mais je peux te dire vraiment par rapport à Anoska que pas mal de compagnies les aident maintenant, comme le font les travaux de la *Corporate Social Responsibility*. Elles aident la région et la Cité Anoska parce qu'il y a beaucoup d'illettrisme, beaucoup d'enfants qui ne sont pas scolarisés.

Quelles sont les communautés qui vivent dans cette cité et dans cette situation ?

Des Créoles et... hum ...des Hindous et des Musulmans.

Généralement à Maurice les communautés se mélangent-elles, habitent-elles les mêmes endroits qu'on voit sur les dépliants publicitaires ? Dirais-tu que c'est génial, que tout le monde habite effectivement ensemble ?

Je pense cohabiter, je ne pense pas que si je dois choisir un endroit où habiter, le fait de savoir si je suis entourée de Musulmans changerait quelque chose. Une petite frayeur tout d'abord, peut-être, la peur d'être en minorité, en fait.

La peur de la différence ou la peur de l'inconnu ?

Je pense que c'est plus l'inconnu.

Donc les communautés ne se connaissent pas à fond les unes les autres ?

Les stéréotypes sont transmis de génération en génération. Ça n'aide pas à connaître l'autre communauté, parce que certaines idées ont été transmises et on

reste sur ces acquis-là. Sauf peut-être sur les bancs de l'école, on arrive à connaître, mais c'est encore très superficiel, pas profond.

A propos de la hiérarchie existant après l'indépendance et surtout avant à l'époque où les Blancs avaient des postes clés et dirigeaient tout. Les Créoles descendants d'esclaves sont-ils ceux qui balaièrent les rues ? Sont-ils les descendants des *indentured labourers*, etc. Y a-t-il encore cette hiérarchisation ?

Il y a encore cette hiérarchisation, mais le Blanc n'est plus *on top* (mots anglais). Par rapport à moi, Créole, ce seraient plutôt les Hindous, par rapport au fait qu'ils sont bien plus nombreux et qu'il y a beaucoup d'Hindous dans le gouvernement. La façon dont le pays est dirigé, c'est comme si les Hindous étaient supérieurs aux autres. Il y a beaucoup plus d'Hindous dans le service public et ça surprend que je travaille à l'université. Le privé est toujours associé aux Blancs et les Hindous veulent à tout prix détruire ce que ces derniers ont construit, ils parlent de démocratisation. Ils essaient de démanteler tout ça pour soi-disant démocratiser, mais en fait ils ne veulent plus que les Blancs soient à la tête du domaine privé.

Pour quelle raison veulent-ils avoir la main mise sur le secteur privé ?

Ils se disent que les Blancs ont suffisamment joui de tout ça et qu'il faut que tout le monde en profite, mais en réalité ce n'est pas pour tout le monde, c'est surtout pour la communauté hindoue, pour qu'elle ait la main mise partout sur l'île.

Dans cette division communautaire, j'ai été surprise de voir, sur un panneau publicitaire, une fille la peau tannée : on remarquait bien qu'on lui avait mis de la peinture...

Oui, moi aussi ça me surprend...

Dans les médias, dans la publicité, dans les films, est-ce que toutes les communautés sont représentées ou bien, là encore, les Hindous écrasent tout ?

Non, c'est bien proportionné. On essaie autant que possible de proportionner.

Proportionner par rapport à la communauté, tu veux dire ? Le nombre de présentateurs télé, par exemple, est-il proportionnel au pourcentage de chaque communauté ?

Non, pour la publicité c'est proportionné, de manière à cibler le plus possible de population, c'est économique. Pour la télé ce sont des Créoles et des Hindous. Il n'y a pas de Chinois.

Comment ces derniers le vivent-ils ?

C'est assez intrigant, parce que les Créoles se disent stigmatisés, souvent écrasés, mais les Chinois ne se prennent pas la tête avec ça, car ils occupent des postes d'entrepreneur et de businessman, donc ils sont assez autonomes à la base. Ils bossent beaucoup, travaillent dur, peuvent avoir leur place dans le secteur public, et plus dans le privé. Ils sont vraiment bons, intellectuellement parlant. Ils font leur petit bonhomme de chemin parce qu'ils sont assez fermés ; mais ils ont des contacts un peu partout. Ils sont assez puissants financièrement, alors que nous, les Créoles, financièrement et socialement, on n'est pas bien vus. Eux sont mieux vus, car on les associe à l'image de bosseurs, de personnes travaillant dures, etc.

« Les Créoles des idées reçues » : est-ce que cela continue de les poursuivre ? Sont-ils toujours accusés d'être fainéants, etc. ?

Oui, oui, c'est pour cette raison que les gens sont surpris du fait qu'un Créole ait pu faire des études universitaires et qu'il ait un poste clé dans le secteur public. Si c'est dans le privé, c'est que le Créole est vraiment bon et que le Blanc l'a accepté, mais dans la population mauricienne quand tu es Créole et que tu as un poste clé dans le secteur public, on est en admiration devant toi.

Dans le privé, est-ce qu'un Créole noir peut occuper un poste de directeur, par exemple ?

Le *middle management*, si, mais les *upper*, les cadres, pas vraiment. Mais cela se démocratise de plus en plus, par exemple dans le *Chief Human Resource Management*, je connais un Créole noir qui l'est. Ça se fait de plus en plus, ça se démocratise, mais toujours dans le privé.

Y a-t-il en ce moment un ministre ou autre homme d'état qui soit créole, noir et portant un nom de descendant d'esclave ? Il y a bien Duval, de l'Estrac, mais ils ne sont pas noirs...

Des Créoles occupant un poste clé, pas vraiment. Ils ont été élus... Je ne sais pas si on t'a parlé d'Aurore Perraud. C'est une députée qui a été élue en 2005. Il y a eu un incident diplomatique cette année-là, lors d'une fête officielle où elle avait été invitée. Lorsqu'elle a voulu se mettre avec les autres députés on lui a refusé l'accès, une fois, deux fois, elle disait pourtant qu'elle était députée. La personne responsable ne la connaissait pas et finalement quelqu'un d'autre est venu dire qu'elle était bien députée et qu'elle devait se mettre avec les autres. Ça a fait pas mal de chichis et elle a éclaté en sanglots. Elle a dit à la presse et à la radio que ce n'était pas la première fois. C'est une Créole, très brune, très noire de peau, elle a des tresses. Je pense que dans la mentalité mauricienne, comme je te l'ai dit, surtout dans la

mentalité hindoue, une fille comme cela ne peut être une députée. Elle a été élue dans une région où il y a beaucoup plus de Créoles. Donc la population créole connaîtra Aurore Perraud, mais les autres, surtout les Hindous, ne seront pas intéressés de savoir qui elle est, ils ne connaîtront pas son nom. Son nom est Perraud, mais quand tu vois la personne, tu ne dirais pas que c'est une députée. Cet incident est passé sous silence, les médias privés en ont parlé pendant une semaine ou deux, mais pas les médias publics. Cela reflète bien ce qui se passe à Maurice, c'est le genre de choses qu'on étouffe.

Mais on n'a pas pu étouffer l'affaire Kaya. Qu'est-ce que tu as ressenti avant pendant et après cette affaire ?

J'étais étudiante à l'université, j'avais 18 ans, dans ma classe il y avait des Créoles, des Hindous, des Musulmans, on n'a pas eu de sentiment de révolte entre les communautés. On était révoltés par rapport au fait qu'un homme innocent avait été battu à mort. Ça c'était sur le campus, les jeunes étaient révoltés par rapport aux adultes, par rapport à cette répression qui catégorise les gens, mais nous n'avons pas senti d'animosité entre nous. Ce n'était pas une fracture pour nous les jeunes. Mais dans nos familles il y avait de la crainte parce qu'on entendait dire que dans certaines régions les Créoles faisaient du désordre et que les Hindous se regroupaient pour se battre contre les Créoles. Il y a eu quelques disputes qui ont effrayé les jeunes, mais cela ne nous a pas réellement surpris, parce qu'on savait que par rapport aux Créoles il y avait un malaise.

Si j'ai bien compris, les jeunes auraient bien aimé vivre tous ensemble, créer une seule communauté mauricienne, mais que les adultes vous freinés. Est-ce cela ?

C'étaient les adultes qui nous freinaient, qui nous... ont fait comme un *brain Wash*, si tu veux.

S'agissait-il de l'imposition de la famille et de la communauté ?

Voilà.

Maintenant que tu es une adulte, penses-tu encore comme quand tu avais 18 ans ? Et tes amis, qui étaient convaincus qu'on était tous des Mauriciens, qu'il n'y avait pas de communautés, penses-tu que cette génération qui a vécu Kaya est toujours du même avis ? Si cela se reproduisait, vous sentiriez-vous encore révoltés ?

Oui je pense qu'on serait révoltés. Oui, mais ... en ayant vécu, après, dans le monde professionnel, en voyant les discriminations contre les Créoles... Mais ce n'est pas pour autant que ... je n'aimerai plus mon amie musulmane ou hindoue, quoi.

Donc, en t'écoutant, l'on peut penser qu'il y a l'espoir qu'un jour Maurice sera une communauté ...

Il y a de l'espoir, mais je pense qu'il faut qu'il y ait un autre type d'éducation, qui se ferait pas sur les bancs de l'école, là où on s'entend bien. Il faudrait aussi une éducation dans les médias et que les politiciens arrêtent de jouer sur l'aspect carte ethnique, car ce sont eux qui jouent là-dessus. Par rapport à cela, ce qui m'étonne et beaucoup de jeunes de ma génération sont éduqués, supposément des intellectuels, mais lors des élections, ils ne réfléchissent pas assez et font le jeu des politiciens.

La phrase *sak zako protez so montagne*, est-elle toujours d'actualité ?

C'est toujours d'actualité à Maurice et ça se voit par rapport aux Hindous et aux Musulmans. Les Chinois sont discrets, les Blancs ne se prennent pas la tête, c'est

une communauté fermée, ils ont encore des postes clés et peuvent s'entraider, alors que chez les Créoles on a tendance à ne pas aider d'autres Créoles, si on occupe un poste clé, c'est plutôt l'individualisme.

Est-on jaloux des Créoles occupant des postes clés ?

Oui, y a une jalousie de la part des Créoles. C'est-à-dire qu'un Créole qui a réussi, il fait le fier, quoi ! Je ne peux pas vraiment généraliser le fait qu'il n'aidera pas les autres. Mon père, par exemple, est très noir, a les cheveux crépus, mais il a pu accéder à un poste de comptable général au Ministère des Finances parce qu'il était très bosseur, etc. Il nous a toujours dit que ... (pause) quand on est Créole à peau noire, il faut travailler plus pour faire ses preuves (partie en kreol morisien). Moi, j'ai vraiment gardé ces mots, je ne sais pas pour mon frère et ma sœur, mais moi je sais que quand tu as la peau noire, il faut vraiment que tu bosses dur pour montrer « *what's you're worth* ». Beaucoup de Créoles savaient que mon père avait réussi, ils se disaient qu'il avait réussi : il avait une grande cour, une maison, une voiture, peut-être qu'ils pensaient qu'il n'aidait pas les autres, mais ce n'était pas nécessairement le cas, il aidait les Créoles, comme les Hindous et les Musulmans, sans nécessairement faire de différence.

Si je comprends bien ton raisonnement, les Créoles, quand ils réussissent, ils aident tout le monde, alors que les Hindous n'aident que leur communauté. Donc, les Créoles, étant métissés, ne voient pas de différence avec les autres ?

Exactement ! Ils aident tout le monde et ne voient pas de différence avec les autres. Même si très souvent ils subissent la différence par rapport à leur passé. Comme moi, je suis enseignante et je m'occupe de tous mes élèves, qu'ils soient Créoles ou

Hindous, mais j'encouragerai un peu plus les Créoles à travailler plus dur, à faire plus d'efforts. Il n'est pas facile de percer pour le Créole, même avec beaucoup de diplômes.

Hypothèse : il y a plus de chômeurs chez les Créoles.

Ce n'est pas uniquement parce que le Créole est marginalisé, c'est 50/50. 50% parce qu'il est marginalisé, par rapport à un poste, même dans le privé. On préférera donner un poste à un Hindou, à un Chinois, plutôt qu'à un Créole. L'autre 50% parce que les Créoles ne veulent pas travailler, ils ne sont pas assez ambitieux, on discute souvent de ça en famille. Par exemple, au collège ou à l'université, quand ils ont une place, ils ne font pas d'efforts, même s'ils sont intelligents et ont le soutien des parents, ils se la coulent douce. Alors que les Hindous et les Musulmans vont travailler dur.

Les parents créoles, prévoient-ils l'avenir de leurs enfants ?

Il y en a, oui, qui travaillent dur pour leurs enfants, pour leurs réussite, mais ... comment t'expliquer, j'ai vu la différence entre les parents créoles et hindous, c'est tellement subtil : les parents hindous ont une grande ambition pour leurs enfants, ils arrivent à la transmettre et les enfants vont bosser dur pour ça. Les parents créoles sont fatalistes, ils diront à leurs enfants que s'ils travaillent dur, ils pourront peut-être avoir une bonne place. Mais il y a quand même une réticence, quelque part ils savent qu'ils sont marginalisés dans la société, donc ils n'ont pas beaucoup d'ambition pour leurs enfants et cela se transmet. Les parents hindous vont bosser dur, transmettre leur ambition et les enfants vont faire en sorte de réussir aux yeux de leurs parents, ils vont dire « oui, je peux devenir avocat, oui je peux devenir médecin ». Le parent créole ne dira jamais à ses enfants « tu peux devenir avocat ou

médecin », c'est très rare, il dira, « tu peux avoir un petit poste dans le gouvernement, dans le privé » parce que le statut d'avocat est trop haut et on ne penserait jamais à ça. J'ai vu cela pendant pas mal de temps.

Donc leur vision du temps est également différente, les Hindous voient plus loin dans le futur par rapport aux Créoles...

Oui, par exemple dans les écoles, les filles créoles de Lorette ne pensent pas à bosser dur pour dire que dans 3 ou 4 ans elles doivent obtenir leur diplôme. Tandis que les filles hindoues, musulmanes ou chinoises sont beaucoup plus conscientes de cela.

Les Créoles vivent-ils au jour le jour ? Et les Hindous ?

Hum... La communauté créole est divisé entre ceux qui ne sont pas éduqués, vivent au jour le jour, et ceux qui sont éduqués, réalisent la compétition autour d'eux et prévoient l'avenir. Il y a de plus en plus une séparation dans la société mauricienne, en général par rapport à l'éducation, à la classe sociale et la richesse. Tu gravis l'échelon social à Maurice si tu as de l'argent. Les Hindous pensent beaucoup plus à l'avenir, même si financièrement ils sont limités, ils feront des sacrifices pour leurs enfants. Il y a cette image qu'on dit que les Hindous mangeront du riz et du « brède » tous les jours pour mettre de l'argent de côté, alors que les Créoles mangeront de la viande tous les jours, sans soucis du lendemain, quoi. Aujourd'hui j'ai de l'argent je vais acheter des choses, sans penser à demain, pas par égoïsme, c'est qu'ils ne savent pas gérer vraiment.

Cela pourrait-il venir de leur passé, leurs ancêtres n'ayant pas su gérer, étant donné qu'ils étaient esclaves ?

Je pense, oui. La communauté hindoue sont arrivées comme *indentured labourers*, donc ils étaient employés, tandis que les esclaves n'avaient qu'un statut d'esclave. Donc là où l'Hindou pouvait acquérir des choses, l'esclave profitait de ce qu'on lui donnait « maintenant », il en profitait « maintenant », donc le fait d'être reconnu par les choses possédées, ça n'a jamais existé. Ça continue, c'est une culture, par rapport au statut, ça perdure. C'est bien distinct entre les personnes instruites au-delà du primaire et celles qui n'ont même pas reçu d'éducation, même basique.

Les Mauriciens parlent-ils de leurs ancêtres, alors ?

Pas vraiment. L'enseignement est fait d'une façon peu agréable, on apprend par cœur sans vraiment comprendre, on ne connaît pas notre histoire, nos ancêtres. On apprend par force, donc on oublie vite. Les Mauriciens ne connaissent pas suffisamment leur histoire, par rapport aux traditions. L'Hindou, le Musulman, le Chinois auront beaucoup plus de connaissances des traditions perpétuées. Chez les Créoles, il n'y a pas grand-chose que l'on retransmet. Par exemple, chez l'Hindou, il y a les traditions religieuses, les rituels, les jeûnes, le respect des personnes âgées. Tandis que chez les Créoles, il y a l'aspect que les parents étaient catholiques, donc on l'est aussi, mais ça s'arrête là, quoi. Il n'y a pas de véritable transmission.

Un Européen m'a dit que d'après son chauffeur il y aurait 35 familles qui dirigent Maurice, qu'en penses-tu ?

Je sais, par exemple, qu'il y a des familles blanches propriétaires de terrains et d'usines sucrières, mais également des familles hindoues, on en entend parler mais sans vraiment avoir de preuves. C'est éloigné de ma réalité et c'est un peu caché aussi. On parle des Lagesse, les Blancs, les Jugnauth, chez les Hindous, de la famille Rawat, chez les Musulmans. Les Rawat possèdent pas mal de choses à

Maurice et dans différents secteurs, mais seulement depuis ces 5 dernières années. Certains Blancs aussi, mais y a les Hindous, les Blancs et les Musulmans. Pas mal de Rawat ont épousé des Françaises et des Français.

Je te remercie pour le temps que tu m'as consacré, je vais m'arrêter ici.

Entretien B

Âge : >50 ans

Sexe : masculin

Profession : cadre moyen

Niveau d'études : licence

Communauté : créole

Domicile :

Date d'entretien : 25 juil. 2012

Lieu d'entretien : Pointe aux Sables

Langue d'entretien : français

1. Présentez-vous et dites quelques mots sur vos actions.

Je suis Olivier Bancoult⁴⁵⁵, je suis Chagossien, étant né à Peros Banos. Je suis leader des Chagossiens, c'est moi qui m'en occupe, concernant tous les problèmes que la communauté rencontre. En ce moment, on a des procès devant la Haute Cour de Londres et aussi devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg dans le seul but de réclamer ce droit fondamental qui a été bafoué par les Anglais. On se base sur le fait que selon la loi universelle des Droits de l'Homme, nul ne peut être interdit de rentrer dans son pays et aussi du fait que tout être humain a le droit de vivre librement sur sa terre natale. La raison pour laquelle on a été déracinés, c'est que les Anglais et les Américains ont décidé qu'une des îles principales, Diégo Garcia, devait servir pour construire une base militaire et c'est à partir de là qu'ils ont forcé les gens à quitter leur terre pour laisser la place à l'installation de la base militaire. Et depuis ce temps, la majorité des Chagossiens n'ont pas pu s'adapter parce que le travail qu'ils avaient l'habitude d'effectuer aux Chagos n'existe pas à Maurice. Ils travaillaient pour la plupart dans l'industrie du copra. Arrivés ici, c'était vraiment difficile, surtout en 1968, quand les Mauriciens eux-mêmes avaient à faire face au problème de chômage. Là, encore une fois, notre faiblesse à nous est que la majorité des Chagossiens n'avaient pas un bon niveau d'éducation.

⁴⁵⁵ Il prononce son nom comme suit : Bancoule.

Nous aujourd'hui on milite, car même si Diégo Garcia est occupée par une base militaire, il y a en tout 64 îles qui restent inoccupées et où les Chagossiens vivaient avant, comme Peros Banos ou les îles Salomon. Ils ont décidé que même s'il y a 140 miles entre Diégo Garcia et les autres îles, il n'est pas possible d'y remettre une population, tout ça sous prétexte de terrorisme. Mais les Chagossiens vivaient en paix, il y avait cet esprit de partage, cette culture ... dans la vie de tous les jours, tout le monde avait un emploi, tout le monde avait sa maison. Et la façon dont ils vivaient était vraiment harmonieuse, mais malheureusement, en arrivant à Maurice et aux Seychelles on a été dispersés et mis dans des bidons-villes de Port-Louis et on a eu à faire face à beaucoup de difficultés comme l'alcool, la drogue, la prostitution, le chômage. [...] On se bat aujourd'hui pour notre droit, bafoué par le gouvernement britannique. Il y a cette domination, cette discrimination. Même Maurice a sa responsabilité, elle réclame sa souveraineté sur les Chagos, mais personne ne se soucie des conditions de vie des Chagossiens. À l'époque où il y avait des négociations, il y a eu des hommes qui ont pris des décisions sur la tête des Chagossiens sans les associer. Nous condamnons donc ces façons de faire.

2. Est-ce que la situation des Chagossiens à Maurice est la même qu'aux Seychelles ?

C'est presque le même, car il y a cette envie pour chaque Chagossien de vouloir vivre sur sa terre natale. En vivant à l'Île Maurice et en entendant parler de l'esclavage et des travailleurs engagés, aujourd'hui chacun veut retourner à la source pour en savoir un peu plus sur les ancêtres. Mais pour nous ça dure depuis 40 ans et les jeunes rêvent toujours de revoir la terre de leurs parents. Eux, ils ont

toujours entendu parler de cette terre, sans pour autant la connaître et ils veulent la découvrir.

3. Quelle est la nationalité des Chagossiens à Maurice, est-ce qu'ils sont Chagossiens ou ont-ils la nationalité mauricienne ?

Nous avons la nationalité mauricienne du fait qu'on a été déportés depuis 1968 et même avant que le gouvernement britannique décrète l'Archipel des Chagos comme un BIOT, le 8 novembre 1965, ça appartenait à l'Île Maurice. On a donc la double nationalité.

4. Y a-t-il une volonté chez les Chagossiens de dire « on est là, on va se mettre debout et aller à l'école, on va essayer d'étudier » ?

Oui, c'est ce qu'on fait, rendre l'éducation une priorité. Aujourd'hui, on a 5 enfants Chagossiens qui étudient à l'université. On encourage les enfants du primaire et du secondaire à avoir une bonne éducation, avec le soutien du British Council. Vivant dans les faubourgs de Port-Louis, on constate que le taux d'échecs dans les écoles ZEP est vraiment très alarmant et on essaie d'améliorer cette situation. On a un fond pour le bien-être de la communauté chagossienne, dont une bourse d'études pour des Chagossiens, les 5 meilleures filles et les 5 meilleurs garçons qui ont de bons résultats en CPE sont suivis et financés jusqu'à l'université. On a des résultats positifs.

[...] On veut se démarquer des Rodriguais et des Mauriciens. Chacun a sa spécificité et les Chagos également.

5. Êtes-vous intégrés dans la communauté créole ?

Nous sommes ensemble, mais j'ai toujours entendu dire que la communauté créole à Maurice se sert toujours de l'exemple des Chagossiens, qui a ont surmonté les divisions et qui sont maintenant un groupe soudé, on pense davantage à l'avenir, comparé aux associations créoles qu'il y a à Maurice. Chacun cherche, surtout avec les politiciens.

6. Vous voulez dire que les Chagossiens sont soudés et que la communauté créole ne l'est pas ?

La communauté créole est divisée, surtout concernant les politiciens et nous c'est ça notre fierté et notre valeur. On n'est attaché à aucun parti politique, on se base sur un aspect purement humanitaire.

7. Donc vous diriez que vous ne faites pas partie de la communauté créole, que vous êtes un groupe à part ?

Oui, on est créoles, mais quand même, on a quelque chose d'un peu différent. Il y a les Créoles mauriciens qui vivent dans des conditions parfois plus difficiles que celles des Chagossiens, mais ils vivent sur leur terre. Nous ce n'est pas notre terre, on vit ici comme des étrangers, notre but c'est de rentrer sur notre terre natale et c'est ça qui nous éloigne. On ne va pas s'éloigner de ces personnes, mais on veut promouvoir notre culture. Par exemple, il y a culture rodriguaise mauricienne, chagossienne et on veut que nos enfants puissent découvrir cette culture : on a les menus traditionnels des Chagos, la danse, les chants, la musique sont vraiment différents.

8. Les Chagossiens se plaignent d'être à Maurice, mais s'ils retournent aux Chagos, est-ce qu'ils pourront se passer des infrastructures qu'il y a ici ? Est-ce qu'ils seront heureux ?

Non, il n'y a personne qui ne se sent pas à l'aise sur sa terre. Moi, je peux dire que si les Américains ont développé Diégo Garcia et Diégo Garcia est connue comme une ville américaine aujourd'hui, pourquoi pas ? On a cette possibilité aux Chagos, on est entourés de la mer, on ne rêve pas seulement de partir aux Chagos. On a toutes les structures, on a un plan pour développer. Tout est prévu, on a l'industrie de la pêche, du copra, le tourisme, l'artisanat. On sera sûrs de créer notre propre emploi. Nous demandons donc aux gouvernements britanniques et mauriciens de nous aider et aux Américains aussi. En plus de ça, il y a cet aspect culture : comme la majorité des Chagossiens sont catholiques, on a quelque chose qui est important pour nous et on a nos parents qui sont enterrés aux Chagos et on veut leur rendre hommage le jour de la fête des Morts.

9. Dans votre combat, quelle est la position des Mauriciens et des Britanniques, pensez-vous qu'ils vont céder un jour ?

Pour nous, nous nous concentrons davantage, afin d'alerter les opinions. Ce qu'ils ont fait avec les Chagossiens est assez méconnu et est passé inaperçu. Donc, on veut tout faire savoir à travers la couverture des médias, alerter l'opinion mondiale, parce que ces gens-là, les Américains et les Anglais, se présentent comme les champions des droits de l'homme. Mais ce qu'ils ont fait aux Chagossiens, il n'y a pas beaucoup de gens qui le savent. On veut faire en sorte de les mettre à leur propre place en faisant circuler l'information parce que ce sont eux qui ont voté les lois universelles des droits de l'homme et ce sont eux qui

ont violé ces lois. Ce n'est pas possible. Notre fierté à nous c'est que même si on est un petit peuple, on a pu se lever et réclamer notre droit d'une façon pacifique, on ne va pas faire la guerre, mais on a ce droit de vouloir chercher la justice.

[...]

C'est notre droit fondamental de vivre sur notre terre.

Entretien C

Âge : 28 ans

Sexe : masculin

Profession : cadre

Niveau d'études : Bac + 8

Communauté : créole

Domicile :

Date d'entretien : 28 juin 2011

Lieu d'entretien : En voiture, en direction de Port-Louis

Langue d'entretien : français

Tu me dis que tu as une autre vision de ce qui s'est passé en 1999 ?

C'est un chanteur de reggae, il me semble ?... Non, de seggae, alias Kaya, qui est emprisonné suite à une consommation publique dans un meeting public... meeting politique.

Ah bon ! C'était un meeting politique ? Kaya faisait de la politique ?

Oui, c'était un meeting politique, il ne faisait pas de la politique, mais il soutenait, il me semble, il était dans le meeting d'un... enfin j'ai compris que ... il y a pas mal de seggaemen, de rastas, des personnes un peu marginalisées qui suivaient ce parti politique.

De quel parti politique s'agit-il ?

C'est le Mouvement Républicain, qui n'existe plus parce qu'il a fusionné avec 2 autres partis pour ... que réémerge sur la scène politique ce grand parti de l'époque, le PMSD. Avant il y avait 3 grands groupes : le PMSD, le PMXD (Parti Mauricien Xavier Duval) et ensuite le MR. Les 3 de la famille bleue ont fusionné, y a un an, un an et demi ou deux ans, pour redevenir un parti fort. Il faut savoir qu'à l'époque c'était un parti gigantesque. Au mieux, hum... sa plus belle performance aux

élections générales de 1967, pour contrer l'indépendance et le parti seul était contre : il avait obtenu 46 % des voix, contre une coalition de plusieurs ... partis.

Nous sommes sur l'autoroute là, tu peux prendre des photos, parce que là c'est le symbole du développement. Par exemple, avant tu n'avais que 2 couloirs (voies), maintenant c'est 3 et c'est partout précisément parce qu'il y a trop de voitures, ce qui révèle cette effervescence socio-économique, commerciale, industrielle, technologique qui caractérise Maurice aujourd'hui. Du coup, il y a des embouteillages répétitifs dans l'entrée à Port-Louis sur les 3 couloirs, c'est le signe du développement de Maurice. J'ai envie de te dire tant mieux, mais malheureusement l'île continue à négliger ou à marginaliser plusieurs groupes.

Penses-tu que ce soit plus fort à Maurice que dans d'autres pays au monde, par exemple l'Inde qui se développe aussi très vite ? Penses-tu qu'à Maurice il y ait plus de laissés-pour-compte ?

Proportionnellement non, évidemment, mais ... euh ... Je n'ai pas assez d'expérience concernant d'autres pays, mais je dirais qu'il existe une proportion assez importante. Il y a à peu près 9% de la population considérée comme pauvre, à peu près 9% de la population (soit 100 000 personnes) est analphabète à Maurice.

Ce pourcentage a-t-il augmenté ces dernières années ou est-il moins important quand même ?

Je pense que c'est en hausse, même si c'est léger.

À quoi est due cette hausse ?

Ben, tout le système, pauvreté, misère, fléaux sociaux et le fameux système de l'éducation qui ne fonctionne en tout cas qu'en partie. L'école est la voie du salut. L'éducation est la voie du salut, mais l'école ne les forme pas.

Revenons à Kaya.

Il est consommateur de cannabis et a été arrêté par la police, emprisonné, battu et il va mourir.

Pourquoi l'ont-ils tué, d'après toi ?

Justement, il est consommateur de drogue, il est un seggaeman, il fait partie de la classe marginalisée.

Mais ça ne justifie pas qu'on le batte ?

Non, ... non, ... non.

Donc il y a un problème au niveau de la police à Maurice.

Ah ben ! Un gros problème, en tout cas de certains policiers, certains récalcitrants, ensuite il y a inexorablement le symbole. Les policiers étant en majorité de communauté hindoue, proétatique, le seggaeman est un Créole marginalisé, ça aussi a pesé dans la balance. Du coup, lorsqu'on le retrouve mort, alors que le leader du parti en question était à Rodrigues, qu'est-ce qui se passe ! Eh ben, les gens se révoltent, probablement menés par ... certains initiateurs, certains leaders. Ils disent que voilà, un de nous « bann » est mort en prison, tué par les Hindous.

Donc, même si on veut occulter cette dimension, ça a été une bagarre raciale.

Bien sûr, parce qu'ensuite tu as toute une population créole qui va se révolter, attaquer tous les symboles de l'état, considéré comme hindou : des réverbères, des ambulances, même, je crois, une espèce d'hôpital mobile, une espèce d'ambulance un peu spéciale, ils vont se mettre à piller des lieux et après évidemment il y aura pillage de supermarchés, etc. et là tout le monde va s'y mettre, pas forcément des gens marginalisés ou exclus ou pauvres. Tout le monde va s'y mettre. On se souviendra que les caméras de sécurité d'un supermarché avaient même pris en flagrant délit un disc-jockey, tout ça...

Dis-moi, pourquoi les Rastas sont-ils marginalisés, à cause de leur aspect ou parce qu'ils sont créoles... ?

Oui, à cause de tout ça... ils sont créoles, ils sont, tu sais, ... en principe ils fument du cannabis, il y a tout ça. Ils font partie de « *lot bann... zot pa nou bann... zot pa dan nou sa* » (eux, ils ne sont pas nous, ils ne sont pas comme nous). Ça c'est la plus grande expression que tu entendras. « *dan nou = dan nou bann* » ça c'est une expression forte. Chez nous il n'y a pas ça et du coup ça a duré pendant... les émeutes mêmes ont duré pas mal de jours, ensuite un autre chanteur, Berger Agathe, qui meurt lui aussi en prison⁴⁵⁶. Il meurt en prison dans le même sillage, lui aussi arrêté. Ensuite, il y a une autre personne qui meurt par une balle perdue et il y a des émeutes, on casse tout, etc. Et ça faisait longtemps que Maurice n'avait pas vécu ça.

Oui, depuis 1968...

⁴⁵⁶ Nous précisons que nous avons lu que ce chanteur est mort sous les balles des policiers lors d'une manifestation.

Oui depuis la guerre raciale, bagarre raciale plutôt. Et c'est là que 2 hommes vont se faire remarquer : le Cardinal Jean Margéot et le Président de la République Cassam Uteem. Ils sont allés sur le terrain carrément apaiser les foules, causer avec les gens, le Cardinal en soutane, le Président qui n'est pas un président à la française, c'est un président parlementaire, non exécutif, avec un pouvoir constitutionnel. On aura même fustigé, il me semble que c'était le parti en question, le MR, qui a fustigé son attitude en disant qu'il se prenait pour Chirac. Il y a eu l'appel des chefs religieux, qui a apaisé le peuple après 5 jours d'émeutes. Il y a eu aussi des critiques sur le Premier Ministre, qui est redevenu PM aujourd'hui, parce qu'on ne l'entendait pas, son absence, et aussi la MBC⁴⁵⁷ qui a complètement occulté ces événements, on ne savait rien, sauf avec la radio de RFO⁴⁵⁸. C'est la Réunion, leurs journalistes qui ont tout divulgué. Maurice ne faisait rien, ne diffusait rien.

Est-ce que tu dirais que Maurice est une démocratie ? Les gens sont-ils libres de dire ce qu'ils veulent ?

Oui, c'est une démocratie, les gens sont libres de dire ce qu'ils veulent, ça, il faut le reconnaître.

Et si je te disais qu'une personne qui a osé critiquer le pouvoir politique a été mise en résidence surveillée ? C'est une journaliste.

(Pause) Oui, ça n'empêche pas qu'il y a des problèmes, des tensions, surtout, justement, entre les journalistes d'une certaine presse et le pouvoir.

Quelle presse ?

⁴⁵⁷ *Mauritius Broadcasting Corporation*, radio et télévision nationales mauriciennes.

⁴⁵⁸ Radio et télévision réunionnaises.

L'Express, tout le groupe de *La Sentinelle*, parce que la guerre ouverte est déclarée entre ce groupe et le gouvernement, dont le Premier Ministre, pour plusieurs raisons aussi, hein !

Tu peux me donner au moins une raison de cette guerre ouverte ? Pas toutes, juste une.

Un désaccord, on dira, entre le chef du gouvernement et le chef de *La Sentinelle*.

Quel genre de désaccord ?

Il y aurait beaucoup à dire. Désaccord en politique, par exemple. C'est trop long à expliquer, mais en gros, Jean Claude de l'Estrac, PDG de *La Sentinelle*⁴⁵⁹ avait été nommé comme président d'un grand programme de lutte contre la pauvreté, mais après il y a eu tension parce que... je ne sais pas... pendant le travail probablement il voulait faire des choses qu'il n'arrivait pas à faire. Il y a eu des rumeurs quant à son rapprochement avec le PM et du coup il y a possibilité qu'il fût ressenti comme futur Président de la République et cela n'a pas été le cas. Ensuite, tu sais, d'avalanche en avalanche, le fossé se creuse entre les gens, par presse interposée, il y a des critiques et du coup ... voilà !

De l'Estrac, est-ce un journaliste ?

Oui, regarde devant toi, la publicité, c'est un de ce gros, gros groupes. Là je mets Radio One, tu vois, avec la libération des médias mise sur pied par l'ancien gouvernement, il y a quand même de la démocratie, les gens parlent dans les radios privées. Nous sommes dans une démocratie, elle n'est pas parfaite, il n'y a pas vraiment de répression, parce que le peuple mauricien est très malheureusement

⁴⁵⁹ Du groupe l'Express.

léthargique, passif, apathique par moment, mais ... mais... il se réveille sur certaines choses. Attention ! Attention ! Il peut se réveiller sur certains points, l'exemple est précisément celui qui a conduit ce PM-là au pouvoir en 1995, lorsque le gouvernement Jugnauth, aujourd'hui président, justement sur un coup de tête, en rentrant d'un voyage, avait défini une communauté minoritaire avec le terme de « démon ».

Ah bon, quelle communauté ?

Les Créoles. Il a dit ça en sortant de l'avion, il a dit ça en direct de la MBC. Là, le peuple s'est réveillé et là, on l'a fait partir.

Pourtant il est maintenant Président de la République ?

Oui, c'est ça le paradoxe mauricien (hausse le ton), c'est que le peuple oublie très vite aussi. Il faut parler de foule mauricienne pour l'instant, anonyme, changeante, tandis que le peuple est à construire, la nation est à construire, voilà l'état de la situation...

Entretien D

Âge : >50 ans

Sexe : féminin

Profession : libérale

Niveau d'études :

Communauté : créole

Domicile :

Date d'entretien : 25 juil. 2012

Lieu d'entretien : Sur le lieu de travail de l'interviewée

Langue d'entretien : créole

Que s'est-il passé en 1999 ?

Je ne souhaite pas en parler, ça fait encore trop mal. Je préfère penser qu'il est toujours là.

OK, pas de problème. Voudriez-vous me parler de Kaya ? Qui était-il ?

Il venait d'une famille très pauvre.

Où habitait-il ?

Roche-Bois. La famille de Kaya se composait de 4 garçons et une fille. Il était issu d'une famille très pauvre, son père était pêcheur et sa mère était femme de ménage. Il avait envie de poursuivre ses études, mais il ne le pouvait pas, parce qu'à l'époque l'école secondaire était payante.

À quel niveau d'études a-t-il abandonné ?

Forme 3 (niveau 4^e en France). Mais il a continué à pratiquer la lecture, surtout la Bible, parce qu'il cherchait certaines réponses à ses questions. Il était différent de ses frères, qui aimaient le sport ou aller danser. Lui n'aimait pas tout ça. Il a commencé à jouer de la guitare très jeune. Son grand frère lui a enseigné ses premières notes. Ensuite, il s'est mis à composer des chansons, jusqu'à ce qu'il découvre les chansons de Bob Marley. Il a vu une opportunité de mélanger le séga et le reggae, il a trouvé la musique de Bob Marley très intéressante. Il a donc créé

cette fusion et a commencé à composer ses propres chansons, son propre genre de musique.

Était-il le dernier de la famille ?

Oui, il était le dernier. Donc, il a commencé à faire sa musique. C'est comme cela qu'en 1976/77, il a commencé. En 1990, il est allé à La Réunion pour enregistrer son premier album. Ainsi, il a continué la musique.

Est-ce qu'il est rentré ensuite dans la communauté rasta ou est-ce qu'il y était déjà dès sa naissance ?

À l'époque où il a découvert Bob Marley et les Rastas, il n'y en avait que très peu à Maurice. Il y en avait un qui s'appelait Rodo. Donc, la société avait un regard critique sur cette communauté, ne comprenant pas ce qu'ils étaient et les trouvant bizarres. À l'époque, le mouvement Rasta était très difficilement accepté à Maurice.

En quelle année ce mouvement a-t-il commencé à Maurice ?

Je pense que c'est dans les années 1980, je n'ai pas la date précise. C'était minime la quantité à l'époque. Quand je l'ai connu, il avait les cheveux rasta depuis 6 ans déjà, c'était aux environs de 1990. Le reggae était très peu joué et écouté à Maurice. On va dire que c'est lui qui a révolutionné cette musique, en la mariant au séga. Le seggae a donc pris de l'ampleur, il a rendu le dreadlocks à la mode. Les jeunes étaient influencés par son look. Mais à l'époque il était difficile de se faire accepter quand on était rasta : au travail, même pour nous marier c'était difficile. Les parents des filles qui aimaient un Rasta rejetaient ce look et ne comprenaient pas pourquoi un garçon pouvait l'avoir. C'était rare des garçons avec ce look à Maurice, à cette période.

Et votre famille à vous, qu'a-t-elle dit quand vous vous êtes fréquentés ?

(Rire. Elle baisse les yeux). Je n'avais plus ma maman, elle était décédée quand j'étais encore toute petite. Mon papa l'avait accepté parce que Kaya était très abordable, il était doux, il aimait discuter, rire, plaisanter. Ma tante, qui m'a élevée, n'était pas d'accord, mais mon papa l'avait bien accepté. J'ai habité chez ma tante pendant un certain temps.

Elle a accepté ensuite ?

Oui, quand mon papa l'a accepté, elle l'a accepté aussi.

Est-ce qu'il travaillait ou jouait-il seulement de la musique ?

Il était un peu peintre. Au début, il jouait du séga, du Mike Brant, du reggae, différents genres. Il jouait dans les mariages, parce qu'à l'époque il y avait des orchestres, des musiciens qui animaient les mariages. Je ne sais pas si vous vous souvenez de cela. Il travaillait aussi comme peintre quand il trouvait du travail. Ensuite, en 1990, il a commencé à faire de la musique d'une façon plus sérieuse et jouait dans les hôtels, comme nous habitons Grand Baie. Il travaillait le soir dans les restaurants, les soirées.

Comment a-t-il monté son groupe... ?

Au fait, il a monté son groupe à plusieurs reprises. Beaucoup de gens ont joué dans Racinetatane. Le problème était que ce genre de musique étant nouveau, personne ne savait comment la jouer. Kaya devait toujours expliquer. Il a fait de la musique dans la rue, ensuite les gens sont venus petit à petit rejoindre le groupe. Il fallait faire une sélection parmi les musiciens, qui pouvaient jouer sa musique. Les trois quarts de ses musiciens n'étaient pas musiciens au départ, c'était des amis, qui ont aimé ce

genre de musique et ont appris à la jouer ensuite, pour pouvoir faire partie du groupe. Tout est né ensemble, la musique, le groupe. Après il y a eu des cassures, donc d'autres musiciens sont arrivés, plus professionnels.

Comment était votre vie de couple ? Combien de temps avez-vous été mariés ?

9 ans. Dans notre maison, il y avait toujours une pièce où se faisaient les répétitions (rire), tous les musiciens se retrouvaient là. J'avais ma chambre personnelle, mais toutes les autres chambres, 3 ou 4, étaient toujours occupées par les musiciens. Ils venaient, ils restaient, ils dormaient chez nous. Ils habitaient loin, nous on était à Grand Baie à l'époque et eux habitaient Sainte-Croix ou Roche-Bois à Port-Louis, donc ils restaient chez nous. Nous vivions en communauté, on mangeait tous ensemble, on était végétariens, à l'époque. On était comme une grande famille, tout le monde était bienvenu. La musique et ma vie formaient une seule entité. C'était un groupe d'amis, plus comme des membres d'une même famille.

Cela n'a-t-il pas été difficile pour vous ? Vous veniez de vous marier et vous n'aviez pas de vie privée, d'intimité...

Non, non. Moi, j'avais mon activité, je m'occupais de mes enfants pendant qu'eux faisaient leur musique. Tout le monde s'aidait et Kaya était très ouvert, sa maison était toujours ouverte à tous. Je ne pouvais pas lui enlever cela, c'était tout lui dans son monde de la musique. Il avait toujours besoin d'être entouré de ses musiciens, de ses amis. Je ne lui en voulais pas pour ça. Il avait toujours une blague ou une histoire à raconter. Si tu étais avec lui, tu pouvais rester auprès de lui toute la journée, il avait un tel charisme, un tel amour de vivre. Il était vraiment facile à vivre, il n'était pas un mari exigeant, voulant que la maison soit super bien tenue, les

vêtements bien propres. Donc, on a vécu comme cela jusqu'au moment où je lui ai dit que notre enfant grandissait et qu'il fallait un peu plus d'intimité.

Combien d'enfants avez-vous eu ?

2, une fille et un garçon. Mais à cette époque, nous n'avions qu'un garçon. Je lui ai donc dit qu'il fallait que nous ayons une maison à nous, en dehors des musiciens et de la musique. Parce que notre enfant ne pouvait pas dormir. Mais même quand nous avons séparé la vie de famille de sa musique, les musiciens ne venaient plus tous les jours, certes, mais ils venaient au moins 3 fois par semaine pour discuter jusqu'à point d'heure. (Rire).

Comment vos enfants ont-ils vécu cette vie ?

Oh ! Ils se sont habitués. Ils aimaient bien. Ils étaient habitués à partir avec les gens à la plage par exemple. C'était comme si on était une famille.

Ces personnes, les amis de Kaya, continuent-elles à venir vous voir ?

Depuis ce qui s'est passé, il y en a beaucoup qui ne sont plus revenus. Il y en a beaucoup qui sont partis à l'étranger. De temps en temps, quand ils viennent à Maurice, ils viennent me rendre visite. La vie a changé avec le temps et chacun vit sa vie, mais quand on se voit on se parle.

Comment viviez-vous après Kaya ?

C'était très difficile ! J'avais l'impression de m'être plongée dans un noir sans fin. J'étais perdue. En fait, c'était lors d'un concert organisé par Rama Valayden, un politicien, il y avait du gandja. J'avais dit à Kaya que ce concert je ne le sentais pas, qu'il ne fallait pas aller y jouer. Il m'a dit que c'était son travail et qu'il devait y aller. Donc, il y est allé. On a dit qu'il a fumé sur le podium et ils se sont arrêtés sur cette

accusation. Quand ils l'ont arrêté, ils l'ont interrogé pendant une heure ou deux et ils ont dit qu'il avait avoué avoir fumé du gandja sur scène. Mais ils n'avaient pas de preuves ni de témoins. Ce n'était pas assez pour enfermer quelqu'un. Ils ne pouvaient même pas prouver que c'était du gandja. Ils l'ont donc arrêté un jeudi, j'ai essayé de faire les démarches pour payer sa caution, afin de le sortir de là. C'était difficile, je n'avais pas la somme requise, j'ai fait le tour de ses producteurs, de ses amis, pour pouvoir rassembler l'argent nécessaire. Finalement, le dimanche après son arrestation j'apprends son décès. Depuis son arrestation, je n'avais jamais pu le voir.

On ne connaît pas bien cette partie de son arrestation. Comment avez-vous vécu cela.

(Voix légèrement tremblante) Beaucoup d'articles ont été écrits sur cela, c'était assez politisé. Le problème c'est que quand ils arrêtent quelqu'un, ils l'enferment au Line Barracks et il ne peut pas en sortir. (Accentuation dans le ton, parle plus fort, sur le coup de l'émotion) J'ai essayé de lui apporter un peu de pain et du jus de fruit, mais on me l'a interdit. Je n'avais pas accès à sa prison. Pour avoir accès à Kaya, il fallait que j'aie un avocat et pour avoir un avocat, il fallait avoir de l'argent, que je n'avais pas. C'est l'avocat qui pouvait faire en sorte que la Cour me laisse le voir. Mais il n'y a même pas eu le temps d'aller à la Cour, car il a été arrêté un jeudi soir, enfermé le vendredi et le samedi ; le dimanche il était mort. Ces quatre jours-là, je n'ai pas cessé de faire des démarches pour réunir l'argent, voir un avocat. Donc, quand je suis arrivée chez l'avocat d'état, devant lui,... c'était comme si chacun se renvoyait la balle. Et l'avocat est parti à Rodrigues, il y avait quelque chose d'urgent à Rodrigues... C'est donc seulement quand Kaya est mort que je l'ai vu : il avait 32

blessures sur son corps. Il avait des formes rondes, comme des pièces de 5 centimes, sur toutes les jointures. Sur son genou (me montrant sur son propre corps), il y avait comme des griffures. Sur ses pieds, c'était comme si on lui avait fermé une porte dessus. Ils l'ont peut-être trainé et ensuite battu. Quand on reçoit un corps dans un tel état, on ne peut pas ne pas demander une autre autopsie, parce que le médecin de la police disait qu'il avait fait une crise. Cela n'était pas possible, à cause de l'emplacement des bleus qu'il avait sur le corps. L'avocat a fait venir un autre docteur pour faire une autre autopsie et il y a eu toute une histoire... Les gens étaient en colère, parce qu'ils n'acceptaient pas la conclusion du médecin légiste concernant les soi-disant crises. En fait, ce n'était pas une bagarre entre Créoles et Hindous, non. Les gens étaient excédés contre la police seulement. Ils ont donc commencé à tout casser un peu partout à Beau-Bassin, Quatre-Bornes, Roche-Bois. Et le 3^e jour un groupe, sorti de nulle part, a commencé à brûler des maisons de Créoles à Goodlands avec des lance-flammes, pour transformer les choses, pour faire croire que cette bagarre était une bagarre communale. Avant cela, les groupes ne se battaient pas les uns contre les autres.

Quel groupe a mis le feu ? Est-ce les Hindous, les Créoles, ou un autre groupe ?

(Hésitante) Je ne sais pas vraiment, je n'ai aucune preuve, mais il y a un groupe à Maurice, très puissant, un groupe d'Hindous, qui souhaiterait déclencher une guerre raciale. Mais en fait, ça n'a jamais été une bagarre raciale, les gens étaient excédés par le comportement des flics, trop arrogants, trop violents. Tu sais (colère contenue dans la voix) quand on a fait des recherches concernant la prison, après la mort de Kaya, on s'est aperçus qu'il y avait eu beaucoup de morts suspectes en prison, dans

des conditions atroces. Près de 71 personnes sont mortes comme cela et les familles ne pouvaient poursuivre personne, faute de moyens financiers.

À quelles communautés appartenaient ces 71 personnes décédées en prison ?

Toutes les communautés sont concernées par ces morts. Je pense que le gouvernement aurait dû faire quelque chose pour stopper cela, il aurait dû mettre des caméras parce qu'il y avait trop de choses étranges qui se passaient en prison. Par exemple, à des familles qui recevaient le corps de leur enfant, on disait qu'il s'était pendu en cellule ou ... il y avait trop de choses bizarres qui se passaient en prison. En tout cas, pour moi il est impensable que Kaya ait pu se tuer, parce qu'il aimait beaucoup trop la vie.

Ont-ils dit que Kaya s'était suicidé ?

Oui, ils ont dit qu'il avait fait une crise et qu'il s'était tapé lui-même partout dans sa cellule, mais les marques qu'il avait sur le corps ne pouvaient correspondre à ce qu'ils avançaient. Quand on se tape, il y a des parties du corps qui sont marquées et d'autres parties du corps où il est impossible de se cogner ou de se marquer.

Qu'a dit le médecin légiste ?

Le problème à Maurice est que quand les gens meurent en prison, le médecin de la police est tout le temps présent, c'est lui qui fait les autopsies, alors il déclare que la mort a fait suite à une crise.

Et le médecin que vous avez pris pour refaire l'autopsie ?

C'était un médecin français habitant La Réunion. Lui, il a dit qu'on lui avait tapé sur la tête et qu'il avait fait une hémorragie. Ce n'était donc pas une crise qui l'avait tué.

Donc, j'ai poursuivi le gouvernement pendant 8 ans et il n'y a jamais eu de coupable. Le gouvernement a accepté de me dédommager et c'était une première à Maurice pour les familles qui ont perdu un enfant ou un proche en prison. Quelque part, le gouvernement reconnaît que ses membres ont commis des erreurs, autrement il ne m'aurait pas dédommagé. Des personnes me demandent pourquoi je ne poursuis pas les policiers, mais je ne peux pas poursuivre les policiers, c'est l'état qui en est responsable. La prison appartient à l'état de Maurice, non à quelques policiers. Mais même si on m'a dédommagée, la personne ne m'est pas revenue pour autant.

Et ses chansons étaient rassembleuses pour toutes les communautés mauriciennes...

Oui, il ne chantait pas seulement pour les Créoles, il chantait pour tous les Mauriciens. C'est pour cela que beaucoup de gens l'aimaient. Il faisait des concerts rassemblant tout le monde, en 1990/91. En 1990, il y avait des concerts regroupant au moins 35 000 personnes de toutes les communautés : Hindous, Musulmans,...

Le gouvernement n'avait-il pas un peu peur, surtout ce groupe d'Hindous qui a le pouvoir, que tous les Mauriciens soient unis autour de ses chansons, à cause de ses chansons ?

Il n'y a pas vraiment de division dans la population, si tu regardes bien, c'est plutôt un langage de politicien. Par exemple, toi, tu as bien des amis Hindous, quand tu vas à l'école par exemple. Nous sommes tous pareils. Il n'y a pas de division, à mon sens. Moi, j'ai vécu à la campagne et quand ma maman est morte, ce sont mes voisins hindous qui m'ont donné à manger, ils se sont occupés de moi. Mes enfants, quand ils vont à l'école, ils ont leurs amis hindous, musulmans, chinois. Je ne pense pas qu'il y ait une division entre les humains. Est-ce que si ton voisin est musulman tu ne

lui diras pas bonjour pour ça ? Ce serait bête. La division c'est le langage des politiciens. Moi, je pense que c'est bête le racisme à Maurice, puisque nos ancêtres sont tous d'ailleurs, il n'y a pas de vrais Mauriciens pour dire qu'ils puissent être racistes avec les autres. C'est un pays multiracial. On échange entre les différentes communautés, mais il y a une unité. Les politiciens nous font croire qu'il n'y a pas d'unité parce que tu nais dans un pays multiracial. Que peux-tu faire, il y a des Chinois, des Hindous, des Musulmans, tu ne vas pas leur parler ?! Où peux-tu aller ? L'unité on l'a, les politiciens n'apportent rien ici. Il y a des personnes qui sont comme ça... oui, mais je suis créole,... il n'y a rien qui tombe du ciel, si on veut que nos enfants réussissent, il faut commencer à mettre de l'argent de côté pour leur avenir. Si on veut que nos enfants deviennent médecin, professeur, etc., on l'envoie à l'école, on ne fait pas que dormir, se lever, manger et faire la fête sans penser à demain. Après on dit que les Créoles ne réussissent pas. Nous devons changer cela dans notre tête et enlever cette chaîne qui n'est plus sur nos pieds, mais dans notre tête maintenant. Il faut cesser de dire qu'on est un petit Créole, qu'on est petit et qu'à cause de cela on ne réussit pas, non. Si tu as envie de réussir, personne ne peut t'en empêcher. Ce n'est pas parce que tu es créole que tu n'es pas capable de réussir, il faut avoir envie de réussir. Dans la génération précédente, nos parents ont négligé leurs enfants, ils ont juste pensé à s'amuser, à manger et à boire. Ils ne pensaient pas à l'avenir de leurs enfants, nous devons le faire, nous. Il n'est pas impossible de réussir.

Quel âge ont vos enfants maintenant ?

Mon fils aura 22 ans en juillet, ma fille a 19 ans.

Sont-ils encore à l'école ?

Ma fille a un bébé, elle ne va plus à l'école. Mon fils fait de la musique et en même temps, dans la journée, il fait de la sculpture sur bois.

Merci beaucoup pour le temps que vous avez consacré à répondre à mes questions.

Entretien E

Âge : 57 ans

Sexe : masculin

Profession : artiste

Niveau d'études : School Certificate (équivalent de la 2^e en France)

Communauté : créole

Domicile : Port-Louis

Date d'entretien : 16 juin 2011

Lieu d'entretien : au domicile de l'interviewé

Langue d'entretien : français

Vous vous êtes présenté, vous et votre famille : vous avez 2 enfants, les pousserez-vous à faire des études ?

Oui, oui, autant que possible. Mon fils a fini son HSC⁴⁶⁰ et il est au travail en ce moment, il suit mes traces comme artiste. Ma fille n'a pas encore fini sa scolarité. Mon fils travaille et il est bien payé, il travaille également avec moi. On peut se tutoyer, ce serait plus simple, je pense.

D'accord, donc tu es créole, est-ce que tu t'entends bien avec les autres Créoles et les membres des autres communautés ?

De par ma profession (j'enseigne mon art également, en plus d'être artiste), j'ai beaucoup d'élèves hindous, je m'entends bien avec eux. Ils m'envoient des SMS. Donc, oui, je m'entends bien avec toutes les communautés.

Tu es créole, ainsi que ta femme ?

Moi, oui, mais ma femme est métisse, son papa biologique est Hindou. Elle porte le nom de sa mère.

A-t-elle des difficultés dans la vie de tous les jours, de porter cette double identité ?

⁴⁶⁰ Higher School Certificate, équivalent le Baccalauréat.

Non, à Maurice c'est un avantage. Quand on a le look indien, le look oriental, le look asiatique, on est beaucoup mieux placé à Maurice. On vit beaucoup mieux au niveau professionnel, au niveau social.

J'ai pu voir que les plus belles maisons dans plusieurs endroits à Maurice sont celles des Hindous, qu'en pensez-vous ?

Les Chinois, les Hindous, les Musulmans, tout ça, ils l'ont mérité, ils ont bossé dur.

Et les Créoles ? Ils ne bossent pas dur, eux aussi ?

Les Créoles bossent dur, mais ils n'arrivent pas à planifier leur vie. Moi aussi je suis un Créole, et si j'ai Rs 10 000, je saurai comment faire bon usage de cet argent. C'est ce que mon papa m'a enseigné. Je boirai bien une bière ou un whiskey. Mais cette somme me permettra d'acheter ce qui manque dans ma maison, alors que les Créoles en général vont inviter les copains et tout boire. Ils dépenseront tout en un clin d'œil. C'est dommage !

Si vous, vous gagnez Rs 10 000 vous les mettez de côté pour l'avenir de vos enfants ?

Non, je vais les employer intelligemment. Je vais peut-être tout dépenser, mais après avoir dépensé cela, j'aurais fait un grand pas.

Vous les dépenserez pour votre maison...

Peut-être pour ma maison, peut-être pour ma santé, peut-être pour acheter des livres pour ma famille, cela dépend. Peut-être dans une petite proportion, je vais boire une petite bière, mais ça, c'est normal.

Vous allez vous faire plaisir aussi...

Je ne ferai pas la fête avec les Rs 10 000. C'est un peu l'image des Créoles. Je suis désolé de dire ça, mais écoutez les ségas créoles. Ils disent tous « *ce soir la faya, ce soir la faya* » (sic) (ce soir c'est la fête). Ils ne pensent qu'à ça. 90% des Créoles sont comme cela. Je suis né, j'ai grandi dans un quartier créole, je vois ça donc tous les jours de ma vie. Quand ils ont une bouteille de vin, ils ont vu le monde entier, c'est dommage !

Et par rapport aux Hindous ?

(Rire) Par rapport aux Hindous c'est le jour et la nuit. Les Hindous, quand ils ont Rs 100, ils vont planifier les dépenses de chaque sou de cette somme. Pareil pour les Musulmans, les Chinois et les Blancs, sauf les Créoles.

Les Hindous ne dépensent rien ?

Non, mais ils ont une grande capacité de planifier. Je connais de vieilles femmes hindoues qui ont des vaches : avec le lait qu'elles vendent, elles paient l'université de leurs enfants. C'est formidable (rire) !

C'est donc pour ça que les Hindous occupent les postes clés ?

Inévitablement, oui.

Pensez-vous que cette situation peut changer ?

Oui, il faut que les Créoles changent.

Pensez-vous qu'ils peuvent changer ?

Je connais des grands leaders Créoles, mais je préfère ne pas citer de noms, qui ont essayé de tout faire pour changer ces derniers, mais ils ont fini par laisser tomber. Ils

ont tout fait pour élever le statut des Créoles, pour leur faire une place au soleil. Finalement, ils ont dû jeter les armes, ce n'est pas possible, ce n'est pas possible.

À votre avis, pour quelle raison les Créoles agissent comme cela ?

Les journalistes, les historiens disent qu'ils se révoltent peut-être contre les chaînes de l'esclavage, mais ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible ! Cela s'est passé il y a 300 ans (sic).

Donc, selon vous qu'est-ce qui fait que les Créoles soient sont ainsi ?

C'est la nature. C'est dans leur nature.

Puisque c'est la nature, vous pensez donc qu'il n'y a pas d'espoir de changement...

Non. Il y a 10% de Créoles qui sont comme moi, nous on a de l'espoir.

L'espoir que les Créoles vont briller...

Non, nous avons l'espoir pour notre minorité. Moi, je me bats pour les Créoles, je donne des cours d'alphabétisation et il y a 15 Créoles qui étudient l'anglais et le français avec moi. Eux, ils ont compris ce que je vous dis là et ils me disent souvent qu'ils comprennent pourquoi, eux, les Créoles, sont les derniers. Je leur réponds qu'ils ne sont pas les derniers, que c'est à nous de lutter pour sortir de cet enfer. Certains Créoles qui sortent de cet enfer, maintenant sont heureux, ils me donnent ensuite des cadeaux, mais je leur dis que je n'ai pas besoin de cela, je suis satisfait quand ils avancent dans la vie.

Ces élèves Créoles que vous avez, passent-ils des examens à la fin de vos cours ?

Non, on revoit juste les bases pour qu'ils puissent savoir lire, écrire et comprendre.

Y a-t-il beaucoup de personnes qui ne savent pas lire et écrire à Maurice ?

Oh oui ! Il y en a beaucoup.

Vous avez un chiffre ?

À Maurice, non, je ne sais pas, mais il y en a beaucoup qui ne savent pas lire et écrire.

Quelle est la tranche d'âge de vos élèves ?

De 25 à 40 ou 50 ans. Ils appellent ça « la deuxième chance ».

Où donnez-vous ces cours ?

C'est offert par l'Église.

L'Église travaille donc beaucoup en faveur des Créoles. Pour les Créoles et les autres communautés.

Oui, oui, bien sûr. Plus pour les Créoles, il y a de très rares Hindous. La porte est ouverte pour tout le monde, de toute façon.

Et les autres religions, travaillent-elles autant pour leur communauté ?

Oh oui ! Il y a les Hindous, ce sont les champions. Il y a les Aryasaba, Hindu House, toute sorte d'associations.

Ils-travaillent-ils uniquement pour leur communauté ?

Si c'est l'Hindu House, elle ne peut pas convenir aux autres (rire).

Oui, mais l'Église catholique travaille pour tout le monde...

Oui, elle travaille pour tout le monde, mais les Hindous ne viennent pas. Même si la porte est ouverte à tous, ils disent que c'est catholique et que ce n'est pas pour eux.

Ils font donc cette différence dans les religions ?

Oh oui !

Connaissez-vous des gens qui pratiquent deux ou plusieurs religions ?

Oui, il y en a, mais pas beaucoup. Ce sont des gens... comment je peux qualifier ça... Ce sont des gens qui croient que les dieux c'est comme l'argent, plus ils en ont, mieux ils seront. Ils vont se vanter qu'ils ont deux ou trois dieux. C'est un peu les simples d'esprit.

Les Musulmans dans tout ça, comment sont-ils ? Comment les voyez-vous ?

Les Musulmans sont très unis, ils s'entraident.

Y a-t-il beaucoup de Musulmans pauvres ?

Il y a moins de Musulmans pauvres que de Créoles pauvres.

Quand vous parlez de Créoles, parlez-vous également des Chagossiens, les Ilois ?

Ils sont des Créoles comme nous. Je vais vous raconter l'histoire des Chagossiens. Je connais beaucoup de Chagossiens, qui après avoir été déportés à Maurice, ont eu une compensation financière. Avec cette compensation, ils se sont amusés. Ils ont acheté des motos, des bagnoles, des appareils sophistiqués pour écouter de la musique. Ils ont tout flambé en un instant et maintenant ils demandent encore. C'est toujours le même problème, ils n'ont rien investi. J'en connais un qui vit ici, dans

notre quartier. Il a acheté de grosses motos, plein de choses pour s'amuser, et surtout il boit du matin jusqu'au soir. Je connais quelqu'un qui en est mort.

Que deviennent ces personnes qui ont dépensé tout leur argent ?

Ils sont des mendiants, ils sont des zéros, ils sont nuls maintenant (sic).

Ils n'ont pas vendu leur moto pour ...

Je ne sais pas, mais quand on les voit passer, on voit qu'ils sont plus pauvres qu'avant. On leur a donné beaucoup de compensations, maintenant ils redemandent encore et disent qu'ils veulent retourner à Diego. Mais au fond ils ne veulent pas retourner à Diego. Maintenant à Maurice, c'est comme l'Europe. C'est impensable qu'un habitant de Diego qui s'est intégré à Maurice depuis plus de 20 ans veuille retourner dans son île pour vivre de la pêche ou s'installer dans la jungle. Mais ils font cette politique pour avoir plus d'argent encore. Ce sont eux-mêmes qui me l'ont dit, « *nou pa envi al Diego, ki pou al fer Diego, la ba pena nannie* » (nous n'avons aucune envie de repartir à Diego, qu'allons-nous à y faire, il n'y a rien là-bas). En effet, il n'y a pas d'eau courante, il n'y a pas d'internet, il n'y a pas d'électricité et ils sont habitués à tout ça. Comment peuvent-ils retourner 100 ans en arrière ? Mais ils revendiquent tout ça pour avoir plus encore.

Pensez-vous que Bancoult le fasse, lui aussi ?

Lui aussi est dans le coup. Mais ce n'est pas dangereux.

Vous travaillez souvent avec des touristes : comment voient-ils les Mauriciens ?

Ils ne connaissent pas la face cachée de la lune, ils ne voient que ce qu'on veut bien qu'ils voient, donc pour eux ici c'est le paradis.

N'y a-t-il pas de plus en plus de touristes qui veulent découvrir Maurice autrement qu'à travers les circuits balisés ?

Ils visitent, ils vont vers la population, ils vont au marché Central de Port-Louis, au caveau du Père Laval.

Est-ce qu'ils discutent avec les Mauriciens ?

Dans la rue ? Non. Nous discutons avec eux dans les hôtels.

Donc, ils ne voient que les gens dans les hôtels, ils ne sortent pas réellement ?

Quand ils sortent à Port-Louis, ils voient les gens, mais ils ne vont pas avoir de longues conversations avec eux.

Ils ne sont pas au courant de ce qui se passe à Maurice, par exemple de la prostitution, de la mort des prostitués à Grand Baie ? Savent-ils tout ça ?

Oh, oui, bien sûr, ils savent !

L'histoire du couple irlandais dont la femme a été assassinée a-t-elle modifié la confiance des touristes envers les Mauriciens ?

Ce que je peux répondre, c'est que cela a modifié l'image de cet hôtel en particulier. Pas l'image de l'hôtellerie à Maurice. Les touristes ont peur d'aller dans certains hôtels, mais pas dans tous. Maintenant, la direction doit savoir comment faire pour redorer l'image de son hôtel, d'autant plus que c'est un grand hôtel et que c'est un grand préjudice pour lui. J'ai travaillé dans cet hôtel il y a très très longtemps.

Passons à autre chose, si tu veux bien. Concernant l'histoire de Maurice, penses-tu que les Mauriciens s'intéressent à leur histoire ? Je pense aux Hindous, à l'abolition de l'esclavage fêtée en février ici. Est-ce que les gens en général, toi en particulier, s'intéressent à tout cela ?

Moi, j'ai fait un peu d'histoire à l'école, je m'intéresse beaucoup à l'histoire, je peux dire qu'en quelque sorte je suis un peu historien. Peut-être que ce sont les intellectuels qui s'intéressent à l'histoire de Maurice. Quelqu'un qui travaille à l'usine, qui se lève aux aurores et se couche à point d'heure, qui n'a que le petit week-end de 2 jours pour aller avec sa famille à Jumbo, le supermarché, ou manger quelque chose dehors, pour faire ses courses, il n'a pas le temps de s'intéresser à l'histoire. Il faut du temps et l'intérêt pour l'histoire est donc réservé aux avantagés, qui travaillent, par exemple, dans les bureaux. À Maurice « time is money », donc l'histoire est quelque chose de banal, car il n'y a rien à gagner. Enfin, c'est mon opinion.

Tu travailles tout le temps, toi aussi ?

Non, moi, j'ai plus de temps du fait de mon travail d'artiste et d'enseignant. En plus, j'ai le désir d'apprendre.

Est-ce que tu lis ? Quel genre ?

Je lis beaucoup. (Rire) J'ai lu beaucoup de romans policiers et maintenant je vais te montrer ce que je lis. (Des livres sur la religion, textes religieux commentés).

Tu pries beaucoup ?

Je prie, mais pas beaucoup. Ce n'est pas ceux qui disent « Seigneur ! Seigneur ! » qui rentreront au paradis. Moi, j'agis. Je t'offre un de ces livres en cadeau, ça parle du temps.

Je te remercie. Intéressant, quel rapport as-tu avec le temps, toi ?

Le passé est ma base, tout comme pour une maison. Je suis toujours en contact avec mon passé, j'y fais toujours référence.

Parle-moi un peu du temps et de ta vie de famille. Par exemple, mangez-vous souvent ensemble ?

Nous avons chacun des horaires différents pour notre travail respectif et de ce fait nous ne mangeons jamais ensemble. On n'a pas le repas de famille comme au bon vieux temps : carry poule, pommes de terre, petits pois, du riz et du vin sur la table. Plus personne ne fait ça. C'est perdu ça.

Qu'est-ce que vous mangez le plus souvent ? Quels sont vos plats préférés ?

C'est très simple, j'aime bien le vindaye de poisson, un bon plat de lentilles noires, de la salade et du riz blanc. Ça, c'est un vrai plat mauricien pour moi. Briani, ça va, mais je ne préfère pas particulièrement. C'est devenu mauricien, mais avant c'était musulman, comme le mine frit qui était chinois et qui est maintenant devenu un plat mauricien. Les dholl puris par exemple sont faits également par les Créoles alors qu'avant c'était plus les rôtis que les Créoles savaient faire.

Et les fast-foods, vous mangez les frites, par exemple ? Les pâtes ?

On ne fait pas les frites à la maison, on les achète. Les pâtes non, ce sont les mines (nouilles chinoises) qu'on connaît, les spaghettis bouillis avec une daube de viande,

les macaronis. On mange aussi des pizzas maintenant, c'est le repas du week-end. Le repas du dimanche peut être un briani ou riz aux crevettes ou carry poule, toujours accompagnée de riz.

Quelle boisson pour accompagner ces plats ? Le rhum ?

Il y a rhum et rhum. Les gens de plus de 70 ans vont boire le vrai rhum, le Goodwill, le bon rhum blanc. Moi, je bois le Green Island, c'est plus raffiné, plus léger. Il y a White Diamond, Numéro 1, Seven Seas, des rhums raffinés qui coûtent plus cher.

Quelle est ta fréquence de consommation ?

Je bois un verre de rhum par jour avant le repas, pas plus.

Que buvez-vous quand vous avez des invités ? Et ta femme ?

On reçoit rarement des invités chez nous, mais quand je vais dans ma belle-famille, je bois un ou deux verres de rhum. Jamais plus que deux. Ma femme boit un peu de vin, de temps en temps. Du vin qui ne vient pas de Maurice (rire). Le vin de Maurice brûle. Elle prend du vin français ou sud-africain. Ils sont assez chers par rapport aux vins mauriciens.

Oui, la vie semble avoir augmenté, les choses sont de plus en plus chères. Est-ce que les gens arrivent à manger à leur faim, avec ces prix exorbitants ?

Pour nous, ce n'est pas un problème, puisqu'on est trois à travailler dans la famille, mais les gens avec un seul salaire doivent choisir entre manger ou s'habiller convenablement. Souvent, ils ne peuvent pas se soigner, éduquer leurs enfants et avoir une maison décente. Ça coûte cher, l'éducation des enfants.

L'école est-elle payante ?

Non, et le transport pour les écoliers, les étudiants et les personnes âgées sont gratuits, mais la vie, le matériel scolaire, les badges, les « fees » (frais) des examens coûtent très cher (SC coûte Rs 7 000 à Rs 8 000 ; HSC coûte presque Rs 10 000, sachant que le salaire moyen est d'environ Rs 6 000).

Dans l'école de ta fille, y a-t-il beaucoup de Créoles ? Est-ce que les communautés sont mélangées ?

Il y a plus d'Hindous. Sur 40 élèves, il y a 35 Hindous, 3 Créoles et 2 Musulmans.

Donc, dans cette Maurice aux différentes communautés, y a-t-il une culture mauricienne ou une culture communautaire, une culture par communauté ?

Je pense que chacun a sa culture et c'est bien comme ça, parce qu'il faut garder son identité. Les Chinois ont leur culture, pour la fête du printemps ils dansent avec des parapluies. On ne peut pas arrêter cela, c'est une beauté. C'est comme un jardin avec plusieurs variétés de fleurs, il ne faut pas les mélanger. Il faut que les Hindous continuent à pratiquer leurs danses ancestrales, etc. Ça ne veut pas dire qu'il y ait division, mais il faut que chacun garde son identité. On est des frères, quand même. Les Créoles, par exemple, il faut qu'ils gardent leur ravane. Dieu a créé la diversité et il faut la garder. Par contre, les Créoles riches copient un peu sur les Européens, sur leur culture. Moi, j'adore les langues française et anglaise, mais pas la façon de vivre des Français et des Anglais (rire). L'histoire montre que ce n'est pas toujours moral, la façon dont ils vivent.

Si je te comprends bien, c'est l'unité dans la diversité. Donc pourquoi y a-t-il des frictions parfois ?

Il n'y en a plus maintenant.

Il y a eu 2 bagarres raciales, non ?

Il y en a eu une datant de plus de 30 ans et celle qui a eu lieu récemment n'était pas une bagarre raciale, mais plus une révolte à cause de la mort de Kaya, suite à une injustice.

Peut-on voir dans cette bagarre quelque chose que les Hindous ont imposé aux Créoles ?

Non. On s'est révoltés parce qu'on avait assassiné un artiste. Il y a des Hindous aussi qui se sont révoltés. Les journalistes peuvent écrire ce qu'ils veulent. Ce n'était pas une bagarre raciale. C'était une bagarre contre la violence policière, je suis sûr de ça. Il y avait aussi un Hindou qui s'appelait Ramloggun, qui avait été tabassé à mort. Les policiers sont une race à part. C'était une bagarre contre les policiers. Les Rastas sont peut-être un peu fanatiques, peut-être qu'ils n'aiment pas les Hindous, c'est pour ça qu'ils ont accusé les policiers hindous. Moi, j'ai beaucoup d'amis Hindous.

Merci beaucoup pour ton temps. Tu as bien précisé que tout ce que tu as dit devait rester le plus possible anonyme.

À notre arrivée, notre interviewé venait de déposer un vieux fauteuil, vieux de 23 ans, devant sa porte pour qu'il soit enlevé par les éboueurs. Quand nous avons fini, soit environ une heure plus tard, le fauteuil avait disparu. Notre interviewé nous a dit que des Créoles qui avaient dû le

prendre, car nous étions dans un quartier créole et extrêmement pauvre. Lui venait de s'acheter un nouveau salon, sans aucun crédit, parce qu'il pouvait se le permettre. Il rêvait d'avoir une voiture qu'il comptait acheter l'année suivante, mais à crédit.

Entretien F

Âge : 58 ans

Sexe : masculin

Profession : manuel

Niveau d'études : Forme II (5^e au collège)

Communauté : créole, rasta

Domicile : Pointe aux Sables

Date d'entretien : 28 juillet 2012

Lieu d'entretien : au domicile de la personne

Langue d'entretien : créole

Vous êtes rasta. Votre famille l'est-elle aussi ?

Non, toute ma famille n'est pas rasta. Vous savez, la communauté rasta à Maurice a vu le jour dans les années 1970 et 1980. L'histoire des rastas à Maurice, c'est un peu de l'histoire même du pays. Nous, les Créoles (on parle des Créoles depuis que vous êtes arrivée), avons été créés dès la période hollandaise, avec les métissages, ensuite il y a eu la période française, puis anglaise, avec les Indiens, les Chinois, tout ça. Nous avons un peu oublié notre côté africain. Le Rasta, à Maurice, a pour but de réafricaniser (sic) les Créoles, les créoliser, parce que les Créoles ont tendance à ne pas savoir où ils vont. Ce qu'ils ont oublié c'est que nous sommes universelles. Depuis que les premiers Créoles sont nés sur la terre mauricienne, il y a eu cette universalité, à cause du métissage. Aujourd'hui, quand on rentre dans une cité, on voit Farook prendre Claudette pour épouse, Sinyen prendre Nadège pour femme et l'homme Créole s'il va chercher Saida pour femme, il se fait massacrer à coup de sabre. Nous, en tant que « rastafarien » (sic.), avec, principalement Haïlé Silassié, qui représente Jésus sur terre pour les Africains, parce que chaque race a un Messie et celui-ci est le nôtre. Notre croyance se base sur le fait que la Reine de Saba a fait des enfants avec le Roi Salomon et qu'ensuite elle est retournée en Éthiopie. Donc, ce Haïlé Silassié représente Dieu sur terre pour les Rastas, tout comme Jésus est venu sur terre. En fait, Dieu est retourné dans le corps de cette personne pour nous.

Les Blancs nous ont endoctrinés avec leur Bible, mais maintenant, nous, les rastafariens, les descendants africains de Maurice, ceux qui ont perdu leur culture ancestrale, nous vivons différemment, à la manière africaine. Nous croyons que Moïse était un noir, mais beaucoup de personnes pensent qu'il était blanc, parce qu'elles le voient comme tel dans les films américains, mais les Égyptiens ne sont pas blancs. Nous, les rastafariens de Maurice, grâce à Haïlé Silassié, avons retrouvé notre culture ancestrale perdue et voulons ré africainiser la culture créole. Nous sommes venus de différentes parties d'Afrique comme esclaves, oubliant notre façon de manger, de nous vêtir. Nous sommes devenus des Créoles. Nous étions un peuple sans histoire, coupé de ses racines, à cause des Blancs et de leur religion, qui nous ont coupés de tout ce qui fait nos origines, notre identité. Nous sommes ici pour revaloriser l'histoire de nos ancêtres et encore aujourd'hui on essaie de l'effacer, car le Coolie Gate, un espace pour l'immigration, a été construit au temps de Mahé de Labourdonnais par nos ancêtres esclaves, pierre après pierre. Les Indiens ne sont arrivés que bien plus tard, sous les Anglais, et aujourd'hui on appelle ce lieu Coolie Gate, en effaçant cette partie africaine de l'histoire de Maurice. Les Indiens se sont approprié ce lieu en l'appelant la Place de l'Immigration. Ils ont également changé le nom de la Rue Desforges en nom hindou, Rue Ramgoolam. La place Labourdonnais a été changée aussi pour s'appeler Place Bissoondoyal. Nous sommes en train de perdre notre patrimoine. Par exemple, il n'y a aucun lieu qui porte le nom de Ratsitatane. La première prison de Maurice, où ce dernier était enfermé, aurait pu porter son nom : elle est aujourd'hui à l'abandon et en ruine. Ils ne valorisent pas les bâtiments coloniaux, ils les laissent tomber dans l'oubli, effaçant du même coup l'histoire africaine qui y est rattachée. En même temps, dans cette Place de l'Immigration, l'histoire africaine est complètement laissée de côté. Nous, les

Rastas, voulons représenter les Marrons, ces esclaves rebelles qui avaient fui leurs maîtres, à travers le patrimoine du Morne, par exemple. Cette période où les Blancs se montraient supérieurs par rapport aux Noirs, qui leur étaient inférieurs. Ils nous ont appelés Marrons, nous coupant les tendons, les oreilles, enfin ils nous ont beaucoup torturés. Quand vous vous échappez une première fois et qu'on vous rattrape, on vous coupe les tendons ; si vous récidivez, on vous coupe les oreilles et quand les esclavagistes vous achètent, ils vous marquent au fer rouge, pour indiquer la propriété. À l'île Maurice, l'histoire des esclaves est passée de bouche à oreille. Donc, nous essayons de transmettre ces histoires. Nous faisons aussi des pèlerinages chaque année sur le lieu où reposent nos ancêtres, au Morne. J'ai des enregistrements de ces pèlerinages que je vais vous montrer.

(Nous avons visionné ces pèlerinages faits aux rythmes de chants, que l'interviewé me décrivait comme étant d'origine africaine)

Ces atrocités que nous avons subies pendant la période de l'esclavage se trouvent dans les archives de l'Évêché à Maurice, dans les archives françaises et britanniques, mais très peu de travaux ont été effectués dessus. Il n'y a pas d'histoire des descendants d'Africains, des descendants d'esclaves, qui soit racontée par les esclaves eux-mêmes. Par exemple, aucun historien qui parle du fait qu'on extrayait de l'huile des esclaves.

Mais comment peut-on extraire de l'huile d'un être humain !

Allez savoir. Il y a deux lieux à Maurice, le Mérindon, à Montagne Blanche et à Sans-Soucis, c'est un gardien qui m'a raconté cela. Dans la Cascade de Madame Belle, il y a l'établissement de Bel Ombre, des lieux hautement historiques, mais personne n'en parle en relation avec l'esclavage. Par exemple, il y a Pamplémousses, Balaclava, Congoma et Chamarel, qui était un village de Marrons, inaccessible aux

Blancs. C'est là que les esclaves, qui avaient les connaissances ancestrales des plantes et des esprits, se cachaient ; ils avaient la connaissance médicale, on les appelait « *longanis* » (sorciers). Les Blancs ont tout fait pour détruire ces connaissances, effaçant du même coup la culture africaine. Tout ça, on ne le raconte pas. Ceux qui se font soigner par les « *longanis* » (sorciers) sont encore montrés du doigt. Mais aujourd'hui Chamarel est toujours un village de descendants de Marrons des Créoles en majorité.

Ces descendants des Marrons, arrivent-ils à s'en sortir dans la société mauricienne d'aujourd'hui ?

À Maurice, 75% des Créoles sont pauvres, ils habitent principalement à Petite Rivière, Cité la Cure, Pointe aux Sables, Roche Bois, Baie du Tombeau. Dans une toute petite maison, 4 à 5 familles cohabitent, parce qu'elles ne peuvent faire autrement. Un maçon réunionnais gagne Rs 40 000 par mois, alors qu'un Mauricien gagne 4 fois moins. Comment s'en sortir ? Une femme qui travaille dans une usine gagne Rs 125 par jour : comment peut-elle nourrir ses enfants quand un kilo de lait en poudre coûte déjà Rs 20. Mais on ne parle pas de tout cela, on donne de l'argent pour le transport, on construit de grands et beaux bâtiments, alors qu'il y a des familles qui ne peuvent manger que des mines apollo au moins 3 à 4 fois par semaine, parce que ces nouilles chinoises sont bon marché et qu'il suffit de les faire bouillir pour les consommer. Ils n'ont pas d'argent. Nous, dans notre propre pays, on subit l'injustice, le favoritisme, depuis 1835. Avant c'était pire, mais après ce sont les Indiens qui ont colonisé Maurice, « sans drapeau, ni canons » (sic.) et les Créoles sont devenus les rejetés de la société. Les Créoles peuvent être diplômés, mais sans « backing » (soutien), ils ne trouveront jamais de travail, sauf s'ils connaissent des membres du gouvernement, s'ils collent les affiches ou participent à leur religion. La

majorité des Créoles diplômés doivent donc aller au Canada, en Australie ou en France. Ceux qui restent ici doivent se débrouiller comme ils le peuvent. Certains se tournent vers le Centre Culturel Africain, mais là aussi le gouvernement les bloque. Nos artistes ne trouvent pas de débouchés ; pour enregistrer leur musique, certains doivent aller à la Réunion. Par exemple, le Centre Culturel Charles Baudelaire a fait venir des artistes africains 15 fois, mais ce sont uniquement les Blancs et les mulâtres qui ont pu aller les voir. Les Créoles ne savaient même pas que ces groupes d'artistes étaient à Maurice. Les affiches ne sont jamais mises à Roche Bois, etc. Le Centre Africain n'a jamais fait venir d'artistes africains à Maurice. Auparavant ce centre s'appelait *Centre Culturel Africain*, ils ont changé son nom pour l'appeler *Centre Mandela pour la Culture Africaine*. Comme si, quand on pense à l'Afrique, on ne pouvait penser qu'à des choses négatives et qu'il fallait donc mettre un personnage admiré pour le positiver. En plus, à la radio, à la télévision, on entend de tout, de la musique et des films indiens, marathi, telegus, chinois, européens, mais rien de l'Afrique. Nous n'avons jamais entendu une chanson du Mozambique par exemple, le pays d'où viendraient nos ancêtres. Autre chose, il y a des magasins spécialisés en tenues vestimentaires pour toutes les cultures, aucun pour la culture africaine. C'est comme si on voulait effacer l'Afrique de Maurice, de notre propre pensée.

Si je comprends bien, vous voulez dire que le lavage de cerveau, commencé par les esclavagistes, continue maintenant à travers les autres communautés envers les descendants africains.

Cela continue par la forme, c'est-à-dire à travers les injustices que nous subissons. Par exemple, moi, si j'avais été un sâdhu issu de l'Inde, avec mes nattes et fumant du gandja, le gouvernement mauricien m'aurait respecté. Il aurait respecté ma

culture. Pour les Rastas, le gouvernement, les policiers, le monde entier, savent que les Rastas fument du gandja. Quand les policiers voient un Rasta dans la rue, obligatoirement ce dernier sera systématiquement fouillé, sous prétexte qu'il détiendra forcément de cette herbe sur lui. Il y a eu Kaya, mais il y a eu aussi un avant Kaya et un après Kaya et les Rastas continuent à subir la violence policière. Afin d'éviter cette injustice, nous avons demandé au gouvernement de nous en donner le droit, de légaliser la consommation pour 5 à 10 grammes de gandja, comme on le fait dans certains pays européens dont le Pays-Bas. Mais en attendant que le gouvernement veuille bien faire passer une telle loi, les Rastas continuent à subir les violences partout à Maurice. Quand vous êtes un « nat » (sic.) (nation)⁴⁶¹ à Maurice, vous ne trouvez pas de travail, vous êtes jeté en prison et on vous coupe vos nattes. Il y avait un programme, connu sous le nom de « Sugar Time », qui a évolué, au sein duquel beaucoup d'artistes ont été détectés. Pour nous les Créoles, on a mis une petite ravane, un cocotier et un petit bateau en décors, alors que les Malbars bénéficient du Domaine les Pailles, le Jacaranda, avec une technicité ultra-moderne. C'est une forme d'humiliation, de non-respect et de dénigrement de notre culture. Une autre forme d'injustice flagrante dans les médias, car il n'y a pas de programmes dédiés aux Créoles, il y a des chaînes dédiées simplement aux Hindous.

Ne pensez-vous pas que la communauté créole (pas seulement les rastas, mais tous les Créoles), a sa part de responsabilité dans ces injustices puisque les Créoles sont, par exemple, les plus farouches opposants à l'enseignement du kreol à l'école ?

⁴⁶¹ Nous avons expliqué ce terme dans notre rédaction.

Oui, il y a des Créoles qui pensent que cette langue est inférieure à la langue française, par exemple. Moi, je dis que non. Dans les écoles, il y a bien les langues orientales qui sont enseignées, donc pourquoi pas le kreol, puisque c'est la langue de tous les Mauriciens, peu importe leur communauté ? C'est une particularité de Maurice, car dans les autres îles, les Créoles sont toujours ceux qui sont nés dans les îles et pas simplement les descendants africains. Mais à Maurice, la façon dont l'île est divisée fait que les gens se disent Indo-Mauricien, Sino-Mauricien, etc., tout ça pour ne pas se mettre sur le même plan que nous, Créoles, à cause de nos ancêtres africains. Autre chose, aujourd'hui nous sommes dans l'Union Africaine, Maurice fait partie de l'Afrique, donc cela veut dire que nous sommes des Africains, mais beaucoup de Mauriciens, même les Créoles, ne veulent toujours pas se dire Africains.

(Pendant notre entretien, un jeune Rasta est venu nous rejoindre. Le président nous l'a présenté comme quelqu'un qui a rejoint le mouvement depuis quelques années seulement, d'où le fait qu'il n'a pas de longues nattes comme lui, président des Rastas. Nous en avons donc profité pour lui poser la question suivante, afin de recentrer notre conversation.)

Voici un nouveau membre de notre communauté. Les Rastas sont en train de tripler en nombre. Aujourd'hui, on compte environ 20 000 membres.

Comment êtes-vous devenu le président des rastas ?

Avant moi, il y avait Frère Rodo, il a fait 2 ans et moi, cela fait 6 ans, bientôt 7, que je suis président. Je suivais le mouvement rasta bien avant de me convertir. Je me suis converti en 2000, quand j'ai commencé à avoir mes nattes. « Rasta » vient du mot ras, donc race, mais dans le sens de « Sire, Lord, Seigneur » (sic.). Tafari, c'est le nom d'Haïlé Silassié. Donc, être rasta, c'est être adepte du rastafari. Il y a beaucoup

de Rastas qui ne suivent pas notre philosophie, une philosophie rebelle contre les pays riches en général, pas seulement contre la situation créole à Maurice. Les pays riches dépensent sans compter pour l'armement, alors qu'en Afrique les gens meurent parce qu'ils n'ont pas de soin ou par manque d'eau. L'ONU laisse ces situations empirer, il n'y a pas de système égalitaire. Notre philosophie se fonde sur la paix et l'amour, comme pour les sâdhu en Inde, se basant sur le fait que l'Homme a la mâchoire pour consommer ce qui vient de la terre et non les animaux. Nous sommes donc végétariens. Nous croyons que l'Éthiopie est la nouvelle Jérusalem. J'ai visité ce pays 3 fois, les gens y sont vraiment différents physiquement, ils sont très beaux. C'est là-bas qu'on voit beaucoup de rastafariens, les Africains qui ont été déracinés d'Afrique. Ce serait là-bas le lieu spirituel des Créoles, tout comme les Hindous, les Chinois, etc. ont leurs lieux spirituels ancestraux. Mais nous, nous avons le Nayabingi Tabernacle, pour les descendants d'esclaves qui ont perdu leur culture ancestrale, en étant déracinés de l'Afrique et ce sont les Rastafariens qui s'en occupent. À Maurice, il y en a un qui se trouve à Chamarel, à La Réunion, il y en a un à Mafat. Il y en a dans plusieurs pays d'Afrique. Dans la maison des Rastafariens, nous avons un autel où nous mettons nos symboles : le Lion de Juda, l'Etoile de David, etc., ensuite, nous brûlons de l'herbe (gandja) et de l'encens, en chantant le nayabingi, qui est un chant révolutionnaire. Je vous ferai écouter ce chant ensuite.

Vous m'avez parlé de la philosophie des Rastas en général. Quelle est votre philosophie pour Maurice ? Que souhaitez-vous pour votre île ?

Que la justice soit la même pour tous et que tous les Mauriciens s'acceptent comme tels. Mais à cause du communalisme et de la perte de la culture de nos ancêtres, je souhaiterais qu'on puisse enseigner et apprendre que nous sommes sortis d'Afrique,

qu'il y a eu des esclaves, que leurs descendants sont parmi les Créoles et qu'on est en train de trimer maintenant, dans cette société mauricienne. Toutes les autres communautés progressent mais nous, on dirait qu'on nous forme pour qu'on devienne leurs serviteurs, nous plaçant au plus bas de l'échelle sociale mauricienne. Pourquoi ? Parce que les enfants des autres communautés, depuis leur plus tendre enfance, vont au mactab ou au baïtka pour apprendre à lire et écrire à fond, alors que nous, les Créoles, nous allons au catéchisme. Nous n'apprenons pas à lire et à écrire en plus de la religion, ensuite nous échouons la 6^e (CM2).

Vous pensez qu'il y a une analphabétisation volontaire des Créoles, mais les parents, ne sont-ils pas un peu responsables du fait que leurs enfants ne vont pas à l'école ?

Non, non. Les parents étaient déjà dans cette situation avant leurs enfants, ils n'ont pas eu cette formation ... d'aller se perfectionner en langue ou d'être presque abruti par l'apprentissage de leur culture ancestrale, comme le sont les enfants hindous, musulmans, etc. Nous, notre culture, personne ne nous en parle, sauf ceux qui, dans de rares cas, peuvent lire les livres des historiens concernant l'esclavage. À l'école, nous apprenons cette histoire, mais elle est englobée dans l'histoire des autres communautés, pas comme les autres communautés qui enseignent leur histoire à fond. Nous sommes là pour valoriser cela, c'est pourquoi nous souhaitons créer des domaines de Marrons dans le monde et ici à Maurice, en montant le tabernacle, afin de valoriser notre histoire, notre culture.

J'ai rencontré une Créole, qui m'a dit que les parents Créoles sont les premiers fautifs de ne pas envoyer leurs enfants à l'école, que le Premier

Ministre est quelqu'un de génial, qui fait beaucoup de choses pour les Créoles. Quelle est votre opinion ?

Je ne suis pas d'accord, il dit qu'il fait des choses pour tous les Mauriciens, mais les Créoles qui sont en difficulté, il les ignore. Les fautifs ne sont pas les parents, à part certains peut-être, qui sont alcooliques. Là aussi, il faut comprendre que la plupart de ces alcooliques boivent pour oublier qu'ils ne peuvent pas se payer le strict minimum, donc les enfants deviennent des laissés-pour-compte. Mais les Créoles « bien classés », habitant les beaux quartiers de Beau-Bassin ou Rose-Hill, ont plus de facilités.

Les Créoles aisés ne s'occupent pas du sort de ceux qui ne le sont pas, alors.

Nos, parce qu'il n'y a jamais eu de révolutionnaire créole à Maurice, même s'il y a eu Jean-Marie Richard, qui a encore beaucoup de problèmes avec les policiers. Il a une agence qui s'appelle *Imagine* et il a envie de faire des actions en faveur des Créoles, mais on lui met les bâtons dans les roues. « On » c'est le gouvernement. Tout comme le Père Grégoire, le Père Cerveau ou le Père Fanchette, mais ils sont tous bloqués par le diocèse, qui limite leur action. Ils ont voulu montrer leur côté révolutionnaire, mais ils sont limités. La première fois que le Père Fanchette a parlé en faveur des Créoles, le diocèse l'a envoyé en Afrique pour 25 ans, le Père Cerveau parlant du malaise créole à Grand-Gaube, a tout de suite été transféré au fin fond de Bel Air. Le problème c'est aussi que dans la religion catholique, il y a beaucoup de membres d'autres communautés qui sont baptisés, mais ce n'est pas pour autant qu'ils deviennent Créoles. Pourquoi les Créoles ne sont-ils pas défendus par l'Église à Maurice, alors que c'est eux qui remplissent les églises ? Chaque

communauté protège ses membres, alors que les Créoles continuent à vénérer le dieu des Blancs, on accepte le Jésus Christ blanc, on s'agenouille encore devant les Blancs à l'église. Nous ne sommes pas contre les Blancs pour autant, mais à Maurice, l'économie se trouve dans les mains des Blancs Catholiques, ils ne font rien pour les Catholiques créoles. Je rejoins ce qu'un journaliste a écrit sur les Créoles à Maurice. Cette partie-là est vraie. Pour en revenir aux Blancs, il y a 7 ou 8 familles blanches à la tête de l'économie mauricienne, les Harel, Maurel, etc. Ils détiennent des chaînes d'hôtels, des terrains sucriers, des établissements sucriers. Ce sont nos ancêtres qui ont rendu ces terrains cultivables, en arrachant les ronces, les arbres, tout en ayant des chaînes aux pieds et des coups de fouet pour les faire avancer. Aujourd'hui, les Blancs tirent encore les bénéfices de ce travail effectué par nos ancêtres, alors que nous, les descendants de ces derniers, nous n'avons toujours rien. À l'abolition de l'esclavage, les esclavagistes ont touché de l'argent en dédommagement, sur le dos de nos ancêtres. Nous n'avons jamais eu de dédommagement, nous sommes toujours les défavorisés de la société. En plus, la loi catholique sert toujours les maîtres, tout en endoctrinant les gens, pour qu'ils ne puissent penser par eux-mêmes.

Savez-vous ce que les Mauriciens des autres communautés et même des Créoles pensent des rastas ?

À l'époque, ils pensaient que les Rastas n'étaient rien d'autre que des drogués, mais depuis la mort de Kaya en 1999, ils ont pris conscience du fait que le rasta est une culture des descendants africains, qui en ont été dépouillés. Maintenant, certaines personnes nous respectent, elles vont sur nos sites internet pour lire qui nous sommes. Donc, depuis la mort de Kaya, quand il y a des manifestations autour de

l'abolition de l'esclavage, les Rastas sont invités et nous avons ainsi la possibilité de nous adresser aux médias pour faire entendre notre voix. Au début le gouvernement cherchait à nous marginaliser, nous faisant passer pour des drogués, mais maintenant, cela commence à changer. Par exemple, nous faisons un pèlerinage au Morne chaque 1^{er} février, pour commémorer l'abolition de l'esclavage. Et le drapeau que nous transportons est celui de l'Éthiopie, la terre sainte pour les Rastas. Mais, comme vous voyez dans cette vidéo, il y a quand même plus de Créoles qui meurent en prison, sous les coups de policiers, plus que dans aucune autre communauté.

[Nous avons visionné un extrait du pèlerinage au Morne Brabant⁴⁶², fait par les Rastas et nous constatons que l'un des membres s'adresse à la foule en français. Pour quelle raison ?

Parce qu'il lit la Bible et qu'elle est en français. J'aurais bien aimé qu'il y ait un jour une bible en kreol. Il y a bien un coran en kreol. Maintenant les Créoles commencent à faire surface dans la société mauricienne, mais après des décennies de luttes et d'emprisonnements.

Aujourd'hui, il y a des Créoles qui réussissent dans la société mauricienne.

Oui, mais quand ils réussissent, ils sont en contact avec des gens de leur propre milieu. Pour soutenir les Créoles, qui ont tellement de problèmes, c'est assez difficile. En plus, ceux qui réussissent ne veulent pas vraiment s'occuper des problèmes de leur communauté, parce qu'ils ne veulent pas affronter le racisme. Même s'il y a des députés créoles qui tentent d'aborder les problèmes de leur communauté, tout de

⁴⁶² Cet extrait peut être vu sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=if6SZbA3FTA>, où est également présent notre interviewé.

suite les Malbars vont orienter le débat sur leur propre communauté. À Maurice, il y a beaucoup de Créoles qui vivent cachés et vous les voyez quand vous allez au Mornes, lors du pèlerinage du 1^{er} février.

Certains Créoles ont toujours une forme de chaîne aux pieds à cause de leur « nom de la honte ». Êtes-vous d'accord ?

Quand on porte le nom de nos ancêtres, qui ont eu des problèmes terribles avec l'esclavage, il serait difficile de changer ce nom, ce serait comme renier ses origines. Ils peuvent s'appeler Cuillère, L'assiette, Fourchette, peu importe, car nous ne voulons pas effacer ces noms, afin que dans 30 à 40 ans, dans quelques générations, on n'oublie pas que ces Blancs-là nous avaient jadis nommés ainsi. L'histoire serait alors perdue. Aujourd'hui, nous racontons que c'était pour humilier la personne que ces noms étaient donnés, parce que les esclaves étaient des objets, des animaux qu'on pouvait tuer quand on n'en voulait plus. Si on nous enlève ces noms, même si on s'appelle Sans-toupet, Lacide, c'est tout un pan de preuves historiques qui risque de tomber aux oubliettes. Nous avons perdu notre culture ancestrale et nous avons dû nous adapter à la culture des anciens maîtres, les Français et les Anglais. Par exemple, aujourd'hui si vous donnez une tenue africaine à un Créole, il aura honte de la porter. Ils ont tout fait pour qu'on oublie que nos ancêtres s'habillaient ainsi. À l'époque de l'esclavage, il y avait un arbre à Port-Louis, qui s'appelait l'Arbre de l'oubli, on avait vu ça lors d'une exposition de Norbert Benoît. Donc, à chaque fois que les esclaves arrivaient à Maurice, avant de les envoyer à Balacava, on les amenait sous cet arbre pour leur faire oublier d'où ils venaient, leur mode alimentaire, leur mode vestimentaire, tout ce qu'ils disaient devaient être connus du maître. Mais aujourd'hui, nous sommes dans une période où l'histoire de

l'esclavage à Maurice conditionne encore notre vie. J'avais une cession au Mahatma Gandhi Institute, il y avait des représentants de l'UNESCO également. Moi, j'avais été invité par Madame Teelock, c'était une conférence sur « La route de l'esclave ». Ils ont parlé de l'esclavage à Maurice et à un moment donné ils ont demandé si nous avions des questions. J'ai pris la parole en leur disant que c'était bien beau de parler de l'esclavage à Maurice, mais je leur ai demandé s'ils connaissaient les conditions de vie des descendants de ces esclaves. Je leur ai demandé s'ils étaient au courant que l'esclavage se déroule encore à Maurice sous la forme de l'injustice subie par les descendants des esclaves, dans le favoritisme et le communalisme pratiqués à Maurice. Je leur ai dit que les descendants, eux, sont toujours là et qu'ils subissent encore des choses inacceptables. Ils ont commenté mes questions de façon très savante, tout en étant un peu gênés. Quand tu regardes les descendants des esclaves, tu t'aperçois qu'ils subissent encore les effets de ce que leurs ancêtres ont subi avant eux.

Je vois que dans la communauté rasta, il n'y a que les hommes qui ont des nattes.

Il y a beaucoup de femmes aussi, des enfants également.

Comment vivent les femmes rasta ? Y a-t-il une reine des rastas ?

Tous les rastas sont en quelque sorte des rois, donc nous gardons la tête haute, comme nous l'a appris Haïlé Silassié, nous nous efforçons de ne plus faire comme les esclaves, qui ne pouvaient pas regarder les Blancs dans les yeux, quand il fallait baisser la tête et se courber.

Et les femmes dans tout ça ?

Les femmes rasta suivent la société rasta dans une forme de respect. Les femmes doivent par exemple porter des vêtements respectables, c'est-à-dire qui couvrent leurs genoux. En Éthiopie, par exemple, aucune femme ne s'habille avec des vêtements qui soient au-dessus de leurs genoux. En plus, elles doivent suivre leur mari, comme il est dit dans la Bible. Par contre, notre femme est notre reine. Quand on fait notre prière, les femmes sont d'un côté et les hommes de l'autre. On se dit roi parce que nous nous considérons comme étant aussi forts que le lion, une race supérieure en force, car les noirs étant toujours vainqueurs dans les combats et dans les sports.

Votre religion est un peu comme celle des Musulmans, alors.

Juste un peu.

Maurice a beaucoup de lieux jumelés avec l'Inde.

Oui, ce sont les Malbars-là qui font ça et pas avec l'Afrique, il y a trop de gens qui ont honte de se rattacher à l'Afrique, surtout ces Créoles qui ont toujours travaillé avec les Blancs, les « *demikle* » (prononcé demi clé). Donc, ils sont aussi endoctrinés par les Blancs, jamais on leur a dit que l'Afrique était belle, on leur a toujours dit que les pays des Blancs sont les plus beaux. On a le projet de créer un domaine des Marrons au Mornes, un genre de musée à ciel ouvert. Nous attendons l'accord de l'UNESCO.

Entretien G

Âge : 38 ans

Sexe : féminin

Profession : enseignante

Niveau d'études : licence

Communauté : créole

Domicile : un quartier de Port-Louis

Date d'entretien : 17 juin 2011

Lieu d'entretien : au domicile de l'interviewée

Langue d'entretien : français

Tu es enseignante : dans quelle école et de quelle classe ?

Dans une école catholique primaire⁴⁶³ d'un quartier pauvre de Port-Louis. De seconde (équivalent de CE1).

Est-il facile d'enseigner aux élèves de ce niveau ?

Le milieu n'est pas facile. C'est ma deuxième année dans cette école, avant j'avais les classes des plus grands, 4^e et 5^e (équivalent à CE2 et CM1). L'année dernière, je me suis retrouvée avec le même niveau. Avant je travaillais au Couvent de Lorette⁴⁶⁴, où la population était plus facile.

Pourquoi ta nouvelle école est plus difficile qu'au Couvent de Lorette ?

À cause des enfants et de leur milieu. Très pauvres pour la plupart des familles éclatées, séparées.

Je le vois de plus en plus à Maurice : quelle en est la cause ?

Cela vient de la société, les valeurs se perdent. Les gens deviennent de plus en plus égoïstes. Il n'y a plus les valeurs de la famille, elles se perdent de plus en plus.

À vous maintenant, vous êtes un couple mixte ?

⁴⁶³ Nous ne donnons pas le nom de l'école, à la demande de l'interviewée.

⁴⁶⁴ Groupe d'écoles catholiques, comprenant l'école primaire et secondaire. Cette dernière est réservée uniquement aux filles.

Oui, nous sommes tous les deux Catholiques, mais moi je suis ... (hésitation), comment dire, mes parents sont créoles, donc moi je suis catholique. Par contre, du côté de mon mari, son papa est Tamoul et sa maman est Catholique, d'origine tamoule. Mon mari a donc été baptisé depuis qu'il était tout petit, ce qui fait qu'il suivait les 2 religions jusqu'à ce qu'on soit mariés, il y a 11 ans. Depuis, on ne suit que la religion catholique. Ses parents célèbrent les fêtes tamoules et on y assiste. Par contre, on ne jeûne pour aucune fête des 2 religions.

Comment as-tu vécu cette situation avec ces 2 religions ?

Avant de nous marier, c'était très difficile. Mon mari, je l'ai connu presque 8 ans avant qu'on se marie, parce que ses parents n'étaient pas ..., auraient préféré (baisse le ton) ... une fille tamoule, même si lui était baptisé. Au début j'allais chez lui sans problèmes, mais quand ça a commencé à être sérieux entre nous on a voulu officialiser notre situation, car mes parents nous mettaient la pression pour qu'il présente sa famille. C'était une période très difficile pour nous, il y a même eu des religieux qui nous ont découragés en nous disant que les couples mixtes ne marchent jamais. Finalement, on a persisté et finalement ses deux parents ont accepté. À l'époque, je n'avais rien dit à mes parents, ma maman était très sévère et donc je lui ai caché ces difficultés (rire). On se disputait souvent (avec mon mari)⁴⁶⁵ à cause de cela. À cette époque, je travaillais à Bon Accueil et là-bas il y avait le centre des services sanitaires dirigés par le Père Zimmerman. J'ai suivi une sorte de cheminement avec lui, il m'a aidée à traverser cette période très difficile pour moi.

Connais-tu d'autres couples mixtes qui ont eu autant de difficultés que toi ?

⁴⁶⁵ Elle dit le nom de son mari, mais nous ne le retranscrivons pas.

(Elle réfléchit) Je connais d'autres couples mixtes, mais je ne sais pas quelles difficultés ils ont eues et même s'ils ont eu des difficultés.

Donc le tien est un cas à part ?

Je pense qu'il faut voir cela au cas par cas. Mais je pense que les Catholiques sont plus tolérants que les autres religions (rire).

Par Catholiques, tu veux dire les Créoles, les Créoles-Chinois, etc. ?

Non, je veux dire les Créoles eux-mêmes. Je pense que les familles ont beaucoup d'influences sur les jeunes et souvent les jeunes vont écouter leur famille...

Quel regard les gens portaient-ils sur vous au début de votre relation et maintenant ?

Enfin, au début cela s'est bien passé parce qu'on était dans un groupe de randonnée et on était amis. Ensuite, cela s'est transformé en amour, mais bon, moi j'ai pensé qu'on nous avait acceptés. Je ne pense pas qu'il y ait du souci avec notre entourage.

Pour ce qui est de la culture, principalement de l'alimentation, vous privilégiez les plats tamouls ?

Un peu des deux : par exemple, moi je ne mange pas le porc, alors que je suis catholique, mais mon mari mange du porc et aussi du bœuf. Dans la religion tamoule, on ne mange pas de bœuf, comme chez les Hindous. Ses parents ne mangent pas le bœuf, mais lui en consomme, comme moi. Depuis son enfance, il mangeait tout ça surtout quand il allait jouer chez ses amis créoles, il mangeait le boudin, etc., il le cachait bien à ses parents (rire). Il déteste les plats végétariens.

Comment mangez-vous alors pour les différents repas ?

Un peu de tout ; pour le petit-déjeuner, on prend du pain, du beurre, beurre de cacahuète parfois, des céréales, surtout pour les enfants, du thé et du lait. Mon mari prépare le déjeuner à tout le monde, pour le travail et l'école, donc ce sont des sandwiches. Le soir c'est le repas familial, sauf si on est invités, donc on regarde parfois la télévision ou on discute pendant ce repas. On mange du riz, la plupart du temps, parfois, quand on a le temps, on fait des pâtes. On en mange toujours, car cela accompagne la viande ou le poisson. On a parfois des rôtis de la voisine, quand on arrive tard, qu'on mange avec du carry. Mais quand on rentre tard, c'est plus le week-end.

Vous avez l'air d'une famille très unie malgré toutes les difficultés que vous avez eues avant le mariage. Penses-tu que ces problèmes ont contribué à ce que vous soyez si unis ?

Non, je pense que ce sont les problèmes que j'ai eus pendant mon enfance, j'étais très renfermée avant et personne n'a cherché à me faire sortir de ce renfermement. C'était difficile et c'est mon mari qui est venu vers moi.

Comment passez-vous vos week-ends ?

Le samedi, on fait les courses et les filles restent à la maison. Nous faisons les courses pour les parents de mon mari également, parce qu'ils sont âgés. Ensuite, l'après-midi, nous allons à la messe. Mes enfants sont baptisés. Parfois, je vais chez mes parents aussi, dans l'après-midi. Je suis toujours accompagnée de mon mari, on fait tout ensemble. Le dimanche, on se repose, on prépare les cours pour la semaine, on fait le ménage. Parfois, on essaie de sortir, on va au Jardin des Salines. Mais c'est rare, on sort plus pendant les vacances scolaires. Oui, mon mari aussi est enseignant.

Quand vous sortez, vous allez au McDo ou à KFC ?

KFC, oui, parfois, mais McDonald non, pas vraiment. On va au KFC, par exemple, si on n'a pas le temps de préparer le déjeuner. On va dire qu'on y va une fois par trimestre.

Consommez-vous beaucoup de légumes ?

(Rire) Non, pas beaucoup. Ce n'est pas vraiment parce que c'est cher, mais quand on prépare des sandwiches par exemple, mon mari n'aime pas les légumes, donc il faut lui dire qu'il y a des feuilles de salade à mettre dans les sandwiches. Par contre, on mange beaucoup de fruits.

Passons à autre chose, es-tu ponctuelle au travail ou t'arrive-t-il d'être en retard ?

(Petit rire) Il vaut mieux être ponctuel... j'essaie d'être ponctuelle. Cette année, j'ai la chance d'avoir une amie qui a une voiture, elle dépose son mari au travail, puis son fils à l'école et on part travailler ensemble. On est ponctuelles au travail, j'essaie aussi d'arriver tôt à la maison l'après-midi, pour m'occuper un peu des filles, voir leurs devoirs. On est contents d'avoir les vacances parce que parfois on est vraiment fatigués.

Penses-tu à l'avenir, vis-tu dans le présent ?

Je pense à l'avenir, mais je vis plus au présent (rire).

Que fais-tu si tu as une grosse somme d'argent ?

Je pense à sortir un peu plus les filles, voyager. Oui, je pense voyager et dépenser pour la famille. On essaie d'économiser pour les filles aussi. Je pense à long terme,

j'économise pour l'avenir, mais je pense aussi à court terme, à ne pas trop se priver de choses. En tout cas, je profite au maximum du temps présent avec mon mari et mes enfants (rire). Je pense que si je n'avais pas besoin de travailler je pourrais m'occuper un peu plus de ma famille.

Est-ce le coût de la vie qui t'oblige à travailler ? Comment vivez-vous cette augmentation ?

Assez difficilement. Si on veut améliorer le quotidien, il faut toujours emprunter. On a un emprunt pour la maison, mais c'est difficile. On aide les parents de mon mari, qui sont âgés.

À la messe, êtes-vous ponctuels ? Et quand vous êtes invités chez des gens qui vous disent d'arriver à une certaine heure ?

(Rire) On est pratiquement toujours en retard à la messe, on n'aime pas ça, mais bon... Chez les gens, on arrive quelques minutes en avance (rire). Ça dépend si c'est pour déjeuner et la relation qu'on a avec la personne. Si c'est une personne proche, on arrive un peu en avance pour aider, mais si c'est une étrangère, on arrive à l'heure ou 10 minutes avant l'heure qu'elle nous a indiquée. Pour un rendez-vous important, j'arrive en avance, je préfère attendre.

Tu ne portes pas de montre, tu n'as pas la trace de la montre. Je me suis aperçue que beaucoup de Mauriciens ne portent pas de montre et quand ils la portent, ils ne la regardent presque jamais.

(Éclat de rire) Non, je ne porte pas de montre (rire). Je la porte pour aller travailler. Non, je ne regarde pas toujours la montre, je la regarde juste pour voir quand je dois faire la pause.

En parlant du temps qui passe, t'intéresses-tu à l'histoire ?

Oui, mais pas vraiment dates, plutôt aux conséquences des faits historiques.

Si je te dis 1835 ? En quoi est-ce important ? Est-ce loin ou une préoccupation toujours d'actualité ?

L'abolition de l'esclavage. Je me sens concernée par cette date, par mon métier aussi. C'est comme si cela m'aidait à mieux comprendre d'où je viens. Parfois à comprendre ... les personnes aussi.

Ta relation avec les gens des autres communautés ?

Je m'entends bien avec eux, avec mes collègues, on parle même de religion. Devant les gens concernés, on ne dit pas que sa religion est meilleure que la leur... Peut-être dans le dos de la personne (petit rire). Mais on ne critique pas mutuellement nos religions en face de l'autre. On va parler de certaines choses de la religion. Mais on ne s'invite pas, ce ne sont que des collègues de travail et cela se passe comme ça. Il n'y a pas de barrières, mes collègues d'autres communautés sont venus à mon mariage. On s'entend bien...

Y a-t-il du racisme envers toi parce que tu es Créole ?

Hum ! Si, si, parfois... C'est surtout quand j'étais à Bon Accueil, même si je travaillais dans une école catholique, la majorité de mes collègues étant Hindous, j'ai senti parfois que même si j'étais là ils parlaient entre eux en bhojpuri. Là, je sentais que... c'était un peu pour m'exclure.

Te sens-tu plus Mauricienne ou plus Créole ?

Non, je suis Créole et Mauricienne. Mais au niveau de la politique, je ne m'y retrouve pas. Parce que les Créoles ne sont pas représentés en politique et puis leur langage est trop loin du peuple. Ce qui me fait me sentir mauricienne, c'est que je suis née sur cette île, je suis fière d'être mauricienne, de voir toutes ces cultures.

Pour tes enfants, tu aimerais qu'elles vivent ici ou qu'elles partent à l'étranger, faire des études ? Quel avenir vois-tu pour tes enfants ?

Hum ! Partir faire des études à l'étranger, mais qu'elles reviennent. Il est plus facile, vu le contexte, d'aller faire ses études à l'étranger, pour le travail. À Maurice, les perspectives sont limitées. Il n'y a pas beaucoup de débouchés.

Pourquoi dis-tu cela ?

Parce qu'il y a la conjoncture économique, mais il y a aussi le fait que je suis créole et que mes enfants sont un peu défavorisés par rapport à l'apparence physique et à leur culture aussi.

Je te remercie pour le temps que tu m'as consacré.

Entretien H

Âge : 45 ans

Sexe : masculin

Profession : enseignant

Niveau d'études : licence

Communauté : créole-madras

Domicile : Port-Louis

Date d'entretien : 17 juin 2011

Lieu d'entretien : au domicile de l'interviewé

Langue d'entretien : français

Merci de me consacrer un peu de ton temps. Peux-tu te présenter ?

J'ai des prénoms de baptême, qui sont ..., mais sur mon acte de naissance, mes prénoms sont, entièrement tamouls⁴⁶⁶, parce que mon papa est Tamoul et ma maman est moitié Tamoule, moitié Catholique. Si on calcule en proportionnalité, je suis plus Tamoul que Catholique, mais en 3^e (CE2), à l'âge de 8 ans, j'ai suivi le catéchisme pour préparer ma première communion. J'ai donc complètement délaissé la langue tamoule, que j'ai même oubliée par la suite. Maintenant tout le monde me connaît par mon prénom de baptême, ... J'ai toujours habité à Port-Louis, donc je connais bien la capitale. J'ai connu ma femme dans des groupes de jeunes où on faisait des sorties, des randonnées, etc. Mais on a eu des difficultés, parce que nos parents n'étaient pas d'accord. On a eu des difficultés des deux côtés, mais plus du mien. Ici, à Maurice, la culture est très forte pour ceux qui la pratiquent et pas pour ceux qui ne la pratiquent pas. De peur de ce que diraient la famille, les oncles et les tantes, mes parents auraient préféré une fille tamoule, disons un peu comme moi. Moi, j'ai persévéré, cela a été une longue lutte et finalement on a pu convaincre mes parents. Ça fait 11 ans qu'on est mariés maintenant, nous avons deux filles et comme tu peux le voir, elles sont vraiment des Mauriciennes types, elles sont très

⁴⁶⁶ La personne nous a donné son prénom créole et ses prénoms tamouls.

métissées. Je suis enseignant et je travaille sur la côte ouest, dans les environs de Rivière-Noire, avec des élèves assez difficiles, ce qui n'est pas évident.

Vous êtes-vous mariés dans la religion tamoule ?

À l'Église uniquement. Je te dis que je suis Tamoule, mais en fait je ne pratique pas du tout. Mon papa pratique un peu, mais moi non, je mange le porc et le bœuf. Quand tu me regardes, tu vois une Tamoule, mais au fond je suis plus Créole dans mes agissements, surtout avec ma belle-famille, avec laquelle je m'entends très bien. Je mange les « *tang* »⁴⁶⁷ comme les Créoles, j'adore ça et j'en ai dans mon frigo. Tu les aimes, toi ? Eh bien, je peux t'inviter à venir les déguster chez mes beaux-parents. Je ne suis pas trop Tamoul donc, comme tu vois. Mon papa a essayé de m'inculquer ce qu'il a appris de la culture tamoule, mais moi je n'ai pas vraiment gardé cette culture. Je participe au Cavadee, tout ça, mais juste pour mes parents, je ne fais pas le jeûne, rien du tout.

À quelle communauté appartiennent tes élèves ?

Là-bas, les Créoles sont plutôt catholiques.

Ces élèves sont difficiles et tu me dis que ce sont des Créoles. Pourquoi cette situation ? Penses-tu que les Créoles ne veulent pas travailler, qu'ils aient moins envie d'apprendre ?

Peut-être que ... C'est un peu... Je pense qu'ils ne sont pas calés et qu'ils pensent que ... Je ne sais pas. Ils aiment s'amuser, ça c'est sûr, et puis de par leur position, je prends l'exemple large dans le travail, la plupart d'entre eux sont maçons ou pêcheurs. Quelqu'un qui va émerger dans le travail va être critiqué par les autres

⁴⁶⁷ Hérisson, très prisé par les Créoles, surtout ceux descendants d'Afrique, comme on nous l'a confié.

membres de la communauté. Par exemple, l'année dernière je faisais une classe de 6^e (CM2) « repeaters » (ceux qui redoublent leur classe), il y avait une fille qui travaillait mieux que les autres et le reste de la classe s'est ligué contre elle. Je voyais bien que c'était injuste, pour les autres, réussir n'était pas leur priorité. Leur priorité c'était le jeu, l'amusement. Quand on leur dit de faire l'effort de suivre en classe, ils ne le font pas. Il n'y a pas de suivi du côté des parents parce qu'ils ont été eux-mêmes élevés comme ça. Cette situation se répète, on ne peut pas la changer, on ne peut pas changer le monde, mais même pas leur façon de vivre dans cette région. C'est dommage, car il y a des personnes qui ont des capacités et qui peuvent pourraient réussir.

As-tu des Chagossiens dans tes classes ?

Là-bas, pas vraiment. Mais ici à Port-Louis, il y en a que nous connaissons.

Sont-ils comme ces Créoles que tu me décris ?

Je ne sais pas vraiment, mais dans les environs de Rivière-Noire, où j'enseigne, c'est une autre façon de vivre. Diego Garcia est différent d'Agaléga par exemple. Il n'y a pas de déportés d'Agaléga, mais les gens de cette île viennent au collège à Maurice. Leur façon de penser est différente. Un garçon qui vivait chez ma belle-mère ressentait un grand manque dans son pays. C'était quelque chose de frappant. Il a volé des choses chez elle.

Les Créoles en général...

Je pense que tu connais le Père Grégoire. Il fait un gros travail pour sensibiliser la masse. Il y a cette idée du Créole qui aime bien s'amuser, mais tous pas ne sont comme ça. C'est une idée reçue. Peut-être un peu plus des 2/3 de la population le

sont. Par exemple, un maçon peut avoir plus de Rs 1000 par jour, tu fais le compte du total pour un mois, mais quand tu lui demandes, tu apprends qu'il n'est même pas propriétaire de sa maison, il préférera acheter le dernier téléphone portable. Il ne pense pas à l'épargne ou aux enfants, c'est aussi une question d'éducation. Ceux que je connais comme maçons ont du travail, mais ils sont toujours locataires de leur maison, alors que dans la communauté hindoue, par exemple, ils vont économiser, même s'ils ne sont que coupeurs de cannes. Les enfants aussi sont conscients du fait qu'il faut économiser. Par exemple, j'ai quelques Marathi là où je travaille, jamais tu n'auras des problèmes avec ces enfants-là. Ils ne vont jamais déranger la classe, même s'ils ne sont pas vraiment brillants, ils vont faire leurs devoirs. Ma femme, qui a travaillé à Bon Accueil, me dit que là-bas c'est différent, que les parents suivent la scolarité de leurs enfants. Même s'ils ne savent pas lire, ils vont demander à leurs enfants s'ils ont fait leurs devoirs, ils vont les suivre. Ceux d'ici négligés par les parents. C'est dommage ! Ce n'est pas à notre niveau de faire l'éducation des parents, il faut faire tout un travail pour les responsabiliser.

Quel que soit le niveau, si un Créole réussit, sera-t-il aidé ou jaloué ?

(Rire) Je ne sais pas si tu connais Jean Susanne, un Créole qui avait lancé le centre d'appel à Maurice, c'était l'un des pionniers, il a ensuite été le conseiller du Premier Ministre. Il n'a pas payé ses ouvriers. Il s'est établi en France et il est revenu faire du business à Maurice, il s'est acheté un Austen Martin, une Bugatti, des Rolex. Au moins 200 employés n'ont pas reçu leur paie depuis je ne sais combien de mois. L'affaire a été transmise à la justice et finalement les ouvriers ont été payés. Mais tu te dis « voilà un Créole qui est arrivé au top et regarde ce qu'il fait... ». Par contre, il y en a d'autres qui réussissent, comme de l'Estrac. Je ne sais pas si je peux

généraliser ni si on peut dire qu'il est aidé ou jaloué. Ce sont des cas rares. Je pense qu'il y en a qui peuvent être des gens bien, mais tu ne les vois pas au-devant de l'actualité. Je pense qu'ils doivent être un peu jaloués, mais il y a quand même peu de Créoles qui réussissent.

Les Tamoules sont minoritaires. Sont-ils bien représentés dans le gouvernement ?

Oui, il y a une certaine représentation. Je pense que tu es au courant du fonctionnement du système électoral à Maurice. Avant c'était surtout le Best Loser System, que les communautés soient représentées, même si la personne... Enfin on, ne regarde pas la personne, on regarde surtout au niveau de la communauté. On essaie de faire changer cela, il y a une représentation, mais c'est surtout une question d'alliances, de stratégie, ils jouent un peu sur le fait qu'un parti doit être représenté, tout en considérant sa communauté d'appartenance. Par exemple, il y a un Chinois qui a été « promu », il était Ministre de Coopérative et là il est Ministre du Commerce. On en a entendu parler. Mais il faut surtout voir la compétence. Pour ce qui est des Tamouls, il y avait quelqu'un..., Rama Valaden, il était ... j'ai oublié sa fonction, il travaillait dans le domaine judiciaire. Il a été exclu du gouvernement, alors qu'il faisait partie de l'alliance, mais son parti n'a pas été élu. Il y a un autre Tamoul, qui a eu des problèmes avec le gouvernement. Je ne vois pas de Tamouls ministres. Le gouvernement actuel, je crois qu'il essaie de faire la part des choses. Ce n'est pas pour critiquer, mais si tu vas à Grand-Bassin⁴⁶⁸, tu verras des statues énormes, de l'asphalte qu'ils sont en train de préparer pour la fête des Hindous, le Ganga Asnan. En comparaison, les Catholiques vont marcher jusqu'au tombeau du Père Laval, il

⁴⁶⁸ Haut lieu de pèlerinage chez les Hindous à Maurice. Selon la légende, la source de Grand-Bassin rejoindrait le Gange, en Inde.

n'y a pas beaucoup de choses qui ont été faites. Surtout en termes d'investissement pour la communauté.

Moi, ce qui me surprend c'est que le gouvernement investisse pour la religion. Je ne dis pas que ce n'est pas bien, mais à côté, il y a des gens qui ne mangent même pas à leur faim.

Chaque année tu entends que des millions sont investis dans des trucs en pierre alors que de nombreuses personnes n'ont pas un toit ni un repas par jour et doivent donc se résoudre à la mendicité.

Je te sens un peu révolté.

Je ne suis pas révolté contre la société même, parce que les Mauriciens sont naturellement généreux. Tu as un problème, la famille va t'aider, tu fais une quête, les gens vont participer. La quantité d'argent que les Mauriciens donnent est importante, et là on arrive à la question concernant ce que donnent les familles très riches. Les Mauriciens font volontiers des dons, même pour d'autres pays, comme Haïti, par exemple.

En tant que Tamoul, tu t'entends bien avec les gens des autres cultures ?

Personnellement, oui, mais quand je suis témoin d'un acte de racisme, je suis révolté. Donc, j'inculque les valeurs, telles que le respect des autres, à mes élèves. Je leur apprend qu'il y a des mots blessants, par exemple, on ne va jamais dire un Hindou, mais plutôt Malbar, ce qui est une injure pour la personne concernée. Aussi, j'apprends à mes élèves à ne pas le faire. On peut aussi dire (baisse le ton) Kreol Mazambic, une expression par rapport au Mozambique, mais ici c'est principalement

pour toucher à la sensibilité de la personne. Sinon, on dit Lascars pour les Musulmans, Madras Calin pour les Tamouls. J'essaie d'inculquer ces valeurs-là et ce n'est pas évident, mais les parents vont dire certaines choses que les enfants vont ensuite répéter. Heureusement, nous sommes dans un mouvement qui prône ces valeurs-là, qu'il faut respecter les religions, l'unité des religions, le dialogue interreligieux. On ne peut pas être racistes, surtout quand on vit dans un pays comme Maurice, on a de la chance. Par exemple, dans le domaine alimentaire, tu as toutes sortes de nourriture dont tu peux profiter, même chose dans les domaines vestimentaire et culturel. Par exemple, dans les écoles de la capitale, les cultures sont plus ou moins bien représentées, dans certaines écoles du moins. Lors de la fête du printemps, les Chinois vont apporter un peu de gâteau de cire pour le partager pour leur fête, les Musulmans apporteront des vermicelles pour les partager. Ce partage-là, c'est super. Je dis souvent à mes élèves qu'il y a 50 ans de ça, il y avait beaucoup plus d'échanges entre les communautés et que maintenant les gens sont plus méfiants. Je sais qu'il y a des choses ..., des crimes et que les gens ne veulent pas trop se fréquenter comme avant.

Pourquoi ?

L'emploi du temps surtout, qui a changé, les 2 parents doivent travailler, à cause de l'augmentation du coût de la vie, les enfants ne peuvent plus sortir comme avant, donc ils passent leur temps devant la télé ou font un peu d'ordinateur. On se connaît entre voisins, mais on n'est plus ensemble, les enfants ne jouent plus autant ensemble. Ce n'est pas vraiment de l'individualisme, mais la société a beaucoup changé. Les jeux qu'on faisait avec un morceau de bois qu'on transformait en jouet

maintenant n'existent plus. Les enfants veulent ce qu'ils voient à la télé, même et surtout des choses futiles, ce qui ne développe plus leur imagination.

À ton avis, Maurice s'occidentalise ou s'indianise ?

Elle s'occidentalise plus, parce que sa culture se perd. Par exemple, quand un enfant entre en primaire, ses parents l'inscrivent pour suivre une langue orientale, hindi, marathi, etc., cela se poursuit en 2^e et 3^e ; arrivé en 4^e, 5^e, les parents vont se pencher davantage sur le côté académique. Et même en CPE (CM2), si l'enfant a réussi son examen en langue orientale, une fois arrivé au collège il laissera tomber cette langue en perdant ainsi cette culture. Maintenant les jeunes ignorent tout de leur culture et de leurs traditions, ne savent plus pourquoi il faut faire tels ou tels rituels. Par exemple, j'ai une collègue qui va se marier avec un Hindou, alors qu'elle est Marathi. Ils avaient le choix entre 2 cérémonies, une moderne et une ancienne, ils ont opté pour l'ancienne avec tous les rituels. Mais de plus en plus de jeunes choisissent la version moderne, avec moins de rituels. Les jeunes que je vois ne sont plus intéressés par tout cela et avec le temps ces traditions vont se perdre, définitivement. Nous, les Créoles, par exemple, on a certaines traditions, on va à la messe. Si on n'est pas Catholiques on appartient à une autre religion, ça aussi ça dépend de la géographie, mais la religion catholique attire et prend de l'ampleur à Maurice. Si tu n'es pas un fervent Catholique tu vas te déconnecter de la religion, je pense que les gens sont très attirés par la religion catholique parce qu'elle est bien organisée.

Tu parlais de l'enseignement des langues orientales. Que penses-tu de l'enseignement du kreol à l'école ?

Moi, je vais parler non pas en termes de mots posés sur le papier, mais surtout en termes d'oral. Pour bien faire comprendre certaines choses aux élèves que j'ai, il vaut mieux parler en kreol. Ensuite, on peut enseigner l'anglais ou le français, mais on passe par le kreol dans la plupart des cas, c'est nécessaire. Pour ce qui est d'écrire le kreol, je pense que cela va peut-être poser problème dans certains collèges, mais en général ça marche très bien.

Les écoles catholiques semblent avoir pris les devants pour l'enseignement du kreol dans les écoles.

Oui, avant les écoles publiques. Oui, je pense que ce sera une bonne chose d'enseigner le kreol dans les écoles. Mais il faut toujours en discuter avec le ministère de l'Éducation. Par exemple, il y a beaucoup d'enfants qui prennent des cours particuliers parce qu'à la fin de l'année, il y a un examen national, donc les parents les paient et les enfants n'ont plus le temps de jouer ou de faire autre chose que d'apprendre. Les parents ont peur que leurs enfants ne réussissent pas aux examens. Si on essayait d'enseigner le kreol, il serait bon d'en faire aussi un examen national, pour que les écoles de Maurice, Rodrigues et Agaléga passent le même. Le résultat que l'enfant aura par exemple en CPE déterminera le collège où il ira. Donc, si on lance cette idée d'enseigner le kreol, il faut faire la part des choses parce que les enfants sont déjà surchargés de travail avec les cours particuliers après les heures d'école. Même le dimanche certains enfants en prennent.

C'est une véritable compétition.

Oui, en effet. On aura beau dire aux parents qu'on a éliminé le classement strict pour le CPE, la compétition est toujours d'actualité, parce qu'il y a 2 types de collèges. L'enfant qui a 24 unités est sûr d'avoir un collège national, un super collège, comme

on dit, alors que l'enfant qui n'a que 20 unités va avoir un collège moins bien, moins côté. On a beau dire qu'on a diminué la compétition, les parents qui le peuvent, continuent à pousser leurs enfants en leur faisant suivre des cours particuliers. C'est une forme d'occidentalisation de Maurice, avec son côté négatif, car il y a de plus en plus de violence et de nombreux parents entourent de moins en moins leurs enfants. Notre travail d'enseignants devient toujours plus difficile, comme dans les pays occidentaux, des enseignants se font agresser par certains parents d'élèves, comme en Occident. C'est dans la communauté créole qu'il y a le plus de violence et de prostitution infantile. Je pense que c'est largement dû à la pauvreté. Ils n'ont pas les moyens de s'acheter à manger et prennent des crédits pour se payer des banalités. Ça, c'est encore un autre problème. Après, ils n'ont même pas de toit et vont squatter sur des terrains vagues. Ils veulent tout et tout de suite, ils ne comprennent pas la nécessité d'économiser et d'attendre d'avoir de l'argent pour se payer ce qu'ils veulent. Dans ma communauté, on nous enseigne à économiser, pour nous offrir d'abord ce qui est nécessaire, un toit, par exemple. Nous, on a économisé, mais avec le mariage, on a quand même dû emprunter un peu d'argent à la banque, pour acheter notre maison. Mais on a heureusement fini de la payer. À Maurice, si tu veux faire quelque chose, il faut emprunter, à moins de gagner à la loterie, mais nous, on essaie de ne pas trop vivre à crédit.

En parlant de gagner à la loterie, si tu que ferais-tu, si tu gagnais ?

Moi, personnellement, je penserai en priorité à investir pour l'avenir de mes filles. Cela ne veut pas dire que je ne me ferais pas me faire plaisir, on penserait à faire un petit voyage, mais cela dépendrait aussi de la somme. On planifierait d'abord avec quelqu'un qui pourrait nous conseiller. On penserait à l'avenir des enfants, peut-être

à une maison un peu plus grande, avec un peu plus d'espace, peut-être à une voiture, aussi. On investirait dans un terrain, parce qu'il prendrait de la valeur. On ne s'amuserait pas sans penser au lendemain. Il y a des Créoles qui ont gagné à la loterie, Rs 30 000 000 et tout de suite ils ont dû déménager, parce qu'ils ont eu énormément d'amis d'un coup.

Ta façon de planifier les choses vient-elle de ton passé ?

Oui, j'ai toujours vu mes parents penser à notre avenir, planifier le futur. Mon père a toujours dit qu'il fallait être propriétaires de notre maison. Bon, on ne pense pas qu'à la loterie, mais on travaille et donc on planifie les choses par rapport à nos salaires. Je pense que cela vient aussi du fait qu'on discute beaucoup avec ma femme, pour investir de l'argent dans telle ou telle chose.

Tu parlais de variété alimentaire et vestimentaire. Selon toi, quel est le plat typique de Maurice ?

Du fait de tant de mélanges de cultures, il est difficile de définir un plat typique. On a les influences de toutes ces différentes cultures. Par exemple, si tu vas dans la rue Royale, tu verras un marchand de type hindou, mais il est en train de vendre de la nourriture chinoise : des boulettes, des mines. Tu verras un Créole qui aura préparé un bon biani, qui est musulman. Avec ces mélanges, tu ne peux pas dire que les Chinois vont rester avec leurs boulettes. Moi, je sais faire du biani, ma femme, qui est Créole, sait faire des boulettes chinoises. Il y a trop de plats.

Pour ce qui est de la tenue vestimentaire, je vois des gens qui avant s'habillaient de manière colorée et qui portent maintenant des couleurs ternes.

(Rire) Ils s'habillent comme s'ils étaient à Londres (éclat de rire). Je pense que les gens oublient leur identité. J'ai été en Italie pendant 8 mois et demi et pour rien au monde je ne l'échangerai contre l'île Maurice. La chaleur des gens, tu as tout le temps le sourire des gens, tu as toujours une parole gentille. Je ne dirais pas que l'île Maurice se dégrade complètement, même si on a beaucoup de problèmes, comme dans beaucoup de pays, d'ailleurs.

Comment vois-tu Maurice dans 10 ans ?

On a beau dire que ça se fragilise parce qu'on a toujours cette tension interraciale, je pense que ça va tenir, mais il faut... Par exemple, en tant que prof, j'essaie de faire le maximum pour faire passer les messages à mes élèves, en espérant qu'ils feront de même plus tard, qu'il y aura d'autres personnes qui prendront la relève et sauront promouvoir cette interculturalité, afin que nous puissions continuer à vivre tranquillement. Il est vrai qu'il y a toujours cette influence occidentale, matérialiste.

Penses-tu que ce soit négatif ?

Oui, ça mène vers l'individualisme. Auparavant, on se parlait, maintenant on se parle moins, un peu comme en Italie. Quand j'avais pris l'Eurostar, une personne en face de moi est restée pendant 2 heures sans dire un mot. Je ne comprends pas, en tant que Mauricien, qu'on puisse rester en face, de quelqu'un et regarder pendant 2 heures sans jamais lui parler. En plus, on avait notre première fille qui avait 8 mois à l'époque, elle était boute-en-train, c'était difficile de ne pas la remarquer, de ne pas lui faire un sourire, c'est une façon de rentrer en contact avec les gens. Nous, on parlait aux gens. Nous avons eu des Allemands avec nous, même si on ne parlait pas l'allemand, on s'est parlé de Maurice. Quand je pars ailleurs, j'essaie d'être un peu l'ambassadeur de mon pays.

Et la pauvreté qu'on essaie de cacher ?

Ça c'est une situation très grave, le gouvernement doit agir, car il dépense beaucoup d'argent dans des trucs futiles. Au moins, donner un encadrement.

Les gens ne savent pas prendre soin d'eux-mêmes. Comme tu me dis, dès qu'ils ont un sou, ils vont le dépenser dans des choses futiles.

Je pense que le gouvernement doit les aider à se prendre en main et pour commencer les aider à avoir un emploi stable. Beaucoup n'ont pas d'emploi stable. Les pêcheurs, quand la pêche n'est pas bonne, ne trouvent pas à manger. Les maçons n'ont pas toujours du travail. Donc, ces gens-là vivent au jour le jour. Il y a énormément de poches de pauvretés, autour de Port-Louis il y en a plein.

Toi qui penses au futur de ta famille, vis-tu plus dans le passé, dans le présent ou en imaginant ton futur ?

J'aime bien vivre dans le présent avec ce qui m'est donné. J'ai mes racines, qui sont là, solidement ancrées, je ne vais pas faire de folies, car je sais que j'ai deux enfants qui grandissent, leur éducation est la plus importante des choses maintenant. Notre salaire, si on ne jongle pas avec, on peut vite se retrouver démunis. Donc, je donne des cours particuliers pour arrondir les fins de mois, même si je ne suis pas tellement pour. Je ne vais pas non plus dépenser mon argent dans toutes les dernières technologies, même si j'adore l'informatique. Je préfère attendre 5 ans, que les prix aient bien baissé pour m'acheter ce qui me fait envie.

Pour terminer, toi qui n'échangerais Maurice avec aucun autre pays au monde, peux-tu me définir le Mauricien ?

Un vrai Mauricien a conscience de la chance qu'il a, premièrement la chance de vivre dans un pays multiculturel, avec toutes ces cultures qui l'entourent. Il va essayer de promouvoir ce pays. Je viens de dire aujourd'hui à mes élèves que quand on leur demande qui ils sont, il ne faut pas dire « je suis Créole », « je suis Musulman », « je suis Chinois », « je suis Hindou », mais il faut dire « je suis Mauricien ». Même si on se sent plus un Créole, etc., on doit dire qu'on est Mauricien, parce qu'on aime bien manger le farrata, le mine et le biani. Il faut clamer cette pluriculturalité.

Et l'identité ?

Elle est plus communautaire, parce que les politiciens l'encouragent. Mais tu vois que tout le monde se sent mauricien à travers 4 boxeurs qui sont partis et reviennent médaillés d'or. Là, ils sont Mauriciens. On a un coureur qui est parti au JO et quand il est revenu, il était Créole. Si les Mauriciens sont à l'extérieur et font quelque chose de bien, ils sont Mauriciens, mais s'ils ne font rien, ils sont un peu banalisés, à leur retour au pays. Deux Mauriciens se rencontrent en Suisse, ils vont parler kreol, peu importe leur communauté d'appartenance, mais ici, il y a cette séparation raciale.

Entretien I

Âge : 35 ans

Sexe : féminin

Profession : cadre moyen

Niveau d'études : licence

Communauté : hindoue

Domicile : dans le sud de l'île (lieu non mentionné, à la demande de l'intéressée)

Date d'entretien : 23 juin 2011

Lieu d'entretien : au domicile de l'interviewée

Langue d'entretien : français

Vous êtes enseignante. En voiture on discutait de l'université de Maurice et de son fonctionnement. Vous me parliez des modalités d'inscription.

Les futurs étudiants ont un formulaire à remplir, selon les sujets choisis. Ils ont 5 choix, par ordre de priorité et quand ils déposent leur formulaire rempli à l'université, ils sont supposés payer Rs 1 000.

Et pour ceux qui sont pauvres ?

S'ils ne peuvent pas payer ces Rs 1 000, ils sont éjectés d'entrée, car c'est après avoir payé cette somme que les autres formulaires et la lettre d'acceptation de leur candidature vont leur parvenir. Quand ils reçoivent leur lettre d'acceptation, ils ont une date limite pour aller régler la totalité de la somme requise en fonction des choix qu'ils auront faits au préalable. La somme varie selon les matières, allant de Rs 8 000 à Rs 10 000. Cette somme est à régler 15 jours au plus tard après réception de la lettre d'acceptation. Donc, si les parents n'ont pas cet argent, il est impossible pour les enfants de faire des études supérieures. Et ce n'est pas fini, car lorsque quelqu'un veut poursuivre ses études à l'étranger ou veut laisser tomber certains cours, il doit payer la différence, si les cours choisis par la suite coûtent plus cher. Mais ce qui a déjà été payé ne lui sera pas remboursé si les cours sont moins chers.

Quelle est la qualification requise pour enseigner en primaire à Maurice ?

Oh, ce n'est pas grand-chose. D'abord le SC (School Certificate, équivalent de la 2^{nde}) ou la HSC (équivalent du Bac). Ensuite les futurs professeurs des écoles ont une formation au MIE (Mauritius Institute of Education). Quant à la psychologie de l'enfance, les professeurs ne sont pas du tout formés, ils ne connaissent pas les enfants de cet âge et certains de ces professeurs sont extrêmement jeunes. Qui plus est, le programme de primaire n'est pas du tout évident chez nous. Pour moi, ce qu'on demande à des enfants de 10 ans comme choses à apprendre, à connaître, est extrêmement difficile, surtout avec notre système de notation A+, qui est tellement dur pour eux.

A+ ? De quel système s'agit-il ? Est-ce nouveau ?

Oui, c'est très récent, il existe depuis quelques années seulement. Nous n'avons que quelques « Star Schools » (écoles phares) et le peu d'élèves qui atteignent A+ vont y avoir accès, comme le Queen Elizabeth College, par exemple, qui ne compte que 100 à 110 places pour les meilleures filles ayant eu A+, ou le Royal College pour les garçons. A+ est accordé à ceux qui obtiennent au moins 90/100. Seulement ceux-là vont avoir accès à ce collège, sur les 7000 à 8000 élèves qui prennent part aux examens de CPE (Certificate of Primary Education, équivalent du CM2). Mais parfois des enfants qui ont eu 90/100, donc A+, ne sont pas admis dans les Star Schools parce qu'il y a trop de A+ et pas assez de Star Schools. Quand on était en voiture, je vous avais montré une SSS (State Secondary School) ; il y en a une autre en face : l'une est une école normale, l'autre est une Star School.

Quels sont les particularités de ces Star Schools, qu'est-ce qu'elles ont que les autres n'ont pas ?

Elles ont juste le nom, le statut. Pour ce qui est des professeurs, ils ne sont pas forcément les meilleurs. Par exemple, je donne des cours particuliers à certains

élèves qui sont dans les « Star Schools » et je constate que parfois ils sont beaucoup plus faibles que les élèves qui sont dans les « écoles normales ».

Là ce n'est pas une question d'argent, puisque l'éducation n'est pas payante à Maurice pour les niveaux primaire et secondaire.

Non, ce n'est certainement pas une question d'argent, mais je ne sais pas comment ils traitent cela dans le cadre de l'Education Nationale. Quand on installe un système de points et de ranking (rang), on sait qui a eu plus ou moins de points, mais quand on met le A+ pour les points obtenus allant de 90/100 à plus, un enfant de 10 ans peut ne pas comprendre si son A+ est fort ou faible. Pour lui, un A+ est un A+. Quelque part, il n'y a pas de transparence.

Les examens sont-ils toujours corrigés à Cambridge ?

Non, plus du tout, ils sont corrigés aux MES (Mauritius Examination Syndicate). Seulement les papiers d'anglais, science et account (comptabilité) sont corrigés en Angleterre. Je le sais, car j'ai été team leader (en charge) pour la correction des examens des mathématiques, mais j'ai laissé tomber, je n'ai pas aimé la façon dont les choses se font... C'est-à-dire que... dans le sens... Vous savez, il y a prof et prof. En tant que team leader, je devais tout vérifier et il y avait tellement d'erreurs que les professeurs laissaient dans les copies...

Y a-t-il une communauté plus représentée que d'autres chez les professeurs ?

Hum... Pas vraiment, il y a beaucoup de Musulmans ... Hindous oui, mais beaucoup moins ... hum ... du côté des Catholiques, des Chrétiens.

Donc chez les Chinois et chez les Créoles.

Chinois..., je ne sais pas s'il y a beaucoup de professeurs en primaire et collège. Dans les RCA (Roman Catholic Association), il y a plus de professeurs, hum ... qui sont hum... catholiques. Par exemple, dans le collège où je travaille, je suis la seule femme hindoue. Je me suis adaptée parce que je suis assez ouverte et en plus je travaille dans les écoles catholiques depuis 14 ans. Donc, ça ne m'a pas paru bizarre, au contraire, je me sens bien intégrée. Quand il y a des fêtes, j'apporte les gâteaux indiens, tout ça. Bien sûr, il y a des Chinois, des Telegus, des Tamouls qui apportent des gâteaux de leurs fêtes, mais je suis la seule Hindoue. En plus, je suis la seule femme.

Chez les Hindous, il y a également différentes ...

Castes, oui.

Est-il gênant de vous demander à quelle caste vous appartenez ?

Non, pas du tout, il n'y a pas de problème à demander cela. Je suis de la caste Vaish. Comme les Vaish, il y a Baboojee, Maraz, etc. C'est comme si nous étions le « middle » (la classe moyenne), alors que les autres sont des castes plus hautes. La plus haute caste c'est Maraz, ensuite il y a Baboojee, après il y a Vaish et en dernier vous avez ce qu'on appelle les « *ti nasyon* » (petite nation).

Les « *ti nasyon* » sont les plus pauvres ?

Non, pas pauvres, mais en termes de caste, de niveau, cela n'a rien à voir avec l'argent.

Quand vous vous mariez, avez-vous le droit d'épouser un membre des castes plus basses ? Cela se passe-t-il comme en Inde ?

Cela ne se passe pas comme en Inde, sauf pour les Maraz. Il faut qu'ils se marient avec des castes très hautes, donc les garçons peuvent aller chercher des filles en Inde.

Connaissez-vous des familles Maraz ?

Ma servante. Dans sa famille, on étudie bien les castes : elle ne s'est pas mariée avec n'importe qui. Vous voyez, ce n'est pas parce qu'elle est Maraz qu'elle ne peut pas être ma servante. Ce n'est pas comme pour les Catholiques. Les Chrétiens, par exemple, quand ils habitent dans un quartier pauvre, cela veut dire qu'ils sont pauvres. Ce n'est pas ça du tout chez les Hindous. Si vous allez dans les campagnes, vous verrez plus de ces hautes castes, ce n'est pas une question de richesse, mais c'est dans ces castes qu'il y aura les prêtres, ceux qui suivront la religion à la lettre, strictement, en étant végétariens, en ne mangeant ni poisson ni œuf. Ils suivent tous les rituels à la lettre.

Est-ce que les traditions importées d'Inde sont toujours suivies à la lettre, à Maurice ?

Non, certaines familles suivent tout à la lettre, mais c'est de plus en plus rare. Même moi, il y a des choses que je fais et que je peux faire, mais il y a des choses que je ne peux pas faire. Le jeûne chez les Hindous, par exemple : cela se passe tous les jours, donc c'est difficile. Il y a des moments précis où je maintiens le jeûne, notamment en avril, où on fait la prière pour le dieu Ram ou en octobre le dhoorga puja pour la déesse Dhoorga. Là, tous les Hindous jeûnent. Il y a plusieurs fêtes pour lesquelles on maintient les rituels. Dans les familles, il y a des jours spécifiques de la semaine où on jeûne. Mais pour les hautes castes, chaque jour il y a quelque chose de spécial à faire, qu'ils suivent à la lettre. Par exemple, le jour où la lune est pleine,

beaucoup de ces familles hautes castes vont jeûner, mais pour moi c'est difficile, ce n'est pas évident de jeûner quand on travaille et qu'on a une famille.

Comment voyez-vous le changement dans la société mauricienne en ce moment ?

Changement dans la société. Moi, je vois que de nos jours les enfants veulent vivre à leur façon, mais les parents sont les plus fautifs, car ils leur laissent la liberté et les satisfont avec des choses matérielles. Tout le monde travaille, on n'a plus de temps, donc le dialogue se perd dans la famille. De nos jours, les femmes travaillent, parfois même la nuit. En tant qu'enseignante, je vois que chez tous les enfants qui ont les parents qui travaillent beaucoup, il y a des problèmes. Les parents disent qu'ils donnent tout à leurs enfants, mais en terme d'argent, pas en termes d'amour, d'affection et de temps ; il n'y a plus tout ça. C'est ça qui fait qu'il y a de plus en plus de déchaînement de violence, parce que l'enfant n'a plus de repères. Les enfants sont toujours sur internet, par exemple, ils sont seuls à la maison, ils invitent des amis, ils peuvent se souler ou se droguer, on ne sait pas. L'autre jour, on a attrapé un élève à l'école, qui avait passé une heure à regarder un film porno en pleine cour. Moi, je me demande si la société mauricienne progresse ou si elle régresse. La famille mauricienne était plus à l'image orientale et là, elle a plus l'image de la famille occidentale, de la famille européenne et ce n'est pas positif, il n'y a plus de limites. Nous essayons de prendre des repas équilibrés et en famille, en incluant des dialogues, ce qui se perd de plus en plus dans les familles mauriciennes.

Comment définiriez-vous la société mauricienne d'aujourd'hui ?

Pour moi, il y a différents types de société : il y a la société travailleuse, ceux qui travaillent pour atteindre un but et il y a ceux qui ne veulent pas travailler, qui trouvent qu'il n'y a rien qui les pousse à travailler.

Y a-t-il une ou des communautés travailleuses et une ou des communautés non travailleuses ?

Ce n'est pas une communauté en particulier, mais on remarque que dans les familles brisées il y a ce problème de gens qui sont découragés et ne veulent pas travailler. Par exemple, à Cité Barclay, je vois beaucoup d'enfants qui souffrent. Ce sont des Catholiques, bien sûr.

Pouvez-vous spécifier qui sont ces Catholiques ?

Ce sont les Créoles. Oui, ce sont ces enfants-là qui ont de grosses difficultés, ils n'ont pas de but, on essaie de tout faire pour leur donner goût à l'apprentissage, au travail, mais on comprend qu'ils viennent de familles où ils sont battus, où le papa est un violeur, voire en prison. La maman est souvent une prostituée. L'enfant perd goût à tout. Bien sûr, il y a des enfants paresseux, le plus souvent chez les Créoles, à cause de ce que je vous ai dit. Pour ces enfants en échecs scolaires, il n'y a pas d'autres issues. Ils ne sont pas encouragés à suivre une filière manuelle, alors qu'ils pourraient être doués. Donc, ils sont abandonnés, laissés-pour-compte. On oblige les enfants à rester à l'école, il n'y a pas de choix. On évolue vers un système élitiste. Quand je vois le programme de CPE (Certificate of Primary Education, équivalent CM2), je constate qu'un enfant qui n'a pas un encadrement, qui a des parents illettrés, ne pourra jamais réussir l'examen. D'entrée, l'enfant pauvre sera défavorisé en primaire, puisqu'il n'aura pas d'internet ou d'imprimante pour faire et imprimer ses recherches, par exemple sur ce qu'on mange dans différents pays, la température

qu'il y fait, les différents vêtements que les gens portent dans ces pays-là. Ceux qui sont dans les écoles privées auront accès à une imprimante s'ils ne l'ont pas chez eux, ils auront un ordinateur, mais les pauvres dans les écoles publiques n'y ont pas accès. Il y a plein de choses qui étaient autrefois étudiées en secondaire et que maintenant ceux du MIE (Mauritius Institute of Education) ont mises en primaire. Donc, si les parents sont pauvres et ne savent pas lire et écrire, ils ne pourront pas aider leurs enfants et ce sera un cercle vicieux, leurs enfants seront comme eux. L'élitisme est déjà là. Mes élèves me disent que le CPE (Certificate of Primary Education) est un cauchemar. Les enfants ne vivent plus leur vie d'enfant, donc cela créera encore un malaise plus tard, chez ces futurs adultes.

Tout ce que vous me racontez me fait penser à l'Occident, pourtant on surnomme Maurice « Little India ».

Peut-être à cause des différentes cultures que nous avons, surtout les fêtes. Pour commencer l'année, il y a le Cavadee des Tamouls, ensuite, il y a la fête du Printemps des Chinois, Maha Chivaratree, Divali. Toutes ces fêtes sont également célébrées en Inde. Même si on n'est pas en Inde, on les célèbre en même temps que ce pays. C'est peut-être pour cela qu'on voit cette grosse partie qui ressemble à l'Inde. Ce sont toutes les traditions de l'Inde que nous avons ici, comme les façons de s'habiller pour les différentes célébrations, ce sont les mêmes vêtements qu'en Inde.

Si les traditions sont si ancrées à Maurice, y a-t-il une peur de la mondialisation, de la culture principalement ?

Oui, car de plus en plus de jeunes n'accordent aucune importance aux rituels et aux traditions. Ils se posent des questions sur ce qu'on fait et se demandent pourquoi on

fait tout ça. Toutes les communautés se posent la question du pourquoi. Mes collègues Tamouls, par exemple, sont embêtés quand arrive la période de jeûne pour le Cavadee, par exemple. Moi, je pense qu'il ne faut plus vivre comme cela, qu'il faut évoluer. Mes enfants sont Hindous, mais ils sont dans une école catholique et ils vont à l'église pour chanter à la chorale pour la communion de leurs amis. Mes enfants ne sont pas baptisés, mais la directrice m'a appelée pour me demander s'ils pouvaient participer à la chorale. Moi aussi, j'ai déjà fait la lecture de prière pendant la messe de l'école. Je ne suis pas baptisée non plus. J'assiste chaque année à la messe de l'école. Mais il y a aussi beaucoup de Créoles qui portent des saris ou des shuridar et des Chinois qui participent à la procession du Maha Chivaratree.

Donc, chaque personne participe à la religion des autres ?

Aujourd'hui, il y a beaucoup de personnes qui font face à de grosses difficultés, donc elles se tournent vers n'importe quelle religion qui peut leur apporter la lumière. Par exemple, il y a Ama Touké, qui se trouve à Camps Diable : il est censé être un temple tamoul, mais quand vous allez là-bas, j'y ai été, vous voyez qu'il y a des Hindous, des Créoles, des étrangers qui viennent prier.

Et les Blancs de Maurice ?

Non, je n'en ai pas vu, sauf pour le mouvement Hare Krishna où ils sont très actifs à ISKCON, mais pas dans les autres religions. Les étrangers participent à ce mouvement. Ils portent les vêtements un peu orangés. Quand on célèbre la nuit de Krishna, les Blancs sont là-bas très actifs.

Qu'entendez-vous par « étrangers » ?

Ce sont les Blancs de Maurice.

Donc, pour récapituler, les Hindous, les Créoles, les Chinois participent aux différentes cérémonies des autres religions ?

Oui, parfaitement. Même les Blancs, en fin de compte, ça dépend des familles blanches. Mais tous les Blancs ne vont pas se mêler aux différentes célébrations des fêtes des autres religions.

Donc, que pensez-vous de «l'unité dans la diversité » ?

Il y a de cela à Maurice.

Et les petites guerres intercommunautaires ?

Peut-être quand il s'agit de vote, c'est plus au niveau politique qu'il y a des petites guerres intercommunautaires. Ce sont les politiciens qui cherchent à garder et à accentuer la division communautaire. Chaque politicien va faire quelque chose uniquement pour sa communauté, ainsi il crée la division avec les autres. Alors que dans la vie de tous les jours, les gens vont les uns et les autres dans les temples, les églises, pour participer à des prières dans les autres communautés. Ma bonne est Hindoue et chaque année elle marche sur le feu chez les Tamouls. Il y a aussi des Créoles qui marchent sur le feu, par contre je n'ai jamais vu de Blancs marcher sur le feu. C'est la foi qui les pousse, indifféremment des religions. Là, on est juste des Mauriciens, mais il y a aussi des athées à Maurice, même s'ils ne sont pas nombreux. Les Musulmans ne viennent pas participer aux fêtes des autres religions, ils ne vont pas dans leurs lieux de prière. C'est une communauté à part.

Est-ce que les autres communautés prennent part aux les prières et aux fêtes musulmanes ?

(Réflexion) De toute façon, si les Hindous ou n'importe quelles autres communautés se marient avec les Musulmans, ils doivent se convertir, donc ils vont participer uniquement aux rituels musulmans et plus du tout aux leurs, qu'ils auront abandonnés. Dans ma famille, il y a une fille qui s'est mariée avec un Musulman, elle sera présente pour les fêtes et les prières, avec son mari, mais elle ne prendra pas part aux prières ni aux rituels. D'ailleurs, je n'ai pas vu de Musulmans se convertir à aucune autre religion, jamais. Ils n'ont pas le droit. Ils sont extérieurs aux autres communautés, dans le sens où ils ne participeront pas aux rituels des autres. Mais à l'école catholique où je suis, quand on fait la messe, il y en a certains qui vont venir. Enfin, c'est seulement une professeure qui vient. On ne voit pas beaucoup les Musulmans, dans le sens où ils sont assez discrets. On n'a pas de soucis avec eux. Un parent d'un enfant musulman est venu me demander de l'aide pour enseigner les maths à son fils qui devait passer son HSC (Higher School Certificate équivalent du Baccalauréat). Je l'ai aidé et ensuite l'enfant a bien réussi ses examens. Son père est donc venu me voir pour me remercier et me dire qu'il n'avait jamais compris le fait que je ne me sois pas aperçue que son fils était Musulman, moi qui suis une Hindoue. J'ai accepté de l'aider quand même. Je lui ai dit que dans ma profession je ne pouvais pas faire de distinction de caste, de religion, de communauté.

Cet exemple est très beau, mais y a-t-il des personnes qui ne vont aider que ceux de leur communauté et pas les autres, respectant une sorte de protectionnisme ?

Oui, ça existe. Il y a certaines personnes que je connais. Les Chinois sont très, très communautaristes. Des élèves m'ont dit que le professeur chinois dans notre école, quand il donne des leçons particulières, il va les donner à des Chinois uniquement

en refusant ceux des autres communautés. Il va tout faire pour que les enfants chinois aient les meilleures notes possibles. Les enfants des autres communautés se sentent mal à l'aise avec lui, voyant qu'il fait tout uniquement pour les enfants Chinois. Les Chinois sont très protecteurs envers leur communauté. Avec les Musulmans ils sont les 2 communautés qui se démarquent des autres. Par exemple, les Musulmanes se couvrent en portant leur shus sur la tête et leur shuridar sous leur uniforme, quand elles sortent de l'école elles restent entre elles et ne se mélangent pas avec les autres groupes de filles. Les Chinoises également vont rester entre elles et ne vont pas aller se mélanger avec les autres. Les Hindoues et les Créoles se mêlent aux autres communautés, mais pas les Chinoises et les Musulmanes. Ces 2 communautés sont à part, surtout quand il s'agit de se protéger. Une dame chinoise qui travaille avec moi, dès qu'il y a la liste des élèves, elle va tout de suite demander à voir combien de Chinoises il va y avoir dans l'année courante.

J'ai remarqué que quand vous êtes venue me chercher ce matin vous étiez très en avance.

Oh oui ! J'aime bien être en avance ; je n'aime pas me faire attendre et je n'aime pas attendre les gens, car je ne sais pas ce que les gens peuvent penser de moi. Tout le monde n'est pas comme cela dans ma communauté, vous avez peut-être entendu parler de l'indian time. Les Hindous arrivent systématiquement en retard. Les Mauriciens ne donnent pas l'heure précise par exemple, ils vont dire « 8h presque 10 ». Les Mauriciens se fichent de l'heure, ils se fichent d'être à l'heure, même parfois dans des réunions importantes. C'est la même chose à l'école. Les gens sont le plus souvent à l'heure ou même en avance pour un entretien d'embauche, par contre. Vous savez, cela vient de l'éducation, mais aussi de la personne. Dans ma

famille, les autres membres sont toujours en retard, même pour les mariages, où on doit rendre la salle à une heure précise parce qu'il y a un autre mariage après, il y aurait au moins une demi-heure de retard, voire plus. Ce sont souvent les mariés qui sont en retard, surtout à cause des rituels hindous, qui prennent du temps.

Passons à un autre sujet. Qu'est-ce que vous mangez généralement ?

On mange principalement des plats traditionnels indiens. Nous mangeons beaucoup de légumes, mais nous ne sommes pas végétariens. Par exemple, j'utilise beaucoup les récipients traditionnels, même pour la lessive. Je suis restée traditionnelle, je lave beaucoup sur la roche, j'utilise ma machine à laver uniquement pour les draps, les linges volumineux.

Que savez-vous et que pensez-vous des Chagossiens ?

Disons que je n'ai pas vraiment suivi leurs péripéties. On a vu, on a entendu, comme tout le monde, mais, bref, je ne suis pas rentrée dans plus de détails. Mais il y a trop d'exploitation de personnes. J'ai pitié d'eux, je pense que chaque personne doit trouver sa place dans la société. Avoir été déporté comme cela, c'est un peu injuste pour moi, donc je préfère éviter de m'y intéresser, parce que je sais qu'à mon niveau, je ne peux rien faire, car ce sont encore des trucs politiques. À part avoir pitié de ces personnes, nous ne pouvons rien faire, cela me révolte.

Que pensez-vous de la somme d'argent donné aux Chagossiens à leur arrivée dans l'île et de leur situation actuelle ?

L'argent ne fait pas le bonheur. On ne peut pas les critiquer d'avoir dépensé cet argent. C'est humain de vouloir profiter de la vie. Leur situation est cachée ici, nous n'apprenons pas beaucoup de choses sur notre propre pays. Quand je voyage,

j'apprends plus de choses qui se passent à Maurice que quand je suis dans l'île. Les journalistes mettent plus de sensationnalismes dans leurs journaux, par exemple ils parlent constamment des agressions, des viols, de faits divers. Ce qui se passe au niveau politique est définitivement censuré ici à Maurice. Les Mauriciens ne savent pas le fond des choses. Il y a beaucoup de magouilles dans la société en général, chacun va regarder sa communauté, sa petite personne, les gens sont hypocrites. Les Mauriciens ne connaissent pas leur histoire, leur pays. Il y a beaucoup de personnes qui se contentent d'être là, simplement. D'ailleurs, tout est censuré. Les gens acceptent ce qu'on leur dit sans se poser plus de questions. Ils ne se révoltent pour rien, même pas pour des injustices. On accepte les choses bêtement. On va dire que si une personne nous a donné quelque chose c'est que c'est une bonne personne, on ne se pose pas de questions.

Diriez-vous que c'est une société verrouillée ?

Dans certains domaines, oui. Disons que les membres de la classe moyenne, par exemple, ne vont pas sortir pour aller voir ailleurs, leur horizon s'arrête avec l'horizon de la mer. Ils ne s'intéressent pas à ce qui se passe en dehors de leur petite vie. La classe supérieure se pose plus de questions sur le devenir de la société, ils vont s'y intéresser. La classe la plus basse ne va même pas se casser la tête pour savoir ce qui se passe autour d'elle, ses membres ont un peu de sous, ils vont dépenser, tout manger ou boire, sans se soucier du lendemain. Donc, peu de gens vont se préoccuper de ce qui se passe autour d'eux, vont prévoir l'avenir. Les travailleurs, ceux qui ne sont pas nés avec une cuillère en argent dans la bouche, pensent à l'avenir, surtout celui de leurs enfants. On va penser à investir de l'argent plus pour les enfants que pour nous, car nous devons préparer leur avenir. Moi, je sais que

mon fils ne restera pas ici, je lui conseille d'aller plus loin, de faire des études supérieures, mais pas à l'Université de Maurice, parce que, comme je vous l'ai dit, je n'aime pas son fonctionnement. Tout dépend de ce qu'il va faire ensuite, je ne bloquerai pas son avenir, s'il veut vivre ailleurs, même si je serai triste, mais il viendra nous rendre visite de temps en temps. Je le vois ailleurs qu'à Maurice parce qu'ici l'avenir est trop bouché. On a trop besoin de « backing » (passe-droit) pour réussir. Tout est trop politisé. Ma fille veut être médecin, alors que mon fils aime plus le bricolage et serait mieux comme ingénieur. Par exemple, j'ai prévu une épargne pour mes deux enfants.

Vos parents ont aussi prévu votre avenir. Vous appuyez-vous sur votre passé aujourd'hui ?

Mes parents n'étaient pas cultivés, mon papa avait une fratrie composée de 5 garçons et 2 filles. Les filles n'avaient pas le droit de travailler, donc elles restaient à la maison pour faire le ménage. Le grand frère de mon papa était parti en Inde pour faire ses études et mon papa travaillait pour les lui payer ; le 3^e garçon est parti faire ses études et le 4^e travaillait à son tour pour les lui payer ; quant au dernier, il est parti et ses études étaient payées par les 2 frères qui travaillaient à Maurice. C'était des sacrifices, mais on a toujours eu l'esprit de sacrifice. Mon grand-père a 95 ans et il travaillait pour le chemin de fer à Maurice. Il nous racontait combien c'était difficile, mais aussi combien il avait fait d'efforts et de sacrifice pour que sa famille réussisse. Il racontait son travail si dur, comme celui de mon papa, qui a commencé à travailler à l'âge de 10 ans. Moi-même je suis allée en Inde pour faire mes études. Je prends exemple du passé de mes parents pour préparer l'avenir de mes enfants. On ne fait pas de gaspillage avec l'argent, on fait les choses petit à petit.

Où se situe la communauté hindoue dans la société mauricienne, en cette période de grande transformation ?

On ne perd pas nos rituels, on ne laisse pas tomber, les jeunes continuent à venir aider au temple. On n'abandonne pas les coutumes, mais dans le monde moderne, les jeunes vivent avec leur temps. On fait les prières, les sacrifices, les jeûnes. Mais on ne peut pas être considérés comme des arriérés. On est Mauriciens, même s'il y a les castes en termes de culture. La plus grande fierté de ma communauté, à mon avis, se situe dans la marche vers le Grand Bassin. Là on se sent plus hindou, c'est l'hindouisme qui prime. Ensuite, il y a la fête des Lumières, Divali, qui rend vraiment fier. Ma voisine est Créole, elle illumine sa maison pour ne pas être à l'écart parce qu'ici ce sont principalement les Hindous qui y vivent.

Quelle est la fête qui réunit tous les Mauriciens sans exception ?

La fête de Noël, surtout pour les enfants : tous les enfants ont un cadeau, ce jour-là.

Pour finir, définissez-moi le Mauricien.

(Silence) Être Mauricien, pour moi, c'est vivre ce qu'on a dans le cœur, indistinctement de la communauté, apprendre à connaître l'autre, l'accepter et découvrir ce qu'il y a autour de nous, c'est ce qui est le plus important. J'espère avoir répondu à votre question. C'est assez difficile de définir un Mauricien en général.

Entretien J

Âge : 54 ans

Sexe : féminin

Profession : cadre moyen

Niveau d'études : non renseigné

Communauté : chinoise

Domicile : Rose-Hill

Date d'entretien : 25 juin 2011

Lieu d'entretien : sur son lieu de travail

Langue d'entretien : français

On se connaît un petit peu maintenant. Tu es de la communauté chinoise. Dis-moi, connais-tu tes ancêtres et leur histoire ?

Pas vraiment. Je sais qu'il y a une partie qui vient du Moën. Je suis une mauvaise Chinoise, chaque fois on me dit ça. Parce que mes grands-parents sont la troisième génération et ils ne sont pas de Chine, ils sont Mauriciens. Mes grands-parents maternels sont mauriciens, du côté de mon père, ma grand-mère est mauricienne et mon grand-père est chinois de Chine. Il est arrivé à l'âge de 15 ans environ, donc pas avec toutes les cultures de la Chine. Il en a gardé un peu, mais...

Fêtez-vous la fête du printemps ?

Oui, oui.

Qu'avez-vous gardé comme culture venant de Chine ?

Nous sommes tous catholiques, ma grand-mère s'est fait baptiser bien après, mais elle allait à la pagode des bouddhistes. On ne pratique pas vraiment. Par contre, on pratique le culte des ancêtres.

Qu'est-ce que c'est ?

Les Bouddhistes croient en la réincarnation, donc on donne des « services » à la pagode et tout ça. On fait des offrandes (poulets, autre viande), des prières (sic) en

parallèle avec la fête des morts des Catholiques. Sauf que les Bouddhistes suivent un calendrier lunaire, donc c'est fluctuant. Chez nous, c'est uniquement cela que l'on fête, mais je connais d'autres Chinois qui pratiquent le culte des dieux. Il y a le dieu Quanti, le dieu guerrier, d'autres dieux pour demander d'autres grâces, un peu comme les dieux et déesses hindous.

Donc, si je comprends bien tous les Chinois ne sont pas catholiques. Y a-t-il plus de Catholiques ou plus de Bouddhistes ?

Il y a eu la mission catholique chinoise, donc il y a eu des Bouddhistes qui se sont convertis au catholicisme. Nous ne sommes que 2% de Chinois à Maurice je crois. De ces 2% là, plus de 40% sont catholiques.

Est-ce que les Sino-Mauriciens se marient avec les gens d'autres communautés ? Dans ta famille, par exemple ?

Ici, ... (hésitation) disons que d'autres... (Sic). Disons que les enfants des Chinois ici partent à l'étranger pour leurs études, cette génération-là donne des mariages mixtes. Disons de dans ma génération (quand je parle avec d'autres familles) il n'y avait pas de mariages mixtes. Mes cousins et cousines, qui sont partis à l'étranger, se sont mariés avec des étrangers.

Mais à Maurice, avec les membres des autres communautés ?

Très peu. Quelques-uns avec des Créoles, des Hindous, des Musulmans moins. À l'école, je connais des Chinoises qui se sont mariées avec des Musulmans.

Et elles se sont converties à l'Islam ?

Oui, oui. Si tu veux te marier avec un Musulman c'est presque obligatoire de se convertir à l'Islam. Parce que tu sais l'Islam et le Musulman, c'est comme si tu ne pouvais pas être avec un Musulman sans pratiquer l'Islam.

Alors que chez les Chinois...

Il y a des Chinois qui pratiquent l'Hindouisme, qui pratiquent l'Islam, parce que c'est à la frontière de la Chine.

Et à Maurice ?

À Maurice, cela ne s'est jamais vu, des Chinois pratiquant l'Hindouisme.

Y a-t-il des Chinois à Maurice qui pratiquent à la fois le Bouddhisme et le Christianisme ?

Ils sont peut-être baptisés, mais ils vont suivre quelques rituels. Pratiquer complètement, je ne pense pas. À moins que dans certaines familles, si les parents sont bouddhistes et les enfants sont baptisés, là ils suivent un peu les deux.

Comment se situe la communauté chinoise dans la vie mauricienne ?

Êtes-vous solidaires entre vous et avec les autres communautés ?

Je crois que c'est la plus discrète des communautés. Je pense que c'est par notre philosophie aussi. Moi, de mes grands-parents, je retiens principalement l'humilité et le respect. Le respect des anciens, un lien hiérarchique. C'est un peu comique, par exemple avec mes beaux-parents on ne se tutoie pas. On ne s'appelle pas par nos prénoms, je les appelle mama, comme ça je fais partie de la famille. Ma maman, je l'appelle mamie. Mon beau-père, je l'appelle papa et mon père, papi. Je crois que c'est le respect que nous avons apporté de Chine concernant les grands-parents, car

ils vivaient toujours avec les enfants. Maintenant cela se pratique de moins en moins, que plusieurs générations habitent ensemble.

Est-ce que la génération actuelle perpétue toujours ce respect ?

C'est plus ou moins ancré, ça passe de famille en famille.

Où se situe la communauté chinoise dans la société mauricienne ?

Je dirai qu'elle respecte les autres et qu'elle est aussi respectée. Je pense que ça vient de notre minorité et que c'est une minorité assez tranquille. Je ne sais pas si c'est une sorte de sagesse, mais les Chinois acceptent les choses stoïquement, ils sont très stoïques. Disons s'il y a une forme d'injustice. La plupart des Chinois étaient de commerçants, disons que s'il y a des problèmes avec les prix, ils ne vont pas palabrer. Il y a très peu d'ingérence politique aussi.

Êtes-vous représentés politiquement ?

Oui, maintenant on est représenté à l'assemblée par Michel Sikuen. Il était ministre des consommateurs, maintenant il a une double fonction, il est aussi ministre du commerce. Ses parents étaient commerçants, je crois. Je pense que presque tous les ancêtres des Chinois étaient commerçants. Je ne connais aucune famille chinoise qui n'ait pas d'ancêtres commerçants.

Et des entrepreneurs ?

Maintenant ils sont aussi entrepreneurs, mais avant ils avaient toujours leur petite boutique. Ensuite, c'est bien asiatique, si on a des enfants, surtout un garçon, l'espoir des parents serait qu'il soit médecin, avocat ou comptable. C'était comme ça, moins de créativité. Mais ça change, ce n'est plus comme à mon époque. Aujourd'hui si un enfant dit qu'il veut faire du ballet ou de l'art plastique c'est mieux reconnu dans

la famille. De mon temps, la famille m'aurait dit que c'était inutile si, par exemple, j'avais manifesté le désir de faire de la danse.

Vivez-vous dans le présent, le passez ou le futur ? Planifiez-vous votre futur ?

Oui, on planifie notre futur, car ça aussi, c'est ancré dans les familles. Il y a le sens du devoir, qui est très fort chez les parents pour faire réussir leurs enfants, ce qui est important c'est l'avenir des enfants, la réussite des enfants. Comme disaient les petits commerçants, un sou est un sou, donc, on a l'esprit de sacrifice pour les enfants.

Cela continue-t-il encore ? Le fais-tu pour tes enfants ?

Je n'ai pas d'enfants, mais je vois, on dit toujours que cette génération va être la génération qui va dépenser ce que les parents ont péniblement gagné (rire). Avec mes parents, j'ai compris l'importance d'économiser, mais les enfants de maintenant sont plus gâtés.

Concernant les traditions, pratiquez-vous la langue chinoise ? Parlez-vous le mandarin ?

Chez nous, ce n'est pas le mandarin, mais la langue du Moën, c'est le hakka. Le hakka, c'est un dialecte des paysans. Le Moën est une contrée de paysans où les gens bougeaient beaucoup. Il y a Moën, il y a Canton. On a différents dialectes, suivant la région.

Que pratiquent la plupart des Chinois à Maurice ?

La plupart d'entre eux parlent le hakka, mais les jeunes de maintenant parlent plus le mandarin parce que quand on part en Chine, le hakka n'est pas reconnu, à moins

d'aller dans la région de Moën. Moi-même, quand je suis allée en Chine, je ne comprenais pas le mandarin. Quand je voulais expliquer quelque chose en hakka, ils ne me comprenaient pas aussi. Ils étaient étonnés que j'aie l'apparence chinoise et que je ne comprenne pas le mandarin. Même la culture, je ne la comprenais pas. J'ai appris, mais j'ai oublié.

Tu as déjà visité la Chine ?

Oui, pas un grand parcours, quelques grandes villes. Je ne suis pas allée jusque dans la ville de mes ancêtres, ma sœur y est allée.

Les Chinois en général se sentent-ils plus proches de la Chine ou êtes-vous tout à fait mauriciens ?

Moi, je ne sens pas de liens très forts avec la Chine. Peut-être parce que j'ai beaucoup voyagé et aussi parce que mes parents n'ont pas eu beaucoup l'influence de la Chine.

Je vois que Rose-Hill est jumelée avec une ville chinoise. Ça ne t'interpelle pas ?

Ah ! Je ne savais pas (surprise). Non, pas vraiment, mais cela m'aurait intéressé de retrouver mes racines, de recréer mon arbre généalogique. J'ai l'impression que la Chine est tellement vaste, tu te sens rattaché par rapport à là d'où viennent tes ancêtres. Par exemple, il y a des endroits où il y a plus de commerçants, d'autres endroits où il y a des artistes.

Sais-tu s'il y a eu des Chinois esclaves à Maurice ?

Non, il n'y a jamais eu de Chinois esclaves.

Penses-tu que la culture chinoise va disparaître à Maurice aujourd'hui ?

Je pense. Ce serait dommage, parce que les jeunes aujourd'hui ne pratiquent plus les rituels. Par exemple, moi j'ai connu la fête du printemps où chacun venait une semaine à l'avance pour préparer le grand dîner familial, préparer les gâteaux, faire le grand nettoyage. Je pense que c'est le temps qui a eu raison de tout ça. Avant, comme les Chinois étaient commerçants on n'avait jamais le temps de faire le grand nettoyage. On reconnaissait les familles chinoises par le fait que quelques jours avant la fête c'étaient les grands préparatifs avec les grands rangements, les grands nettoyages. Maintenant, je pense, le nettoyage c'est presque tous les jours et il y a aussi les femmes de ménage qui viennent nettoyer tous les jours. Mon papa me racontait la vie des boutiquiers chinois dans les villages, à Goodlands il m'avait montré. Il me disait qu'il fallait se lever tôt, faire les petits gâteaux, faire les bonbons. Ma grand-mère me racontait qu'elle faisait ses sucres d'orge et qu'elle n'avait pas le temps de s'occuper des enfants que les parents mettaient dans des caisses sur le comptoir où l'on servait les gens qui venaient faire leurs courses ou boire du rhum dans des tasses. Il n'y avait pas de bars comme maintenant, le bar c'était la boutique du Chinois. Mon papa travaillait aussi là-bas et le soir il faisait des cornets⁴⁶⁹ en papier journal, il n'y avait pas les papiers kraft. Il fallait préparer l'huile, la farine, etc., qui se vendaient au détail. Mon papa m'a donné en cadeau ses cuillères de mesure pour le rhum, une antiquité. Je crois que le seul jour où la boutique était fermée c'était pour la fête du printemps, sinon c'était ouvert non-stop.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui te rend fière d'appartenir à la communauté chinoise ?

⁴⁶⁹ Genre de petits sacs pointus qui servaient à mettre le riz, le sucre, etc. pour les clients.

(Rire). Je ne sais pas si c'est de ma famille ou en général, mais c'est le respect, l'humilité et de nos jours on va dire surtout le professionnalisme. Je ne dirais pas l'ambition, mais quand le Chinois a quelque chose à faire, peu importe ce que c'est, il va retrousser ses manches et faire ce qu'il a à faire. Peut-être une obéissance aussi, mais même s'ils ont un petit souci de santé, cela ne les arrêtera pas dans la poursuite de ce qu'ils doivent faire.

Quel regard portes-tu sur la communauté créole ?

(Rire en baissant la tête). Là, tu me poses des questions pièges.

Pas du tout, cela fait partie de mes recherches, le regard que chacun porte sur sa communauté et sur les autres, il n'y a aucun piège.

En général, je ne vais pas te dire que dans la communauté chinoise il n'y a pas de rares cas de gens qui n'aiment pas travailler, mais disons que ce n'est pas une généralité. Disons que je ne veux pas généraliser, mais à l'école, avec les amies créoles que j'ai vues, tout le monde faisait son travail. Eux (les Créoles) sont perçus comme voulant s'amuser, aller danser. Tout le contraire de ce que nous sommes.

Pourquoi penses-tu qu'ils sont comme ça ?

Je ne sais pas si... Je sais que pour nous, les Chinois, c'est l'éducation, économiser pour les autres. Eux se disent que les enfants se débrouilleront après ou que l'avenir, on verra plus tard...

Même chose pour la communauté hindoue, comment tu la vois-tu ?

Communauté hindoue, vu que nous sommes un peu pareils, asiatiques, j'ai eu beaucoup d'amies hindoues à l'école. On se comprend bien dans le respect, l'esprit de famille, de sacrifice aussi.

Les Hindous aussi sont des bosseurs ?

Oui, oui, mais avec les générations actuelles, ça va changer aussi, ça va changer.

Que penses-tu des Blancs ?

Eux aussi, après les Chinois, sont le deuxième groupe minoritaire à Maurice. Je dirai qu'ils sont très sectaires. Ils se mélangent à la population quand il le faut, mais pas plus, il y a certaines limites qu'ils vont garder. Il y a une barrière, parfois mon mari me dit qu'ils se sentent tellement coupables que c'est comme une blessure. Ils sont très bons administrateurs, là où tu vois des endroits bien tenus, même administrativement, ce sera grâce aux Blancs.

Un plat mauricien serait pour toi... ?

Un rougaille de poisson salé et un grain sec. C'est un mélange d'un peu de tout.

La fête que tous les Mauriciens fêteront sans exception ?

Noël. Même les Musulmans vont le fêter commercialement, parce que tout le monde aura un cadeau, ils ne le fêtent pas de façon religieuse.

Donne-moi une définition du Mauricien, indépendamment de sa communauté, de sa couleur de peau, etc.

Je dirai que ce serait une personne exotique, mais... je vais lier ça avec la situation géographique d'une île, le climat qui nous rend très conviviaux, la gaieté en général. Moins de barrières, accueillantes avec des étrangers et d'autres Mauriciens aussi. Paisible, même si on dit qu'il y a beaucoup de violence, mais quand même paisible dans l'esprit de service, moins d'individualisme, même si maintenant on est de plus en plus individuel. Le Mauricien est ouvert à toutes les cultures, je crois. Ce serait un

peuple qui s'adapte partout dans le monde, sur l'Everest, au fin fond du Canada, au-delà de nos frontières, ils vont s'adapter.

D'où vient cette faculté d'adaptation, selon toi ?

De notre culture, de cette indépendance qu'on a eue, peut-être. Du fait qu'on soit sur une île, on se dit si on reste là, il n'y aura pas d'ouverture possible.

En restant dans les définitions, comment définirais-tu le Mauritian Time ?

Non, on dit plutôt le Chinese Time. Dans ma famille, on est stricts sur les heures, je déteste attendre les gens et me faire attendre. La ponctualité est une valeur... à l'école on ne fait pas attention à la ponctualité ni au travail. J'ai vu ça beaucoup en Afrique, peut-être qu'on ne donne pas d'importance à « l'heure c'est l'heure ». On se dit que rien ne presse, que l'autre peut attendre. Le Mauritian Time, ce n'est pas méchant, mais c'est une nonchalance. Je pense que cela s'explique par le fait qu'on manque de choses à faire maintenant, même si les gens disent qu'ils sont stressés. Je dirai qu'ils gèrent mal, mais il y a aussi des jobs stressants, il y a des contraintes, des choses pas accessibles à tout le monde, même si l'île est développée. Mais pour beaucoup de gens, quand ils sont en retard au travail, c'est qu'ils se disent pouvoir vaquer à leurs occupations avant d'y aller.

Que penses-tu de cette nonchalance, toi qui fais partie d'une communauté où le respect de l'autre est le maître mot ?

Je pense que les autorités auraient dû prendre des sanctions contre ces personnes. À l'école, les enfants comme les professeurs arrivent en retard. On est en train de sanctionner les enfants en retard, mais comment faire quand les professeurs eux-mêmes arrivent en retard ?

Et toi, t'arrive-t-il d'être en retard ?

Très rarement, tu es tombée sur une des rares Mauriciennes qui détestent être en retard. S'il y a une fête ou un dîner, je déteste que les gens arrivent en retard. Ça commence à changer maintenant, les gens arrivent à l'heure à une invitation ou un rendez-vous. Dans la communauté chinoise, c'est le Chinese Time, à cause des occupations dans la boutique, les Chinois n'arrivaient jamais avant d'avoir tout terminé, ce qui fait qu'ils étaient souvent en retard à une invitation à dîner. Ce n'était pas de la nonchalance, mais le fait qu'ils avaient beaucoup de travail.

Je te remercie pour ton temps si précieux, je sais que tu dois partir.

Merci encore.

Entretien K

Âge : 68 ans et 26 ans

Sexe : masculin

Profession : religieux et travailleur social

Niveaux d'études : licence (pour les deux)

Communauté : respectivement blanche et tamoule

Domicile : Rose-Hill

Date d'entretien : 28 juin 2011

Lieu d'entretien : Rose-Hill

Langue d'entretien : français

Depuis combien de temps vis-tu à Maurice ?

Religieux : Depuis 1984.

Vivant à Maurice puis si longtemps, comment as-tu vu l'évolution de la société mauricienne ?

Religieux : Ce qui frappe le plus, c'est l'aspect économique, qui a des conséquences sur le social. C'est la facilité accordée dans le commerce des produits, la création des supermarchés. Par contre, je ne connais pas les chiffres du chômage, mais je constate qu'il y a plus de bien-être, bien qu'il reste de très nombreuses poches de pauvreté dans un pays qui tourne à plusieurs vitesses. Il y a des gens très aisés qui ont différents types de pouvoirs, je ne peux pas entrer dans les détails. Il y a ceux qui ne maîtrisent pas la situation et qui ne peuvent pas faire face à tout ce qui arrive, toutes les exigences pour leurs enfants en particuliers, il y a des coûts qui sont trop élevés pour la population, celle qu'on appelle généralement « population générale ». Cela engendre une sorte de malaise, de difficulté dans la société. Il faudrait que je puisse analyser plus, mais je me contenterai de cela pour cette première question.

Si je comprends bien, le développement économique de Maurice est selon toi, catastrophique pour la population générale, puisqu'une partie de la population seulement en a profité.

Religieux Tout le monde profite du bien-être, mais c'est au niveau du pouvoir d'achat et des conditions qui existent et qui sont difficiles à maîtriser. Si j'ai un certain pouvoir d'achat, même minime, il est facile de le maîtriser, mais si je n'en ai aucun, c'est très difficile. Si je n'ai pas ce qu'il me faut, je suis perdu. Je suis perdu par l'environnement, par l'ambiance, je suis obligé d'acheter à crédit. Il y a une véritable course très difficile à maîtriser, compte tenu de ce qui se passe dans l'environnement. Tout le monde fait ci, tout le monde fait ça. Personne ne vient aider à distinguer, à choisir, à gérer le budget familial. C'est un grand manque.

On dit que Maurice est un Welfare State. En français ce serait un état providence, dans le sens où on apporte de l'aide financière aux gens, puisque des ONG aident les Mauriciens dans le besoin. Toi qui travailles avec la population mauricienne, es-tu d'accord avec ça ?

Religieux : Je n'ai pas assez de chiffres sur lesquels me fonder, parce que c'est une aide... Oui, je sais qu'il y a des groupes qui reçoivent beaucoup des ONG parce qu'on veut les aider... Mais je ne rentrerai pas dans les détails ... parce qu'il y a un aspect politique que je ne veux pas aborder. Je vois qu'il y a des décisions qui font que, par exemple, les élèves ont droit aux transports gratuits et les personnes du 3^e âge aussi. On fait croire qu'on accorde des facilités, alors que ce ne sont pas toujours les gens qui en ont le plus besoin qui les reçoivent. C'est un dysfonctionnement, parce qu'il y a des personnes qui ont vraiment besoin et c'est elles qu'il faut aider.

Si je comprends bien la façon dont Maurice s'est développée économiquement, ressemble à un rouleau compresseur. Je pense à une personne qui m'a dit que le gouvernement aurait mieux fait de baisser le

prix des fruits, des légumes, des aliments de base, au lieu de donner le transport gratuit aux personnes âgées et aux élèves.

Religieux : Oui, il y a quelque chose de vrai dans cela, mais c'est aux spécialistes de répondre, je ne veux pas rentrer là-dedans, parce que c'est trop pointu. Mais il est vrai que ça aurait pu être fait autrement pour ceux qui en ont besoin. Maintenant, au niveau économique, un rattrapage se fait, par une volonté d'éradiquer les poches de pauvreté. Il y a des gens qui se penchent sur cette réalité. L'argent de 2 de la taxe devrait aller dans ce secteur. Il y a une volonté de faire face.

Mais dans la réalité, cela se fait-il ?

Religieux : Je ne me prononcerai pas, parce que je fais trop de choses.

C'est anonyme.

Religieux : Ça ne se dit pas, c'est trop grave. Moi, je ne veux pas. Il vaut mieux que ce soit dit par les travailleurs sociaux que tu vas rencontrer, parce qu'eux connaissent les choses de terrain, toute la misère. Eux sont dedans, ils sont dans la misère, avec la misère et soulagent la misère.

Donc cette peur de s'exprimer est bien réelle à Maurice. Une personne qui a osé dire ce qu'elle pensait du gouvernement s'est retrouvée en résidence surveillée. Est-ce qu'on peut avancer le fait que Maurice n'est pas vraiment-démocratique ?

Religieux : À ce sujet, justement, un prêtre s'est exprimé, disant ce qu'il en pensait : il a dû quitter le pays.

Peux-tu me dire qui est ce prêtre, s'il te plait ?

Religieux : Je vais te retrouver son nom. Il y a eu une manifestation à Marie-Reine de la Paix, avec Jean Margéot, pour réagir à ce sujet. Faut que je retrouve le nom de ce prêtre. Il a voulu défendre les droits des ouvrières d'usine, en disant qu'il fallait faire ça plutôt qu'autre chose et comme cette revendication venait d'un prêtre, elle a été très mal vue.

Dirais-tu que l'église catholique, plus que les autres religions, est trop investie dans le social, trop impliquée dans la vie laïque à Maurice ? Le reste de la population ne dit-elle pas que les Créoles sont favorisés ? C'est un fait que les prêtres et les religieux les aident, alors qu'on ne voit pas les représentants d'autres religions venir au-devant de la scène pour dire des vérités en faveur de leur communauté.

Religieux : Dans son l'histoire, l'Église a toujours fait la promotion de l'aide aux pauvres, aux handicapés, aux incurables, grâce aux charismes de ses fondateurs, Elle a créé le grand courant de l'éducation et la nécessité de s'occuper des pauvres a toujours été une priorité. L'Église sait qu'en s'occupant des pauvres, elle sera accusée, mais elle fait ce qui doit être fait. Il y a justement un travail de thèse concernant le charisme de l'Église, centré sur la religion chrétienne et la pauvreté. Ce travail va être renforcé par des études sur ce qu'apporte aussi chaque religion. L'auteur ne voulait pas en rester là. Moi, je dis qu'il faut s'occuper du pauvre, de la misère. Il y a des groupes ici qui le font très bien, tout comme la personne à côté de moi.

Êtes-vous travailleur social ?

Travailleur social : (Petit rire) Moi, je suis d'abord et avant tout un croyant, je crois qu'on a sa foi, je crois qu'on a cette énergie divine qui réside en chacun de nous. Je

me laisse porter par cela et je sais qu'il faut que j'aide vers les personnes les moins chanceuses, les personnes dans le besoin. Et je suis engagé dans la lutte contre la pauvreté, en faisant partie d'un programme communautaire dans la stratégie de l'éducation. Tout un programme mis en place il y a 11 ans par le diocèse, l'École, la Solidarité et la Justice (ESJ), converti en Commission de Solidarité et Justice, dont je suis responsable. On reprend les mêmes programmes, la même stratégie.

Êtes-vous catholique, baptisé, hindou ?

Travailleur Social : Non, (baisse le ton), je suis Tamoul de souche hindoue.

Donc vous avez des ancêtres hindous et vous dites ne pas être baptisé, mais allez-vous à la messe ?

Travailleur social : Oui, ça ne me pose aucun problème, je peux aller à la messe, je peux aller à la mosquée, pas pour prier, mais je vais partout. J'ai même eu la chance d'aller dans une synagogue aux États-Unis et de voir la Tora. C'était génial !

Pourquoi avez-vous choisi de travailler pour les pauvres à travers la religion catholique ?

Travailleur social : Je n'ai fait aucun choix. J'habite déjà la Cité Barclay. Maurice est cloisonnée, géographiquement cloisonnée, nous avons des communautés réparties dans des endroits spécifiques. Moi, j'ai commencé à habiter la Cité Barclay à l'âge de 3 ans et la majorité des personnes qui y habitent sont catholiques.

Qu'entendez-vous par « Catholiques » ? S'agit-il de Chinois, de Créoles baptisés ?

Travailleur social : Ce sont des Créoles, un milieu modeste, voire pauvre. J'ai vécu et grandi là-bas. J'ai découvert ce programme communautaire ouvert à tout le

monde, je me suis retrouvé formé dans ce programme, car j'étais là et je voyais que j'avais plus de chance que certains, malgré le fait que mes parents étaient modestes, donc il fallait que je m'engage. Je n'ai pas choisi la religion catholique, ni d'aller vers les petits Créoles, j'ai voulu commencer par faire les choses chez moi. Beaucoup de personnes s'étonnent que je sois hindou et que je m'engage comme cela. Je leur réponds que le jour où les pauvres, les miséreux, les exclus cesseront de ressembler à ces personnes, j'irai à leur recherche. C'est le pauvre qui compte, quel qu'il soit.

Vous avez eu la chance, ou la malchance, de vous retrouver dans cette communauté, donc de pouvoir œuvrer pour eux, mais si s'il s'était agi de n'importe quelle autre communauté, cela aurait-il été pareil ?

Travailleur social : Je ne dirais pas n'importe quelle communauté, je dirais que je suis en train d'œuvrer pour une communauté modeste. Moi aussi je viens d'un milieu modeste, où je vis toujours. Même si je suis allé à l'université, ce qui a donné un coup de pouce à ma carrière, j'œuvre toujours pour mes semblables. Bien plus que la pauvreté, que j'essaie de vaincre, c'est surtout contre l'exclusion sociale que je me bats.

Il y a donc de l'exclusion sociale à Maurice.

Travailleur social : Tout à fait, par la situation géographique, par les poches de pauvreté, par les périphéries des villes, par exemple, qui créent des banlieues mettant les gens un peu en marge du développement. Le plus grave, c'est l'auto-exclusion par rapport au développement de l'endroit. Je pense qu'une personne, aussi modeste soit-elle, a le droit de connaître ce qui est beau, ce qui est esthétique. Ça fait partie de la paix que cette nation recherche, parce que si en marchant dans

nos rues on voit qu'on est toujours exclus du développement, etc. c'est dommage !
Mais le cas de Barclay est un cas spécifique.

Où se trouve Barclay ?

Travailleur social : C'est une périphérie de Beau-Bassin et c'est une cité modèle, qui a fait beaucoup de progrès. On ne cite plus Barclay comme une poche de pauvreté.

On ne peut pas dire la même chose de certains endroits comme Les Pailles ou Tranguebar, que j'ai pu visiter. J'y ai constaté un paradoxe : des personnes vivant dans une extrême pauvreté et ne mangeant pas à leur faim, mais ayant des paraboles. Je me demande donc si, vivant dans une société où le paraître est devenu très important, les gens se mettent à acheter n'importe quoi, même ce qui peut paraître inutile...

Travailleur social : J'ai eu une discussion avec un Hindou, un pédagogue et je lui ai posé une question semblable à la vôtre. Je lui ai dit qu'en Afrique de nombreuses familles sont dans une pauvreté extrême, elles n'ont pas d'eau, leurs enfants ne vivent pas longtemps... Je lui ai demandé ce qui se passe avec l'Afrique, pourquoi ce continent semble être l'orphelin de Dieu. Il m'a répondu de faire attention, de ne pas juger ces gens avec mon vécu culturel, car personne ne peut dire qu'ils n'ont pas de relation avec Dieu. C'est tout simplement leur réalité et ce n'est pas une personne seule qui pourra changer la donne, cette personne vit et elle est en train de bénéficier de la grâce de Dieu. Dans son contexte c'est normal, nous ne pouvons pas prétendre tout comprendre ou tenter d'apporter de solution majeure. Pour répondre à votre question, à l'île Maurice c'est un stéréotype que beaucoup utilisent. : « Mais cette personne a toujours connu la misère, elle est née dedans, elle

a grandi dedans... ». Cependant, sa dignité est bafouée parce qu'elle voit que les autres portent des vêtements et des chaussures de marque. Nous sommes dans une société stratifiée et le pauvre souffre en voyant qu'il en est exclu, voilà pourquoi il tente de s'habiller comme les autres. A-t-on le droit de le condamner ? A-t-on le droit de...

Non, justement, je ne le condamne pas, surtout pas sur son habillement, mais je voudrais comprendre quelle est l'importance de posséder une parabole, par exemple, alors que les enfants étaient nus et visiblement ne mangeaient pas à leur faim. Pourquoi un tel besoin de paraître ?

Travailleur social : Ces familles pauvres peuvent avoir connu des injustices. Le mari peut avoir fait de la prison, idem pour la femme. Aux yeux des autres, en possédant une parabole, la personne peut voyager, oublier un peu sa situation de misère, certes au détriment de ses enfants. Mais ces personnes pensent plus à elles-mêmes, parce que nul autre ne le fera à leur place et leurs enfants représentent le reflet de leur propre enfance. Il y en a qui vont jusqu'à voler pour posséder ou cherchent leur bonheur à travers la drogue, d'où les questions de délinquance liées à la pauvreté.

On arrive donc à la conclusion que Maurice s'est occidentalisée et qu'elle devient de plus en plus individualiste. Y a-t-il une île à deux vitesses, une population où il y a d'un côté ceux qui peuvent payer l'éducation et de l'autre les pauvres qui n'ont accès à rien ?

Religieux : Je réponds à cette question en affirmant qu'il y a effectivement une société à deux vitesses. D'un côté, il y a de très grands riches, mais ce n'est pas à moi de dire qui ils sont, et de l'autre il y a une extrême pauvreté. L'écart est trop grand sur une si petite surface, ce qui rend les choses difficiles à vivre.

Un chauffeur a dit à un touriste que 35 familles dirigent Maurice, mais aucune liste officielle ne les mentionne. Connaissez-vous quelques noms ?

Travailleur social : Je ne peux pas chiffrer, mais oui, il y a des familles extrêmement riches qui dirigent l'île. Elle n'est pas différente des autres pays. Je rejoins le Frère au sujet de l'individualisme de Maurice et j'ajoute que c'est parce que la vie devient de plus en plus chère, qu'on a moins de temps pour s'occuper des autres et qu'on a de moins en moins de pouvoir d'achat. Les gens font donc de plus en plus de sacrifices pour que leurs enfants puissent gravir l'échelon social et n'ont pas le temps de penser aux voisins. Ça devient la loi du plus fort, c'est une compétition, il ne faut surtout pas rater le bon train. Et pour ne pas rater le train, on rate le pauvre.

Le Religieux complète : ça se vérifie dans l'éducation, par exemple, il y a moins de bénévoles. Il est de plus en plus difficile d'avoir des volontaires pour faire quelque chose, comparé à 20 ans de cela.

Travailleur social : Je confirme qu'avant il y avait pléthore de gens qui souhaitaient aider et que ce n'est plus le cas à présent.

Cela ne se limite malheureusement pas à Maurice, on le voit aussi en Europe. Nous savons que l'économie de Maurice est principalement basée sur le tourisme. Or, les touristes que j'ai rencontrés me disent tous qu'ils viennent chercher ici la solidarité et le savoir-faire mauriciens. Qu'advient-il de Maurice cette solidarité n'existe plus et si les produits que les Mauriciens vendent, du fait de la mondialisation, se retrouvent également dans les pays mêmes de ces touristes, en provenance de Chine ? C'est l'un d'entre eux qui me l'a fait remarquer ce

matin au Marché Central de Port-Louis. Vers quoi Maurice est-elle en train de se diriger ?

Religieux : Je dirais que tout dépendra du prix du pétrole dans 10 ans, dans 30 ans et dans 50 ans. J'ai participé à un forum sur ce sujet, où il a été dit que tout dépend de l'avancée de l'industrie et de la mécanique par rapport aux prix du pétrole. C'est très dur de faire des hypothèses réalistes. La vie va augmenter, ce sera très dur, donc les pauvres seront rarement une priorité. Plus il y aura des pauvres, plus il y aura de conflits.

Êtes-vous d'accord avec l'idée que Maurice soit un volcan en sommeil ?

Travailleur social : Je crois que la disparité entre les pauvres et les riches, la frustration, l'injustice sociale provoquent des dégâts. Maurice en a connu un peu en 2000 et plus de 10 ans après on est encore inquiets. Moi, je suis inquiet, parce que ce matin, en écoutant la radio, j'ai été choqué en entendant que dans cette recrudescence de violence, un enfant de 3 ans avait reçu un coup de sabre de son papa. C'est incroyable le nombre de faits divers de ce genre rapportés par les journalistes en une quarantaine de secondes. C'est malheureux, selon moi, parce qu'à force de ne parler que de problèmes et de ne pas avoir assez de temps pour parler de choses positives, on est en train d'assombrir notre propre avenir par nous-mêmes.

Il est vrai qu'en 1999 de loin on pensait que Maurice était à feu et à sang.

En France, des personnes de mon entourage me disaient avoir annulé des voyages prévus par peur de ce qui s'y passait. Ne pensez-vous pas que les médias mauriciens sont en train de détruire l'image paradisiaque de cette île ?

Travailleur social : Je pense qu'il faut donner une image réelle, vraie, de ce qu'est le pays. Quand on parle aux touristes, on a tendance à montrer nos belles plages et nos beaux hôtels, mais force est de constater que même dans les hôtels il n'y a plus de sécurité. Il y a quelques années un couple venu en lune de miel à Maurice a vécu une terrible tragédie : la femme a été tuée par un employé de l'hôtel simplement parce qu'il voulait la voler. Quand on n'a rien à perdre, on devient dangereux. Mais je pense qu'il faut aussi parler des choses positives, comme la solidarité ou les programmes sociaux mis en place par l'ICJM, par exemple.

Il est vrai que pour ma part, je n'ai jamais entendu parler de ces programmes dans les médias et peu de personnes sont au courant.

Travailleur social : C'est humain, vous savez, on joue avec les sentiments des gens. Quand les gens ont peur, ils transforment les choses en sensationnalismes, masquant le côté commercial.

Religieux : En Suisse, il y a une loi pour tempérer ce qui est dit dans les journaux. Par exemple, il ne faut pas rapporter tant et tant de suicides dans les journaux. Moi aussi, je pense qu'il ne faut pas tout dire, qu'il faut tempérer. Quelqu'un de célèbre à Maurice dit que le pays va éclater, que c'est un volcan. Je regrette, il peut le dire dans le cadre de son université, mais ailleurs ça contribue à créer la psychose. Un professeur d'université est venu ici (ICJM) l'autre jour, quand il a vu tout ce que les gens faisaient comme travail pour la société, il a dit que le pays sera transformé par ce qui est fait ici, à travers l'enseignement des valeurs humaines, parce qu'on a tendance à dire que les valeurs se perdent, alors que leur transmission est le travail des parents, les médias veulent seulement vendre. Il faut apprendre aux gens à décoder la publicité, à décoder la vente à crédit, par exemple.

Justement, en parlant de publicité, j'ai passé une semaine chez une amie dont l'enfant était tenté par un produit sous prétexte qu'il y a un jeu dans la boîte. Sauf que le jouet en question est conçu par rapport à l'Europe et non à Maurice. La mère ne l'éduque pas là-dessus et va aller acheter le produit demandé.

Religieux : Je connais un spécialiste de la publicité qui me disait qu'il pouvait faire acheter n'importe quelle marque. Les professionnels de Maurice vont dans le sens de vendre le produit et non d'atténuer la pauvreté. Mais il faut rester positif, car il y a aussi beaucoup de panneaux sociaux de campagnes positives par rapport à l'environnement, que je n'ai pas vus dans d'autres pays.

Comment se fait-il que les différentes communautés à Maurice ne soient pas identifiées sur les panneaux publicitaires. La plupart de ces derniers représentent des Blancs, des Chinois, d'autres représentent des gens dont on a voulu faire croire qu'ils étaient bronzés, mais en regardant de plus près on voit que leur visage a été coloré et la photo trafiquée. Comment les gens font-ils pour s'identifier dans ces panneaux ?

Travailleur social : (hésitant) Non... non.

Quelle image ça donne dans les poches de pauvreté où vous œuvrez ?

Religieux : Ce sont les publicitaires qui choisissent les couleurs en fonction du produit et à qui cela s'adresse.

Travailleur social : Je crois qu'il y a un danger derrière, je pense que le commercial veut vendre, peu importe la couleur de son client. Il est dangereux de regarder la publicité comme si elle représentait notre identité, ce qui nous pousse à acheter le

produit, c'est quelque chose qui risque de cloisonner encore ce pays. Je ne fais pas attention à ça. C'est le produit qui est important, pas la couleur de la personne, enfin pour moi.

Vous, en tant que Mauricien et toi en tant que ressortissant français vivant à Maurice depuis presque 3 décennies, comment définiriez-vous le Mauricien ?

Travailleur social : Je pense que nous avons encore du chemin à parcourir pour que les habitants de Maurice se sentent Mauriciens.

Donc, tous les habitants de Maurice ne se sentent pas Mauriciens ?

Travailleur social : Je n'affirme pas ça pour tout le monde. Ce que je sais, c'est qu'il y a très peu de personnes qui se disent Mauriciennes. Très peu de personnes se disent « voilà moi je suis un Mauricien ». Vivre « behave like a Mauritian » (sic) est encore plus rare que le dire.

Que signifie « agir comme un Mauricien » ?

Travailleur social : C'est une façon d'aimer son pays, d'aimer sa patrie et les personnes qui y habitent. Je parle d'amour, consistant dans le respect de chacun, de l'environnement, dans la manière d'aller voter, de défendre les personnes pauvres, dans la manière d'être un peuple qui exige des services de ses gouvernants.

Si j'ai bien compris votre raisonnement, vous ne pouvez donner une définition ferme d'un Mauricien parce qu'autour de vous, vous voyez des personnes qui ne s'estiment pas mauriciennes.

Religieux : J'en vois. Je vois des gens qui ne se disent pas mauriciens sur le territoire de Maurice.

Comment se définissent-ils, alors, s'ils ne se disent pas Mauriciens ?

Que sont-ils ?

Travailleur social : Ben, ils se disent Hindous, ils se disent Créoles. La politique joue un rôle méchant, car d'après certains il y a des Afro-Créoles à Maurice, d'autres diront que vous êtes de telle caste hindoue ou de telle caste musulmane, etc. Moi, je pense que pendant ces 40 dernières années la politique a su diviser pour mieux régner. Maintenant ça fait partie de nous.

Donc, l'affirmation selon laquelle il y a beaucoup de mariages intercommunautaires à Maurice, est un leurre ou une réalité ?

Travailleur social : Cela peut-être une réalité, mais il faut connaître les difficultés rencontrées par ces personnes avant le mariage et après le divorce (rire).

Oui, surtout quand il y a des enfants...

Travailleur social : Oui, je crois qu'il y a des familles concernées... C'est une question de valeurs, pas une question d'éducation. Est-ce qu'on accorde de la valeur à cette personne de l'autre côté de la table, à sa famille, etc. ? Si avant de lui accorder de la valeur on lui accorde le discrédit en disant qu'elle n'est pas comme nous... Ça commence à changer, mais on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs et là on est en train de casser des œufs, ça fait mal, c'est dur, c'est difficile, mais ça arrive.

(Au Religieux) À toi à présent, comment définirais-tu le Mauricien ?

Religieux : C'est un être accueillant parce qu'il a été accueilli dans sa diversité à un moment de son histoire.

Accueilli par qui ?

Religieux : Dans un pays qui n'était pas le sien. Il est accueillant par rapport aux étrangers, il est obligé, pour être Mauricien, parce qu'il a reçu et il reçoit beaucoup des autres, même s'il ne transforme pas son habit culturel. Là où il est libre, dans le domaine de l'alimentation, par exemple, il va aimer la diversité. C'est un être pluriel, d'une certaine simplicité, que je vois même chez ceux qui pour moi sont les plus durs à vivre, les Franco-Mauriciens. Je ne suis pas à l'aise quand je vais chez un Franco-Mauricien parce qu'il a un statut. Par contre, je suis à l'aise partout ailleurs. Donc, ce sont ceux qui me ressemblent le plus qui sont plus différents de moi. Je ne sais pas pourquoi. Le Mauricien est accueillant parce qu'hier je suis allé dans 3 familles musulmanes et j'ai été accueilli comme un enfant, alors que je les avais connues il y a 25 ans et je n'ai pas eu le temps d'aller les voir souvent. Elles m'ont dit qu'elles me reconnaissaient. Elles ont fait une fête. Mais il y a de grandes différences suivant les communautés et c'est là que c'est difficile à vivre, mais, comme il y a une grande tolérance, il y a dans cette ouverture, dans cette fragilité quelque chose est en train de se construire. Le Mauricien est en pleine construction, en pleine mutation. Le Mauricien est un mutant d'une société plurielle, qui n'est pas trop compliquée, mais qui est dans une transformation rapide, d'où la difficulté de le définir. C'est une chance dans ce pays d'être un microcosme, d'être pluriel, ce qui fait que les gens peuvent se transformer. Par exemple, au cœur des émeutes de 1999, dans le cadre de notre travail sur les valeurs humaines, j'étais avec 25 personnes de toutes les communautés en train de dialoguer, discuter sur ces événements dans le respect, parce qu'on voulait se respecter, et ce respect je ne l'ai pas retrouvé 6 mois après. L'être mauricien est un être fantastique !

Travailleur social : Moi, je me pense Mauricien. Je ne suis pas le seul. C'est une vision. Je suis Mauricien.

Religieux : Moi, on me demande de faire le discours du 12 mars au sommet de la montagne. L'année dernière, j'ai dit que je ne le ferais pas, que c'était à eux de le faire, le discours sur le mauricianisme, en citant Ramgoolam père et Ramgoolam fils. Ils (les Mauriciens) étaient perdus et me demandaient ce qu'ils allaient dire. Je leur ai donné quelques idées et maintenant ce sont eux qui le font.

C'est quoi le mauricianisme ?

Religieux : Vivre le mauricianisme ? ... (soupir, ne sachant pas quoi répondre).

Travailleur social : C'est à peu près ce que je disais au départ, que nous acceptons une bonne fois pour toutes que nous soyons nés ici, que notre cordon ombilical est partagé entre l'Afrique, l'Inde, la Chine, l'Europe. Nos ancêtres ont enterré un courant d'art. Nous, on a notre nombril enterré ici, on est né et on va mourir ici, on va être enterrés, incinérés. Le mauricianisme c'est vivre et participer à la société en se disant que l'on est un individu dans cette société dans laquelle on a des droits et des devoirs, mais en même temps que tout le monde le conçoit de la même manière, dans le respect d'autrui, etc. Je crois que ce sont les valeurs de la république, de ce pays, etc., qui ont besoin d'être vécues parce que le Mauricien pense à l'avenir, au bien commun. C'est ça en fait, le mauricianisme, c'est penser au bien commun et pas seulement au bien d'une communauté. C'est ça le drame.

Religieux : Deux personnes de communautés différentes m'ont dit qu'elles aimeraient que leurs enfants aillent là-bas (= émigrent) parce qu'ils auront tout, la maison, la voiture, le travail, tout très facilement et très rapidement, là-bas. Deux autres m'ont dit que quand ils sont partis là-bas et qu'ensuite ils sont revenus à Maurice, ils se sentaient plus Mauriciens et que là-bas, la vie était trop facile.

Donc, il a fallu qu'ils partent à l'étranger pour se rendre compte qu'ils étaient Mauriciens.

Religieux : Parce qu'ils ont découvert que ce n'était pas simplement la maison, l'argent, la retraite, qui les rendaient plus heureux. Ils sont revenus à Maurice à cause de ça. Ils disaient qu'ils n'avaient pas compris ce qu'était la vie. Pour beaucoup c'est « je m'en vais parce que d'autres vont prendre ma place », ou « c'est la communauté dominante qui va prendre ma place ». Il y a un jeu concernant le futur et l'avantage pour soi et sa famille. Il y a aussi une liberté, le droit de quitter le pays. La personne qui part n'est pas bête, elle cherche quelque chose qu'elle n'a pas ici. C'est pour ça qu'il est nécessaire de comprendre ce que c'est que d'être Mauricien.

Quelle relation avez-vous avec le passé, le présent et le futur ?

Travailleur social : Je suis quelqu'un qui n'accorde pas beaucoup d'importance à des choses historiques qui pourraient influencer notre comportement aujourd'hui. Nous avons le devoir d'être proactifs, de ne pas être réactifs, pour pouvoir réussir dans la vie. Nous avons le devoir de vivre l'instant présent, le carpe diem, et en même temps voir la vie du bon côté. Ruminer en se disant que son ancêtre est venu, qu'il s'est fait attaquer et tout ça... Pourquoi se battre pour quelque chose qui ne pourra jamais être réparée ? Le passé c'est le passé, aujourd'hui c'est aujourd'hui et demain c'est demain. On dit que le pain d'hier est rassis, le pain de demain n'est pas cuit, alors mangeons le pain d'aujourd'hui. Soyons optimistes et faisons en sorte que le pain de demain soit cuit aussi. Donc, il faut envisager son avenir. Moi, je reprends mes études, car je pense que c'est important d'avoir du bagage pour pouvoir vivre dans une société qui va vite, une société mondialisée où la difficulté devient de plus

en plus grande, à cause de la stratification sociale. Il y a l'amour du savoir, mais aussi la sécurité, car il y a la compétition et ce sera mieux pour nous demain. Mais tout dépend de notre vision des choses et de notre manière de vivre.

Est-ce que certaines communautés ruminent plus que d'autres sur leur passé ?

Travailleur social : C'est un fait parce qu'elles sont tirées derrière pour des raisons, osons le dire, politiques. Il y a des gens qui veulent avoir des crédits politiques. C'est bien de voir les Créoles pauvres aujourd'hui parce que ça fait notre jeu. C'est bien d'avoir des personnes en marge parce que ça veut dire qu'on les défend et qu'elles sont une masse. On utilise ce pouvoir en démocratie, le pouvoir du plus fort. On veut avoir la majorité, on veut ... Mais mes amis... (rire). Il y a eu plein d'exemples de réussite et beaucoup ont profité de ça comme nous essayons de le faire en tant que travailleurs sociaux qui pensent à leurs voisins avant tout, aux pauvres avant tout.

Revenons au mauricianisme, si je vous demande de me donner un menu typiquement mauricien, un menu à l'image du Mauricien, que me répondez-vous, tous les deux ?

Travailleur social : Le riz, les lentilles, le rougaille de poisson salé, le bouillon de brède et un petit chutney de coco.

Religieux : Le plat que nous partageons ensemble serait plutôt le biani.

La boisson caractéristique des Mauriciens ?

Travailleur social : Le alouda, c'est musulman en fait, parce que tous les étrangers qui viennent à Maurice, on les emmène boire ça.

Tous les Mauriciens boivent le rhum ?

Travailleur social : Non, ça qualifie Maurice, mais tout le monde ne boit pas du rhum, certains vont boire du whisky, etc.

Religieux : Quand je suis arrivé à Maurice, dans toutes les familles on m'offrait du rhum, je disais non et depuis plus personne ne m'en offrait. Mais les gens parlent beaucoup de rhum, on en achète beaucoup, car ce n'est pas cher.

Travailleur social : Oui, c'est vrai, je connais des amis, des jeunes comme moi, qui boivent du rhum.

Religieux : Sur les plages, c'est le rhum et la bière, quand les Mauriciens s'y retrouvent.

Entretien L

Âge : 38 ans

Sexe : féminin

Profession : Accueil dans un Foyer

Niveau d'études : Forme 4 (niveau 3^e en France)

Communauté : Créole

Domicile : Vacoas

Date d'entretien : 25 juillet 2012

Lieu d'entretien : sur le lieu de travail

Langue d'entretien : français

Tu m'as fait part d'un acte que tu as qualifié de racisme envers ton mari et toi. Peux-tu me raconter cela ?

Alors, j'ai voulu acheter un appareil photo dans un magasin qui s'appelait dans le passé IBM. Maintenant il s'appelle 361 et se trouve à Port-Louis. Donc, on voulait se faire plaisir, mon mari et moi, en achetant un appareil photo digital. On est arrivés dans le magasin, tout le nécessaire était fait par les personnes du rez-de-chaussée. Ensuite on est monté à la comptabilité. Malheureusement mon mari, qui sortait de son travail, portait naturellement sa tenue de mécanicien. Nous avions la possibilité de nous payer un appareil photo, mais la femme de la comptabilité nous a dit que c'était impossible de nous laisser l'acheter parce que c'était trop cher pour nous. Je lui ai dit qu'on venait d'acheter une maison qui coûtait Rs 500 000 et lui ai demandé comment est-ce qu'un appareil photo qui coûtait à peine Rs 12 000 serait trop cher pour nous. On voyait dans ses yeux que c'était de la discrimination, parce que nous on le voulait à tout prix. C'était dur, c'était très dur. Elle ne nous a même pas dit bonjour, en plus de son discours sur l'impossibilité d'acquérir cet appareil, c'était donc deux fois plus de la discrimination.

Est-ce que tu as senti que c'était à cause de toi, de ta personne, ou simplement parce que vous n'étiez pas bien habillés ?

Ce n'était pas parce qu'on n'était pas bien habillé qu'on ne pouvait pas acheter cet appareil. C'était de l'extérieur qu'on voyait. De l'extérieur, on était sales, mais on pouvait acheter cet appareil.

Comment étais-tu habillée ce jour-là, toi ?

En short et en t-shirt, mais moi j'étais propre. Mon mari sortait du travail et il était dans son état de mécanicien.

Connais-tu d'autres personnes qui ont eu ce genre de problème dans les magasins ?

À Maurice, c'est dans les hôpitaux que nous avons le plus souvent à faire face à ce genre de situation. J'ai de la famille qui travaille dans les hôpitaux, donc je suis chanceuse, sinon tu y passes presque une journée.

Parce que tu es Créole ?

Parce que je suis Créole.

Mais est-ce que tous les Créoles ont ce problème-là ?

Oui.

Il y a des Créoles clairs de peau, d'autres noirs. Quels sont les Créoles qui ont ce problème ?

La majeure partie du temps, ce sont les Créoles noirs qui ont ce genre de problème.

Et les Rastas ?

Il y a encore plus de discrimination envers eux, parce que la première étiquette qu'on leur met c'est « ils sont sales ».

Pourquoi ?

À cause de leur physique, à cause de leur tête, de leurs cheveux.

Tu as des exemples précis de ce que tu avances ?

Précis, je peux dire précis. Pour ma maman, qui va souvent à l'hôpital, je peux constater cela. C'est un peu à cause des noms de famille. S'il y avait un « singh » dans un nom de famille cela aurait été plus facile, parce que j'aurais été Hindoue.

Mais ton nom d'épouse est bien à consonance hindoue ?

Ça fait hindou, mais j'ai un prénom créole. Parfois ça peut jouer, mais parfois non.

Et au téléphone, si tu te présentes avec ton nom d'époux...

Ça peut passer, mais si je dis mon prénom à la personne, ça change du tout au tout. Elle n'a même pas besoin de me voir. Et quand on me voit, on me demande comment il se fait que j'ai un nom hindou.

Et ton mari, comment vit-il cela ?

Je pense qu'il a aussi subi des discriminations. Il m'en parle et la dernière fois c'était à la Mauritius Telecom. Il y avait un problème avec notre téléphone, il est donc allé à Curepipe pour l'échanger. Ils ont mis un temps fou pour le servir. Ceux qui étaient après lui sont passés avant. On dit toujours que les premiers seront les derniers, mais là...

Tu penses que les Créoles passent toujours en dernier ?

Oui, surtout au niveau de l'éducation. Par exemple, si moi j'ai de bons résultats et que l'autre, quand je dis l'autre c'est l'Hindou, il a de moins bons résultats, il va tout faire pour passer devant moi.

Comment fera-t-il pour passer devant toi ?

Il a sûrement des contacts, c'est sûr, il a des contacts pour cela.

Donc il y a des discriminations comme cela partout.

Partout oui, au niveau du travail, au niveau de l'éducation, dans les hôpitaux, partout.

Entretien M

Âge : 43 ans

Sexe : féminin

Profession : employée du gouvernement

Niveau d'études : Higher School Certificate (Baccalauréat)

Communauté : créole

Domicile : Port-Louis

Date du dialogue : 14 juin 2011

Lieu du dialogue : au domicile de la personne

Langue d'entretien : français

Tu travailles dans le gouvernement, dans le public. Raconte-moi comment tu as eu ce poste.

Eh bien, j'ai quelques amis qui travaillent dans le gouvernement. Un jour, l'un d'eux m'a dit qu'il y avait un poste pour lequel je pouvais postuler. J'ai envoyé ma lettre d'application (sic) et j'ai été retenu dans la première vague de sélection. Mais comme c'était pour le gouvernement, il y avait des agents qui menaient des enquêtes sur les candidats. Donc, ils sont passés chez mes parents, chez des amis, tout ça.

C'était des agents hindous ?

Oui, des agents hindous. Ils sont allés chez des amis créoles et parmi ceux que j'avais mentionnés il y avait une amie hindoue. C'est elle qui m'a raconté ça après. Elle m'a dit que les agents étaient venus chez elle pour lui demander si j'étais irréprochable, si j'avais déjà eu des problèmes, tout ça. Mon amie leur a servi à boire et pendant qu'ils buvaient leur thé en discutant, ils ont dit à mon amie : « *madam là so diplom bon me li enn kreol* » (sic) (les diplômes de la dame correspondent au poste, mais c'est une Créole). Mon amie était très surprise, d'après ce qu'elle m'a dit, mais ils lui ont répondu qu'ils pouvaient le lui dire, parce qu'ils étaient entre Hindous. Mon amie leur a répondu que même si j'étais une Créole, je pratiquais la religion hindoue, je portais le sari pour les occasions spéciales, j'étais végétarienne et plus

hindoue que créole. Comme elle est hindoue, je pense que sa parole a pesé lourd dans la balance. Quelques jours plus tard, j'ai eu la réponse, m'annonçant que j'avais le poste. Je n'en revenais pas.

Et tu es contente de ton travail ? Tout se passe bien ?

Oui, le travail est bien. Mais plusieurs fois j'ai essayé de postuler, quand il y a un poste vacant, pour avoir de l'avancement. À chaque fois, je suis en bonne position, mais c'est toujours quelqu'un d'autre qui obtient le poste.

Quelqu'un d'autre ?

Oui, un Hindou, toujours.

Ah bon ?

Oui, pareil pour les heures supplémentaires. On court tous derrière les heures supplémentaires, pour mettre un peu de beurre dans les épinards, comme on dit. Et bien, quand il y a des heures supplémentaires, je suis toujours la dernière à qui on demande de les effectuer. Quand on a donné aux autres, ce qui reste, on me le donne.

Pourquoi ça ?

On favorise d'abord les Hindous. Même si je travaille dans le public, je reste une Créole quand même. Je pratique la religion hindoue, mais je ne suis pas de cette communauté pour autant.

Merci pour ton témoignage.

Entretien N

Âge : 25 ans

Sexe : Féminin

Profession : Cadre

Niveau d'études :

Communauté : Européenne

Domicile :

Date d'entretien : 14 juin 2011

Lieu d'entretien : Lieu de travail de la personne, Moka

Langue d'entretien : Français

Quel est le but de votre ONG ?

Notre but c'est de travailler avec des enfants en situation de rue, enfin, de travailler sur leur réhabilitation dans la société. On travaille actuellement avec 220 à 230 enfants de rue, dans 8 régions du pays : Triolet, Sainte-Croix, Baie du Tombeau, Bambou, Camp-le-Vieux, Beau Vallon, Bel-Air et Riambel. Nos profils sont souvent les enfants victimes de négligences parentales, qui sont livrés à eux-mêmes. Il y en a qui sont « *school drop out* », qui ne vont plus à l'école, d'autres sont victimes d'absentéisme aggravé. On a des profils de filles-mères aussi, dont les plus jeunes ont 14 ans je crois. On a des jeunes en conflit avec la loi. Et puis... oui, des utilisateurs de drogues aussi. Donc, voilà un p'tit peu ce qu'on fait.

Quels types d'endroits avez-vous mentionnés ?

Ce sont des faubourgs, des cités, les squats. Nos régions correspondent aux poches de pauvreté de la NEF. Dans, quelques-uns de ces endroits il y a pas mal de fléaux sociaux. Il y a quelques années ils existaient, mais on n'en parlait pas, disons que c'est un phénomène très invisible, caché. Notre ONG travaille sur ça depuis 2002, quand le ministère de la sécurité sociale avait mis ça en place, avec le support technique de l'UNICEF qui l'a financé. Puis, en 2004, l'UNICEF a quitté le pays et en 2005 il y a eu un changement de gouvernement, qui a mis fin au programme, mais certains des éducateurs impliqués ont continué, en se regroupant et en créant l'ONG.

C'est une thématique qui existe depuis pas mal d'années, mais avant c'était invisible, alors que maintenant tout le monde commence à en parler haut et fort, parce que notre ONG s'est structurée un petit peu et que nous avons comme un plaidoyer, c'est pour ça qu'on en parle. Certains éducateurs vous diront qu'en 2002/ 2003 il y avait des groupes d'enfants qui dormaient dehors, qui vivaient dehors, ce n'est pas nouveau.

Y a-t-il le même phénomène qu'en Thaïlande pour ces enfants-là, au niveau du tourisme ?

Non, non, enfin, pour ce qui est de l'exploitation sexuelle, ce sont des réseaux souterrains, bien organisés. C'est très caché, aussi. De temps en temps, on entend dire qu'il y a un réseau organisé avec La Réunion, qu'il y a des touristes sexuels, mais on ne voit pas, on n'a pas de preuves, les enfants n'en parlent pas ouvertement, ce sont juste des allégations, disons, mais on sent qu'il y a des éléments pour. Maintenant, par rapport aux profils des enfants qui correspondent aux enfants des rues, non, il y a tout le contexte mauricien à prendre en considération. Il est vrai que Maurice ne correspond pas à l'Inde, en termes de superficie, d'histoire, de mécanisme d'exclusion sociale, etc. Donc, il y a tous ces facteurs à prendre en considération et se dire, au final, que les enfants de rue à Maurice ont un profil différent des enfants de rue en Inde ou au Rwanda, etc. parce que, par exemple, si on prend le Rwanda ou la RDC, ce sont des pays qui ont connu des conflits, des guerres, etc. La dynamique est différente, le profil est différent à Maurice, mais il y a un problème. C'est pour ça qu'au niveau international, toutes les plateformes, les ONG internationales qui militent pour les droits des enfants, commencent à revenir sur la définition même de l'enfant en situation de rue. On parle d'enfant en connexion avec la rue parce que dans l'imaginaire, on pense en premier lieu aux enfants qui

dorment dehors, mais ce n'est pas forcément ça, il y a d'autres facteurs à prendre en considération, ce n'est pas parce que l'enfant ne dort pas dehors, qu'il n'est pas victime et vulnérable aux fléaux, aux dangers de la rue. C'est pour ça qu'on est en train de revoir la terminologie, la sémantique et d'essayer d'avoir une approche plus globale, pour ne pas les exclure dans ces interventions-là.

J'ai lu un article sur « les enfants du silence », qui sont abusés sexuellement à l'intérieur de la famille : les prenez-vous en compte également ou vous occupez-vous seulement des enfants des rues ?

Non, non, on prend en considération ça aussi, parce que ce sont des enfants qui sont issus de parents pathogènes, qui sont confrontés à différents problèmes dans les familles.

Comment des parents arrivent-ils à mettre leurs enfants dans la rue ?

Ils ne les mettent pas dans la rue, ce n'est pas volontaire. Nous, on se rend compte aussi qu'il s'agit souvent de parents dépatriés, en fait on ne leur a jamais appris à être parents. Peut-être que les parents eux-mêmes ont été des enfants des rues, vous voyez, c'est un cercle qui se perpétue de génération en génération. Ces gens sont dépassés, une fois qu'on leur explique ce qu'est l'éducation parentale, on sent un changement aussi. Oui, il y a quelque chose qui se perpétue de génération en génération et à un moment donné il faut l'arrêter. Sur notre site, nous avons des vidéos montrant la situation des enfants des rues et des recommandations. Il faut faire l'éducation des parents, en fait, c'est une des priorités que le gouvernement doit mettre en place. L'autorité parentale n'existe pas, c'est pour ça que les enfants se retrouvent dans cette situation. Dans certaines familles, il y a une telle pauvreté qu'elles n'ont qu'un « *mine apollo* » (nouille chinoise) pour 5 personnes.

En qualité de peuple multiracial, y a-t-il un groupe plus exposé à ces fléaux que les autres ?

Oui, bien sûr, on a tendance à remarquer que ça touche plus la communauté créole, oui. Nous ne cherchons pas à catégoriser les gens avec qui nous travaillons, mais c'est une communauté qui est plus victime que les autres, à cause de la pauvreté. C'est une communauté qui est aussi en marge du développement économique, donc c'est un cercle vicieux qui s'installe. Nous, on intervient sans distinction de race, de culture, on se focalise sur l'enfance, justement.

Entretien O

Âge : 48 ans

Sexe : Féminin

Profession : cadre supérieur

Niveau d'études : Bac+8

Communauté : créole

Domicile :

Date d'entretien : 27 juin 2011

Lieu d'entretien :

Langue d'entretien : français

Que pensez-vous de l'identité créole ?

Je constate que depuis 1997 l'identité créole s'est considérablement affermie et affirmée, les deux vont de pair. Il y a une sorte de décomplexions maintenant, car on était très complexés. C'est quelque chose qui a commencé dans les années 1990 et aujourd'hui il y a une certaine sérénité par rapport à cette identité que l'on possède davantage et que l'on revendique au point de vue de l'identité personnelle et collective. Comme une identité, ça se construit en situation et il y a encore beaucoup de luttes à mener, bien sûr. Je sens que les Créoles sont en train de lutter plus spécifiquement pour l'égalité des droits parce que ça, c'est le gros problème à Maurice : l'inégalité et aussi les discriminations, carrément. J'ai déjà dit cela lors de ma déposition auprès de la *Truth & Justice Commission* : on peut difficilement prouver la discrimination, mais on peut recueillir des centaines, voire des milliers de témoignages sur cet état de fait. J'ai interviewé beaucoup de gens, lesquels ne font que confirmer cette grosse lacune dans la vie socio-économique et politique à Maurice. De ce côté-là, je sens que les Créoles ont encore besoin de se battre, non pas contre les autres, mais pour que leurs droits soient reconnus, tout simplement. Des droits élémentaires, comme le droit à l'éducation. On dit que l'éducation est gratuite, mais pourquoi les écoles qui sont déclarées en zone d'éducation prioritaire, c'est-à-dire les écoles en grande difficulté, celles où il y a très peu de réussite

académique, pourquoi ces écoles-là se trouvent-elles dans des zones à majorité créole ? Ce n'est pas par un hasard. Une Mauricienne, qui habite maintenant au Canada, a fait une étude sur le lien entre pauvreté et ethnicité. C'est précisément ce qu'elle a dit, elle est arrivée à la conclusion que les Créoles sont les plus défavorisés dans la société mauricienne, à la fois parce que beaucoup d'entre eux sont très pauvres (il y a quand même une prolétarianisation significative des Créoles depuis la fin de l'esclavage), et parce qu'il y a aussi cette discrimination, qui perdure et qui fait qu'on arrive difficilement à une certaine mobilité sociale.

Ce qui expliquerait le « malaise créole » ?

Le « malaise créole » ? Je crois que c'est un journaliste qui a dit ça, je ne sais pas. Une trouvaille de journaliste. Il y a eu un malaise, c'est vrai, mais plus que ça, je dirais qu'il y a eu un mal-être. C'est un mal d'identité, justement, c'est un mal identitaire lié aux socio-économico-politiques. Une identité ne se construit jamais comme ça, dans un vacuum. Cela se construit en lien avec d'autres facteurs : qu'ils soient sociaux, politiques, économiques, historiques, ils ont pesé énormément sur l'identité créole. Dans les années postindépendances, cela n'a fait qu'accroître les inégalités. Dans les années 1990, après que le Père Cerveaux ait fait son homélie, quelqu'un a forgé cette expression, mais je dirais qu'aujourd'hui on a dépassé le malaise. Le malaise c'est un sentiment de mal-être. Aujourd'hui, beaucoup de Créoles se sont responsabilisés, c'est-à-dire qu'on n'est plus simplement dans la plainte ou même dans la revendication, mais qu'on est plutôt dans le combat, dans la manière de se responsabiliser pour trouver soi-même des solutions. Il y a eu une attitude assez passive dans le passé liée à la façon dont les Créoles se situaient dans l'Église. Ils attendaient tout de l'Église, on prie et on a tout. Je pense que ce qui

se passe aujourd'hui est le fruit d'une formation chrétienne plus adulte. C'est-à-dire que dans l'église, il n'y a pas que « soumettez-vous et vous serez heureux de l'autre côté ». C'est une théorie d'un autre siècle. Aujourd'hui, nous, on enseigne aux Chrétiens Créoles qu'il faut se battre contre soi-même, pour s'améliorer, pour défendre ses droits, c'est une attitude beaucoup plus positive et beaucoup plus affirmative.

Ce message s'adresse-t-il aussi aux gens d'autres communautés qui sont baptisés ?

Oui, c'est un message universel. On va dire que dans le cas du monde créole, il y a une conscientisation un peu plus poussée à faire.

Vous parlez d'identité créole. Et pour ce qui est de l'identité mauricienne ?

Je pense que l'identité mauricienne ne peut pas se construire en faisant abstraction de l'histoire et de l'inégalité. Une identité mauricienne doit émerger, prendre en compte et valoriser toutes les identités qui existent à Maurice. Ce n'est pas en niant ces identités particulières qu'on pourra créer une identité mauricienne. Si une identité mauricienne doit émerger, ça va se faire dans une négociation entre toutes ces identités ou dans la production d'une identité qui sera un brassage de tout ça. Pour moi, il n'y a pas de contradiction entre une identité particulière et une identité mauricienne, dans la mesure où on n'érige pas la sienne en identité absolue, évidemment.

Si les Créoles s'affirment trop, ne risquent-ils pas de se retrouver en minorité ?

On me pose souvent cette question, mais moi, je ne la comprends pas. Il y a d'autres communautés qui sont encore plus minoritaires que la communauté créole. On ne nie pas qu'il y ait une culture chinoise, qu'il y ait des manifestations de cette culture, que les Chinois s'organisent en *jeune chambre économique*, etc., qu'ils promeuvent leur culture et qu'ils fassent apprendre leur langue. D'ailleurs, le mandarin est enseigné dans les écoles primaires depuis des lustres et tout le monde trouve ça intéressant, exotique, naturel. Pourquoi le fait de s'affirmer serait-ce une entrave pour les Créoles ?

Y a-t-il donc un groupe majoritaire en nombre et en pouvoir ?

Dire qu'on est un groupe majoritaire ou minoritaire est un mythe. Il y a des majorités d'intérêts : à des moments clés où, pour des questions politiques, tel ou tel groupe se fédère momentanément. Mais nous savons tous que dans le monde hindou, la question des castes est une question centrale. Il y a des revendications de part et d'autre, des frustrations. Je sais que quelqu'un a dit à Maurice, je n'sais plus qui, qu'il n'y a que des minorités. Je ne pense pas que la communauté créole doive se sentir minoritaire, d'autant plus que, pour moi, la communauté créole a un rôle fondateur dans l'identité mauricienne. Il ne faut pas oublier que le ... hum berceau de la culture mauricienne, si une culture mauricienne doit émerger, c'est quand même le monde créole. C'est un monde qui est né du brassage, avant même l'arrivée des Hindous à Maurice. Donc, pour moi, on ne pourra pas nier cet enracinement dans le monde créole, même si cela doit prendre des formes différentes à l'avenir. Ce n'est pas un problème, mais euh..., la communauté créole n'est pas juste un groupe parmi d'autres groupes, c'est comme ça qu'on veut le présenter et ça ne me gêne pas.

Mais pour moi, il a aussi un rôle de catalyseur, de fondement, c'est une donnée historique. Alors, comment ça va évoluer, ça ... personne ne peut prédire.

Vous dites que les Créoles prennent conscience de ce qu'ils sont. Mais qu'en est-il des sous-groupes de Créoles ? Les Créoles que j'ai rencontrés voient les autres membres de leur communauté comme des fêtards qui ne pensent pas au lendemain.

Les préjugés ont la vie dure. L'identité ne se construit pas de manière antihistorique. En travaillant avec des Créoles, je remarque, moi aussi, que quand on leur demande de définir leur identité, c'est ça qu'ils disent. Puis, à partir de là, je leur demande de réfléchir sur l'image qu'ils sont en train de projeter d'eux-mêmes, car les préjugés, les processus de racisme et d'exclusion ont été intériorisés et donc, ils ressortent des poncifs sur eux-mêmes : « *kreol si li pa vant ar li voler* » (le Créole, s'il n'est pas vantard, il est voleur). Ce sont des proverbes créoles, où on s'autodévalorise soi-même, parce qu'on a été tout le temps dévalorisé. On a intériorisé ces stigmates. Moi, je pense que le travail qu'il faut faire, qu'on a commencé à faire et qui se fait là, vise la guérison de ce genre de position. Je crois que pas mal de Créoles sont sortis de cette position... Il y a toujours... oui, des gens pour dire « *Créoles cont en amize* » (les Créoles aiment s'amuser), bon... mais le sens de la fête n'est pas un défaut non plus, hein ! Mais tout ça avec modération. Moi, je ne suis pas pour vivre dans le monde des préjugés, même si les Créoles ont des préjugés sur eux-mêmes et qu'ils les expriment avec une certaine naïveté, d'ailleurs. Mais bon ...

Certains Créoles me disent qu'ils sont contents que leurs enfants aient le HSC (Higher School Certificate) et que ça suffit.

Il n'y a pas si longtemps on n'en était pas là ! C'est déjà un grand pas d'avoir conscience que son enfant a obtenu le HSC, ce n'était pas possible de les voir penser comme ça, avant. Je trouve que c'est un progrès considérable. Maintenant, il est évident que quand on a été très pauvre, ... c'est une question plus psychologique et ce n'est pas qu'à Maurice, dans tous les mondes créoles c'est comme ça, c'est-à-dire une propension à limiter ses ambitions... parce que la réalité a toujours... nié les ambitions qu'on pouvait avoir, donc on s'est habitué à des ambitions très faibles, pour ne pas souffrir, pour ne pas être déçus. On cantonne même ses enfants dans des ambitions assez basses pour être sûrs que... au moins ils vont atteindre... cette ambition basse que l'on a. Donc, il faut progressivement relever ce niveau d'ambition. C'est lent ... c'est un travail très lent. On sait aussi que les populations pauvres en général élèvent leurs ambitions très lentement, il faut que des « *role models* » se développent par-ci par-là. Je crois que cela se fait doucement parce qu'il y a énormément de travail de terrain à mener et aussi parce que beaucoup de ces groupes vivent entre eux. De nombreux Créoles pauvres ne connaissent que le milieu dans lequel ils sont immergés et donc ils n'ont même pas l'idée qu'on puisse penser autre chose. Tout ça fait partie de la pauvreté, du manque de moyens économiques.

Je dois dire que quand je suis partie de Maurice, on me disait que faire des études ne me servirait à rien puisque j'étais Créole. Je reviens presque 20 ans plus tard et on me ressort la même chose, alors que je pensais que les mentalités avaient évolué.

Il ne faut pas s'étonner : quand on dit ça à ses enfants, on limite leurs ambitions. Les Hindous, eux, réussissent, parce que dans leur communauté on a fait exactement le

contraire. Regardez les baïtkas : alors qu'il n'y avait rien comme perspective, les Hindous ont dit « misez sur l'éducation, faites des études autant que vous pouvez », etc., etc. Pourquoi est-ce que nous, nous avons cette mentalité de limiter les ambitions pour nos enfants ? Je pense que c'est un gros travail à faire, c'est un travail d'estime de soi, de confiance en soi... C'est-à-dire qu'on peut progresser, qu'on peut améliorer sa vie et que, si on est déterminé à atteindre quelque chose, on l'atteindra, ne pas être défaitiste dès le départ, se disant que tout est foutu, que tout est bouché. Moi, je vois des Créoles qui sont des battants dans tous les secteurs de la vie à Maurice... On n'a peut-être pas le poste qu'on voudrait, mais autre chose peut s'ouvrir, de plus créatif.

La société mauricienne, pas seulement dans la communauté créole, semble être à deux vitesses : d'un côté les intellectuels, les élites, et de l'autre le reste de la population.

Si l'élite est composée d'intellectuels, alors il n'y en a pas beaucoup à Maurice. Moi, je connais l'élite de l'argent. Même pour faire des études il faut avoir de l'argent ; si vous voulez être avocat, il faut que vos parents aient de l'argent. Donc, dans des familles qui ont de l'argent, leurs enfants sont peut-être avocats..., mais cela ne veut pas dire que ce soient des intellectuels. Il faut faire une distinction entre les gens qui ont de l'argent et obtiennent donc un certain poste, et puis les gens qui sont de vrais intellectuels, c'est-à-dire qui ont un esprit critique et qui réfléchissent à ce qui se passe dans la société. Pour moi, c'est ça être intellectuel. J'ai rencontré des intellectuels ... dans la masse... voilà. Moi, je travaille tous les jours avec des Créoles, de la base on va dire : ce sont des intellectuels dans le sens où ce sont des gens qui réfléchissent, qui comprennent et qui ont des capacités d'analyse

phénoménales. Personnellement, je viens d'une famille pauvre, donc on peut dire que j'ai toujours été une intellectuelle, parce que j'ai toujours aimé apprendre, réfléchir et travailler avec des gens comme moi, qui avaient eu moins de chance, mais je ne pense pas qu'il y ait une barrière entre eux et moi. Ça, c'est un positionnement que certains groupes prennent pour se distinguer de la « masse ». C'est une forme de snobisme, pour moi.

J'ai posé cette même question à une personne, dont je ne mentionnerai pas le nom, qui a une haute fonction dans l'éducation : elle m'a confirmé qu'il y a bien ces deux pôles.

Il y a une élite d'argent, oui, une classe qui est plus favorisée, ça oui.

Dans la classe dominante, y a-t-il une communauté qui se distingue ?

Beaucoup d'Hindous, mais il y a aussi des Créoles, c'est une question de classe. La question ethnique est une chose et la question de couleur en est une autre, cela est latent à Maurice, ce sont toujours des facteurs qui interviennent à un moment ou à un autre.

La question de la couleur de peau est assez surprenante, puisque les Hindous occupent les postes clés, à haut niveau, mais ne sont pas blancs.

Il y a la question de caste, le mot « varna » veut dire « couleur » en sanskrit. Les Brahmis forment la caste la plus élevée, la plus claire de peau. C'est pour ça que les Tamouls sont discriminés, mais à l'intérieur de leur groupe il y a encore des castes... Les Telegus, les Marathis, sont des sous-cultures indiennes et ont, eux aussi, leur propre système de caste. Ce n'est pas simple. Qu'il y ait une bourgeoisie, une classe

économiquement aisée et qui se prend pour ... des gens supérieurs, ça, je veux bien l'admettre, mais en quoi sont-ils supérieurs, moi, voudrais bien le voir, à part dans le fait d'avoir de l'argent. Cette classe-là aussi a de vrais intellectuels, mais cela se compte, les vrais intellectuels, c'est-à-dire des gens qui réfléchissent. Il y a des gens qui se prennent pour des élites, ils pensent qu'il faut s'habiller comme ci, qu'il faut parler comme ça et dépenser son argent de telle ou telle façon. Si c'est ça les élites, moi, je ne veux pas en faire partie.

Que pensez-vous des actions du Père Grégoire ? Certains disent qu'il contribue à victimiser encore plus les Créoles.

Non, je ne crois pas qu'on puisse dire ça. Il y a plusieurs choses. Quand j'ai fait mes recherches, je me suis aperçue (et ceci ne concerne pas seulement les communautés Créoles), que ceux qui peuvent faire avancer les choses sont surtout les gens de la petite bourgeoisie, donc encore proches de la base, mais qui ont reçu une éducation. Il se trouve que les prêtres créoles sont de cette classe-là, donc il n'est pas du tout étonnant que des prêtres créoles aient pris des initiatives de conscientisation... de leadership, même pour essayer de faire émerger la communauté créole, parce qu'ils sont pratiquement les seuls à être crédibles, à pouvoir rassembler. Ils ont cette audience, ils ont ce respect de la masse. Ce n'est pas étonnant que le Père Grégoire ait joué ce rôle de leadership. Le problème c'est que... être prêtre et être un leader ... (« politique » soit dit en passant), est très difficile.

Il a été beaucoup critiqué dans les journaux.

Je ne me fie pas à ce que disent les journalistes, ils ont le droit d'avoir leurs opinions. De toute façon, dès que quelqu'un prend le leadership de la communauté créole, il y

a toujours des critiques, y compris à l'intérieur de la communauté créole elle-même. Mais je pense que Jocelyn Grégoire a joué un rôle important, qu'il a touché, qu'il a conscientisé des milliers de Créoles, qu'il a donné un sentiment de fierté, qu'il a travaillé à reconstruire l'estime de soi par ce qu'il faisait. Ce ne sont pas seulement des trucs politiques, car il a fait beaucoup de sessions avec des groupes créoles pour leur apprendre à s'accepter, etc. Je crois qu'il a fait un travail de base, un travail très, très important. Qu'il ait fait quelques erreurs, c'est normal, qui n'en fait pas ? Ce n'est pas une situation facile de savoir dans quelle direction aller, quelle décision prendre, etc. Cela n'a pas été facile non plus de prendre le chemin qu'il a pris, le chemin de la fédération. Il a pris toutes ces organisations créoles qui étaient disparates et a essayé de les regrouper dans une fédération. Il est extrêmement difficile de faire ça. Mais bon, il l'a fait. Je ne suis pas d'accord avec toutes ses initiatives, mais je ne suis pas critique sur tout ce qu'il a fait, au contraire.

En quoi n'étiez-vous pas d'accord ?

Moi, je pense qu'il aurait dû rester en dehors de la politique, mais je ne suis pas à sa place. Lui, il a peut-être jugé que c'était mieux d'aller dans cette direction. Personnellement, je pensais que ça allait décrédibiliser son action et c'est un peu ce qui s'est passé. Donc, voilà. Cela montre aussi que le leadership est formé par ces prêtres, qu'il y a un manque de leadership dans le monde créole, lié à tout ce qu'on a dit avant, au manque d'études, etc.

Des pays comme la France ont une constitution qui sépare les religions de la politique. Tel n'est pas le cas aux États-Unis, où la religion fait partie intégrante de sa constitution. À Maurice, le leadership manquant, il semble que les religieux catholiques seuls prennent position pour la

communauté créole. On ne le voit pas chez les religieux des autres communautés.

Il faut faire attention, ce ne sont pas les prêtres catholiques. Je dis qu'il y a des prêtres créoles, qui se sont conscientisés à la cause créole. Ils ont joué le rôle d'objecteur de conscience, mais tous n'ont pas cherché, comme Jocelyn, à être leader. Lui est allé un peu plus loin, il a fait une action plus politique. Je dis qu'il y a un vide chez les gens qui ne sont pas prêts et qui pourraient prendre des responsabilités. On ne voit pas émerger une classe politique créole, or il faudrait qu'elle émerge parmi la jeune génération. Il faudrait des jeunes qui grandissent et deviennent des politiciens, conscients des enjeux nationaux et des enjeux de la question identitaire à Maurice. Il y a les Créoles, mais la question identitaire est comme perdue dans la masse.

Les Créoles présents en politique sont parfois vus comme des vendus aux Hindous. Qu'en pensez-vous ?

Je ne sais pas s'ils sont vendus aux Hindous, je ne m'y intéresse pas, je ne sais pas ce que c'est que d'être vendu aux Hindous. Le monde politique est tellement dur, tellement cruel, que je crois que celui qui rentre dedans doit faire avec les règles du système. Je pense que s'il y a un Créole avec d'autres qui ne le sont pas, lui sera difficile de faire entendre sa voix. Et moi, quand je parle de politique, je ne pense pas à la politique politicarde, mais je dis à des gens dans le monde créole, qui ont une conscience politique plus aiguisée, plus de discernement, qui sont capables d'aider les autres à prendre des décisions. Cela signifie faire de la politique active, mais dans le sens citoyen.

Le problème des Chagossiens, leur situation, qu'en pensez-vous ?

La situation des Chagossiens est absolument épouvantable, c'est... une honte, une infamie, pas pour les Créoles, mais pour Maurice, parce que ce ne sont pas les Créoles qui ont vendu les Chagos. Il est facile de mettre des étiquettes, mais il faut regarder dans le contexte de l'histoire, il faut comprendre comment, pourquoi et à cause de qui c'est arrivé. Ces gens ont subi des injustices incroyables, en tant que descendants d'esclaves, ils ont vécu deux fois cet exil, ils ont perdu leur patrie 2 fois, d'abord leurs ancêtres et puis eux. Quand ils sont arrivés à Maurice, ils ont été traités comme des chiens, ils n'ont pas été traités comme des citoyens avec des droits égaux. On les a parqué dans des ... dans des lieux insalubres et on ne leur a pas donné les moyens pour se développer, on les a laissés crever dans la misère. Il y a une responsabilité nationale et collective vis-à-vis des Chagossiens. Qu'ils se battent pour s'en sortir, moi, je dis bravo, qu'ils aient envie de devenir anglais c'est bien, ils ont mené une lutte courageuse, ils n'ont pas attendu que le gouvernement mauricien fasse quelque chose.

Des Créoles m'ont dit qu'ils avaient reçu une compensation, mais qu'ils l'avaient bue et qu'ils s'étaient acheté des motos avec.

Je n'ai jamais entendu dire qu'ils avaient eu une compensation, c'est possible, mais qu'est-ce que c'est qu'une compensation quand on a été arraché à sa terre. Moi, ce que j'ai vu ce sont les larmes de cette dame quand elle est retournée aux Chagos et qu'elle a retrouvé le lieu où elle habitait. Pour moi, cela ne peut être compensé par aucune somme d'argent. Deuxièmement, ils ont été déracinés, projetés dans un environnement de misère. Là-bas, ils vivaient proches de la nature, ils n'étaient pas pauvres parce qu'ils avaient leur toit, ils avaient leur élevage, ils allaient à la pêche, c'était une société économiquement autosuffisante. Ici, il a fallu rentrer dans une

situation complètement différente où ils n'ont pas pu s'adapter. Est-ce qu'on les a aidés à Maurice ? Y a-t-il eu des travailleurs sociaux désignés pour aider les enfants à aller à l'école, pour les aider à trouver du travail ? Si on a fait tout ça et qu'ils n'ont pas progressé, là je suis d'accord. Jeter son argent par les fenêtres, c'est une accusation trop facile, quand on n'a pas traversé cette situation. Il est facile de jeter la pierre aux gens. Quand on parle des Chagos, on parle de la violation d'un droit humain : une personne vivant sur une terre ne doit pas en être arrachée. C'est tout simplement politique.

Revenons aux Créoles en général. On parle beaucoup de mondialisation. Où se situent les Créoles, les Mauriciens en général, dans ces changements ? Pensez-vous que Maurice se rapproche plus de l'Europe ou plutôt qu'elle devient-il un « *Little India* » ?

Maurice est un pays plein de paradoxes. Que certains veuillent en faire un « *Little India* » ne me surprend pas. Il y a une tentative d'occuper le territoire par des édifices religieux, qui est une tendance de l'hindouisme. Je veux dire, ce n'est pas propre à Maurice, partout où les Hindous s'installent, ils ont tendance à faire cela. Mais dans d'autres contextes, c'est beaucoup plus difficile. La culture indienne est très riche aussi, moi je l'aime beaucoup et cela ne me dérange pas qu'elle se développe. Certains voudraient qu'elle soit hégémonique, ça, c'est autre chose. Il est vrai qu'il y a une démonstration de la culture, mais ça c'est à placer entre guillemets : qu'est-ce que c'est que la culture ? La tradition indienne gagne à être découverte. Les Hindous ici et les Indiens en Inde sont gagnés par la culture européenne. Tout cela n'est pas figé, il y a une culture millénaire, qui est là, qui est forte, mais ça bouge. Pour moi, la mondialisation affecte tout le monde, mais n'empêche pas d'évoluer. L'Europe n'est

plus la référence, peut-être l'est-elle encore pour certains, mais il y a beaucoup d'autres pôles comme la Chine, le Brésil, une culture qui s'inspire de beaucoup d'influences, sans être un copié-collé., Il y a quelque temps, par exemple Henri Favori avait fait réciter les Fables de La Fontaine en kreol, mais cette œuvre est intraduisible parce qu'en kreol ça donne des connotations que seuls les Mauriciens peuvent comprendre. C'était extrêmement amusant, beaucoup plus amusant que les Fables de La Fontaine authentiques, très sérieuses.

On va bientôt enseigner la langue kreol, qui est parlée par plus de 90% de Mauriciens, comme une langue ancestrale, au même titre que l'hindi, le marathi. Qu'en pensez-vous ?

On ne peut pas empêcher l'imbécillité administrative, je vous le dis comme je le pense. Moi, j'aurais souhaité que la langue kreol soit enseignée comme une langue nationale. Mais bon... comme on veut absolument tout ethniciser, on a décidé que la langue kreol rentrerait à l'école en tant que langue ancestrale. Bon ... acceptons-le faute de mieux, en sachant que c'est vrai, mais pas complètement, car ce n'est pas la langue ancestrale d'un seul groupe, le kreol ayant été parlé par de nombreux ancêtres des Mauriciens. Ceux qui ne veulent pas parler kreol parmi les Créoles sont une minorité ; ceux qui se sentent plus Blancs, plus Français et qui parlent le français. Il y a aussi une bourgeoisie de la base, qui est arrivée et veut maintenant se positionner. Pour moi, c'est de l'aliénation culturelle, mais chacun fait ce qu'il veut de son identité.

De quoi la communauté créole se sent-elle fière ?

Oh, elle a de quoi être fière. Elle a de quoi être fière parce que c'est quand même une communauté qui est née d'un désastre humain. L'esclavage, ce n'est pas rien,

c'est un traumatisme, c'est un énorme traumatisme, dans lequel toute l'identité est refondue d'une manière très violente et de cette violence a pu naître une créativité, une ... joie de vivre, un sens de la fête, qu'on lui reproche d'ailleurs, mais quand on a tant souffert, je crois que ça aide à survivre, tout simplement. Puis, j'entends souvent dire que les Créoles sont paresseux, mais qui a défriché cette île, qui a construit, qui a bâti, qui a fouillé la terre pendant un siècle ? Ce ne sont pas des Créoles qui ont fait ça, peut-être, ce ne sont pas des Noirs, peut-être... Je pense que sans le travail des ancêtres des Créoles, les esclaves, l'île Maurice ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, tant sur le plan économique que sur le plan culturel. Lorsqu'on regarde la vitalité de la culture mauricienne, on ne peut que constater que les Créoles y participent énormément, que ce soit à travers la langue qu'ils ont forgée et qui est devenue la langue nationale, la langue de tout le monde, que ce soit à travers le séga, l'humour, le sketch, cette gouaille typiquement créole qui fait du bien à tout le monde et qui est assez extraordinaire. Une survie qui a été positive dans ce sens-là, un goût de la liberté, parce qu'il ne faut pas oublier qu'il y a eu énormément de marronnages à Maurice, mais on en parle très peu. Il y a eu pourtant énormément d'esclaves qui ont aspiré à la liberté et qui l'ont payé de leur vie. Je crois qu'on peut être fier et qu'il n'y a pas à baisser la tête de ce qu'on est devenu par la faute des autres. L'histoire, on ne l'a pas choisie... L'île Maurice a produit de grands intellectuels créoles, des gens intéressants.

Comment définiriez-vous un Mauricien ?

Un Mauricien, une Mauricienne : c'est le mot mosaïque qui me vient à l'esprit. Pour moi, c'est une personne... qui est faite de plusieurs apports, qui rassemble en elle différentes cultures, de différents coins de Maurice ou d'ailleurs. Le Mauricien est

curieux, il aime aller voir ailleurs, même les choses qui ne sont pas en lien avec l'histoire mauricienne. Je trouve ça très bien. C'est un peu comme Amin Maalouf quand il n'arrive pas à se définir. L'identité mauricienne est une sorte de synthèse vivante que chacun peut faire avec tout ce qu'il y a comme richesse dans notre histoire et qu'on n'est pas obligé de définir comme quelque chose de statique. Ça doit se construire, ça se construit..., je pense, tout doucement. Mais ce serait mieux si ceux qui sont à la tête de notre pays donnaient une vision un peu plus stimulante et cessent de diviser les gens. La musique bhojpuri est pétrie de culture créole, comme le montre un auteur français que je lis et qui a fait un travail sur cette musique à Maurice. On pense que tout est étanche, mais ce n'est pas vrai. Je pense que grâce à cette culture, l'identité mauricienne se fera dans ce brassage, mais dans le respect. On ne peut pas forcer les gens à être ce qu'ils ne veulent pas être. Mais encore une fois, il ne faut pas que les groupes absolutisent leur culture et l'imposent aux autres.

Entretien P

Âge : 24 et 58 ans

Sexe : Féminin

Profession : respectivement, assistante-manager et enseignante

Niveau d'études : respectivement, maîtrise et licence

Communauté : Hindoues baptisées

Domicile : Vacoas

Date d'entretien : 18 juin 2011

Lieu d'entretien : ICJM

Langue d'entretien : Français

J'ai tenu à vous rencontrer à nouveau toutes les deux, pour faire suite à notre entretien de 2008⁴⁷⁰. Tu étais alors à l'Université de Maurice et tu me racontais tes difficultés à te faire accepter dans la communauté hindoue de ton université, parce que tu étais Catholique. Comment cette situation a-t-elle évolué aujourd'hui, dans le monde du travail ?

Fille : Au niveau de mon travail, les gens acceptent mieux ce que je suis. Je ne sais pas si le fait d'être dans un univers différent y contribue. Là, ça fait deux mois que je suis au boulot, mais hier quelqu'un a fait une remarque : il y avait un Chinois et un Hindou lui a dit, en rigolant, « non, tu attends là toi le Chinois, tu ne vois pas qu'on parle entre Hindous ? ». C'était une blague, mais l'Hindou en question ne savait pas que j'étais de foi chrétienne. Il y a des critiques comme cela, mais cela se passe bien pour moi, car on ne sait pas que je suis baptisée.

Mère : On te voit physiquement, on ne devine pas ta foi et ça va, mais si on découvre ta foi, là c'est différent. Tu as l'apparence et tu t'habilles comme une Hindoue, mais quand ça va se savoir que tu es baptisée, peut-être que le regard va changer, on ne sait pas.

⁴⁷⁰ Entretien que nous avons utilisé pour notre Mémoire de Master et que nous incluons ici avec la suite.

Fille : Mais par rapport à mes collègues qui sont très jeunes, qui ont entre 22 et 26 ans, cela ne pose pas de problème du tout. Ils sont plus larges d'esprit. Il y a une fille qui est dans une situation un peu compliquée, son père est hindou et sa mère est créole, donc catholique, elle n'a pas de problème avec les amis. Le nom qu'elle porte est hindou donc cela ne pose pas de problème pour elle. Pour non plus, mon nom ne pose pas de problème, quand on lit mon nom, on voit clairement que je suis hindoue.

Rappelle-moi où tu travailles.

À BMW, United Motors. C'est géré par les Blancs, donc il y a une majorité de Créoles et de Blancs qui y travaillent. Mais dans la partie où je travaille, en communication, c'est géré par des gens de la communauté tamoule. Il est clair que pour la majorité du personnel du management qui est Hindous, je ne connais pas la foi de chacun, je sais qu'il y a qu'une seule Créole. Dans la partie gérée par les Blancs, il y a plus de Créoles dans le management.

Comment sont les Créoles au travail ?

Fille : Oh ! Ils n'ont aucun problème, ils font bien leur travail et s'adaptent bien. Ils sont très sérieux. Ils sont un peu plus cool, ils ne se cassent pas la tête. Alors que les autres vont avoir des frustrations pour des choses et d'autres. Par exemple, lors d'un audit, il y a des choses qui sortent quand on nous demande de travailler plus tard. Les Créoles vont dire « *ayo mo pa kas mo la tet* » (ouh là je ne me casse pas la tête) et ils resteront. Alors que ses collègues Hindous disent que comme ils n'ont pas été avertis avant, ils partent.

Et vous, vous percevez la même chose ?

Mère : Je travaille dans une école catholique et cela ne se fait pas sentir, car, selon la conception de notre école, pour les Catholiques il y a le catéchisme et pour les autres il y a l'enseignement des valeurs pour répondre aux besoins de ces élèves. Entre collègues, on essaie de tisser des liens et il n'est pas question de communautés ethniques.

De quelles communautés sont les élèves en majorité ?

Mère : En principe, le gouvernement nous envoie 50% des élèves, selon le classement de l'examen de CPE (Certificate of Primary Education, équivalent du CM2). Nous, on réserve 50% pour les enfants pauvres, qu'il faut encadrer académiquement, mais aussi dans le parcours de leur vie. C'est ce qui nous différencie dans la mission de l'école.

Y a-t-il un quota imposé entre les Catholiques et les membres des autres religions ?

Mère : Je ne sais pas vraiment, il y a des élèves de toutes les communautés. Mais c'est un peu différent depuis qu'on a changé de recteur, parce qu'avant il y avait des Chinois, des Hindous, des Créoles. Depuis le changement de recteur, un petit peu plus de différence ethnique est introduite dans les écoles.

Fille : Je viens compléter ce que dit maman ici, parce que j'ai travaillé pour le projet OCS (Open Community School), pour les adultes entre 18 et 55 ans, ceux qui n'ont pas pu faire la Form V (2^{nde} en France). Effectivement, je ne sais pas comment le choix s'est fait, mais il y a une majorité de Créoles dans le staff, dans le personnel enseignant.

Mère : Oui, ça on avait fait, on avait envoyé la demande pour savoir qui voulait entrer dans ce service. Ce n'est pas rémunéré, on te donne simplement un peu de sous pour le service rendu à la communauté. Donc, c'est plus adressé aux personnes qui ont du temps.

Fille : Oui, mais quand on a fait le streaming, on a vu certaines choses...

Mère : Non, quand on a commencé à embaucher, on a affiché les personnes qui allaient travailler, ensuite on a fait le streaming. Plusieurs facteurs ont été pris en compte pour réduire les classes et là beaucoup ont démissionné. Je ne sais pas si c'était parce que les écoles catholiques ont été à la tête de cela, mais une majorité de Créoles se sont inscrits, parce qu'il y a parmi eux énormément de personnes qui n'ont pas pu aller à l'école. Je ne suis pas en train de les stigmatiser, mais dans la réalité mauricienne, c'est la classe la plus pauvre. Peut-être qu'ils n'ont pas eu la chance d'aller à l'école ou que ce n'est pas leur préoccupation première, ce n'est pas dans leur culture, ils ne vont pas investir dedans. Peut-être que, du fait qu'ils sont pauvres, ils privilégient le « basic need », la nourriture d'abord et, s'il reste de l'argent, on pensera à l'éducation. C'est pour cela que le gouvernement a mis au point un système de pre-renting, pour aider dans l'éducation de ces personnes qui se trouvent en bas de l'échelle, qui n'envoient pas leurs enfants à l'école, afin de montrer l'importance de l'éducation pour sortir de cette pauvreté et leur permettre de grimper sur l'échelle sociale. Peut-être que c'est pour cela que nous nous sommes retrouvés avec plus de ces personnes défavorisées, beaucoup plus de Créoles.

Voulaistu ajouter quelque chose sur le streaming ?

Fille : Non, maman l'a bien expliqué, elle connaît bien cela, car elle est dans le comité qui travaille dessus. Pour moi, c'est peut-être une question de perception.

Mais quand on a fait le tri pour savoir quels profs allaient rester et qui allait partir, moi, je trouve qu'ils ont préféré garder les Catholiques.

Mère : Ce dont elle parle, c'est un clan qui se forme, c'est un groupe qui est toujours ensemble. Ce n'est pas l'administration qui est à l'origine de cette préférence, mais c'est entre collègues. L'administration n'est souvent pas au courant de tout cela. C'est de cela qu'elle parlait, voyant que la même communauté était prise pour assurer les cours : les Catholiques. Deux ou trois personnes qui étaient déjà dans l'équipe parlaient, elles se sont peut-être passé le mot pour que cela continue. Je ne pense pas que c'était pour faire en sorte que ce soit les personnes de la même ethnie, mais pour que leurs amis restent dans le groupe.

Toi, tu es partie en Angleterre pendant un an pour poursuivre tes études.

Quel style de vie préfères-tu entre ici et là-bas ?

Fille : Je préfère le style de vie en Angleterre (rire), parce que je trouve dommage qu'à Maurice on ne soit pas aussi ouverts d'esprit. En Angleterre, j'ai rencontré des Bulgares, des Slovaques, ma meilleure amie était de Chypre. À Chypre, il y a des soucis entre Catholiques et Musulmans, mais quand ces gens se retrouvent, on ne dirait pas qu'il y a des problèmes politiques. Les gens t'acceptent comme tu es. C'est vrai qu'au départ tous les Hindous (de Maurice) étaient très amis avec moi, parce que j'ai ce look très paki, comme ils disent en Angleterre, étant originaire de Bombay, je n'ai pas la même culture. J'étais partie en France pour fêter Noël et le nouvel an. Quand je suis repartie en Angleterre, je n'avais plus de contact avec mes amis Hindous. Un jour je les rencontre, ils me disent qu'ils préfèrent être entre eux, parce qu'ils ont la même foi, alors que moi je suis trop occidentalisée à leur goût. Donc, je me suis retrouvée avec des amis internationaux. Un truc qui m'avait frappée quand je

suis revenue à Maurice, c'est que mes voisins, avec qui je voyage chaque matin pour aller au travail, sont Créoles de peau claire. Cela peut sembler comique, mais chaque jour à 7h55 Radio One (qui est une radio très occidentalisée, diffusant tout le temps des chansons françaises et anglaises et parlant en langue française) diffuse une chanson indienne : ils vont changer de station tout de suite. Et quand ils voient sur leur route des Créoles qu'on nomme « *nasyon* »⁴⁷¹, c'est-à-dire de teint très foncé, une classe sociale assez basse, ils vont dire « *guet sa nasyon la* » (regarde-moi ce *nasyon*⁴⁷²), ceci étant dit de façon péjorative. Moi, ça me choque parce qu'ils font cela systématiquement quand ils voient ces autres Créoles de peau noire. Je dirai qu'à Maurice, il n'y a pas beaucoup de problèmes entre les différentes communautés, mais il y a plus de problèmes à l'intérieur des communautés mêmes. Maurice est une société basée sur les classes, mais plus encore sur la couleur de peau.

Donc, si je comprends bien, les communautés de Maurice, quand elles se retrouvent à l'étranger, ont tendance à rester entre elles. Ne pensez-vous pas qu'elles reproduisent la société mauricienne, dans le sens où à Maurice cette situation est prédominante ?

Fille : Oui, mais à Maurice, ça dépend. À l'université, il est vrai qu'il y a une majorité d'Hindous, donc on voit les groupes, même parmi les plus âgés. Maman vient de retourner à l'université, où on voit les groupes se former en fonction de la communauté d'appartenance, ils ne se mélangent pas. Mais ce n'est pas généralisé. Moi, étant donné que je suis hindoue de foi chrétienne, je n'ai pas de mal à m'adapter aux autres.

⁴⁷¹ Nous avons expliqué ce terme dans le contexte mauricien, dans les chapitres 4 et 6.

⁴⁷² Nous gardons ce terme tel quel, n'ayant pu trouver une traduction sans reprendre toutes les périphrases des chapitres 4 et 6.

Mère : Je pense que cela vient de l'éducation aussi. La société commence à changer, très lentement, c'est vrai. Mais si tu demandes si la personne noire de peau, qui arrive à faire son chemin, serait jalouée par les autres, je dirai oui et non, parce que quand quelqu'un a monté sur l'échelle sociale, je crois qu'il sera plus accepté. Maintenant, tu vois de plus en plus de Créoles présentateurs à la télévision, ayant des emplois de haut niveau, très bien payés. Avec l'éducation, ces personnes-là arrivent à avoir ces positions dans la société. Tu sais, l'argent fait beaucoup dans les classes sociales. La différence est liée à l'argent.

On m'a dit que 35 familles dirigent Maurice, grâce à leur richesse.

Fille : C'est tout à fait possible. On ne va pas citer beaucoup de noms, mais dès qu'on entend de Robillard, on sait que c'est une grande famille, qui a plein de fric, quoi ! (Rire).

Mère : Certains noms sont connus comme ça et on sait qu'ils ont une grande influence dans la société. Ils ont peut-être une certaine emprise sur le pays par les terres qu'ils possèdent, grâce à leurs investissements, ils ont une certaine influence politique.

Pourtant les Blancs ne sont pas dans le gouvernement.

Fille : Ils ne sont pas dans le gouvernement, mais avec le gouvernement. Tous les projets IRS viennent des Blancs. Ce sont des projets de construction : les champs de canne sont vendus à partir de Rs 6m à Rs 7m pour construire des villas. À Maurice, le gouvernement prône le projet IRS⁴⁷³, on en entend parler partout, mais qui sait qui

⁴⁷³ Projet, que nous avons retrouvé sur le site du gouvernement mauricien, visant à permettre aux non-résidents d'acquérir un logement à Maurice.

finance, on ne sait pas. Les terrains sont aux Blancs, ils vont investir, sponsoriser la construction.

Mère : Ils sont dans l'ombre.

Si les Blancs sont ceux qui tirent les ficelles dans l'ombre, ils sont donc toujours les maîtres de l'île ?

Mère : Hum..., je ne dirais pas qu'ils sont toujours les maîtres de l'île. Ils ont un peu perdu du terrain quand il y a eu la montée des familles riches. Avec les Hindous riches, il y a une compartimentation par les castes : « *gran nasyon, ti nasyon* ». C'est un peu de l'Inde qui a été importée : l'argent et les castes pour l'intégration. Mais le Président de la République actuel est de caste inférieure.

Fille : C'est une stratégie de notre Premier Ministre (rire). Il a grandi en Angleterre, il n'a jamais travaillé (rire).

Mère : Mais il est bien demandé par ces castes dont on parle. Tu as dû entendre pas mal d'associations fanatiques, comme la *Voice of Hindu*, le *Hindu Maha Sabha*. Ces groupes invitent le Premier Ministre à prendre la parole dans leurs réunions et non le Président de la République. Raconte l'incident qu'il y a eu...

Fille : Il y a eu un problème avec un acteur bollywoodien qui s'appelle Johnny Lever. C'est un acteur tamoul, mais de foi chrétienne. Il vient à Maurice pour faire une évangélisation à Triolet, qui est le fief des Hindous, le cœur de l'hindouisme. Il met ses haut-parleurs, ses banderoles et voilà qu'arrive le groupe de *Voice of Hindu*, qui débarque avec des couteaux, des sabres et qui casse tout, révolté parce qu'il considère que ce Catholique n'a pas le droit de prêcher l'évangile là. On n'a pas entendu grand-chose dans la presse sur cet incident, cela a été étouffé par le

gouvernement. À peine cela a commencé qu'il a été interrompu. Moi, je l'ai appris parce que j'étais en Angleterre à ce moment-là. J'étais choquée, je me suis demandé si on était vraiment dans un pays multiculturel ? Il n'y a pas de liberté d'expression. Justement, Triolet, c'est la base du Premier Ministre, au nord, où il recueille toujours le plus de votes. Je ne sais pas si c'est à cause de cela que cette affaire a été étouffée, pour protéger ses partisans. Les *Voice of Hindu* sont des extrémistes, mais ils ont assez de pouvoir politique ; il me semble qu'ils sont avec le Premier Ministre.

Mère : Comme il venait de l'Inde, qu'il était un comédien très connu, les Hindous étaient venus le voir pour le show. Mais quand l'évangélisation a commencé, les nouvelles ont vite fait le tour et les gens de cette association ont pensé qu'il voulait convertir les Hindous.

Donc, si je comprends bien, c'est plus une tension religieuse que communautaire ?

Mère et fille : Oui, complètement.

Fille : On a aussi remarqué, maman et moi (on en discutait dernièrement), que ces derniers temps on voyait beaucoup plus de fonctions assurées par des Tamouls et des Hindous, des choses qu'on ne voyait pas avant...

Mère : Il y a comme un retour aux sources de la part des jeunes, comme s'ils se regroupaient pour se retrouver et se sentir plus forts dans leur culture et leur foi.

Fille : Oui, exactement. Par exemple, il y a des fêtes dont nous n'avons jamais entendu parler. Chaque semaine, il y a Cavadee. Moi, je n'avais jamais vu ça de toute ma vie.

Mère : Peut-être qu'il y a une crainte aussi, à cause de la propagation du pentecôtisme à Maurice, à cause de toutes ces évangélisations qui se font pour parler de la mort de Jésus. Comme beaucoup de personnes choisissent de partir, il a été question de faire passer une loi pour interdire le changement de religion. Oui, suite à cette affaire de Johnny Lever. Il y avait même des émissions à la radio consacrées à cette question. Les journaux en ont parlé aussi. Comme si, étant hindoue, je n'avais pas le droit de me convertir au christianisme. Il y avait un grand débat là-dessus à la radio.

On parle beaucoup de foi. Et les athées ?

Mère : Il y a quelques athées, mais tu sais, ce sont des personnes très éduquées, qui ont une vision très scientifique des choses. Elles sont très rationnelles. Je pense aussi que c'est l'influence d'internet, des réseaux sociaux. Il y a ce culte du démon aussi, avec Marilyn Manson.

Fille : Parmi les jeunes, il y a cette tendance à être athée. C'est le grand questionnement sur la foi et la religion.

Mère : Ces jeunes-là croient à quelque chose, mais qui soit opposée au bien, ils croient au diable.

Fille : Je vois cette influence du satanisme chez les adolescents, car j'ai des cousines de 14 ou 15 ans qui parlent d'amies qui ont changé pour s'habiller en tenues lugubres. Elles se taillent les bras et disent que c'est Satan qui leur demande de faire ça.

Et vous, quand vous êtes-vous baptisées ? Est-ce propre à votre génération ou bien vos ancêtres étaient-ils déjà baptisés ?

Mère : Non, non. Je travaillais dans le privé et j'ai rencontré une collègue qui m'avait parlé du message de Jésus Christ. J'ai eu le message de la bonne nouvelle et j'ai fait mon choix, parce que j'ai compris que quelque chose m'accrochait, qu'il y avait une certaine vérité. Puis mon mari a été évangélisé lui aussi, mais il disait qu'il prendrait sa décision après le mariage, pour se faire baptiser. On s'est mariés dans la religion hindoue, mais quand nous avons eu notre vie à nous, nous avons décidé de l'église et des gens que nous voulions fréquenter, des rituels que nous pratiquerions. À ce moment-là, nous avons commencé à fréquenter l'église évangélique de Rose-Hill, ce qui a duré pendant 3 ans, le temps de bien comprendre le message de la bonne nouvelle. Là, on a décidé de nous baptiser, car le baptême c'est un témoignage public auquel on croit. Depuis, on pratique notre culte chaque dimanche, en allant à la messe. Ce n'est pas la même chose que la religion catholique, là c'est la personne qui prend la décision de se baptiser, les enfants décident par eux-mêmes.

Comment votre entourage a-t-il pris votre décision ?

Mère : Justement, moi, j'étais mariée, j'avais ma vie à moi. Mais on nous a fait des remarques ironiques en nous disant qu'on devait changer de prénoms pour prendre des prénoms créoles. Mais ma mère a été toujours libre, elle continue à pratiquer sa religion hindoue et elle ne veut pas se laisser convaincre.

J'ai rencontré des personnes qui participaient à une autre religion sans pour autant se convertir. Participez-vous aux fêtes de votre mère ?

Mère : Non, je n'y participe plus, parce que j'ai fait un choix. Moi, j'ai compris que je ne pouvais pas participer à la religion hindoue. J'ai complètement abandonné cette religion.

Fille : Moi, pour la fête de Divali, je vais aider ma grand-mère à faire ses gâteaux et à allumer ses lampes. Je porte le sari et le shurridar, mais ça s'arrête là. Si demain je me marie, ce sera avec un Chrétien et dans la religion chrétienne.

Donc, ça veut dire que tu peux te marier avec un Créole, qui ne soit pas Hindou et qui soit baptisé ?

Fille : (Rire). Je ne sais pas. Oui. Pourvu qu'il ait une foi chrétienne et qu'il en ait compris le message.

Quel est votre rapport avec l'histoire de Maurice ?

Fille : (A la mère) Si tu permets, je vais répondre. Tu vois, je suis partie faire ma Maîtrise en Relations internationales. C'est tout ce qui a un rapport avec l'histoire de ton pays, des autres pays. C'était vraiment bizarre, je ne connaissais pas beaucoup de choses. Je ne connaissais que l'histoire des Hollandais arrivant à Maurice, des Français, ensuite des Anglais et ça s'arrêtait là. On ne savait rien d'autre. On n'avait aucune conscience historique. Et là je ne parle pas simplement pour moi, c'était la même chose pour mon frère, pour mes copines. Même à l'Université de Maurice, quand je faisais mon BA en anglais, c'était l'histoire de l'Afrique, de l'Amérique et pas l'histoire de Maurice. On étudiait la littérature mauricienne, l'esclavage et c'était tout : c'était juste l'histoire des colons et des esclaves africains, rien d'autre.

Est-ce que 1835 et la commémoration du 1^{er} février ont beaucoup d'importance dans votre vie ?

Fille : L'esclavage était quelque chose d'atroce, il fallait y mettre un terme en l'abolissant.

Mère : Non, ça ne change rien à notre vie, on vaque à nos occupations, les ministres vont mettre des fleurs, c'est comme une autre fête culturelle.

Fille : On ne s'arrête pas pour dire : « Ah ! Tiens c'est la commémoration de l'abolition de l'esclavage ! »

Que pensez-vous du fait que les Hindous voulaient, eux aussi, une fête commémorative pour l'arrivée des travailleurs engagés ?

Mère : C'est à cause des politiciens. Comme je te l'ai dit au sujet des *Voice of Hindu*, ce sont eux qui font tout ce bruit pour toujours revendiquer quelque chose, à tout moment.

Fille : Pour la population en elle-même, tout ça n'a pas vraiment une grande importance.

Une fête qui rassemble tous les Mauriciens ?

Fille : (Rire). Cela devrait être l'indépendance. (Rire). Mais finalement, ma maman va être très patriotique et je l'admire. Moi aussi, lorsque j'entends l'hymne national, me je me mets debout. Je n'irai pas hisser le drapeau pour autant. La fête que tous les Mauriciens vont fêter c'est le Nouvel An. Je n'ai pas dit Noël, parce que tout le monde le célèbre, à l'exception des Musulmans parce qu'ils n'offrent pas de cadeaux.

Mère : Parce que c'est Jésus, ils ne le fêtent pas. Divali aussi a tendance à être célébré par tout le monde. Même l'Église catholique va organiser des messes spéciales pour cette occasion. Beaucoup de personnes allument la lumière.

Puisqu'on parle principalement de religion, diriez-vous que les Catholiques sont l'avenir de l'île par leur ouverture vers les autres

religions ? Je ne parle pas des Créoles, puisque selon vous Maurice semble être divisée par des communautés religieuses.

Fille : Quelque part, c'est vrai. Quand on regarde les messes à la télé, on voit que toutes les communautés y assistent.

Mère : Pour ma part, je n'irai pas plus loin. L'Église catholique a une grande influence, mais avec l'arrivée de différentes sectes dans l'île, les églises semblent se vider. Et là, il y a un retour, parce qu'elle a fait beaucoup d'efforts pour ramener les fidèles et remplir les églises à nouveau. Il y a aussi des groupes interreligieux, les représentants de chaque religion qui font ce travail de rassembleur.

Passons à un autre sujet. Que pensez-vous de l'évolution du mode alimentaire et vestimentaire des Mauriciens ?

Fille : Tout ça s'europeanise. On regarde les magazines, les catalogues de mode et on s'habille comme en Europe, on va copier ce que les Européens portent. Pour la nourriture, il y a des plats que les Mauriciens continuent à apprécier, comme le riz frit, le biani, mais de plus en plus, après le travail, on va prendre un verre au pub et ensuite on mange assez souvent dans les fast-foods.

Mère : Je confirme ce que dit ma fille, car dans le groupe avec lequel je travaille, le vendredi on sort toujours pour prendre un verre, comme pour marquer la fin de la semaine et cela c'est ce qui se fait en Europe. Avant on n'avait pas l'habitude à Maurice. La mode change, les générations changent.

Remarquez-vous une peur de cette européanisation, qui pousserait Maurice à se rapprocher de l'Inde ?

Fille : Ce rapprochement avec l'Inde et la Chine n'est pas culturel, mais plutôt économique. Le lien se fait grâce à des employés venant de l'Inde, mais cette dernière finance également beaucoup de constructions dans l'île, les technologies. Il est vrai qu'on a beaucoup plus d'invités politiques venant de l'Inde que d'autres pays. Moi, je dirais que cette peur de l'Occident se manifeste à travers le nombre grandissant des fêtes religieuses dont on parlait. Pour revenir à l'influence des médias, nous on n'a pas Canal Satellite par exemple, mais beaucoup de gens pauvres ont le satellite, les paraboles. Là, ils se gavent de Nouvelle Star, Ex-Factor, etc. (éclat de rire).

Tout ce qui vient de l'Occident quoi ! Donc, Maurice n'aurait pas d'avenir alors ? Tout est mieux ailleurs ?

Mère : Moi, je dirai le contraire, parce que l'Université de Maurice fait en sorte qu'il y ait plus de possibilités de diplômes. La vision du Premier Ministre est que dans chaque maison, il y ait un « *degree's holder* » (diplômé). Et il y a pas mal d'investissements qui se font dans ce sens pour l'économie, pour créer de l'emploi. Moi, je dis que ceux qui ont de l'argent veulent que leurs enfants partent faire des études à l'étranger parce que quand ils reviennent, ils ne vont pas avoir la même paie que ceux qui ont été diplômés à Maurice. C'est toujours dans la perspective d'être mieux payé. C'est aussi une question de fierté d'envoyer son enfant étudier à l'étranger, même pour les pauvres, qui doivent à ce moment-là se saigner. Moi, je trouve que l'Université de Maurice a plus de valeur qu'avant. Il y a maintenant des gens qui viennent d'autres pays pour faire des études chez nous.

Fille : Selon le point de vue de certaines personnes, l'Université de Maurice est un peu l'usine des intellectuels. Quand j'étais à l'Université de Maurice on prenait les

étudiants uniquement avec des A en HSC (*Higher School Certificate*, équivalent du Bac), mais maintenant le niveau a baissé, ils prennent des étudiants avec des C et des D, pour en avoir un maximum. Mais je peux quand même dire que nous avons de bons professeurs. Je reviens d'Angleterre et je me dis que l'avenir de Maurice est loin d'être sombre. Il y a du travail à faire, mais on avance, on ne recule pas à mon avis. Il est vrai que la différence entre les classes sociales se creuse encore plus d'années en année, mais il y a de très, très riches et aussi de très, très pauvres et au milieu il y a nous, la classe moyenne. On n'a pas de quoi se plaindre. Il n'y a pas que ces deux extrêmes, mais il est vrai que la classe du milieu est de moins en moins clairement définie.

Mère : Je voudrai ajouter quelque chose sur ta dernière question. Il est vrai que quand tu viens de l'étranger avec un diplôme étranger et qu'il y a d'autres Mauriciens qui vont postuler pour le même poste avec un diplôme mauricien, ce sera celui qui a le diplôme étranger qui aura la place. Peu importe le nom, là ce n'est pas une question de communauté d'appartenance. C'est toujours comme ça, ce qui vient de l'étranger a plus de valeur. C'est dommage, parce qu'à Maurice, nous avons des personnes très bien formées, qui peuvent très bien faire, ils n'auront pas d'égalité de chances avec ceux qui ont un diplôme étranger.

Entretien Q

Âge : 62 ans

Sexe : Féminin

Profession : Retraitée

Niveau d'études : Licence

Communauté : Musulmane

Domicile : Quatre Bornes

Date d'entretien : 27 juin 2011

Lieu d'entretien : Au domicile de la personne

Langue d'entretien : Français

Tu es Musulmane et tu travailles dans une école confessionnelle catholique. Comment vis-tu cela ?

Tout dépend de l'éducation reçue. J'ai eu des parents qui avaient l'esprit très ouvert à toutes les cultures. Mon papa a perdu sa maman quand il avait 9 mois et il a été allaité par des voisines. Elles n'étaient pas toutes Musulmanes, donc, il a eu des mamans de lait Tamoules et Créoles. Cela se passait comme ça à Maurice, autrefois. Ensuite, la façon dont il nous a élevés compte beaucoup, car cela nous a donné une ouverture sur les autres cultures, comme si on s'enrichissait des différences avec les autres. Quand je suis partie enseigner au collège Bhujoharry, j'ai constaté qu'il y avait beaucoup d'ethnies dans le personnel, donc je me suis fait beaucoup d'amis dans tous les cercles. Lorsque je suis partie pour le collège de Lorette, une personne a été surprise que je parte travailler dans ce genre d'établissement, elle pensait que je pourrais « être créolisée ». Mais en travaillant là-bas, j'ai bénéficié de formations qui m'ont fait apprécier encore plus le travail que les religieuses avaient fait. Je me suis aperçue que les autres collègues ne proposaient pas ces formations sur le plan humain. Avec les collègues confessionnels, je me suis enrichie, en revoyant les textes sacrés, le Coran, la manière dont on a été exposés à différentes cultures. J'ai ainsi pu connaître les autres religions. Il s'est vérifié le contraire de ce qu'on m'avait dit : au lieu de me créoliser, le fait d'être dans un

collège confessionnel m'a aidée à renforcer ma foi dans ma religion musulmane. En tant qu'enseignante, je n'ai jamais eu de préférence pour une personne à cause de son groupe ethnique d'appartenance. Tout dépend de la famille d'où tu viens.

Généraliserais-tu cela à d'autres Musulmans ?

Oui et non. Tu vois, il y a parfois des conflits de valeurs, on peut prôner les valeurs d'ouverture, mais en rencontrant les élèves, on voit qu'il y a d'autres sortes de conflits. On s'aperçoit que les parents sont très sectaires. Les élèves diront qu'ils ne peuvent épouser quelqu'un qui soit d'une autre communauté. Mais je pense quand même que les mariages interethniques ont augmenté ces dernières années. Quand j'étais jeune, c'était très tabou, mais il y en avait malgré tout. Les gens étaient stigmatisés, maintenant les parents sont plus aptes à accepter ce genre de mariage, je pense que c'est parce que les gens sont plus éduqués qu'auparavant, qu'ils savent se faire respecter et garder les limites. Par exemple, j'ai une amie musulmane qui est mariée à un Hindou, quand on fait des retraites au collège, elle dit aux élèves qu'elle a fait un mariage interethnique, mais que les règles sont bien établies, qu'elle garde son identité, qu'elle garde sa foi ; elle pratique et son mari aussi. Ils sont mariés, mais chacun pratique sa propre religion et quand il y a une fête chez l'un ou l'autre, les deux vont aider dans les préparatifs. Tu sais, nous on se base sur ce que dit le Coran. Si c'est un homme qui épouse une femme non musulmane, la femme doit se convertir. Ça, c'est dit clairement. Je crois que c'est la même chose pour la femme musulmane qui épouse un non Musulman. Mais les gens décident par eux-mêmes de ne pas se convertir. L'amie dont je te parle a été rejetée par les membres de sa famille, pendant un certain temps. Même si elle était restée musulmane. Du côté de son mari aussi elle a été difficilement acceptée, au départ. Elle et son mari

ont établi des principes qu'ils suivent toujours. Maintenant, je pense qu'il y a un peu plus d'ouverture. Les mariages interethniques sont très difficiles, surtout quand il y a des enfants, car les deux familles souhaitent que l'enfant soit élevé dans leur religion respective. Cela finit souvent par une séparation, mais le couple dont je te parle n'a pas d'enfants, d'où peut-être le fait qu'ils sont toujours ensemble.

As-tu des exemples de couples mixtes avec enfants ?

Oui, à l'école il y a des enfants de parents mixtes. Les élèves disent qu'ils vivent cela bien parce que leurs parents sont éduqués ; soit l'un des parents s'est converti à la religion de l'autre, soit les deux ont gardé leur religion et la pratiquent. Mais il y a pas mal de conflits dans ces familles mixtes. Au sein de la société, c'est un peu mieux accepté maintenant.

Concernant l'arrivée des différents groupes ethniques à Maurice, peux-tu me parler de l'arrivée des Musulmans ?

Les Musulmans sont arrivés comme des « *indentured labourers* » (travailleurs engagés). Ils sont originaires de l'Inde, certains sont originaires de Surat. Donc, il y a les Surtees ici. Connais-tu un peu les Surtees ? Ce sont les gens qui viennent de Surat. La grande majorité des Musulmans viennent de l'Inde, de l'Utar Pradesh, de Surat, de Barbodun. Il y avait des commerçants aussi, qui venaient en aventure sur Maurice.

En 1962 vous aviez demandé la séparation d'avec les Hindous. Comment vivez-vous aujourd'hui, par rapport aux autres communautés ?

On a demandé la séparation dès 1949. Les Musulmans à Maurice s'affirment et se positionnent. Il faut remonter un peu à l'époque de la bagarre raciale, dans les

années 1968, quand il y avait les gangs qu'on appelait les « tapeurs ». Certains portaient des blousons noirs. Il y avait des bagarres entre les gangs, qui avaient commencé à la Butte de Port-Louis. Moi, je pense que des politiciens ont utilisé cela pour favoriser leurs intérêts. Ils étaient contre l'indépendance du pays et ont voulu diviser le peuple. Je pense qu'ils se sont servis de cela pour créer une bagarre raciale. À cette époque-là, les Musulmans étaient représentés par le parti CAM (Comité d'Action Musulmane), qui était très proche du parti de Ramgoolam. Il est vrai que si ces deux partis s'étaient rapprochés, ils auraient atteint la majorité absolue et auraient mené sans problème le pays vers l'indépendance, parce que c'était une grosse majorité contre une minorité. C'étaient les Musulmans qui assuraient un peu l'équilibre. Il est vrai aussi que les Musulmans et les Créoles étaient très proches, parce que le quartier de Plaine Verte était habité par les Créoles autant que par les Musulmans. Il se peut, mais on ne peut rien affirmer vraiment, que les politiciens aient joué un rôle pour diviser les communautés.

Dirais-tu qu'aujourd'hui les politiciens continuent encore à diviser la population pour mieux régner ?

Oh oui ! Là, je n'ai pas peur de te dire que nos politiciens n'ont pas de scrupules. Je pense que s'ils ne jouaient pas à ce jeu-là, le pays aurait déjà atteint l'unité. Mais à chaque fois qu'il y a une élection, c'est toujours la même chose, c'est la même carte qui va être jouée, celle de l'ethnicité, et les gens se laissent berner à chaque fois, comme s'il suffisait de voter pour celui-ci ou celui-là, selon qu'on est Créole ou Musulman, pour que les Hindous soient coincés. Ils continuent à jouer ces cartes-là. Les gens se laissent berner et c'est cela qui est dommage. Je ne pense pas qu'il y ait une vraie tension entre les communautés dans la société mauricienne, mais cela

devient palpable à chaque fois qu'il y a une élection. Cet élément-là va remonter. Les gens sont tout de suite divisés. C'est un peu la politique anglaise de « *divide and rule* » (diviser pour mieux régner). Les gens vont croire que s'ils votent pour un Hindou qui se présente dans leur quartier, il va faire quelque chose en leur faveur.

Y a-t-il une véritable équité dans le gouvernement et dans le service public, vis-à-vis des Musulmans ?

Il est vrai que les personnes dans le gouvernement et dans le service civil sont principalement des nominées, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à certains partis politiques. Donc, ça fait que les corps paraétatiques sont en train de dégringoler, de partir en miettes, parce que ces secteurs-là sont liés à la politique. C'est comme si on disait « j'ai travaillé pour toi et en retour il faut que tu me nommes ». Ces gens-là sont donc des incompetents, je n'ai pas peur de le dire.

Ces personnes incompetentes sont les hommes d'État, les ministres ou leurs secrétaires, etc. ?

Je te parle de ceux qui sont nommés directeurs de telle ou telle institution, pas des secrétaires. Ils y sont nommés parce qu'ils sont apparentés à tel ministre, donc ils ont automatiquement leur place, ce n'est pas pour leurs compétences à ce poste. D'où le fait que ce sont des incompetents. C'est comme ça dans presque tous les secteurs. Tous les Musulmans font par contre du travail de « débrouillardise ». La majorité est « self-employed », ils vont créer leur propre petit business. Les gens du petit peuple préfèrent faire ça parce qu'ils n'ont pas leur place dans le service civil. Il n'y a pas de possibilités pour eux. Tu peux voir la majorité d'entre eux faire le marchand ambulant à Port-Louis ou ailleurs. Je te parle de ceux qui ne sont pas des intellectuels. Dans les secteurs publics, tu ne verras pas de Musulmans comme

directeurs, malgré leurs compétences. Ils ne seront pas valorisés par leurs compétences.

Pourtant il y a eu de grands hommes politiques musulmans, je pense à Abdool Razack Mohammed par exemple et le tout premier Président de la République, Cassam Uteem était Musulman.

On ne pense plus à cela maintenant. Pour le Président de la République, c'est encore politique ; c'était pour avoir les Musulmans de son côté, pour les apaiser un peu. Ça se joue ça : disons que le parti au pouvoir va dire qu'il a le service civil pour lui et que les autres emplois dans le privé seront pour qui veut.

J'ai appris que d'après un sondage, les Créoles, les Chinois et les Blancs sont dans le secteur privé.

Oui, mais il n'y a pas beaucoup de Blancs, parce que la majorité d'entre eux sont partis, ils sont allés faire leur business ailleurs. Le peu de Blancs qui nous restent ont leur entreprise, donc ils ont le droit de recruter qui ils veulent. Je crois qu'ils sont suffisamment intelligents pour recruter les personnes pour leur compétence. Tu vas voir qu'il y a pas mal de Musulmans qui travaillent dans le secteur privé, parce que là tu travailles vraiment et tu es reconnu, embauché pour ta compétence. Dans le secteur public, tu ne verras pratiquement pas de Créole, de Blanc, de Chinois, mais tu verras principalement les Hindous. C'est une volonté politique, je pense. Il y a toujours cette mentalité coloniale, qui dit que quand on travaille dans le service civil, son emploi est assuré, il n'y a pas de soucis. Qu'on travaille ou pas, on est sûr d'être payé. C'est pour cela que les services civils sont toujours aussi lents, ça n'a pas changé. C'est toujours pareil. Ils ont cultivé cette mentalité selon laquelle celui qui travaille dans le service public travaille pour le gouvernement, donc il peut faire ce

qu'il veut, il peut s'amuser, discuter. Si le chef est là et qu'il surveille, là on travaille. C'est dommage pour les jeunes, qui vont reproduire ce schéma. Il faudrait qu'il y ait des jeunes qui veulent travailler dans l'intérêt du pays et non pas seulement pour faire de l'argent.

C'est un peu le cas partout ailleurs aussi, on travaille avant tout pour se faire de l'argent, avant de travailler pour le bien de son pays, non ?

À Maurice c'est plus exacerbé, je pense. Tout le monde va dire qu'il travaille uniquement pour quelques sous et ne pas vouloir s'investir plus. C'est pour cela qu'il y a pas mal de frustrations, les jeunes qui boivent par exemple. Je vois les jeunes de la communauté hindoue qui se tournent de plus en plus vers l'alcool. Disons que les Créoles, eux, ils buvaient déjà et que parmi les Musulmans, ceux qui buvaient continuent à le faire. Mais les jeunes Hindous ressentent une certaine frustration. Disons que si on les nomme quelque part où ils ne se sentent pas à la hauteur ils n'ont pas la « *job satisfaction* » (satisfaction de l'emploi), mais quelle échappatoire auront ces jeunes-là ? Aucune. Les jeunes de 30 ans par exemple boivent de plus en plus chez les Hindous. Je m'inquiète pour cette communauté, alors que je ne m'inquiète pas pour les Créoles, pas pour les Chinois, pas pour les Blancs.

Tu parles d'échappatoire. En discutant avec certaines personnes, on s'aperçoit que beaucoup d'entre elles veulent partir, quitter Maurice. Pourquoi selon toi ?

Je pense que c'est la manifestation d'une grosse frustration. Par exemple, un jeune qui fait des études et qui a de grands rêves n'a pas vraiment d'ouverture ici, le pays étant petit. D'où l'envie de partir. Il n'y a pas de possibilités d'évolution dans la carrière. Je pense que c'est ça qui fait que les jeunes veulent tous partir. C'est le

rêve de tout le monde de partir ailleurs, parce que c'est une petite île. L'homme est né pour voyager, c'est instinctif, on croit qu'ailleurs ce sera mieux. Quand les gens envoient leurs enfants étudier à l'étranger, ces enfants brillent là-bas, ce qui montre que le niveau de l'enseignement à Maurice est très bon. La mentalité mauricienne est toujours restée une mentalité coloniale, ils pensent qu'en allant étudier à l'étranger et en revenant avec un diplôme anglais par exemple, ils seront mieux considérés. Et en effet, Maurice favorisera toujours l'étudiant qui viendra de l'Europe. C'est toujours l'esprit de l'Empire. Les Mauriciens ne peuvent pas se défaire de cet esprit-là. Ils ne valorisent pas ce qui vient d'ici, mais plus ce qui vient d'ailleurs, de l'Europe principalement.

Dans cet esprit, les Mauriciens se sentent-ils Mauriciens ou plutôt Hindous, Musulmans, etc. ? Et toi, es-tu Mauricienne ou avant tout Musulmane ?

Moi, je dirai Mauricienne d'abord. Mais en général, les Mauriciens à l'étranger te diront qu'ils sont Mauriciens, alors qu'à Maurice, ils diront plutôt, « je suis Hindou », « je suis Tamoule », « je suis Musulman ».

Reprenons ce que tu m'as dit au début, qu'il n'y a pas de séparation communautaire dans la société mauricienne, mais que cela se joue au niveau politique. Il y a pourtant des centres culturels pour chaque communauté.

Si tu regardes bien, tu verras qu'à la tête de ces centres culturels il y a ceux qui sont bien favorisés par les politiciens. C'est encore la mainmise politique. Ce sont les politiciens qui financent ces centres. Au lieu de rassembler, ils sont en train de diviser. La foi, la religion, c'est quelque chose de très personnel, je ne vois pas

pourquoi il faut mélanger sa religion et son identité. On rentre dans le jeu des politiciens à travers ces centres culturels, parce que la religion, on la pratique à sa propre façon, on n'a pas besoin de centres culturels pour le faire. Je ne comprends pas pourquoi les politiciens ont besoin de subventionner ces centres, si ce n'est pas pour diviser afin de mieux régner.

En parlant de culture, y a-t-il une culture mauricienne ?

Oui, en termes culinaires, par exemple, tout le monde mange de tout : le biani, le dhol puri, tout le monde en mange. Tu es allée Rue Desforges, tu as vu les Chinois qui mangent du biani. Même les Blancs en mangent. Ceci dit, un bon biani, hein, pas n'importe quoi...

Que signifie le mot « biani » ?

Je pense que cela a un rapport avec le sens du mélange, briamini. Pour revenir au fait que les gens ne disent pas qu'ils sont mauriciens quand ils sont à Maurice, c'est probablement parce qu'ils s'associent plus à leur groupe ethnique qu'au fait d'être mauriciens. Ils pensent plus à leur groupe ethnique et ne pensent pas à dire tout simplement qu'ils sont mauriciens. Cela dépend des circonstances. Par exemple, quand il y a un match de football entre les pays d'Afrique, on est tous Mauriciens. Au niveau du football maintenant, il n'y a plus de club par communauté comme avant. Ils ont tout cassé et ils essaient, mais c'est lent comme tout ici, de faire des clubs de foot par ville ou village. Le sport est un domaine qui aurait pu fédérer le mauricianisme, promouvoir l'esprit mauricien. Là aussi, il y a la politique du petit copain qui favorise certains et pas d'autres. Quand les clubs ethniques ont été arrêtés, comme le manque se faisait sentir, les villageois ont commencé à créer leur propre club de foot.

Je pose ces questions à tous mes interviewés : quel est le plat que les Musulmans vont manger le plus souvent ? Comment sont répartis vos différents repas ?

Disons que quand on travaille, on prend le pain avec du curry dedans et le midi on mange au travail. Le matin, c'est varié, moi je vais manger du pain, du beurre et une banane, à la mauricienne quoi. Mon mari mange des céréales, les enfants mangent comme moi. C'est au dîner que nous allons tous nous réunir parce qu'on n'a pas de temps, sinon. Ce n'est plus la vie cool pour ceux qui veulent réussir, tu vois. Il y a des gens qui se la coulent douce, dans certaines communautés. Le dimanche, par contre, dans la plupart des familles musulmanes ce sera le biani, parce que c'est plus facile à servir, vu que le dimanche on reçoit souvent la famille.

Quelles sont les communautés qui se la coulent douce ?

Un peu tous, il y a les Musulmans et les Créoles, les Chinois aussi s'amuse bien. Mais les Hindous travaillent plus dur que les autres, je pense.

À ce propos, y a-t-il un « mauritian time » ? Si oui, peux-tu me le définir ?

Oui, il y a un « mauritian time ». Pour le définir, je dirai que les Mauriciens sont toujours en retard. Moi, ça m'énerve. On demande de venir à 3h00 et la personne vient à 3h30 ou 4h00 sans que cela ne pose aucun problème. Ça m'énerve, parce que je n'aime pas le retard des autres et je n'aime pas non plus les faire attendre. Je pense que cela vient de l'éducation aussi. Par exemple, c'est dans la mentalité mauricienne, surtout dans le secteur public, de finir le travail plus tôt, alors qu'ils sont supposés finir à 4h00 : tu les vois sur l'autoroute à 3h30, c'est cela le « mauritian time » (rire). C'est la vie « cool », même s'il y a quelques facteurs stress. En plus du temps mauricien, maintenant dans la vie des petits Mauriciens, on n'a même plus

assez de temps pour étudier toutes les matières. Par exemple, l'histoire, parce qu'on ne prend plus le temps, à l'école on n'étudie plus l'histoire du pays. Tu auras un ou deux collègues qui vont faire « *History* », mais la jeunesse ne connaît pas l'histoire de son pays. De toute façon, il y a très peu de personnes qui ont écrit l'histoire du pays et elles te donnent leur version, leur perception. Il n'y a pas eu assez d'historiens ayant travaillé sur l'histoire du pays pour avoir suffisamment de perceptions différentes. Par exemple, Ramgoolam (le père, pas le fils) a été idéalisé, mais si on analyse l'affaire de l'indépendance à fond, on s'aperçoit qu'il y a eu le problème des Chagos, dont il n'a pas parlé. Mais on a toujours idéalisé son image. C'est avec le MMM, pendant cette période-là, que la conscience des Mauriciens a été réveillée, car ils ont vu la réalité derrière ce que faisait Ramgoolam. Ensuite, il y a eu un temps mort. Aujourd'hui, on voit une sorte de renaissance de la part des militants, qui ont vieilli et pensent qu'il faut réécrire l'histoire sur la lutte des gens, la lutte des travailleurs. Mais ça reste à un niveau d'élite, cela ne va pas être vulgarisé. Par exemple, les descendants d'esclaves n'ont pas écrit leur histoire.

Serait-ce une volonté politique d'enlever l'histoire à l'école ? Une manière d'éviter que les gens puissent faire la relation entre l'histoire et ce qui se passe maintenant dans le pays ?

Non, pas vraiment une volonté politique, mais on dirait que la matière même n'a pas intéressé les gens plus que cela. Quand Maurice est devenue un pays industrialisé, il fallait trouver du travail pour les jeunes, donc priorité était donnée à la capacité de travailler dans n'importe quelle partie des usines. L'histoire était devenue un sujet un peu mort, qui semblait ne pas avoir d'avenir. Ils ont remplacé le sujet par EVS (*Environmental Studies* ou Étude de l'environnement) avec quelques bribes de

l'histoire de Maurice incluses dedans, la partie dorée de l'histoire, si tu veux. Mais toute la partie de la lutte des travailleurs a été enlevée. Donc, les jeunes ne la connaissent pas. C'est pareil pour la partie littéraire : avant on étudiait les littératures anglaise et française, mais aussi celle de Maurice. Maintenant on enlève de plus en plus la littérature de Maurice. Toujours cet esprit colonial. Le choix du texte se fait au niveau de MES (*Mauritius Examination Syndicate*) et aussi des professeurs, afin de ne pas avoir besoin de beaucoup préparer. Les livres de commentaires de sont prêts pour ces textes étrangers. On ne propage pas la culture d'un peuple. C'est triste à dire, mais pour moi, on n'est pas en train d'éduquer un peuple. C'est comme si on cherchait la facilité. Il n'y a pas le souci de promouvoir ce qui est écrit sur le pays.

Es-tu d'accord si je dis que Maurice est devenue une société à deux niveaux : d'un côté, les riches qui peuvent se payer des études, l'élite, et de l'autre côté, le peuple qui vivote au jour le jour, ne pouvant avoir vraiment accès à l'éducation ?

Oui, tout à fait. Plus ça va, plus cette lacune ne cesse de s'élargir. Les riches profitent, ils sont mieux lotis. Ils ne se liguent pas contre les pauvres, mais comme on dit, les riches s'enrichissent encore plus et les pauvres deviennent plus pauvres.

Une personne m'a dit que 35 familles dirigent Maurice. Es-tu d'accord avec cela ?

(Rire) Oui, c'est vrai, mais ce n'est écrit nulle part. Ce n'est pas faux, puisque l'économie se trouve entre les mains d'une poignée de personnes. Par exemple, les Rawat, les Kurimjee, des Musulmans ; les Lagesse, les Espitalier-Noël pour les Blancs ; chez les Hindous tu as les Gujudhur. Dans cette dernière communauté, il y a

aussi beaucoup de nouveaux riches, par exemple les Jugnauth. Parmi les Chinois, les Fong Sing se détachent, mais tous les Chinois sont dans le business.

Et chez les Créoles ?

(Soupir) Tu sais, je crois que les Créoles ont réalisé que l'éducation est essentielle si on a envie d'avancer dans la vie, la mobilité sociale et tout ça. Donc, pas mal de Créoles font beaucoup d'efforts pour faire des études, ils sont bien plus nombreux qu'avant.

Et les Chagossiens, (Bancoult, par exemple ?), comment vivent-ils ?

Non, les Chagossiens sont les déplacés. Je ne pense pas qu'il y ait des Chagossiens pouvant dire qu'ils sont à l'aise à Maurice. Ils vivent dans les quartiers les plus pauvres. Bancoult, lui, s'est déclaré leur chef, mais souvent je me demande s'il n'utilise pas ces personnes-là. Il dit qu'il est en train de lutter, mais il faut bien voir toutes les clauses et les conditions par lesquelles les Chagos ont été légués aux Anglais. Est-ce une bataille en vain ? Je me demande s'il ne finira pas à se conformer à ce qu'on lui dit. Tu sais, l'humain se bat pour quelque chose et parfois ils finissent par se conformer à ce qu'on lui dit et rentre dans le moule. Il s'assagit, on le paie, on lui donne des sous. Beaucoup de Chagossiens ont émigré en Angleterre. Ils vivent dans la misère là-bas. On leur avait donné la « *British Citizenship* » (citoyenneté britannique) pendant un temps, mais ils sont toujours dans des ghettos en Angleterre, comme c'est le cas à Maurice, où il y a des ghettos comme « *karokalipis* » (Camps Eucalyptus), qui se trouve à Tamarins. Il fut un temps où il y avait plein de squatteurs. Il y a d'autres ghettos dans les faubourgs de Rose-Hill, comme dans tous les faubourgs. Autrefois il y en avait à Pointe-aux-Sables.

Quelle communauté est majoritaire dans ces ghettos ? Pourquoi dis-tu que la pauvreté touche cette communauté en particulier ?

Non, ce sont majoritairement les Créoles. Tu vois, quand le train de l'éducation est passé, ils l'ont raté. Ils n'ont pas réalisé à temps l'importance de l'éducation. Dans les ex-colonies, tout le monde a misé sur l'éducation, pour pouvoir avancer. Je crois qu'eux n'ont pas fait cet effort-là. Donc, la grande majorité sont des laissés-pour-compte, en partie parce qu'ils n'ont pas été scolarisés. Ensuite, je crois que les Créoles ont besoin de revoir leurs priorités. Par exemple, si tu entres dans une maison en tôle, tu verras qu'à l'intérieur il y a tout ce qui touche aux loisirs, à la musique, etc. Mais l'essentiel, un endroit pour que l'enfant puisse apprendre, n'existe pas. Comme j'ai étudié l'histoire, je me demande si ce n'est pas dans les gènes : leurs ancêtres sont venus en tant qu'esclaves, ils ont été exploités et souvent on leur donnait à boire (de l'alcool) à crédit, ils étaient toujours endettés et ne pouvaient pas quitter leurs maîtres. Donc, je me demande s'il n'y a pas cette culture, cette habitude de la boisson dans leur descendance : le dimanche, les Créoles vont se noyer dans la boisson pour que le lundi ils soient en mesure d'aller travailler. Je me demande si ce n'est pas quelque chose qui est ancrée en eux du coup, quelque chose qui passe de génération en génération. Chez les Créoles, il y a des problèmes de boisson vraiment très graves. D'un autre côté, je me demande si, vue leur situation actuelle, ils ne s'adonnent pas à la boisson pour fuir cette réalité. Ils ont besoin de se réveiller, ils prennent trop de temps et du coup ils sont en retard par rapport à ce train qui continue d'avancer.

**Que penses-tu de Maurice, est-ce qu'elle s'occidentalise ou s'indianise ?
Est-elle un « *Little India* » ?**

Non, Maurice s'occidentalise plus qu'elle ne s'indianise. Tu peux voir cela avec les jeunes : ils copient beaucoup Bollywood, où c'est tout à fait le contraire de ce qui était prôné avant. Tu vois, l'Inde même est en train de s'infiltrer partout, ce n'est pas seulement à Maurice, elle s'incruste dans les pays d'Afrique au même titre que la Chine, par exemple. Mais à Maurice, à cause de ce grand groupe ethnique, les Mauriciens vont tout de suite dire que Maurice devient indien. Mais au niveau de l'alimentation, les Mauriciens mangent de plus en plus à la mode occidentale. Par exemple, le fast-food : tout le monde en consomme. Tu vois, lors du mariage de mon enfant, et les Hindous invités ont mangé du bœuf, alors qu'ils ne le cuisinent pas chez eux. Au niveau de l'habillement, même les Créoles vont porter le sari pour les grandes sorties. Sauf les Blancs, on ne les voit pas en sari ou shurridar. Mais parfois ce sont les touristes qui s'habillent à l'orientale.

Dernière question, de quoi les Musulmans sont-ils fiers aujourd'hui dans la société mauricienne ?

Ils ne se laissent pas faire. Je dis toujours que si les Musulmans étaient le groupe majoritaire à Maurice, ça n'aurait pas été facile pour les autres. Tu connais l'« *American rashness* », cette espèce de vantardise. La communauté musulmane est petite, mais elle est fière. Je ne dirai pas que les Musulmans sont pauvres, ceux qui sont un peu plus pauvres que les autres sont peut-être extrêmement rares. Ils savent se débrouiller, ils ont le sens de la débrouillardise. Si tu vas à Pailles, tu verras que les « petites gens », qui ont travaillé dur, ont les plus belles maisons de Maurice. C'est dans le « *sense employed* » qu'ils sont fiers. Ils ont le « *sense of achievement* », le sentiment d'avoir réussi quelque chose. C'est de cela qu'ils sont

fiers, d'avoir acquis quelque chose. Les Musulmans ne dépendent pas vraiment du gouvernement et du service public.

Qu'est-ce qu'un Mauricien pour toi ?

Quelqu'un qui habite une île, qui côtoie différentes cultures, qui sait où se situer, il peut communiquer avec les autres cultures, tout en gardant son individualité. Il peut fonctionner ainsi parce qu'il a un vécu parmi différentes cultures, mais il peut rester lui-même en se sentant à la fois Créole, Hindou, etc., tout en étant un Mauricien.

Entretien R

Age :

Sexe : masculin

Profession : prêtre

Niveau d'études : Master/ Dess

Communauté : créole

Domicile : Beau-Bassin

Date d'entretien : 14 juin 2011

Lieu d'entretien : Beau-Bassin

Langue d'entretien : français et kreol

Vous êtes anthropologue, m'a-t-on dit ?

Non, pas au sens académique du terme, mais c'est un champ d'exploration pour moi, car j'ai publié des recherches sur l'identité créole. Cette identité est en construction. Elle a émergé du malaise créole, si l'on peut dire. Ensuite, dans les années 1990, ce travail s'est fait à l'intérieur de l'Église, porté par les prêtres créoles. C'est quelque chose qui a gagné d'autres mouvements et aujourd'hui les gens se disent plus facilement créoles, sans avoir de gêne, grâce à tout un travail de conscientisation et d'affirmation de son identité. Il y a 2 ou 3 ans, c'était d'ordre politique de sortir de ce «fourre-tout» qu'on appelle la « population générale », de mettre l'identité créole. En même temps, il y avait une menace sur la « population générale » parce que ceux qui en bénéficient, ce sont les minorités blanches économiques, mais la masse créole ne bénéficie de rien dans cette force démographique, dans un système de représentation de communautarisme institutionnalisé. C'est pour dire qu'avant on ne s'affichait pas Créole, parce que le Créole était présenté comme étant de seconde classe, quelqu'un de vulgaire et de méprisant. Puis il y a eu, en l'espace de 15 à 20 ans, comme une poussée d'affirmation. Moi, je m'inscris un peu dedans pour avoir fait des recherches sur l'histoire, ce qui me permet de replacer les choses dans le contexte identitaire aujourd'hui. J'ai fait un DESS en théologie pratique, qui s'intéresse aux questions anthropologiques. Mon champ d'exploration se tourne

principalement vers l'esclavage. Mon travail montre que les Créoles viennent demander le baptême, mais qu'il y a un hiatus entre leur demande et ce que l'Église offre. Leur conception du baptême est différente de l'offre pastorale. On dira vite fait que c'est du syncrétisme, de la superstition, mais du point de vue théologique, il y a un décalage. Il faut rentrer dans cet univers créole, car ce n'est pas de la superstition, il faut donner quelque chose qui soit en adéquation avec l'attente des gens, sinon on fait des rites qui ne rejoignent pas ce que les gens attendent. Donc, il convient d'avoir une religion populaire, pour articuler l'offre et la demande. Il faudrait une pastorale d'*empowerment* des Créoles, c'est-à-dire un processus d'autonomisation, de socialisation, de manière à les sortir de toute forme de tutelle, qu'elle soit religieuse ou politique, faire en sorte que les gens puissent penser par eux-mêmes.

Donc, les Créoles, descendants d'esclaves, ne sont toujours pas entièrement libres.

Il y a encore un gros travail à faire. Dans mon article, j'ai dit qu'il y avait deux choses dont les esclaves avaient été privés : leur liberté et leur identité, d'où les noms de la honte, péjoratifs dont on les avait affublés, que les descendants créoles portent aujourd'hui et auxquels ils continuent à être identifiés. C'est terrible de s'appeler « Marmite », « Bonarien » ou « Lapuante » et être identifié comme tel. Pour moi, il fallait remonter la spirale, vers le renversement des stigmates, pour dire que finalement cette honte ce n'est pas à eux de la porter, mais à ceux qui leur ont donné ces noms-là. D'où le renversement des stigmates dont parle sociologue Michel Wieviorka, qui a beaucoup travaillé dessus. Mon travail consiste à positiver cette identité, qui était entachée de mépris, de négation, même de déni. Les Créoles ne se

disaient pas Créoles parce que c'était une identité dont il fallait se débarrasser. Les « souliers de l'abolition » montrent par ailleurs que les esclaves étaient privés non seulement de leur nom, mais aussi de la possibilité de porter des souliers, parce qu'à travers le port des souliers on savait si quelqu'un était affranchi ou pas. À l'abolition, tous les esclaves se sont rués chez le cordonnier pour porter des souliers. Cela peut paraître puérile rigolo, mais j'en ai fait une lecture plus anthropologique pour démontrer que ce n'était pas quelque chose d'anodin, que c'était une affirmation de leur existence, une affirmation de leur identité, de leur dignité. J'ai donc fait deux travaux, le premier pour montrer qu'ils étaient privés de noms, donc tout un travail pour renverser les stigmates, et le deuxième sur les souliers, élément qui va donner contribuer à l'image traditionnelle des Créoles toujours bien sapés, bien habillés. Selon l'adage, « *vant vid me ena badinn dan la me* » (le ventre est vide, mais on est toujours bien habillé). C'est la dignité du Créole qui passe avant tout. Il y a tout ça dans mon travail, tout ce qui peut redonner leur dignité aux Créoles, tout ce qui peut les revaloriser, donc c'est un travail centré sur l'histoire.

Il y a eu une véritable déshumanisation des noirs...

L'esclavage est en effet une entreprise de déshumanisation et c'est pour ça que le Créole a, jusqu'à tout récemment, intégré le fait qu'il ne vient pas d'une famille esclave. Il a renié cette partie de son histoire. Aujourd'hui, nous affirmons clairement que le Créole assume cela et donc il est plus à l'aise avec son identité, qu'il ne refoule plus.

Mais est-ce que tous les Créoles assument cette descendance ?

Ces derniers temps, on a enraciné l'identité dans le phénomène de l'esclavage. Je pense qu'il faut voir le côté positif de la chose : l'émancipation de l'esclave. Au 18^e

siècle les esclaves étaient à peu près 40% d'origine malgache, 40% d'origine africaine et 20% d'origine indienne. Ces pourcentages approximatifs, mais tout ce beau monde-là a fait la créolité, la créolisation, en se métissant ; d'où ces parts d'indianité et d'africanité. Mais il y a aussi la part européenne. On ne va pas appliquer une grille ethnique, mais grosso modo, le Créole est noir, ce n'est pas un Blanc. Il est de souche africaine et malgache. Il y a certainement une part d'indianité. Cela pour dire qu'il a une origine multiple. De mon point de vue, c'est ça être un Mauricien. Le Créole est le prototype du Mauricien du 2^e millénaire et du 3^e millénaire. C'est ma vision des choses.

Et le Créole mulâtre ?

Maintenant, on va sous-catégoriser, mais là aussi, il faut fixer les choses dans le temps, car c'est à un moment donné de l'histoire qu'on va parler du Créole mulâtre, définition liée au teint plus clair et qui a un style de vie polarisé vers l'Occident. Dans le mulâtre, c'est surtout le Français, le colon. Alexandre Dumas a écrit un roman, *George le mulâtre*, dont l'action se passe à Maurice. Ça vient de cette période-là. Mais notre génération ne dit pas « ça, c'est un Créole mulâtre », on dit « *sa enn milat sa* » (c'est un mulâtre). C'est plus pour dire que c'est un fer-blanc (faire blanc), mais qu'il n'est pas blanc complet. Nous avons aussi les Créoles *mazambic*, le Créole *rouz*, celui qui a les cheveux un peu roux, tout en étant afro. Aujourd'hui, on entend moins parler de tout ça, c'était plus utilisé dans les années 1950, 1960, dans le but de rabaisser l'autre. Si on parlait d'un Créole *mazambic*, d'un Créole *rouz* ou d'un Créole *sinoi*, on le voyait en fait comme un bâtard, comme quelqu'un qui n'était pas complètement chinois, sans être un vrai Créole. Mais aujourd'hui le discours a

évolué. Il faut toujours situer tout cela dans le temps : quand on dit « Créole » en 1980 ce n'est pas la même chose qu'en 2011.

Qu'est-ce qui a changé pendant ce laps de temps ?

Pour moi, on disait Créole pour indiquer un groupe humain que la langue kreol. Cela était porté par le MMM (Mouvement Militant Mauricien), qui avait l'idéologie « *enn sel le pep enn sel nasyon* » (un seul peuple, une seule nation). Les gens ne se disaient pas Créoles dans le sens d'aujourd'hui, c'est-à-dire pas seulement en référence aux gens groupe qui parle le kreol, mais pour dire aussi qu'ils appartiennent à la communauté créole. D'habitude, cette communauté créole était localisée comme vivant dans les cités, plongées dans la drogue, dans la prostitution et n'aimant pas apprendre. Là nous sommes dans les clichés, car le Créole est le prototype du Mauricien, parce que c'est un groupe ouvert, métissé, en constante création. Le trait commun de tous les Créoles c'est la religion catholique. La plupart des Créoles sont catholiques. Les Créoles sont très dynamiques, ils se redéfinissent constamment. Aujourd'hui, les Créoles se voient plus comme une communauté, principalement les noirs métissés. Je situe la question créole dans cette forme globale, y compris dans les Antilles, qui ont aussi connu l'esclavage, qui ont créé une langue créole. Langue et identité sont très liées. Les différentes langues créoles sortent du même bassin, mais il y a des nuances. Le kreol morisien et le créole seychellois sont identiques, alors que le créole réunionnais est différent du nôtre. Pourquoi ? Encore une fois, je pense qu'il faut voir cela sur le plan historique : avant les Seychelles étaient une dépendance de Maurice. Le premier document que j'ai pu étudier, qui traite des mœurs des affranchis et qui était basé sur l'observation, puait le racisme, car il représentait l'Africain de façon très péjorative. Moi, je situe la provenance du racisme

qu'on connaît aujourd'hui envers les Créoles. C'est cette mentalité coloniale, française, qui continue.

Maintenant on assiste davantage à un racisme des Hindous envers les Créoles, selon ce que j'ai pu observer et relever.

Oui, c'est évident. Ce racisme est perceptible dans la société mauricienne, mais pour un observateur extérieur cela passera inaperçu. C'est par la discrimination que se fait ce racisme, cela est passé par les colons, qui occupaient les leviers de toute l'administration. Aujourd'hui, ça a changé, ce sont les Hindous et ils sont à 90% dans la fonction publique. Donc, normalement, les Créoles connaissent la discrimination, un racisme anti-créole de la part des Hindous, racisme qui s'enracine dans le communautarisme. Vous avez dû vivre ça, vous.

Oui, concernant les études, mes parents me disaient que ce n'était pas nécessaire de poursuivre, qu'il n'y avait aucun espoir de trouver un emploi dans le secteur public, d'où le fait que j'ai interrompu mes études en Form 5. J'habitais dans la cité de Cassis.

Ah, oui ! Le type des Créoles ! Vous êtes une fille des cités. Nous avons un projet visant à dresser un portrait de Créoles qui ont réussi en ne partant de rien, pour que les Créoles s'en inspirent et puissent reprendre confiance en eux.

Pour revenir aux Créoles, on me dit qu'ils sont assez cool et ne pensent pas au lendemain, comme le font les Hindous. Êtes-vous d'accord ?

Je crois qu'il s'agit principalement de clichés qui arrangent beaucoup l'Hindou, clichés que le Créole a intégrés, alors que l'Hindou va se dire « si je suis là, c'est parce que le Créole ne sait faire rien d'autre que s'amuser, manger et boire ». Mais

la réalité est qu'il s'est surtout accaparé l'esprit. La preuve en est votre propre parcours. Vous seriez restée à Cassis, qu'est-ce que vous auriez pu faire ? Les Créoles sont programmés pour accepter une fatalité, le Créole lui-même dira que ce n'est pas la peine de se battre, on pense donc à aujourd'hui et pas à demain. Il y a une fatalité, mais également l'intégration dans les discours et les images que l'on envoie aux Créoles. Donc, une fois qu'il aura intégré tout cela, le Créole deviendra comme l'image qu'on lui renvoie de lui-même. Une explication parmi d'autres pour expliquer que le Créole mange aujourd'hui et ne pense pas à demain, en plus de celui de la programmation, de l'image renvoyée qui est intégrée par le Créole, c'est son rapport au temps. Bien souvent c'est un rapport qu'il a hérité, un rapport avec le temps présent. Et qu'on le veuille ou non, je le rattache à l'esclavage. La vision du temps de l'esclave n'était pas demain, mais aujourd'hui. Il vivait au jour le jour. Quand je dis esclave, je ne parle pas seulement d'un passé lointain, car nos grands-parents aussi avaient ce rapport avec le temps. Ils étaient des journaliers ; ils travaillaient souvent en étant payés à la semaine. Donc, il fallait penser tout de suite à quoi payer, à acheter à manger. Ils n'avaient pas de possibilités d'épargne. Donc, ils ont hérité d'un rapport avec le temps qui est foncièrement limité, à l'inverse de l'Indien qui, lui, n'a pas été contraint de venir. Il y avait aussi des esclaves de l'Inde, certes, mais ils étaient d'origine tamoule, alors que les Hindous de maintenant sont les descendants des travailleurs engagés, qui venaient de la région du Bihar. Ces Hindous-là étaient venus à Maurice dans le but de gagner de l'argent et pour avoir un toit. Puis il y a eu les morcellements et ils se sont installés ici. Il y a eu des « *Role model* » après la Seconde Guerre mondiale, c'était la colonie britannique, mais ces Indiens sont devenus les propriétaires et ils ont eu accès à l'éducation. C'est là qu'on a vu apparaître Ramgoolam et qu'il a commencé à y avoir quelques intellectuels

Indiens. Et il s'est formé un réseau pour l'éducation des Hindous, qui s'appelait *les Bai'tka*. Les parents, qui étaient des laboureurs, avaient ça en eux de se sacrifier pour l'éducation de leurs enfants et le mot d'ordre était *l'éducation*. C'est comme ça que Ramgoolam, dans les années 1950/ 1969, a pu rallier la communauté hindoue et prendre, par l'indépendance, le pouvoir politique. C'est par ces moyens que les Indiens se sont inscrits dans le temps. Aujourd'hui, pour moi, à cause de la discrimination qui existe, si quelqu'un de la communauté hindoue est contrôleur, chauffeur, etc., son enfant ne va pas être contrôleur ou chauffeur, parce qu'il bénéficiera de l'éducation que ses parents voudront leur donner. Ils ~~vont chercher~~ chercheront les meilleurs collèges, les meilleurs professeurs, les meilleurs, meilleurs, meilleurs... Ils enverront leurs enfants étudier à l'étranger et ce sera plus facile pour eux d'obtenir des postes haut placés, d'autant plus qu'ils connaîtront un tel et un tel. En plus le PSC (*Public Service Commission*) est une passoire, c'est manipulé par le gouvernement, qui donne les postes à qui il veut. Le recrutement dans la fonction publique passe par là. Il y a un « panel » de recrutement. Tout est politisé, il y a des quotas de personnes dans telle ou telle circonscription.

Y a-t-il une discrimination positive comme aux États-Unis ?

Non, on est dans un système électoral où c'est le premier qui gagne qui passe, dans un système de représentativité communautaire. Quand on nommera les ministres, ce sera en fonction de leur communauté, donc c'est un quota. Normalement, chez les Hindous, il y a le castéisme, qui détermine déjà un certain quota : il faut que cela soit représentatif et, vu leur nombre, ce sont eux qui occupent tous les postes importants, tous les leviers. Nous dirons que tous ces éléments rentrent en jeu et font que le rapport avec le temps, avec l'avenir, n'est pas le même chez les Hindous que chez

les Créoles. Voyez votre propre expérience, votre vision de l'avenir : la seule solution est de partir, sinon tout est bouché, on est programmé « *pou res enn zenfan cite* » (pour rester un enfant de la cité). Et pourtant les capacités ne manquent pas. On a les mêmes capacités, mais pour les Hindous, l'avenir est rose, les portes sont ouvertes et les amis sont là.

Après avoir lu votre livre sur les souliers de l'abolition, au cours d'une balade à Grand Baie, un Créole m'a dit qu'il se fichait du regard des autres sur le fait qu'il marchait pieds nus. Cela m'a fait sourire, car, si c'était vrai, pourquoi avait-il besoin de me donner des explications que je n'avais pas demandées ? Il est sans doute toujours aussi important de porter les souliers à Maurice, quelle que soit la communauté...

Oh, oui ! Jusqu'à 30 ou 35 ans en arrière, les gens ont beaucoup souffert de ne pas pouvoir se payer une paire de souliers pour aller à l'école. C'est quand même un signe de richesse et d'intégration aussi. Une personne âgée m'a confié que dans son enfance elle avait beaucoup souffert de ne pas pouvoir porter des souliers, qu'on se moquait d'elle et que ça remontait maintenant à la surface. La personne dont vous parlez doit peut-être se défendre et dire que ce n'est pas parce qu'il marche pieds nus qu'il ne peut pas se payer une paire de souliers. Il s'en fiche de ce que les gens vont dire, mais quelque part, il n'est pas indifférent au regard des gens.

Le regard compte beaucoup à Maurice.

Oui, c'est une société de regards. Dans *Les souliers de l'abolition*, je dis que le premier regard sur l'autre, c'est sur son pied, pour voir ce qu'il est. Ce n'est pas un regard condescendant. On ne regarde pas quelqu'un comme ça, on regarde ses pieds et c'est ce qui va déterminer la suite. C'est une société de regard.

Que pensez-vous de la mondialisation, avec toutes ces chaussures qui viennent de l'étranger ? Ont-elles toujours les mêmes valeurs ?

Oui, vous savez que dans les écoles ici on porte l'uniforme. Donc, les enfants se distinguent par leurs chaussures. Les chaussures de marque qu'ils portent. Donc, ça reste un parcours, un symbole d'identité. Les souliers disent beaucoup de choses. Par exemple, rappelez-vous Saddam Hussein : on avait jeté des chaussures contre sa statue, c'est une forme d'humiliation, chez les Arabes.

Dernière question, que pensez-vous des Chagossiens à Maurice ? Sont-ils Créoles, eux aussi ?

Non, ils ont leur identité chagossienne, mais disons que quand on parle d'identité, il faut préciser. Pour les Hindous, les Chagossiens, les Rodriguais, les Créoles des cités sont tous à mettre dans le même panier, parce qu'il y a un certain rapport de force.

Suite de l'entretien, deux jours plus tard, au téléphone.

Concernant les noms de la honte, les gens qui les portent sont décomplexés, dites-vous, donc cela ne les dérange plus de les porter ?

Je ne sais pas si cela ne les dérange plus, disons que maintenant les gens ont d'autres priorités. Mais il y a des noms qui sont insupportables, c'est vrai et les gens qui les portent sont en général peu alphabétisés ils ne sont pas dans des réseaux administratifs. Pour eux, leur nom c'est leur nom, ce n'est pas leur priorité et ils n'ont pas vraiment conscience de la nécessité de le changer. Aujourd'hui, il y a peu de cas de changements de nom. Dans le fait, il faut prendre acte, si les gens sont conscientisés, ils sont informés qu'ils peuvent changer de nom, mais ils ne le font

pas forcément. Par contre, au Centre Nelson Mandela, de nombreuses personnes reconstituent arbre généalogique. C'est une démarche intéressante, car maintenant, on va là-bas pour une raison bien précise : il y a un parti politique qui revendique le fait que les esclaves soient dédommagés, en signe de réparation. Donc, il y a des personnes qui veulent faire leur arbre généalogique, afin de demander leur compensation. Ça montre que quand les gens ont besoin de bouger, ils vont bouger, donc s'ils ne changent pas leur nom, c'est qu'ils n'en ressentent pas le besoin.

Entretien S

Âge : 62 ans

Sexe : féminin

Profession : chef d'entreprise et psychosociologue

Niveau d'études : Bac + 8

Communauté : chinoise

Domicile :

Date d'entretien : 28 juin 2011

Lieu d'entretien : lieu du travail de la personne

Langue d'entretien : français

Par rapport à vos opinions de quand vous avez soutenu votre thèse, comment trouvez-vous la société mauricienne aujourd'hui ?

Je trouve qu'il y a une forte régression par rapport à l'époque où j'ai soutenu ma thèse, même s'il y avait alors un désir très fort des communautés de passer par l'école. Les premières générations, qui faisaient des études supérieures et qui savaient que le temps était venu d'occuper des places réservées auparavant à ceux qui avaient les moyens. Donc, il y avait une compétition, mais la compétition était ouverte, on savait que cela devait passer par la réussite scolaire et ensuite universitaire. Même s'il y avait une certaine fascination pour le monde occidental, pour les valeurs occidentales, je crois qu'on n'était pas aussi... Il y avait ça, mais les valeurs ancestrales, on les vivait aussi au jour le jour, ça se mélangeait. C'est un peu comme le bonheur, quand il est là on n'en parle pas, c'est quand il disparaît qu'on en parle. Il n'y avait pas autant de conflits ou de nécessité de se positionner dans son identité ethnique ; c'est dans ce sens-là qu'il y a une régression. Mais je pense que cette régression est assez « logique », parce qu'il y a l'utilisation politique de cette identité, la volonté de fédérer à tout prix les gens sur des mythologies, de reconstruire des mythes. Le mythe est nécessaire, mais la reconstruction dont je parle doit servir à capturer certains segments de la population, surtout pour des votes politiques. C'est en ce sens qu'il y a eu une mutation pas tellement positive pour

Maurice. Le mauricianisme à l'époque où je faisais ma thèse, on en parlait, mais aujourd'hui personne ne parlerait de mauricianisme. Il y a une forte régression.

Donc c'est pour cela qu'on arrête d'enseigner l'histoire ? Pour maintenir les gens dans l'ignorance de leur passé ?

Non, on n'a jamais eu un souci d'histoire. On a pris des bribes d'histoire qui convenaient, personne ne se préoccupait vraiment de voir ce qui s'était passé réellement. On nous racontait de petites anecdotes, au lieu de nous faire connaître l'histoire. La différence est là.

C'est donc à cause de cela qu'aujourd'hui il y a des identités communautaires, au lieu d'une identité mauricienne ?

Ah oui, c'est sûr. De tout temps ça a été le cas, mais ça se passait dans la vie de tous les jours, il n'y avait pas d'affirmation avec autant de violence. Non, chacun coexistait, partageait ce qu'il y avait. On savait que l'autre était différent et ça s'arrêtait là. Aujourd'hui, il y a bien revendication. Qui dit revendication, dit volonté de dominer l'autre, de montrer qu'on est plus fort et donc il y a cette cassure, beaucoup plus grande qu'auparavant. Qui dit affirmation avec revendication, dit bien violence, il dit bien aussi volonté d'utiliser les identités pour fédérer, afin de mieux écraser l'autre. Ce n'est pas une communauté qui veut écraser l'autre, c'est que chacun veut avoir sa part des revenus nationaux, donc on va utiliser l'identité. Si ce n'est pas l'identité ce sera autre chose, mais il est plus facile d'utiliser l'identité, c'est passionnel et les gens ne réfléchissent pas, c'est irrationnel, donc on va instrumentaliser ce qui est pulsionnel et irrationnel pour asservir les gens et utiliser les personnes pour mettre en place des stratégies de conquête de pouvoir, sous différentes formes.

Qui sont ces « on » auxquels vous faites référence ?

Toutes les classes possédantes, les classes qui possèdent le pouvoir politique et économique surtout.

Donc, si je comprends bien, au lieu d'un conflit communautaire, il y aurait plutôt un clivage entre les gens qui ont l'argent, le pouvoir, l'éducation et le reste de la population ?

Tout cela est imbriqué, ce n'est pas aussi simple que cela. Entre classe et ethnie, il y a des collusions, à certains moments cela va se greffer et à d'autres cela va se relâcher. Mais entre telles ou telles ethnies, même s'il y a des différences de classe ou de caste, à certains moments on va utiliser une identité, disons à un niveau supérieur, pour fédérer les autres.

Personnellement, vous avez fait vos études à l'étranger et vous êtes revenue, alors que toutes les personnes que j'ai interrogées veulent bien partir faire leurs études ailleurs, mais sans vouloir revenir.

Oui, peut-être parce que j'ai beaucoup donné à l'étranger, j'ai beaucoup travaillé à l'étranger et j'avais toujours voulu faire quelque chose pour l'île Maurice, mais je n'ai jamais eu l'occasion. Quand j'ai eu l'opportunité de revenir afin de travailler au sein du fond des UN pour Rodrigues, je l'ai fait et de fil en aiguille on m'a demandé de travailler pour le fond européen et pour l'UNICEF. Ça, c'est ma part de contribution à ce que l'on peut faire pour les jeunes de Maurice.

Vue de l'extérieur, Maurice est un paradis, qu'est-ce qui fait donc que les Mauriciens, mis à part certains dont vous faites partie, veulent partir pour ne plus revenir y vivre ?

Il ne faut pas amplifier les choses, on est aussi dans une tendance mondiale. Il y a beaucoup plus d'insécurité qu'auparavant, à tous les niveaux : politique, économique, culturel, voire même des fragilités psychologiques. Donc c'est le monde

qui devient de plus en plus insécurisant pour les personnes. C'est un peu logique que les gens et les institutions deviennent fragiles. Il n'y a plus de personnes ayant suffisamment de charisme, de trempe, pour consolider les institutions. Donc, c'est un cercle vicieux : les institutions ne vont pas bien parce qu'il manque des gens et les gens ne vont pas bien parce que les institutions ne fonctionnent pas bien. On est un peu dans le côté, pas d'anarchie, mais quand même un peu anémique. Dans cette situation, on a tendance à se replier sur soi, pour retrouver des repères et à vouloir utiliser ces repères pour se défendre. Si on est dans une position de défense, forcément l'autre va être perçu comme étant l'agresseur, l'autre, quand il est différent, bien entendu, il n'y a pas que Maurice, on trouve cela partout, avec les nationalistes, parce que les gens sont fragiles.

Que pensez-vous de la peur des Hindous, du « péril indien », que ressentent beaucoup de Mauriciens interrogés ?

Moi, je crois que, comme dans tout fantasme, il y a un peu de vrai ; comme dans les rumeurs. Toutes les rumeurs, tous les mythes, les fantasmes doivent avoir un petit fondement, sinon c'est du délire, c'est-à-dire qu'on va utiliser un élément, ensuite on va broder, on va élargir, on va dramatiser, on va mettre en scène à partir de cet élément. Ça vaut partout. Effectivement, depuis quelques années il y a beaucoup plus d'investissements de la part de l'Inde et puis ça va dans le sens de la mondialisation. Les Indiens et les Chinois, qui veulent se positionner sur l'Afrique, utilisent Maurice comme un tremplin. Il ne faut pas être naïf, cela se passe partout. Les Américains vont en Iraq, les guerres aussi c'est pour ça. Ce n'est pas par hasard qu'on va « sauver » la Libye et on ne va pas sauver d'autres pays. Il y a des fondements très matérialistes, très égoïstes, des intérêts nationaux. On ne va pas le faire par altruisme. On sait tout ça. Il y a ce fondement. Il y a des intérêts qui

traversent l'île Maurice : des intérêts chinois, des intérêts indiens. Si ce n'est pas le péril jaune, ce sera le péril hindou. Mais ce que cela nous demande en tant que citoyens mauriciens, c'est d'être vigilants sur la bonne gouvernance. Si on n'est pas capables, si nos institutions fonctionnent mal, il est normal que les autres en profitent. S'il y a péril, c'est que nos institutions fonctionnent mal et font mal leur travail ; c'est-à-dire qu'il y a eu beaucoup de laxismes et de dossiers qui ont été mal bouclés. Si les choses sont faites en toute transparence, les gens supposés nous gouverner gouvernent avec clairvoyance. Il y a aussi les intérêts mauriciens à protéger. S'il y a une certaine crainte, elle provient de nos carences, de nos lacunes institutionnelles et qui relève aussi de la responsabilité des décideurs parce que, comme je l'ai dit, Maurice est petite et c'est pour cela qu'on le voit mieux. Mais si on regarde bien, partout dans le monde les institutions fonctionnent mal. Il faut donc faire une analyse de ce monde qui devient de plus en plus éphémère, où les gens qui sont là pour gouverner, pour décider et pour veiller au bien-être commun, comme ils sont dans une période de rotation très rapide, ils n'ont même pas le temps d'avoir le pouvoir nécessaire, ou alors ils se laissent prendre au piège du pouvoir éphémère. C'est cet ensemble-là qui explique les dérives.

Dans ce monde qui va en s'accéléralant, y a-t-il des laissés-pour-compte à Maurice ?

Il y a des effets de la mondialisation, mais il y a aussi nos propres institutions qui ne fonctionnent pas bien, nos propres citoyens qui n'ont plus une certaine idée de la citoyenneté mauricienne. Tout le monde regarde ses propres intérêts, fonctionnant avec des vues très courtes, pour l'immédiat. L'avenir ne nous appartenant pas, chacun va chercher ses propres intérêts les plus immédiats. En fonctionnant comme cela, on ne peut pas avoir de vision, même à court terme, une vision qui transcende

les intérêts immédiats, que ce soit au niveau des parents ou au niveau des responsables politiques. Donc la famille en pâtit, car personne ne veut lutter pour elle, pour l'école ou pour le travail. Ça va un peu en délitement, ce sont tous ces liens sociaux qui se cassent. Dire que la société mauricienne devient fataliste serait toutefois une analyse trop grossière. Il y a une tendance à devenir plus individualistes, à devenir plus matérialistes, à vouloir jouir de tout à tout prix, mais c'est pareil partout. Cependant, il y a quand même encore une société, sinon ce serait trop pessimiste ; c'est une société en mutation certes, mais il y a quand même des noyaux sur lesquels les gens se basent, des gens qui ont encore un certain idéal, qui pensent aux autres et se battent pour les plus fragiles, les plus vulnérables et ça il faut le renforcer. Il y a encore beaucoup de convivialité aussi, certes en cours de fragilisation, mais il ne faut pas exagérer. La société mauricienne est encore une société agréable à connaître, à vivre. Il y a encore une certaine douceur de vie, pas trop d'agressivité dans la vie quotidienne, même s'il y a des agressions. Nous avons quand même une certaine paix, mais avec des pics de violence, bien entendu. Ce n'est pas seulement une affaire de carte postale que l'on vend aux touristes, non, il y a réellement une certaine douceur de vivre. Il n'y a pas trop d'artifices dans la carte postale, mais cela nous demande d'être vigilants. Si on perd cela, et on est en train de le perdre petit à petit, on va devoir renoncer à ce qui fait la spécificité de cette société multiraciale. On arrive à gérer, mais cela peut être mieux dans les relations entre ethnies et entre classes sociales.

Hors périodes électorales, y a-t-il division, voire lutte, entre classes ou entre ethnies ?

Il est sûr que l'utilisation de l'identité ethnique se fait principalement quand il y a des enjeux politico-culturels, mais surtout politiques. Il y a des pics et ensuite, ~~il y a des~~

revendications pour une vie meilleure, ce qui a un côté positif, tout le monde a droit à une vie plus digne. C'est normal et il faut lutter pour cela. Si on ne lutte pas, les conditions de vie ne seront jamais améliorées, les gens n'auront pas de quoi vivre correctement. Ceci dit, il n'y a pas assez d'institutions intermédiaires pour canaliser un peu la frustration populaire, c'est-à-dire les syndicats, qui ne fonctionnent pas assez bien ou d'autres associations comme les ONG. Or, le Mauricien, par son côté fataliste, voudrait avoir, mais sans lutter. Donc, il se désintéresse de la lutte, mais il veut avoir et c'est là que ces institutions intermédiaires ne marchent pas très bien. Beaucoup de frustrations peuvent rester latentes, puis se manifester par des violences, alors qu'elles auraient pu être canalisées en amont. Ces violences sortent aussi d'une manière détournée parce que les gens de la classe populaire sont tellement frustrés par leur vie au quotidien qu'ils essaient d'oublier à travers l'alcool, d'où les dérapages. C'est une violence de vie, causée par la vie, se manifestant par une violence individuelle.

En parlant avec les gens dans la rue, au sujet des institutions justement, j'ai entendu le contraire de ce que vous me dites, à savoir que la violence vient d'un mal-être dû à autre chose parce que les ONG fonctionnent bien et que Maurice est un « *welfare state* » (état providence).

On vous a dit ça ? Oui, certaines ONG marchent bien, il ne faut pas exagérer, mais d'autres n'ont pas toujours de quoi payer leurs employés, voire disposer d'un local pour fonctionner. Donc faut relativiser. Si on est un « *welfare state* » (état providence) c'est uniquement pour répondre aux besoins élémentaires. Par exemple, les démunis ont recours à la pension de veuve, de l'orphelin, etc., mais en dehors de cela il faut vivre et on ne peut vivre avec Rs 5 000, Rs 7 000 ou Rs 10 000 par mois. Il y a des franges de la population qui sont complètement en dehors de la société,

qui l'après-midi ne savent même pas s'ils vont pouvoir manger le soir. Ils ne vont pas mourir de faim, mais que signifie ne pas mourir de faim ? C'est prendre un peu d'eau, la faire bouillir, mettre quelques feuilles de thé, pas de lait parce qu'il coûte trop cher ; parfois on va mettre un peu de riz avec des brèdes (feuilles des plants de potiron, etc.). Tant mieux si les gens ne meurent pas de faim, mais il faut voir ce qu'ils mangent. À 3h ou 4h de l'après-midi, ils ne savent pas s'ils vont avoir du riz, tout dépendra du travail que l'homme ou la femme pourront trouver. Quant à leur logement, ils vivent dans un état de précarité terrible. Il y a une grande misère.

En parlant de misère, que pensez-vous des gens qui vivent dans les maisons en tôles, mais qui ont des paraboles et des téléphones dernier cri ?

Il y a beaucoup de causes qui font que les gens achètent tout cela. Beaucoup s'offusquent du fait que des gens pauvres s'endettent pour acheter des meubles. Il y a une grande consommation de produits, avec tout un côté de faire valoir, c'est-à-dire que quand on n'a pas une identité reconnue, la reconnaissance et la fierté de soi passent par cette consommation. Il y a tout un travail qui se fait dans le regard de l'autre, comment se sentir valorisé. Quand on n'a pas eu une existence forte, on est pris au piège de ces biens, qui donnent une valeur ajoutée à ce qu'on est, parce qu'on ne sait pas ce qu'on est, finalement, on est nulle part.

Qui sont ces « on » ?

Très souvent ce sont des personnes Créoles, de milieu populaire. Elles consomment beaucoup, mais il faut aussi savoir que c'est une manière de compenser le manque. Cela peut être relié à l'esclavage : on ne possédait pas de biens avant et maintenant

c'est la revanche sur l'histoire. Dès qu'on a un peu d'argent, on va montrer qu'on a pu s'acheter. Il y a beaucoup de choses qui vont ensemble.

Ce n'est pas un peu simpliste de dire que puisqu'on a eu des ancêtres esclaves, on doit posséder, qu'on ne fait rien pour améliorer sa situation, mais qu'on attend tout de la société ?

Je ne crois pas qu'ils attendent quoi que ce soit aujourd'hui. Je ne veux pas tout mettre sur le dos de l'esclavage, mais, sans tomber dans la facilité en disant qu'il est responsable de tout, je crois que comme tout traumatisme, l'esclavage a été un détonateur qui a vraiment détruit beaucoup de vies. Il reste des traces symboliques qui se transmettent, pas seulement par la parole, il y a certains schémas, certains modes de penser, certains types de comportement qui sont transmis par la manière de faire. Comme n'importe quelle valeur, cela se transmet. Je crois qu'il y a tout un travail en profondeur à faire avec les personnes descendant d'esclaves, un travail vraiment de fond, qui situe les responsabilités historiques et personnelles aussi.

Y a-t-il une volonté quelconque de continuer à stigmatiser cette population ?

On utilise de tout, quand il y a un enjeu. L'esclavage est un marqueur, un marqueur d'identité. Si l'esclavage peut payer, on va l'utiliser, il n'y a pas de mystère, c'est comme dans n'importe quelle revendication. Si se revendiquer femme est payant, on va le faire, c'est la nature humaine. Si se revendiquer Chinois est plus payant que se revendiquer Créole, on va le faire. Il ne faut pas se leurrer, l'être humain a toujours des stratégies, pas forcément réfléchies, mais tout le monde cherche son intérêt et les femmes savent très bien jouer de leurs multiples identités. Tout le monde va essayer de jouer à ça, c'est un peu comme le poker. Si dans 10 ans l'Afrique devient

le continent qui domine le monde, les gens diront tous qu'ils sont Africains. Personne ne veut être parmi les perdants. Donc, celui qui veut le pouvoir va utiliser tel ou tel marqueur, mais au-delà, il faut dépassionner ce débat et faire en sorte que les gens apprennent plus à se connaître, à savoir ce que nous sommes, en suivant des étapes. Par exemple il y a tout le débat pour savoir s'il est nécessaire que la communauté créole ait une fédération créole mauricienne, s'il faut aller chercher dans les archives, etc. Pour pouvoir avancer, Il faut bien faire le tour de son passé, comme en psychologie on fait le tour de soi-même, sinon on piétine. À Maurice, ce n'est toujours pas fait et il reste un long chemin, parce que tout le monde continue à se créer des mythes.

Quand vous parlez de mythes, est-ce le passé qu'on réécrit, qu'on réinvente ?

Oui, on le réécrit. Moi, je suis pour la réécriture parce que de toute façon on n'a pas le choix, mais le plus important c'est la façon dont on va écrire ou réécrire. On va écrire l'histoire et l'interpréter en fonction des enjeux de pouvoir. Par contre, la relire, la réécrire pour découvrir ce que nous sommes, pour mieux nous respecter, c'est une autre démarche. En faisant cela, on va mieux se respecter et se réconcilier avec l'autre, sinon l'autre sera toujours un agresseur.

Comment définiriez-vous le Mauricien ?

Il est un produit en invention perpétuelle, il prend un peu de partout implicitement. Sa cuisine, ses vêtements, sa manière de faire sont pris un peu partout. Je crois qu'il y a une dynamique qu'on ne met pas assez en valeur. On parle plus de différence, mais il y a un côté rassembleur qui est sorti de toutes ces épices. Aussi, le Chinois de Maurice n'est pas le Chinois de Chine, l'Indien n'est pas comme celui de l'Inde et le

Créole n'est pas comme l'Africain, les Blancs de Maurice ne sont pas comme les Européens. Déjà, au lieu de faire l'inverse et de demander ce qui nous différencie les uns des autres, il vaudrait mieux chercher ce qui n'est plus le même avec ces cultures ancestrales et en finir avec ça. Cela ne signifie pas qu'il faut nier les valeurs ancestrales. Moi, je ne renie pas ma part d'héritage, mais avec cela j'ai fait quelque chose de différent. Le Mauricien pourrait être ce carrefour, il est déjà, sans qu'il le sache. Je préfère le terme transculturel, plutôt que multiculturel ou interculturel. Le multiculturel c'est une juxtaposition, l'interculturel est un mixte. Pour moi, on doit passer par les trois étapes et atteindre le transculturel en dernier, c'est-à-dire transcender. On est déjà dans la culture, mais il y a ce dépassement. Ça vaut pour Maurice et ça vaut pour le reste du monde. Il y a cette rotation dialectique entre l'enracinement et le déplacement. La possibilité de le transcender signifie qu'on est déjà enraciné et l'enracinement se fait à un moment qu'il va falloir transcender. Toute culture est limitée, donc il ne faut pas rester enfermé dans sa culture, mais cela ne signifie nullement nier sa culture. C'est un dépassement, on prend ce qui est bien dans la culture de l'autre, ce que l'autre va nous apporter. Le mariage interethnique peut être un début, mais cela ne suffit pas, il faut ce dépassement de soi.

Qu'est-ce qui vous rend fière dans la communauté chinoise à Maurice ?

Je crois que c'est le partage de certaines valeurs. Sans qu'on nous l'ait appris, il y a beaucoup de résilience, beaucoup de patience, de courage, beaucoup d'ambition, d'esprit entrepreneur ; ça, je l'ai vu quand je suis allée en Chine et je le vois dans la diaspora chinoise. C'est curieux, toutes ces personnes déplacées qui ont vécu des difficultés de guerres, etc. Elles ont pu surmonter tout ça, sans se plaindre. Il y a beaucoup de stoïcismes, beaucoup de volontés de dépasser ses difficultés. Je crois

que sans que ce soit une supériorité, ou quelque chose qui friserait l'arrogance, il y a cette fierté d'avoir appartenu à ce peuple, une imprégnation qui se fait de génération en génération, à travers la persévérance, l'endurance dans le travail de toutes ces générations de Chinois. Que ce soit dans un sens ou dans l'autre, même dans l'histoire de l'esclavage, ça traverse les générations, des empreintes sont laissées, une mémoire se fait. Dans le cadre de l'esclavage, il faut pouvoir casser la mémoire négative. Pour les Chinois il n'y a pas eu cette rupture et c'est ça qui fait la fierté, beaucoup plus que d'avoir appartenu à cette civilisation, parce que leur mémoire n'a pas été interrompue et il n'y a pas eu de honte subie. C'est cela qui fait la fierté d'un peuple. Même s'il y a eu des Chinois engagés, ils se sont tellement révoltés qu'on les a renvoyés chez eux. Il est très important que les individus, les groupes, puissent être fiers de ce qu'ils sont. Chez certains parvenus créoles, il y a de l'arrogance et ce n'est pas bien pour la communauté créole. Il faut surtout casser ces stéréotypes qui ont des fondations, mais ce sont les Créoles eux-mêmes qui doivent faire en sorte de cesser les vols, les vantardises et de s'efforcer d'être irréprochables. Il faut aussi que les autres communautés changent leur regard, leur jugement. Tout est en fonction du regard, de son pouvoir. Le fait d'être sur une petite île fait créer des clôtures dues au conformisme social, car les gens en subissent les normes sous la pression du regard des autres, mais ce sont principalement les Créoles qui doivent casser tout ça.

Entretien T

Âge : +60 ans pour le couple

Sexe : féminin & masculin

Profession :

Niveau d'études : licence respectivement

Communauté : créole

Domicile :

Date d'entretien : 28 juin 2011

Lieu d'entretien : domicile des personnes

Langue d'entretien : français

Y a-t-il une identité mauricienne ou plutôt ethnique ?

Madame : L'identité mauricienne, je crois qu'elle existe quand on est à l'étranger. À Maurice, il y a quelques Mauriciens qui ont fait le pas de dire « je suis Mauricien » avant de dire qu'ils sont autre chose. Mais il y a toute une sensibilisation à faire pour que tous convergent dans ce sens.

Deux jeunes filles, que j'ai rencontrées hier, m'ont dit qu'elles ne comprenaient pas le kreol, qu'elles ne parlaient que le français. Est-ce une tendance générale ? Pourrait-elle faciliter les choses, à votre avis ?

Madame : Ce n'est pas le rejet de la langue nationale. Si nous avons la tradition de parler le français en famille, nous poursuivons cette tradition, mais nous connaissons parfaitement le kreol. Moi, je regrette la créolisation excessive qu'on voit aujourd'hui à Maurice, car cela va nous enfermer. Si je prends le temps de m'investir dans une littérature en kreol, je ne vais pas prendre le temps de travailler aussi bien mon anglais et mon français, qui pourtant m'ouvrent les portes, puisque ce sont des langues internationales. Donc, je crains que l'on ne s'enferme et que l'on ne s'enlise aux dépens d'une dimension internationale dont nous avons besoin. Reconnaissez vous-même qu'avec le kreol, vous ne seriez pas allée bien loin en France. Ceux qui voudraient refaire l'île Maurice avec leur kreol, sans connaître le français,

l'orthographe, ne pourraient que végéter. Je crains que ce soit ce qu'on est en train de faire, avec une créolisation excessive dans certains milieux et malheureusement dans le milieu créole ; parce que les autres ne réagissent pas de cette façon-là.

Ce désir de faire entendre la langue kreol, n'est-ce pas un appel au secours lancé par la communauté créole ?

Monsieur : Avant de répondre à cette question, je voudrai revenir sur l'identité. Pour moi, le critère essentiel de l'identité, ce n'est pas la langue. Je suis d'accord sur le fait que l'identité mauricienne est en lente construction, je crois qu'il y a un certain progrès, peut-être favorisé par les mariages mixtes. On vit ensemble, on travaille ensemble, donc on voit une certaine identité qui se construit, mais il y a aussi le poids des ancêtres à porter et on le voit en ce moment, avec la fameuse question des archives dont on refuse l'accès à *Justice et Vérité*. Donc, l'identité se crée lentement et il est regrettable qu'elle ne se soit pas créée plus vite. Il n'y a même pas 50 ans qu'on est indépendants, mais il faut la créer, comme le dit mon épouse. Oui, on est beaucoup plus Mauricien quand on est à l'étranger, ici il y a le poids de la famille, de la société, de différentes communautés. Et puis, bien souvent, l'identité c'est beaucoup plus une question d'intérêts. Quand on est à la recherche d'un emploi, quand il y a des intérêts économiques, l'identité passe après, on regarde son groupe, on regarde sa montagne. Vous avez mis le doigt sur quelque chose d'important : ce sont bien les Créoles passés au niveau élite, qui militent pour l'utilisation du kreol. Et parmi l'élite se trouvent les universitaires, mais aussi les prêtres. Les prêtres créoles, de par leur position, ont un certain pouvoir dans la société mauricienne, mais pas autant qu'avant et donc ils poussent en ce sens. Mais pour le Créole ordinaire, moyen, de la rue, c'est un autre problème, celui-là n'appelle

aucun secours, parce que c'est un laissé-pour-compte. Le gros de la population créole, je-me demande s'il ne cherche pas plutôt à sortir de ça et pour lui le progrès c'est le français ou l'anglais, qu'on trouve davantage chez les Hindous. Mais il y a une recherche. Ces deux jeunes filles que vous mentionnez étaient de quelle communauté ?

Créole.

Madame : Quel teint ?

Clair.

Madame : Un peu comme moi ?

Oui

Madame : Vous voyez, moi, je me situe comme une Créole, mais une Créole au teint un peu clair et dans notre famille, on a toujours parlé français.

Monsieur : Moi, j'ai été à l'école (rire), ça remonte à longtemps... Entre nous, il y avait une quantité de Blancs, mais le kreol était la langue qu'on parlait, soit dit en passant, mais j'avais quelques amis avec lesquels je parlais en français. La langue que tout le monde parlait c'était le kreol et c'est encore pareil aujourd'hui. Je dis bien qu'il y avait une majorité de Blancs dans mon école, mais qu'ils parlaient kreol. Ça remonte à loin. On dirait que le français est la *lingua franca*, la langue qu'on parle quand on est relax. C'est comme vous qui vivez en France et quand vous revenez au pays, vous parlez le kreol, vous mangez le farrata, etc., mais ça, c'est un niveau. Les Mauriciens, en général, aspirent à autre chose.

Madame : Et pas ce kreol écrit. Ça m'exaspère, je ne le lis jamais. Avant j'écrivais le kreol en phonétique, mais quant à apprendre ces nouvelles méthodes et lire ces

textes... Je suis devenue complètement allergique au kreol écrit à la façon moderne. Je ne veux faire aucun effort pour changer.

Monsieur : Il faut savoir qu'il y a un auteur, le juge de Saugret, qui a traduit les Fables de La Fontaine. Ça remonte à avant ma naissance. On est en train de vouloir aller trop vite. Ce qui bloque, c'est le côté idéologique, il n'y a pas un rejet de la langue kreol en tant que telle, mais c'est l'écriture, on dirait une imposition « *from the top* » (venant d'en haut), au lieu de venir d'en bas « *from the bottom* ». Je sens que cela ne sort pas de l'ensemble de la population créole, mais un appel de l'élite de la population créole.

Madame : Les intellectuels plutôt, qui se glorifient d'avoir forgé quelque chose de nouveau, qui nous est imposé.

Monsieur : Bon, si Monsieur Carpooran a décidé d'écrire un dictionnaire, on ne peut pas l'en empêcher, on ne peut que le remercier de faire ce travail, mais je ne crois pas qu'un dictionnaire suffise pour faire monter la langue de la vase. Tout ça vient d'un non-Créole, Dev Virahsawmy, qui a fait carrément une analyse, pendant ses études universitaires, un Master je crois, puis l'a apportée ici.

Madame : Le kreol c'est l'écriture selon le son.

Monsieur : Tout ça est très intellectuel.

Madame : Ce n'est pas issu du milieu créole, ce n'est pas issu de la population créole, c'est un Hindou qui est venu avec sa connaissance intellectuelle et son effort pour incorporer tout cela. Il l'a fait pour avoir un grand succès dans le milieu créole, parce que je ne vois pas les enfants hindous ou musulmans aller apprendre la langue kreol en primaire.

Il y a des Créoles qui suivent des cours d'hindi : qu'en pensez-vous ?

Madame : Eh oui ! Moi, mes petits-enfants prennent des leçons de mandarin. On l'enseigne dans certaines écoles. S'agissant de langues d'avenir, je vais inscrire mes petits-enfants dans les grandes langues d'avenir : hindi et mandarin, dans les écoles françaises.

Monsieur : Dans un certain nombre de familles maintenant on réalise que ce pays a besoin de s'ouvrir... On a pris conscience qu'on est « riche » avec l'anglais et le français et on a également pris conscience que ce n'est plus suffisant, qu'il faut l'hindi ou le mandarin. Moi, je suis un partisan de l'espagnol, mais cela n'a pas encore gagné l'île. Ça, c'est pour les gens qui réfléchissent et qui trouvent..., parce qu'à Maurice on est très porté sur la formation de nos enfants. C'est même exagéré parfois. Nous souffrons du même syndrome que les Japonais dans cette course pour réussir au CPE (*Certificate of Primary Education*, équivalent du CM2), parce que cela veut dire que son enfant ira dans les meilleurs collèges et qu'ensuite il obtiendra une bourse pour les études supérieures qui coûtent tellement cher. Ça, c'est malsain pour la formation de nos jeunes.

Madame : Parce que c'est institutionnalisé. Ce n'est pas seulement l'enfant intelligent, qui a des chances, qui va apprendre plus vite et donc on lui donne le maximum. On met tout ce monde de l'enfance dans le moule des cours particuliers des après-midis entiers, des cours qui servent beaucoup à renflouer les salaires des enseignants. L'école est gratuite, mais qu'est-ce qu'on peut dépenser dans ces cours particuliers ! Je pense quand même que quand on a l'intelligence, même si on est pauvre, on peut y arriver. On peut commencer ses premières années d'études par correspondance, ensuite chercher une bourse pour partir faire ses études à

l'étranger. Donc, la situation n'est pas complètement bloquée. Il y a des entreprises qui donnent aussi des bourses, par exemple, la MCB (*Mauritius Commercial Bank*) vient de donner 3 bourses à 3 Rodriguais.

Monsieur : Il faut de l'aide, plus de bourses pour les familles pauvres, qui ont des enfants avec des moyens intellectuels, mais qui ne peuvent leur payer des études. Ce sont principalement les familles créoles qui souffrent de la pauvreté, soit ce sont des familles où le père boit, ou il y a eu séparation, ou il y a des filles-mères. Ce sont là des foyers de pauvreté terrible, un vrai fléau, ces poches de pauvreté à Maurice, dues principalement aux problèmes conjugaux, à l'alcoolisme, à la drogue, au jeu.

Madame : Il y a quelques 7 000 à 8 000 familles qui appartiennent à cette catégorie. Elles ne sont pas toutes créoles, mais par rapport à la population...

Monsieur : Il y a plus de Créoles et ça se situe dans les faubourgs des villes, dans les nouvelles cités.

Madame : Oui, mais il n'y a pas de Mauriciens qui meurent de faim, par contre, il y a beaucoup d'aide sociale à Maurice. Nous sommes le premier pays d'Afrique à avoir autant d'aide. Maurice vient en aide dans tous les cas de pauvreté. Vous n'avez pas un cercueil pour enterrer vos morts ? On vous aide. Vous n'avez pas à manger ? On va vous en donner. Il y a des catégories de familles dans ces situations-là, mais nous sommes vraiment un « *welfare state* » (état providence).

Monsieur : Ce sont les enfants qui souffrent le plus.

Madame : Oui, mais là, c'est la faute des parents. Nous ne sommes pas une « *non-caring society* » (une société indifférente). Beaucoup d'ONG œuvrent pour éduquer les parents, afin qu'ils s'occupent de leurs enfants. Mais il y a aussi une indifférence

grandissante, à cause du matérialisme qui nous occupe à l'heure actuelle. Disons que ceux qui ont les moyens, les femmes qui n'ont pas besoin de travailler, ont leur gym, leurs jeux de cartes, enfin leurs diverses activités, et moins de temps pour le social. C'est le matérialisme qui les anime. Mais il y a toujours des organismes pour aider les gens, ce sont simplement les volontaires qui manquent.

Monsieur : Un écart se creuse. Maurice est en train de se développer, il y a pas mal de personnes qui ont des moyens, mais également des laissés-pour-compte. Ces derniers sont les enfants qui ne passent pas par le CPE et qui deviennent des bandits, des brigands ; ce matin le journal « L'Express » parlait de « gangsters ». Le chômage n'est pas très élevé à Maurice, mais à 8%, on peut dire que c'est déjà mauvais. Malgré ces 8%, les planteurs de cannes ne trouvent pas assez de gens disposés à travailler dans leurs cultures. On a fait venir 20 000 Chinois de Chine, on a des Bangladeshis.

Madame : Il y a 40 000 travailleurs étrangers à Maurice pour travailler dans les usines et maintenant c'est dans le secteur agricole qu'ils sont recherchés. On aurait pu faire venir les Rodriguais pour travailler, mais tout en les encadrant, parce que la vie de ces travailleurs immigrés est vraiment très dure, comme vous avez lu dans le journal et que vous avez dû voir par vous-même.

Monsieur : On peut voir ces travailleurs à Beau-Bassin et à Rose-Hill. Il y a des Malgaches aussi. Cela veut dire aussi que les Mauriciens ne savent ou ne veulent pas travailler.

Madame : Et on ne sait pas les récupérer, les former, pour diminuer la main-d'œuvre étrangère. On aurait pu prendre 7% des chômeurs mauriciens et les mettre à la place de ces travailleurs qu'on « importe ».

Monsieur : Il n'y a pas assez d'assistance sociale à Maurice, de prise en charge de ces personnes laissées-pour-compte.

Madame : Actuellement, les plus grands ennemis de l'île Maurice, ce sont les partisans des partis politiques. Après chaque élection, les élus se débarrassent de ceux qui ont commencé un travail, pour les remplacer par leurs amis. Donc, on refait ce qui a été déjà fait, on met de côté certaines choses qui ont porté leurs fruits. Il n'y a pas de mauricianisme à travers une vision d'intérêt de la population dans son ensemble. Pour moi, on est moins divisés en ethnies qu'en groupes politiques où l'on « s'entretue », où certains Mauriciens se retrouvent avec des salaires faramineux alors que d'autres sont déçus, comme Sitanen, lui qui était Ministre des Finances il y a 2 ans. Il y a donc un jeu politique malsain à Maurice.

Monsieur : Et dans ces groupes politiques, ceux qui dominent sont les Hindous.

Madame : Même à l'intérieur de ces groupes d'Hindous, vous pouvez avoir un jeune politicien musulman critiquer un autre Musulman. Donc ce n'est plus un bloc communaliste, mais bien politique.

Même s'il semble y avoir une bagarre plus politique que communaliste, les personnes au pouvoir vont d'abord protéger leur communauté.

Madame : Elles vont d'abord protéger leur communauté, en effet, mais le regroupement se fait plus par rapport à l'appartenance à son parti ou pas. Tu es d'accord avec moi, n'est-ce pas ?

Monsieur : Ça, c'est un premier niveau. Si je suis dans le parti de l'élu, peu importe ma communauté, j'ai plus de chances que ceux qui n'y sont pas. Mais à l'intérieur de ces partis, il y a quand même la domination hindoue et ça va plus très loin, puisque

jusqu'ici tous les Premiers Ministres que nous avons eus étaient des Hindous, sauf pour Bérenger. Et ces Premiers Ministres hindous sont tous Vaish, une caste hindoue. Par exemple, dans les castes les plus élevées : Maraz et Babooji, on n'a pas la permission de devenir Premier Ministre. Donc, à l'intérieur d'un parti, pour avoir le pouvoir, la partie communautaire va entrer en jeu. Maintenant, si je suis Musulman, que j'ai la chance d'arriver à la tête d'une institution privée ou publique, j'ai intérêt à m'entourer de Musulmans dans les postes principaux. Mais, me direz-vous, où sont les Créoles là-dedans ? C'est là que les Créoles sont absents, d'abord parce qu'ils ont de moins en moins de chances d'accéder au gouvernement. Tant et si bien que quand il y a des postes qui sont offerts dans les avis publics, ils ne postulent même pas. Ils n'ont pas toujours les diplômes, hélas, mais le plus souvent ils ne postulent pas. Dans le secteur privé, il y a quand même toujours la présence des Blancs, qui sont restés les leviers du pouvoir du secteur, mais c'est en même temps un secteur plus ouvert aux Créoles, bien ceux qu'on appelle les « *ti kreol* » (Créoles au bas de l'échelle sociale), peinent toujours. Les problèmes sont là. Ce qui nous amène à la conclusion que les Créoles ont besoin pour grimper sur l'échelle sociale par l'instruction.

Madame : Les petits Créoles ont commencé à progresser à travers les mouvements d'action catholique. L'Église leur a permis d'avoir confiance en eux, ils ont appris un certain style de vie, par exemple la façon de se tenir dans un bureau. Il faut reconnaître que ceux qui sont passés par ce moule sont beaucoup plus sûrs d'eux. Grâce à cela, nous voyons des Créoles qui s'en sortent bien dans certains postes. Ils ont découvert leur valeur et compris qu'ils pouvaient gravir les échelons.

Un interviewé m'a confié qu'il était Créole et qu'il avait obtenu son poste dans le gouvernement parce qu'il pratiquait également la religion hindoue. Est-ce la même chose pour les Chinois, les Blancs, le Musulmans ?

Monsieur : Ceci vient entériner ce que je vous ai dit sur la difficulté des Créoles d'obtenir un poste dans le service public, voire d'accéder au gouvernement. Les Musulmans forment la communauté la « plus intelligente » de l'île. Ils ont toujours su tirer leur épingle du jeu. Ils savent se mettre du bon côté politique. Dans les années '70, '80, le parti politique qui montait était celui de Bérenger et les Musulmans étaient MMM (*Mouvement Militant Mauricien*). On sait qu'ensuite ce parti a perdu de son aura. Aux dernières élections, les Musulmans étaient du côté du Parti Travailleuse. Aujourd'hui, le vice Premier Ministre est Monsieur Bibijan, autrefois un des grands amis de Bérenger. À partir du moment où ils ont placé un de leur leaders en très bonne position, ils se protègent entre eux. En ce moment, les Musulmans sont très présents dans les instances gouvernementales. Ils ne représentent qu'un petit pourcentage de la population, pourtant. Quant aux Chinois, qui ne sont pas très nombreux, eux non plus, il n'y en a pas beaucoup dans le gouvernement, même si l'un d'eux est très haut placé. Les Musulmans sont la communauté la plus intelligente et les Chinois, la communauté la plus travailleuse. Ils ont su progresser au niveau de leur famille et c'est là que nous avons beaucoup à apprendre, nous les Créoles. Le professeur Lim Fat, dans sa biographie, dit qu'il est issu d'une famille très pauvre et raconte comment il est devenu professeur. Ça donne une idée de la façon dont les Chinois progressent. Aujourd'hui, ils sont en petit nombre, mais il n'y a pas de Chinois pour gérer ces petites boutiques d'autrefois, la base de leur richesse. Ils ont commencé par là. Ils sont tous de grands professionnels maintenant, des médecins,

des hommes ou femmes d'affaires, etc. Ils n'ont pas besoin d'aller travailler comme fonctionnaires, on en trouve parfois, mais ils sont principalement des professionnels.

Madame : Réfléchissez bien, nous avons Hookoomsingh, un fervent partisan de l'enseignement du kreol, alors qu'il est Hindou. Il y a également Virahsawmy, que nous avons déjà mentionné. Ils ont tous deux fait leur titre de gloire autour de la population créole. C'est leur idéologie. Ils se sont faits les défenseurs des Créoles.

Pensez-vous qu'aujourd'hui, à Maurice, il y a plus une lutte de classe qu'une lutte de « race » ?

Monsieur : Oui, je suis d'accord avec cela. Je n'appellerai pas cela lutte de classe dans le sens marxiste, il n'y a pas vraiment de lutte, mais il y a un fossé.

Madame : C'est plutôt la suprématie et l'indifférence des nantis par rapport à la passivité de ceux qui se laissent vivre, qui ne se défendent pas et qui ne prennent pas position.

Monsieur : Peut-être que cela pourrait devenir une lutte de classe si un petit groupe de nantis se confrontait à un grand groupe de laissés-pour-compte. C'est une chose qui ne doit pas arriver et on doit travailler afin de réduire le fossé.

Que s'est-il passé dans l'affaire Kaya ? Y a-t-il un rapport avec ce que vous dites ?

Madame : Kaya est mort en prison parce qu'il a été probablement frappé. Comme il était très populaire, il y a eu un soulèvement, un sursaut de révolte, par la prise de conscience qu'on a une police qui peut abattre un homme en une nuit. Ça a créé un effet boule-de-neige qui a vraiment pris toute l'île Maurice par surprise. C'était un peu comme ce qui s'est passé en Tunisie en début d'année, ce n'était pas planifié. Il y a

eu un rejet, un ras-le-bol que la population créole a exprimé. Il y a aussi eu un autre Créole qui est mort : Agathe. Une manifestation a commencé et il y a eu des manifestants violents qui s'y sont joints. Ça a donc dérapé.

Était-ce une bagarre intercommunautaire entre Créoles et Hindous ?

Monsieur : C'était le premier gouvernement de Navin Ramgoolam, la première fois qu'il était Premier Ministre, il était assez faible et ne connaissait pas la situation. Il y avait principalement un ras-le-bol envers le pouvoir hindou. C'est pour ça qu'il y a eu un soulèvement. Donc, quand Kaya, qui était un chanteur populaire créole, est mort en prison, ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La situation chauffait depuis un moment. Est-ce que c'était contre les Hindous ? Est-ce que seulement les Créoles ont été pris dans cette bagarre ou bien des Hindous y ont participé aussi contre le pouvoir ?

Madame : Je pense que c'étaient plusieurs choses à la fois : d'un côté, il y a eu le mouvement créole, parce que c'était un Créole qui s'était fait tuer et de l'autre, il y a eu une montée de ceux qui n'avaient pas pour casser ceux qui avaient. Les supermarchés ont été envahis, il y a eu des jets de pierres contre ces choses que pouvaient se permettre les riches. C'était un sursaut, mais pas une lutte préparée.

Monsieur : Un ras-le-bol contre les richesses.

Donc, d'après vous, Maurice serait une poudrière qui pourrait exploser à la moindre étincelle ?

Madame : Non, quand même pas.

Monsieur : Pas pour le moment, en tout cas, mais je ne dirais pas que s'il y avait un autre événement Kaya, on ne pourrait pas assister encore à des émeutes.

Et le mouvement créole du Père Grégoire ?

Madame : Ce mouvement date de 1990, avant l'affaire Kaya. Il a commencé en 1990, avec Roger Cerveaux. Ça mijotait et ça a explosé autour de Kaya. Puis le Père Grégoire est venu fédérer, rassembler, essayer de donner une ligne de conduite tournée vers l'avenir. Quand il est arrivé, il était surtout un homme d'Église, avant d'être un fédérateur et c'est ensuite qu'il est sorti de cette ligne de conduite.

Monsieur : Le message de Grégoire c'est qu'il faut une véritable instruction publique. Il a commis une erreur aux élections de 2010, quand il s'est rendu à une réunion entre Ramgoolam et Bérenger qu'il avait réunis. Ils lui ont demandé s'il était un faiseur d'entente politique.

Madame : Après il a laissé la consigne « votez avec votre cœur ». Ce n'était pas une chose à dire, car le cœur c'est l'emblème du MMM. Il a fait 2 mauvais faux pas. Il était sincère, mais il a commis quelques erreurs et ses collègues prêtres l'ont laissé hors-jeu. On ne le connaissait pas bien, mais il faut avoir du courage pour faire ce qu'il a fait.

Monsieur : On dit aussi qu'il n'avait pas de bonnes relations avec certains autres prêtres.

Madame : Ensuite il y a eu des personnes qui ont récupéré toute l'affaire, par exemple, Jean-Marie Richard, grand créolophone. Il était très proche du Père Grégoire, c'est lui qui a protesté quand on a envoyé un ambassadeur hindou au Mozambique, au lieu d'envoyer un Créole. Puisqu'on envoie des Hindous en Inde, des Musulmans au Pakistan, un Créole aurait dû partir pour l'Afrique. Philippe Fanchette aussi a protesté. Ce que je voudrai dire c'est que là où les Créoles ont mieux réussi c'est à l'étranger. Les Mauriciens de la diaspora, qu'est-ce qu'on fait

pour les garder proches de l'île Maurice ? Un congrès de la diaspora mauricienne s'est réuni il y a 4 ans pour discuter de cela. Malheureusement, sans aucune suite. Il y a le « gopio » pour les Hindous dispersés, une assemblée qui se réunit une fois par an pour voir ce qu'ils font dans le monde et ce qu'il convient de faire. Toute cette « déligencia » répartie à travers le monde fait partie de l'identité mauricienne : qu'est-ce qu'on fait pour rassembler tout ce potentiel qui aime l'île Maurice ? Même de loin on aime, mais il faut qu'on soit fédérés dans un certain travail, dans un certain idéal. Actuellement, ce sont des énergies perdues.

Monsieur : C'est vrai, nous ne savons pas faire appel à notre diaspora et ça, c'est la faute aux autorités.

Madame : La diaspora c'est tous les Mauriciens, mais les Créoles y sont en majorité. Entre 1962 et 1982, il y a eu une grande émigration pour eux. Et maintenant cette émigration continue, mais elle touche les intellectuels et les professionnels.

Monsieur : Parce qu'il y a très peu de possibilités ici.

Madame : Ils vont s'implanter dans de grands pays. Celui qui profite le plus de cela c'est le Canada.

Connaissez-vous la situation des Chagossiens en ce moment ? Les Créoles que j'ai interrogés à ce sujet ne m'ont pas dit du bien d'eux. Est-ce une désolidarisation des Créoles et des Mauriciens en général ou est-ce de la naïveté de la part des Mauriciens ?

Monsieur : Ce sont les deux choses en même temps, il y a une désolidarisation, mais les Mauriciens sont naïfs et ne comprennent pas leur situation. Il faudrait peut-être leur demander à quel point ils auraient été heureux si on les avait déplacés pour

les mettre à l'île Plate (petite île située au nord et appartenant à Maurice). Les Chagossiens ont peut-être dépensé à tort et à travers ce qu'on leur avait donné comme compensation, mais ce n'est pas une raison pour que l'on dise qu'ils méritent ce qu'il leur arrive, sachant que le vieux Ramgoolam a été probablement obligé, mais sans que cela lui crée aussi un énorme cas de conscience, de lâcher Diego pour avoir l'indépendance. Lors des négociations à Whitehall avec la délégation des autorités mauriciennes, notamment Ramgoolam, d'autres ministres, ainsi que l'opposition d'alors, les Anglais ont été perfides, comme ils savent l'être parfois. Pendant les discussions, on a dit à Ramgoolam qu'il n'y aurait pas de référendum sur l'indépendance, car il perdrait probablement, mais on lui a promis les élections. Une des petites conditions était que Diego reste aux Anglais. Certains le savaient depuis longtemps, mais on en sait davantage maintenant, grâce à Wikileaks. Les gens de Diego sont donc des exilés, des laissés-pour-compte. Oui, le gouvernement britannique leur a donné de l'argent, mais encore faut-il savoir si on peut les accuser d'avoir tout dépensé. Les avons-nous accueillis, nous en tant que gouvernement mauricien, nous en tant que citoyens mauriciens ? Non, on s'en est moqué.

Madame : Non, on ne peut pas dire cela, car on les a accueillis. On leur a donné des allocations, mais le problème est dans la façon dont ils ont utilisé ces allocations, car visiblement ils n'ont pas su gérer cet argent.

Monsieur : On ne les a pas aidés à le gérer, parce qu'il ne faut pas oublier qu'ils étaient issus d'un milieu où ils ne géraient pas d'argent, c'était une société de troc. Ils ne sont pas responsables d'avoir gaspillé et surtout pas d'avoir été exilés. Il y avait quand même toute une adaptation à leur assurer. C'était une situation difficile. Et maintenant, voudront-ils vraiment retourner à Diego ? Ce ne serait plus vivable pour

eux là-bas. Moi, je ne leur aurais pas donné de l'argent, mais j'aurais créé un fond pour les loger et pour que leurs jeunes puissent étudier.

Madame : Les Mauriciens ne connaissent pas bien la situation des Chagossiens. Ces derniers habitent principalement dans les alentours de Port-Louis. Jusqu'à présent on n'en parlait presque pas et même si ces dernières années on a commencé à s'intéresser à eux, les Mauriciens ont d'autres chats à fouetter. En fait, on entend parler des Chagos depuis que les Chagossiens intéressent l'Inde. Oui, les Chagos et Agaléga deviennent intéressants pour l'Inde.

Monsieur : Chagos est déjà prise par les Américains, c'est plus Agaléga qui intéresse l'Inde. Récemment, Bancoult a fait du bruit à ce sujet, attirant ainsi l'attention des Anglais et d'autres pays du monde.

L'écrivain français Le Clézio a même écrit une lettre ouverte à Obama, pour demander la restitution de l'île aux Chagossiens.

Madame : Oui, mais dans ce cas, que feront les Chagossiens seuls sur leur île ? Il y aura toujours d'autres intérêts qui feront que l'île sera convoitée après le départ des Américains. Par ailleurs, Maurice, qui ne peut même pas se gérer elle-même, comment pourra-t-elle gérer en plus les Chagos ? Il faut être un peu réaliste. Je suis pro Chagos aux Chagossiens, mais que vont-ils en faire et de qui vont-ils être la proie ? Là où c'est situé, c'est un point stratégique. Les Anglais veulent en faire un lieu pour protéger les espèces marines, mais n'est-ce pas là une façon de protéger l'île des prédateurs qui voudraient venir dans ces eaux ? Les Chagossiens représentent une toute petite communauté.

Lors de colloque, on me demande souvent quelle est la position officielle de Maurice face à la situation des Chagossiens.

Monsieur : Très souvent, dans les grands pays européens, on a l'impression que ce sont les Mauriciens qui font du tort aux Chagossiens, sans connaître réellement leur situation respective.

Les Chagossiens ont contribué à augmenter la diversité culturelle de Maurice. Face à la mondialisation, pensez-vous que la diversité mauricienne est en danger ?

Madame : La mondialisation permet de transmettre toutes les richesses de Maurice au monde, alors que sans ce phénomène, on serait comme un cimetière et on perdrait notre identité, puisqu'on ne peut transmettre nos valeurs.

Monsieur : Je pense que cela va dans les deux sens, les gens de l'extérieur nous apportent beaucoup au niveau économique, à travers le tourisme.

Madame : Et ils viennent mettre en valeur ce que nous, les Mauriciens, ne savons pas regarder. C'est autour des hôtels, des lieux que visitent les touristes, de l'artisanat mauricien, que tout est mis en valeur.

Monsieur : Il faut savoir, cependant, que nous avons des garde-fous à mettre en avant contre les excès entraînés par la présence des touristes, par exemple la prostitution, l'étalage d'une vie trop luxueuse, etc. Ce sont des risques. Il ne faut pas condamner la mondialisation. Pour ce qui est de l'alimentation, par exemple sur la consommation des fast-foods, il faut plutôt éduquer les gens.

Entretien U

Âge : 50 ans

Sexe : masculin

Profession : prêtre

Niveau d'études : Bac+8

Communauté : créole

Domicile :

Date d'entretien : 13 juin 2011

Lieu d'entretien : lieu de travail de la personne

Langue d'entretien : français

La culture et l'interculturalité étant vos sujets de prédilection, diriez-vous qu'il y a une culture mauricienne ?

Question difficile ... C'est une question difficile ... C'est même une question piège ça (rire). Avant de comprendre l'expression « culture mauricienne », il faut comprendre le terme « culture » d'abord, ce qu'on entend par culture, si c'est la culture au sens de tout son aspect extérieur, de ce qu'on voit, ou de son côté esthétique. À ce moment-là, on peut parler d'abord de ce qu'on voit, de la langue kreol, par exemple, ou bien du séga, qui confère une certaine identité, une culture mauricienne, ou encore du fait qu'à Maurice, tout le monde adhère à la cuisine, etc. Mais pour moi, ce n'est pas ça l'essentiel de la culture mauricienne. Je veux aller plus loin que ça, car j'entends comme culture la manière de comprendre le monde autour de soi, la manière d'appréhender la réalité. En ce sens-là, une culture mauricienne, je crois que oui, qu'il y a bien une manière de voir, de comprendre, une manière de voir les choses. Mais c'est assez complexe, par le jeu des identités proprement communautaire. Du fait que chacun se replie systématiquement, on voit moins cette culture mauricienne. J'essaie de voir un exemple, disons ... qu'est-ce qui fait que quand on est à l'étranger (tout le monde dit ça, hein ?), il y a quelque chose qui accroche, qu'on soit, comme on dit ici, hindou, musulman, créole, blanc, chinois. Qu'est-ce qui fait qu'à l'étranger on se retrouve ? Il y a quelque chose qui se passe

entre nous. Moi, je prends toujours l'exemple de quand j'étais à Rome et que j'allais à l'Université. Un jour je vois quelqu'un avec un t-shirt, « no problem in Mauritius » (rire) et puis je vais automatiquement vers lui et puis je lui dis, « *ou enn morisien, li dir mwa wi, li dir mwa oussi enn morisien, mo dir li wi* » (vous êtes Mauricien, il me dit que oui, il me demande si je suis aussi Mauricien et je lui dis oui). Il me dit « *vini nou al pren enn cafe* » (vient on va prendre un café) et on va prendre un café tout de suite, là. Puis, il me dit, « Viens chez moi, je suis à la maison, j'ai ma femme, mon enfant. » Et puis, je suis allé chez lui. Pourtant c'était un Hindou et à aucun moment il ne m'a dit que moi j'étais un Créole et lui un Hindou. Donc, il y a bien quelque chose qui se passe. Est-ce que le fait d'être loin de son pays ? Je crois que c'est plus que ça. On a quelque part une racine, une identité, on aime cette terre, même s'il y a beaucoup de problèmes. On se retrouve tous dans un art de vivre qui est proprement mauricien. C'est une identité qui est toujours en construction et on est toujours à la recherche. Je ne dirais pas *tout de go* (dixit) qu'« il y a une culture mauricienne », qu'elle existe. C'est quelque chose qui n'est pas perceptible au premier abord. Bon, il y a la légendaire gentillesse mauricienne, mais je n'y crois pas trop (rire), parce qu'on est gentil qu'avec les étrangers, certes, mais on n'est pas gentil entre nous, il n'y a qu'à voir comment ça se passe sur les routes. Mais je crois qu'à une époque il y avait une culture mauricienne, quand Buckland et Milazar sont revenus et qu'ils avaient gagné aux Jeux du Commonwealth, je crois que cela montrait l'existence d'une culture mauricienne. On se sent fier, dans ces cas-là et on ne se pose pas de questions sur l'identité d'un tel ou d'un tel. Mais actuellement ça se perd, je crois, au profit d'un repli communautariste.

Des personnes que j'ai interrogées m'ont dit que les Hindous écrasaient tout. Serait-ce l'une des raisons de ce repli ?

Je crois que ce facteur est primordial, car la construction d'une nation, d'une identité commune, nationale, va de pair avec la reconnaissance des droits de chaque citoyen. Je crois qu'à Maurice, ce n'est pas une perception, mais c'est une réalité, c'est-à-dire qu'aujourd'hui les Créoles (qui se sentent quelque part marginaliser), sont le groupe le plus ouvert à Maurice et je le dis dans ma thèse. Il y a beaucoup de mariages intercommunautaires et le Créole, lui, n'a pas peur de dire ce qu'il est. Je crois que le fait même du métissage est dans ses gènes, mais qu'aujourd'hui les Créoles sont en train de se replier, de se regrouper. Je pense qu'il y a quelque part, une non-reconnaissance des droits. Moi, j'entends dire souvent que les Créoles souffrent dans notre pays. Ce n'est pas une victimisation, mais un réel sentiment d'exclusion, il ne faut pas avoir peur de dire le mot.

La plupart des Créoles avec qui j'ai parlé m'ont confié vouloir quitter le pays.

Oh oui, il y en a beaucoup.

Les parents, de leur côté, sont fiers et heureux quand leurs enfants partent. Est-ce dû à cette exclusion dont vous me parlez ?

On a souvent dit que les Créoles sont les moins travailleurs. Ce sont des clichés : « *zot pares, zot ici la ba* » (ils sont paresseux, ainsi de suite). Pendant longtemps, je crois, il y a eu une définition des autres par rapport aux Créoles, qui ont été négatives. Je ne dis pas qu'il y a eu nécessairement ça mais on a mis tout le monde dans le même panier. Je crois qu'il y a eu beaucoup d'efforts, de la part des Créoles, de réussir et de faire réussir leurs enfants. Mais maintenant, quand ils arrivent dans le monde du travail ils trouvent un mur et c'est ce mur qui fait que beaucoup n'arrivent pas à avoir de débouchés, surtout dans la fonction publique, où ils sont très peu nombreux.

Y a-t-il quelque chose se rapprochant de l’Affirmative Action à Maurice ?

Non, je ne crois pas, pas dans la fonction publique, en tout cas. Le privé a été longtemps le lieu où les Créoles se sont retrouvés. Aujourd’hui, je crois qu’il y a un effort, au niveau de la police, pour qu’il y ait les 30%, soi-disant, de Créoles recrutés. Mais pas à des postes clés et c’est ça qui est important, les chefs, ceux qui commandent, les cadres. Alors on va dire que les Créoles n’ont pas de qualifications, etc. Mais je crois que, il faut vraiment aller voir.

Et les Blancs ? Il fut un temps où l’on disait qu’ils détenaient d’énormes pouvoirs, si ce n’était pas tous les pouvoirs. Est-ce toujours le cas, ou bien les Hindous verrouillent tout ?

Non, non (petit rire). Je crois qu’il y a encore quelques Blancs qui sont là et qui dominant. Ah oui, oui, oui. Moi, je crois que dans les sommets il y a les Hindous, les Musulmans aussi. Mais je crois que quand on est au pouvoir, quand on est dans la place de commandement, on ne regarde plus, justement, l’ethnie... En fait, c’est une question de pouvoir, quand on est au pouvoir, on se fiche finalement de savoir si tu es Hindou, si tu es Musulman, si tu es Blanc, pourvu que j’arrive, justement, à ton niveau et il n’y a aucun problème qu’il y ait des Blancs ou des Hindous. Il faut voir les cadres de la MCB (*Mauritius Commercial Bank*), qui a été longtemps entre les mains des Blancs, justement alors aujourd’hui, il y a des Blancs et des Hindous. Moins de Créoles.

Cette stigmatisation des Créoles ne vient-elle pas de ce qu’étaient leurs ancêtres ?

Il y a effectivement une part historique, il faudrait comprendre, faire le lien avec l’esclavage, avec cette... Moi, je crois qu’il y a une part de stigmatisation, parce que... qu’est-ce qu’a été l’esclavage finalement, ça a été la déstructuration de

l'humain. Et on ne reconstruit pas un être humain en 1 siècle et demi, 2 siècles. La fin de l'esclavage c'est 1835, donc aujourd'hui ses séquelles sont encore présentes, il ne faut pas l'oublier. C'est la déstructuration de l'humain, toute la question de la dénaturation, y compris dans les noms. Et puis, le fait de rester sous la coupe des maîtres, après l'esclavage, pour aider les affranchis, pour les maîtres, du paternalisme hein, pour aider, etc. Mais je crois que ça n'a jamais aidé les affranchis à se tenir debout et il y en a eu quelques-uns. Je prends des exemples : pendant longtemps, certains Créoles travaillaient avec des Blancs, il y avait la grande case, la grande maison, et il y avait la dépendance, mais les affranchis, les Créoles qui étaient dans les dépendances, ne se souciaient pas, justement, d'avoir un logement ou même de retrouver un terrain parce qu'il y avait le Blanc qui était là, qui nourrissait, qui payait et la maman était « nénaire » (servante) et le papa était jardinier ou travaillait dans les champs, etc. Et les enfants... Les esclaves s'entendaient dire « Mets ton enfant à l'école et après, quand il grandira je lui donnerai du travail, il sera mécanicien à la propriété sucrière ». Aucune perspective d'avenir donc, et ça a été pendant des années comme ça, jusqu'à ce qu'il y ait émancipation. Moi, je ... prends aussi l'exemple de mon cas. Mon papa travaillait avec un Blanc, ma maman travaillait aussi, on avait notre terrain, on avait notre maison, etc. Mes parents croyaient dans l'éducation pour leurs 5 enfants. Lorsque j'étais en Form IV, le patron de mon papa, un Blanc, lui a dit de me retirer du lycée et de me mettre à l'école technique, apprendre un métier pour que je puisse travailler à l'atelier, mon papa n'a pas voulu, je me rappelle, et moi aussi, je voulais continuer à étudier. Cette mentalité, n'est pas nécessairement mauvaise de leur part, c'est leur manière d'aider, une manière paternaliste,... affective. Et puis il ne fallait pas être en concurrence avec les enfants des Blancs. Les Blancs encouragent leurs enfants à

aller à l'université, pourquoi pas les Créoles ? Il y a beaucoup de cas comme ça, surtout dans les villages, alors que pour les Hindous c'était différent, Gandhi était passé pour encourager les Hindous sur l'éducation et ça c'est important, pour la conquête, la politique : « Pour faire de la politique, envoyez vos enfants étudier, etc. » et ça, les Créoles ne l'ont pas eu.

Pensez-vous que c'est parce que les Créoles ont « un statut bâtard », qu'ils sont un peu de partout ? Une personne m'a dit que les Créoles qui peuvent faire quelque chose pour leur communauté s'en vont.

Moi, je crois qu'il y a un espoir pour qu'un jour les Créoles fassent quelque chose pour leur communauté, pour leur pays, parce que l'Hindou qui part en Inde, ne s'y retrouve pas. L'Inde pour moi est tout à fait un imaginaire, c'est une référence. C'est comme tout Créole qui va aller en Afrique ou à Madagascar, il ne s'y retrouve pas ; comme le Blanc qui va en France, on va rire de lui, avec son accent, il ne va pas s'y retrouver, lui non plus. Donc, moi, je dis que quelque part, notre place est ici, pour tout le monde et c'est ça qui fait peut-être cette culture mauricienne, qu'on ne se retrouve pas là d'où on se dit être originaire et la difficulté c'est cette... cette non-appartenance, c'est parce qu'on est proprement ilien, déraciné. Je crois que c'est ça qui fait qu'on veut aller ailleurs. Je crois qu'aujourd'hui il y a des Hindous, des Musulmans aussi, qui ne retournent pas à Maurice. Il y a un mythe quelque part, que c'est les Créoles qui partent, mais ce n'est pas vrai. Il faut voir les statistiques, mais il n'est pas sûr que le bureau de l'immigration donne des informations là-dessus.

Qu'en est-il des Chinois ? Il y en a qui sont baptisés : sont-ils considérés comme faisant partie de la communauté créole ?

Non, ils restent de la communauté chinoise. D'ailleurs, ils sont catégorisés Sino-Mauriciens dans les recensements. Il est intéressant de voir comment Bernard

Sikuen, le ministre du Commerce, a fait le jeu pour pouvoir passer aux élections en déclinant son identité comme faisant partie de la population générale ; alors, aux élections de 2010, à la place d'un Créole, c'est lui qui est passé, comme *best loser*. Il y a eu de nombreux articles à ce propos. Beaucoup n'ont pas accepté, mais lui a dit qu'il en avait le droit, qu'il ne se retrouvait pas dans la communauté sino-mauricienne. Comme il y a eu toute la bagarre autour de l'identité pour les élections avec « *Rezistans ek Alternativ* » (Résistance et Alternative), ils sont même allés aux *Conseils Privés*, je crois hein, parce qu'ils refusent qu'on décline son identité ethnique pour pouvoir être candidat aux élections, ça, c'est intéressant.

Un journaliste a écrit que, comme chaque fois qu'il y a les élections, les guéguerres interethniques commencent que « sak zako protez so montagne » (chaque singe protège sa montagne). N'est-ce plus le cas maintenant ?

Oh que si ! C'est toujours le cas ! Le découpage des circonscriptions a été fait de telle manière qu'il favorise telle ou telle ethnique. Je le dis dans mon livre, mais désormais c'est dépassé, il faut voir comment c'est fait maintenant, pour permettre à chacun de mettre ses candidats. Par exemple, on sait que dans le sud il y a une bonne proportion de Marathis, donc on est obligé de mettre là 2 ou 3 candidats marathis. À Curepipe, on sait qu'il y a la « population générale », on va donc placer un candidat de la population générale, et ainsi de suite. C'est comme ça c'est le jeu. Alors certains disent qu'il faut revenir à la proportionnelle, ce qui pour moi est une bonne chose, qu'il y ait une meilleure représentation, mais pour ça... il faut attendre... Mais dans la réalité, personne ne le veut. Quand on est dans l'opposition, on se bat pour ça, mais une fois au pouvoir on range le dossier.

La commémoration de l'abolition de l'esclavage est toute récente. Quand il y a eu cela, les Hindous aussi ont voulu la leur avec l'arrivée des travailleurs engagés. Que pouvez-vous dire là-dessus ?

(Rire) C'est clair. Je crois que ce sont des pressions socioreligieuses sur la politique, qu'il y a quelque part, non « *nou bizin gagne nou bout oussi* » (on doit aussi avoir notre part du gâteau) et qu'on n'a pas à mettre sur un même pied d'égalité l'esclavage et l'engagisme. Ce sont 2 choses différentes. L'esclavage, concerne des personnes qui sont venues parce qu'on les a forcées, alors que l'engagisme se rapporte à ceux qui sont venus de leur plein gré. Alain Romaine a parlé du voyage des esclaves, dans les cales, etc., les Indiens n'ont pas connu tout ça.

Que pouvez-vous dire des événements de 1999 ? La mort de Kaya a réellement déclenché des émeutes ?

Je crois que c'était clairement un ras-le-bol... Je parle encore de cette situation d'exclusion, je crois que c'est ça, quand on voit les concentrations de Créoles marginalisés autour de Port-Louis, je crois que ça revient. Je dis toujours qu'il y avait alors un communaliste couvert. Je suis communaliste, mais bon, je ne le dis pas. Aujourd'hui, il y a un communaliste ouvert et un autre plus latent, qui est quand même... grave. Les deux sont graves. C'est-à-dire que quand on est communaliste on le fait remarquer, montrant que l'autre n'a pas sa place ou bien on va tout faire pour montrer sa propre suprématie. Je crois qu'il faut rencontrer des Créoles dans la fonction publique, pour qu'ils disent comment ils le vivent. Ils vont sûrement le faire sous anonymat. Il faut leur dire de rester objectifs, du moins à ceux qui y sont arrivés, parce que ceux qui sont dans la misère, quand ils vont chercher du travail et qu'ils n'en trouvent pas parce qu'ils viennent d'endroits mal famés, bien sûr qu'ils vont se révolter. On parle alors de l'explosion sociale.

Et les Chagossiens dans tout ça ? Ils semblent être venus grossir ces groupes de pauvres, à Maurice...

Les Chagossiens, mais aussi les Rodriguais, il ne faut pas oublier les Rodriguais. Beaucoup de pauvres à Maurice viennent principalement de Rodrigues. Pour les Chagossiens, c'est un problème spécial, particulier : peuple déraciné qui, une fois arrivé à Maurice, s'est retrouvé sans rien, vraiment démuné. La situation des Chagossiens, avec son arrière-plan politique, est un véritable drame.

Leur situation était cachée. Les Mauriciens, sont-ils en train de la découvrir ? Le troc de leur pays contre l'indépendance de Maurice n'a été connu que récemment par la population mauricienne ?

On en a parlé, on faisait semblant de ne pas savoir, on a vu la lutte de ce Chagossien, Olivier Bancoult, l'homme qui a toujours lutté et puis la semaine dernière on a pu avoir accès aux archives.

J'ai entendu dire aussi que le stress arrivait à Maurice. Pourtant, lors d'un colloque, une jeune fille m'a dit que l'île Maurice était comme l'Inde, oui, une « Little India »...

Oh oui, on a un style de vie de plus en plus à l'européenne et on vit dans un tourbillon. Les Mauriciens copient les Européens. Concernant la *Little India*, Maurice est effectivement perçue comme ça, désormais, et je crois que le gouvernement fait tout pour entretenir cela.

Y a-t-il un rapprochement de Maurice avec l'Inde ?

Oh oui ! Très, très fort et de plus en plus ; l'Inde veut se positionner à Maurice, parce qu'au niveau politique Maurice est à mi-chemin entre l'Inde et l'Afrique, donc elle est importante dans la route de l'Océan Indien. Il y a eu toute une bagarre, il y a un mois ou deux de cela, les Indiens sont allés faire un tour à Agaléga, une petite île

d'environ 300 habitants, et tout le monde s'est posé des questions sur cela. Population composée de Créoles principalement, les Agaléens n'ont pas aimé du tout, donc on surveille de très près. Est-ce qu'ils veulent une base comme les Américains ?

On a beaucoup parlé des rapports entre les Créoles et les Hindous, mais quels sont leurs rapports avec les Musulmans aujourd'hui, compte tenu de la bagarre de 1968 ?

Je crois qu'il y a une politesse, comme dans toutes les communautés. Autrefois, c'était le triangle : il y avait les Hindous, les Créoles et les Musulmans. Les Hindous et les Musulmans ne s'entendaient pas et les Créoles faisaient alliance plutôt avec les Musulmans. Il y a un peu ce jeu-là, mais depuis 2010, l'alliance se fait entre les Hindous et les Musulmans. Il y a eu Ramgoolam et Beebeejun, Jugnauth et Duval, il y a eu un renforcement de l'alliance entre Hindous et Musulmans. Je crois que désormais les Créoles regardent un peu les Musulmans de loin. Il y a eu un peu d'éloignement à mon avis.

ANNEXE 2

- A. Hymne national mauricien**
- B. Nombre de touristes à Maurice en 2008**
- C. Nombre de touristes à Maurice en 2010**
- D. Lettre/ article de Darlmah Naëck**
- E. Questionnaire sondage**

A
Hymne national mauricien

Version officielle anglaise⁴⁷⁴	Version française	Version kreol⁴⁷⁵
Glory to thee, Motherland O motherland of mine. Sweet is thy beauty, Sweet is thy fragrance, Around thee we gather As one people, As one nation, In peace, justice and liberty. Beloved the Country, May God bless thee For ever and ever.	Gloire à toi Île Maurice, Île Maurice, ô ma mère patrie, Fraîche est ta beauté, Doux est ton parfum, Nous voici tous debout, Comme un seul peuple, Une seule nation, En paix, justice et liberté, Pays bien aimé, Que Dieu te bénisse, Aujourd'hui et toujours.	Bondie beni twa Mama, Nou Mama, nou Later Sakre To bote li dou, To parfen li dou, To tini nou ansam Kouma enn pep, Enn sel nasion Dan lape, lazistis, liberte. Zoli Mama, Bondie beni twa Toultan, toultan, toultan.

⁴⁷⁴ Auteur Jean-Georges Prosper, compositeur Philippe Gentil. Même si elle est traduite dans ces 3 langues, seule la version anglaise est reconnue comme version officielle.

⁴⁷⁵ Selon un internaute, la version kreol était interdite à Maurice en 2009, suite à de graves incidents. Cette version a été traduite par Dev Virasawmy.

B : Nombre de touristes à Maurice en 2008

TOURIST ARRIVALS BY COUNTRY OF RESIDENCE, JANUARY - DECEMBER 2007/2008

Country of residence	December			January - December		
	2007	2008 ¹	% change	2007	2008	% change
EUROPE	65,288	61,242	-6.2	595,653	608,358	2.1
Austria	1,055	981	-7.0	10,969	8,974	-18.2
Belgium	1,349	1,396	3.5	10,945	11,796	7.8
France	28,505	28,147	-1.3	240,028	260,054	8.3
Germany	5,779	5,031	-12.9	65,165	61,484	-5.6
Italy	8,411	7,267	-13.6	69,510	66,432	-4.4
Netherlands	545	544	-0.2	6,331	6,051	-4.4
Spain	720	584	-18.9	11,092	12,001	8.2
Sweden	1,764	1,423	-19.3	9,891	8,305	-16.0
Switzerland	2,008	1,573	-21.7	17,546	16,037	-8.6
United Kingdom	9,931	8,898	-10.4	107,297	107,919	0.6
CIS ²	1,349	1,268	-6.0	8,920	10,141	13.7
Other European	3,872	4,130	6.7	37,959	39,164	3.2
AFRICA	29,213	26,775	-8.3	210,952	213,868	1.4
Comoros	66	96	-45.5	675	655	-3.0
Kenya	252	155	-38.5	1,790	1,997	11.6
Malagasy Rep.	907	1,096	20.8	8,842	10,905	23.3
Reunion	12,185	11,984	-1.6	95,823	96,174	0.4
Seychelles	1,982	1,298	-34.5	14,275	10,604	-25.7
S. Africa, Rep. of	12,823	11,119	-13.3	81,733	84,448	3.3
Zimbabwe	261	344	31.8	1,669	1,809	8.4
Other African	737	743	0.8	6,145	7,276	18.4
ASIA	5,858	6,188	5.6	68,449	72,771	6.3
Hong Kong SAR ³	47	88	87.2	649	641	-1.2
India	3,491	3,733	6.9	42,974	43,911	2.2
Japan	189	187	-1.1	1,730	1,751	1.2
Malaysia	194	132	-32.0	1,865	1,509	-19.1
People's Rep. of China	594	602	1.3	7,739	8,425	8.9
Singapore	305	227	-25.6	2,020	1,758	-13.0
United Arab Emirates	195	390	100.0	1,971	4,109	108.5
Other Asian	843	829	-1.7	9,501	10,667	12.3
OCEANIA	1,956	1,575	-19.5	20,656	20,161	-2.4
Australia	1,850	1,458	-21.2	19,635	18,852	-4.0
Other Oceanian	106	117	10.4	1,021	1,309	28.2
AMERICA	1,261	1,453	15.2	10,473	13,719	31.0
USA	649	714	10.0	5,451	7,089	30.0
Canada	393	409	4.1	2,590	3,188	23.1
Other American	219	330	50.7	2,432	3,442	41.5
Other & not stated	94	155	64.9	788	1,579	100.4
ALL COUNTRIES	103,670	97,388	-6.1	906,971	930,456	2.6

¹ Provisional

² Commonwealth of Independent States, which consists of the states of the former Soviet Union

³ Special Administrative Region of China

C : Nombre de touristes à Maurice en 2010

TOURIST ARRIVALS BY COUNTRY OF RESIDENCE, JANUARY - AUGUST 2009/2010						
Country of residence	August			January - August		
	2009	2010 ¹	% change	2009	2010	% change
EUROPE	40,189	40,973	2.0	362,854	372,997	2.8
Austria	405	402	-0.7	5,076	5,659	11.5
Belgium	552	537	-2.7	6,134	5,911	-3.6
France	16,957	17,502	3.2	170,844	184,259	7.9
Germany	3,300	3,427	3.8	31,918	31,539	-1.2
Italy	5,002	4,774	-4.6	37,378	37,414	0.1
Netherlands	464	355	-23.5	3,694	3,084	-16.5
Spain	1,152	1,177	2.2	6,224	5,064	-18.6
Sweden	95	122	28.4	3,221	2,512	-22.0
Switzerland	614	513	-16.4	7,792	9,231	18.5
United Kingdom	9,619	10,016	4.1	64,692	62,156	-3.9
CIS ²	384	387	0.8	6,054	5,855	-3.3
Other European	1,645	1,761	7.1	19,827	20,313	2.5
AFRICA	16,689	16,983	1.8	129,722	143,102	10.3
Comoros	97	117	20.6	395	503	27.3
Kenya	186	131	-29.6	886	917	3.5
Malagasy Rep.	870	993	14.1	5,376	6,311	17.4
Reunion	8,404	8,620	2.6	70,971	76,602	7.9
Seychelles	784	1,008	28.6	4,282	5,999	40.1
S. Africa, Rep. of	5,599	5,424	-3.1	43,025	47,959	11.5
Zimbabwe	191	159	-16.8	805	723	-10.2
Other African	558	531	-4.8	3,982	4,088	2.7
ASIA	4,567	5,162	13.0	39,573	48,644	22.9
Hong Kong SAR ³	25	26	4.0	261	270	3.4
India	2,612	3,346	28.1	25,114	32,585	29.7
Japan	115	143	24.3	776	899	15.9
Malaysia	112	98	-12.5	693	815	17.6
People's Rep. of China	452	451	-0.2	4,633	5,040	8.8
Singapore	88	117	33.0	801	1,093	36.5
United Arab Emirates	439	376	-14.4	2,042	2,164	6.0
Other Asian	724	605	-16.4	5,253	5,778	10.0
OCEANIA	942	1,060	12.5	7,259	6,957	-4.2
Australia	873	1,003	14.9	6,766	6,467	-4.4
Other Oceanian	69	57	-17.4	493	490	-0.6
AMERICA	802	734	-8.5	8,573	8,765	2.2
USA	408	405	-0.7	4,578	4,574	-0.1
Canada	263	183	-30.4	2,397	2,290	-4.5
Other American	131	146	11.5	1,598	1,901	19.0
Other & not stated	176	181	2.8	760	787	3.6
ALL COUNTRIES	63,365	65,093	2.7	548,741	581,252	5.9

¹ Provisional estimate

² Commonwealth of Independent States, which consists of the states of the former Soviet Union

³ Special Administrative Region of China

D : Lettre/ article de Darlmah Naëck

ILE MAURICE : POURQUOI LES CREOLES POSENT PROBLEME...

mardi 21 août 2012
la rédaction de Montray Kreyol



Cet article, publié sur divers site-web mauriciens, sans nom d'auteur, est révélateur du conflit opposant à l'Île Maurice, la communauté indienne d'une part et la communauté créole (Noirs, mulâtres, métis Indiens, métis Chinois etc.) de l'autre...

This article written in Le Defi was removed without any explanation from the editor - We feel this article should be saved and open for debate as to the nature and content of the article. Please keep comments constructive

Written by Darlmah Naeck in [Le Defi](#)

Nos frères créoles, comprenez-nous bien. Sauf quelques-uns d'entre vous, votre communauté, dans son ensemble, n'arrive pas à gravir les échelons sociaux.

Le peu qui s'en sortent généralement vous lâchent et deviennent des faiseurs plus proches des anciens esclavagistes que de vous. Ils ou elles ne jouent pas les modèles. Dans d'autres ethnies, c'est le contraire. Les modestes ont un tel lien avec leur élite que lorsqu'une personne qu'ils estiment être des leurs, tout en étant pleinement Mauriciens, s'élève ils se sentent fiers même si c'est une inconnue pour eux.

Bien sûr, les créoles ont l'impression d'être discriminés davantage dans la fonction publique que dans le secteur privé. Concernant les services publics, pour postuler, il faut avoir les diplômes appropriés. C'est la Public Service Commission qui statue. Dans le monde des affaires, c'est davantage la performance qui compte. Soyons francs. Le mode de vie de la majorité des créoles est-il compatible avec la percée scolaire, clé principale pour la mobilité sociale ? On en doute.

Au lieu de passer votre temps à montrer du doigt les autres de vos compatriotes pour votre malheur, il est temps de vous regarder vous-mêmes. Votre religion est celle de vos anciens tortionnaires. C'est le culte le plus riche de Maurice. Alors pourquoi les descendants des esclavagistes, de même confession que vous, ne vous aident pas à sortir de la pauvreté ? Or, la plupart d'entre eux vous méprisent. Sauf le père Grégoire, brimé au sein de l'Église catholique à Maurice, a eu le courage de vous dire la vérité en face. Les autres ecclésiastiques tiennent tout le temps un discours dont le thème est : vous êtes victimes des autres.

Si je suis victime des autres, alors je ne suis pas responsable. Pourquoi alors devrai-je faire des efforts. La hiérarchie de l'Église catholique devrait analyser le mal qu'elle est en train de faire aux créoles. La seule chose qu'elle ait réussie à transmettre à ses ouailles, c'est la prétendue supériorité de la culture européenne.

C'est pourquoi des créoles qui ont réussi sont si arrogants jusqu'à la pathologie. Nous en connaissons un spécialement. Savez-vous, par exemple, que lorsque la procession du cavadee passait, dans le temps, devant les églises catholiques, on fermait celles-ci ? Le cavadee est dédié au Dieu tamoul Muruga. Avez-vous remarqué que pour les autres religions on écrit Dieu avec un « d » minuscule ?

Pas étonnant que la plupart des catholiques, même le peu qui sont instruits, ne connaissent pas la religion des autres. Et ce dans un pays multiracial. Les autres ont fait un effort dans ce sens. C'est pourquoi l'interculturalité, dont le chantre à Maurice est le Dr Issa Asgarally, est difficile à saisir par la majorité des créoles. Pourtant au stade de notre Histoire, c'est essentiel pour la cohésion sociale.

Nous avons l'impression que nos frères créoles, qui croient qu'ils sont discriminés, trouvent cela tout à fait normal de critiquer à tout bout de champ les autorités publiques et préfèrent devenir des assistés.

Pourquoi faire des efforts quand on croit que sa culture est basée sur l'Europe et sa religion est la meilleure ? « Il faut aider le créole à s'épanouir et à se diversifier », professe le Dr. Arnaud Carpooran, président de la « Kreol Speaking Union ». L'on eût aimé qu'il dise que le créole doit s'aider pour son épanouissement en se diversifiant. Comment se diversifier quand on persiste de demeurer dans une bulle ?

Le père Alain Romaine répond à l'éditorial « Pourquoi les créoles posent problème »

<http://www.dioceseportlouis.org/2012/08/10/le-pere-alain-romaine-repond-a-leditorial-pourquoi-les-creoles-posedent-probleme/>

Sujets de réflexion



M. Darlmah Naëck,

À la lecture de votre point de vue « Pourquoi les créoles posent problème » du défi quotidien de ce jour (8.8.2012), je ne peux m'empêcher d'interroger votre droiture d'intention professionnelle. Mes remarques porteront sur trois points.

Au plan sémantique et stylistique. D'abord, le titre : il est incomplet. Il est basé sur un sous-entendu. Vous supposez d'emblée que les créoles posent problème. Mais à **qui** les créoles posent-ils problème ? Votre angle d'attaque : depuis quand on écrit un point de vue dans un style d'adresse ? En effet, vous attaquez votre 'point de vue' par un nous de majesté : **Nos frères créoles comprenez-nous bien. Sauf quelques-uns d'entre vous, votre communauté dans son ensemble....** Qui est derrière ce nous emprunté ? Est-ce le défi média-group ? Est-ce la classe des éditorialistes ou des pseudo-observateurs sociaux aux plumes baveuses ? Est-ce la communauté ou la caste à laquelle vous appartenez ? Est-ce le parti politique au pouvoir ? Est-ce la classe moyenne des fonctionnaires monochromes auxquels vous faites allusion dans vos lignes ? etc. etc. En tous cas, ce 'nous emprunté de majesté' disqualifie ces lignes de toute objectivité journalistique qui se respecte, surtout quand on appose sa signature au bas.

Au plan du contenu. Vous venez en substance, de manière incendiaire, porter un jugement de valeur sur le style de vie culturel et religieux des créoles en ayant recours à des stéréotypes, des clichés, pour stigmatiser davantage cette communauté. Sur quoi vous vous basez pour préférer de tels propos ? Quelles sont vos compétences scientifiques en matière sociologique et culturelle pour avancer des affirmations gratuites et sans fondement ? Vous utilisez des poncifs éculés selon lesquels il revient à l'église catholique de s'occuper des créoles alors qu'ils sont des citoyens à part entière et qu'il revient à l'État mauricien, au premier rang, de résoudre les problèmes de pauvreté auxquels les créoles font face aujourd'hui. Je vous réfère au récent rapport officiel de la Commission Justice et Vérité qui établit clairement et sans ambages, les racines profondes ainsi que les causes contemporaines de discriminations que connaissent les créoles, descendants esclaves de nos jours. Voir spécialement TJC Report

– volume 1 & 3. Vous vous permettez de pointer du doigt et de débiter des accusations malveillantes et gratuites sur les prêtres, notamment créoles, sans les connaître et surtout le travail de terrain qui se fait. Je vous réfère à ma thèse en DES sur la pastorale créole à Maurice[1] et la thèse de doctorat du P. Jean-Claude Véder[2] sur l'Interculturalité à Maurice.

Au plan timing. Comment expliquer l'apparition de tels propos adressés aux frères créoles à un moment où les préoccupations de cette communauté sont reléguées depuis plus d'un an dans les médias ? Y-a-t-il simple coïncidence avec les tensions intercommunautaires occasionnées sur Facebook depuis la semaine

dernière ? Y-a-t-il simple coïncidence avec les tensions industrielles entre les syndicats et le patronat du secteur sucrier, annonciatrice d'embrasement social déstabilisant pour le pouvoir en place ? En fait, n'y-a-t-il pas derrière tout cela une tentative pour détourner l'attention en trouvant un bouc-émissaire ? Tout laisse croire que c'est le cas, en l'absence d'une explication raisonnable sur le pourquoi d'une déclaration en forme d'adresse aux créoles 'out of the blue', sans *locus standi*.

P. Alain Romaine

[1] ROMAINE, Alain, *Religion populaire et pastorale créole à Maurice*, Karthala, 2001, Paris.

[2] VEDER, Jean-Claude, *Jalons pour une inculturation interculturelle dans la société de l'Île Maurice*, Éditions Marye-Pike, 2004.

Danny a écrit:

10 août 2012 à 15:29

Soulagé de voir enfin une première prise de position d'un prêtre de l'Église catholique, de notre Église. Merci Père Romaine. L'Évêché se doit, même en l'absence de Monseigneur Piat du diocèse, d'émettre un communiqué pour condamner fermement les propos écœurants tenus par ce pense-petit.



Ludovic Nicole a écrit:

14 août 2012 à 11:15

Content que l'église ait pris ses positions par rapport aux propos incendiaires et dégradant de Mr Naëck avec le support de sa rédaction. Je partage aussi bien l'avis du père Alain Romain lorsqu'il dit que Mr Naëck ait voulu se servir de nous comme bouc-émissaire justement pour détourner l'attention des tensions intercommunautaires occasionnées sur Facebook il y a peu
Bravo mon Père.



Joëlle a écrit:

14 août 2012 à 12:19

Merci beaucoup Alain. Merci à vous tous prêtres et laïcs pour le merveilleux travail que vous faites pour redonner pas seulement aux créoles mais a toute la nation mauricienne leur dignité de Fils et de Fille de Dieu. L'article de Mr Naëck démontre l'ignorance de certaines personnes sur le travail que L'Église catholique accomplit au sein de la société mauricienne. Mais comme le dit si bien le Christ quand tu accomplis le bien autour de toi, nul besoin de sonner la trompette, car ta récompense est déjà grande dans les cieux. Mais il est quand même bien de remettre les points sur les « i » face à de tel dérapage et manque de professionnalisme.

E : Questionnaire sondage

Enquête anonyme dans le cadre d'une thèse de doctorat

(Merci de bien vouloir répondre le plus sincèrement à cette enquête qui servira dans le cadre d'un travail universitaire, Université de Savoie, France)

1. Quel âge avez-vous ? Entourez/ surlignez **le chiffre** qui se rapproche le plus de votre tranche d'âge.
 - a. 20, 25, 30 ans
 - b. 35, 40, 45 ans
 - c. 50, 55, 60 ans
 - d. 65, 70, 75 ans

2. Dans quelle partie de Maurice habitez-vous ?
 - a. A la campagne (lieu précis svp :
.....)
 - b. Au bord de la mer (lieu précis svp :
.....)
 - c. Dans une grande ville (lieu précis svp :
.....)
 - d. Dans une petite ville (lieu précis svp :
.....)
 - e. Dans la capitale (lieu précis svp :
.....)
 - f. Autre (précisez le lieu svp :
.....)

3. A quelle communauté appartenez-vous ? Cochez la/ les réponse(s) qui vous convient/ conviennent.
 - a. Hindoue
 - b. Tamoule
 - c. Musulmane
 - d. Créole
 - e. Chinoise
 - f. Blanche
 - g. Autre (précisez svp :
.....)

4. Pour le petit-déjeuner, vous consommez généralement :
 - a. Céréales et thé, café au lait ou sans lait (barrer les mentions inutiles)
 - b. Pain, riz et thé, café au lait ou sans lait (barrer les mentions inutiles)
 - c. Autres, précisez
svp :

5. Pour le déjeuner, vous prenez généralement :
 - a. Riz et carry, précisez svp :
.....)

- b. Sandwich, fast-food, précisez svp :
)
- c. Autres, précisez svp :
)
6. Le soir, vous mangez généralement :
- a. Riz et carry, précisez svp :
)
- b. Fast-food, précisez svp :
)
- c. Autres, précisez svp :
)
7. Le plat typique des Mauriciens pour vous, décrivez svp :

8. Quelle boisson servez-vous quand vous recevez des amis ou de la famille ? Cochez la/ les réponse(s) qui vous convient/ conviennent, précisez famille, ami ou les deux.
- a. Coca / Pepsi/ jus de fruit
- b. Rhum (précisez le nom svp :
)
- c. Bière
- d. Brandy
- e. Whisky
- f. Autres (précisez svp :
)
9. Etes-vous fier/ fière du rhum mauricien, de son rayonnement à l'étranger ?
- a. Oui
- b. Non
- c. Indifférent(e)
10. Aimez-vous le rhum ?
- a. Oui
- b. Non
11. En consommez-vous ?
- a. Régulièrement (fréquence svp :
)
- b. Occasionnellement
- c. Jamais
12. Quel rhum achetez/ consommez-vous : la marque ?

.....
.....

13. Considérez-vous que le rhum est :
- a. Trop cher pour un produit local
 - b. Au bon prix pour le haut de gamme
 - c. Indifférent, je l'achète quand même

14. Que servez-vous pour accompagner la boisson (cochez la/ les réponse(s) qui vous convient/ conviennent) :

- a. Gadjack (quel genre :
.....)
- b. Fruit sec
- c. Chips
- d. Cacahuètes/ pistaches

15. Que pensez-vous des (en 4 mots ; répondez même si c'est votre communauté d'appartenance) :

- a. Hindous
.....
.....
.....
.....
.....

- b. Chinois
.....
.....
.....
.....
.....

- c. Créoles
.....
.....
.....
.....
.....

- d. Musulman
.....
.....
.....
.....
.....

- e. Blancs
.....
.....
.....
.....
.....

16. Quelle est la fête que tous les Mauriciens fêtent sans exception ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre temps et pour votre contribution.

Liste de tableaux :

TABLEAU 1 : LES DIFFÉRENTS GROUPES ET LEUR APPELLATION OFFICIELLE ET OFFICIEUSE.	84
TABLEAU 2 : L'UTILISATION DES TERMES « RACE » ET « ETHNIE » DANS LA SOCIÉTÉ MAURICIENNE.	165
TABLEAU 3 : LES SYSTÈMES DE CASTES À MAURICE ET EN INDE (SOURCE : LOUAISEL, 2008 ET BHUJUN & AL., 2010 : 15).....	192
TABLEAU 4 : EXTRAIT DU LIVRE DE DELANNOI, GIL. <i>LA NATION</i> . 2010.	202
TABLEAU 5 : DÉFINITION DU MOT « NATION » VUE PAR CINQ MAURICIENS DE DIFFÉRENTS GROUPES.	209
TABLEAU 6: SOURCE: VOL. II: DEMOGRAPHIC AND FERTILITY CHARACTERISTICS. PG 68. LA POPULATION MAURICIENNE EST ESTIMÉE À 1 236 817 LORS DU DERNIER RECENSEMENT, EN 2011. LE TABLEAU CI-DESSUS N'EST PAS REPRÉSENTATIF DE L'APPARTENANCE ETHNIQUE, MAIS UNIQUEMENT DE L'APPARTENANCE RELIGIEUSE.	212
TABLEAU 7 : MONTRANT LA DISCRIMINATION.	243
TABLEAU 8 : LES DÉNOMINATIONS ET LE CLASSEMENT DES CRÉOLES. LES SOURCES SONT LES LIVRES MENTIONNÉS ET LES MAURICIENS INTERROGÉS.	272
TABLEAU 9 : LA CONSOMMATION DE BOISSON DANS LES DIFFÉRENTS GROUPES.....	318
TABLEAU 10 : RÉCAPITULATIF DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUTAIRES.....	424

Liste d'images :

IMAGE 1 : CARTE DE L'ISLE DE FRANCE DATANT DE 1791 (SOURCE : HTTP://FR.ACADEMIC.RU/DIC.NSF/FRWIKI/1132015).	104
IMAGE 2 : L'ARMOIRIE DE L'ÎLE MAURICE, RELATANT LES GRANDES PÉRIODES DE SON HISTOIRE AVEC LE DODO, LE CERF, LA CANNE À SUCRE, L'ÉTOILE, LES PALMIERS ET LA CLÉ (SOURCE : HTTP://EXPAT-FRANCAIS.SERVICES-ILE-MAURICE.COM/CULTURE/LE- BLASON-DE-LILE-MAURICE-763). ÉGALEMENT SUR LE PORTAIL DU CHÂTEAU DU RÉDUIT. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	106
IMAGE 3 : CIMETIÈRE DES ESCLAVES À PAMPLEMOUSSES EN OPPOSITION AVEC...(2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	113
IMAGE 4 : ...LE CIMETIÈRE DES BLANCS. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	113
IMAGE 5 : MAISON DE STYLE COLONIAL SITUÉE À MAHÉBOURG. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	116
IMAGE 6 : LE CHÂTEAU DU RÉDUIT, QUI FUT LE LIEU D'HABITATION DES GOUVERNEURS FRANÇAIS ET EST AUJOURD'HUI CELUI DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MAURICIENNE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	116
IMAGE 7 : GROUPE DE SINO-MAURICIENS S'ÉTANT REGROUPÉ ENTRE EUX LORS D'UNE RANDONNÉE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	126
IMAGE 8 : CIMETIÈRE JUIF À SABLE NOIR, BIEN QU'IL N'Y AIT PLUS DE COMMUNAUTÉ JUIVE VIVANT À MAURICE. (2012, PHOTOS PRISES PAR JEAN-CLAUDE BERTHOMET, UTILISÉES ICI AVEC SON ACCORD).....	134
IMAGE 9 : GRAND BAIE, LE 29 JUIN 2011. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER) ...	167
IMAGE 10 : DES RASTAS, QUI NOUS ONT DONNÉ LEUR ACCORD SUR L'UTILISATION DE LEUR IMAGE, AVEC LE PRÉSIDENT DU GROUPE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	174
IMAGE 11: BILLET DE BANQUE À L'ORIGINE DE LA TENSION ENTRE HINDOUS ET TAMOULS. NOUS AVONS PU EN TROUVER UNE COPIE, DEVENUE BILLET DE COLLECTION. (2013, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	193
IMAGE 12: BILLET DE BANQUE REMIS EN CIRCULATION APRÈS QUE LES NOUVEAUX AIENT ÉTÉ RETIRÉS DE LA CIRCULATION. (2013, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	194
IMAGE 13 : AURORE PERRAUD, À GAUCHE, ET MIREILLE MARTIN, À DROITE. SOURCE DE L'INFORMATION ET DE L'IMAGE : L'EXPRESS.MU DU 18 NOVEMBRE 2013, <i>POURQUOI LE TORCHON BRÛLE ENTRE MIREILLE MARTIN ET AURORE PERRAUD....</i> HTTP://WWW.LEXPRESS.MU/ARTICLE/POURQUOI-LE-TORCHON-BRULE-ENTRE-MIREILLE- MARTIN-ET-AURORE-PERRAUD	198
IMAGE 14 : UN DES NOMBREUX TEMPLES TAMOULS ENTRE BAMBOU ET RIVIÈRE NOIRE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	212
IMAGE 15 : GRAND BAIE, AU NORD DE L'ÎLE, VILLE TRÈS TOURISTIQUE OÙ UNE ÉGLISE CATHOLIQUE FAIT FACE À UNE MOSQUÉE ; LES FIDÈLES DES DEUX RELIGIONS SE CROISENT SOUVENT À LA SORTIE DES CULTES. (2012, PHOTOS PRISES PAR JEAN- CLAUDE BERTHOMET, UTILISÉES ICI AVEC SON ACCORD).....	214
IMAGE 16 : DRAPEAU DE MAURICE, REPRÉSENTANT LES QUATRE COULEURS ; PHOTO PRISE LORS D'UNE VISITE EXCEPTIONNELLE DU CHÂTEAU DU RÉDUIT, RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MAURICE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	240

IMAGE 17 : CARTE COPIÉE SUR LE SITE URL : HTTP://WWW.ALPHAVILLA.NET/EN/MAURITIUS_MAP_ISLAND.HTML MONTRANT LES LIEUX CITÉS.....	242
IMAGE 18 : PHOTO PRISE DE LA PLAGE D'EN FACE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	250
IMAGE 19 : PHOTO PRISE À VILLE NOIRE. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	258
IMAGE 20 : PHOTO PRISE À MAHÉBOURG. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER) ...	258
IMAGE 21 : PHOTO PRISE À PETITE RIVIÈRE, BANLIEUE DE PORT-LOUIS. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	262
IMAGE 22 : PRISE SUR L'AUTOROUTE EN DIRECTION DE GRAND BAIE, NORD DE L'ÎLE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	263
IMAGE 23 : PHOTO PRISE EN DIRECTION DE ROSE-HILL, CENTRE DE L'ÎLE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	263
IMAGE 24 : COUVERTURE DU MANUEL CITÉ EN CHAPITRE 2. IMAGE 25 : LA PAGE DE PRÉSENTATION D'UN « ARBRE ».....	264
(KALLA & AL. 2012 : COUVERTURE ET 36)	264
IMAGE 26 : PHOTO REPRÉSENTANT LA FAMILLE DANS UN MANUEL SCOLAIRE MAURICIEN. (KALLA & AL. 2012 : 37)	264
IMAGE 27 : DEUXIÈME ET DERNIÈRE IMAGE REPRÉSENTANT LA « FAMILLE MAURICIENNE » DANS LE MANUEL SCOLAIRE. ((KALLA & AL. 2012 : 35).....	265
IMAGE 28 : DES JEUNES FILLES SOUS UNE OMBRELLE, NE SOUHAITANT PAS AVOIR LA PEAU TROP FONCÉE ET D'AUTRES PERSONNES, DANS LE FOND, QUI SE PROTÈGENT DU SOLEIL À L'OMBRE D'UN ARBRE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	267
IMAGE 29 : DES RANDONNEURS SE REPOSANT AVANT DE REPARTIR, EN T-SHIRT MANCHES LONGUES ET PANTALON PAR 27°C. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	268
IMAGE 30 : FEUILLE SYNTHÉTIQUE DE BANANIER ; REPAS LORS D'UN MARIAGE TAMOUL. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	303
IMAGE 31 : PRÉPARATION D'UN REPAS DE MARIAGE CÉLÉBRÉ EN JUILLET 2012 À PORT- LOUIS. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	303
IMAGE 32 : LES CONVIVES MANGENT AVEC LEURS DOIGTS ET SONT ISSUS DE DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	304
IMAGE 33 : LES INSTRUMENTS TRADITIONNELS DU SÉGA TYPIQUE, OCCIDENTALISÉ PAR L'AJOUT DE LA GUITARE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	324
IMAGE 34 : LA DANSEUSE EST ALLONGÉE SUR LE DOS, SUR UN GENOU REPLIÉ, ALORS QUE LE DANSEUR SE PENCHE SUR ELLE. (2008, PHOTO PRISE À PARTIR DE YOUTUBE, URL : HTTP://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?v=s2WxwXwxziQ).....	324
IMAGE 35 : DANSEUSES MAURICIENNES EN TENUES TRADITIONNELLES DE DANSE ORIENTALE. (2012, PHOTO PRISE PAR LES PARENTS DES DANSEUSES, UTILISÉE ICI AVEC L'ACCORD DE CES DERNIERS).....	325
IMAGE 36 : PHOTO PRISE LORS D'UNE CÉRÉMONIE DE MARIAGE TAMOUL (LES SARIS ET CHURRIDARS SONT DE COULEUR BORDEAUX, NOIR ET BLEU ROI). (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	330
IMAGE 37 : HABITATIONS DANS L'OUEST DE L'ÎLE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	333
IMAGE 38 : HABITATIONS EN TÔLE ET EN MOELLON ; UNE FAMILLE DE CINQ PERSONNES HABITE LA PARTIE EN TÔLE. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	334

IMAGE 39 : PLAQUE COMMÉMORATIVE DE L'OUVERTURE DU CENTRE POUR LES CHAGOSSIENS. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	365
IMAGE 40 : LIEU DE PRIÈRE OÙ ON PEUT VOIR LES IMAGES DE DIVINITÉS HINDOUES, TAMOULES ET CATHOLIQUES. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	374
IMAGE 41 : NOM À CONNOTATION SEXUELLE ET NOM SUITE AU RESENTI DU MAÎTRE ENVERS SON ESCLAVE. (2011, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	377
IMAGE 42 : QUAND NOUS NOUS SOMMES APPROCHÉE POUR PARLER AUX TOURISTES, LE « VIGILE » NOUS L'A INTERDIT. IL A ACCEPTÉ QUE NOUS LE PHOTOGRAPHIONS, VEILLANT AU BIEN-ÊTRE DES TOURISTES. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER)	393
IMAGE 43 : LE SITE DU MORNE BRABANT, AU SUD-OUEST DE L'ÎLE. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	445
IMAGE 44 : LE SITE DE L'AAPRAVASI GHAT, SUR LE PORT DE LA CAPITALE, LIEU DU DÉBARQUEMENT DES TRAVAILLEURS ENGAGÉS. (2012, PHOTO PRISE PAR SYLVIE MAURER).....	445

Index de noms communs

A

altérité..... 38, 152, 208, 336, 337, 338, 392, 451, 457

B

Bagarre raciale10, 422

C

canne à sucre 100, 103, 106, 236, 291, 296, 307, 309, 313, 315

caste..... 33, 124, 185, 186, 187, 189, 190, 193, 207, 239, 303, 344, 359, 396, 458

Code Noir29, 117, 253, 372

colonialisme..... 24, 28, 30, 37, 73, 98, 174, 195, 198, 234, 282, 445, 465, 467

Créole Mauricien275, 288

créolisation37, 73,

créolité16, 73

D

décolonisation.....4, 136, 194

E

église 19, 28, 109, 211, 212, 218, 303, 329, 380, 417, 432

émeutes..... 87, 137, 147, 216, 274, 419, 424, 425, 428, 431, 433, 434, 438, 443

Empire britannique24, 119, 131, 452

esclave 12, 15, 91, 101, 102, 117, 207, 227, 228, 234, 243, 247, 266, 320, 375

État-nation 7, 203, 204, 285, 451

ethnicité ... 7, 27, 32, 37, 41, 83, 91, 149, 150, 152, 162, 176, 179, 181, 184, 223, 397

ethnie 7, 13, 23, 27, 32, 34, 37, 41, 42, 63, 66, 73, 83, 91, 92, 93, 130, 150, 162, 163, 168, 176, 178, 181, 182, 184, 201, 202, 223, 244, 267, 272, 308, 335, 340, 345, 347, 397, 449

ethnocentrisme4, 23, 168, 182, 183

G

groupe ethnique..... 7, 28, 31, 32, 37, 73, 83, 122, 130, 150, 164, 172, 176, 180, 183, 184, 196, 223, 267, 288, 322, 334, 354, 397, 398, 413, 418

groupes ethniques 4, 20, 23, 25, 83, 122, 129, 150, 152, 164, 167, 171, 172, 180, 181, 184, 185, 196, 197, 198, 206, 219, 223, 238, 242, 251, 335, 336, 340, 341, 342, 353, 358, 388, 397, 420

I

intercommunautaire23, 102, 169, 422, 436

interculturalité 7, 23, 37, 149, 151, 221, 222, 224, 278, 446

interethniques . 1, 4, 8, 9, 10, 22, 31, 36, 42, 54, 73, 85, 152, 179, 217, 222, 234, 278, 319, 334, 335, 336, 340, 342, 347, 350, 376, 377, 388, 392, 397, 399, 400, 414, 418, 423, 434, 443, 444, 445, 449, 450, 451, 452, 456, 458,

intergroupe23, 36

K

kreol morisien 15, 18, 74, 118, 149, 154, 158, 164, 192, 205, 248, 266, 324, 370, 372, 373, 383, 450, 457

M

marrons 101, 110, 117, 246, 247, 249, 250
mauricianisme 168, 170, 459
mondialisation... 4, 8, 9, 26, 38, 73, 115, 175, 272, 278, 279, 280, 281, 284, 285, 286, 287, 292, 295, 296, 305, 310, 313, 315, 319, 328, 341, 399, 444, 450, 454
multiculturalité..... 7, 23, 37, 149, 218, 224, 446

N

nation..... 7, 23, 42, 105, 107, 149, 150, 152, 153, 168, 181, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 223, 285, 397, 419, 449
Nègre..... 233, 253
négritude..... 8, 73, 234, 271, 273, 275, 276

P

postcoloniale..... 24, 29, 39, 41, 195, 226, 445

R

Race 163
racisme 4, 7, 23, 66, 161, 172, 173, 174, 175, 182, 183, 194, 223, 242, 258, 267, 271, 407, 416
raciste 109, 173, 243
Rasta 35, 67, 196, 207, 208, 268, 273, 354, 358, 376, 433, 440, 458
rastafari..... 35

T

transculturalité 7, 8, 23, 37, 149, 221, 222, 224, 446

Index des noms propres

A

Apravasi Ghat.....146, 439, 441
Aimé Césaire98, 271, 275
Alain Romaine . 74, 102, 166, 195, 231, 242, 258, 268, 276, 338, 368, 374, 410, 413,
415, 417, 419,

D

Diego Garcia.....20, 132, 137, 138, 140, 144, 269, 329, 365

H

Henri Souchon.....19, 303, 319

I

Île Bourbon31, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 114, 365
île de La Réunion 105
Île Maurice.. 2, 4, 12, 74, 90, 92, 95, 97, 101, 113, 119, 123, 129, 130, 138, 140, 148,
171, 180, 242, 271, 274, 275, 291, 307, 328, 335, 362, 390, 407, 435, 451

K

Kaya273, 274, 294, 433, 438, 441

L

le Morne Brabant.....91, 232, 246, 439

M

Madagascar.... 92, 95, 96, 98, 100, 102, 103, 107, 109, 110, 115, 211, 248, 250, 251,
289, 306, 307, 308, 309, 368

P

Paul Bérenger.....144, 198, 270, 329, 425

S

Seewoosagur Ramgoolam131, 138, 205, 235, 432

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
PREMIERE PARTIE.....	40
CHAPITRE 1	41
INTÉRÊT DES CHOIX : MÉTHODOLOGIE ET SUJET.....	41
CHAPITRE 2	90
ÎLE MAURICE : HISTOIRE D'UN PEUPEMENT	90
CHAPITRE 3	151
LES NOTIONS : « RACE », ETHNICITÉ, NATION, RELIGION, MULTICULTURALITÉ, INTERCULTURALITÉ ET TRANSCULTURALITÉ	151
DEUXIEME PARTIE.....	229
CHAPITRE 4	230
COULEURS AU PARADIS : UNE « ÎLE ARC-EN-CIEL »	230
CHAPITRE 5	281
À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE : RELATIONS INTERETHNIQUES	281
TROISIEME PARTIE.....	336
CHAPITRE 6	337
L'ALTÉRITÉ À MAURICE : PERCEPTIONS, REGARD, RELATIONS INTERETHNIQUES, DIFFÉRENCES.....	337
CHAPITRE 7	397
DISCUSSION : BUTS, RÉSULTATS, OBJECTIVITÉS ET LIMITES	397
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	449
BIBLIOGRAPHIE	467
ANNEXE 1.....	499
ANNEXE 2.....	746
ILE MAURICE : POURQUOI LES CREOLES POSENT PROBLEME.....	750
LISTE DE TABLEAUX	759
LISTE D'IMAGES.....	760
INDEX DE NOMS COMMUNS	763
INDEX DES NOMS PROPRES.....	765

Résumé

L'évocation de l'Île Maurice fait rêver : ses couleurs « arc-en-ciel », ses plages paradisiaques et sa population accueillante sont bien connues dans le monde. L'île a été tour à tour colonie hollandaise, colonie française et colonie britannique. Aujourd'hui, elle fait toujours partie du Commonwealth, au même titre que d'autres ex-colonies, notamment l'Inde. Après presque un siècle et demi de domination britannique (1810-1968), Maurice est aujourd'hui une république indépendante qui souffre des maux typiques de la décolonisation et de l'ère postcoloniale. On y observe les problèmes liés à la construction identitaire, comme dans les sociétés multiethniques, sur lesquels se greffent des dysfonctionnements liés aux inégalités entre les groupes qui composent le pays. Cette thèse se propose de dépasser l'image idyllique que nous avons de cette île, pour nous concentrer sur la vie quotidienne de ses habitants, plus spécifiquement sur les relations sociales qu'entretiennent les « Créoles » avec les autres groupes en présence. Nous tentons d'identifier et d'expliquer les raisons pour lesquelles une certaine catégorie de Créoles est particulièrement touchée par la pauvreté et les discriminations, ce qui entraîne des fléaux tels que la prostitution, la drogue, l'alcoolisme, la violence domestique, le viol, les enfants des rues et les grossesses précoces. Après avoir rappelé les différentes phases de peuplement de l'Île Maurice, nous nous penchons sur les notions, parfois controversées, de « race », couleur, mondialisation, regard et perception, pour essayer de comprendre les relations assez conflictuelles entre les différentes communautés, notamment entre les Créoles et les Hindous. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle le passé historique lié à l'esclavage, avec la déshumanisation dont ont été victimes les ancêtres d'un certain nombre de Créoles, pèse encore aujourd'hui sur leurs descendants. À travers des études de cas, des interviews et des observations, nous analysons les limites dans les relations interethniques, intergroupes et intercommunautaires, prenant en compte les particularités de chaque groupe afin de savoir dans quelle mesure certains peuvent être qualifiés d'ethnies, de communauté ou simplement de groupe. Le résultat de nos recherches sur le terrain nous montre que différentes formes de discrimination sont exercées contre les Créoles et qu'elles sont dues essentiellement au verrouillage exercé par les Hindous, les seuls véritables détenteurs des rênes politiques locales, en plus, bien entendu des riches Blancs et des riches Chinois. Nous observons cependant que les Créoles semblent enfin commencer à accepter leur identité, dans un monde postcolonial où ils s'autonomisent et se distancient d'un passé esclavagiste.

Mots-clés : Commonwealth, communautarisme, Créoles, décolonisation, discrimination, Empire britannique, ethnocentrisme, groupes ethniques, interethniques, mondialisation, post-colonial, « race », racisme.

Summary

The image conveyed by Mauritius is full of fantasy with pretty rainbow colours everywhere, beaches of white sand and friendly people. The island was alternately a Dutch, a French and a British colony. It is still a member of the Commonwealth, like other former British colonies, including India. After almost one and a half century under British rules (1810-1968), Mauritius is now an independent Republic, which suffers from the typical trauma linked to decolonisation and the post-colonial era. As a result, we can spot problems linked to identity construction in multiethnic societies along with the dysfunctions related to inequalities among the groups in this country. This thesis proposes to go beyond the idyllic image that we have of this island, to focus on the daily life of its inhabitants, more specifically on the social relationships among the Creoles and between the Creoles and other groups. We try to identify and explain the reasons why a certain class of Creoles is particularly affected by poverty and discrimination, which lead to evils such as prostitution, drugs, alcoholism, domestic violence, rape, street children and teenage pregnancy. After recalling the different phases of settlement in Mauritius, we focus on some controversial concepts such as, "race", colour, globalisation, gaze and perception, to understand the rather conflicting relations among the different communities, especially between Creoles and Hindus. We hypothesise that the historical past and slavery – as well as the dehumanisation affecting Creole ancestors – are still weighing on their descendants. Through case studies, interviews and observations, we analyse the limits in inter-ethnic and inter-community relations, and attempt to define the specificities of each group to determine whether it can be considered as an ethnic group, a community or a simple social group. The results of our field research show that different forms of discrimination are exercised against the Creoles, and that they are mainly due to obstruction by the Hindus, the only true 'owners' of local political power along with the wealthy Whites and the wealthy Chinese. However, we observe that the Creoles finally seem to accept their identity in a postcolonial world where they find empowerment and are able to distance themselves from their ancestors' slave past.

Keywords: Commonwealth, communalism, Creoles, decolonisation, discrimination, British Empire, ethnic groups, ethnicity, ethnocentrism, globalisation, post-colonial, "race", racism.